HENRY COSTON.

LES FINANCIERS
qui mènent le Monde

Diffusion : LA LIBRAIRIE FRANÇAISE
12e mille

NUNC COGNOSCO EX PARTE

TRENT UNIVERSITY
LIBRARY

PRESENTED BY

Grove School

LES FINANCIERS
qui mènent le monde

DU MEME AUTEUR

Les Francs-maçons célèbres (Nouvelles Editions Nationales), épuisé.
Les Mystères de la Franc-maçonnerie (Nouvelles Editions Nationales), épuisé.
Les 200 Familles (O.P.N.), épuisé.
La Finance Juive et les trusts (Editions Jean Renard), épuisé.
La Franc-Maçonnerie sous la III^e République (C.A.D.), épuisé.

EN COLLABORATION :

avec Robert J. Courtine : *Les Juifs en France* (C.A.D.), épuisé.
avec Albert Simonin : *Le bourrage de crâne* (C.A.D.), épuisé.
avec Gilberte Coston : *L'A.B.C. du Journalisme* (Clubinter-Presse).

En préparation :

La Franc-Maçonnerie sous la IV^e République.
La France, colonie des banquiers.

Henry COSTON

LES FINANCIERS

qui mènent le monde

Diffusion :
LA LIBRAIRIE FRANÇAISE
Dépôt : 64, Rue de Richelieu - PARIS-2e

HC53 .C6

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :
CINQUANTE EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN BLANC PUR CHIFFON D'ARCHES
NUMÉROTÉS DE I A L
TROIS CENTS EXEMPLAIRES
SUR ALFAMA DU MARAIS
NUMÉROTÉS DE 1 A 300
PLUS QUELQUES EXEMPLAIRES H. C.
LE TOUT CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE

Imprimé en France.
Copyright 1955 by Henry Coston Paris
Tous droits réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

A Gilberte, ma femme

H. C.

AVANT-PROPOS

Ce livre n'est pas une œuvre de polémique.

Je n'attaque pas, j'expose. Je décris un phénomène social. J'étudie un système. J'examine des conséquences. Rien de plus.

Je n'attends pas que le phénomène disparaisse brusquement. Pas davantage que le système s'effondre de lui-même. Trop de malins tirent parti de l'un pour répudier l'autre.

Je ne demande pas non plus la mort du pêcheur, ni même sa condamnation. Les Fouquier-Tinville de la Révolution future — qui ne seront pas forcément les amis de M. Thorez — auraient trop de mal à traduire les justiciables devant les tribunaux d'exception. Beaucoup de ces « grands coupables » sont morts ; ils échapperaient donc aux rigueurs de leurs lois rétro-actives [1]. *Quant aux vivants, ils sauraient bien, le cas échéant, composer avec le Pouvoir ou mettre leur précieuse personne à l'abri d'une éventuelle épuration. MM. de Rosthschild et Worms leur ont montré comment on se tirait d'affaire en* 1940 *et en* 1944.

Je ne suis pas certain, d'ailleurs, que tous ces « capitalistes » soient à rejeter de la Société de demain. Je pense même que plusieurs d'entre eux sont parfaitement valables, qu'ils feraient d'excellents commis, qu'ils défendraient avec autant de dévouement et de conscience les intérêts supérieurs de l'Etat qu'ils en mettent aujourd'hui à servir ceux de la Finance cosmopolite.

Car ce ne sont pas les hommes qui sont en cause, mais le système. Les « capitalistes » ne sont dangereux pour

---

1. La rétro-activité des lois, trouvaille géniale du Garde des Sceaux provisoire d'un gouvernement également provisoire, n'a pas fini de servir les petites vengeances des gens au pouvoir.

la Nation que parce qu'il n'y a plus d'Etat pour juguler le capitalisme.

Je conçois deux manières de gouverner un pays :

Le Pouvoir fait alliance avec le peuple pour contraindre les Grands à se plier aux disciplines de l'Etat. Cette politique fut celle des rois de France à l'égard de la Féodalité et de la Noblesse.

Ou bien, le Pouvoir fait alliance avec les Grands pour maintenir le peuple dans l'obéissance. C'est la politique pratiquée dans presque tous les pays de la Chrétienté par les Régimes qui se sont succédé depuis un siècle.

En France, le Pouvoir n'est plus l'allié, c'est-à-dire l'égal des Grands : il s'est incliné devant leur puissance. Ce suzerain s'est fait vassal. Il a abdiqué et s'est donné des maîtres.

GARDONS-NOUS *de tomber dans le piège de Marx et de confondre le capitalisme et la propriété. L'un n'est que la caricature de l'autre.*

« *Le Capitalisme, disait Edouard Drumont, ressemble à la Propriété comme l'œuvre d'un faussaire habile ressemble à une pièce authentique. L'un des parchemins est la vérité, l'autre est le mensonge ; ils sont non seulement différents, mais fondamentalement opposés ; ils sont le contraire et la négation l'un de l'autre.*

« *Le capitalisme ressemble à la propriété comme le sophisme ressemble au raisonnement, comme Caïn peut-être ressemblait à Abel.*

« *La Propriété est le* droit *à la possession d'une chose. La Possession séparée de ce* droit *a un air de famille avec la Propriété. Parfois on serait tenté de les confondre ; mais la première n'est en réalité qu'un fait matériel qui ne nous oblige aucunement au respect.*

« *Tout le monde conviendra que je suis propriétaire de ce que mon travail a produit, ou de ce qui m'a été donné en échange et comme équivalent de mon travail, que ce soit une maison, des meubles, de l'argent.*

« *Mais qu'un vol, une fraude, un dol, ait fait parvenir à mon détriment cette même chose en d'autres mains, cette possession constitue-t-elle pour le ravisseur un droit*

quelconque, sinon le droit d'être puni ? Peut-il arguer de la possession qui est son crime pour établir à son profit la propriété qui est un droit ? » [1]

La fortune de tout un peuple, raflée, retenue, gérée par quelques-uns, est devenue, grâce au système capitaliste basé sur la société anonyme, un instrument de domination.

Ce qui frappe, à notre époque, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, parfois scandaleuses, mais « l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

« Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut respirer.

« A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance ; et ceci, de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise économique ; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique ; le conflit se porte enfin sur le terrain international [2] *»*

Les conséquences de cet état de choses, vous les connaissez :

« L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique, et ceux d'ordre économique : telle, pour n'en citer qu'une d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir : lui qui devrait gouverner de haut comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, est tombé

---

1. Edouard DRUMONT : *La France Juive devant l'opinion.*
2. Encyclique *Quadragesimo Anno.*

au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt [1]. »

Selon le mot de Charles Maurras, le gouvernement de tous est devenu le gouvernement des richards :

« *Le mauvais baron médiéval avait vendu son âme au diable. L'Etat moderne a vendu ou loué son être et sa raison d'être aux banquiers* [2]. »

Restaurez la puissance de l'Etat, et l'Argent, qui est un mauvais maître, redeviendra le bon serviteur de jadis.

Il *se pourrait que certains faits, rapportés ici en toute bonne foi, aient été dénaturés. Je m'en excuse d'avance : auprès des lecteurs, s'ils me jugent au-dessous de la vérité, auprès des intéressés si je suis trop injuste.*

Faut-il ajouter que je n'associe pas dans une même réprobation tous les tenants du système capitaliste? Les uns le subissent, « jouent le jeu », sans l'aimer. Les autres font corps avec lui. Qui pourrait, sans être odieux, confondre le financier cosmopolite et l'industriel autochtone ?

« *Ils sont, diront les marxistes, des profiteurs de guerre, tous les deux.* »

J'en tombe d'accord, et je le montre, dans ces pages. Mais le fauteur de guerre ? Il faut bien admettre que le responsable d'une hécatombe comme celles que nous avons connues, au cours de ce demi-siècle, n'est pas celui qui en profite, mais bien celui qui la provoque. Il y a entre les deux, en admettant leur culpabilité, la différence que l'on fait, dans le code, entre le délinquant et le criminel.

« *Un financier international est moins lié à la nation qu'un capitaliste national* », *a dit Emmanuel Berl. Comment pourrait-on nier, par exemple, que le patrimoine d'un industriel français, investi dans ses usines de l'Est ou de la Région Parisienne, est infiniment plus exposé que « la fortune anonyme et vagabonde » d'un financier cosmopolite?*

Et si l'on tient compte de la valeur des individus, quelle commune mesure y a-t-il entre un chef d'entreprise aux

---

1. *Ibid.*
2. *L'Action française*, 12 octobre 1925.

responsabilités étendues, et un brasseur d'affaires, dont la fonction sociale consiste à prélever sur les dividendes de l'actionnaire et le travail de l'ouvrier une dîme d'autant plus excessive qu'aucun arbitre n'en fixe les normes? Il n'est pas possible de mettre sur le même plan le parasite et l'homme utile.

L'Etat fort de demain saura faire les distinctions nécessaires. S'appuyant sur les classes laborieuses et sur les classes moyennes, il limitera d'autant mieux les pouvoirs et l'appétit de celui-ci qu'il aura mis un frein à la voracité de celui-là.

DANS *un pays où la foi a quitté les cœurs, où l'enthousiasme le cède à l'indifférence et à l'ingratitude, où l'égoïsme et la soif de jouissance étouffent l'idéal, que peuvent espérer les hommes qui se dévouent pour le bien public? Vous me direz que le devoir commande et que la volonté de bien faire doit prévaloir sur la crainte de l'action stérile. C'est aussi ce que je pensais, il y a vingt-cinq ans, lorsque je rallumais le flambeau que les compagnons de Drumont avaient abandonné au souffle de la trahison.*

Et savez-vous ce que m'écrivait alors l'auteur de La Grande Peur des Bien-Pensants ?

Je vais vous le dire. Je vais recopier pour vous — et ce sera, en quelque sorte, ma conclusion — les dernières lignes d'un long message que Georges Bernanos adressait à son cadet de La Libre Parole :

« *Lorsqu'on a décidé d'accrocher une enseigne au-dessus de sa porte, il serait ridicule de ne pas tenir cette dernière ouverte. Entre qui veut, entre qui peut. On a beau prendre toutes les précautions, ceux qui viennent ne sont pas toujours ceux qu'on attendait. Il existe, m'affirme-t-on, un « Journal des Cocus ». Hé bien, je suis sûr que sa clientèle n'est pas uniquement composée de cocus. (Vous me direz que cet intéressant organe est peut-être, après tout, un bulletin très sérieux, financier ou diplomatique ? C'est possible, mais je ne saurais rien affirmer, car je ne l'ai jamais lu.) Il n'en reste pas moins, cher ami, qu'en reprenant le titre illustre choisi jadis par Drumont — le Drumont de l'époque triomphante, si éclatante et si brève — vous risquiez de voir accourir, entre beaucoup de*

compagnons fidèles, un certain nombre d'exemplaires d'une espèce classée depuis longtemps, celle des nigauds roublards qui, en achetant la Libre Parole, *se donnent à eux-mêmes l'illusion d'être libres, et d'avoir une parole. Remarquez qu'il y a toujours chez ces malheureux une part, bien émouvante quand même, de sincérité. Ils paient chez vous leur place, comme pour une course de taureaux, et regardent avec une curiosité non feinte — une délicieuse petite crispation du cœur — la porte du toril derrière laquelle ils essaient d'imaginer le monstre annoncé à l'extérieur. Mais dame, à la première apparition de la* Parole Libre *ça ne va plus. Ils trouvent que la barrière qui les sépare de l'animal est bien fragile, que la bête sent mauvais, et que ses génitoires ont de quoi faire réfléchir leurs épouses.... Alors ils fichent le camp, comme s'ils avaient le feu aux fesses.*

L'image me semble bonne et je ne lâche jamais tout de suite une image qui me semble bonne, c'est-à-dire capable de donner un moment, aux gens qui n'en ont pas l'habitude, l'envie de penser par eux-mêmes. Voilà cent ans et plus qu'on bat le rappel des « bons Français », des fameux « bons français » qui sont toujours à deux doigts de sauver la France. Attention! Rangez-vous! Gare là-dessous! Les bons Français vont descendre dans l'arène! Un homme de mon âge a entendu ça toute sa vie. Jadis, à l'époque des inventaires, la « Bonne France » s'appelait la France Chrétienne, la France des Croisés, la Fille aînée de l'Eglise. Chaque semaine, la Fille aînée de l'Eglise représentée par le Pèlerin *sous les traits d'une espèce de Jeanne d'Arc quinquagénaire armée d'une épée flamboyante, allait dire son fait au petit père Combes. Mais il ne l'a seulement jamais vue, le petit père Combes, il a crevé dans son lit, bien tranquille. A croire qu'elle avait fait comme Jacob, la Fille aînée de l'Eglise, qu'elle avait vendu son droit d'aînesse à un Juif, hypothèse d'ailleurs beaucoup plus pausible qu'elle n'en a l'air...*

Hé bien, je vais vous dire, moi, pourquoi les « bons Français » ne sont jamais descendus dans l'arène. C'est qu'ils ont toujours payé pour voir. Rien de moins, rien de plus. On a beau passer sa pauvre vie à ramasser dans le crottin juif, avec les doigts, les gros sous de cuivre qu'a dédaignés la tripe aristocratique de Rothschild, il y a tout de même des jours — au printemps particulièrement — où on se sent de l'âme.... Alors, comme le Théâtre

Français coûte cher, et qu'il joue d'ailleurs rarement Corneille, on aime mieux aller voir comment le journaliste se tirera d'affaire tout seul au nom et à la place des bons Français. Et si le dompteur est mangé, mon Dieu, ça n'a pas autrement d'importance, d'abord parce qu'on est sûr de lui trouver un remplaçant, et surtout — surtout — parce qu'on a payé justement pour le voir mangé. [1] »

Paris 1953-1955
H. C.

1. Lettre de Georges Bernanos à Henry Coston, 15 juin 1935.

CHAPITRE PREMIER

Naissance et tribulations de la féodalité financière

On sait, à vrai dire, peu de choses des systèmes financiers et bancaires du monde antique. Il est bien évident que les Phéniciens, par exemple, qui vivaient presque exclusivement de leur trafic commercial en Méditerranée, avaient une organisation bancaire assez satisfaisante.

Si les Egyptiens d'avant la conquête grecque paraissent avoir ignoré la banque, Babylone avait réglementé, dès l'an 1958 avant notre ère, le commerce de l'argent. M. A. Dauphin-Meunier fait état des grandes banques babyloniennes qui rayonnaient sur tout l'Orient méditerranéen [1].

C'est un Lydien nommé Gygès qui inventa la monnaie. Il eut l'idée de substituer aux lingots d'argent, utilisés alors dans les échanges, des fragments métalliques uniformes frappés d'une empreinte qui en garantissait officiellement la valeur. Crésus améliora le système de son prédécesseur : il fit frapper des petits lingots d'or et d'argent poinçonnés par l'Etat lydien et rattachés à l'étalon babylonien et à celui de Phocée. Ces *statères* — c'est le nom qu'on leur donnait — avaient cours sur tous les marchés du Proche-Orient.

La Grèce perfectionna la technique bancaire. La constitution de Solon, en autorisant le prêt à intérêt, favorisait le développement du commerce de l'argent. Les plaidoyers d'Isocrate et de Démosthène font mention de cette activité. Les prêteurs s'embusquaient jusque dans les Temples : c'est ainsi qu'Ephèse et Delphes servaient de comptoirs aux trafiquants et aux changeurs.

La banque grecque prospéra dans l'Egypte conquise. Simplifiant les problèmes qui se posaient au commerce,

---

1. A. Dauphin-Meunier : *Histoire de la Banque.*

elle facilitait leur solution et satisfaisait les besoins souvent complexes de l'économie du temps.

A ses débuts, Rome ignore la banque. Elle se passe d'autant mieux de ses services que la société romaine est alors purement agricole. Ce sont les conquêtes romaines qui contraindront la République à étayer ses opérations commerciales par un organisme financier puissant qui lui permettra de drainer dans ses coffres une partie des richesses de l'Univers.

Le banquier romain, entravé par les us et coutumes de l'Ancienne Rome, ne pratiqua guère que le prêt à intérêts usuraires.

A l'ancienne aristocratie paysanne se superposa alors une aristocratie de l'argent : celle des chevaliers. Sans doute, l'ordre équestre, comme son vieil adversaire, l'ordre sénatorial, ne sera doté d'une existence propre que par Auguste. Mais Auguste ne fera que régulariser une situation de fait créée depuis le XIe siècle. A l'origine, les chevaliers étaient ceux des citoyens capables de s'enrôler dans l'armée avec des chevaux achetés à leurs frais; cette élite aurait pu jouer un rôle politique dans l'Etat si l'aristocratie foncière représentée par le Sénat ne l'avait délibérément écartée du commandement en temps de guerre et des magistratures civiles en temps de paix. Les chevaliers se tournèrent vers les affaires. Ils se portèrent adjudicataires des marchés de travaux publics, de fournitures aux armées et aux flottes ; ils affermèrent les redevances des domaines de l'Etat. Comme soumissionnaires ou comme percepteurs, ils eurent la haute main sur le financement, l'administration et l'exploitation des *publica* sous toutes leurs formes. Ils se considérèrent bientôt comme un corps autonome, celui des *publicains*, d'où la boutade célèbre de Cicéron, en 70, dans les *Verrines* : « Chevaliers romains, autrement dit publicains » [1].

Ces *publicains* accumulèrent des fortunes considérables. Ils prêtaient à des intérêts qui nous paraissent monstrueux — cent, deux cents, parfois trois cents pour cent ! — et qui scandalisaient déjà l'opinion publique. L'Etat avait recours à eux, tout comme les collectivités publiques et les colonies conquises. Leurs entreprises assuraient le transfert des soldes des légions cantonnées aux frontières de l'Empire et, au besoin, en avançaient le montant au Trésor.

---

1. *Ibid.*

Les *argentarii*, installés sur le forum, étaient les changeurs de l'Empire. Leur rôle fut important, mais jamais leur puissance financière n'égala celle des *publicains* de la République.

Le cas du *publicain* Verrès, dont Cicéron a immortalisé les rapines, est resté célèbre. Ce financier-fonctionnaire rançonnait littéralement les collectivités dont il assumait la surveillance. Il percevait les impôts avec une brutalité et une rapacité incroyables et en distrayait la plus large part pour son enrichissement propre.

Verrès ne fut pas le seul concussionnaire de Rome. Caton et Brutus n'ont pas échappé à la contagion. L'absence d'organisation bancaire véritable permettait la concussion, favorisait l'usure. Le prêt à intérêts paraît bien avoir été l'une des grandes maladies dont souffrit le monde romain et qui précipitèrent sa ruine.

L'interdiction pure et simple du prêt à intérêts par la société chrétienne serait donc une réaction toute naturelle aux abus engendrés par l'usure.

Après la chute de l'Empire romain et la création de l'Empire d'Orient, qui coupe en deux le vieux monde, l'Europe occidentale se replie sur elle-même. C'est la fin du grand commerce et la disparition du crédit. L'économie, dans l'Empire de Charlemagne, demeurera une économie fermée. Les villes ne commerceront plus entre elles. Seuls, quelques ports méditerranéens maintiendront des contacts avec l'Orient.

Dès lors, et pour plusieurs siècles, les seuls manieurs d'argent seront Syriens ou Juifs.

Les Syriens étaient nombreux en Gaule. Grégoire de Tours rapporte que le roi Gontran, lorsqu'il fit son entrée à Orléans (585), avait été acclamé par la foule en latin « *et dans la langue des Syriens* ». Six ans plus tard, un banquier syrien aurait acheté à Clotaire II le siège épiscopal de Paris.

Mais à partir du IX^e^ siècle, et sans qu'on puisse en saisir le motif, les Syriens disparaissent complètement du royaume. Ils sont partout remplacés par d'autres orientaux, les Juifs, leurs concurrents directs.

Ceux-ci étaient fort répandus en Gaule et en Septimanie. Venus à la suite des Romains, ils s'adonnaient au change des monnaies et au prêt à la consommation.

Spécialistes du prêt sur gage et seuls à le pratiquer en Europe occidentale pendant plus de cinq siècles, les Juifs ont fixé les règles de ce prêt en s'inspirant à la fois des préceptes du Talmud et des nécessités de la pratique [1].

L'Eglise prohibait cette forme de prêt qui donnait naissance à l'usure. Mais les Juifs n'étaient pas gênés par cette interdiction et ils bénéficiaient souvent de la complicité tacite des autorités qui faisaient appel à leur bourse en cas de besoin.

Leurs vicissitudes furent cependant nombreuses. Drumont rappelle que les Burgondes et les Visigoths ont été parfois très durs pour eux. Clotaire II, qui vendait volontiers un siège épiscopal à un Syrien, leur retira le droit d'intenter une action contre ses sujets, et Dagobert II les expulsa de ses Etats.

Toujours réprimés dans leurs usures, ils reviennent toujours à la charge et dans le commencement de la période carolingienne nous les trouvons plus puissants que jamais. Charlemagne adjoint un Juif aux ambassadeurs qu'il envoie à Haroun-al-Raschild. Sous des monarques faibles comme Louis le Débonnaire, ils donnent carrière à leur nature envahissante. Alors, comme aujourd'hui, ils ne se contentent pas d'obtenir le libre exercice de leur culte, ils veulent que les autres se gênent pour qu'ils ne se soient pas gênés eux-mêmes ; ils font décréter que les marchés ne se tiendront pas le samedi ; ils réclament l'exemption des droits qui pèsent sur les autres commerçants.

Comme aujourd'hui, leur audace révolte chacun et l'archevêque de Lyon, Agobard, écrit son traité : *de Insolentia Judæorum*..

Alors comme aujourd'hui ils se faufilent dans le gouvernement. Sédécias a toute la confiance de Charles le Chauve qu'il empoisonne.

...Cette époque fut incontestablement pour Israël la plus brillante qu'il eût connue depuis la destruction du Temple.

Les Juifs de France atteignaient alors le chiffre de 800.000 qu'ils n'atteignent pas encore aujourd'hui chez nous. Ils étaient aussi riches qu'à l'heure actuelle et possédaient déjà la moitié de Paris. Partout des écoles prospéraient, partout des rabbins éminents attiraient à eux la foule. C'est Moïse de Coucy, Léon de Paris, Jacob do Corbeil, Eliezer de Beaugency, Samuel de Falaise, Simon de Joinvillo [2].

---

1. *Ibid.*
2. Edouard Drumont : *La France Juive*, Tome I, pp. 145-148

Malgré l'hostilité du monde chrétien, la puissance des manieurs d'argent israélites était immense.

« Au moyen-âge, a dit Michelet, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le Juif... Le Juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher ni denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache, c'est à lui qu'il faut s'adresser.

« Pendant le moyen-âge, poursuit l'historien, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'argent et le patient, pompant l'or d'en bas, et le rendant au roi par en haut avec laide grimace... Mais il leur en restait toujours quelque chose... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse ; affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant libres, ils sont maîtres ; de soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde.

« Pour que le pauvre homme s'adresse au Juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison, si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc, qui veut sa moëlle et son sang, et le Diable qui veut son âme, il prendra le Juif pour milieu » [1].

Durement traités par la plupart des souverains qu'agaçaient les plaintes de leurs sujets, les Juifs le furent plus encore par Philippe le Bel qui les expulsa en 1306 et confisqua leurs biens.

Faut-il croire, ainsi que Drumont le pensait, que les Templiers, qui furent les victimes du même monarque, avaient partie liée avec eux ? Les preuves manquent.

A n'en pas douter, les Templiers ont été les grands banquiers de leur époque. Aucune coutume, aucun édit, aucune animosité populaire ne gênait leur activité. Les murs épais de leurs commanderies inspiraient confiance aux déposants. La multiplicité de leurs châteaux facilitait le transfert du numéraire qu'on leur confiait. Sans leur formidable organisation, le financement des Croisades eût-il été possible ?

L'Europe était alors infestée de brigands qui attaquaient les convois et détroussaient les voyageurs. Les routes, peu sûres, posaient au transfert du numéraire un problème difficile à résoudre. L'Ordre faisait payer à ses clients la

---

1 Jules MICHELET : *Histoire de France*

double garantie de ses chevaliers et de ses forteresses. Loin de verser un intérêt pour les dépôts qu'on lui confiait, il exigeait un courtage assez élevé.

On connaît mal les opérations financières des Templiers. Elles furent assez vastes, principalement avec les Papes et les souverains de l'époque, qui payèrent les services rendus par des privilèges. Les Chevaliers se firent collecteurs d'impôts pour le compte de Philippe-Auguste, de Louis VIII, de Saint Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. De leur côté, Jean sans Peur et Henri III d'Angleterre eurent recours à leurs bons offices pour recueillir le produit des contributions publiques. Leur renommée de financiers était telle que des souverains choisirent souvent parmi eux leur ministre des Finances. Ainsi firent Jaime Ier d'Aragon et Charles Ier de Naples.

Leur puissance même causa leur perte. Philippe le Bel, inquiet de l'importance de l'Ordre, le fit interdire par le Pape Clément V. Puis il ordonna l'arrestation des dirigeants qu'il envoya périr sur le bûcher, après un procès qui aurait révélé leur infamie.

Si les opérations financières des Templiers restent obscures, celles des banquiers lombards nous sont mieux connues. Venus d'Italie (Lombardie et Piemont), ils s'installèrent en France, en Allemagne et en Angleterre à partir du XIIIe siècle.

L'origine de leur négoce remonte au XIe siècle, époque à laquelle Byzance accorda aux Vénitiens le droit d'installer des comptoirs dans les villes de l'Empire et les exempta de toute taxe. Les Vénitiens étaient ainsi devenus les maîtres du commerce *import-export* comme on dirait aujourd'hui, en Méditerranée. Après l'expulsion des Sarrazins de Sicile, Pise et Gênes, se joignant à Venise, ou la concurrençant, assurèrent la renaissance du commerce maritime. L'ère lombarde commençait. Désormais, et durant plusieurs siècles, le nom de Lombard sera synonyme de prêteur.

Les Lombards avaient été attirés en France par les Comtes de Champagne, vers 1212. La renommée qu'ils avaient acquise leur valut la confiance du roi de France . moyennant redevance, ils eurent le droit d'installer des *tables de prêts* — ceci au détriment des Juifs mal vus des populations. En contre-partie de certains privilèges, en particulier de l'exemption de la taille, des droits d'aubaine et

de mainmorte et des services de guet et d'ost, les Lombards jouaient auprès des souverains le rôle de banquiers du Trésor. Sous Philippe le Bel, un Lombard nommé Musciatto degli Franzesi, que l'on appelait Messire Mouche, dirigeait les Finances du royaume avec l'aide de son frère Biccio.

Les *Cahorsins*, marchands d'argent fort actifs dans le midi de la France, étaient-ils des Lombards ? On les a souvent confondus. Cahors fut, semble-t-il, une pépinière de grands banquiers qui opérèrent jusqu'en Angleterre. De là à donner le nom de *Cahorsins* aux manieurs d'argent de l'époque, et à prétendre qu'ils étaient originaires de la capitale du Quercy, il n'y eut qu'un pas, à vrai dire, trop vite franchi. Il est possible que Cahors ait été leur « port d'attache ». Mais il est également possible que ces usuriers, qui traitaient leurs affaires en italien, aient vu le jour à Cuorsa, petite ville piémontaise.

Quoi qu'il en soit, Lombards et Cahorsins constituaient, dans les villes où ils résidaient, une collectivité bien distincte, ayant ses chefs et ses représentants. Ils pratiquaient tous les genres de commerce, achetaient et revendaient des vins, des soieries, des objets d'art, des médicaments, changeaient les monnaies, prêtaient sur gage et sur hypothèque, collectaient les impôts. Leur réussite est devenue légendaire.

On vit, pendant la Croisade contre les Albigeois, le cahorsin Raymond de Salvagnac procurer des sommes considérables à Simon de Montfort qui lui abandonna, en échange, les dépouilles de la ville de Lavaur. Guy de Cahors dirigea la confection de la monnaie pour Philippe le Bel et Pierre de Cahors s'intéressa à celle du Poitou (xvi^e^ *siècle*, Charles VI accorda le privilège de s'établir dans la capitale champenoise à trois Lombards qui connurent bientôt une prospérité exceptionnelle. Le Lombard Jacques Jean (de la famille du Chancelier de France, Philippe de Jean, et du Cardinal Gaucelin de Jean, sous le pontificat de Jean XXII) fut longtemps le maître de la ville de Provins.

En général, le banquier lombard pratiquait le prêt aux particuliers à des taux usuraires. A Asnières, l'intérêt atteignait 25 %, à Nîmes et à Beaucaire, 50 %, parfois 100 %. Le taux n'était jamais inférieur à 23 %.

Rusés et cupides, ils courbaient l'échine quand leurs rapines suscitaient des mouvements de colère, assurés de reprendre leur influence et de poursuivre leur négoce une

fois l'orage passé. Louis XI les fit chasser par ses baillis, et le duc de Brabant, qui leur avait permis le commerce de l'argent, leur retira ce droit après en avoir obtenu la permission du Saint-Siège.

Ils n'en furent pas moins, pendant fort longtemps, les agents zélés des Papes. C'est eux qui acheminaient les fonds du *Denier de Saint Pierre* vers Rome après avoir converti les monnaies nationales en ducats et en sequins. A ce titre, ils bénéficiaient de la haute protection papale. Grégoire IX et Innocent IV n'hésitèrent pas à lancer l'interdit contre les villes de Provins, de Troyes et de Bar pour contraindre les Comtes de Champagne et leurs sujets à s'acquitter des dettes contractées auprès des prêteurs italiens.

C'est Philippe le Bel qui mit fin à l'activité financière des Lombards en même temps qu'à celle des Templiers et des Juifs. Il expulsa les uns [1] et emprisonna les autres, s'emparant au passage de tout ce qu'il pouvait saisir de leurs biens. Ces mesures draconiennes lui étaient dictées par de pressants besoins d'argent et par le souci de raffermir son autorité en détruisant les états qui tentaient de se former dans l'Etat. Son geste, condamné par les historiens officiels de la République, fut si cruellement ressenti par les intéressés que, de nos jours encore, dans certaines cérémonies maçonniques, le nom de Philippe le Bel reste voué aux gémonies.

---

1 L'expulsion des Juifs du royaume fut confirmée le 17 septembre 1394 par Charles VI.

II

Financiers de jadis

Jacques Cœur est le premier financier que mentionne l'Histoire de France. Il naquit à la fin du XIVe siècle, dans cette bonne ville de Bourges qui sera, plus tard, la capitale du royaume de Charles VII. Il appartenait à une famille de boutiquiers aisés qui lui firent épouser, en 1413, la fille du prévôt de Bourges. C'est à son beau-père, élu du Berry, et à sa belle-mère, fille d'un maître de monnaies, que Jacques Cœur dut ses premiers appuis. Il s'associa vers 1427 avec le Rouennais Ravaut le Danois et avec le Berrichon Pierre Godard pour la frappe de la monnaie à Bourges et à Saint-Pourçain. Peu après, les associés convaincus de faux-monnayage, furent condamnés à une lourde amende. Cet incident n'eut pas d'autres conséquences.

Quand Charles VII s'installa à Bourges, Jacques Cœur s'introduisit à la Cour et réussit à se faire remarquer par le roi. Il obtint bientôt la maîtrise de la monnaie à Bourges (1435) et à Paris (1436). L'année suivante, le roi en faisait son grand argentier. L'habile homme sut se faire valoir et parvint à mettre un peu d'ordre dans la frappe de la monnaie royale discréditée par des altérations successives. Il fit fermer la plupart des ateliers privés, imposa une fabrication uniforme aux ateliers royaux et remplaça toutes les anciennes unités par la *livre* et le *sol* dont la valeur fut très exactement fixée.

Bien que son traitement fût modique (les 4 ou 5.000 livres qu'il recevait ne font guère plus de 20.000 francs or) Jacques Cœur était l'homme le plus riche de son temps. Profitant de sa situation à la Cour et de la confiance du roi, il s'emplit les poches avec autant de célérité que de discrétion. Son faste écrasait les princes les plus puissants. Le grand Argentier possédait plus de trente

châtelleries et seigneuries, des mines, des manufactures de draps et des hôtels somptueux à Paris, à Bourges et à Montpellier. Le roi, les seigneurs, les évêques faisaient appel à sa bourse et lui empruntaient de grosses sommes.

Après quelques tentatives malheureuses, il parvint à établir des relations commerciales régulières avec l'Orient. Par l'intermédiaire de son comptoir de Marseille, situé hors du royaume de France — la Provence était alors un état indépendant — il trafiquait sur les métaux et sur les monnaies, achetait ici de l'or, là de l'argent, et revendait avec une « marge » importante aux pays qui en manquaient. Chez les Musulmans, par exemple, l'argent valait plus qu'en France par rapport à l'or. En exportant de l'argent et en important de l'or, Jacques Cœur réalisait donc de coquets bénéfices.

Aidé financièrement par le roi, qui subventionnait la construction de ses bâtiments, Jacques Cœur avait sa propre flotte, laquelle compta jusqu'à sept galères et des dizaines de barques et de chalands. Ses navires, battant pavillon royal, livraient du drap, des toiles, des armes et des métaux aux ports du Levant et en rapportaient des tapis, des fourrures, des épices, des parfums et des étoffes de soie.

« *Figure de transition entre les marchands d'argent du Moyen-âge et les banquiers des temps modernes* », Jacques Cœur fut le premier financier qui pressentit l'importance de l'industrie dans la vie économique. Il investit ses capitaux dans une manufacture de drap de soie à Florence, dans des entreprises de teinturerie à Montpellier, dans des mines de cuivre, d'argent et de plomb dans le Lyonnais. Bien avant certains de nos « patrons-sociaux », il avait compris que l'on obtient un rendement meilleur du personnel lorsque celui-ci est assuré du nécessaire et ne redoute plus les mauvais coups du sort. Pour ses mineurs, il avait édifié des logements à proximité de leur lieu de travail. Un chirurgien soignait les accidentés et un vaste domaine agricole fournissait la nourriture aux ouvriers.

L'étoile de Jacques Cœur ne cesse de monter. En 1440, le grand Argentier est anobli ; deux ans plus tard, il fait partie du Conseil du Roi ; en 1449, il entre dans Rouen délivré aux côtés du roi. Son frère est évêque de Luçon, et son fils archevêque de Bourges à vingt et un ans. Il a

la confiance du roi et le Souverain Pontife l'utilise pour des missions diplomatiques de confiance.

La mort subite d'Agnès Sorel marque le début de la chute de Jacques Cœur. Les mauvaises langues insinuent que la favorite de Charles VII a été empoisonnée. Jacques Cœur est soupçonné. Le roi, qui méprise ces ragots, refuse de lui retirer confiance. Mais l'accusation se précise. Des témoignages, des preuves sont paraît-il rassemblés : le financier est finalement arrêté le 31 Juillet 1451, et ses biens sont saisis. Une partie du trésor de Jacques Cœur sera utilisée pour la conquête de l'Aquitaine.

Au procès qui suivit, l'accusé fut convaincu de livraison d'esclaves chrétiens et d'armes aux infidèles, d'exportation de métaux précieux et de fausses pièces de monnaie à l'effigie du roi. On tenta de lui faire avouer sa participation au prétendu empoisonnement d'Agnès Sorel. Bien qu'il se fût prévalu de « lettres de tonsure » pour relever de la juridiction ecclésiastique, et malgré l'intervention personnelle du Pape, le tribunal condamna Jacques Cœur à l'amende honorable, au bannissement et à un versement de 400.000 écus. Plutôt que de payer cette somme considérable, qu'il ne possèdait sans doute plus, le financier préféra rester en prison. Il y aurait trouvé la mort si de mystérieuses complicités n'avaient favorisé son évasion. Réfugié à Rome, il eut en Calixte III un nouveau et puissant protecteur qui lui confia la direction d'une expédition navale contre les Turcs. Ceux-ci venaient de s'emparer de Constantinople, mais Jacques Cœur mourut avant d'avoir pu leur arracher la capitale de l'ancien empire byzantin (1456).

Ce financier rapace et génial avait ses homologues en Italie : les Medicis, et en Allemagne : les Fugger. Les premiers durent principalement leur prospérité à la protection du Saint-Siège ; l'expansion prodigieuse des seconds fut favorisée par leur situation auprès des Habsbourgs.

Banquier des Papes Jean XXIII et Martin V, Jean de Medicis, de Florence, dirigea tous les mouvements de fonds qui eurent lieu pendant le Concile de Constance, de 1414 à 1418. Son fils Cosme connut les mêmes faveurs pontificales pendant le Concile de Bâle en 1431. Les Médicis furent aussi, à plusieurs reprises, les banquiers des souverains d'Europe. Laurent le Magnifique, arrière-petit-fils

de Jean Médicis, donna à sa banque un éclat légendaire. Mais il semble bien avoir sacrifié la conduite de ses opérations financières à la grande politique. On le voit, en effet, participant à presque toutes les intrigues internationales de son temps. Il soutient le roi d'Angleterre, Edouard VI, qui est vaincu par Warwick en 1470, et Charles le Téméraire, qui trouve la mort devant Nancy, en 1472. Il se fait des ennemis nombreux et puissants dont il doit bientôt subir les assauts. Louis XI fait saisir ses navires et met en difficulté sa succursale de Lyon. Le pape Sixte IV le démet de ses fonctions de banquier de la Curie romaine et fomente une guerre contre lui et contre Florence. Une conjuration faillit lui coûter la vie : ses ennemis assassinent son frère dans la cathédrale, durant la messe, et le manquent de justesse. Même la protection du nouveau pape Innocent VIII ne lui redonnera pas la puissance qui avait été la sienne vingt années auparavant. Deux ans après la mort de Laurent, la domination économique et la suprématie politique des Medicis sombrèrent dans la tempête qu'avaient provoquée les folles combinaisons du « magnifique » et trop entreprenant florentin.

Le nom de Medicis survivra cependant à la décadence de la maison : deux Médicis occuperont le trône de Saint-Pierre et deux autres, s'alliant aux Valois et aux Bourbons, seront les souveraines du « plus beau royaume après celui du Ciel ».

Plus discrets, infiniment plus circonspects, ne se mêlant guère aux intrigues politiques, se cantonnant volontairement dans la sphère qui leur est propre, celle du commerce de l'argent, les Fugger ont occupé dans l'empire de Charles-Quint et de Philippe II une place considérable.

La famille Fugger avait une origine assez modeste. Le fondateur de la maison, Hans Fugger, était le fils d'un tisserand de Grabent. Installé à Ausgbourg en 1367, il s'y livra au commerce tout en continuant le métier que son père lui avait appris. Il épousa la fille du bourgmestre et développa considérablement ses affaires commerciales. Lorsqu'il mourut en 1409, il laissait un héritage de 3.000 florins, l'équivalent de 250.000 francs-or.

Son fils Jacob, maître de la corporation des tisserands d'Augsbourg, se consacra au commerce des épices et à la manufacture des vêtements de laine et de soie. Ayant épousé la fille du maître des monnaies d'Augsbourg, il

fut amené à s'occuper des mines du Tyrol où son beau-père avait des intérêts.

Mort en 1469, Jacob Fugger laissa cinq fils : Ulrich, Georges, Pierre, Marc et Jacob. Ces deux derniers entrèrent au couvent, tandis que les trois premiers s'associèrent pour exploiter la maison héritée de leur père. Mais quand Pierre mourut, Jacob, jetant le froc aux orties [1], prit la place de son frère.

Les Fugger nouèrent des relations financières avec les Habsbourg et avec le Pape. Ce dernier les chargea de collecter en Allemagne et dans les pays scandinaves les sommes dues à la Curie romaine.

En 1502, d'un commun accord, ils convinrent que leurs fortunes — estimées alors à 53.000 florins (35 millions de francs-or) — resteraient dans la maison. Les héritiers mâles auraient seuls droit aux biens légués, les filles se contentant d'une dot. Cette convention en assurant l'indivision de la fortune des Fugger, devait favoriser le développement de la Maison.

Quand Ulrich Fugger mourut en 1510, Jacob fut le véritable chef de la banque. Formé à l'école italienne, il connaissait la technique des opérations bancaires, perfectionnée par les Florentins et les Vénitiens. Sa maison figure, avec les Welser, parmi les principaux agents financiers des Papes. Elle possédait une agence à Rome pour faciliter les transferts.

Banquiers des Habsbourgs, les Fugger participèrent à toutes les grandes opérations financières de l'Empire. On voit Jacob réunir en six semaines et prêter à Maximilien les 170.000 ducats promis par la Ligue de Cambrai. Dix ans plus tard, en 1519, il fournit les fonds nécessaires à l'achat des voix des Electeurs qui élevèrent au trône impérial le neveu de Maximilien. Ces grands personnages n'acceptèrent de donner leur voix à Charles-Quint, que contre billets garantis par la banque Fugger. Jacob Fugger pouvait donc se targuer d'avoir fait un Empereur, et écrire à Charles-Quint, en 1523 :

« Il est connu et évident que Votre Majesté n'aurait pas obtenu la couronne romaine sans moi » [2].

La ligne politique de Jacob Fugger était simple : il

1. N'ayant que quatorze ans, il n'avait encore prononcé aucun vœu
2. A. Dauphin-Meunier : *Histoire de la Banque.*

prêtait de l'argent aux pouvoirs publics dans de bonnes conditions ; en retour, ceux-ci lui concédaient des mines et lui accordaient des faveurs et des privilèges. Il se peut que l'activité bancaire proprement dite des Fugger n'ait jamais été très rémunératrice, mais les services financiers que rendait leur banque étaient payés par des facilités permettant aux astucieux banquiers-commerçants d'établir à leur profit toute une série de monopoles. Les mines de cuivre et d'argent du Tyrol et de Hongrie, celles de mercure d'Almaden et d'argent de Guadalcanal, d'immenses territoires au Venezuela, étaient la rançon des pouvoirs publics pour l'aide financière que les Fugger ne cessaient de leur apporter. Ceux-ci devinrent bientôt les maîtres des métaux en Europe.

L'exploitation des mines intéressait particulièrement les Fugger. D'abord parce que la mine appartenait à l'Etat qui la concédait, tandis que les autres matières premières pouvaient appartenir à des particuliers et susciter des concurrences, donc rendre tout monopole impossible. Ensuite, parce que l'exploitation de la mine était assurée, à l'époque, par des condamnés, main d'œuvre que la puissance publique fournissait. Enfin, grand consommateur de métaux, pour la fabrication de ses armes et pour la frappe de sa monnaie, le souverain — c'est-à-dire l'Etat — était un client tout désigné pour les exploitants-banquiers qui lui avançaient, bien souvent, les fonds nécessaires à ses achats. Cercle vicieux qui mettait pratiquement le monarque à la merci des Fugger. Charles-Quint et Philippe II, obligés des banquiers, seront amenés non seulement à concéder de nouvelles mines, mais encore à accepter les prix assez élevés qui leur étaient faits.

A la mort de Jacob Fugger, en 1526, l'inventaire dressé fit ressortir un avoir de 2.021.200 florins. C'est un neveu, Antoine Fugger, qui prit la direction des affaires. Il finança la guerre de Philippe II contre la France et contre les Turcs. Fidèles au Pape et aux Habsbourgs, les Fugger prirent partie contre les Protestants.

Ils étaient déjà les banquiers du Saint-Siège lorsque, en 1510, la frappe de la monnaie papale leur fut confiée. Ils eurent en outre la responsabilité de la collecte des impôts de la curie et l'un de leurs envoyés accompagnait le fameux Tetzel, lors de ses tournées en Allemagne. La moitié des sommes ainsi recueillies pour la vente des indulgences allait à Léon X (un Medicis !) ; l'autre moitié restait entre les mains des Fugger. On comprend, dès lors, qu'il

leur était difficile de ne pas considérer Luther comme un empêcheur de danser en rond.

Antoine Fugger se spécialisa dans les opérations financières : il fut, principalement, le banquier de Philippe II. Les revers que le souverain espagnol subit dans sa lutte contre la France éprouvaient cruellement le banquier. Pour faire face aux engagements souscrits, Antoine dût emprunter à son tour, à tel point que les engagements de sa maison doublèrent en dix ans, pour atteindre un million et demi de florins en 1536. Ils s'élèveront à deux millions en 1546. La situation de la banque resta solide puisqu'elle possédait pour 2.700.000 florins de créances sur l'Espagne et sur Anvers, mais elle était à la merci d'un mauvais coup du sort.

C'est de Philippe II que celui-ci lui vint. Ruiné par des guerres malheureuses et, sans doute aussi, las de l'ingérence des Fugger dans les affaires de l'Etat depuis plus d'un siècle, le souverain fit saisir deux navires chargés de métaux précieux [1] que les Fugger attendaient à Anvers. Antoine fut contraint de demander un moratoire pour ses paiements. Dès lors, la maison déclina. Elle ne traita plus d'opérations nouvelles, abandonnant la place à ses concurrents d'Italie et d'Espagne. Elle survécut jusqu'au XVII[e] siècle, mais n'eut plus aucun rôle important dans l'économie de l'Occident.

Banquiers du Saint-Empire, le sort des Fugger était lié à celui de leur souverain. Ils atteignirent le maximun de leur prospérité quand Charles-Quint fut au faîte de sa puissance. Mais quand l'Empire, divisé, s'effrita, la banque connut, elle aussi, la décadence. Premier exemple historique de l'inéluctable corrélation de la politique et de la finance.

Le décret de Valladolid (Juin 1557), par lequel Philippe II suspendait ses paiements et interdisait l'exportation de l'or espagnol, avait provoqué la ruine des Fugger. La crise financière qui s'ensuivit frappa cruellement la bourse d'Anvers. Plusieurs banques firent faillite. Les commerçants durent proroger leurs paiements. La révolte des Pays-Bas et une nouvelle banqueroute espagnole, quelques lustres plus tard, sonna le glas de la place flamande.

---

1. Dont 570.000 ducats d'or.

Centre important du trafic international, Anvers servait d'étape aux navires venus du nord de l'Europe ou s'y rendant. Par Anvers, se transportaient à destination des Amériques, via Cadix et Lisbonne, les textiles des Pays-Bas et d'Allemagne, les marchandises scandinaves et moscovites. A Anvers se concentrait, pour être redistribués dans toute l'Europe, l'or recueilli par les Portugais sur la côte occidentale d'Afrique et par les Espagnols au Mexique et au Pérou, et l'argent des mines péruviennes du Potosi, qui en produisaient 300.000 kilos par an [1]. Anvers était le siège de nombreuses succursales de banques allemandes, espagnoles, portugaises, italiennes et anglaises. C'était en outre le grand marché des assurances maritimes.

Ruinée par les mesures de Philippe II, Anvers fut abandonnée par les banquiers allemands et italiens.

C'est alors qu'Amsterdam prit de l'importance. Elle allait bientôt devenir le premier marché financier de l'Occident, grâce à *l'Amsterdamsche Wisselbank*.

« La Banque d'Amsterdam, écrit M. Dauphin-Meunier, naquit de la persistance de l'anarchie monétaire dans les Pays-Bas et en Europe. Par suite des envois d'Espagne, où depuis 1648 les Hollandais occupaient une place prééminente dans le commerce des métaux précieux, circulaient en abondance aux Pays-Bas les pièces d'or et d'argent les plus variées. Pour ajouter à la confusion, chaque province néerlandaise avait sa frappe de monnaie. De même en Europe, il n'était si petit Etat qui ne prétendit à la frappe des espèces destinées à circuler sur son territoire. Les villes libres d'Allemagne, les cités italiennes, les principautés enclavées dans l'Empire ou dans les royaumes occidentaux avaient leur système monétaire particulier. En France même, ce n'est qu'à partir de 1715 que les empreintes locales qui avaient continué à se produire concurremment avec le numéraire frappé par la Couronne, disparaîtront pour faire place à la seule monnaie émise par des hôtels royaux.

« En outre, en raison de la production surabondante de l'argent, le rapport entre les deux métaux précieux ne cessait de varier » [2].

L'Amsterdamsche Wisselbank fut établie en 1609, sous la garantie et le contrôle de la ville dont elle portait le nom. Elle recevait en dépôt des espèces et des lingots de métal précieux, et en créditant les déposants sur ses livres. Ceux-

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*
2. *Ibid.*

ci recevaient des récépissés qui se négociaient en bourse et dont les cours suivaient les variations de la valeur des métaux qui en étaient la contre-partie. Les clients de la banque payaient une commission de compte.

La prospérité de la Banque d'Amsterdam ne fit que croître jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Les guerres de la Révolution et de l'Empire lui portèrent un coup très rude. Elle disparut en 1819, remplacée par la Banque Néerlandaise.

Sur le modèle de la Banque d'Amsterdam, une banque de dépôts et de virement fut créée à Hambourg, puis à Nuremberg. Venise aussi eut sa banque, placée sous le contrôle et la garantie du Sénat. Aux déposants, elle délivrait un récépissé payable à vue et au porteur. Elle fut ainsi la première à vulgariser une nouvelle forme de monnaie, la monnaie de papier.

En Angleterre, avant 1640, il n'y avait pour ainsi dire aucune banque nationale. Les Princes avaient recours aux banquiers étrangers. Les marchands anglais effectuaient leurs opérations de change par l'intermédiaire de « Fraternités » qui les groupaient. Leurs avoirs métalliques étaient déposés à la Tour de Londres.

En 1640, le roi Charles Ier, à court d'argent, fit saisir les 130.000 livres en lingots que la Tour conservait. Il ne consentit à les rendre que contre une souscription des déposants à un emprunt de 40.000 livres. Devenus méfiants, les marchands de la Cité confièrent désormais leurs lingots aux orfèvres, qui acceptèrent ces dépôts à vue et délivrèrent des certificats en coupures appelés *goldsmiths notes*, ou billets d'orfèvres, que les porteurs prirent l'habitude de remettre en paiement à leurs fournisseurs. Un jour, le Parlement accepta ces *goldsmiths notes* en paiement de certaines taxes. Dès lors, ces reçus eurent cours légal et furent considérés comme des billets de banque.

Le gouvernement eut bien souvent recours aux orfèvres. Charles II leur emprunta jusqu'à 1.300.000 livres, à un taux d'intérêt qui atteignit parfois 30 %. Ruiné par la guerre de Hollande, le souverain suspendit ses paiements en 1672. Les banquiers-orfèvres durent déposer leur bilan. C'est alors qu'un gentilhomme écossais, William Patterson, eut l'idée d'une Banque d'Angleterre dont il soumit le plan au Parlement. Celui-ci l'adopta. En 1694, par un bill, le *Tonnage Act* autorisait la fondation d'une banque d'émission sous la raison sociale qu'elle conserva : *The*

Governor and Company of the Bank of England. Son capital social, 1.200.00 livres, fut entièrement souscrit par le public. La Société dut s'engager à prêter la totalité de ses fonds à l'Etat, celui-ci s'engageant, en retour, à lui payer 8 % d'intérêt et 4.000 livres pour frais d'administration, soit au total 100.000 livres. Aucun monopole d'émission ne lui était accordé. Ses statuts l'autorisaient à recevoir des dépôts, à émettre des billets au porteur, à faire valoir ses ressources propres et à emprunter. La Banque d'Angleterre, première Banque d'émission moderne, émettait de véritables billets de banque et liait l'émission à l'escompte des effets de commerce.

En 1696, la Banque — dont tout le capital était prêté à l'Etat — fut dans l'incapacité de rembourser à vue ses billets. Une augmentation de capital était nécessaire : elle fut autorisée par l'Act de 1697, qui raffermit sa puissance en assimilant la contrefaçon des billets au crime de félonie et en interdisant à toute société de plus de six personnes de faire concurrence à la Banque en émettant des billets à vue.

Ces privilèges firent pratiquement de la Banque d'Angleterre une véritable institution nationale. La Charte de 1892 et l'Act de 1928 n'ont fait que consolider sa situation.

III

Speculateurs et banqueroutiers

Jusqu'au XVI^e^ siècle, les manieurs d'argent restent dans le sillage des Grands, un peu comme les requins suivent les navires. Ils rendent service aux pouvoirs publics et en reçoivent des privilèges et des concessions. Le crédit du financier est lié à celui du souverain qu'il sert, ou plutôt son propre crédit n'est fait que du crédit du Prince dont il est le banquier. Que son auguste client se ruine, ou qu'il lui retire sa confiance, ou encore qu'il se brouille avec lui, et c'est l'effondrement de ses affaires. Jacques Cœur, les Medicis, les Fugger en ont fait la cruelle expérience.

Le pouvoir est alors le plus fort. Il sait (et peut) résister aux féodaux, grands seigneurs ou banquiers. Les souverains ne tiennent pas leur couronne d'une compétition, ou s'il leur arrive d'être élus par une assemblée, ils sont, de par leur naissance, au-dessus de ceux auxquels ils doivent leur ascension. Fugger a pu exercer une véritable dictature économique dans l'Empire de Charles-Quint, élu Empereur grâce à ses subsides ; il n'a jamais fait sa loi à l'Autorité politique. La couronne composait parfois avec les manieurs d'argent ; elle échappait toujours à leur domination.

Au dix-septième siècle, le crédit des souverains est souvent inexistant. On ne veut plus prêter au roi. On sait, par expérience, que celui-ci rend difficilement — ou pas du tout — les sommes qu'on lui prête. « *L'Etat, c'est moi* », dit Louis XIV et les finances de l'un, confondues avec le trésor de l'autre, sont fort mal en point. On n'a pas encore organisé le système fiscal qui fera l'émerveillement de nos contemporains. Au lieu de demander à l'impôt les ressources qui lui sont nécessaires, l'Etat monar-

chique le demande aux prêteurs. S'il n'en trouve pas, il est littéralement étranglé.

Il ne parvient à en trouver que si un banquier, connu et jouissant d'une bonne réputation, offre sa garantie ou se charge de recueillir les fonds. On fait confiance au crédit du banquier, pas à celui du roi. Le crédit royal est quasiment mort. C'est le crédit personnel de Samuel Bernard (et d'un certain nombre de banquiers privés semblables à lui : Hoggers, Legendre, Crozat, Anisson) qui renforce le crédit de l'Etat.

Le rôle de banquier, jadis utile et efficace, devient dès lors indispensable, déterminant. Aussi ne s'étonne-t-on pas de voir Colbert entretenir avec Samuel Bernard une correspondance volumineuse, ou Louis XIV faire personnellement les honneurs de Marly au fameux financier.

Samuel Bernard, que l'on dit aujourd'hui d'origine protestante, était-il israélite comme l'a prétendu Voltaire ? [1] Edouard Drumont pensait qu'il était d'origine juive encore que converti au christianisme. Un document découvert dans les archives administratives et cité dans un ouvrage paru à Londres, en 1781, montre que les contemporains de Samuel Bernard étaient fixés sur ses origines. Nous lisons en effet, dans la « *liste des gens d'affaires qui ont été taxés* » :

Extrait du sommier manuscrit du Procureur général de la Commission, pour le recouvrement des taxes de la C. de J. : le Juif Samuel Bernard : 4.000.000 [2].

Comprenant que le succès de ses affaires repose entièrement sur son crédit, Samuel Bernard cherche avant tout à inspirer confiance aux personnes qui possèdent. Ainsi, non seulement trouve-t-il aisément les fonds dont il a besoin, mais les emprunte-t-il à un taux très avantageux. Dangeau rapporte qu'il réussit la prouesse de trouver, pour le roi, un million en or et dix millions en argent, dans un délai de vingt-quatre heures. Il lui arrivait de consentir des taux de 6 % quand les autres ban-

1. Dans une lettre à Helvétius, Voltaire écrivait : « *J'aimerais mieux que le Parlement me fît justice de la banqueroute de Samuel Bernard, Juif, fils de Juif, surintendant de la Maison de la Reine, maître des requêtes, riche de neuf millions et banqueroutier.* »

2. *Vie privée de Louis XV*, à Londres, chez John Peter Lyton (1781) T. I, p. 169

quiers exigeaient 10 %. Mais, bien souvent, ses prêts se faisaient moyennant 35, 40 et même 50 % d'intérêt.

Ses contemporains le considéraient comme le Crésus de leur époque :

« Samuel Bernard, écrit Dangeau, est présentement le plus grand banquier de l'Europe ».

Saint-Simon le confirme dans ses Mémoires :

« C'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus gros et le plus assuré commerce de l'argent. Il sentait ses forces, il voulait des ménagements proportionnés et les contrôleurs généraux qui avaient bien plus souvent affaire à lui qu'il n'avait d'eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grandes ».

Samuel Bernard tirait partie, on le devine, des relations qu'il entretenait avec les ministres du roi. Il savait profiter des informations dont ceux-ci étaient les premiers détenteurs. Il n'en faisait pas toujours un usage très... régulier.

On raconte, par exemple, que pour placer dans le public 30 millions de billets de la Caisse des Emprunts, il usa d'une supercherie qui lui vaudrait, dans un état policé, les attentions particulières de la Section financière du Parquet.

Ayant rédigé un prospectus d'émission, il se le fit voler par son valet de chambre, qui s'en alla le vendre à un groupe de spéculateurs. Convaincus que Samuel Bernard se réservait pour lui seul une magnifique opération, les agioteurs s'empressèrent de souscrire. Ils s'arrachèrent les billets de la Caisse des Emprunts au-dessus du pair. En quelques jours le cours des billets monta de 50 %. Profitant de la hausse, Samuel vendit tous les titres qu'il possédait. Il réalisait ainsi des gains considérables, sur lesquels il ristourna plusieurs millions au Trésor royal. Quand on découvrit le pot aux roses, les billets baissèrent, et les gogos perdirent des sommes importantes. Un peu plus tard, Samuel Bernard fit mieux : il feignit la faillite. Sa déconfiture provoqua des pertes évaluées à trente millions, rien que pour la ville de Lyon. Ses biens ayant été mis en vente, il les racheta lui-même en sous-main et à vil prix. Et l'on vit le banquier reparaître, plus riche qu'avant.

Sa fortune considérable, la faveur royale, la confiance dont il jouissait dans la société européenne, incitèrent les plus grandes familles à rechercher l'alliance de ses descendants. On affirme que les Clermont-Tonnerre, les Cossé-Brissac et les Lamoignon auraient redoré leur blason grâce à l'héritage de Samuel Bernard évalué à 45 millions de livres.

Marié en secondes noces, nous dit Drumont, avec Mlle Pauline Félicité de Saint-Chamans,

« il en eut une fille, Bonne Félicité, qui, le 22 septembre 1743, épousa Mathieu-François Molé, seigneur de Champlâtreux. Le comte Molé, qui fut chargé par Napoléon Ier de diriger les délibérations du Grand Sanhédrin de 1807, était donc un descendant de Samuel Bernard » [1].

Les quatorze dernières années du règne de Louis XV avaient vu les dépenses s'élever à 2 milliards 870 millions. Les recettes ne dépassaient pas 880 millions. C'est donc deux milliards de livres que l'Etat avait dû emprunter.

A la mort du Roi-Soleil, la dette immédiatement exigible était énorme. De nos jours, le Gouvernement ne s'en inquièterait guère : la planche à billets et de nouvelles taxes lui fourniraient de quoi payer.

Mais le Conseil de Régence, institué par le testament de Louis XIV, ne connaissait pas les subtilités des dirigeants de la IVe République ; les dettes l'effrayèrent.

Le duc de Saint-Simon, enclin aux solutions radicales, suggéra qu'on fît banqueroute. Après tout, disait-il, les créanciers du Roi sont des financiers ou des roturiers enrichis aux dépens du souverain et de ses sujets : il vaut mieux ruiner ces gens-là que le pays tout entier.

« Cet avis, écrit René Trintzius [2], fut repoussé avec plus de vigueur encore par le Régent que par ses conseillers ».

Les liens qui ont uni, de tout temps, les Orléans aux manieurs d'argent rendaient impossible toute action de ce genre [3]. La situation financière devint si mauvaise que

---

1. Edouard Drumont : *La France Juive*, tome I.
2. René Trintzius : *John Law et la naissance du dirigisme.*
3. « Les d'Orléans, écrit Edouard Drumont dans *La France Juive*, ont toujours accordé à l'argent une importance excessive. *Avoir* pour eux

le parlement de Paris s'insurgea, bientôt suivi des parlements de Rouen, de Bordeaux, d'Aix et de Reims. Des émeutes éclatèrent. Le sang coula en plusieurs endroits. Le trésor ne savait plus à quel saint se vouer.

C'est alors qu'apparut John Law [2]. A vrai dire, il avait déjà fait parler de lui ; il possédait à Paris une maison de banque prospère doublée d'une compagnie maritime et coloniale. On le disait issu d'une très ancienne famille. L'un de ses ancêtres aurait été Robert Law, un personnage considérable d'Ecosse sous le règne d'Alexandre III au XIIIe siècle. Le Robert Law qui reçut des mains de Robert III d'Ecosse d'importants domaines pour services rendus, et l'Archevêque de Glascow, Jacques Law, appartenaient, assurait-on, à la même famille.

Le père de John Law était orfèvre à Edimbourg. Ayant acheté en 1683 les terres de Lauriston et Randleston, il avait pris le titre de Baron de Lauriston. La mère de John, Jeanne Campbell, descendait, disait-on, d'une des branches de la maison ducale d'Argyll. Mais cette parenté a été contestée. Il est probable que Mrs Law mère n'était que la fille d'un marchand d'Edimbourg qui possédait des biens dans le Comté d'Ayr, en Ecosse.

Ces titres, dont l'authenticité paraît douteuse, impressionnèrent cependant les contemporains de Law. Ce qui explique les succès que son entreprise obtint au début.

Après bien des aventures, Law était arrivé en France en 1708. Il fréquentait les tripots et jouait gros jeu.

Le duc d'Orléans, qui le rencontra plusieurs fois, aurait été séduit par ses manières de grand seigneur. Aussi prêta-t-il l'oreille aux propos que notre Ecossais lui tint sur la manière de remédier aux difficultés financières de

---

est comme un complément, comme une prolongation d'*être*... Pour le Comte de Paris et les siens, le fait de posséder beaucoup constitue un mérite et c'est sous l'influence de ces idées qu'une famille fermement chrétienne en est arrivée à donner au pays le spectacle démoralisant de la Maison de France vivant sur un pied d'intimité avec la Maison de Rothschild. » L'actuel Comte de Paris ne semble pas mieux inspiré que son grand-père. *La Libre Parole* a révélé, en 1935, que le commanditaire de son *Courrier Royal* avait été le banquier Edouard-Raphaël Worms, et « l'équipée d'Alger », huit ans plus tard, confirma, hélas ! ce penchant excessif pour ce que Mgr Jouin appelait « la Judéo-maçonnerie ».

1. R. Trintzius, déjà cité, précise que le nom de Law s'écrivait Laws en Ecosse et qu'il se prononçait Lass, d'où l'orthographe phonétique de Lasse adoptée dans les premiers documents français le concernant.

l'Etat. Le Prince en fit part à Desmarets, chargé des finances royales, qui cherchait le moyen de rétablir le crédit public. Les conversations qu'il eut avec Law convainquirent Desmarets de l'habileté de Law en matière de finances. Mais les relations furent brusquement interrompues, le lieutenant de police ayant ordonné à l'aventurier de quitter Paris sans délai. « *Il en savait trop aux jeux qu'il avait introduits dans cette capitale* », disait-il.

Law revint à Paris après la mort de Louis XIV. Il y apportait toute sa fortune, 1.500.000 livres gagnées dans le jeu et les spéculations. On le vit reparaître au Palais-Royal et reconquérir rapidement la confiance qu'il avait inspirée au duc d'Orléans lors de son premier séjour.

Il fonda tout d'abord une banque privée, autorisée par lettres patentes du 2 mai 1716, puis, en août 1717, la Compagnie du Commerce d'Occident, dont la banque souscrivit le capital. Cette nouvelle entreprise obtint le privilège exclusif du commerce avec la Louisiane. Un peu plus tard, elle reçut le monopole du commerce avec les Amériques, les Indes, la Chine et l'Afrique et fut cette « Compagnie des Indes » au destin si brillant et si tragique.

Tout semble sourire à l'Ecossais. Le 4 Décembre 1718, un édit transforme la Banque privée en Banque Royale. Law devient un personnage officiel. Le capital initial est remboursé aux actionnaires. La banque, qui escomptait les effets de commerce et recevait en dépôt l'argent des particuliers, émet aussi des billets remboursables au porteur et à vue, en écus du poids et au titre de la date de la fondation. La circulation s'élèvera progressivement à 2.696.400.000 francs, chiffre fabuleux pour l'époque.

On essaie bien d'endiguer ce flot, de ramener la circulation fiduciaire à un milliard en réduisant de moitié la valeur des espèces, mais la confiance a fui. La panique s'en mêle, et le billet n'a bientôt plus cours.

Le 10 octobre 1720, la sentence de mort est prononcée contre la Banque :

« Considérant que les billets qui ont encore cours dans le commerce y sont néanmoins tombés dans un tel discrédit qu'ils n'y ont plus de valeur comme espèces... Sa Majesté a jugé nécessaire de rétablir le payement en espèces... Les billets de banque ne pourront, à compter du 1er novembre prochain, être donnés en payement, pour quelque cause et prétexte que ce soit ».

Si, par milliers, des imprudents se trouvaient irrémédiablement ruinés [1], les accapareurs, eux, en avaient profité pour entasser des quantités considérables de marchandises. La rumeur publique accusait le Duc d'Orléans de spéculer sur la disette. Ce ne fut évidemment pas contre lui que furent lancés les limiers. Des perquisitions firent découvrir un coupable, insuffisamment protégé, le Duc de La Force, qui passait pour avoir soutenu Law. Quant à l'aventurier, il s'était enfui, sous un déguisement, à Bruxelles. Il mourut à Venise, dix ans plus tard.

Les conséquences de cette aventure gardèrent longtemps les Français éloignés de manipulations monétaires. La méfiance qu'inspirèrent dès lors les financiers fit que pendant plus d'un demi-siècle aucun d'eux ne se hasarda dans des spéculations de cette envergure.

Les manieurs d'argent prirent leur revanche en 1789. A la faveur du grand mouvement qui jeta bas le trône de Saint Louis, ils établirent sur les ruines de l'ancienne France une domination d'autant plus ignominieuse qu'elle était exercée, au nom du peuple français, par des hommes le plus souvent étrangers à ses traditions, à ses coutumes et à sa foi.

1. Le 16 décembre 1720, on trouva dans une maison, un homme pendu, sa femme et ses trois enfants égorgés et, sur une table, six sous en monnaie métallique et 200.000 livres en billets de banque.

IV

Une révolution qui rapporte...

« Les bougres de malins ont eu l'air de se mettre à la tête de la Révolution, disant que c'était la Liberté qu'ils défendaient, tandis que c'était leur or. »

(Hebert, *Le Père Duchesne*, n° 14, 20 janvier 1791.)

Les manuels scolaires ont une singulière façon d'enseigner aux petits Français l'histoire de leur pays. Si l'on s'en tenait aux affirmations de leurs auteurs, on pourrait croire que la Révolution française fut le mouvement spontané de tout un peuple s'insurgeant contre la tyrannie d'un seul.

Les travaux de Gustave Bord, d'Augustin Cochin et de Gaston Martin [1] ont montré que le grand mouvement de 89 n'était pas né, en une nuit, comme un champignon sous un arbre. Loin d'être spontanée, la Révolution fut minutieusement organisée par ces sociétés de pensée qui répandaient, dans la bourgeoisie et la noblesse, les idées et les mots d'ordre d'une maçonnerie fortement organisée.

Ne tenir compte que du facteur maçonnique serait cependant tomber dans un travers regrettable. Les maçons n'étaient pas les seuls à comploter la fin du Régime absolu et la mort de Louis XVI. Les financiers, entre autres, étaient tout aussi acharnés à la déchéance d'un pouvoir dont la vigilance contrariait leurs plans. L'organisation de la France d'alors, sa législation et ses cou-

---

1. Gustave Bord : *La Franc-Maçonnerie en France, des origines à 1815* (1908) ; Augustin Cochin : *Les sociétés de pensée et la révolution en Bretagne* (1924) ; Gaston Martin : *La Franc-Maçonnerie française et la préparation de la Révolution de 1789* (1926) auxquels on peut ajouter l'étude de Bernard Fay : *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle au XVIIIe siècle* (1936).

tumes ne favorisaient pas leurs affaires. La Monarchie, plus encore que le monarque, s'opposait au développement d'un système qui consiste principalement à faire passer dans le coffre du financier ce qui se trouve dans le bas de laine de l'épargnant.

Quel historien, — en dehors d'Albert Mathiez, qui eut la curiosité de rechercher les causes de la fameuse journée le 14 juillet 1789, — s'est inquiété du rôle joué par les manieurs d'argent dans une révolution répondant si bien à leurs intérêts ?

Et pourtant, les témoignages ne manquaient pas, qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est le Comte de Custine qui déclarait, au lendemain de la prise de la Bastille :

« L'Assemblée, qui a détruit tous les genres d'aristocratie, fléchira-t-elle contre celle des capitalistes, ces cosmopolites qui ne connaissent de patrie que celle où ils peuvent accumuler des richesses ? » [1].

C'est Rivarol qui affirmait que

« soixante mille capitalistes et la fourmilière des agioteurs ont décidé la Révolution » [2].

Anatole France lui-même, dont le républicanisme n'a jamais été mis en doute, écrivit un jour :

« Un des bienfaits de la Révolution est d'avoir livré la France aux hommes d'argent qui, depuis cent ans, la dévorent » [3].

La part prise par les manieurs d'argent dans le mouvement de 89 n'a donc pas échappé à tout le monde. Si l'on en fait peu de cas, peut-être est-ce à dessein, pour ne pas avoir à avouer que ce soi-disant soulèvement des masses n'était, en fin de compte, qu'un épisode plus violent de la lutte séculaire de l'Usure contre la Couronne.

Dans un ouvrage fort documenté, M. A. Dauphin-Meunier [4], ancien chargé de cours à l'Université de Toulouse, nous assure que « la Révolution ne surprit pas les Banquiers ».

---

1. Comte de Custine, 25-9-1790, *Moniteur*, Tome V, p. 741.
2. « Mémoires ».
3. « Le Lys rouge ».
4. *La Banque à travers les âges*, Paris, 1937, Tome II, p. 1.

« Dans une large mesure même, poursuit-il, elle répondit à leurs aspirations, à leurs intérêts (...). De 1789 à 1799, les banquiers, s'accommodant aux nouvelles mœurs, poursuivront leurs opérations avec un succès et une facilité qu'ils n'avaient pas toujours connus sous l'Ancien Régime. L'Assemblée Constituante, qui fit de la bourgeoisie la première classe sociale, les privilégiera. C'est eux, par exemple, qui financeront le remboursement des offices militaires et judiciaires et qui dirigeront les premières spéculations sur les assignats. La Constitution les rangera parmi les citoyens actifs, « vrais actionnaires de la Grande Entreprise sociale » suivant l'expression de Sieyès ».

Bref, la Révolution — malgré l'intermède sanglant de la Terreur, qui coûta aussi la vie à quelques agioteurs trop avides ou peu influents — fut une excellente affaire pour les financiers.

Voyons maintenant comment les choses se sont passées.

Depuis de longues années, Paris était dominé par un banquier, Jacques Necker, qui était parvenu à endetter le Roi et qui, progressivement, l'avait contraint à souscrire à ses volontés.

Débarqué à Paris sans un liard en poche [1], Necker avait, en quelques années, acquis une fortune équivalant à la possession de plusieurs provinces. Grâce aux services d'argent qu'il rendait aux hommes de lettres et aux grands seigneurs, grâce aussi au salon que tenait sa femme et que fréquentaient Buffon, Marmontel, Morellet, Diderot, La Harpe et des ambassadeurs, son influence était devenue considérable. Nommé Directeur général du Trésor Royal en 1777, puis renvoyé en 1781 à la suite de la publication jugée intempestive de son célèbre « Compte rendu », il était revenu aux affaires en 1788, en qualité de Directeur général des Finances avec entrée au Conseil, en réalité comme Premier ministre. Sa gestion avait été fortement critiquée, ce qui expliquait en partie sa disgrâce des années 1781-1788, mais il bénéficiait de l'appui d'une fraction importante de l'opinion publique, trompée par les libelles que répandaient des stipendiées de sa fille, Mme de Staël.

Le triste état des finances du royaume était-il imputable aux seules dépenses extravagantes de la Cour ? C'est ce que les pamphlétaires d'alors ont affirmé, mais cette accusation ne résiste pas à un examen sérieux. En fait, le

1. Son père était un répétiteur besogneux de Genève, dont la famille venait d'Angleterre. Quand le fils vint à Paris chercher fortune, il ne possédait que l'habit qu'il avait sur le dos.

Roi avait perdu le contrôle de ses ressources, et chacune des mesures prises pour remédier au déficit constant n'était qu'expédient sans lendemain.

Pour bien comprendre la situation dans laquelle se débattait ce souverain débonnaire, bientôt dépassé par les événements, il convient de se souvenir que, selon les principes chrétiens sur lesquels reposait la civilisation européenne, la Terre et ses fruits appartiennent à Dieu. Les Monarques de la Chrétienté n'étaient, en quelque sorte, que les délégués du Très-Haut sur la planète, chargés de veiller à ce que chacun de leurs sujets reçût une part équitable des biens de ce monde. « *Donnez-nous notre pain quotidien!* ». La noblesse formait le cadre du système monarchique. En échange des services qu'elle rendait à l'Etat, elle jouissait de certains privilèges qui étaient le prix de sa fidélité au trône. Le Roi et son peuple formait un tout que la foi commune en Dieu cimentait depuis des siècles. C'était la monarchie de droit divin.

L'un des privilèges de la noblesse était de ne point payer d'impôts. Cette exemption datait de l'époque où les Seigneurs devaient fournir des hommes d'armes pour le service du roi. Si l'obligation avait disparu avec la création des armées régulières, le privilège, lui, n'avait pas été aboli. Le roi se trouvait donc dans un cercle vicieux : il devait faire face aux dépenses militaires de l'Etat (lesquelles avaient été très lourdes pendant la guerre de l'Indépendance américaine) et il ne pouvait pas les récupérer sur les propriétaires des terres qui, à cette époque, étaient les détenteurs de la richesse véritable du pays.

Les tentatives faites par l'autorité royale pour modifier cet état de choses se heurtaient à l'opposition résolue des nobles qui, pour mener grand train à la Cour, avaient souvent hypothéqué leurs terres et leurs récoltes. Aidée par les prêteurs, la Noblesse défiait la couronne et contraignait celle-ci à faire appel à ses usuriers pour faire face aux obligations de l'Etat. Pour payer les intérêts des sommes prêtées, le Roi était dans l'obligation de pressurer chaque année davantage ses sujets *taillables et corvéables à merci*.

Devant cette situation, Louis XVI se décida à convoquer les Etats-Généraux. Lorsque ceux-ci se réunirent le 5 mai 1789, les caisses du Trésor étaient vides. Le Pouvoir escomptait que les représentants des trois Ordres lui fourniraient les moyens de restaurer les finances du pays. C'était leur demander plus qu'ils ne comptaient donner

Ils passèrent leurs premières séances en palabres. Leurs discussions interminables indisposèrent le public. Les porteurs de valeurs s'alarmèrent :

« L'inquiétude est générale, note à cette époque un agent observateur dans son rapport au Ministre des Affaires Etrangères. Les effets publics baissent journellement, on craint une banqueroute. C'est au point que le paiement des billets de la Caisse d'Escompte se fait avec beaucoup de difficultés » [1].

C'est alors que la manœuvre des financiers apparaît en pleine lumière. L'Usure prend ouvertement parti pour le banquier étranger, dont Louis XVI a eu l'imprudence de faire un Grand Argentier. Elle se dresse contre le souverain qui menace de congédier Necker.

« C'était au pays de décider entre le roi et le banquier, écrit l'Ecossais R. Mac Nair Wilson dans un livre lucide que l'économiste Robert Aron a préfacé [2]. Mais, comme d'habitude, Necker avait placé tous les atouts en sa main. Le monde ne comprit pas que des cartes étaient truquées. Il vit en Necker seulement le ministre harassé, travaillant nuit et jour à la tâche ingrate de mettre de l'ordre dans les finances du roi et s'efforçant de son mieux à rapprocher le peuple du trône. C'est cette version qui a été enregistrée par l'Histoire, et le portrait qui est le plus généralement accepté. L'homme véritable était tout autre. C'était un grand gaillard, dont la figure lisse s'agrémentait d'un long nez et de petits yeux gourmands ; il était fat, persuadé de son exceptionnelle valeur, certain que ses voies étaient celles de la Providence. Necker avait décidé que les Etats-Généraux seraient à sa dévotion et non à celle du roi. Il subventionna un grand nombre de candidats, qu'il soutenait dans sa presse et, généralement, ses hommes furent élus. Il introduisit ainsi la fraude dans la constitution de ces assises et se servit des Etats-Généraux comme d'une façade pour ses intérêts, les intérêts de cette Puissance d'argent qui ne connaît pas de patrie, dont les promesses constituent l'unique avoir et dont le but est l'esclavage et la dégradation de l'homme..: ».

Le 17 juin, le Tiers-Etat, où la Finance compte tant d'associés, se déclare constitué en Assemblée Nationale.

« Passant aux actes, celle-ci décide la perception provisoire des impôts jusqu'au jour de sa séparation, se réservant le droit

---

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*, p. 3.
2. R. Mc Nair Wilson : *La belle Tallien, ambassadrice de la Finance Internationale* (The Gipzy, queen of Paris). Trad. par A. de la Falaise: Préf. de Robert Aron, Paris, 1939.

d'en voler de nouveaux : aussi longtemps que les représentants du peuple siégeraient à Versailles, on pourrait donc être sûr de voir l'argent rentrer dans les caisses publiques ; les créanciers de l'Etat retrouvaient la certitude d'être payés. Cet habile décret, qui interdisait au gouvernement la dissolution prématurée de l'Assemblée, conciliait à celle-ci la faveur des rentiers. Les épargnants allaient se détacher définitivement de la royauté et placer tous leurs espoirs dans la bourgeoisie révolutionnaire, elle-même soutenue par le capitalisme international. Celui-ci avait son mot à dire dans le débat : d'importants capitaux étrangers se trouvaient engagés à l'intérieur du royaume. La haute finance cosmopolite se souciait fort peu du sort de la liberté française ; elle entendait, par contre, se procurer les sûretés indispensables que la monarchie se révélait de plus en plus incapable de lui consentir. Les gros bourgeois et les innombrables avocats qui étaient sensés représenter le Tiers-Etat se montraient beaucoup plus compréhensifs en affaires, et Necker, avec lequel ils s'identifiaient, paraissait être l'homme par excellence qui saurait assurer aux capitaux investis la sécurité et la rentabilité » [1].

Louis XVI annule les décisions de l'Assemblée. Financiers et agioteurs réagissent.

Necker, leur porte-parole, se rend chez le Roi et lui annonce que « toutes les caisses étaient fermées à Paris », que « la ville entière était prête à se soulever » et que « les directeurs de la Caisse d'Escompte venaient d'arriver à Versailles pour déclarer qu'ils ne répondent plus de rien et que leur établissement est menacé de tous les dangers ».

Ce chantage, devenu classique aujourd'hui, ne paraît pas impressionner le Roi. Louis XVI maintient ses positions. 25.000 hommes de troupe sont rassemblés autour de Versailles. Il ne s'agit pas seulement de protéger le château et ses augustes hôtes, mais aussi de garder l'or déposé dans les coffres de la Caisse d'Escompte que des éléments troubles convoiteraient.

Le Maréchal de Broglie, ministre de la guerre, écrit au Baron de Besenval, commandant des troupes de l'intérieur :

« Si les avis qui vous ont été donnés de l'entreprise que la populace doit, dit-on, former aujourd'hui sur la Caisse d'Escompte et sur le Trésor Royal se réalisent, le roi approuve que vous rassembliez toutes les forces sur lesquelles vous pouvez compter pour défendre et garantir le Trésor Royal et la Caisse d'Escompte, et

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*, p. 4.

que vous vous borniez à la défense de ces deux postes dont vous sentez toute l'importance et qui méritent qu'on s'en occupe uniquement dans ce moment où, malheureusement, on n'est pas en état de parer à tout [1] ».

Voilà qui ne fait pas l'affaire des financiers. Ils sont bien résolus à ne pas permettre que l'on attente à ce qui leur assure la puissance nécessaire : l'or. Leurs amis de l'Assemblée Nationale exigent le renvoi des troupes mercenaires et proposent la constitution d'une milice bourgeoise chargée de veiller sur les Banques et sur le Trésor de la Monarchie.

Le Roi n'accepte pas cette revendication. A l'heure où les cadres vermoulus de la vieille monarchie semblent devoir s'effondrer sous les coups de ses ennemis séculaires, l'époux malhabile de Marie-Antoinette se souviendrait-il des leçons de Philippe le Bel ? Il dit : *non!* aux puissances d'argent, et il chasse Necker.

La riposte ne se fait point attendre. Bailly nous dit, dans ses mémoires, qu'aussitôt que la nouvelle parvint à Paris (12 juillet),

« les agents de change s'assemblèrent pour délibérer sur les suites du coup que cet événement allait porter au commerce et aux finances. Ils décidèrent que, pour éviter de mettre à découvert un discrédit total de tous les effets (c'est-à-dire de toutes les valeurs), la Bourse serait fermée lundi ; ils dépêchèrent l'un d'eux, M. Madimer, à Versailles, pour avoir des nouvelles et connaître l'état des choses » [2].

En un jour, les billets de la Caisse d'Escompte, la Banque de France de ce temps-là, perdent 100 livres (ils tombent de 4.265 livres à 4.165). Le constituant Lofficial note en ces termes la consternation des porteurs de rentes :

« Ils ne voyaient que la banqueroute royale et la perte de leur fortune certaine, la majeure partie des Parisiens ayant tout leur avoir sur le trésor royal ».

Le bruit court que le même Conseil qui avait décidé le renvoi de Necker est résolu à faire banqueroute, et l'Assemblée Nationale elle-même, où les amis et les obligés des financiers sont si nombreux, vise expressément la *banqueroute* dans son fameux décret du 13 juillet.

---

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*, p. 5.
2. Jean-Sylvain Bailly : *Mémoires d'un témoin de la Révolution.*

Rivarol, dont les *Mémoires* demeurent un document de premier ordre sur les événements qui marquèrent l'époque, affirme que certains banquiers, en particulier Boscary, président de la Caisse d'Escompte, auraient largement facilité la rebellion qui se préparait. Si l'on en croit M. Dauphin-Meunier,

« aucune preuve matérielle des subsides fournis par tel ou tel banquier aux représentants de la bourgeoisie parisienne, à la veille du 14 juillet, ne peut être invoquée, mais il apparaît certain que l'idée d'une manifestation révolutionnaire avait été accueillie dans ce milieu avec faveur » [1].

Albert Mathiez, historien de la Révolution française, dont les sentiments républicains ne peuvent être suspectés, apporte des précisions sur la participation des financiers et des agioteurs aux émeutes qui aboutirent à la prise de la Bastille.

Ses recherches dans les archives du temps lui ont permis d'établir que le banquier Etienne Delessert, fondateur de la première Compagnie d'assurances contre l'Incendie, prit une part active au mouvement révolutionnaire.

Dans un document qu'il a découvert, il appert que le dit banquier adressait le 19 floréal an II au Comité de Sûreté générale un mémoire où il est précisé

« que le 14 Juillet 1789, toute sa maison, enfants, commis et domestiques, s'armèrent pour la défense de la Révolution, et furent aux Invalides prendre des armes, jusqu'à un de ses fils, âgé alors de seize ans qui, quoique boiteux et blessé à la jambe, y fut tête nue...

« que le jour de la prise de la Bastille, sa maison était un atelier d'armes où l'on fondait des balles, dans la vue de se joindre aux citoyens de sa section qui voulaient repousser les satellites du despotisme qui conspiroient au Champs de Mars ;

« qu'il fournit au citoyen Courbet, traiteur, son voisin, pendant plusieurs jours, les provisions qu'il avoit chez lui pour l'aider à nourrir le bataillon de Saint-Eustache, qui casernoit chez ledit Courbet ;

« qu'il a avancé, lui et le citoyen Prévoteau (autre banquier), pendant plus d'un mois, le numéraire nécessaire pour payer la solde de ce bataillon ; comme il peut le justifier par les quittances du sergent-major ;

« que, au moins dix personnes de chez lui n'ont pas cessé de faire régulièrement le service dans la garde nationale ;

---

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*, p. 7.

« qu'il étoit tellement reconnu par sa section, alors de Saint-Eustache, pour un bon patriote, qu'elle l'élut un de ses représentants à la Commune de 1789 à 1790... ».

Une série de certificats et de pièces authentiques accompagnent ce mémoire [1].

Le cas de Delessert et de Prévoteau, souligne Albert Mathiez, ne fut pas isolé. L'agent de change Nicolas Coindre, détenu à Saint-Lazare, écrit de même :

« Dès l'assemblée des Etats-Généraux du ci-devant Dauphiné, j'écrivais à quelques-uns des membres desdits Etats que j'engageais de la manière la plus forte à soutenir les droits sacrés du peuple ; le 21 juin 1789, je fus sur le point d'être arrêté pour avoir sifflé le tyran, au moment où il sortit de la salle des Etats-Généraux. Le 14 juillet, j'allai avec le peuple assiéger la Bastille, nous y prîmes l'épée du major que nous apportâmes en triomphe à notre district ; les jours suivants, j'étais avec beaucoup d'autres citoyens sur le chemin de Versailles, occupé à arrêter tous ceux qui nous paraissaient suspects et qui étaient conduits sous bonne escorte à la Maison commune. Je ne m'occupais que de la chose publique et cependant ma femme était expirante ; je la perdis, le 19 juillet. J'envoyai douze fusils et un drapeau à mes frères d'armes du canton d'Avenières, district de la Tour-du-Pin, département de l'Isère, où j'ai quelques propriétés. Je fus nommé par le même district député à la Fédération du 14 juillet 1790... ».

Quant à Boscary, que cite Rivarol, voici quel fut son rôle :

« Electeur en 1789, secrétaire de l'assemblée électorale pendant le temps qu'elle fut substituée à ce qu'on appelait alors les Echevins, secrétaire de la première commune provisoire, nommé capitaine de la seconde compagnie, lors de la première formation de la garde nationale, confirmé dans cette place en 1790, lorsque les 60 districts de Paris furent fondus en 48 sections et que la garde nationale fut conservée en 60 bataillons, les fonctions qu'il a remplies dès les premiers instants de la Révolution, qu'il n'a dues qu'à la confiance de ses concitoyens, annoncent assez que, dès les premiers moments de notre régénération, ses sentiments ont été très prononcés en faveur de notre sublime révolution ».

L'associé de Boscary, Chol, se vantera, dans son interrogatoire du 27 prairial an II, qu'il fit partie de la première patrouille qui ait parcouru son quartier, le 14 juillet [2].

---

1. *L'Ecole et la Vie*, 2e année, n° 3, 5 octobre 1918.
2. *Ibid.*

On cite aussi le cas du banquier lyonnais Fulchiron, qui participa aux manifestations du Palais-Royal et dont l'associé Givet, présent à ses côtés, fut « emballé » par la police. Nous pourrions multiplier les exemples. Ceux-là doivent suffire. Faut-il ajouter que ces manieurs d'argent furent membres du Club des Jacobins [1] ?

Le rôle de la finance dans l'insurrection qui jeta bas l'Ancien Régime fut déterminant : « *Un gouvernement a fort affaire quand il a contre lui l'Argent* » dit Albert Mathiez.

De la tribune de la Convention, Cambon pouvait donc s'écrier, sans crainte de démenti : *La Grande Révolution a atteint tout le monde, excepté les financiers... Cette race dévorante est pire encore que sous l'ancien régime* [2]. »

1. Jean Drault, qui étudia le rôle des Israélites dans la Révolution française, affirme que l'usurier Cerfbeer aurait été convaincu, quelques années plus tard, d'avoir soudoyé les bandes de la Commune pour terroriser la Constituante (cf. *L'Œuvre française*, n° 24, 24 mai 1917, p. 23).

2. Maurice Garçon : *Témoignage de notre Temps*, n° 5, février 1931.

V

Le sabre, auxiliaire de l'or

Sous la Convention, les agioteurs et les financiers avaient, comme on dit vulgairement, « perdu les pédales ». Après avoir lancé la lourde machine révolutionnaire, ils s'étaient montrés impuissants à l'arrêter. La guillotine que l'on avait dressée pour d'autres têtes faillit bien trancher les leurs. Aussi, le danger passé, les retrouve-t-on dans les avenues du pouvoir, bien décidés à en finir avec cette populace qui les a tant effrayés.

Avec le Directoire, les financiers prennent leur revanche Ils occupent les postes-clés et accaparent fonctions et mandats.

« La députation, écrit Barras, regardée jusqu'alors comme un poste d'honneur, n'était plus recherchée avec les sentiments qui avaient mené aux premières assemblées. La députation était briguée aujourd'hui comme une situation avantageuse pour parvenir à la fortune plutôt qu'à la gloire. A mesure que s'affaiblissaient les idées morales de la Révolution, elles faisaient place aux idées matérielles. On disait déjà que le siècle était positif » [1].

Profitant de leur situation dans les assemblées parlementaires ou départementales, les financiers et les hommes d'affaires accaparèrent les marchés de fournitures de l'Etat, firent modifier en leur faveur les lois et les décrets, imposèrent aux Cinq Cents l'abrogation de la loi du 17 Germinal an II qui mettait obstacle à leurs affaires.

Les guerres du Directoire permirent aux financiers, redevenus maîtres de l'Etat, d'exploiter les conquêtes que faisaient nos généraux. Ceux-ci, véritables percepteurs du Gouvernement de la République, rançonnaient littérale-

---

1. Barras : *Mémoires*, T. II, p. 351.

ment les villes et les provinces occupées, raflaient aux vaincus bijoux, vaisselle et œuvres d'art, expédiaient à Paris le produit de leurs razzias. Le futur Napoléon ne fut pas le moins zélé de ces généraux-percepteurs.

Tandis que corrompus et corrupteurs se partageaient à Paris les dépouilles des conquis, les hommes qui défendaient leur patrie sur les champs de bataille manquaient souvent du nécessaire. L'un des plus avides des fournisseurs de l'Armée s'appelait Ouvrard. Ce financier, qui se piquait de bonnes manières, était non seulement un financier retors, c'était aussi un commerçant malhonnête. Il envoyait aux troupes des souliers aux semelles de carton, des uniformes en mauvais drap ; des vivres et du fourrage avariés. et des « munitions qui, l'après les témoignages des soldats, faisaient plus de victimes dans leurs rangs que dans ceux de l'ennemi [1]. »

Si un général protestait, il était promptement mis en demi-solde. Aussi, rares étaient les récriminations officiellement formulées. Le mécontentement de l'armée à l'endroit des *pourris* du Directoire devait faciliter, bientôt, la tâche de Bonaparte qui rêvait de chasser tout ce joli monde à grands coups de sabre.

En 1799, le Directoire était à court d'argent. Ouvrard ne voulait plus fournir à crédit, même des marchandises de mauvaise qualité. Il craignait de ne jamais pouvoir se faire rembourser, tant le crédit de l'Etat était bas. Ce que voyant, le gouvernement annonça des mesures imminentes contre ceux qui avaient spéculé. Les financiers prirent peur et comprirent qu'il fallait, sans plus attendre, changer de gouvernement. Ils cherchèrent un sabre. Le banquier Perregaux se souvint qu'un certain jour de Vendemiaire an IV, un jeune général avait fort bien défendu la République. Ce qu'il avait fait *pour*, il pouvait le faire *contre*. Ce général était précisément le chef de son gendre Marmont. On lui expédia un émissaire en Egypte, où il guerroyait contre les Turcs. C'est ainsi qu'un certain Bourbaki s'en vint informer Bonaparte que « deux millions, recueillis en prévision d'un coup d'Etat, étaient à sa disposition [2]. »

Plantant là Kléber et ses soldats, le vainqueur des Pyramides accourut à Paris où l'attendaient, anxieux, les banquiers Le Couteulx de Canteleu et Perregaux.

---

1. R. Mc Nair Wilson : *op. cit.* p. 145.
2. A. Dauphin-Meunier : *La Banque à travers les âges*, tome II, p. 71

« Les Cinq-Cents se hâtèrent d'élire, comme président, Lucien Bonaparte. Depuis floréal (avril 1799), Le Couteulx était lui-même président de l'administration du département de la Seine. On acheta la complicité de Lemercier, président du Conseil des Anciens. Le général Marmont, gendre de Perrégaux et aide de camp de Bonaparte, rallia à la cause des conjurés le général de Jubé, commandant de la garde directoriale. Jubé retint prisonniers au Luxembourg deux des Directeurs à la sûreté desquels il était commis.

« Nommé commandant des troupes de Paris, Bonaparte emmena les deux assemblées parlementaires au château de Saint-Cloud et, sous prétexte de sauver la République, il l'étrangla.

« Le 19 brumaire (11 novembre 1799), Bonaparte devenait Premier Consul » [1].

Le coup d'Etat faisait de lui le maître de la situation. L'explosion de joie qui salua sa prise de pouvoir indiquait que l'entreprise ne serait pas sans lendemain.

Reconnaissant envers ceux qui l'avaient aidé à satisfaire ses ambitions, le Premier Consul envoya quelques semaines plus tard ses commanditaires siéger au Sénat. Il fit mieux : il leur livra une Banque, celle de la France.

« Le 10 janvier 1800, écrit Francis Delaisi, accompagné de Mallet, l'aîné [2], banquier genevois, de Périer ; de Grenoble [3] de Lecouteulx-Canteleu, ami de Sieyès, de Perrée, de Bordeaux et du notaire Mautort, il (Perrégaux) soumettait au ministre des Finances les statuts d'une nouvelle société financière désignée sous le nom de *Banque de France*. Elle devait être une banque de réserves faisant l'escompte des effets à trois signatures et à trois mois d'échéance au plus. Son seul privilège serait de recevoir en compte courant les fonds du Trésor Public. Néanmoins, elle resterait une banque privée, administrée par des Régents, élus par les 200 plus gros actionnaires, nommant eux-mêmes leur président.

« Le Premier Consul accepta. Le 18 janvier 1800, il figura lui-même en tête de la première liste de souscription avec Joseph, son frère ; Murat, son beau-frère ; Hortense de Beauharnais, sa belle-fille, et ses aides de camp Duroc, Bourienne, Clarke, etc. Au reste, les fondateurs n'avaient ni argent, ni bureaux, ni personnel, ni clientèle; sur 30.000 actions de 1.000 frs, ils n'avaient pu en souscrire que 7.400 [4] ».

Le groupe qui soutenait l'opération n'était pas parvenu

---

1. *Ibid.*
2. L'ancêtre de M. Ernest Mallet, Régent de la Banque de France au moment où paraissaient ces lignes.
3. L'ancêtre de Casimir-Périer.
4. Francis Delaisi : *La Banque de France aux mains des 200 Familles*

à y intéresser tous les gens de finance. Le Premier Consul n'aimait pas les échecs. Il fit arrêter le plus puissant de tous, Ouvrard, qui s'était d'ailleurs tenu à l'écart du complot de Brumaire et qui le narguait. Les autres comprirent : le 16 février 1800, le banquier Récamier et ses amis, moyennant neuf sièges de régents, cédèrent à Perrégaux la *Caisse des comptes Courants* avec son organisation, son siège social « *et même ses billets sur lesquels on estampilla simplement les trois mots prestigieux : Banque de France.* »

Un mois plus tard, elle recevait les cautionnements des Receveurs Généraux, et en 1803, après la stabilisation définitive du Franc (Germinal an XI), elle obtenait le monopole de l'émission des billets.

Ainsi, cent jours après le Coup d'Etat, le Premier Consul, qui avait chassé les laquais, partageait le pouvoir avec les maîtres.

Peut-on dire, cependant, qu'il fut leur jouet ? Ce serait mal connaître l'homme. Général, Premier Consul ou Empereur, Napoléon n'a cessé de témoigner à l'égard des financiers d'une profonde méfiance. Méfiance justifiée d'ailleurs par les événements puisque, à maintes reprises, il dut s'avouer leur dupe, alors qu'il croyait être le plus astucieux.

« Les opérations dans lesquelles il fut entraîné par Ouvrard, en 1804-1805, en constituent un exemple frappant. De plus, il les (les financiers) considérait, en général, comme trop cosmopolites et anglophiles, en quoi, d'ailleurs, il n'avait pas tort. En effet, le fameux Syndicat international avec lequel il eut tant à faire et qui était composé de Boyd (qui possédait une maison en Angleterre et une autre en France), de Hope et Labouchère, établis à Amsterdam, de Parish de Hambourg, de Baring de Londres, de Bethmann de Francfort, et enfin des Rothschild étendant leur réseau sur l'Europe entière, s'entendaient singulièrement bien avec Londres. Cependant, en dépit de sa méfiance, Napoléon tenait à connaître sur chaque sujet important l'avis de ses banquiers et ne partait jamais en campagne sans les avoir consultés. On ne saurait donc prétendre, avec certains historiens, que si Napoléon a succombé finalement, c'est parce qu'il avait omis de tenir compte du rôle immense joué déjà à cette époque par la haute finance » [1].

Les historiens qui se sont penchés sur les questions économiques et financières du XIX^e^ siècle sont d'avis que

1. A. Dauphin-Meunier : *Op. cit.*, p. 78-80

les guerres napoléoniennes furent une importante source de profits pour les banquiers.

C'est, assure A. Dauphin-Meunier, le blocus continental qui y contribua dans la plus large mesure. Par un curieux paradoxe, la fermeture officielle des marchés ouvrit de nouveaux horizons devant les financiers cosmopolites. Les négociants, gênés dans leurs tractations avec l'étranger, avaient recours à eux pour les transferts d'argent, moyennant une commission souvent très importante.

« Les banquiers internationaux, écrit l'historien, ne prenaient même pas la peine de dissimuler à leurs gouvernements respectifs les relations qu'ils entretenaient avec l'ennemi ; tout au plus les assuraient-ils que ces relations ne profitaient aucunement à l'adversaire, au contraire.

« C'était parfois exact d'ailleurs, mais, le plus souvent, ils s'enrichissaient au détriment des pays qu'ils prétendaient servir.

« C'est dans la nature même du blocus qu'il faut chercher l'explication de cet état de choses.

« En ce qui concerne l'attitude de l'Angleterre, elle ne consistait nullement à ne laisser pénétrer aucune marchandise dans les ports ennemis et à essayer par là d'affamer l'adversaire. Au contraire, l'Angleterre ne voyait aucun inconvénient à vendre à Napoléon, par le truchement des neutres, tout ce dont celui-ci pouvait avoir besoin. Dans la main de l'Angleterre, le blocus était une arme forgée pour enrichir celui qui la détenait et non point pour abattre celui contre qui elle était apparemment dirigée » [1].

Tant et si bien que, loin de desservir l'Angleterre, le blocus favorisa ses desseins.

— *Votre blocus ne bloque point*, lançait D'Ivernois à l'adresse de Napoléon :

Votre blocus ne bloque point,
Et grâce à votre heureuse adresse,
Ceux que vous affamiez sans cesse,
Ne périront que d'embonpoint [2].

L'historien britannique D. Mc Nair Wilson, spécialiste de la Révolution Française et de l'Empire, accuse formellement la Finance Internationale, siégeant à Londres, d'avoir provoqué la chute de Napoléon :

---

1. *Ibid.*, pp. 88-89.
2. D'Ivernois : *Les effets du blocus continental* (juillet 1809).

« Il (Napoléon) avait essayé, écrit-il, de contraindre les banquiers de la Cité à faire la paix avec lui en les forçant à payer en or les blés russes nécessaires à l'Angleterre ; c'était le blocus continental, et il ne fut pas loin de la réussite » [1].

Si le blocus, qui fut appliqué dans toute l'Europe jusqu'en 1810, ne produisit pas l'effet escompté — la ruine de l'Angleterre — c'est que Napoléon avait hésité à détruire cette Haute banque internationale qui entretenait dans son Empire des agents dévoués aux intérêts britanniques.

L'Aigle alla expier à Sainte-Hélène la faute qu'il avait commise en laissant le vautour s'abattre sur son nid.

1. R. Mc Nair Wilson : *Op. cit.*, p. 223.

VI

La dynastie qui prit la place des Bourbons....

Parmi ceux qui avaient participé à forcer le blocus de l'Angleterre figurait un certain Rothschild, originaire de Francfort. Ses allées et venues entre Paris et la côte, à une époque où les *smugglers* [1] servaient d'intermédiaires aux financiers de Londres, avaient fini par intriguer la police. Une enquête fut ordonnée par le Duc de Rovigo. Le ministre de la Police reçut peu après le rapport suivant :

POLICE GENERALE
1er arrondissement
nº 10.412. — R.

6 février 1812

Rapport à son Excellence,

Monseigneur,

« Un sieur Rothschild, de Francfort, est établi à Dunkerque, s'y livrant au commerce des smugggler (contrebande au profit de l'Angleterre).

« Sa qualité d'étranger suffirait seule pour qu'on dût l'écarter des côtes.

« De plus, son père et lui ont une maison considérable à Francfort, chef-lieu de toute la contrebande, pour les motifs exposés.

« De plus encore, il a un frère, son associé, qui tient une maison à Londres.

« Comment pourrait-il n'être pas suspect ?

.....

« J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence d'ordonner son éloignement pour les motifs exposés [2] ».

Une enquête plus minutieuse suivit cette première « information ».

---

1. Mot anglais qui signifie *contrebandiers*.
2. Cf. *Les Rothschild*, par un petit porteur de fonds russes (alias Jean Drault), pièce tirée des Archives nationales.

Elle fut concluante. La police reçut l'ordre d'arrêter les deux Rothschild qui exerçaient leur trafic dans l'Empire. Mais ceux-ci avaient déjà des amitiés puissantes : avertis à temps, ils parvinrent à s'enfuir sans doute à Francfort, berceau de la famille.

« C'est dans le ghetto de cette ville, écrit le comte Corti, que vivaient les ancêtres de la maison Rothschild. Les aïeux de Meyer Amschel Rothschild, qui posa le fondement de la grandeur ultérieure de la maison — on connaît leurs noms, et leurs tombes sont conservées dans le vieux cimetière juif de Francfort — vivaient au milieu du XVI^e siècle. Primitivement, les maisons de la ruelle des Juifs n'étaient pas numérotées et se distinguaient uniquement les unes des autres du fait que chacune présentait au-dessus de la porte un écusson d'une couleur déterminée, ou portait un emblème particulier. C'est ainsi que l'immeuble habité par les membres de la famille Rothschild était surmonté d'un petit écusson rouge (Rotes Schild). C'est de là que vient certainement le nom de la famille ; il apparaît pour la première fois en 1585 avec Isaac Elchanan à l'écusson rouge (Rotes Schild), alors que le père de ce dernier est nommé sur sa tombe Elchanan tout court. Un siècle après environ, Naftali Hirz à l'écusson rouge quitte la maison qui menaçait ruine et qui avait donné son nom à la famille, et alla s'installer dans la maison dite de « l'Hinterpfann », où les Rothschild vécurent dorénavant comme Juifs résidants [1] ».

Meyer Amschel naquit en 1744, selon Corti [2]. Il perdit son père et sa mère dès 1755. Après de courtes études à l'école talmudique de Furth, il devint le commis d'un certain Oppenheim, qui tenait une importante maison de change dans le Hanovre. Celui-ci accepta d'initier son jeune coreligionnaire aux roueries de la profession.

Joignant aux qualités ancestrales de sa race, des dispositions véritablement exceptionnelles pour les tractations bancaires, le jeune Meyer Amschel ne tarda pas à s'imposer dans la maison Oppenheim. Il eut même un beau jour la chance de s'entretenir avec un important client de la Banque, le général von Estorff, collectionneur passionné de monnaies, qui, séduit par la finesse et la roublardise

1. Comte Corti : *La Maison Rothschild*, t. I, p. 13. Cet ouvrage, d'une documentation prodigieuse, sera souvent cité ici. Le Comte Corti, qui le publia en 1929 chez Payot, est visiblement favorable aux Rothschild, ce qui rend son œuvre d'autant plus précieuse.
2. Certains historiens l'ont fait naître en octobre 1743

commerciale de ce petit Juif, décida de l'introduire à la Cour du Landgrave de Hesse-Cassel, le Prince le plus riche de la Confédération germanique.

C'était là le secret désir de ce fils d'usurier qui n'ignorait pas que le Landgrave avait transformé sa Principauté en une gigantesque officine où se traitaient toutes sortes d'affaires.

Il manquait à ce Prince avide un homme de paille, façonné à son image, un *second* capable de gérer ses formidables exploitations, et de faire fructifier sa fortune.

Le Landgrave s'attacha le jeune juif et en fit, en quelque sorte, son argentier occulte.

Lorsque Meyer Amschel retourna à Francfort, ce fut pour y prendre femme. Il épousa une jeune Israélite, Gutta Schapper, qui devait lui donner une impressionnante progéniture. Le mariage eut lieu le 29 août 1770, et le jeune ménage s'installa dans la vieille maison de « l'Interpfann », immeuble sordide où s'entassaient des objets de toute provenance. Ce bric-à-brac masquait la formidable activité que l'ancien commis d'Oppenheim allait déployer au service du Landgrave de Hesse.

C'était l'époque où les Souverains d'Europe entretenaient des troupes de mercenaires étrangers : Suisses, Italiens, Espagnols, Ecossais, Allemands. Certains Princes allemands contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Ce commerce, le Prince Frédéric II de Hesse-Cassel et son fils, Guillaume IX, l'organisèrent et le développèrent considérablement.

Amschel-Mayer se chargeait de lever les troupes. Il les habillait, il les logeait et il les nourrissait jusqu'à l'heure de leur embarquement. Il prélevait, cela va de soi, une honnête commission sur chaque transaction.

Mais un jour, les Souverains, principalement celui d'Angleterre, avouèrent ne pas disposer des fonds suffisants pour payer à la livraison. Le Prince n'acceptant de fournir des soldats que contre argent comptant, le petit Juif de Francfort apporta la solution du problème.

Elle était très simple : le gouvernement britannique remettait au francfortois des bons du Trésor qui étaient acceptés en paiement, moyennant un escompte substantiel.

L'opération effectuée, notre astucieux bonhomme se précipitait chez le Landgrave :

— *Altesse*, lui disait-il, *j'ai enfin réussi à me procurer l'argent nécessaire. Le prêteur se contente d'un très petit*

intérêt. Grâce à lui, le roi d'Angleterre a pu régler la somme convenue.

Puis, jugeant de l'effet produit, il ajoutait :

— *J'ai engagé le montant global de l'opération dans un achat massif de bons du Trésor anglais au pair, pour faire fructifier cet argent...*

Ainsi, par un habile tour de passe-passe, Meyer-Amschel faisait-il disparaître à son profit une partie appréciable des revenus de l'Electeur de Hesse.

Les guerres de la Révolution et du Consulat permirent les plus savantes combinaisons. Rothschild, qui y trouvait son compte, aurait souhaité que la guerre ne s'arrêtât point. « *Mon or*, eût-il pu dire, *c'est le sang des autres.* »

La maison Rothschild ne se livrait pas seulement au change et à l'usure.

« Là où il y avait quelque chose à gagner, qu'il s'agît de commission ou d'expédition, de drap ou de vin, produits pour lesquels la liberté du commerce avait été accordée entre temps, de soie ou de mousseline, de monnaies ou d'antiquités, elle n'hésitait pas à entrer en jeu [1] ».

1806. Une fois encore la guerre éclate en Europe. Le Roi de Prusse fait aussitôt appel au Landgrave de Hesse. Il lui réclame des soldats. Mais le trésor de Prusse est vide.

Fournir une bonne armée sans encaisser un seul maravédis ! Le brave Amschel ne cache pas à Guillaume IX que cette demande lui paraît insensée, absurde, odieuse. L'Electeur partage sa répulsion pour un tel marché ! Il refuse d'envoyer des troupes au roi.

Cela ne devait pas empêcher Napoléon, lors de son entrée en Prusse, quelques mois plus tard, d'annexer, purement et simplement, la Principauté de Hesse-Cassel au royaume de Westphalie. Guillaume IX dut s'exiler.

Rothschild, qui avait réussi à sauver du désastre le trésor de son maître, à l'exception des œuvres d'art, continua de gérer les affaires de l'Electeur déchu, lui transmettant à intervalles réguliers, rapports et relevés de comptes.

De Prague, où il résidait le plus souvent, Guillaume de Hesse participait à tous les complots contre Napoléon: Il s'affilia même au fameux *Tugendbund*, société secrète prussienne, qui prétendait poursuivre des fins morales et

1. César Corti : *Op. cit.*, p. 219

scientifiques, mais dont le véritable but était la libération de l'Allemagne. Des Israélites, affirme Corti, en faisaient partie, et « *il semble bien*, dit-il, *que les Rothschild y soient entrés également* [1] ».

On eut la preuve qu'ils avaient effectué de petits paiements à divers chefs de la résistance antifrançaise. Mais bénéficiant de la protection du Grand Duc de Francfort, Dalberg, les Rothschild ne furent pas sérieusement inquiétés [2].

Etant donné les progrès réalisés par sa maison, Meyer Amschel qui sentait le poids des ans, rédigea et signa en 1810 un contrat par lequel il associait ses fils à ses affaires. Dès lors, la raison sociale de l'entreprise familiale fut *Meyer Amschel Rothschild et fils*, société au capital de 800.000 florins, ainsi réparti : 370.000 au père, 185.000 florins à Amschel, 185.000 à Salomon, 30.000 à Charles et 30.000 à Jacob dit James, encore mineur. Officiellement, Nathan était exclu de l'association. En réalité, c'était pour tromper les autorités d'occupation (françaises) et leur cacher les relations secrètes entretenues avec le troisième fils, résidant à Londres. Le contrat spécifiait que « *les filles, gendres, brus et leurs descendants ne pourraient prétendre à aucun droit de regard sur les livres et les affaires* ». Enfin, des mesures étaient prévues contre « les attaques en justice ».

« C'est ainsi qu'une peine contractuelle était fixée d'avance contre tout associé qui voudrait recourir aux tribunaux. Celui-ci devrait d'ailleurs avoir versé l'argent avant de se présenter au juge. Par cette stipulation, il était sagement paré, dans la mesure du possible, à un désaccord éventuel entre les cinq frères. Bien qu'ils eussent peut-être pu se soustraire légalement à cette disposition, ils en reconnurent néanmoins le bien-fondé et l'acceptèrent tous solennellement [3] »

Deux ans plus tard, Meyer Amschel mourait (19 septembre 1812). Il léguait par testament toutes ses parts dans la maison à ses cinq fils. Ceux-ci devenaient les propriétaires exclusifs de l'affaire, chacun possédant 1/5 du capital social. Le testament excluait absolument de l'entreprise les filles, leurs époux et héritiers, mais le défunt leur laissait une importante somme d'argent. Sa femme recevait l'usufruit de 70.000 florins.

A l'heure où Amschel rendait son âme à Jehovah, deux

1. Comte Corti : *Op. cit.*, p. 72.
2. *Ibid.*, p. 82.
3. *Ibid.*, pp. 92-93.

de ses fils seulement se trouvaient à Francfort : Amschel et Charles. Nathan était à Londres, et Salomon à Paris. Quant à James, qui assurait la liaison entre « l'Anglais » et la famille, il se trouvait à Gravelines, dans le Nord. Ce sont les voyages de ce dernier qui avaient attiré, nous l'avons vu, l'attention de la police impériale.

César Corti nous conte que Wellington, qui combattait en Espagne contre la France, aurait éprouvé les pires difficultés pour le ravitaillement de ses troupes s'il n'avait pas reçu de Londres, par l'intermédiaire des Rothschild, les fonds nécessaires. L'opération se faisait en trois temps : d'abord, Nathan envoyait de Londres, par les *smugglers*, les pièces d'or à ses frères James et Salomon. Ceux-ci les versaient alors à diverses maisons de banque de Paris, qui les transformaient en traites sur des banquiers espagnols, siciliens ou maltais. Ces effets étaient ensuite transmis à Wellington, qui se faisait verser l'argent par les banquiers en question.

« C'est ainsi, conclut le comte Corti, que les espèces provenant d'Angleterre n'effectuèrent que le court voyage de Londres à Paris, pour parvenir ensuite finalement, à travers un pays ennemi, entre les mains du général anglais, en Espagne, grâce au véritable réseau de relations que possédaient les maisons de commerce, juives pour la plupart [1] ».

Sans l'aide que les Rothschild apportèrent ainsi à Wellington, l'armée anglaise aurait été obligée de quitter l'Espagne et la France se serait trouvée libérée, sur le continent, d'une pression militaire considérable. Qui sait même si l'Angleterre ne se serait pas vue alors exposée au danger d'un débarquement français [2] ?

Jusqu'à l'écrasement de la France impériale, les Rothschild ne cessèrent de travailler contre Napoléon [3]. Artisans de sa défaite, ils en furent aussi les principaux bénéficiaires.

Qui n'a entendu parler du *coup de bourse de Waterloo ?* Dans l'un des petits livres qu'il consacra à ses contem-

---

1. *Ibid.*, p. 121.
2. Cette éventualité était envisagée par Wellington dans une lettre au duc de Liverpool, en date du 23 mars 1811.
3. Ils fournirent aux Anglais les pièces de monnaie françaises qui faisaient défaut à leurs troupes d'invasion. Ils mirent à la disposition du futur Louis XVIII, 200.000 livres pour lui permettre de gagner la France et de faire son entrée à Paris le 3 mai 1814. Cf. Comte Corti op. cit., pp. 132-133, 152.

porains, Eugène de Mirecourt raconte que se trouvant à Bruxelles le jour la bataille de Waterloo, Nathan Rothschild

« repartit au plus vite pour Londres, y arriva vingt-quatre heures avant que la nouvelle fut connue officiellement, acheta tout ce qu'il put trouver de rente à la Bourse, et réalisa, sans trouble et sans remords, un coup de filet de trente millions [1] ».

On a dit que, pour se rendre d'Ostende à Douvres, Nathan avait emprunté la barque d'un pêcheur alléché par un gros bénéfice.

Le Comte Corti contredit absolument cette version qu'il qualifie de légende. Selon lui, c'est un agent de Nathan, nommé Rothworth, qui aurait rapporté d'Ostende à son patron un numéro de la *Gazette* hollandaise annonçant le résultat de la bataille.

Quoi qu'il en soit, le biographe de Rothschild reconnaît que

« Nathan fit immédiatement entrer en ligne de compte, dans ses prévisions d'affaires, la nouvelle obtenue si tôt, et naturellement pas à son détriment [2] ».

Waterloo, qui sonnait le glas de la grandeur française, consacrait la puissance d'une nouvelle dynastie. Sous le couvert du lys, c'est la rouelle qui succédait aux aigles.

La grande voix de Victor Hugo retentit à nos oreilles :

Vieillard, chapeau bas ! Ce passant (Rothschild)
Fit sa fortune à l'heure où tu versais ton sang ;
Il jouait à la baisse et montait à mesure,
Que notre chute était plus profonde et plus sûre.
Il fallait un vautour à nos morts, il le fut.
Il fit, travailleur âpre et toujours à l'affût,
Suer à nos malheurs des châteaux et des rentes. »

Cet événement marque le début du règne des Rothschild en Europe.

Ainsi, dit Drumont,

« tous les discours superbes prononcés depuis 89, tout le sang versé sur les échafauds et sur les champs de bataille, les belles morts des hommes politiques, des héros, des héroïnes, des Gi-

1. Eugène de Mirecourt : *Rothschild*, Paris, 1855.
2. Comte Corti : *Op. cit.*, p. 163.

rondins, des Montagnards, des Vendéens, le courage des soldats de Sambre-et-Meuse, des chouans, des grognards, des hussards de Lutzoff, des milices écossaises, des Vergniaud, des Saint-Just, des Charette, des Cathelineau, des Stofflet, des Lannes, des Davout, des Bessières, des Charlotte Corday, des Mme Roland, les capitales de l'Europe prises tour à tour, les charges irrésistibles de cavalerie que menaïent, d'éclair aux yeux, les Murat, les Lassalle, les Montbrun, les Nansouty, les Blûcher, les Ziéthen, les Platow, Valmy, les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Waterloo, le génie de Napoléon, la rouerie de Talleyrand, la ténacité de Wellington, tout cela aboutissait à un *compte de liquidation*. Ce formidable mouvement humain venait finir dans la Judengasse de Francfort [1] ».

Les peuples s'étaient entretués pendant un quart de siècle pour mettre au pinacle des financiers abjects qui, pendant qu'on se battait, comptaient paisiblement des ducats.

Désormais, les Rothschild ont pignon sur rue. Les policiers qui, hier encore, les surveillaient, leur donnent aujourd'hui de grands coups de chapeau.

Avant 1815, ils n'étaient que des trafiquants, vivant en marge de la société et de ses lois, travaillant à la sauvette, un peu comme ces camelots qui vendent des cravates dans un parapluie sur la voie publique. A partir de 1815, ils sont des banquiers dont les grands recherchent l'amitié moins d'ailleurs pour leur personne que pour la fortune qu'ils étalent avec insolence.

Les Bourbons, qui les ont *tapés*, comme les *taperont* trois générations de ducs et de marquis plus ou moins authentiques, finissent-ils par se lasser de ces parvenus ? La branche cadette est là qui quête leur amitié. Les Habsbourgs les accableront de gentillesses et les autres souverains leur prodigueront décorations et parchemins.

Le gouvernement anglais les chargera même de recouvrer la créance du vainqueur sur le gouvernement de la France vaincue.

En 1823, Louis XVIII, qui les méprise, mais ne méprise par leur argent, se décide à leur confier le lancement d'un emprunt : 414 millions. Après la France, c'est la Prusse qui fait appel à leur concours, puis presque tous les autres Etats de l'Europe. Au total 8 milliards de francs-or. Une belle commission récompense chaque fois leur zèle d'intermédiaires heureux.

---

1. Edouard DRUMONT : *La France Juive*, t. I, pp. 337-338

Lorsque les Rothschild prirent pour devise : *Concordia, Industria* et *Integritate*, on les railla beaucoup dans les salons ; mais on ne s'avisait déjà plus de leur demander la signification exacte du mot latin *Integritate*...

Le 13 novembre 1823, le Rothschild de Paris recevait la Légion d'Honneur pour services rendus à la Restauration. A chaque million gagné depuis, il reçut un grade nouveau. Il termina sa vie Commandeur de l'Ordre fondé par celui dont il avait précipité la chute.

Après l'emprunt de 1830, de 1831 et de 1832, les Rothschild négocièrent celui de 200 millions en 1844. Ce dernier emprunt causa un scandale et le Ministre des Finances fut accusé publiquement de sacrifier les intérêts du pays à ceux de la Banque Rothschild.

Les Rothschild étaient parisiens de trop fraîche date pour saisir ces subtilités. Aussi bien les intérêts de la France les laissaient-ils indifférents : les Français étaient pour eux des débiteurs qui payaient régulièrement et dont le crédit, malgré des malheurs, restait excellent. Les impôts que les contribuables payaient à leur souverain permettaient à celui-ci de régler à leurs échéances les intérêts des emprunts qu'il avait émis et que les Rothschild avaient placés.

Il est hasardeux cependant de vivre dans un pays dont les habitants vous sont hostiles : le scandale de l'emprunt de 1884 avait fait trop de bruit pour que nos banquiers n'en pâtissent pas en fin de compte. L'habileté en affaires exige que l'on se montre généreux pour inspirer confiance, que l'on invite par exemple à sa table celui ou ceux que l'on veut tondre.

Les Rothschild ne pouvaient prier à dîner tous les Français : ils se firent donc philanthropes : prélevant régulièrement quelques louis sur les millions *razziés* aux épargnants français, ils les distribuèrent ostensiblement aux œuvres charitables. Ainsi naquit, grâce à la presse qui participa largement (sinon avec désintéressement) au concert, la légende de la générosité rothschildienne.

Depuis 1836, le sceptre de la branche française des Rothschild appartenait à James qui avait établi sa résidence à Paris, 40 rue Laffitte. C'est alors que le banquier s'intéressa aux chemins de fer, et notamment aux chemins de fer du Nord.

La Chambre des Députés, dans un but d'intérêt public, avait décidé que les Chemins de Fer seraient construits

et exploités par des Compagnies privées. Le Ministre des Travaux publics de l'époque, M. Dumont, agit frauduleusement en prononçant l'adjudication des chemins de fer du Nord à la Banque Rothschild. Cela devait provoquer un nouveau scandale, dont nous trouvons l'écho dans une brochure parue en Décembre 1845 et intitulée : « *Guerre aux Fripons* ».

« Le monopole par l'Etat était dangereux pour la liberté, écrivait l'auteur de cette brochure. La concession directe pouvait servir la corruption et les fraudes électorales. La libre et sérieuse concurrence paraissait réunir toutes les garanties pour la liberté et le bien-être du pays. Mais qu'est devenue la concurrence en présence de ces fusions scandaleuses qui ont eu lieu la veille de l'adjudication, alors qu'aucune nouvelle compagnie ne pouvait avoir le temps de se former.

« La concurrence sans concurrent devient, à l'aide d'un rabais illusoire, l'usurpation des intérêts les plus sacrés.

« Pour la ligne du Nord, la maison Rothschild s'est présentée seule, et à l'aide de quelques jours de rabais, a obtenu des avantages immenses.

« Les membres des deux Chambres ont reçu du magnifique banquier plus de quinze mille actions; les journalistes influents en ont reçu qui, soixante-quinze, qui cent, qui, davantage encore. Ces prodigalités s'adressaient à des juges [1] ».

Il faudrait un volume pour citer toutes les... irrégularités relevées à l'époque dans l'exploitation des chemins de fer du Nord. L'Angleterre elle-même s'en mêla : son gouvernement, qui avait reçu au pair des actions de la Cie en rémunération de nous ne savons quel service, se décida brusquement à jeter le paquet de titres sur le marché. L'effondrement des cours provoqua une panique indescriptible à la Bourse. Déconcertés, puis alarmés, les petits porteurs vendirent à leur tour. Averti par son frère de Londres, le Rothschild de Paris rachetait en sous-main. Lorsque le calme revint, les actions reprirent leur cours normal. Le banquier, qui avait savamment orchestré la partie, y gagnait quelques coquets millions.

Après avoir bien spéculé sur les actions, Rothschild trafiqua sur le travail et sur les matériaux. Il trafiqua tant et si bien que l'un des travaux d'art construits par sa compagnie, le viaduc de Barentin, s'écroula avant même d'être achevé....

---

1. *Guerre aux fripons*, Paris, 1846.

VII

Rothschild, roi de l'Europe

Sous la pression d'une bourgeoisie manœuvrée par les financiers, la branche aînée des Bourbons venait d'abandonner le trône à la branche cadette. Par la grâce du banquier Laffitte, Louis-Philippe d'Orléans était devenu roi des Français.

Selon le mot de Jules Bertaut, la Haute Banque avait voulu choisir elle-même son souverain et qu'il ne tint la couronne que d'elle [1].

La baisse des fonds publics et la crainte d'une guerre alarmèrent les Rothschild. Banquiers de la Sainte Alliance, ils détenaient plusieurs emprunts qu'ils n'avaient pas eu le temps de placer dans le public et notamment le dernier emprunt français 4 % de 80 millions, qui avait été pris au-dessus du pair.

Si la paix était brusquement rompue, la banque Rothschild sautait.

La guerre ne vint pas, et les craintes du baron James de Rothschild s'évanouirent. Sa banque se retrouvait riche et plus puissante que jamais. Elle reprit ses affaires de prêts aux Etats, avançant des fonds aux petites puissances comme aux grandes. Le pape, lui-même, contracta un emprunt auprès des Rothschild. Salomon de Rothschild, établi à Vienne, était devenu l'ami personnel de Metternich auprès duquel il entretenait un agent de renseignements, Gentz, le propre bras droit du chancelier, payé 10.000 florins par an !...

Dans tous les pays d'Europe, à l'exception de la Russie, les Rothschild étaient devenus de grands personnages. Sa-

---

1. C'est Laffitte qui fut, en effet, le véritable artisan de la Monarchie de Juillet. Jules Bertaut le rappelle dans un livre d'histoire, bourré d'anecdotes, paru l'an dernier sous le titre *Les Dessous de la Finance* (pp. 74-75).

lomon fréquentait les salons de la haute société de la Cour de Vienne, d'ordinaire si fermés. Charles avait été reçu personnellement par le Pape qui, à la grande stupéfaction du monde catholique, lui avait donné à baiser sa main au lieu de son pied. Nathan était invité à la table des Lords, et James, dont l'Empereur d'Autriche avait fait un Consul général à Paris, jouissait d'une situation de premier plan à la cour du roi Louis-Philippe, son obligé. Outre des services d'argent consentis aux Orléans sous la Restauration, le banquier avait puissamment aidé à consolider la Monarchie de Juillet.

Le départ de Laffitte — le seul banquier français qui se soit ruiné au service de l'Etat — fut accueilli avec joie par James de Rothschild. Le financier juif n'aimait pas ce bourgeois français dont les manières n'étaient pas celles d'un trafiquant. Bien qu'il dût son trône à Laffitte, Louis-Philippe l'avait trahi en donnant secrètement son portefeuille à un autre financier, Casimir-Périer, avant même de lui réclamer sa démission.

« Le nom de Périer, écrit Corti, résonnait harmonieusement aux oreilles de James Rothschild, car le gouvernement de la France allait être assuré par un homme qui était pour lui une étroite relation d'affaires et une ancienne connaissance, avec qui il discutait depuis longtemps tout ce qui avait trait à la politique et aux transactions [1] ».

La fortune des Rothschild sortait donc sans dommage de la Révolution de 1830. Mieux, leur crédit se trouvait augmenté et leurs capitaux, grossis, étaient en quête de placement. Tandis que Salomon et James s'occupaient des chemins de fer, Nathan s'efforçait de trouver d'autres placements.

Depuis l'intervention armée de la France en 1823 pour restaurer le pouvoir absolu du roi d'Espagne, Ferdinand VII, la situation s'était transformée, dans les deux pays. En France, régnait le fils de Philippe-Egalité, ancien Grand Maître du Grand-Orient, qui avait voté la mort de son cousin Louis XVI. En Espagne, Ferdinand était mort et son frère, Carlos, s'opposait à Marie-Christine, sa veuve, régente du Royaume. Les deux factions s'affrontaient avec fureur. Londres et Paris, par sympathie pour la politique libérale de la souveraine, soute-

1. Comte Corti : *La Maison Rothschild*, tome, II, p. 23
2. *Ibid.*, p. 23.

naient Marie-Christine. L'Autriche prenait le parti de Carlos dont le traditionalisme plaisait à Metternich.

Aux deux partis, qui se battaient les armes à la main depuis janvier 1835, il fallait troupes et argent. Des fonds versés par diverses puissances étaient gaspillés d'une manière incroyable. Les banques privées pressenties se faisaient tirer un peu l'oreille et de toute façon, elles refusaient d'ouvrir un crédit au parti qui leur déplaisait.

« C'est ainsi, écrit Corti, que les Rothschild se virent également sollicités des deux côtés; la question de savoir pour lequel leur maison se déciderait était d'autant plus délicate que son rayon d'action s'étendait aussi bien aux Etats de l'Ouest qu'à ceux de l'Est. Toute résolution était difficile à prendre, car les Etats sur le territoire desquels opéraient les maisons Rothschild se trouvaient, au point de vue politique, dans des camps différents. D'autre part, le fait que les cinq frères étaient tous établis en même temps dans les capitales européennes, constituait, comme nous l'avons vu, par suite de leur solidarité absolue, l'une des causes essentielles de l'ascension de la maison, chacun d'eux tenant constamment les autres au courant de ce qui se passait dans son domaine. Ils étaient d'autant mieux renseignés qu'ils s'étaient tous assurés, en rémunérant et en administrant les capitaux de personnalités considérables, des relations qui leur procuraient toujours, sans la moindre apparence de corruption, les informations les plus récentes et les plus sûres [1] ».

Des cinq frères il semble bien que seul Nathan pouvait décider en toute liberté. Ses frères de Vienne, de Francfort et de Naples étaient trop liés aux intérêts de l'Empire d'Autriche pour prendre le parti de la souveraine libérale. Vivant dans la sphère d'influence de Metternich, ils adoptaient officiellement le point de vue politique de celui-ci. Quant à James, qui se trouvait en relations constantes avec Louis-Philippe, il savait que le roi des Français, tout libéral qu'il était, songeait en secret à une union entre son héritier, le duc d'Orléans, et une archiduchesse autrichienne. Cela l'incitait à ne pas s'aventurer dans le guêpier espagnol.

Nathan avait, lui, une double raison pour accorder un emprunt à l'Espagne, c'est-à-dire à la Régente Marie-Christine. D'une part, il répondait ainsi au vœu du gouvernement de Londres dont il était l'un des banquiers, et, d'autre part, il réaliserait une opération exceptionnelle.

---

1. *Ibid.*, tome II, p. 120

« En effet, à l'époque, le marché européen ne recevait du mercure que des deux lieux de production situés sur le continent européen, alors qu'à cet égard les pays d'outre-mer ne comptaient pour ainsi dire pas. Ces deux mines de mercure étaient celle d'Idria que la maison Rothschild avait achetée à l'Etat autrichien et qu'elle exploitait d'ailleurs, et celle d'Almaden, en Espagne, dont le rendement constituait une source de revenu importante pour l'Etat espagnol. Si quelqu'un était en possession de ces deux mines, il dominait tout le marché à la façon d'un monopole, et pouvait fixer le prix de ce métal [1] ».

Grâce à une savante manœuvre, le Rothschild de Londres mit la main sur les riches gisements de mercure espagnols en même temps qu'il établissait, au nom de sa famille, un véritable protectorat financier sur le gouvernement de Marie-Christine.

En retour, les banquiers internationaux accordèrent leur appui aux libéraux espagnols luttant contre l'opposition carliste. Vaincu, le prétendant des traditionalistes dut s'expatrier, laissant le champ libre aux politiciens et aux trafiquants. Rothschild détint ainsi, pendant plusieurs dizaines d'années, le monopole du mercure dans le monde.

Tout en soutenant partout où ses liens avec l'Autriche et le Vatican le lui permettaient, les mouvements libéraux, la banque Rothschild tendit d'une manière constante à éviter le retour des conflagrations européennes dont, selon le mot d'un contemporain, *elle ne se souvenait plus qu'elles l'avaient enrichie, mais dont elle n'oubliait pas qu'elles pourraient la ruiner.*

Dans le conflit hollando-belge de 1837, résultant de la séparation des deux Etats, la maison Rothschild refusa nettement tout prêt au gouvernement de Léopold, obligeant ainsi Bruxelles à accepter les conditions qui lui étaient imposées.

Même attitude « pacifiste » (!) lors de la crise qui secoua l'Europe en 1840. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse venaient de conclure une alliance pour soutenir la Turquie contre l'Egypte. Le Khédive, Mehemet Ali, était l'ami de la France. L'opinion publique estimait que l'abandonner serait une trahison. L'entourage du roi considérait que l'alliance était dirigée contre la France. James Rothschild, qui défendait les intérêts internationaux de

---

1. *Ibid.*, tome II, p. 121.

sa banque, vit chaque jour Louis-Philippe et parvint à le convertir à la cause de la paix. Cette « capitulation » — qui, bien sûr, ne favorisait pas l'influence française en Orient — provoqua dans certains journaux des articles fort déplaisants pour James.

« De quel droit demanda *le Constitutionnel*, et sous quel prétexte un roi de la finance, qui est sujet autrichien, se mêle-t-il de nos affaires ? En quoi les décisions que prendra la France le touchent-elles ? Est-il juge de notre honneur et ses intérêts d'argent doivent-ils l'emporter sur nos intérêts nationaux ? [1] ».

Rothschild, malgré l'opposition du duc dOrléans et de Thiers, l'emporta. Le premier rongea son frein en silence [2] et le second donna sa démission. La quadruple alliance fut rompue et la question d'Orient écartée des préoccupations de la diplomatie louis-philipparde.

Les puissants banquiers ne se montrèrent belliqueux et intraitables que pour la défense de leurs coreligionnaires. Les interventions des Rothschild en faveur des Israélites furent fréquentes. Salomon mit à profit son influence sur le Chancelier pour imposer ses vues sur la question juive hors des frontières de l'Autriche, notamment en Italie, où l'autorité de Metternich prévalait. En 1821, ils obligèrent le Duc de Modène à lever les prescriptions vexatoires qui frappaient les Juifs depuis que ceux-ci étaient accusés d'avoir pris part à une récente insurrection. Douze ans plus tard, c'est auprès du Saint-Siège qu'ils interviennent pour que les Israélites ne soient pas confinés dans un ghetto, et ils eurent gain de cause. Démarche analogue en faveur des maisons israélites de Ferrare et nouveau succès. C'est généralement par l'entremise des diplomates autrichiens, anglais ou français qu'ils agissaient. Les gouvernements n'avaient pas grand'chose à leur refuser. N'étaient-ils pas les plus puissants banquiers de l'Europe ? Quel cabinet se serait soucié de provoquer leur courroux ?

A Londres, la haute société fréquentait les salons du fils de Nathan Rothschild, Lionel. On y rencontrait le duc de Sussex, le prince George de Cambridge, le duc de Somerset, toute la noblesse du pays, des princes et des

---

1. *Le Constitutionnel*, Paris, 13 octobre 1840.
2. La mort le surprit peu après : il fut tué dans un accident de voiture en 1842.

diplomates étrangers, des artistes célèbres. A Vienne, ils étaient les amis du pouvoir. Le chancelier faisait pour eux ce qu'il n'aurait jamais consenti à faire pour d'autres. A Paris, leur situation était considérable. « *Au point de vue politique* écrit Corti, *ils exerçaient en France une influence plus grande encore qu'en Autriche* ».

Leur ascension vertigineuse faillit causer leur perte.

y compris ceci !

VIII

Orage sans lendemain

Les Rothschild n'avaient pas que des amis. Leurs ennemis étaient nombreux. La campagne de presse du *Constitutionnel* le montre.

Dans les milieux populaires, ces parvenus étaient cordialement détestés. On vendait par milliers des brochures satiriques les tournant en ridicule ou donnant des détails sur leurs « tripotages ». Cela s'appelait : *Histoire édifiante et curieuse de Rothschild Ier, roi des Juifs* - *Rothschild Ier, ses valets et son peuple* - *Guerre aux fripons*, etc.

Ces pamphlets faisaient la joie d'un Paris frondeur et indépendant. *Les Etrennes à Rothschild*, *l'Almanach des mille et un* avaient le même succès.

Lorsque les intéressés le pouvaient, ils faisaient en sorte que de semblables attaques ne parussent point. Corti raconte que l'éditeur de Henri Heine, Campe, reçut un jour un manuscrit intitulé : *La Maison Rothschild, son histoire et ses affaires*, par Frédéric Steinmann. Le sujet intéressa Campe qui paya à l'auteur les droits qu'il réclamait. Incidemment, il conta la chose à Heine. Celui-ci demanda le manuscrit ; l'éditeur le lui expédia à Paris pour qu'il pût en parler à Rothschild [1]. A sa lecture le poète se rendit compte que l'œuvre n'était pas très favorable à ses coreligionnaires et que sa publication leur serait très désagréable. Aussi pria-t-il Campe de ne pas faire imprimer l'ouvrage :

« Je ne vous dissimulerai pas, lui écrivit-il, que je voudrais chercher, autant que cela m'est honnêtement possible, à récompenser les bons offices que Rothschild m'a rendus depuis douze ans ».

---

1. Karpeles : *Heinrich Heine*, p. 78

Campe n'édita pas le livre. Celui-ci ne fut imprimé que quinze ans plus tard, en 1858, par V. Kober, à Prague.

« Il n'est pas douteux, conclut le comte Corti, que le poète méritât ainsi la reconnaissance de la maison Rothschild, et que l'éditeur Campe ne fît pas une mauvaise affaire [1] ».

Ces attaques prouvent que si les Rothschild avaient l'oreille des gouvernements, ils n'avaient pas le cœur des peuples. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la Révolution de 1848 se soit faite, en partie, contre eux. Notre ami Jean Drault, qui écrivit maints articles sur la Maison Rothschild, disait que cette révolution fut la seule que le peuple français eût faite contre les financiers.

« Pour James Rothschild, qui s'était assuré, depuis quelques années, une situation prépondérante auprès du roi et de ses ministres, cet événement fut comme un coup de foudre dans un ciel sans nuages. Il ne pouvait concevoir qu'en une nuit des changements se fussent produits qui faisaient s'effondrer sous ses pieds la base sur laquelle reposaient ses affaires et sa maison [1] ».

Il voulut quitter Paris, mais sur les conseils d'amis qui lui montrèrent quels risques couraient alors ses affaires et son crédit, il resta. Il expédia toutefois sa femme et sa fille à Londres, chez son neveu. D'ailleurs, Caussidière, le nouveau préfet de Police qui avait eu vent de ses velléités de fuite, se serait vraisemblablement opposé à son départ. Le nouveau gouvernement, tout provisoire qu'il était, avait besoin d'argent, et l'aide des banquiers allait lui être indispensable. Un policier fut chargé de surveiller le financier. Le préfet alla même jusqu'à le convoquer à son bureau. Au suspect accouru, il expliqua les raisons de la surveillance dont il était l'objet et lui déclara qu'il était soupçonné de vouloir passer à l'étranger.

— Monsieur, répondit James indigné, je considérerais cela comme une lâcheté. J'ai même écrit à ma famille de m'envoyer de l'argent liquide, pour que je puisse faire face à mes engagements [3] ».

Caussidière, qui savait à quoi s'en tenir, lui répliqua qu'il n'avait rien à craindre du peuple de Paris. Le len-

---

1. César Corti : *Op. cit.*, p. 219.
2. *Ibid.*, p. 255.
3. Caussidière : *Mémoires*, t. I, p. 210.

demain, James lui versait une somme assez rondelette qui fut répartie entre les familles des combattants de février, qui protégeaient la préfecture sans recevoir de solde régulière.

Grâce à Caussidière, il n'eut à subir, en effet, aucun dommage à Paris. Par contre, les Tuileries et le Palais-Royal furent livrés au pillage. On pouvait craindre que les biens du banquier eussent à subir un sort analogue. Ils étaient heureusement mieux gardés que les biens nationaux. Si la foule saccagea les monuments publics, elle dut respecter les banques. *Intra muros*, la protection du préfet de police était efficace. Mais *extra muros*, en banlieue, Caussidière était impuissant à faire respecter l'ordre. La villa que le banquier possédait à Suresnes fut pillée et incendiée par la foule. Ce fut la seule perte qu'éprouva James (et il dut, plus tard, se faire indemniser).

Par contre, il eut la satisfaction de voir deux de ses amis, également israélites, devenir ministres du gouvernement républicain : Crémieux et Goudchaux. Le premier devait jouer un rôle considérable dans la politique française quelque vingt ans plus tard [1].

Le second tripotait dans la petite banque. « *Il exploitait*, dit Drumont, *les commerçants parisiens gênés, avec l'aide secrète de Rothschild* ».

A vrai dire, Goudchaux s'était fait un peu tirer l'oreille avant d'accepter le portefeuille des Finances. Les profits eussent été plus grands s'il avait pu demeurer dans la coulisse. D'après les *Archives Israélites*, il avait fallu, pour le décider, les supplications du gouvernement provisoire :

« Deux membres du gouvernement provisoire, MM. de Lamartine et Arago se sont rendus chez Goudchaux dans la nuit du venderdi 24, à une heure, et l'ont supplié de se charger provisoirement du ministère des Finances. Sur son refus, ils lui ont dit que M. de Rothschild et les principaux membres de la haute banque se préparaient à quitter Paris, et que pour le prompt rétablissement des intérêts commerciaux, il était urgent qu'il acceptât le ministère des Finances. Ces motifs seuls ont vaincu sa résistance. En effet, sur son acceptation, M. de Rothschild s'est rendu chez lui et lui a déclaré que sa présence

1. Il fut, en outre, le fondateur de cette *Alliance Israélité Universelle*, dont on sait l'influence dans le monde.

rassurait et qu'il resterait à Paris, et le Conseil général de la Banque a déclaré qu'il paierait à bureau ouvert [1] ».

La République avait trouvé le Trésor à peu près vide. Sur les 250 millions de l'emprunt émis en 1847, la banque Rothschild qui l'avait soumissionné, n'avait versé que 82 millions au Trésor. Elle avait encaissé 18 millions de bénéfices — presque le 1/4 de la somme réunie — mais estimait que ce gain ne justifiait point le risque auquel elle avait souscrit l'année précédente. Elle refusa cyniquement de verser les 168 millions d'emprunt restants [2].

C'était là, à n'en pas douter, une manière de banqueroute. La chance de gagner implique qu'on accepte le risque de perdre. Mais James Rothschild ne jouait qu'à coup sûr : s'il lui arrivait de perdre, il refusait de payer. Et le plus fort, c'est que le gouvernement s'empressait de lui donner raison. Au lieu de faire empoigner ce banqueroutier et de l'envoyer à Mazas, la prison qui justement venait d'être construite, le nouveau ministre des Finances l'admit en secret à une nouvelle émission de 13 millions de rente 5 % à d'excellentes conditions. Goudchaux poussa l'amabilité, nous dit Capefigue, jusqu'à lui fournir les fonds nécessaires au service de l'emprunt émis, à ce moment, par la Grèce.

Il y à là de quoi frapper d'admiration les plus obtus de nos démocrates. Ce peuple, qui vient de briser un trône, qui meurt de faim devant les ateliers fermés, qui n'a que la fierté d'avoir abattu un « tyran » et assuré la liberté du monde, trouve encore assez d'argent dans les caisses de l'Etat pour le faire remettre à ce banquier qui quelques mois plus tôt, s'est refusé à faire honneur à sa signature...

Peu s'en fallut que cette Révolution, qui jetait bas la monarchie édulcorée des Orléans, ne bouleversât le vieil ordre social européen. Lorsque Salomon Rothschild apporta à Metternich la nouvelle de la proclamation de la République en France, le vieux chancelier s'écroula sans connaissance dans son fauteuil.

La révolution se répandit comme une traînée de poudre dans l'Europe entière. Une agitation fiévreuse s'empara de la population à Vienne et à Berlin, en Lombardie et à Naples.

---

1. *Les Archives israélites*, 1863, citées par Edouard Drumont, *Op. cit.*, t. I, p. 368.
2. Capefigue : *Histoire des grandes opérations financières*, tome III, p. 244.

L'émeute sévit aussi en Bohème et en Hongrie. Tout l'Empire autrichien trembla sur ses bases.

Les entreprises des Rothschild étant liées à la Monarchie des Habsbourg, l'édifice du vieil Amschel risquait de s'écrouler sous la poussée des peuples révoltés contre Vienne.

Heureusement, l'Angleterre fut épargnée par le mouvement révolutionnaire et les fils de Nathan ne connurent pas les perturbations qui en résultaient pour d'autres nations. La maison de Londres put donc venir en aide aux maisons menacées sur le continent.

Celle de Paris reprit assez rapidement une partie de l'influence qu'elle avait sous Louis-Philippe. James, qui avait été favorisé par le ministre des Finances Goudchaux, fut au mieux avec son successeur Garnier-Pagès et avec le Général Cavaignac, le ministre de la Guerre.

« Rothschild sut se rendre utile au général et à la cause républicaine, écrit Corti, d'ailleurs non sans gros sacrifices d'argent, et sembla bientôt être ausssi bon républicain qu'il avait été fervent royaliste auparavant. Cette habileté à prendre le dessus, dont il faisait preuve, en imposait même à l'extrême gauche, et l'on ne se fit pas faute de rechercher à se servir de lui pour soutenir le parti ouvrier [1] ».

Une habileté indiscutable et une totale absence de convictions permettaient à James de surnager comme le bouchon ballotté par les flots d'une mer en furie.

D'autant mieux que ce néo-républicain continuait d'entretenir des relations suivies avec le clan monarchiste. Quand le général Changarnier, rappelé d'Algérie, prit le commandement en chef de toute la Garde nationale, chargée d'assurer la sécurité de Paris, Rothschild eut en lui un ami très sûr. Ne lui avait-il pas rendu jadis de signalés services ? « *Il était*, affirme Corti, *un vieil ami de la maison Rothschild.* » C'est tout dire. Or, ce soldat n'était pas républicain. Il oscillait entre les Orléanistes et les Légitimistes, et aspirait à jouer un rôle de premier plan. Rothschild se trouvait donc paré : que l'on conservât la République ou que l'on revînt à la Monarchie, il se fût tiré d'affaire dans les deux cas.

---

1. Comte Corti : *Op. cit.*, tome II, p. 265

IX

Deus ex machina du régime

Rothschild avait compté sans Louis-Napoléon, dont le nom seul était à la fois un programme et un espoir. Le prince, accouru de Londres dès la chute de Louis-Philippe qui l'avait tenu emprisonné de longues années — le prince avait dû s'évader pour recouvrer la liberté — symbolisait aux yeux des Français, fatigués du désordre, l'autorité et la gloire. Le banquier qui avait contribué à la chute de l'oncle, ne pouvait guère compter sur la sympathie du neveu. Aussi apprit-il avec amertume, le 10 décembre 1848, que Louis-Napoléon avait été élu Président de la République par 5 millions et demi de voix contre 1 million et demi à son ami, le républicain Cavaignac, et 5.000 à l'ami de sa femme, le monarchiste (camouflé) Changarnier [1].

Louis-Napoléon se gardait bien, cependant, d'afficher son hostilité à ce banquier qui, se disait-il, représentait une puissance internationale. Il ne se sentait pas assez fort pour se permettre de se créer des ennemis et des oppositions.

Comme il ne désirait pas faire appel à lui comme banquier, il se tourna vers un autre israélite, Achille Fould, associé de la banque *Fould et Oppenheim* de Paris, qui devint le commanditaire de ses entreprises et son conseiller financier.

Mais Louis-Napoléon ne voulait pas davantage se brouiller avec James. Il le décida même à consentir un prêt au pape, conformément à sa politique de rapprochement avec

1. On a dit que Changarnier était au mieux avec l'épouse de James, la jolie Betty. Corti affirme que le Général lui faisait une cour assidue (op. cit., t. II, p. 274). Aussi la famille Rothschild fut-elle consternée lorsqu'elle apprit, un jour de décembre 1851, que Louis-Napoléon avait fait arrêter le Général (Lettre de Hübner au chancelier Schwarzenberg, Paris 2 décembre 1851 — Vienne, Archives de l'Etat — citée par Corti).

Rome. En outre, il accorda, dès le début de 1852, à un groupe de banquiers à la tête duquel se trovait James Rothschild, la concession de la voie ferrée de Paris à Lyon. Néanmoins, la toute-puissance des Rothschild de Paris subissait une éclipse.

En Angleterre, leur suprématie financière restait intacte. Le second fils de Nathan, Antony, frère cadet de Lionel, le chef de la famille, avait été élevé au rang de baronnet britannique, le 12 janvier 1847. Cependant Lionel, qui était toujours réélu au Parlement dans la Cité de Londres, ne pouvait être admis à la Chambre des Communes en raison du serment chrétien.

Pour siéger au Parlement britannique, il fallait, en effet, prêter serment et la formule traditionnelle, la seule admi e, comprenait ces mots : « *Je jure sur la vraie foi d'un chrétien* ». Israélite scrupuleux, Lionel Rothschild ne pouvait prêter un serment solennel sans renier sa religion. Aussi s'efforçait-il de faire modifier les termes du serment.

En avril 1830 un député de Norwich, M. Robert Grand, avait pris l'initiative d'un *bill* réformant la formule de serment. Le *bill* avait été rejeté. Trois ans plus tard, la Chambre des Communes l'adoptait, mais les Lords ne l'acceptaient pas.

Aussi lorsque Lionel, nouvellement élu, voulut prêter serment en omettant les « *on the true faith of a christian* », il fut invité à se retirer. Il lui faudra attendre 1858 pour que, grâce à Disraéli, qui n'oubliait pas qu'il était d'origine juive bien que de confession chrétienne, une loi soit votée qui permettra au Rothschild britannique de ne pas prononcer, comme israélite, les sept mots en contradiction avec sa foi religieuse.

A Vienne, que Salomon avait dû quitter, la banque était restée quelque temps entre les mains de fondés de pouvoir et de secrétaires. Puis, le fils aîné de Salomon, Anselme, avait repris la direction des affaires. Il n'y faisait, au début, que de courtes apparitions, sa résidence étant Francfort, où il était consul général d'Autriche. Lorsque le vieux Metternich revint dans la capitale de l'Empire, la maison Rothschild regagna de l'influence. Sa richesse était intacte, et la haute société avait, tout comme l'Etat, besoin de son argent.

Le socialiste qui sommeillait en Napoléon III voulut-il secouer le joug que la Haute Banque faisait peser sur la France depuis la chute de son illustre parent ? Toujours

est-il qu'il approuva la création d'une banque destinée, dans son esprit, à rendre l'Etat indépendant des riches banquiers privés et à recevoir l'épargne même la plus modeste pour la répartir suivant les besoins des capitaux. C'était tomber de Charybde en Scylla, la banque par actions étant appelée à constituer un réservoir considérable où les financiers pourraient puiser à loisir pour le lancement de leurs affaires.

Malgré l'opposition de James, qui ne pouvait approuver un tel projet, même si sa réalisation en était confiée à des coreligionnaires, le *Crédit Mobilier* fut créé en novembre 1852. Les frères Péreire et Achille Fould détenaient la majeure partie des actions : ils en avaient 11.000 chacun sur les 40.000 émises à l'origine.

Associant étroitement la banque et l'industrie conformément au programme saint-Simonien, cher aux Pereire, le *Crédit Mobilier* coopéra à la fondation de nombreuses entreprises dont il plaça les titres dans le public.

C'est à lui que la plupart des grands réseaux ferroviaires français, des Compagnies d'assurances, des firmes d'éclairage et de chauffage par le gaz durent leur essor ou leur existence. Le rayonnement du *Crédit Mobilier* était international. Ses filiales étrangères formèrent les assises de l'appareil bancaire de nombreux Etats.

Avec la fin de la guerre de Crimée, le *Crédit Mobilier* était à l'apogée de sa prospérité. Ses actions cotaient 2.000 frs (valeur au pair: 500 frs). Puis, brusquement, elles se mirent à fléchir jusqu'au moment où la *Compagnie Immobilière de Paris*, une affaire Pereire, ayant fait de grosses pertes sur des achats de terrains, la banque elle-même fut liquidée [1].

Entre temps Napoléon III et Fould avaient fait leur « *voyage à Canossa* » en se rendant à une partie de chasse chez James, au château de Ferrières, pour solliciter son aide financière. La puissance des Rothschild en France était, dès lors, redevenue aussi grande que dans le passé.

Notre banquier, que Fould et les Pereire — ses frères ennemis — avaient réussi à écarter des affaires financières de l'Etat, n'était pas resté inactif pendant les dix années de méfiance impériale. Ayant appris que Napoléon avait un penchant très vif pour Eugénie de Montijo, il

1. Elle était victime d'une conjuration à laquelle les Rothschild avaient pris part, comme ils prendront part, vers la fin du XIXe siècle, à l'étranglement de la catholique *Union Générale*.

s'était ingénié à rendre service à la belle Espagnole. La jeune comtesse n'avait que des moyens très limités et elle dépensait beaucoup. Les conseils financiers de James ne pouvaient qu'être bien accueillis. Aussi Rothschild s'était-il fait une amie de cette beauté rayonnante que l'Empereur convoitait. Corti pense, non sans vraisemblance, que le financier fut l'un des premiers à envisager que cette jeune personne pût devenir un jour impératrice. Lorsque le bruit avait couru que Napoléon III voulait en faire sa femme, deux clans s'étaient formés aussitôt : l'un pour, l'autre contre le mariage. James était naturellement du premier. Il avait pris, dès lors, un soin tout particulier de la comtesse, au point que celle-ci n'avait pas craint, certain soir, d'arriver au bal des Tuileries au bras du banquier, tandis que le fils Rothschild accompagnait la mère d'Eugénie.

Cette attitude habile, au moment où la future impératrice devait affronter l'hostilité de tout une coterie, avait porté ses fruits : Eugénie empêcha toujours son époux de rompre complètement avec James et, en attendant le rapprochement du souverain et du financier, elle facilita, semble-t-il, maintes prises de contact intéressantes bien que limitées.

Il est vraisemblable, par exemple, que l'offre de Rothschild concernant le financement de la guerre de Crimée, n'aurait pas été acceptée si l'Impératrice n'était intervenue favorablement.

Or, cette expédition avait eu un double et heureux résultat : celui de faciliter l'accession de James au Conseil de régence de la *Banque de France* et celui de le faire figurer parmi les vainqueurs du tyran qui opprimait les Juifs [1].

Mais la nomination d'un Rothschild à la *Banque de France* devait avoir des conséquences infiniment plus graves que sa participation, toute de principe, à la défaite des armées du tzar à Sébastopol.

Deux exemples vont nous donner un aperçu de ce qu'un Rothschild pouvait se permettre grâce à la situation qu'il occupait à la tête de notre banque d'émission.

---

1. Selon le duc Ernest de Cobourg, qui le rapporte dans ses *Mémoires*, Rothschild lui aurait déclaré que n'importe quelle somme était disponible pour une guerre contre la Russie. « *Cette attitude*, souligne Corti, *doit être certainement attribuée à ce que les Israélites étaient particulièrement opprimés en Russie.* »

Nous sommes en 1875. Le Khédive d'Egypte, Ismael Pacha, qui éprouve des embarras d'argent, désire vendre les 177.602 actions de la Compagnie de Suez [1] qu'il avait reçues lors du percement du fameux canal. La valeur globale de ce paquet d'actions atteignait un chiffre colossal, mais cette petite possession devait assurer à son détenteur la mainmise sur la plus importante route maritime du monde.

Une seule banque, à Paris, avait la possibilité d'avancer une somme pareille, sans bouleverser son crédit : la Maison Rothschild frères. La dynastie avait là une occasion exceptionnelle de se faire pardonner, d'un seul coup, tous les trafics, tous les coups de bourse, toutes les razzias qu'elle avait opérés dans notre pays depuis soixante ans. Il lui suffisait d'assurer à la France le contrôle du fameux canal, œuvre d'un grand Français, par la cession des actions du Khédive.

Mais le baron Alphonse, le fils de James (décédé en 1868 [2]) ne parut pas se soucier, en la circonstance, de l'avenir commercial et maritime de sa patrie d'adoption. Comme régent de la *Banque de France*, il fut l'un des premiers informés des dispositions du Khédive, lequel avait déjà engagé des pourparlers avec un groupe français. Il se hâta d'alerter son parent de Londres qui se rendit, sur le champ, chez le Premier ministre de la reine Victoria. Mis au courant par son ami, Disraéli comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de cette affaire. Sans l'autorisation des Chambres, qui étaient en vacances, il était impossible de prélever sur le Trésor quatre millions de livres. « *Nous avons à peine le temps de respirer, il faut réaliser l'affaire* », écrivit-il à la Reine [3]. Le marché fut conclu à la barbe des Français dans l'après-midi du 26 novembre 1875.

« *Madame,* écrivait Disraéli à Victoria, *l'affaire est faite, vous avez l'argent... 4 millions de livres Il n'y avait qu'une maison qui pût le permettre : les Rothschild. Ils se sont admirablement conduits et ont prêté les fonds à un taux d'intérêt*

---

1. La moitié environ de toutes les actions, l'autre moitié étant principalement détenue par des Français.
2. A sa mort, le correspondant de la *Kölnische Zeitung* à Paris rédigea un article dans lequel il déclarait que James était venu à Paris en 1812 avec un million de francs environ, et que sa fortune, en 1868, était évaluée à quelque deux milliards (de francs-or). (Corti, déjà cité, tome II, p. 399).
3. André Maurois : *La vie de Disraéli*, p. 274.

très faible. Toute la part du Khédive est donc entre vos mains [1] ».

La City réalisait ainsi, grâce aux Rothschild — de Londres et de Paris — une excellente affaire politique en même temps qu'une opération financière de premier ordre.

En d'autres temps, le responsable eût été branché haut et court. Mais la IIIe République, sous la paternité de Mac Mahon, subissait déjà l'influence de cette maçonnerie dont les Rothschild étaient les protecteurs après en avoir été les adeptes [2].

Francis Laur, une vingtaine d'années plus tard, donna un exemple non moins frappant de la... bienveillance du baron Alphonse à l'endroit du pays dont il régentait la banque. Il nous montre Rothschild se servant de la *Banque de France* pour faciliter sa trésorerie.

« Dans le conseil de la Banque, qui est appelé à réglementer les opérations de cet établissement national, il existe des personnages intéressés dans des opérations internationales dont la mission secrète paraît être d'anémier la France économique en facilitant l'exportation de notre or à l'étranger. Je ne parle pas à la légère.

« M. de Rothschild, régent de la *Banque de France*, est un des plus zélés exportateurs de l'or français. Il a fait des envois, que je connais, de 15, 18 et jusqu'à 24 millions d'or ; il dispose, avec sa signature et celle de deux ou trois personnages aussi solvables que lui, sur un simple trait de plume, des millions d'or de la Banque de France. Il l'a prouvé lors du prêt de 75 millions à la Banque d'Angleterre : le lendemain de cette opération, il a tenu lui-même à s'affirmer en envoyant 24 millions de métal précieux en Angleterre.

« Ces millions étaient pris à son compte courant.

« Je dis que, dans ces conditions, la fonction de régent qu'exerce M. de Rothschild est incompatible avec le titre de chef de Banques internationales. (*Interruptions*).

(...) Je suis convaincu que l'opération de drainage de l'or en France a pour chefs, avec M. Bleichroeder et les principaux banquiers allemands, tous les Rothschild d'Allemagne, d'Angleterre et de France qui sont à la tête de cette entreprise [3] ».

---

1. Comte Conti : *Op. cit.*, t. II, p. 434.
2. James (1792-1868) et Anselme (1803-1874) étaient de hauts dignitaires du Rite Ecossais. Leur nom figure dans le *Tableau chronologique des anciens membres d'honneur et honoraires du Suprême Conseil de France*. (Cf. *Annuaire du Suprême Conseil*, 1939, p. 15).
3. Cité par Edouard Drumont dans *Le testament d'un antisémite*. pp. 132-133.

En associant le nom de Bleichroeder à celui de Rothschild, c'est tout le drame de 1871 que Laur évoquait devant ses collègues du Parlement. Aucun d'eux ne pouvait ignorer le rôle joué, par ces deux requins, au lendemain de la victoire prussienne. Ils se souvenaient que c'est à Ferrières, dans le château de Rothschild, que Guillaume Ier, Bismarck et Moltke s'étaient installés en 1870 [1], pour y recevoir Jules Favre. Ils n'avaient pas oublié que c'était de Bleichroeder que venait le chiffre de 5 milliards fixé comme indemnité de guerre par Bismarck, et les plus méfiants, qui savaient que les deux banquiers israélites, l'Allemand et le Français, étaient amis, soupçonnaient fort le second d'avoir suggéré cette estimation au premier. Ils n'étaient pas dupes de la comédie à laquelle s'étaient livrée Alphonse de Rothschild et Bismarck en présence des autres négociateurs [2]. Ils se doutaient bien que les bénéfices de Rothschild dans l'emprunt qui avait suivi étaient proportionnés à son importance. A grosse indemnité, gros emprunt, et à gros emprunt, gros bénéfices [3]. Mais, parmi les parlementaires de la IIIe République, qui donc eût osé s'élever contre sa puissante Maison ? Pour un

---

1. Se considérant comme un invité, le roi de Prusse avait donné des ordres pour que rien ne fût dérangé dans le château. Il s'abstint lui-même d'occuper la somptueuse chambre à coucher du propriétaire et interdit au bouillant Nemrod qu'était Bismarck de tirer les faisans qui pullulaient dans le parc. (Cf. Corti, déjà cité).

2. Alphonse, né de parents francfortois, parlait couramment l'allemand, sa langue maternelle. Il fit mine de ne pas le savoir et il s'exprimait en français avec Bismarck qui, de son côté, ne voulait parler que l'allemand, avec lui. Il s'ensuivit une scène fort bien jouée qui permit ensuite à Rothschild de se poser en grand patriote auprès des autres délégués français. Bismarck était un malin qui savait manœuvrer les financiers. « Il agissait, dit le Comte Corti, avec plus de réserve et de prudence que Metternich ne l'avait fait naguère avec Salomon Rothschild, il se servait à ses fins de Bleichroeder et de ses rélations avec Rothschild, mais pouvait néanmoins déclarer finalement avec raison à ce sujet : « *Cependant, il ne faut pas se laisser dominer par les juifs, ni se placer sous leur dépendance financière, comme c'est malheureusement le cas dans de nombreux pays. Dans les rapports que, en qualité de ministre j'entretiens, avec la haute banque israélite, ce n'est jamais moi qui suis l'obligé.* » (Hermann Hofmann : *Fürst Bismarck*, 1890-1898, Stuttgart, 1913, t. I, p. 149.)

3. Parlant de cet emprunt, auquel participa la Banque Morgan, un économiste qui ne peut être soupçonné d'hostilité particulière pour les Rothschild, M. Raphaël-Georges Lévy, n'a pas craint d'écrire qu'il avait été « *l'emprunt le plus onéreux que la France ait jamais connu* » (« *La Force financière des Etats* », dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1912)

Laur, il y avait cent Rouvier en 1890. A quelque temps de là, il n'y aura plus de Laur du tout.

Et quand, en pleine Chambre des Députés, un socialiste s'écriera par fierté ou par bravade : « *La République a un roi : Rothschild* », il ne trouvera personne pour oser le démentir ou s'en indigner.

X

On croit mourir pour la patrie...

C'est devenu un lieu commun de dire que la guerre est une source de profits considérables pour ceux qui ne la font pas.

Galtier-Boissière, dans son *Crapouillot*, Richard Lewinsohn, dans ses livres et, avec eux, tant d'autres écrivains de toute tendance ont montré les marchands de canons et fournisseurs de l'Intendance s'emplissant honteusement les poches à l'heure où le soldat versait son sang dans la boue des tranchées.

L'affaire de Briey, qui scandalisait, il y a trente ans, est aujourd'hui oubliée. Elle est le cas typique de l'internationalisme d'une certaine industrie lourde, aussi peu soucieuse de la nationalité des hommes pour lesquels elle travaille, que nous le sommes nous-mêmes de l'appartenance politique ou religieuse des financiers qui la contrôlent.

Rappelons-la, dans ses grandes lignes.

Nous sommes en 1914. La guerre vient d'être déclarée par l'Allemagne. Sans coup férir, l'armée du Kaiser s'empare du bassin de Briey, en Lorraine, centre minéralogique et sidérurgique considérable, qui devait fournir le métal nécessaire aux armements. Du premier jour de la guerre au dernier, il demeurera aux mains des Allemands *sans qu'intervint aucune décision du G.Q.G., ni en août 1914 de le défendre, ni plus tard de le conquérir, pas même de le bombarder pour y détruire les hauts fourneaux, les usines et les stocks de minerai de fer* [1].

Du côté allemand, on fit preuve d'un respect aussi profond à l'endroit des installations de MM. de Wendel : la pancarte d'une Kommandantur interdisait d'y porter atteinte.

---

1. *Crapouillot*, n° 16, janvier 1952.

En s'emparant de la seule mine de Jœuf, les Allemands privaient la France de la majeure partie de ses ressources en minerai de fer.

« Le mystère planant sur l'obstination farouche du Haut Commandement à ne rien tenter contre Briey ne fut jamais élucidé [1] ».

L'intervention du député Fernand Engerand, qui remit notes sur notes à l'Etat-Major, fut inutile. M. Pierre-Etienne Flandin, qui alerta le Général Guillaumat, commandant la IIe armée, et lui remit plans et indications nécessaires fut plus heureux. Mais à peine commencé, le bombardement de Jœuf fut interrompu d'ordre supérieur.

Ayant alors relancé le G.Q.G., M. Flandin apprit, avec un indicible étonnement, que le commandement suprême maintenait son ordre : jamais Briey ne serait bombardé. Cette « erreur » du Général Guillaumat mise à part, il ne le fut pas en effet.

La famille de Wendel, d'ailleurs représentée aux parlements français et allemand [2], avait mieux protégé ses biens que le G.Q.G. la vie de nos soldats. Les métallurgistes allemands devaient reconnaître, plus tard, que si les Français avaient *gardé ce coin de la frontière, la guerre aurait été finie au bout de six mois par la défaite de l'Allemagne* [3].

Tandis que les mines et les hauts fourneaux de Briey, occupés et exploités par les Allemands, renforçaient leur potentiel de guerre, M. Humbert de Wendel dirigeait à Londres le bureau d'achat du gouvernement français, chargé d'approvisionner l'industrie de guerre française en acier. L'attaché militaire de France à Londres, qui avait pour mission de contrôler l'action du bureau d'achat, était le Colonel de la Panouse, le propre beau-frère de M. Humbert de Wendel. Simple coïncidence, sans doute, mais d'autant plus fâcheuse qu'on s'aperçut un jour que les tôles, qui valaient 29 fr. en Angleterre, coûtaient 95 et même 120 fr. lorsqu'elles avaient franchi le *chanel*. D'où scandale, interpellation à la Chambre et enquête parlementaire. La commission des Marchés

1. *Ibid.*
2. A la Chambre, il y avait un de Wendel ; au Reichtag également. Deux cousins.
3. Cf. Fernand Engerand, à la tribune de la Chambre, le 31-1-1919.

nomma un rapporteur chargé de fournir l'explication du mystère. Elle désigna ... M. François de Wendel. On devine le reste

M. Humbert de Wendel était également l'un des gros actionnaires de la *Penarroya :* il en était aussi l'un des administrateurs. Or, ces mines espagnoles, qui étaient contrôlées par les Rothschild, avaient confié en 1909 le monopole de la vente de leur plomb à la *Metallgeselischaft* de Francfort. La guerre durant, la *Penarroya* de MM. de Wendel, de Rothschild, Mirabaud et Cahen d'Anvers, exporta en Suisse, à travers la France, 100.000 tonnes de plomb que récupérait la *Metallgesellschaft* [1]. Le prix qu'ont touché MM. de Rothschild, de Wendel et *tutti quanti* pour leur expédition de plomb à cette société allemande dut être aussi lourd à leur conscience que le poids du plomb lui-même...

Autre affaire : celle du nickel.

Le 25 janvier 1917, le Sénateur Gaudin de Villaine, dans une interpellation qui fut étouffée par la grande presse, mais dont le *Journal Officiel* a recueilli le texte complet [2], s'élevait avec vigueur contre la contrebande de guerre organisée par les Rothschild. Il révélait que le nickel de la Nouvelle Calédonie était vendu à l'Allemagne par l'intermédiaire de l'*American Metal C°*, société représentant alors aux U.S.A. la *Metalgesellschaft* de Francfort.

« A chaque voyage, déclarait le sénateur, les *Deutschland* enlèvent 400 tonnes de nickel pur français. J'ajoute que, dans le cas où la société *Le Nickel* établirait qu'elle ne transporte pas directement du minerai en Amérique, ne reste-t-il pas établi que l'*International Nickel C°* comme *l'American Metal* ne font qu'un avec Merton et la *Metallgesellschaft* et sont en relations étroites d'affaires avec *Le Nickel*, c'est-à-dire les Rothschild.

« Inutile d'insister sur l'omnipotence des Rothschild en Nouvelle-Calédonie, depuis l'origine du nickel, c'est le secret de Polichinelle, depuis l'acquisition par eux des premières mines à la famille Higgison, aujourd'hui presque dans la misère.

« Or, Société *Le Nickel* et Banque *Rothschild*, cela ne fait qu'un ».

---

1. *Agence Economique et Financière*, 11 mai 1916.
2. *Journal Officiel*. Débats parlementaires. Sénat. N° des 26 et 27 janvier 1917. Il est curieux de noter que ce numéro manque dans la collection reliée de la *Bibliothèque nationale*. On devine qui avait intérêt à faire disparaître un document aussi compromettant...

Puis, ouvrant son dossier, il se mit à lire devant la haute assemblée quelques-uns des documents qu'il avait réunis. Entre autres, la lettre que M. Gaston Bourdinat, conseiller général de la Nouvelle Calédonie, avait adressée au Gouvernement de notre lointaine colonie pour attirer son attention sur les exportateurs du nickel calédonien vers l'Allemagne.

A *La Libre Parole*, qui dénonçait l'odieux trafic, la Société *Le Nickel* avait répondu que « *toutes les expéditions de nickel de Nouvelle-Calédonie sont contrôlées* ».

« *Ah ! le bon billet pour la France !* s'écria le sénateur de la Manche, citant la lettre de la direction du *Nickel*.

« On ne contrôlera pas plus le nickel Rothschild ou les biens allemands de la même famille dont je réclamais naguère le séquestre.

« Après trente mois de guerre, et de déceptions multiples, ces plaisanteries ont fait leur temps. Le pays qui a été trompé veut enfin connaître la vérité.

« Je conclus donc sur ce point :

« D'où vient le nickel importé d'Amérique et d'ailleurs en Allemagne ?

« Que le Sénat y songe ; laisser les choses en l'état, c'est continuer de fournir à l'ennemi le principal facteur de sa résistance, l'unique moyen de fabriquer son artillerie lourde. C'est décréter le carnage sans fin. Ne pas livrer à la justice certains responsables, c'est assumer devant la nation et devant l'Histoire une terrible responsabilité.

« Jamais les Allemands ne nous auraient fait la guerre s'ils ne s'étaient assurés par l'intermédiaire de la *Metallgesellschaft* le contrôle mondial des métaux. Pour cela, il leur fallait la complicité des hauts banquiers possesseurs du contrôle du nickel, du plomb de la *Pennaroya* et du cuivre de *Boléo*. Il est impossible de laisser un jour accuser la France, sous le prétexte que son gouvernement a fermé les yeux sur ces agissements criminels, de s'être rendue complice du plus monstrueux attentat que l'Histoire ait enregistré ».

Arrivant à sa conclusion, le sénateur Gaudin de Villaine, déclara :

« ... Du haut de cette tribune, la plus haute politiquement et socialement qui soit en ce pays, j'accuse formellement la haute banque cosmopolite, du moins les détenteurs du sous-sol minier terrestre, d'avoir conçu, préparé et déclenché l'horrible tragédie actuelle dans une pensée monstrueuse d'agiotage mondial.

« J'accuse formellement ces mêmes puissances d'argent d'avoir avant la guerre et depuis, desservi les intérêts de la

France. Ce sont encore elles, aujourd'hui, qui voudraient imposer la paix allemande, afin de sauver de la ruine les Empires centraux et de réserver pour l'avenir une étincelle de guerre pour de nouveaux conflits.

« (....) Eh bien ! pour défendre son pays, son trésor, ses soldats, son avenir, il n'y a pas d'autre méthode que les responsabilités, les sanctions, le procès des individus, l'exécution des coupables. Je ne vous demande pas, comme le pratiquaient nos grands ancêtres, de les frapper à la tête, mais à la caisse !

« Voilà ce que la Nation attend ».

Bien entendu, aucun conseil de guerre ne fut saisi de cette affaire, aucun magistrat civil ou militaire ne fut chargé d'instruire le procès des grands contrebandiers de guerre [1].

Le scandale du trafic des blés, qui fit l'objet du rapport Victor Boret, resta lui aussi sous le boisseau, c'est le cas de le dire [2].

Sans doute, le héros de cette seconde affaire Dreyfus estimait-il insuffisants les profits réalisés de 1914 à 1918, car nous le voyons, dès 1938, financer ouvertement les journaux les plus bellicistes de Paris.

Dans une lettre-circulaire qu'il adressait à ses amis, le banquier n'hésitait pas à inviter ceux qui supputaient déjà les bénéfices fructueux de la « der des ders » à soutenir de leurs deniers le journal de M. Henri de Kérillis : *L'Epoque*.

« De Kérillis, écrivait-il, avec beaucoup de talent et de fougue, dans sa politique étrangère, soutient la cause humaine, celle de tous les gens civilisés, quelle que soit leur confession et je sais qu'étant donné qu'il ne s'est pas gêné de faire campagne également pour les malheureux israélites, il a été l'objet, ou plutôt la victime, d'un certain nombre de désabonnements.

« Il m'apparaît qu'il serait à la fois de bonne politique et de justice de soutenir ce député de valeur, qui a le courage de son opinion, chose rare, et cela même au préjudice de ses intérêts immédiats. Rares sont les journaux de notre pays qui soutiennent carrément la Cause, ce qui pourrait être décourageant si on ne devait pas avoir toujours confiance dans la justice immanente. Il y en a qui ont des raisons spéciales et que vous devinez. pour affecter cette attitude ; il y en a

---

1. Mieux, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères s'empressa de *noyer le poisson* et la Haute Asssemblée passa à l'ordre du jour (cf. *J. O.*, Débats parlementaires, Sénat, 27-1-1917).

2. Voir sur ces affaires les documents parlementaires 1918, pages 1201 et suivantes, annexes 5142.

d'autres qui n'ont pas de courage et, enfin, il y a une troisième catégorie de feuilles démagogiques (pas celles d'extrême-gauche).

« Je prie qu'on veuille bien considérer cette circulaire comme *confidentielle*, sinon — je ne parle pas pour ma personne, mais pour la Cause, on risquerait de faire naître, comme dans la fameuse Affaire, le roman du Syndicat juif. Il a déjà été ébauché par l'Action Française.

« Cordialement
« L. Louis-Dreyfus [1] ».

Ce que redoutait M. Louis-Dreyfus s'est produit néanmoins, et c'est un de ses coreligionnaires, M. Emmanuel Berl, qui en est responsable.

Ce journaliste de talent, dont l'indépendance d'esprit était citée en exemple à droite comme à gauche, qui avait accueilli Bernanos à *Marianne*, malgré l'ostracisme qui frappait le grand écrivain catholique, publiait une petite revue, *Pavés de Paris*, qu'il rédigeait de la première à la dernière ligne. C'est dans cette publication qu'il attira l'attention du public sur l'action occulte d'un véritable syndicat belliciste. On venait de citer des noms ; on avait donné des chiffres. On disait ouvertement que M. Robert Bollack, directeur de *l'Agence Fournier* et de *l'Agence Econòmique et Financière*, avait reçu des millions d'Amérique pour « arroser » la presse française.

« L'action de certaines « puissances d'argent » dans les dernières crises diplomatiques, écrivait-il dans sa revue, est trop éclatante pour qu'on puisse la dissimuler sous les systèmes de mutations ou de dénégation... [2] ».

Et prenant personnellement à partie M. Bollack, qui lui avait écrit pour nier sa participation à l'entreprise de corruption de la presse, il ajoutait :

« Que de l'argent, beaucoup d'argent ait été donné à ce qu'on peut appeler justement « le parti de la guerre », M. Bollack le sait aussi bien que moi [3] ».

---

1. La photographie de ce document fut publiée dans le courant de l'hiver 1938-1939 par *Contre-Révolution*, la revue publiée à Genève, sous la direction de M. Léon de Poncins, et par *La Libre Parole*, du 20-3-1939. Le texte même de cette lettre fut reproduite par *L'Action Française* (28-2-1939), *La Flèche* de M. Gaston Bergery (4-3-1939), et *Le nouvelliste de Neuilly* (6-3-1939). Ni M. Louis-Dreyfus, ni M. de Kerillis n'ont démenti.
2. *Pavés de Paris*, 3-2-1939
3. *Ibid.*

Il accusait aussi, formellement, les financiers internationaux de vouloir la guerre et de tout mettre en œuvre pour la rendre inévitable :

« Une guerre menace plus un Français dont les biens consistent en immeubles situés à Strasbourg ou à Metz qu'un Français dont la fortune consiste en lingots d'or, en *Royal Dutch*, en emprunt de la Cité de New-York déposés dans un coffre de Montréal. Un financier international est moins lié a la nation qu'un capitaliste [1] national.

« Je ne dis pas que le financier international soit, par nature, belliciste. Je dis que les financiers internationaux, s'ils tendent pour un motif ou un autre vers le bellicisme, ne sont pas retenus comme les simples citoyens par la crainte d'exposer leur vie, leur famille et leurs biens.

« Leur vie ? Je vois très peu de milliardaires parmi les victimes des guerres du XIXe siècle. Aucun Rothschild d'Autriche n'est mort en 1866. Aucun Rothschild français n'est mort en 1870. Aucun Rothschild français, aucun Rothschild anglais, à ma connaissance, mort dans la guerre de 1914. Et il en va, je crois, de même pour les Morgan et pour les Vanderbilt.

« Leurs biens ? La guerre, parfois, les diminue, parfois aussi les augmente. Les guerres de Napoléon ont permis l'éclosion des grandes fortunes du XIXe siècle et nous savons trop que tout le monde n'a pas perdu à la guerre de 1914 [2] ».

Il y a des noms qui mettent à l'abri des balles...

On avait eu, entre temps, des détails sur ce fameux « syndicat » et c'est un autre coreligionnaire du banquier Louis-Dreyfus, M. Georges Zrapha, qui les avait fournis [3]. Il s'agissait d'*Union et Sauvegarde Israélite* au nom de laquelle, disait M. Zerapha, on réunissait des « sommes importantes ».

De son côté, M. Charles Maurras affirmait dans l'*Action Française* que le collecteur des fonds américains, venu tout spécialement de New-York pour remettre ceux-ci au comité, n'était autre que M. Pierre David-Weill, de la banque *Lazard*. Il ajoutait que ces fonds étaient distribués par M. Raymond Philippe, un ancien directeur de la dite banque, et par M. Robert Bollack, déjà cité [4].

---

1. Le terme *capitaliste* étant pris ici dans le sens de *possédant*, d'*épargnant*.
2. *Pavés de Paris*, 17-3-1939.
3. *La Conscience des Juifs*, cité par *Le Porc-Epic*, du 3-12-1938. Voir aussi *Le Droit de Vivre*, de M. Lecache, du 10-12-1938.
4. Maurras parlait de 3 millions de dollars expédiés à un groupe où figuraient, écrivait-il, MM Raymond Philippe et Bollack (*L'Action Française*, 23-1-1939) Il mettait en cause également les Rothschild : « *Il*

Tout cela se savait et M. Berl avait raison d'écrire que « *ces pauvres ploutocrates semblent tous ignorer qu'ils sont toujours et nécessairement trahis* [1]. »

Malgré Berl et malgré Maurras, qui criaient casse-cou, malgré les pacifistes qui refusaient de « *mourir pour Dantzig* » et qu'on devait fourrer en prison [2], l'inévitable ne put être évité. Une fois de plus, la haine triompha de la raison des peuples. On sait aujourd'hui qui a profité de la plus effroyable hécatombe que l'Histoire ait connue.

---

n'est pas contestable que l'or de la famille Rothschild — des Rothschild de Londres, des Rothschild de Paris et d'ailleurs soit à la source des manœuvres d'agent et de presse, citées plus haut. » (Op. cit., 25-1-1939.)

1. *Pavés de Paris*, 13-2-1939.

2. Rappelant la période qui précéda la deuxième guerre mondiale, M. Paul Faure, ancien ministre socialiste, écrit dans *La République Libre* (3 avril 1955) :

« *On se classait alors entre bellicistes et pacifistes. Les événements ont prouvé que les seconds avaient vu clair.* »

Les pacifistes fougueux, en particulier M. Louis Lecoin, l'actuel directeur de *Défense de l'Homme*, furent arrêtés au début de la guerre et demeurèrent plusieurs années en prison, malgré les démarches de leurs amis et nos propres campagnes de presse.

XI

Les synarques de la « révolution nationale »

1940. La France vaincue — momentanément vaincue, pensent quelques-uns — s'est livrée au vieux chef qui l'avait sauvée à Verdun.

Le régime parlementaire s'est effondré. Les dirigeants d'hier sont en fuite. Un personnel renouvelé, sinon entièrement nouveau, a pris leur place. Il y a là, autour du Maréchal Pétain, des anciens ministres de la République défunte, des hommes politiques, des soldats et des marins. Il y a aussi des hommes d'affaires et des banquiers, qui représentent ces « coalitions d'intérêts économiques » que le chef de l'Etat français entend mettre au pas :

« Deux principes essentiels nous guideront, déclare-t-il : l'économie doit être organisée et contrôlée ; *la coordination par l'Etat des activités privées doit briser la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption* [1] ».

Voilà qui ne fait pas l'affaire des « puissances d'argent ». Celles-ci sont trop bien placées, à Vichy, pour ne pas opposer à la « révolution nationale » une force d'inertie capable d'enrayer le mouvement. Le Maréchal Pétain s'en est-il aperçu ?

En août 1941, il affirme vouloir *vaincre la résistance de tous ces adversaires de l'ordre nouveau* et *briser les entreprises, en décimant leurs chefs.*

« Quant à la puissance des trusts, s'écrie-t-il, elle a cherché à s'affirmer, de nouveau, en utilisant pour ses fins particulières, l'institution des Comités d'organisation économique. Ces comités avaient été créés, cependant, pour redresser les erreurs du capitalisme... Ces organismes provisoires, créés sous l'empire

1. *Message* du 11 octobre 1940.

d'une nécessité pressante, ont été trop nombreux, trop centralisés et trop lourds. Les grandes sociétés s'y sont arrogé une autorité excessive et un contrôle souvent inadmissible.

« A la lumière de l'expérience, je corrigerai l'œuvre entreprise et je reprendrai, contre le capitalisme égoïste et aveugle, la lutte que les souverains de France ont engagée et gagnée contre la féodalité.

« *J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable, celle de l'argent* [1] ».

Ces paroles étaient prononcées quelques jours après la publication, dans le journal de Marcel Déat, d'un article très remarqué contre la banque Worms, accusée de « coloniser » le gouvernement du Maréchal Pétain :

« Nous avons parlé hier, écrivait l'éditorialiste de *L'Œuvre*, de l'équipe endoctrinée, soutenue et poussée au pouvoir par la banque Worms, qu'il serait d'ailleurs plus exact d'intituler la... bande Worms. C'est elle qui, depuis la sinistre équipée du 13 décembre, tient le haut du pavé à Vichy [2] ».

Suivait une diatribe contre certains ministres et secrétaires d'Etat appartenant à la « bande Worms ». Et le rédacteur de conclure :

« *La France vaut tout de même mieux que la banque Worms !* »

Il serait injuste, croyons-nous, de voir dans l'une ou l'autre personnalité que le journal de Marcel Déat clouait ainsi au pilori un faux patriote ou même un vulgaire suppôt de la finance internationale. Il y avait, parmi eux, d'excellents Français ; rares étaient, à proprement parler, les agents de la Haute Banque.

Cependant, les uns et les autres appartenaient à une coterie, à un clan, peut-être à un groupe qui les liait étroitement à ces « intérêts économiques » dont parlait le Maréchal Pétain. Encore une fois, ce ne sont pas les hommes qui sont le plus mauvais dans le système. Ce ne sont pas les « capitalistes » [3], c'est le capitalisme lui-même, le capitalisme qui corrompt parfois ceux qui l'approchent et qui les marque toujours.

En servant le Maréchal Pétain, ils pensaient servir l'Etat et, bien souvent, ils le servaient effectivement.

Mais la bonne volonté ne suffit pas en pareille ma-

---

1. *Message* du 12 août 1941.
2. *L'Œuvre*, 3 août 1941.
3. Ou leurs « fidéi-commissaires », hauts employés ou représentants.

tière, et l'Etat, entité un peu abstraite n'est pas tout. Il y a aussi la nation, il y a le peuple. Un Etat livré à une oligarchie financière peut paraître fort et donner l'impression de la proprieté et de l'ordre. Ce n'est qu'une façade dorée, derrière laquelle tout un peuple cache sa misère.

Et c'est là le reproche majeur que nous ferons à ces hommes des trusts et de la finance promus brusquement ministres. Ils ont cru, en toute bonne foi sans doute, que la France était une société anonyme que l'on dirigeait comme une entreprise. Ils l'ont administrée de leur mieux [1]. Mais ils l'ont fait comme d'ordinaire le font les administrateurs de société, non pour la masse des actionnaires, mais pour les groupes qui se partagent la direction et les profits de l'affaire. Ils l'ont fait pour le compte des consortiums, des trusts, des banques dont ils étaient déjà les hauts employés et les représentants. Prisonniers de leur milieu, de leurs amitiés, de leurs intérêts, ils n'ont pu se dégager des liens qui les empêchaient d'être tout à fait les grands commis de la France.

En mettant M. Hypolite Worms en cause, Marcel Déat répondait à un réflexe naturel, celui du terrien qui se trouve en présence d'un homme d'affaires. A la méfiance du paysan, dont le bas de laine s'est vidé depuis un siècle pour enrichir le financier, s'est ajoutée l'hostilité de l'intellectuel « de gauche » pour le bourgeois « de droite » [2]. En dénonçant l'emprise de la banque Worms sur Vichy, Marcel Déat cédait à son instinct.

Nous ne disons pas que celui-ci ne fut jamais en défaut. Nous qui avons été de ses adversaires et qui nous trouvons d'accord avec lui pour dénoncer l'ingérance de la Haute Finance dans les affaires de la France, nous savons bien qu'il commit de graves, de très graves erreurs. Mais devant ce Français, revenu à la foi de ses pères dans la dureté de l'exil, agonisant loin de cette terre de France qu'il avait aimée avec passion à sa manière, sans doute, mais de tout son cœur — il nous est impossible de ne pas jeter le voile de l'oubli sur ce qui a pu, jadis nous séparer [3]. De

---

1. L'administration financière de M. Bouthilier, par exemple, est une belle réalisation, compte tenu de la présence de l'occupant
2. M. Worms passait déjà pour un conservateur.
3. Ceci était écrit lorsque la presse nous apprit la mort de Marcel Déat, en Italie. Nous avons polémiqué, en effet, et sans aménité, avec le leader du R.N.P. pendant l'occupation Ses derniers articles de *l'Œuvre* contre « *le plus cost...aud des sous-maurrassiens* » et le « *Loriquet* » datent de février 1944

même qu'il nous est difficile d'oublier que celui-là même qu'il avait accueilli près de lui et façonné comme un fils est aujourd'hui au service de ces Worms qu'il fustigeait avec ardeur.

Peut-on, comme on l'a fait, bien souvent, assimiler la maison Worms à une « banque juive » ? Peut-on classer M. Hypolite Worms parmi les synarques ?

Il est plus facile de répondre à la première question qu'à la seconde. M. Hypolite Worms, qui eut assez peu d'ennuis en dépit d'un patronyme dangereux [1], n'était pas considéré comme *juif* par la législation de l'Etat français. Né à Paris (8), le 26 mai 1889, de M. Lucien Worms et de Mme Virginie Adèle Houcke, son épouse, M. Hypolite Worms est le petit-fils du fondateur de la Maison, dont il porte le prénom. Sa mère, qui était chrétienne, le fit baptiser peu après sa naissance. Ayant rompu avec le judaïsme de sa famille paternelle, M. Worms épousa le 14 février 1912 une chrétienne, Mlle Gladys Mary Lewis-Morgan, en l'église de All Saints-Margaret Street, paroisse de Marylebone, dans le Comté de Londres « *conformément aux rites et cérémonies de l'Eglise Etablie* ». Sa fille unique, Mlle Marguerite Viviane, se maria, à son tour, avec un chrétien, M. Robert Wilfrid Kennet Clive, fils de M. Robert Henry Clive, ambassadeur d'Angleterre au Japon [2].

Donc, au regard des décrets et ordonnances de 1940-1944, M. Hypolite Worms n'était pas « Juif ». Mais l'un de ses associés, M. Michel Goudchaux, et Mme Labbé, née Goudchaux, commanditaire de la maison, l'étaient.

D'après un rapport d'expertise établi après la Libération pour la Cour de Justice, il ressort que les autorités allemandes eurent leur attention attirée sur la Banque Worms,

« tant par l'origine partiellement israélite du capital que par l'importance de l'activité de la société, par la personnalité même de M. Worms, dont les attaches familiales anglo-saxonnes étaient connues [3] ».

Bien que M. Goudchaux et Mme Labbé eussent transféré à leurs enfants leurs parts sociales, et que

1. Moins heureux, son homonyme Pierre Worms, frère du banquier Edouard-Raphaël Worms et père du journaliste Roger Stéphane, fut assassiné pendant la guerre.
2. Cf. *Les Documents*, février 1949.
3. Cf. *Les Documents*, avril 1952, p. 20.

M. Hypolite Worms, prenant les devants, eut fait désigner par le Ministre des Finances d'alors un commissaire provisoire (M. Olivier de Sèze), les autorités d'occupation nommèrent, le 25 octobre 1940, un « administrateur aryen ».

Malgré ce « handicap », la banque put poursuivre ses activités. L'appui qu'elle recevait des milieux officiels français le lui permettait. D'ailleurs, de l'aveu même de M. Barnaud, les commissaires allemands n'avaient jamais été incorrects et n'avaient pas usé de leurs pouvoirs au préjudice de la maison *Worms* [1].

Les opérations de la banque ont principalement porté sur des augmentations de capital en faveur de sociétés se trouvant directement ou indirectement sous son contrôle.

Comment en est-on venu à identifier la maison Worms à la Synarchie ? Il semble bien que la présence de M. Jacques Barnaud à la direction de la banque soit à l'origine de cette accusation.

M. Jacques Barnaud, ancien inspecteur des finances, ancien directeur adjoint du Mouvement Général des Fonds, associé de la maison *Worms*, ami de Jean Coutrot, l'animateur de la Synarchie, [2] était en effet l'un des membres actifs de cette société secrète qui comptait de nombreux adeptes dans les hautes sphères de Vichy.

M. Pierre Nicolle, l'ancien Président du Comité de Salut Economique, note dans son journal [3] à la date du 3 juin 1941 :

« On parle à mots couverts d'une organisation secrète (synarchie) réunissant des polytechniciens ».

Puis, à la date du 14 juillet :

« Dans la journée, j'apprends de sources très différentes que la Synarchie serait dévoilée et connue. Cette révélation causerait de grosses difficultés à ses membres. Après l'enquête menée par l'entourage du Maréchal, on dit que cent quarante personnes seraient appréhendées ».

Qu'est-ce que cette fameuse synarchie et comment a-t-on appris son existence ?

---

1. « *Commission parlementaire d'Enquête sur les Evénements survenus en France du* 1933 à 1945. » Dépositions, tome VIII, pp. 2288-2289.
2. Il créa avec lui — en tout cas avec sa collaboration — *Les Nouveaux Cahiers...* où se retrouvaient les membres les plus notoires de la Synarchie.
3. Pierre Nicolle : *Cinquante mois d'Armistice.*

C'est pendant la guerre, en pleine occupation, qu'un ancien vénérable de loge maçonnique, M. Jean Mamy, dit Paul Riche, publia un beau matin, dans *l'Appel* [1], le dossier de cette organisation secrète de technocrates et de financiers. Les faits qu'il révélait et qui étaient restés à peu près inconnus jusqu'alors, semblaient démontrer que l'Etat français était non seulement investi, mais littéralement envahi par les adeptes du *Mouvement Synarchiste d'Empire.*

L'auteur, qui reliait le groupement à la Franc-Maçonnerie, exagérait peut-être l'influence des affiliés du M.S.E., mais il n'en était pas moins informé de leurs intentions et de leur identité. Les autorités allemandes — n'oublions pas que la censure de la *Propagandastaffel* « caviardait » passablement les textes qui lui étaient soumis [2] — avaient supprimé une bonne partie du texte initial, après avoir hésité sur l'opportunité de cette publication.

Aussitôt que le ministre de l'Intérieur eut connaissance de cette divulgation, il lança un mandat d'arrêt contre l'auteur de l'article et contre le directeur de la publication [3].

L'intervention de M. Pierre Pucheu s'expliquait d'autant mieux qu'il se sentait personnellement visé par ces révélations. Il venait de limoger M. Chavin, Inspecteur général de la Sûreté Nationale à Vichy, auteur d'un rapport sur cette même Synarchie. Etant lié avec les principaux dirigeants du M.S.E., son geste de mauvaise humeur à l'endroit de M. Chavin et des journalistes parisiens s'explique aisément.

Le *rapport Chavin* intitulé : « *Rapport confidentiel sur la société secrète polytechnicienne dite M.S.E. (Mouvement Synarchiste d'Empire) ou C.S.R. (Convention Synarchique Révolutionnaire)* » révélait que le dit mouvement avait été accaparé par des groupes qui ne se bornaient pas à vouloir remplacer le gouvernement parlementaire par un gouvernement autoritaire, mais qui comptaient instaurer un régime dans lequel

« tous les pouvoirs seraient concentrés entre les mains du grand patronat et des représentants dûment mandatés des

1. *L'Appel*, 21 août 1941.
2. Cela ne se voyait guère dans la presse puisque la rédaction du journal censuré devait obligatoirement remplir les « blancs » par d'autres textes acceptés par la Censure.
3. Les policiers n'auraient pu exécuter leur mandat.

groupes bancaires, spécialement désignés pour chaque pays.

« En gros, ajoutait-il, le moyen envisagé consiste à donner à chaque pays une constitution politique et une économie nationale de structure particulière, organisées conjointement en vue :

1° de placer le pouvoir politique directement entre les mains de mandataires des groupes intéressés ;

2° de réaliser une concentration maximum dans chaque branche d'industrie, afin d'y supprimer toute concurrence ;

3° d'être maître absolu des prix de toutes marchandises ;

4° d'enfermer l'ouvrier dans un cadre juridique et social ne permettant plus de sa part aucune action revendicatrice. »

Ce rapport et les diverses notes confidentielles qui suivirent n'ont été connus du grand public qu'après la Libération. Mais à partir de 1941, grâce à *l'Appel*, d'abord, et aux *Documents maçonniques* [1], ensuite, on savait ce qu'était la Synarchie.

Les deux études publiées par cette dernière revue comportaient un historique de la synarchie et un exposé critique de sa doctrine et de son organisation. On y expliquait qu'à la mort de Saint-Yves, survenue en 1909, le groupe qu'il avait fondé parut dès lors végéter faute d'animateur prestigieux. Mais, en 1922, un *Mouvement Synarchiste d'Empire* était né du besoin, selon un document cité, « *de définir par la pensée, par l'expérience et par l'action, le sens de l'actuelle « Révolution mondiale »*. Ce mouvement se proposait de préparer une révolution synarchiste en France ou plus exactement dans l'Empire fédéral français.

Les documents cités avaient été découverts au cours de perquisitions opérées chez les francs-maçons, notamment chez l'ancien député Gaston-Martin, haut-maçon et auteur d'ouvrages historiques sur la Franc-maçonnerie. On en avait trouvé également à Lyon, au temple martiniste de la rue des Macchabées, siège de l'*Ordre Martiniste*, illustré par Papus, et de l'*Ordre de Memphis et Misraïm*, réorganisé par feu le Patriarche Jean II (à la ville, M. Jean Bricaud), lors d'une perquisition effectuée le 25 septembre 1941 par la police de Vichy.

---

1. *Les Documents maçonniques*, février et avril 1944.

Ces documents se présentaient sous la forme de deux livres. L'un, ronéotypé, portait le titre suivant :

Les 13 points fondamentaux et les 598 propositions du Pacte Synarchiste Révolutionnaire pour l'Empire Français (P.S.R.). Le second, imprimé, était intitulé :

Schema de l'Archétype social [1]

L'un de ces ouvrages publiait, en première page, cet avertissement :

« Toute détention illicite du présent document expose à des sanctions, *sans limites prévisibles*, quel que soit le canal par lequel il a été reçu.

« Le mieux, en pareil cas, est de le brûler et de n'en pas parler.

« La Révolution n'est pas une plaisanterie, mais l'action implacable régie par une loi de fer ».

A la page suivante, une « explication plus courtoise » affirmait que l'ouvrage était confidentiel et devait le rester durant la phase de la « *Révolution invisible* ».

« Il est, ajoutait-on, à la base de la *Convention Synarchique Révolutionnaire* de l'Empire Français » (C.S.R.) dont le but est la prise du pouvoir par l'instauration coûte que coûte d'un régime synarchique approprié » (p. VI).

Et l'on précisait :

« 1° Qu'il s'agit d'une *Révolution à faire par en haut.* On ne fera pas de *Révolution par en bas* avec son cortège d'émeutes populaires.

« 2° Que pendant la période préparatoire, il faudra être secret, et faire de la propagande *de bouche à oreille* et cela « *jusqu'au jour où sera atteint le point de cristallisation synarchique du pays* ».

A la page suivante figurait le texte du *Pacte Synarchique Révolutionnaire* que voici, présenté dans un cercle :

---

1 Ou « *Schéma du type parfait d'Etat social* ».

Je, soussigné,
ayant reconnu à travers les
« treize points fondamentaux » du M.S.E.
la ligne générale de la révolution qui
convient à la civilisation française dans sa
phase actuelle,
accepte par le présent Pacte synarchique
français de me lier en C.S.R. avec les promoteurs
du Mouvement pour la France métropolitaine et
les pays de son ressort.
Je me porte à mon tour garant de ce Pacte
et y engage ma vie.
Je m'engage à ne pas rompre ce Pacte quoi
qu'il advienne avant que soit instauré dans l'Empire
Français un régime synarchiste approprié.
Je m'engage à remplir dans la pleine mesure
de mes forces chaque mission qui me sera confiée
à cette fin.
Je m'engage à ne proposer ce Pacte à quel-
que ressortissant français que ce soit ou à quelque
étranger déjà orienté qu'après épreuve et sous
caution, et seulement sous l'injonction d'un
mandataire du C.S.R.
En foi de quoi, j'ai signé ici et scellé
le Pacte synarchiste français dans la
pleine liberté de ma conscience.
Fait à ....., le.....
en présence de mon cau-
tionnaire et de mes
juges.

Au-dessous de ce texte, le récipiendaire avait apposé sa signature secrète, les lettres C.S.R. (Convention Synarchique Révolutionnaire) suivies de son numéro d'ordre dans cette organisation. Sur une page voisine, se trouvaient les mêmes lettres avec un autre numéro d'ordre.

Un examen hâtif des 13 points donnait l'impression que le mouvement synarchique est un mouvement national axé à droite. En effet, dès les premières propositions, des appréciations sévères sur le parlementarisme « *régime d'importation étrangère* », sur le suffrage universel et l'usage qu'en fait le peuple, « *ce souverain éternellement mineur* », semblait indiquer que l'on était en présence d'un mouvement royaliste ou fasciste. D'autant plus que l'on y affirmait hautement que

« La Révolution synarchique, dans l'axe de la vie française, ne peut détruire aucune des valeurs traditionnelles élaborées au cours de notre civilisation nationale et qui sont demeurées

dans les instincts, dans les cœurs et dans les cerveaux, dans les mœurs de la grande majorité des peuples de France ».

En fait, les propositions qui suivaient contredisaient ces affirmations, montrant que la synarchie veut, par des méthodes antidémocratiques et antiparlementaires, établir un régime aussi éloigné de la République que de la Monarchie.

D'autre part, la proposition 424 spécifiait que « *toute propriété doit être un service public, une fonction sociale* », et la 433e précisait que « *l'effort de la Révolution synarchique doit tendre à clore le règne de la rareté et à instaurer le règne de l'abondance qui rendrait toute propriété indésirable, comme une cause de soucis accablants, la pleine jouissance personnelle de biens remplaçant alors la relative possession personnelle de biens* ».

Le sytème synarchique aboutirait donc à une socialisation générale, les biens de tous étant placés sous la dépendance de quelques privilégiés exerçant un pouvoir quasi-discrétionnaire sur l'ensemble.

Le cadre prévu pour cette expérience dépasse largement le plan national. La France, par exemple, serait intégrée à une Europe sans Russie et sans Angleterre, à laquelle on ajouterait la partie de l'Afrique qui n'est pas anglaise :

« L'Empire synarchique français est déjà voulu comme le promoteur de *la Paneurafrique, la future Union fédérative des peuples et des nations libérées de l'Europe et de l'Afrique* ». (Propositions 586).

« *La Paneurafrique s'impose* du fait même de l'existence d'une *Europe surpeuplée*, dynamique et suréquipée, à côté d'une *Afrique sous-peuplée, statique et attardée.* » (Proposition 587).

« L'Union Européenne doit sortir tôt ou tard d'un juste équilibre ou d'une conjugaison synarchique des poussées romaine, germanique, slave, en jeu dans l'Europe actuelle. *Le mouvement synarchique d'Empire reconnaît toutes ces poussées et les sert toutes* ». (Propositions 582 et 583).

A côté de cette Paneurafrique et du Commowell britannique, seraient constitués trois autres grands empires fédéraux raciaux [1] : Paneurasie (URSS), Panamerique et Panasie.

---

1. Pour les synarchistes, une race « *c'est l'ensemble des individus visibles et invisibles qui ont atteint à la conscience de l'unité religieuse de socialité raciale* ».

Voilà qui ressemble étrangement aux conceptions de M. Jean Monnet — où à celles qu'on lui prête — et l'on comprend que certains [1] aient vu en lui l'exécuteur testamentaire de M. Jean Coutrot, l'un des dirigeants du M.S.E., mort assez mystérieusement quelques semaines avant les révélations du rapport Chavin et la publication de l'*Appel*.

Toute l'organisation du M.S.E. reposait sur un groupe d'affiliés, extrêmement actifs et bien placés.

« Lorsqu'on étudie la nature des affiliés du M.S.E., les fonctions sociales exercées par eux, on les trouve exclusivement placés dans la haute administration civile et militaire de l'Etat, aux postes directeurs des grandes administrations privées (banque, industrie, commerce, etc.) au sein des organismes directeurs des principaux partis politiques et des grandes organisations syndicales, au Parlement et dans les assemblées analogues et même quelquefois dans les conseils gouvernementaux [2] ».

L'action des synarchistes fut, semble-t-il, déterminante dans la fameuse dissidence de l'Afrique du Nord. On sait aujourd'hui que l'entreprise avait été soigneusement et secrètement organisée par des membres du M.S.E. [3]. Dans un éditorial de *Je suis partout*, sous le titre « *Rocambole, Prince du Royal secret ou Histoire des Treize* », Robert Brasillach écrivait :

« Que la Synarchie soit un des noms du capitalisme, c'est une certitude. Elle a même son plan pour la « victoire » : les Russes ne sont que des instruments, il faut donc s'en servir, mais avec précaution. Pour cela, on a besoin que l'Allemagne, vaincue, ne soit pas désemparée. La Rhénanie et la Rhur, les Américains nous l'ont déjà dit très officiellement, seront sous contrôle anglo-saxon. Mais on ne laissera pas bolcheviser la Germanie. On lui donnera un bon roi, catholique et bien-pensant [4] : il va de soi que le Vatican est d'accord. L'essentiel est de se débarrasser du national-socialisme, qui est l'ennemi des puissances d'argent. Une chaîne est tendue d'Amérique en Allemagne, et, dans tous les pays, les hommes ne manquent pas qui favoriseront ce plan mirifique, dont on parle à mots couverts, à Vichy, depuis des mois.

« L'affaire d'Afrique a éclairé le plan de la Synarchie. Et de la Maçonnerie. La Maçonnerie est à Londres, à Washington,

---

1. *Les Documents*, août, septembre, octobre et novembre 1952. tiers » des mouvements clandestins).
2. Geoffroy de CHARNAY : *Op. cit*, p. 16.
3. *Ibid.*, p. XXIII.
4. Ce « roi »-là, ne serait-ce pas le bon président Adenauer ?

bien entendu. Elle est à Alger, où on a rouvert les loges. Elle est à Vichy, elle est souvent à Paris, sous tous les masques. Et la synarchie est partout, et en particulier à Alger, avec Pucheu. Il va de soi que les seuls armateurs juifs qu'il y ait eu depuis Noé sont à la tête de la Synarchie en France. Si Hiram correspond au Thibet, avouons que tout se passe comme si Maçonnerie et Synarchie travaillaient d'accord pour le triomphe de la IVe République capitaliste [1] ».

La présence, auprès du général Giraud, de M. Pose, de la *Banque Nationale du Commerce et de l'Industrie*, de M. Lemaigre-Dubreuil, des *Huiles Lesieur*, et diverses éminentes personnalités du monde des affaires, montre bien que « l'équipée d'Alger » n'était pas étrangère aux préoccupations de la finance. Là encore, la dualité *Standard-Royal-Dutch* est visible. La victoire de la seconde sur la première explique l'éviction de « l'américanophile » Giraud au profit de « l'anglophile » De Gaulle.

Dans tout cela, la maison Worms joua, c'est certain, un rôle de premier plan. La plupart des vedettes étaient plus ou moins liées à elle, même le malheureux Pucheu que l'on trouve administrateur de *Japy frères*, firme contrôlée par la banque.

A la fois « pétiniste » à Vichy, « collaborationniste » à Paris, « pro-nazie » à Berlin [2], « giraudiste » à Alger et « gaulliste » à Londres, la Haute Banque n'a cessé de jouer, avec ou sans *Worms*, avec ou sans la Synarchie, ce double jeu qui fait l'admiration des malins.

Comme l'a dit un jour Dominique Sordet « *le fin du fin* (pour les financiers) *était de jouer la collaboration franco-allemande au comptant et la victoire anglo-américaine à terme.* »

Grâce à cette habile politique, MM. André Debray [3],

---

1. *Je suis partout*, 18 décembre 1942

2. Faut-il rappeler que ni le Dr Schacht, synarque et maçon allemand, ni M. Von Papen, lié à la grosse industrie rhénane, n'ont été frappés à Nuremberg, tandis qu'on condamnait à mort l'anticapitaliste Julius Streicher. Or, si le premier fut le grand argentier de Hitler jusqu'à la fin, si le second déploya toute sa diplomatie en faveur de l'Allemagne nazie pendant la guerre, le bouillant antisémite du *Sturmer* avait été limogé, dès 1939, *de tous les postes officiels qu'il occupait en raison de son opposition à la guerre.*

3. M. André Debray, décédé en juin 1954, au moment d'assumer la présidence de la FINAREP (Sté Financière des Pétroles) était un haut employé de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ayant rempli pendant l'occupation les fonctions de trésorier du Comité National de la Résistance (*Entreprise* du 15-7-1954 le désigne comme l'un des trois « argentiers » des mouvements clandestins).

André Postel-Vinay [1] et François Bloch-Lainé [2] ont pu financer les mouvements de Résistance sans être déportés ou fusillés par les Allemands, et M. Hypolite Worms n'a pas connu le sort de son ami Pucheu ou de son adversaire Robert Brasillach [3].

1. Inspecteur des finances.
2. Voir notre chapitre sur la banque *Lazard frères et Cie.*
3. Les « capitalistes » de la collaboration, les gros, se sont en général fort bien tirés d'affaire. Ceux qui s'étaient enrôlés dans les groupements qu'ils commanditaient ont eu beaucoup moins de chance Quant aux antisynarchistes, les tribunaux de l'Epuration ne les ont pas manqués : Paul Riche, l'auteur des études parus dans *l'Appel* (21-8-1941 et 13-7-1944) a été fusillé. Paul Benedix, qui avait démasqué la « technocratie humaniste » de Coutrot dès avant la guerre (*Courrier royal*, 16-1-1937), a été condamné à vingt ans de réclusion. Les dirigeants des *Documents maçonniques*, MM. Bernard Fay, le Commandant Labat, le Colonel de Verchère et Jacques de Boistel, ont été respectivement condamnés aux travaux forcés à perpétuité (pour les deux premiers) et à 15 ans de la même peine (pour les deux autres). Deux d'entre eux sont morts en prison : le Commandant Labat, tué par un gardien du camp de concentration de Noé, et le Colonel de Verchères, envoyé à la *prison de force* de Caen. Quant à leur chef et ami, l'amiral Platon, placé en *résidence forcée* par le président Pierre Laval en plein maquis périgourdin, il fut enlevé et assassiné en juillet 1944.

XII

Haute finance et tzarisme

Longtemps ignorée des manieurs d'argent, la Russie fut découverte par le capitalisme international vers la fin du siècle dernier. A cette époque, les Etats européens qui recherchent l'alliance russe sont incités à consentir au Tsar des prêts à long terme. Dès lors les financiers interviennent : ils négocient et assurent le placement des emprunts à un taux d'autant plus élevé que le débiteur offre moins de garanties.

Les grandes banques européennes investissent des fonds considérables dans les banques russes. A la veille de la première guerre mondiale, sur la totalité du capital-actions des banques privées, qui s'élevait à 585 millions de roubles, 231 millions provenaient de France, 158 millions d'Allemagne et 45 millions d'Angleterre.

Jouant un rôle analogue à celui des Rothschild à Paris, à Londres, à Vienne et à Francfort, les Gunzbourg, baronifiés par le Tsar, occupaient une place considérable dans l'économie russe. Nous retrouvons leur banque dans la plupart des grosses affaires de l'époque. Etablie à Saint-Pétersbourg, elle était la correspondante de la banque Rothschild. En accord avec cette dernière, elle participa à la plupart des emprunts.

La liste ci-après donne une idée des sommes qui furent ainsi tirées du bas de laine français — et qui, précisons-le, ne furent qu'en partie versées au gouvernement russe, l'autre partie étant conservée par les banquiers, à titre de commission, ou versée à la presse sous forme de subvention :

Emprunts russes émis en France par MM. de Rothschild frères de 1889 à 1901 [1]

1.	4 % 1889 (en francs-or)	700.000.000
2.	4 % 1889 (» » »)	1.241.992.000
3.	4 % 1890 (2e série) (en francs-or)	360.000.000
4.	4 % 1890 (3e série) (» » »)	320.000.000
5.	4 % 1890 (4e série) (» » »)	41.764.000
6.	3 1/2 % 1894	400.000.000
7.	4 % 1894	2.979.200.000
8.	3 % 1896	400.000.000
9.	4 % 1901	424.000.000
10.	Obligations chemins de fer 4 % 1889 ..	175.563.895
11.	» » » » 4 % 1889 ..	61.894.495
12.	» » » » 4 % 1893 ..	38.037.000
13.	» » » » 4 % 1894 ..	28.283.500
14.	*Crédit Fonc. mutuel* 3,80 % 1898	227.766.400
		7.398.501.290

Pourquoi, à l'aurore du siècle, les Rothschild cessèrent-ils de ponter sur le tapis du tsarisme ? Sans doute sentaient-ils venir l'orage qui allait bouleverser l'Empire de Pierre le Grand. Mieux informés que notre Quai d'Orsay, les financiers savaient que le colosse aux pieds d'argile menaçait de s'effondrer.

Les *Mémoires* de Luzatti, l'homme d'Etat italien, font mention d'un fait qui confirme nos soupçons.

Peu avant la guerre russo-japonaise, Delcassé, ministre des Affaires étrangères, montra au ministre italien « *un télégramme de Petersbourg donnant comme certaine la paix entre la Russie et le Japon* ».

« A peine retourné à Rome, écrit Luzatti, j'y trouvai un télégramme de Rothschild qui m'annonçait imminente la guerre entre les deux Etats. Ainsi donc, le grand banquier était mieux renseigné que le vigilant ministre [2] ».

La guerre follement déclarée par le Tsar au Mikado devait porter un coup fatal à l'Empire des Romanoff. La révolution, qui avait failli réussir en 1905, était inévitable.

---

1. Jacques Bonzon : *Les emprunts russes et les Rothschild*, Paris, 1924, d'après le *Manuel du Porteur de Fonds Russes*, publié en 1913 par le Ministère des Finances Impériales.
2. *Le Temps*, 10 janvier 1923.

Comptant éliminer leurs concurrents nationaux à la faveur d'un changement de régime, les financiers internationaux commanditaient secrètement les mouvements révolutionnaires.

Les attaques à main armée dirigées contre les banques et les convois ne suffisaient plus à alimenter la caisse des organisations clandestines [1]. Lorsque la première guerre mondiale éclata, le moment parut propice à une action de plus grande envergure. C'est alors qu'intervint Jacob Schiff.

Jacob Schiff, dont le nom devait s'identifier pendant plus de trente ans avec celui de la banque *Kuhn Loeb & C°*, de New-York, était un israélite d'origine allemande. Son père, qui habitait Francfort, fut dans cette ville un employé de la maison Rothschild. Le jeune Jacob émigra aux Etats-Unis. Il y fit son chemin puisqu'il devint le chef de *Kuhn, Loeb & C°*, correspondante aux U.S.A. de diverses grandes banques judéo-allemandes, dont elle traitait presque toutes les affaires sur le marché américain.

Notre homme se fit remarquer par sa science des affaires et par la hardiesse de ses conceptions. Il apportait, en outre, des vues assez révolutionnaires quant à l'action politique que sa banque devait exercer sur les destinées du monde.

Bien que rien ne parût le destiner à cela, Jacob Schiff s'intéressait tout particulièrement aux affaires russes. Il brûlait d'intervenir dans la politique des Tzars et vouait aux Romanoff une haine implacable. Il souhaitait l'effondrement du trône impérial, convaincu que triompheraient alors les conceptions économiques, sociales et politiques qu'il professait. Il est curieux de constater que ce magnat de la finance internationale partageait les vues de Karl Marx, qui avait affirmé que la Révolution triompherait d'abord en Russie.

Cet accord de Jacob Schiff avec les théoriciens de la

---

1. En 1906 et 1907, des groupes armés parvinrent à s'emparer de sommes considérables. En mars 1906, c'est un établissement de Moscou qui est « exproprié » de 875.000 roubles. Ce fut ensuite le tour d'une Société de crédit mutuel et de diverses succursales de la Banque d'Etat. A Tiflis, le 26 juin 1907, Staline et ses compagnons enlevèrent 341.000 roubles à un convoi de la Banque d'Etat. L'un de leurs complices, Finkelstein, dit Wallach Meir qui devait être ministre des Affaires Etrangères soviétiques (avant Molotov) sous le nom de Litvinoff, fut arrêté à la gare de l'Est, à Paris, par l'Inspecteur Guichard (futur directeur de Police municipale) alors qu'il tentait d'introduire en France les billets volés

Révolution marxiste devait, dès 1890, sortir du domaine de la théorie pour passer dans celui des faits. On note cette année-là qu'un certain nombre de révolutionnaires russes, revenus de l'étranger dans leur patrie pour se livrer à une propagande subversive, auraient été subventionnés par Jacob Schiff.

La guerre russo-japonaise devait fournir à la banque *Kuhn, Loeb & C°*, l'occasion de combattre le Tzarisme abhorré. Elle y joua un rôle décisif en assurant la trésorerie du Japon. Sans le secours financier de l'étranger, le Japon n'aurait pu exploiter ses premières victoires ; il eût été contraint de faire la paix après quelques mois. Grâce à l'aide de la finance internationale dont il était, sans le vouloir, le soldat, l'Empire nippon put continuer la lutte pendant près de deux ans et porter au prestige de la Russie tzariste, un coup dont celle-ci ne se releva jamais. La maison *Kuhn, Loeb & C°* négocia tous les emprunts japonais [1], non seulement aux Etats-Unis, mais sur les marchés allemands et surtout anglais [2]. C'était évidemment son rôle de banque, mais là ne se bornait pas son activité. Les subsides accordés aux nihilistes par Jacob Schiff ne furent plus des générosités isolées. Le banquier entretint une véritable organisation terroriste chargée de « liquider » ministres, gouverneurs, officiers de police, personnalités et de créer un climat insurrectionnel. Des bombes « made in U.S.A. » entraient en contrebande par la Finlande. Elles étaient utilisées non seulement contre les hauts fonctionnaires du Tzar, mais aussi contre les installations militaires, les fabriques d'armes et de munitions, les entrepôts, etc... Des grèves révolutionnaires fomentées par les émissaires du *gang* Schiff et financées par eux, se déchaînaient opportunément. Des soulèvements se produisaient dans les faubourgs ouvriers de Moscou et de Saint-Pétersbourg, gagnaient les autres quartiers et les principales villes. L'opinion publique accusait le Japon, principal bénéficiaire (du moment) : ces destructions paralysaient, en effet, son ennemi. On évalua les dégâts causés à plus de quinze millions de roubles, soit huit milliards environ de nos francs.

Le tableau de chasse de Jacob Schiff, établi au lende-

---

1. Les Rothschild apportèrent également leur aide au Japon de 1905 à 1913 et y investirent des fonds (Jacques Bonzon : *Les Emprunts russes et les Rothschild*).
2. La City était alors la première puissance financière du monde.

main de la guerre russo-japonaise par un journal de Saint-Pétersbourg, le *Strand*, comporte : 114 gouverneurs, hauts fonctionnaires et généraux, 286 chefs et officiers de police, 452 agents, 109 officiers et 750 soldats tués ou blessés, plus 7.331 civils tués et 9.661 civils blessés, 194 attentats à la bombe et 1.995 vols à main armée.

Cet épouvantable massacre porta ses fruits : menacée de révolution intérieure, la Russie dut accepter la médiation du président Théodore Roosevelt. Elle envoya le Comte Witte traiter à Portsmouth (U.S.A.) avec les plénipotentiaires japonais. Outre les représentants de l'ennemi officiel, le ministre russe reçut, par deux fois, la visite de négociateurs inattendus.

Dans ses *Mémoires* [1], il précise que ces négociateurs étaient Jacob Schiff en personne, le Dr Strauss, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Italie, et M. Krauss, Grand Maître de l'Ordre des *B'nai B'rith* [2].

« Ces Messieurs, explique le comte Witte, se trouvaient être dans les meilleurs termes avec le président Roosevelt ».

Cela leur valut d'être reçus aussitôt, avec des égards particuliers. Exposant sans détours le but de leur visite, ils ne cachèrent pas au représentant du Tzar que la cause des malheurs récents de la Russie était la situation inférieure faite à leurs coreligionnaires dans ce pays.

Le Comte Witte, qui avait épousé une israélite, n'avait rien d'un antisémite. Il fit toutefois observer à Jacob Schiff et à ses collègues qu'ils exagéraient les malheurs des Juifs de Russie et que l'on ne pouvait leur donner tous les droits sans amener une réaction populaire qui leur serait plutôt nuisible.

« Cela provoqua de la part de Schiff, écrit le comte Witte, des répliques acerbes, que les raisonnements plus pondérés de Strauss atténuèrent ».

Une seconde entrevue n'eut guère plus de résultat. Il était donc désormais établi que même si la paix était signée avec le Japon, la guerre continuerait avec une autre puissance, au nom de laquelle Jacob Schiff et ses amis s'estimaient en droit de parler.

Dès lors, la banque *Kuhn, Loeb & C°* prépara, presqu'ou-

---

1. Berlin 1932, tome I, pages 394-395.
2. Société secrète israélite, qui compte plusieurs centaines de loges à travers le monde, en France notamment.

vertement, les événements à la faveur desquels se produirait, en Russie, l'avènement d'un régime révolutionnaire. Elle consacra des fonds importants à subventionner parmi les prisonniers de guerre russes internés au Japon, une propagande socialiste et antimilitariste. Suivant une méthode qui a été reprise depuis par les Chinois, durant la guerre de Corée, des propagandistes parlant russe parcouraient les camps de prisonniers, distribuant des secours matériels, des vivres et du tabac en même temps que des brochures révolutionnaires pour les inciter à l'insurrection quand ils rentreraient dans leur pays. Le bon grain ainsi semé en 1905 devait lever douze ans plus tard...

XIII

La cynique alliance

Tout en subventionnant les révolutionnaires russes, Jacob Schiff poursuivait, sur un autre plan, la guerre qu'il avait déclarée aux Romanoff.

Il déclencha, en 1911, une violente campagne contre le Président William H. Taft, successeur de Théodore Roosevelt, pour le contraindre à dénoncer les accords commercieux existant entre les Etats-Unis et la Russie. Il prit prétexte d'une affaire de passeports pour faire voter aux deux Chambres du Congrès une résolution invitant l'hôte de la Maison Blanche à déchirer le traité de commerce. Le Président Taft s'était fait tirer l'oreille : il finit par s'incliner. Jacob Schiff devait se vanter publiquement de sa victoire dans une déclaration qu'il fit à la presse peu avant l'effondrement du régime impérial russe :

« Qui donc, sinon moi, a-t-il dit, a mis en mouvement l'agitation qui a contraint ensuite le président des Etats-Unis, comme vous devez bien le savoir vous-mêmes, à dénoncer notre traité avec la Russie ? [1] ».

Cette rupture avec les Etats-Unis, même limitée au plan commercial, n'allait pas améliorer la situation économique de l'Empire. On se doute que les conséquences ne furent pas graves seulement pour les Romanoff.

Affaiblie par ces mesures économiques, la Russie ne se trouvait pas en possession de tous ses moyens lorsque la guerre éclata en 1914. Le fameux « rouleau compresseur » dut stopper son avance assez loin de la capitale allemande.

L'action révolutionnaire démoralisait les combattants

---

1. *New-York Times*, 5 juin 1916

du front, excitait les mécontentements de l'arrière, aiguisait les haines et les rancœurs de la classe ouvrière.

Les premiers troubles graves, fomentés par des agents révolutionnaires envoyés par les amis de Jacob Schiff, se produisirent dans les faubourgs des villes russes ; la propagande révolutionnaire obtint des résultats dans les dépôts bondés de réservistes. On sait que c'est un régiment de ces derniers qui provoqua, en s'insurgeant pour ne pas partir au front, la chute du régime impérial.

Le 19 mars 1917, Jacob Schiff avait gagné la partie contre les Romanoff. Il pouvait envoyer à Milioukoff, ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire, le télégramme suivant :

« Permettez-moi, en qualité d'ennemi irréconciliable de l'autocratie tyrannique qui poursuivait sans pitié nos coreligionnaires, de féliciter par votre entremise le peuple russe de l'action qu'il vient d'accomplir, si brilllamment, et de souhaiter plein succès à vos camarades du gouvernement et à vous-même [1] ».

Ce premier succès parut nettement insuffisant à Jacob Schiff. Le gouvernement provisoire, composé principalement d'idéologues francs-maçons, était-il suffisamment docile aux consignes de la haute finance ? On le disait soucieux de conserver l'amitié anglaise et décidé à continuer la guerre contre l'Allemagne. C'était là un danger, car les contre-révolutionnaires pouvaient se ressaisir et réduire à néant les efforts des amis du banquier. Les millions de dollars que la banque *Kuhn, Loeb & Cie* avaient dépensés dans l'opération risquaient d'avoir été gaspillés. Il importait de prendre d'urgence des mesures propres à parfaire un travail si bien commencé.

Puisque le gouvernement provisoire n'était pas un instrument absolument sûr, Jacob Schiff résolut de le briser et de lui substituer des hommes et un gouvernement qui activeraient le travail révolutionnaire.

Ces hommes existaient : ils formaient l'extrême-gauche du parti révolutionnaire russe. Ils avaient participé aux réunions internationales de Zimmerwald et de Kienthal [2]. Après la révolution de Mars 1917, un de leurs chefs,

1. *New-York Times*, 10 avril 1917.
2. Ces conférences avaient eu lieu respectivement en 1915 et 1916 Elles avaient réuni, en pleine guerre, des militants socialistes appartenant aux deux parties belligérantes.

Lénine, était rentré en Russie par le fameux « train plombé » allemand.

« En dépêchant Lénine en Russie, a dit Ludendorff dans ses *Mémoires* sur la guerre, notre gouvernement assumait une grande responsabilité ; du point de vue militaire, cette initiative fut justifiée : il fallait abattre la Russie [1] ».

Lénine était porteur de quarante millions-or fournis par Berlin pour lui permettre d'agiter les masses révolutionnaires et de contraindre le gouvernement provisoire à faire la paix. Le concours de Jacob Schiff rendait cette action décisive.

C'est ce que devait aller exposer à New-York, aux dirigeants de la banque *Kuhn, Loeb & Cie*, l'un des plus redoutables agitateurs révolutionnaires, Leiba Braunstein, dit Léon Trotzky.

Les premiers contacts de Trotzky avec le magnat de la Finance cosmopolite furent assez décevants. Le banquier jouait alors la carte démocratique en Russie. Il se savait près d'aboutir et n'était pas disposé à contrarier le jeu de ceux dont il se servait. Trotzky, introduit et recommandé par la direction du journal juif révolutionnaire *Forward* de New-York, n'obtint que des paroles d'attente et des subsides relativement peu importants. Trotzky s'embarqua donc sans avoir reçu de promesse formelle.

A quelques mois de là, éclatait l'émeute du 4 juillet 1917 qui devait, selon les prévisions de Lénine et de Trotzky, renverser le gouvernement provisoire. Déconcertés par l'intervention d'un unique régiment rappelé du front, les insurgés se dispersèrent. Lénine s'enfuit et Trotzky fut arrêté.

Leur cause paraissait perdue. Mais les bolcheviks avaient fait la preuve de leur audace et le télégraphe allait leur apporter l'annonce du concours financier de Jacob Schiff, décidément résolu à pousser la révolution russe à l'extrême.

On ignore l'importance des fonds mis à la disposition des bolcheviks Lénine et de Trotzky pour fomenter l'insurrection d'Octobre 1917 qui renversa Kerensky et établit le régime soviétique. Mais on sait comment ces fonds leur parvinrent. Le gouvernement des Etats-Unis a publié (octobre 1918) une série de documents officiels sous la rubrique « *La Conspiration germano-bolcheviste* ».

---

1. Mémoires, tome II, p. 509.

On y lisait, en bonne place, le texte d'une dépêche datée de Stockholm, le 21 septembre 1917, adressée au bolchevik Raphael Scholan, Haparanda, pour avertir le camarade Trotzky (qui venait d'être stupidement libéré sous caution) que la banque Warburg venait d'ouvrir un compte courant à la *Nye Banken* à Stockholm pour financer son entreprise.

On comprendra sans peine l'origine de ce compte lorsqu'on saura que les frères Warburg, qui dirigeaient à Hambourg la banque *Max Warburg* étaient apparentés et associés à Jacob Schiff. Un des Warburg d'Amérique, Félix, était le gendre du banquier américain, tandis que l'autre, Paul, avait épousé la belle-sœur du potentat. La « construction du socialisme en Russie », pour parler comme *l'Humanité*, devenait une simple affaire de famille...

Jacob Schiff mourut, en 1920, peu avant Lénine. Mais il eut des continuateurs. A Moscou même, occupant au Kremlin une situation analogue à celle de M. Baruch à la Maison Blanche, nous découvrons M. Wladimir Olaf Aschberg. Cet israélite russe servit d'intermédiaire à la banque *Kuhn Loeb & Cie* et à la banque *Max Warburg*, lorsque celles-ci financèrent la révolution d'Octobre. Il était alors le principal dirigeant, le Président croit-on, de la *Nye Banken* de Stockholm. Puis il fonda, en 1921, la *Banque commerciale russe*. Grâce à cet établissement, il devint en quelque sorte le dictateur des finances soviétiques. Est-ce en cette qualité qu'il pilota son coreligionnaire, le banquier Max May, ancien vice-président de la *Guaranty Trust C° of New-York*, lors de son voyage en U.R.S.S. ? Toujours est-il que *L'Information* le présentait alors comme un « *ami de la première heure du Gouvernement des Soviets* » servant « *tout ensemble de mentor, de guide et d'impresario à ses associés américains* [1] ».

Cet Aschberg serait l'un des plus habiles financiers de notre temps. Au dire de l'un des attachés de l'Ambassade soviétique à Berne, il est l'homme le plus extraordinaire du Kremlin [2].

Dans les années 1930, son influence fut, semble-t-il, considérable. A-t-il été, comme on l'a murmuré dans certains cercles diplomatiques, le grand corrupteur soviétique en Europe Occidentale ? Les preuves manquent pour l'affirmer. On sait seulement qu'il fut assez intimement

1. *L'Information*, 29 novembre 1922.
2. *Evening Star*, 6 septembre 1948.

lié à diverses personnalités politiques de gauche et qu'il figura en 1936, parmi les bailleurs de fonds du *Rassemblement Universel pour la Paix* (International Paece Campaign) animé par Lord Robert Cecil et M. Lucien Le Foyer [1].

M. Aschberg déploya une grande activité pendant la dernière guerre. Ayant maintenu le contact avec ses amis américains, il ne serait pas étranger aux concessions étranges que Roosevelt fit à Staline. Selon le major Jordan [2], il aurait envoyé en mars 1944 un émissaire secret, nommé Kleinstein, auprès du banquier Herbert Lehman, conseiller du Président des Etats-Unis [3].

C'est M. Aschberg [4] qui négocia avec les banques et les capitalistes occidentaux les emprunts soviétiques opérés entre les deux guerres.

Son correspondant à Paris était, peu avant la seconde guerre mondiale, M. Nicolas Kagan, alias Kaganovitch, associé gérant de la banque *Seligman et Cie*. Né à Moscou le 11 septembre 1898, naturalisé français, M. Kagan avait épousé en premières noces une demoiselle Simone Sarraut, nièce des hommes politiques bien connus. Il était parmi les principaux actionnaires de *La Dépêche*, le grand quotidien radical de Toulouse. Son influence était grande dans certains milieux politiques, et il jouissait à la Bourse d'une réputation d'homme habile. Ses relations et ses connaissances facilitèrent grandement le placement des emprunts soviétiques à Paris.

Déchu de la nationalité française par le Gouvernement du Maréchal Pétain [5], il reprit tous ses droits à la libération. Puis, ayant divorcé, il épousa en secondes noces, Mlle Moyrand (Denise-Andrée-Marie-Louise), nièce du

---

1. M. Lucien Le Foyer est l'ancien Grand Maître de la *Grande Loge de France*. Grand Inquisiteur à la Libération, il dirigeait le secrétariat général de la Haute Cour de Justice.

2. *Défense de l'Occident*, n° 13 mai 1954.

3. *Le Chicago Tribune* du 29 mai 1950 présente M. Herbert Lehman comme l'un des trois dirigeants réels des U.S.A.

4. Si l'on en croit *L'Unité Nationale*, de Montréal (n° 10-49, juin 1954) le successeur de Aschberg à la direction de la *Nye Banken* de Stockholm, M. Marcus Wallenberg, aurait été « contacté » par Mme A. Kollontaï, ex-ministre et ambassadrice soviétique, qui vint lui demander (fin 1951) un cesser-le-feu en Corée, lorsque Mao Tsé-Toung semblait sur le point de s'effondrer militairement (cf. *Daily-Express*, de Londres, n° du 26 mai 1951).

5. *Journal Officiel*, 3 juin 1942.

baron André Laurent-Atthalin, ancien Président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* [1].

Le « travail » de MM. Aschberg et Kagan était grandement facilité, avant la guerre, par un personnage que, jadis, *L'Humanité* accrocha souvent et sur lequel le journal communiste fit brusquement le silence à partir de 1935. Nous voulons parler de M. Ernest Mercier.

Celui-ci passait alors pour le « grand manitou de l'Electricité ». Il était, en fait, le représentant des Rothschild dans cette branche de l'économie française.

Un peu oublié aujourd'hui, encore qu'il conservât diverses positions-clés dans les affaires françaises, M. Ernest Mercier fut pris à partie avant la guerre pour son activité politique. D'abord par l'extrême-gauche, qui voyait en lui le bailleur de fonds de la réaction et du fascisme. Ensuite par l'opposition nationale, qui lui reprochait d'être devenu l'agent le plus actif du Kominform au sein des « 200 Familles ».

M. Mercier a débuté dans la vie comme ingénieur du génie maritime. Bien qu'il ne partageât pas les opinions de son père, adepte des sociétés secrètes [2], le jeune homme sut se prévaloir de sa filiation auprès des bureaux, qui venaient d'être purgés des éléments réactionnaires (l' « Affaire des fiches »). Sa qualité de fils de déporté du 2 décembre favorisa singulièrement ses débuts. Ses protecteurs lui cherchèrent des occasions de se distinguer.

La guerre lui permit de se signaler par un « exploit sans précédent ». Nommé auprès du général Berthelot, alors commandant des forces alliées en Roumanie, il s'y rendit théâtralement muni d'un appareil de scaphandrier. Comme il fallait utiliser cet attirail, on le fit descendre dans le Danube pour en explorer le fond et y découvrir les aménagements que les Allemands auraient pu y pré-

---

1. M. Kagan appartient ou a appartenu au Conseil d'administration de la *Sté de Culture et d'Industrie sucrière*, de la *Cie Franco-Hellénique de Chemins de Fer*, de la *S.A. de Constructions préfabriquées* (S.A.C.O.F.) de la *Cie Française pour l'Equipement Industriel* et de *France Navigation*.

2. Le père de M. Ernest Mercier appartenait aux « Léopards du Panthéon », organisation insurrectionnelle qui recrutait, les jours d'émeutes, des combattants pour les barricades. Il affichait des opinions résolument socialistes : celles-ci le firent déporter à Lambessa, après le Coup d'Etat du futur Napoléon III. *Gringoire* a jadis prétendu qu'il aurait épousé, à sa libération, la fille du Rabbin de Constantine. C'est, semble-t-il, une exagération antisémite. Il est exact, par contre, qu'il se maria là-bas et que M. Ernest Mercier naquit de cette union à Constantine **le 5 février 1878.**

parer. Bien entendu, le commandant Mercier ne trouva rien, mais ce « haut fait d'armes » lui valut un premier grade dans la Légion d'honneur.

Ce fut le début de la gloire militaire et aussi de sa fortune matérielle. Il se fit nommer à l'armement, et termina la guerre comme chef de cabinet technique du Ministre de l'Armement. Après l'Armistice, on lui confia une mission d'ordre financier en Allemagne. Il devint Colonel.

Lorsqu'il quitta l'armée, M. Ernest Mercier s'intéressa à la politique. C'est avec le *Redressement Français* qu'il donna toute la mesure de son savoir. Cette association avait pour but, annonçait-elle, de rendre au pays sa vraie figure et de combattre les éléments pseudo-français qui prétendaient le diriger. Le *Redressement Français* fut fondé par M. Mercier au cours d'une conférence au Cercle privé du boulevard Haussmann. En homme d'affaires qui voit grand, le fondateur fixa la cotisation à 50.000 frs [1] par adhérent. Des millions tombèrent ainsi dans la caisse, grâce au patronage du Maréchal Foch, habilement circonvenu.

Aux élections générales qui suivirent, le *Redressement Français* disposait de trente-deux millions : ils furent distribués aux candidats qui se réclamaient de l'anticommunisme, qu'ils soient des réactionnaires endurcis ou d'astucieux francs-maçons.

Jouant sur les deux tableaux, l'Union Nationale et le Bloc des Gauches, M. Mercier ne pouvait perdre. Les députés élus grâce à ses subsides et qui songeaient à leur réélection se montraient favorables aux suggestions de l'animateur du *Redressement Français*. Et ces parlementaires, devenus ministres, ne pouvaient qu'être intéressés par les projets et les combinaisons patronnés par le mécène de leur comité électoral.

Les Rothschild, dont M. Ernest Mercier est, comme dit Augustin Hamon [2], le représentant dévoué, durent y trouver leur compte. Leur reconnaissance fut en rapport avec les profits réalisés. Son ascension rapide dans le monde des affaires n'a pas d'autre explication. Comment cet ancien colonel, fût-il l'époux de la fortunée Mme Dreyfus, aurait-il pu acquérir toutes les actions exigées d'ordinaire par les sociétés et les compagnies pour entrer dans leurs conseils d'administration, s'il n'avait pas été aidé

1. Ce qui représente bien un million et demi de francs actuels.
2. Augustin Hamon : *Les Maîtres de la France*, tome I, page 285

par la banque qui contrôlait précisément ces entreprises ? En financiers avisés, les Rothschild — d'ailleurs imités en cela par la plupart de leurs confrères — demeurent le plus possible dans la coulisse, préférant introduire à la direction des affaires qu'ils « supervisent » des hommes à eux, dont la position sociale et l'origine bien française inspirent confiance à l'Epargne.

De cette manière, M. Ernest Mercier pu devenir tour à tour ou simultanément Président et administrateur d'une trentaine des principales sociétés d'Electricité et de pétrole dont le capital nominal atteignait 4 milliards de francs-Poincaré et pour lesquels il touchait, chaque année, la bagatelle de 3 millions en qualité d'administrateur.

Depuis la guerre, en raison de la nationalisation des grandes affaires d'électricité, son activité paraît plus réduite, mais il préside ou administre encore une dizaine de grosses affaires totalisant plus de vingt milliards de capital [1].

Ce magnat de trusts électriques et pétroliers, qui avait si vigoureusement combattu l'influence soviétique en France, fit une brusque volte-face en 1935, au retour d'un voyage en U.R.S.S. [2]. Le bouillant anti-communiste se

---

1. Ses gendres, les frères Baumgartner, Wilfrid et Richard sont : le premier, gouverneur de la *Banque de France* et le second : vice-président-directeur général de la *Lille-Bonnières et Colombes* et administrateur d'*Alsthom*.

2. Dans son ouvrage, maintes fois cité ici, M. Augustin Hamon écrivit, à propos des relations des capitalistes français et des autorités soviétiques :

« *L'an dernier, M. René Mayer accompagnait le ministre Pierre Loval à Moscou, en sa qualité de président du comité d'administration générale de lo* Compagnie internationale des wagons-lits. *Sa présence fut soigneusement dissimulée par la presse d'information. M. René Mayer fut très frappé de ce qu'il vit à Moscou ou point de vue économique et industriel. Au commencement de cettte année* (1936) *MM. Ernest Mercier et Pierre Schweisguth (Bonque Mirabaud et Cie) accompagnés de M. Detœuf de* l'Alsthom *allèrent en U.R.S.S., ofin de voir s'il n'était pas possible de foire des fournitures d'équipements électriques, étc. M. Ernest Mercier revint, encore plus frappé par ce qu'il avait vu, que ne l'avoit été M. René Moyer. La preuve en fut donnée par la série de conférences, très favorables à l'économie soviétique, que M. Ernest Mercier donna depuis son retour. En même temps, dans ses conférences, il soutint que le Parlement fronçais devait ratifier le pacte franco-soviétique. Ne peut-on rapprocher de cette attitude, le vote de M. Maurice de Rothschild au Sénot, en faveur du Pocte ?* »

Ceci date de 1936. L'ouvrage de M. Augustin Hamon, sociologue marxiste et maçon (aujourd'hui disparu), était édité par la Société des *Editions Sociales Internationales*, maison d'obédience communiste, perquisitionnée, séquestrée et dissoute comme telle d'ordre du gouvernement Daladier après la signature du pacte germano-soviétique. Cela donne encore plus de poids aux constatations qu'ils faisait alors.

mua brusquement en partisan forcené de l'alliance franco-soviétique. La propagande pro-soviétique qu'il fit alors, dans les salons et dans les cercles, auprès des grands bourgeois, des industriels et des banquiers, fut assez sévèrement jugée par certains de ses pairs. Il n'en poursuivit pas moins son activité et conserva les postes qu'il occupait. Les Rothschild n'ignorant rien, il faut bien admettre qu'ils étaient pleinement d'accord avec leur mandataire si, comme on peut le supposer, ils n'avaient pas eux-mêmes suggéré cette suprenante évolution.

Dans une conférence qu'il fit six mois avant la signature du pacte germano-soviétique, l'ancien Président du « *Redressement Français* » préconisa publiquement un rapprochement économique et politique avec Moscou, voire « *un système solide d'alliances orientales, appuyées sur la Russie.* »

« La vérité, affirmait M. Ernest Mercier, est que dans le conflit qui menace le monde, on ne peut négliger le facteur russe.

« La Pologne, la Roumanie ne peuvent se défendre si, dans leur dos, elles conservent le risque d'être prises à revers. Il est de toute nécessité qu'elles puissent s'épauler sur une Russie favorable ».

Et de conclure :

« Il est important de s'assurer la coopération russe [1] ».

M. Ernest Mercier était-il seul à défendre ce point de vue dans les milieux financiers ? Certes non. Nombreux furent, au contraire, en 1938-1939 les financiers et les industriels qui partageaient son opinion. La prospérité d'un journal comme *L'Epoque*, dont la vente était à peu près nulle, ne s'explique que par les subventions qui alimentaient la caisse de son directeur, M. de Kérillis.

On a publié jadis le fac-similé d'une lettre que le banquier Louis Louis-Dreyfus adressait à ses amis pour les inciter à soutenir de leurs gros billets la propagande de ce journal [2]. Le « roi du blé » n'était pas isolé. D'autres personnalités du monde économique et financier accordaient, plus ou moins régulièrement, des subsides au député de Neuilly.

---

1. Conférence faite le 26 avril 1939 aux Ambassadeurs. Cf. *La France devant son destin* (Fasquelle, éditeur)
2. Voir texte de ce document, à notre chapitre X.

Cela ressort des documents que Paul Allard publia dans l'un de ses livres au lendemain de l'armistice [1]. M. de Kerillis, fondateur du *Centre des Républicains Nationaux* (dont les affiches anti-communistes furent célèbres autour de 1924-1932), avait évolué en même temps que M. Ernest Mercier.

Les mésaventures de l'après-guerre — nous pensons à la duperie de Yalta [2] et à ses conséquences — ont-elles rendu plus prudents nos hommes d'affaires et nos grands financiers ? Il n'y paraît guère.

Si certains hommes d'affaires, qui subventionnent *Paix et Liberté* de M. Jean-Paul David, affichent un anti-communisme agressif, d'autres représentants de la finance et des trusts se montrent fort désireux de prendre langue avec les dirigeants soviétiques.

Faut-il voir dans le voyage que fit, voici trois ans, M. de Plas, une manifestation de cette volonté de rapprochement ?

Le Comte de Plas n'est pas un communiste, ni même un progressiste. Il n'y a pas tellement d'années, il militait dans les partis de droite. On affirme même qu'il aurait été membre du P.P.F. Quoi qu'il en soit, son voyage à Moscou n'était pas celui d'un fidèle se rendant à La Mecque du communisme international. M. de Plas n'en fut pas moins, à son retour, accusé de crypto-communisme par certains de ses confrères. Pour éviter des incidents, il dut abandonner la Présidence de la *Fédération Française de la Publicité.*

Mais, à notre connaissance, aucune des grandes firmes dont il distribue le budget de publicité ne lui a retiré sa confiance. Ce qui laisserait supposer qu'aucune de ces maisons ne s'est alarmée d'une aussi surprenante démarche.

Sachant que l'agence *de Plas* distribue, entre autres budgets [2] celui de la *Shell française*, filiale de la *Royal Dutch*, on peut se demander si M. de Plas n'avait pas été chargé d'une mission particulière auprès d'un ministère soviétique par la direction du grand trust pétrolier britannique.

---

1. *Les Provocateurs à la guerre*, par Paul Allard (Editions de France, Paris 1941). Dans cet ouvrage, qui fit sensation, M. Allard donnait les noms des firmes qui alimentaient la caisse de M. de Kerillis et de l'*Epoque*.

2. On lira avec profit le livre de Georges Ollivier : *Franklin Roosevelt l'homme de Yalta* (Paris 1955) qui donne sur les dessous de la politique américaine des précisions inconnues en France

A peine l'émotion soulevée par ce voyage, jugé intempestif, était-elle apaisée, que les milieux parlementaires s'alarmaient d'une « tournée » effectuée au-delà du rideau de fer par certains de leurs collègues. La presse publia les noms de ces touristes, mais le grand public retint surtout ceux de MM. Daladier et Loustaunau-Lacau. Il ne prit pas garde à l'organisateur de la caravane. S'il avait été informé, il se serait demandé pourquoi ce député gaulliste élu sur un programme anticommuniste, éprouvait brusquement l'envie d'aller « causer avec les bolcheviks ». Il aurait été surpris de voir le représentant d'un certain capitalisme aller prendre contact avec des gens dont le programme affiché est précisément la destruction du capitalisme.

Car M. Pierre Lebon, député gaulliste des Deux-Sèvres, est un homme d'affaires estimé. Depuis trente ans, les annuaires financiers citent régulièrement son nom dans leurs éditions successives. Une bonne douzaine de sociétés

---

1. Dans *Scandales de la IVe*, Jean Galtier-Boissière rappelle que la banque de M. Lebon travaillait, avant la guerre, avec le fameux Olaf Aschberg, le premier grand banquier soviétique. Personnellement, M. Pierre Lebon n'hésite pas, comme dit *Le Figaro* (24-3-1955), à « *faire escorte, sur l'estrade du Vélodrome d'Hiver, à M. Laurent Casanova, leader communiste* ». *L'Humanité* (22-3-1955) reproduit complaisamment en première page une excellente photographie de M. Lebon, et invite ses lecteurs à aller applaudir nombreux ce « *bourgeois intelligent* ».

Par l'*affaire Igoin* nous savons, en outre, que M. Lebon fut, en quelque sorte, l'introducteur du banquier aux identités multiples dans les milieux financiers français. Lorsque M. Haïm-David Jaller, dit Albert Igoin, dit Jallez, né en 1915 à Tragul-Furmof (Roumanie), naturalisé français en 1938, sollicita de la Commission de Contrôle des Banques l'autorisation de racheter la *Société Parisienne de Banque*, qui appartenait aux Sassoon, les fameux banquiers judéo-anglo-asiatiques, pour la transformer en banque d'affaires, sa demande fut appuyée par le député Lebon. C'est ainsi que le mystérieux financier obtint *l'agrément* des Pouvoirs publics et du Conseil national du Crédit.

La presse ne s'est pas montrée très loquace, en général, sur l'aspect politico-financier de cette affaire de fausse identité. Le respect que le journaliste d'aujourd'hui porte aux milliardaires serait un sujet d'étonnement pour ses devanciers. Comment, voilà un étranger fraîchement naturalisé, trafiquant sous de faux noms, qui avoue aux policiers de la D.S.T. être l'heureux possesseur de huit petits milliards, « gagnés » en huit petites années, et il ne se trouve personne dans la grande presse pour s'en indigner, pour réclamer une enquête sur l'origine de cette prompte et surprenante fortune ? Ah ! si ce Frégoli du patronyme avait été un Dupont-Durand sans le sou, vous auriez vu nos moralistes à l'œuvre : ils auraient sûrement découvert que le délinquant était un de ces hitléro-fascistes matinés de miliciens phalango-peronistes qui infestent, comme chacun sait, le monde d'après-guerre Mais il s'agit

importantes l'ont eu comme président ou administrateur.

A quels mobiles M. Lebon a-t-il obéi en organisant ce voyage outre-rideau-de-fer ? Ne cherchez pas : M. Pierre Lebon appartient à ce groupe de financiers qui veulent à toute force nous jeter dans les bras des dirigeants soviétiques. Il reste fidèle à la politique inaugurée par ses amis [1], celle de la « coexistence pacifique. »

---

d'un financier marron et richissime, lié aux services commerciaux et économiques de l'U.R.S.S. Alors, rien ne va plus : *black-out* complet sur l'affaire.

Ce livre était sous presse lorsqu'éclata — si l'on peut dire — l'affaire Igoin. Le lecteur voudra bien nous excuser de ne pouvoir en dire plus dans ces pages. Dans le prochain ouvrage, consacré celui-là à la féodalité financière en France, nous comptons bien y revenir.

Il s'agit là, à n'en pas douter, d'un cas typique de la collusion de la finance cosmopolite avec le bolchevisme. M. Haïm-David Jalier dit Albert Igoin, ancien attaché de cabinet des ministres communistes Grenier, Billoux et Tillon, est depuis 1952 le président de *France-Navigation, entreprise* créée en 1937 au siège de la *Banque Commerciale pour l'Europe du Nord*, organisme bancaire des Soviets en France. Il y a remplacé M. Joseph Dubois, élevé à l'honorariat, actuellement directeur de *La Tribune des Nations*. Quelques années auparavant, le Conseil d'Administration de *France-Navigation* comprenait, outre M. Dubois, M. Nicolas Kagan, que nous avons cité précédemment, et M. Charles Hilsum, directeur général de la *Banque Commerciale pour l'Europe du Nord*. Ce dernier, dont il a été beaucoup parlé lors du procès *Humanité-Aurore*, s'est retiré du Conseil au moment où M. Igoin est devenu le « patron » de l'affaire. Peu après son accession à la présidence de la société, notre mystérieux financier aurait revendu pour quelques milliards la flotte toute neuve que *France-Navigation* s'était offerte avec les fonds alloués à l'entreprise à titre de dommage de guerre après la Libération. Ce serait là l'origine de cette fortune colossale édifiée en moins de deux lustres.

A la *Société Parisienne de Banque*, M. Igoin a eu l'habileté de se trouver une couverture. Bien que majoritaire, il n'assume pas la présidence de l'établissement. C'est M. Gabriel Campion, inspecteur général des Finances aux opinions marxistes agressives, qui — ayant quitté l'Administration, préside et dirige la banque, assisté de MM. Jean-Edouard Valadier, vice-président, Marcel Dubois, Keith Trévor, administrateurs, et Maurice Suzanne, directeur.

Notons que la *S.P.B.* avait, avant la guerre, dans son conseil, M. Léon Pissard, de l'*Association Minière* et des freins *Westinghouse*, qui passait pour être l'homme de paille de sir Basil Zaharoff.

XIV

Les dessous de la « coexistence pacifique »

Que la Finance cosmopolite ait été, trop souvent, la complice consciente et volontaire de la Révolution, ce n'est plus douteux. Les exemples que nous avons donnés le prouvent.

Bien sûr, dans le cas de Jacob Schiff et de Trotzky, une origine ethnique commune peut expliquer la collusion. Bernard Lazare n'a-t-il pas dit que l'âme de ses coreligionnaires est « *double* », qu'elle est « *mystique* » et « *positive* » [1] ?

Mais d'autres motifs, très puissants également, déterminent le comportement des financiers internationaux.

La sympathie qu'ils marquent à la « coexistence pacifique » montre que les mobiles d'ordre économique sont souvent à l'origine de leur attitude.

Depuis la fin de la guerre, les rapports entre les anciens alliés se sont singulièrement refroidis. A l'amitié, née du combat commun contre un ennemi commun, a succédé la méfiance, puis l'hostilité. Deux épreuves de force, le blocus de Berlin et la guerre de Corée, ont permis aux anciens frères d'armes devenus ennemis de se mesurer en champ clos. Le « péril rouge » est apparu à *Mister* Smitt aussi menaçant que « l'impérialisme yankee » au *tovaritch* Popov. Le lecteur de *La Pravda* est aujourd'hui non moins convaincu du bellicisme de Washington que le lecteur de la *Chicago Tribune* de la volonté de guerre de Moscou.

---

1. « D'un côté (les Juifs) ont été parmi les fondateurs du capitalisme industriel et financier et ils collaborent activement à cette centralisation extrême des capitaux qui facilitera sans doute leur socialisation ; de l'autre, ils sont parmi les plus ardents adversaires du capital » (Bernard Lazare : *L'Antisémitisme*, page 393). « A Rothschild correspondent Marx et Lassalle, au combat pour l'argent, le combat contre l'argent, et le cosmopolitisme de l'agioteur devient l'internationalisme prolétarien et révolutionnaire » (Ibid., page 343.)

Le conflit semble donc inévitable à plus ou moins brève échéance. On s'y prépare fébrilement dans les deux camps. On s'expédie réciproquement des agents chargés de surprendre le dispositif ennemi. On se cherche aussi des « alliés ». Au bloc soviétique, épaulé par la Chine, s'opposent les signataires du Pacte Atlantique, dont l'Allemagne sera, militairement parlant, l'une des pièces maîtresses.

Mais les financiers qui suivent les événements avec l'intérêt que l'on devine ne sont pas d'accord. Ils sont profondément divisés. D'un côté, le groupe germano-américain, foncièrement hostile au Communisme, donc à l'U.R.S.S.; de l'autre, le groupe judéo-britannique [1], beaucoup plus nuancé, favorable à un rapprochement avec Moscou. Le premier personnifié par la *Standard* (Rockefeller); le second par la *Royal Dutch* (Lazard).

Tandis que le groupe Rockefeller, s'appuyant sur les milieux catholiques européens, patronnait en quelque sorte la C.E.D., le groupe Lazard combattait sournoisement, mais efficacement, le projet d'unification européenne. Leur position respective ne paraît pas inspirée par des principes idéologiques. Pas plus que leurs adversaires de la *Standard*, les Lazard et leurs associés ne sont des fidèles de Marx. Les uns et les autres sont des *bourgeois*, comme disent les marxistes, et seuls leurs intérêts de groupe les opposent.

Or, sur le plan économique, les intérêts du groupe Lazard se confondent — jusqu'à un certain point — avec ceux des Soviets. Nous voulons dire que la City, aussi bien que Moscou, peut tirer un profit considérable d'une bonne entente commerciale qui donnerait à l'un les débouchés dont il a besoin, à l'autre les produits, les marchandises et les machines qui lui font défaut. De cette constatation est née l'idée de la « coexistence pacifique ».

Le Russe est d'autant plus enclin à ce rapprochement qu'il redoute une explication armée. Pas plus que les nations européennes, l'U.R.S.S. ne veut la guerre. Les dirigeants soviétiques sont d'ailleurs persuadés qu'ils gagne-

---

1. Pour la compréhension de l'exposé, nous avons schématisé, à l'excès peut-être, les données du problème. Il est bien évident que tous les Israélites — à commencer par les Rothschild, qui jouent un jeu à part — ne sont pas forcément dans le second groupe, et qu'une fraction importante de la finance américaine se trouve en dehors du premier. D'autre part, si la majeure partie des éléments composant le groupe de la *Standard* sont des Américains d'origine allemande, cela ne veut pas dire que tous les financiers allemands soient liés à lui.

ront finalement la partie sans risquer d'être écrasés sous la bombe H. Tant que l'Europe occidentale restait divisée, tant que l'armée française — minée par la propagande communiste — s'enlisait dans les rizières de l'Indochine, le péril semblait lointain au Kremlin : en cas de conflit avec les Occidentaux, l'Armée Rouge occuperait sans coup férir la quasi-totalité de notre continent. Mais si l'Allemagne de l'Ouest participe à la défense européenne — et le soldat russe connaît bien la valeur du soldat allemand — la situation se modifie. Il importe donc d'endormir la méfiance de l'adversaire et, si possible, d'en faire un obligé. Chacun sait qu'un fournisseur ménage sa clientèle.

L'économie britannique, d'autre part, souffre de l'état actuel du monde. L'asphyxie le menace. Il lui faut à tout prix des marchés nouveaux. Ni la France, ni les Etats approvisionnés *à crédit* par l'Amérique ne peuvent les lui fournir, mais seulement la Chine et l'U.R.S.S. Pékin a des besoins considérables ; ceux de Moscou sont aussi très importants, et les Soviets paient en or [1].

Russes et Britanniques ont donc des raisons valables de vivre en bonne intelligence, de composer, comme on dit dans les couloirs du Palais Bourbon. Ils paraissent y être — les uns et les autres — fermement décidés. Nous n'en voulons pour preuve que les déclarations faites tour à tour par le professeur Eugène Varga et par Sir Winston Churchill.

« La coexistence pacifique, écrit le premier dans la revue soviétique *Temps nouveaux* [2], est non seulement possible, mais absolument nécessaire aux intérêts de l'Humanité ».

Il ajoute que l'essor économique et industriel de l'U.R.S.S. et de la Chine créant des conditions nouvelles, les

---

1. Le *Financial Times* rappelait l'an dernier (13-9-1954) que l'Association britannique de l'Assurance-crédit, dans un rapport sur la perspective du commerce avec l'Est, était convaincue que « *le développement de l'Union soviétique à la cadence actuelle crée continuellement des besoins nouveaux* ». Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir 75 firmes britanniques participer à la Grande Foire de Leipzig, en zone allemande occupée par les Russes, et signer d'importants contrats avec la Chine, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et l'Allemagne communiste. On a beaucoup remarqué d'autre part, lors de la Conférence de Genève qui mit fin à la première phase de la guerre d'Indochine, les délégations d'hommes d'affaires d'Europe occidentale se pressant autour de la représentation commerciale de la Chine communiste. Une mission d'experts commerciaux chinois fut, peu après, reçue à Londres (Cf. *Economie et Politique*, octobre 1954)

2. *Octobre* 1954.

échanges internationaux entre l'Est et l'Ouest peuvent assurer la sauvegarde de la paix. Bien que le capitalisme et le socialisme soient plus opposés que ne l'ont jamais été les autres formes de régime qui ont coexisté dans l'histoire, il n'y a aucune raison valable pour repousser l'idée de leur coexistence.

La tâche primordiale qui s'impose, souligne l'économiste soviétique dans sa conclusion, est de ne pas admettre que la concurrence pacifique et la lutte idéologique se transforment en une lutte par les armes.

Le Premier Britannique, plus nuancé, n'en exprime pas moins un désir identique. Il pense, lui aussi, à l'Humanité.

« Il serait désastreux pour l'Humanité, s'écrie-t-il à Blackpool, si, en apprenant les dures leçons de l'expérience, elle laissait dominer ses actions par des sentiments de haine et de revanche contre des nations ou des races, à cause des actes d'un tyran qui a subjugué et fourvoyé ces nations ou ces races.

« Depuis la mort de Staline, j'entretiens l'espoir d'assister à de nouvelles perspectives en U.R.S.S., à une nouvelle possibilité de coexistence pacifique. Notre devoir est de nous assurer, patiemment et avec constance si une telle possibilité existe en effet [1] ».

Le leader conservateur n'est pas seul à le croire [2]. Les travaillistes, qui ont accompli le spectaculaire voyage que l'on sait au pays de Mao Tsé-toung, sont fermement attachés à cette idée. Leur presse a chaudement félicité Churchill pour sa « sagesse ».

« Nous lui demandons de concrétiser cette idée en invitant M. Malenkov à Londres maintenant (...) Sir Winston peut prendre l'initiative. Il peut inviter M. Malenkov à Londres. Lui seul, en tant que chef du gouvernement, peut faire cela. Agissez maintenant. Sir Winston, il n'y a pas de temps à perdre. Un nouvel espoir peut se lever pour le monde [3].

---

1. Cf. *Le Monde*, 12 octobre 1954.

2. Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui qu'il est acquis à cette idée, basée sur la bonne foi des Russes. Il y a un peu plus de dix ans, au lendemain de la conférence de Yalta, dont le résultat réel fut de livrer le tiers de l'Europe aux Soviets et de mettre quatre ou cinq nations sous le joug communiste, M. Churchill déclarait aux Communes (27 février 1945) :

« *De mon voyage en Crimée, je rapporte l'impression que le maréchal Staline et les dirigeants soviétiques désirent vivre amicalement dans l'honneur et sur un pied d'égalité avec les démocraties occidentales. J'ai aussi le sentiment que leur parole est pour eux une loi... Je refuse absolument d'engager une discussion sur la bonne foi des Russes.* »

3 *Daily Herald*, 11 octobre 1954.

La publication, par le ministère des Affaires étrangères de l'U.R.S.S., des lettres échangées entre MM. Churchill et Molotov, montre que le Premier Britannique n'avait pas attendu l'invite de la presse travailliste pour entrer en rapport avec Moscou en vue d'une conférence à deux. Dès le mois de juillet 1954, dans une lettre confidentielle, écrite à l'insu des Occidentaux, Sir Winston Churchill proposait à M. Molotov de le rencontrer secrètement *vers la fin du mois d'août ou le début du mois de septembre, à un point intermédiaire tel que Berne, Stockholm ou Vienne* [1]. C'est Moscou qui a fait rater l'affaire.

Cette attitude de l'Angleterre prenant l'initiative d'un rapprochement avec l'U.R.S.S. après avoir prôné et réalisé l'accord des Neuf, n'a pas manqué de surprendre.

— *Qu'est-ce que cela cache* ? s'est demandé le lecteur du *Figaro* ou d'un quelconque grand journal européen, abasourdi par d'aussi surprenantes informations. Il ne comprend pas. Pour lui, John Bull est un allié fidèle de l'Oncle Sam en même temps qu'un ennemi irréductible de l'Ours russe.

C'est là une vue un peu trop simpliste de la politique mondiale. Il est hors de doute que la vieille Angleterre est trop attachée à ses traditions pour pactiser avec le communisme international. Le P.C. est ridiculement faible en Angleterre, encore qu'il soit parvenu à influencer certains syndicats. Ce n'est donc pas par idéologie humanitaire que les milieux dirigeants anglais se prononcent pour la *coexistence pacifique* des deux systèmes. Ils ont des raisons plus impératives : *les intérêts permanents de la City*.

Dans un pays aux ressources nationales modestes, qui ne serait rien sans un trafic commercial étendu, c'est la Haute Finance qui commande. En Angleterre, c'est la City, c'est la *Royal Dutch-Shell*, c'est la banque Lazard. Persuadé que la C.E.D. serait une menace pour la politique de rapprochement avec les Soviets, le groupe Lazard a su... mettons : convertir à ses idées ceux de nos parlementaires qui paraissaient indécis. M. Mendès-France qui, par ses origines, ses tendances et ses intérêts, s'apparente

---

1. Lettre de Sir Winston Churchill à M. Molotov, remise par Sir William Haxter le 27 juillet 1954. Cette correspondance a été publiée dans *Le Monde* (n° du 19 mars 1955). Dans ce même numéro, *Le Monde* mentionnait « *l'hostilité qu'il (Churchill) n'a cessé de témoigner par la suite à la C.E.D.* »

à ce groupe, comme nous le verrons plus loin, a mis toute son habileté à faire rejeter la C.E.D. par l'Assemblée Nationale. Puis, il lui a imposé l'*accord de Londres* conclu sous l'œil vigilant de la City, ce traité dont M. Bidault a pu dire « *qu'il a mis la Grande-Bretagne dans une situation privilégiée à bien des égards et en a fait un véritable arbitre* ».

Etrange, penserez-vous. *D'un côté, vous affirmez que les financiers judéo-britanniques, représentés par les Lazard, veulent un rapprochement avec les Russes, qu'ils désirent s'entendre avec eux, commercer avec eux, et, d'autre part, vous nous dites qu'ils ont, en quelque sorte, imposé les accords de Londres autorisant ce réarmement allemand, dont Moscou ne veut à aucun prix. Expliquez-vous.*

Nous avouons que tout cela paraît déroutant, à première vue. Et, cependant, cette duplicité de la banque Lazard s'explique. Comprenons-nous bien. Les Lazard, répétons-le, ne patronnent pas la politique de *coexistence pacifique* par souci idéologique. Ils ne sont ni des communistes, ni même des pacifistes. S'ils désirent le maintien de la paix dans le monde — comme le voulaient les Rothschild au siècle dernier — c'est parce que de puissants intérêts leur dictent cette attitude. Commercer avec l'Est, avec la Russie et la Chine, avec leurs satellites, voilà le but recherché. Nous l'avons dit et nous en avons indiqué les raisons impérieuses. Mais pour vendre aux Russes, aux Chinois et à leurs amis, encore faut-il que les marchandises offertes ne coûtent pas plus cher que chez le voisin. Or, les prix de revient britanniques sont assez élevés, beaucoup plus élevés par exemple que les prix de revient de l'Allemagne occidentale. Pour rétablir l'équilibre des prix, il faut, ou abaisser les tarifs anglais ou augmenter les tarifs allemands. Les charges écrasantes qui pèsent sur l'économie britannique ne permettent pas d'envisager la baisse des prix. Reste l'augmentation des prix du principal concurrent : l'Allemagne de l'Ouest. Pour y parvenir, il faut, coûte que coûte, obtenir une aggravation de la fiscalité de Bonn. Selon le *Financial Times*, la participation du contribuable allemand au financement du réarmement de la République Fédérale devrait doubler les impôts. Le journal suisse *Bund* évalue le coût de ce réarmement à 8.300 milliards de francs. Malgré l'aide américaine et l'allègement des frais d'occupation, les dépenses budgétaires allemandes augmenteraient de façon massive.

Réarmons donc les Allemands de l'Ouest : les charges qui s'ensuivront ne manqueront pas de provoquer la hausse des prix escomptée.

D'autre part, sans un traité liant Bonn aux Occidentaux, l'Allemagne de l'Ouest pourrait être incitée à se tourner du côté des Russes et à faire avec Moscou ce que la City a l'intention de réaliser pour son propre compte. En ressuscitant la Wehrmacht et en l'insérant dans le pacte Atlantique, on coupe les ponts entre Bonn et Moscou et on rend impossible un nouveau Rappalo.

— *D'accord*, nous rétorquerez-vous. *Mais, dans ce cas, pourquoi M. Mendès-France, porte-parole (selon vous) des Lazard, aurait-il saboté la C.E.D., qui prévoyait elle aussi, le réarmement de l'Allemagne occidentale ? Je ne vois pas la différence.*

Vous ne voyez pas la différence, et pourtant, elle est énorme [1]. La C.E.D. était *une idée politique du Vatican*. Les Etats, qui devaient constituer ce bloc, dont la France, l'Italie et l'Allemagne auraient été les pièces maîtresses, sont des pays où les partis d'obédience catholique jouent depuis dix ans un rôle directeur. Dans l'esprit du Saint-Siège, qui prend la tête de la croisade contre le Communisme, la *petite Europe* devait être un barrage solide opposé à la vague rouge. La finance américaine, bien que dominée par des éléments hostiles à l'Eglise [2] — sauf

---

1. Certains militants politiques de la gauche, hostiles à l'Allemagne et à l'idée de son réarmement en vue d'une action défensive (ou offensive ?) contre l'U.R.S.S., ne s'y sont pas trompés. M. Henri Lévy-Bruhl (de la S.F.I.O.) par exemple, explique dans *Le Monde* la différence qu'il faut faire entre la C.E.D., « *projet proprement monstrueux* », écrit-il, et les accords de Londres. Pour éviter la chute et ne pas être prisonnier du soutien communiste, M. Mendès-France « *a été conduit, par la force des choses, à élaborer un projet de rechange qui pût être accépté por les Atlantiques sans présenter d'oussi grovcs inconvénients que celui qui venait d'être rejeté : ce sont les accords de Paris, notablement moins dongereux en effet, ne serait-ce que parce qué l'Angleterre est présente dans la nouvelle combinaison. L'énergie, la franchise, l'hobileté, dont Mendès-Fronce avoit foit montre jusqu'alors, l'autorité qu'il s'étoit acquise auprès des gouvernements étrongers, leur permettaient d'espérer que ces accords ne seraient oppliqués qu'ovec une extrême circonspection et, surtout, que des négociotions fructueuses pourraient prochainement s'ouvrir ovec les Soviets...*

« *Nous resterions fidèles à nous-mêmes, aux intérêts permanents de la Fronce et du socialisme, si, après avoir rcpoussé la C.E.D. et opprouvé — à contre-cœur — les accords de Londres sous Mendès-France, nous les repoussions sous son successeur.* »

(*Le Mondc*, 1-3-1955)

2. Les *businessmen* américains appartiennent, pour la plupart, à la Franc-Maçonnerie. Bien que déïstes, les loges U.S. sont violemment anti-

rares exceptions — a vu tout le profit qu'elle pouvait tirer de la situation. Sur l'échiquier mondial, la C.E.D. serait un pion d'une importance déterminante dans la partie qui se joue entre Washington et Moscou. L'initiative de la diplomatie française — la C.E.D., ne l'oublions pas, fut proposée par le Quai d'Orsay — avait, dès lors, l'appui total de la haute finance germano-américaine. Celle-ci s'empressa de placer un homme à elle, M. Jean Monnet, à la tête du premier organisme « européen » fonctionnant dans le cadre de la « Petite Europe » : la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.).

La City s'en inquiéta d'autant plus que M. Monnet avait été, à ses débuts, fort lié aux intérêts britanniques et qu'il avait lâché ceux-ci pour passer dans le camp adverse. Le danger d'une « mainmise américano-vaticane », comme disent les progressistes, sur l'Europe unifiée ne pouvait échapper aux Lazard. Il fallait que cette C.E.D. déjà ratifiée par les autres signataires soit rejetée par le Parlement français.

Les Lazard s'y employèrent. Ils ont des amis puissants à Paris, dans la presse et au parlement. Sur une fausse manœuvre des modérés, M. Pierre Mendès-France fut porté à la Présidence du Gouvernement.

---

catholiques. Leur rôle dans la lutte contre l'Eglise, au Mexique en particulier, au temps des Présidents Calle et Cardenas, n'est pas oublié au Vatican. La revue maçonnique *The New Age*, notamment, dans son n° d'août 1954, donne maints exemples de son opposition systématique à l'Eglise et à ses « institutions sectaires ». Cela n'empêche évidemment pas M. Myron Taylor (membre de la Loge *Humanity* n° 406) et le Général Clark, hauts maçons, de solliciter des audiences du Saint-Père et d'être reçus par Lui.

XV

Le « secret » de M. Mendès-France

Le prodigieux concert de louanges qui a marqué l'avènement de M. Pierre Mendès-France n'a pas été sans surprendre certains de nos concitoyens. La personnalité de cet ancien sous-secrétaire d'Etat de Léon Blum leur semblait trop falotte pour justifier un tel débordement. De *L'Humanité* à *L'Aurore*, en passant par *France-soir*, *Le Monde*, *Franc-Tireur*, *Libération* et, bien entendu, la presse déjà « dans le coup » : *France-Observateur*, *L'Express*, *Les Echos*, ce ne furent qu'éloges et panégyriques. La veille encore adversaires sournois ou déterminés, les journaux français semblaient réconciliés dans l'amour du « sauveur ». Au Parlement, le communiste Duclos, le progressiste d'Astier de la Vigerie, le socialiste Guy Mollet, le démocrate-chrétien Reille-Soult, l'indépendant Blachette, le paysan Leroy-Ladurie (ancien ministre du Maréchal Pétain), le R.P.F. Pierre De Gaulle (frère du Général), en tout 419 députés, avaient apporté leur voix avec enthousiasme au chef du Gouvernement que M. le Président de la République venait de désigner.

Quelques « énergumènes » mis à part [1], aucune fausse note, aucun cri discordant, aucune protestation. De longtemps, on n'avait vu semblable unanimité.

Cet engoûment pour M. Mendès-France serait inexpli-

---

1. A l'Assemblée, les réfractaires ne furent que 47 : 1 M.R.P., 14 Républicains indépendants, 15 Indépendants paysans, 4 paysans, 11 A.R.S. (gaullistes dissidents), 2 Républicains sociaux (Gaullistes orthodoxes). les autres s'étant abstenus ou n'ayant pas pris part au vote. Dans la presse parisienne et provinciale, on pouvait compter les opposants sur les doigts. L'affiche de Tixier-Vignancour, intitulée « Le Ministère Malenkov », indignait les naïfs. Ce n'est qu'après la « capitulation de Genève », qui livrait l'Indochine aux Rouges, que parlementaires et journaux se ressaisirent. C'était un peu trop tard.

cable si l'on ne consentait pas, comme nous y invita jadis Disraéli, à jeter un regard dans la coulisse. Homme de gauche, M. Mendès-France était en droit de compter sur l'appui de la presse gauchisante et sur les suffrages des parlementaires radicaux et socialistes, voire communistes, puisqu'il passait pour un adversaire de cette C.E.D. dont Moscou ne voulait à aucun prix. Il ne pouvait escompter les suffrages des modérés et des gaullistes, ni bénéficier du soutien des journaux « nationaux » et apolitiques. Il reçut l'accord des uns et la bénédiction des autres.

Quel mystérieux chef d'orchestre avait dirigé cette surprenante et triomphale opération. Ne cherchez pas. Le passé de M. Mendès-France vous donnera la réponse.

On dit que Pierre Mendès-France était issu d'une vieille famille séphardite établie en France au XVIe siècle. Mais ses adversaires ont pensé que le nom du nouveau Président du Conseil avait pu subir une modification plus ou moins légale, destinée à franciser quelque peu un patronyme qui fleurait par trop le ghetto portugais. Il ne semble pas que cette modification, si modification il y eut, soit de fraîche date.

Les documents officiels indiquent que M. Pierre Isaac Isidore *Mendès-France* est né le 11 janvier 1907, à Paris-3e, de Cerf David et de Palmyre Sarah *Cahn*. Le père de l'ancien Président du Conseil, M. Cerf David *Mendès-Francee*, est lui-même né le 30 juillet 1874, à Limoges (Haute-Vienne), de Jules et d'Emilie *Strauss*. Quant à Mme Mendès-France mère, née Palmyre Sarah *Cahn*, le 26 août 1880 à Sarrebourg (Moselle), elle est la fille de M. Isidore *Cahn* et de Mme née Henriette *Wolff*.

La famille Mendès-France serait l'une des plus anciennes familles de la communauté israélite de Bordeaux. Dans son *Histoire des Juifs de Bordeaux*, Th. Malvezin cite à plusieurs reprises le nom de Mendès-France et notamment à propos de la taxe qui était imposée aux membres de la Commuanuté et au profit de la Caisse de Bienfaisance en vertu d'une Ordonnance royale en date du 25 avril 1730 [1].

D'où vient ce nom curieux de *Mendès-France?* Il se pourrait que l'un des nombreux *Mendès* immigrés en France ayant épousé une demoiselle *Francia* [2], on ait

---

1. Th. MALVEZIN : *Histoire des Juifs de Bordeaux*, page 187.
2. De nombreux *marranes* venus du Portugal au XVIe siècle s'appelaient *Francia*. L'historien Beaufleury signait à l'état-civil : Benjamin *Francia*.

joint les deux noms comme cela se faisait et se fait encore dans certaines provinces. « *Cela permet de mieux se faire connaître*, souligne M. Joseph Cohen [1], *et c'est tellement agréable à l'oreille.* »

« Mais, on serait fondé à admettre une origine historique et beaucoup plus ancienne. Grâce à l'excellente et magnifique plaquette où Mme Alice-Fernande Halphen a exposé la noble vie de l'illustre Dona Gracia Mendescia-Nassi, nous savons que cette « Sérénissime Princesse », la gloire d'Israël, la Fleur de l'exil, épousa en 1528 le richissime marrane Francisco-Mendès qui, avec son frère Christoval Mendès-Franco, avait créé un grand établissement financier avec des succursales en France et en Flandre, et comptait parmi ses débiteurs l'Empereur Charles-Quint, le roi de France et d'autres princes [2] ».

Or, Francisco-Mendès, en revenant au judaïsme après avoir quitté le Portugal, prit le prénom hébreu d'Isaac. Ne serait-il pas le premier des Isaac qui portèrent ce prénom, de génération en génération, dans la famille Mendès-Franco ou Mendès-France ? » [3].

M. Pierre-Isaac-Isidore Mendès-France paraît donc bien descendre de ces « marranos » qui avaient fui les autodafés portugais pour pratiquer plus librement leur religion. Mais si l'on en juge par les patronymes de ses ascendants directs, M. Mendès-France aurait mauvaise conscience de se réclamer de ces Israélites portugais dont les ancêtres s'indignaient, dit-on, de la tragédie du Golgotha [4]. Ni les Cahn, ni les Strauss, ni les Wolff ne sont des Séphardim et ce n'est pas à Bordeaux, berceau de la communauté israélite portugaise, que M. Cerf David Mendès-France convola en justes noces avec Mme Palmyre Sarah Cahn, mais à Strasbourg, l'un des centres du *judaïsme* askénasi, alors situé en territoire allemand.

C'est à l'école primaire du quartier où ses parents

---

1. *Journal des Communautés*, n° 111 du 11 Tichri 5715 (8 octobre 1954).

2. Cf. Graëtz : *Histoire des Juifs*, tome V, page 135.

3. *Journal des Communautés*, op. cit.

4. Les catholiques font, en général, cette distinction, et Drumont, qui fut impitoyable pour les Juifs allemands (Askenazim) avait un faible pour les Juifs portugais (Sephardim). « *La différence*, écrit-il, *est très considérable entre les deux spécimens de Juifs.* »

« Les Juifs de rite portugais rejettent avec horreur toute solidarité avec les déicides (...) ils prétendent même que les Juifs habitant Tolède ont écrit alors à leurs frères de Jérusalum pour les détourner de commettre un si grand crime. Beaucoup d'historiens (...) admettent l'authencité de cette missive (*La France Juive*, tome I, pp. 36 et 37)

tenaient boutique [1] que le jeune Pierre commença ses études. Il les poursuivit à Turgot et les acheva à la Faculté de droit, à l'Ecole des Sciences politiques et à la Sorbonne.

La thèse de droit qu'il présenta au jury s'intitule « *L'Œuvre financière du Gouvernement Poincaré — Histoire de la stabilisation du franc* ». Il y défendait avec talent une conception internationaliste de la finance et de la diplomatie, deux sujets qui paraissent distincts au commun des mortels, mais qui sont étroitement liés dans l'esprit de ceux que le jeune homme avait décidé de servir.

Au moment de solliciter l'investiture de l'Assemblée Nationale, lors de son « faux pas » de 1953, M. Pierre Mendès-France prétendit se placer sous le patronage posthume de Poincaré : « *Tout jeune*, déclara-t-il, *j'admirais en Raymond Poincaré l'homme d'Etat digne de la France qu'il gouvernait.* » La lecture de son livre ne laissait pas la même impression au critique de la *Revue des sciences politiques*. L'organe officiel de la célèbre école, dont M. Mendès-France venait d'obtenir le diplôme, commentait l'ouvrage en ces termes:

---

1. La famille de M. Pierre Mendès-France est « dans les affaires » depuis des générations. Son grand-père, Jules Mendès-France était négociant à Limoges. Sa grand-mère, Emilie *Strauss*, est inscrite comme marchande dans les actes de l'état-civil. Son père, M. Cerf David Mendès-France, était installé avant la guerre rue Saint-Sauveur à Paris, où il exploitait un commerce de lingerie et de confection pour dames créé par un certain Moïse Ferki.

Après les vicissitudes de l'occupation, l'affaire de M. Cerf David Mendès-France se transforma en *C. Mendès* (S.A.R.L.) au capital de 2 millions (bientôt porté à 4 millions) ayant pour objet la confection et la vente de vêtements.

Un autre Mendès-France prénommé Pierre Jacques, cousin germain de l'ancien président du Conseil, est intéressé dans une affaire de textile *Florentin et Cie*. Dans le même local que la Maison Florentin, au 14 du Boulevard Poissonnière, Mme Alice Mendès-France exploite une affaire d'achat et de vente de tissus et chemises.

Un banquier, M. André Mendès-France, est intéressé dans la *Sté Française de Change et de Banque*. Enfin, l'épouse de l'ancien président du Conseil, Mme Mendès-France, née Liliane Cicurel, dont les parents possèdent de gros intérêts dans un grand bazar et dans une affaire d'exportation de coton en Egypte, est gérante de la *French Distributing C°*.

Quant à M. Pierre Mendès-France, qui est inscrit au Barreau et ne peut donc participer activement à une entreprise financière quelconque, il s'est spécialisé : son cabinet d'avocat *d'affaires* est réputé. Il est intervenu pour le compte d'importants groupes financiers et notamment pour le trust international *Bunge* (céréales et textiles) dont le siège est à Anvers et qui possède des filiales en France, aux U.S.A., en Australie, en Argentine et au Brésil (80 % de la puissance d'écrasement des céréales pour le seul Brésil).

« L'auteur reconnaît que l'opération a réussi, mais il en discute l'opportunité. Il prétend que « *Poincaré a laissé des déceptions et des souffrances sur sa route* ». Il nous paraît avoir sérieusement exagéré en nous montrant *les paquebots qui s'endorment paresseusement dans nos ports, les commerçants sans clients, les salariés sans travail.* La vérité est que l'inflation continuelle avait créé une activité factice que le retour à la vie saine devait faire disparaître. On peut se demander si les solutions chères à M. Léon Blum et à M. Mendès n'auraient pas amené des troubles sociaux autrement graves ».

Un passage comme celui-ci, que la *Revue des Sciences politiques* négligeait de citer, situe très exactement l'ouvrage de M. Mendès-France :

« M. Poincaré, écrivait le futur président du Conseil, aurait pu sentir, s'il y avait prêté l'oreille, palpiter la vie réelle du pays qu'il écrasait [1] ».

L'auteur s'attendrissait même sur les pertes des détenteurs de devises étrangères que Poincaré avait appauvris en redressant le franc !

Il ne semble pas que les idées de M. Pierre Mendès-France aient été approuvées par M. Germain-Martin, président du jury; mais cela ne devait pas empêcher l'auteur, qui avait un sens aigu de la publicité personnelle, de faire éditer sa thèse en volume. Il en tira une certaine notoriété [2].

Les idées qu'il avait développées dans sa thèse semblent bien avoir été celles que le groupe (maçonnique) Littré-Condorcet défendait alors et qu'il diffusait parmi les étudiants de la Ligue Universitaire Républicaine et Socialiste (L.A.U.R.S.). Car, de bonne heure, la politique avait attiré le jeune Mendès-France. On raconte qu'il y est venu « *à cause d'un coup de poing sur le nez* » qu'il reçut en 1929 sur le boul'Mich [3]. Son adversaire étant de droite, il aurait rallié la gauche.

Toujours est-il qu'à dix-huit ans, l'étudiant Pierre Mendès-France assumait la présidence de cette « pointe avancée de la Maçonnerie dans le monde profane » que fut la L.A.U.R.S.

---

1. Pierre Mendès-France : *L'œuvre financière du gouvernement Poincaré*, Paris
2. *Les Documents Maçonniques*, n° 3, décembre 1943, étude de Georges Ollivier.
3. *Paris-Presse-l'Intransigeant*, 18 juin 1954.

C'est à ce titre, croit-on, qu'il se rendit à Louviers pour y prendre la parole devant la section radicale-socialiste. Le département de l'Eure était considéré à l'époque comme un fief de la réaction. Les « vieilles barbes » radicales du lieu comptaient sur les jeunes pour nettoyer cette chouannerie. Le député de Louviers était alors un ancien zouave pontifical, M. Alexandre Duval, qui considérait la circonscription comme son fief et négligeait par trop ses électeurs.

Le brave homme, d'ailleurs âgé, ne prit pas garde à ce jeune avocat venu s'inscrire au barreau de Louviers et qui se targuait de l'amitié de Georges Bonnet, dont il avait été l'attaché de cabinet. Me Mendès-France, qui ne plaidait guère, se donna pour tâche de « républicaniser » la région. On le voyait partout, courant les foires et les marchés [1], consolant les familles aux obsèques, présidant les banquets de sapeurs-pompiers.

Entre temps, il s'était fait initier à la Loge « *Paris* » du Grand Orient. Présenté par M. Jean Cahen, membre de la Loge, il avait « *reçu la lumière* » le 19 mai 1928, et acquis les grades de compagnon et de maître les années suivantes (15 mai 1929 et 8 mai 1930). Ses frères l'avaient même élevé à la dignité d'officier de loge : dès 1930, il était *orateur*, et l'année suivante *délégué judiciaire*. C'est en cette qualité qu'il leur fit, le 10 mars 1931, une conférence pacifiste [2], trois mois après avoir entretenu les membres de la Loge *Les Trinitaires* — présidée par le vénérable frère Edmond Dauphin, boursier — de la crise agricole (17 décembre 1930).

Quand arrivèrent les élections législatives de 1932, la loge *Union et Progrès*, de Pacy-sur-Eure (arrondissement d'Evreux) à laquelle M. Mendès-France s'était affilié, soutint sa candidature. Grâce à l'appoint des suffrages com-

---

1. M. Pierre Mendès-France est resté l'ami des paysans. Afin que nul ne l'ignore, il se fit photographier par le reporter de *Paris-Match*, lors de son séjour à Mégève, profondément absorbé dans la lecture de *l'Eure Agricole* le journal des cultivateurs de sa circonscription « le seul qu'il lise régulièrement ». (La photo parut dans *Paris-Match*, n° 311, mars 1955). Un rédacteur de *L'Impartial* des Andelys ayant eu la curiosité de regarder à la loupe cette remarquable photographie s'aperçut que le journal que l'ancien Président du Conseil lisait avec tant d'application en mars 1955 était un vieux numéro datant du 13 octobre 1954, ayant sans doute servi à emballer les affaires de M. et Mme Mendès-France ! On a trouvé, à Louviers, que ce « Normand » allait tout de même un peu fort.

2. C'était l'époque où la Maçonnerie espérait étayer la S.D.N. sur la démocratie française et la République de Weimar.

munistes, il battit le vieux Duval au second tour [1]. Des *batteries d'allégresse* furent tirées en l'honneur du vainqueur et, fière de son « *poulain* », la loge-mère, *Paris*, le chargea de rédiger, pour le convent de 1933, un rapport sur la « *Réorganisation et la simplification du régime fiscal en France* ».

M. Pierre Mendès-France se passionnait pour toutes les questions ayant un rapport avec l'argent : stabilisation du franc, fisc, finance internationale. Il écrivit, pour la « bibliothèque économique universelle » fondée par Georges Valois, un ouvrage intitulé : *La Banque internationale*.

C'était une étude, assez poussée, sur cette *Banque des Règlements Internationaux* que la Commission du plan Young avait fondée en remplacement de la Commission des Réparations.

« La B.R.I. — nous dit Georges Ollivier — avait été imaginée par des banquiers américains et constituée par un groupe dans lequel Mendès-France désignait les maisons Morgan et Kreuger, la *Société Générale de Belgique* et la *Banque de Paris et des Pays-Bas*... Elle avait pour but de « commercialiser » le problème des réparations, de lier le paiement des dettes interalliées à celui de l'indemnité allemande et de créer, lisons-nous dans le dernier alinéa du chapitre VI du rapport Young, *un trait d'union toujours plus étroit et précieux dans la collaboration entre les Banques Centrales en général, collaboration indispensable au maintien de la stabilité de la structure mondiale du crédit* [2] ».

Il s'agissait, en somme, d'établir une super-banque internationale, chargée de l'administration des finances des Etats.

« Bientôt, écrivait M. Mendès-France, il n'y aura plus autant de politiques de crédit que d'Etats indépendants, mais une politique de crédit unique comme le métal qui en constitue la base [3] ».

Car, affirmait-il,

---

1. Sur 13.973 électeurs inscrits dans l'arrondissement et 12.492 votants, M. Alexandre Duval réunit 5.972 suffrages, M. Mendès-France, 5.824, et M. Vimard (communiste), 471. Il y eut ballotage. Au second tour, M Duval obtint 6.108 voix et M. Mendès-France, 6.347 voix, le candidat communiste s'étant retiré pratiquement en sa faveur.
Elu des communistes en 1932, il recueillit à nouveau leurs voix en 1936, et même plus complètement, car l'obscur Vimard tomba cette fois, entre le premier et le second tour, de 603 suffragès à 5.
2. *Les Documents maçonniques*, décembre 1943, p. 40.
3. Pierre MENDÈS-FRANCE : *La Banque Internationale*, p. 17

« les grands moyens d'action du monde moderne appartiennent au mode économique et financier et dépassent, à ce titre, les cadres retardataires d'un droit individualiste et politique révolu et qu'il faut renouveler... [1] »,

M. Gaston Bergery, qui craignait que l'impuissance de la S.D.N. et les rivalités entre gouvernements établis ne permissent à la *Banque des Règlements Internationaux* d'instaurer une insupportable dictature, avait dit à la tribune de la Chambre qu'elle constituerait un « *mur d'argent international* ». Mais cette appréhension ne pouvait émouvoir M. Mendès-France qui discernait déjà quelles puissances financières seraient appelées à contrôler éventuellement cette super-banque internationale. Sans doute avait-il pris personnellement ses précautions.

Ce livre, qui fut remarqué dans certains cercles financiers, fut-il à l'origine de sa réussite ? Georges Ollivier pense que c'est « *La Banque Internationale* » qui le lança dans le monde des affaires.

« Ce n'est pas sans surprise, écrit-il, que nous voyons ce jeune homme de 25 ans quitter le 3e arrondissement natal, installer son cabinet d'avocat 119, rue de la Pompe, s'offrir une automobile [2] (....) et prendre un second domicile, 35, rue Tatin, à Louviers ».

Considéré désormais comme un spécialiste, un « technicien », le député radical-socialiste Mendès-France fut élu secrétaire de la Commission des Douanes de la Chambre, puis nommé rapporteur des questions financières au Congrès de Toulouse (octobre 1932).

Le buveur de lait qu'il était déjà ne voulait pas encore la mort des bouilleurs de cru. Témoin cette proposition de résolution qu'il déposa sur le bureau de la Chambre, le 28 septembre 1936 et qu'un journal parisien a fort opportunément exhumée [3] :

N° 1187
CHAMBRE DES DEPUTES
Seizième Législature
Session extraordinaire de 1936

Annexe au procès-verbal de la séance du 28 septembre 1936

---

1. *Ibid.*, p. 6.
2. C'était alors un signe extérieur de richesse.
3. *Dimanche-Matin* a publié le fac-similé de ce document parlementaire dans son n° du 20 mars 1955.

PROPOSITION DE RESOLUTION
tendant à inviter le Gouvernement à envisager une
REDUCTION DES IMPOTS auxquels l'ALCOOL est soumis
(Renvoyée à la Commission des Boissons)
PRESENTEE
par M. Pierre MENDES-FRANCE, Député
EXPOSE DES MOTIFS

Messieurs,

Depuis longtemps on discute beaucoup de la taxation de l'alcool, soit en ce qui concerne le montant des impôts auxquels l'alcool est soumis, soit en ce qui concerne les modalités de cette taxation.

Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions dans lesquelles un système nouveau a été réalisé sous le nom de forfait, qu'il nous suffise de constater qu'après avoir été rejeté dans un grand nombre de régions, il est abandonné maintenant par certains départements qui l'avaient primitivement adopté. La question devra être étudiée de nouveau, mais d'ores et déjà il est certain qu'aucune solution ne pourra aboutir réellement tant que les droits resteront fixés au niveau actuel.

Il est naturel qu'un impôt de consommation frappe l'alcool, encore ne faut-il pas que cet impôt atteigne un niveau tel qu'il constitue, d'une part, un fardeau écrasant pour le contribuable honnête, agriculteur, commerçant ou industriel, et d'autre part, un attrait excessif pour les fraudeurs.

La première mesure à prendre doit donc consister dans une diminution massive des taxes auxquelles l'alcool reste soumis.

Au moment où le Gouvernement se préoccupe de venir en aide à l'agriculture et d'améliorer sa situation, un dégrèvement de l'alcool aura les plus heureuses conséquences.

C'est dans cet esprit que nous vous soumettons la proposition suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

La Chambre des Députés invite le Gouvernement à étudier le régime de l'alcool en vue d'une réduction importante des droits auxquels il est soumis.

Si, comme l'affirment aujourd'hui les amis de M. Mendès-France, seuls les parlementaires affiliés au *lobby* de *l'alcool* peuvent défendre les « bouilleurs de cru », que penser de cette intempestive résolution [1] ?

---

1. *L'Impartial* du Vexin publiait dans son n° du 12 mars 1955 cette information qui ne manque pas de sel, on en conviendra :

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUVIERS

Un décret du 22 décembre 1954 paru au J. O. du 31 décembre et signé Pierre Mendès-France, président du Conseil, a augmenté les licences des débits de boissons pour lutter contre l'alcoolisme, et prévu des taux de licence minimum et maximum.

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Louviers, l'autre

Deux ans plus tard, après une réélection facilitée par le désistement communiste, P.M.F. devenait le collaborateur de Léon Blum, en qualité de sous-secrétaire d'Etat au Trésor du second ministère présidé par le leader socialiste, auquel le groupe communiste accordait son soutien. En fait, soulignait *Commentaires*, M. Mendès-France devenait le vrai Ministre des Finances, puisqu'il s'installait rue de Rivoli, tandis que M. Spinasse [1] se contentait de gérer le budget et que le Président Léon Blum restait à l'Hôtel Matignon.

Avec M. Georges Boris, ancien secrétaire du banquier Lœwenstein et directeur de *La Lumière* [2], M. Georges Gombault, directeur des services politiques de *Paris-soir*, M. Weil-Raynal, agrégé d'histoire, et deux autres fonctionnaires, M. Mendès-France composa un *brain trust* chargé de mettre au point les mesures financières du Cabinet. M. Vincent Auriol, qui avait été un ministre des finances fort discuté en 1936-1937, apportait ses lumières au cénacle.

Depuis 1936, la situation financière s'était aggravée. Au moment où M. Léon Blum devint Président du Conseil pour la seconde fois, les caisses publiques étaient à sec. Il fallait les remplir au plus vite. Le gouvernement réclama une avance de cinq milliards à la *Banque de France* et le transfert de trois milliards et demi de fonds d'égalisation des changes à la Caisse autonome de la Défense Nationale. Au total, huit milliards et demi d'inflation pure.

Grâce à l'appui du rapporteur général du Budget, M. Jammy Schmidt [3] la Chambre vota le projet Mendès-France, mais le Sénat ayant fait barrage, les députés durent s'incliner devant la volonté des « pères conscrits ». Les manœuvres du gouvernement furent inutiles : finale-

---

jeudi, le maire, M. Pierre Mendès-France a proposé à son conseil... de ne pas augmenter les licences des débits de boissons de la ville de Louviers.

...Par contre il leur a demandé d'augmenter l'indemnité du maire et celle de ses adjoints.

1. Flanqué du synarchiste Coutrot, ce qui ne manque pas de sel.

2. *La Lumière*, hebdomadaire officieux de la Franc-Maçonnerie, avait été fondée en 1926 par des transfuges du *Quotidien* sous le patronage d'Aulard et de Buisson. MM. Albert Bayet, l'actuel président de la Fédération Nationale de la Presse Française, Emile Glay, dirigeant de la Ligue de l'Enseignement, et Georges Gombault, alias Weiskopf, dirigeaient la rédaction.

3. Son *frère* en loge.

ment le Président Blum fut renversé le 10 avril 1938 et, avec lui, M. Mendès-France [1].

Quand la crise internationale de septembre 1938 survint, M. Mendès-France, redevenu simple député, fit partie de la majorité qui approuva les déclarations de M. Daladier revenant de la conférence de Munich, ratifiant ainsi pratiquement les accords conclus.

« En décembre, il est vrai — rappelle le journal de l'opposition nationale — il refuse sa confiance au gouvernement dans un vote de politique générale. Attitude nuancée, dont il a apparemment oublié les étapes quand par la suite, dans ses *Mémoires*, il exalte les antimunichois. A le lire, on pourrait croire qu'il a soutenu une politique de préparation effective à la défense contre l'invasion hitlérienne. Il n'en est rien. Le Front populaire, auquel il participa, avait réduit la production française au moment même où l'Allemagne accroissait considérablement la sienne [2] ».

Lorsque la guerre éclata, il fut envoyé à l'armée du Levant, à Beyrouth. Lieutenant d'aviation, il passa son brevet d'observateur en Syrie. Le Proche-Orient l'attirait d'autant plus que son épouse, née Lily Cicurel, est originaire d'Egypte, où sa famille possède des intérêts considérables (Bazars, coton). Mais il se trouvait le 10 mai 1940, en permission exceptionnelle en France, au titre de parlementaire, quand les officiers permissionnaires reçurent l'ordre de rejoindre leurs formations sans délai. Il ne retourna pas en Syrie et fut affecté à l'école d'observateurs de Mérignac, près de Bordeaux.

Lorsque les divisions allemandes eurent franchi la Loire et que toute résistance s'avéra impossible, M. Mendès-France s'embarqua avec sa famille à bord du « Massilia ».

Arrêté le 31 août 1940 à Casablanca et traduit devant un conseil de guerre pour désertion à l'intérieur en temps de guerre, il fut condamné à six ans de prison, à la dégradation militaire et à la privation de ses droits civiques pendant dix ans (Jugement du 9 mai 1941).

S'étant fait transférer à l'hôpital, il s'en évada, le 22 juin, à l'aube. Il a décrit cet exploit avec un humour

---

1. *Rivarol*, 10 mars 1955.

2. Quelques jours plus tôt, M. Mendès-France avait tenté de faire rendre au gouvernement républicain espagnol le milliard d'or que la Banque d'Espagne avait déposé en 1931 dans les coffres de la Banque de France. Lorsque le gouvernement franquiste aura été reconnu par la France, le député de l'Eure fera campagne contre la remise de ce trésor au dit gouvernement (*Cahiers des Droits de l'Homme*, mars 1939).

qui convient mal à ce personnage austère. Un couple d'amoureux, qui se trouvait trop près, faillit faire rater sa tentative :

« Je crois percevoir, écrit-il, un petit bruit qui vient de dessous un arbre, à deux mètres de moi, et je finis par comprendre qu'il y a là deux amoureux. Ils discutent de l'emploi de leur soirée. Lui a une idée... très précise. Elle hésite; elle résiste. Eternel débat. Mais ce garçon manque d'autorité. Enfin, elle dit oui:.. Chère petite amoureuse inconnue, il faut que vous sachiez combien j'ai maudit votre vertu, combien j'ai béni votre faiblesse. Le jour où nous rendrons compte de tous nos actes devant le créateur, je prendrai sur moi la faute que vous avez commise ce soir-là, car je l'ai souhaitée, je vous le jure, plus passionnément que votre jeune amoureux... [1].

M. Mendès-France parviendra à gagner Londres, quartier général de la *France Combattante*. Il refusera les postes civils offerts pour accepter un poste de combat dans la R.A.F. C'est ainsi qu'il vint, à bord de son « Boston », déverser des tonnes de bombes sur la France occupée.

« Avons-nous le droit d'aller bombarder les Français ? se demandait-il. Si nous n'y allons pas, d'autres aviateurs alliés iront à notre place. Viseront-ils leur objectif avec autant de soin, d'inquiète minutie [1] ».

En novembre 1943, il troqua l'uniforme de la R.A.F. contre un portefeuille de commissaire aux Finances dans le Comité d'Alger. Les contacts qu'il avait pris à Londres lui permirent de renouer avec les milieux qui l'ont toujours soutenu. La City lui était favorable : il en profita pour signer avec l'Angleterre un accord monétaire point trop défavorable aux Finances du Comité d'Alger. Il participera ensuite à la conférence de Bretton-Woods, puis sera nommé ministre de l'Economie nationale (septembre 1944).

Les mesures financières et économiques qu'il préconisa ensuite furent trop mal accueillies pour qu'il put se maintenir : il démissionna avec éclat : « *Nous traversons une crise d'immoralité*, déclara-t-il, *qui rappelle le Directoire...* »

Il sembla s'occuper un peu moins de politique et se

---

1. « *Liberté, liberté chérie...* », souvenirs cités par *Paris-Presse-l'Intransigeant*, 18 juin 1954, qui ajoute : « *Tout le livre est dans ce tonlà ; pour Mendès-France, la guerre, dont il n'a pourtant jamais fui les souffrances, aura été une immense détente qu'il décrit avec une fraîcheur d'écolier.* » Sans commentaires.

2. « *Roissy en France* », cité par *Paris-presse*, ibid.

consacrer davantage à ses dossiers d'avocat d'affaires. Mais dans le silence de son cabinet, il préparait sa revanche. Il l'attendit longtemps, avec patience, ne laissant jamais échapper l'occasion de rappeler qu'il était l'homme d'une autre politique.

De Dien-Bien-Phu, il se fera un marchepied : la défaite de nos armes marquera la victoire des siennes. Il apparaîtra à beaucoup comme le négociateur désigné pour mettre fin à la « sale guerre ». Ne préconisait-il pas depuis des années l'ouverture de négociations directes avec Ho Chi-minh [1] ?

Dans son livre prophétique à bien des égards [2], M. Alfred Fabre-Luce avait prévu l'opération. Pour lui, la partie se jouait en deux coups. Premier coup : M. Mendès-France terminait la guerre d'Indochine. Pour y parvenir, il lui fallait l'appui des Russes. Sans une pression soviétique sur Ho Chi-minh et Mao Tsé-toung, il n'était pas possible d'en sortir. Malenkov et Molotov ne consentiraient à intervenir auprès de leurs amis Viets et Chinois que s'ils y trouvaient un avantage. Ce serait donnant-donnant :

— *Je te permets de terminer la guerre d'Indochine en invitant tes adversaires à se montrer plus conciliants. En échange, tu profiteras de la popularité que te vaudra la fin des hostilités pour faire rejeter par l'Assemblée Nationale la Communauté Européenne de Défense.*

Un an après la publication de son livre, M. Alfred Fabre-Luce pouvait constater que ses déductions — ou ses informations — se révélaient exactes. M. Mendès-France signait à Genève, en présence des Russes et des Chinois les accords mettant fin aux hostilités et, deux mois plus

---

1. M. Paul Rassinier a donné les raisons de cette attitude. Dans un article qui passa inaperçu, la grande presse s'étant bien gardée d'y faire écho, l'ancien député socialiste, auteur d'un livre qui souleva d'ardentes polémiques (*Le Mensonge d'Ulysse*, Paris 1955), a révélé que la banque Lazard, alliée aux Gradis et aux Servan-Schreiber (*Les Echos*, *L'Express*), avait poussé M. Mendès-France au pouvoir afin que ce dernier, en sacrifiant les intérêts d'un groupe concurrent dans le Nord-Vietnam, puisse sauvegarder les intérêts des Gradis-Lazard, situés principalement dans le sud. (*La Voie de la Paix*, n° de décembre 1955.) Lire aussi les articles du même auteur dans *Défense de l'Homme*, n° 74, 1954 et n° 76-77, 1955. Rappelons, d'autre part, qu'un « crypto-communiste » d'origine israélite, considéré comme un homme de Lazard Brothers, M. Ladejinsky, à peine libéré des griffes des « chasseurs de sorcières » américains, s'est vu confier par M. Harold Stassen « *une mission au Sud-Vietnam, où il sera chargé des problèmes portant sur les réformes agraires* » (*Le Monde*, 7 janvier 1955).

2. Sapiens (Alfred Fabre-Luce) : *Mendès ou Pinay ?* Paris, 1953.

tard, le parlement, habilement manœuvré, refusait de ratifier la C.E.D.

« *L'homme seul* », que l'on s'est ingénié, pendant des mois, à nous présenter comme un homme providentiel, était-il si seul qu'il en avait l'air ? Nous n'avons pas la naïveté de le croire.

M. Jean de Fabrègues, lui non plus, ne s'y trompait pas, qui écrivait, dès juillet 1954, sous le titre « *M. Mendès-France est-il la troisième force internationale* ? » :

« Une tierce position dont on voit trop bien qui peut la désirer, *internationale d'argent* ou internationales politiques idéologiques — spirituelles même... Quelques pointes d'oreilles d'une certaine maçonnerie percent ici et là, en ce moment et, mon Dieu, *l'Express* de la famille Servan-Schreiber et des *Echos* n'est pas tellement lointain de ces *internationales financières*, raciales ou spirituelles ».

M. Mendès-France n'est pas un isolé. Il a fait toute sa carrière, il est vrai, un peu en marge des partis — même du Parti Radical, auquel il appartient depuis un quart de siècle — mais il est solidement encadré par tout un ensemble d'intérêts économiques et financiers dont il lui serait impossible de se dégager s'il lui prenait un jour l'envie de rompre.

Suivez sa carrière. Quels sont ses premiers supporters, ses premiers amis ? Des maçons [1], des radicaux, c'est-à-dire des hommes qui, sous la III[e] République, étaient considérés comme des amis de l'Angleterre. Qui épouse-t-il ? Une coreligionnaire de Paris, de Bordeaux, de Strasbourg ou de Limoges ? Non, une Egyptienne, protégée britannique, dont les parents ont des affaires communes avec des firmes anglaises. Quand il devient en fait ministre des finances, quel Président du Conseil lui donne ce portefeuille ? M. Léon Blum, le plus « anglais » des présidents du Conseil français depuis Clemenceau. Quelles complicités lui permettent-elles de s'évader et de gagner Londres ? *L'Intelligence Service* britannique. Dans quelle armée veut-il aller combattre ? Dans la petite troupe du Général Leclerc ? Non, dans la *R.A.F.* Quand participe-t-il au Comité d'Alger ? Lorsque le Général Giraud, mal vu des Anglais,

1. La Loge *Paris, atelier* de M. Mendès-France, était alors animée par M. Edmond Michel, banquier et Edmond Dauphin, boursier, respectivement vénérable d'honneur et vénérable, et comptait plusieurs attachés de banque. Le Dr Pierre Vachel, médecin de Stavisky, et M. Bellan, ancien Résident de France en Indochine en faisaient également partie.

est écarté par le Général De Gaulle, ami des Anglais. Combien de temps reste-t-il éloigné du pouvoir ? Neuf années, durant lesquelles l'aide Marshall neutralise l'influence britannique. Dans quelles circonstances est-il brusquement porté au pouvoir ? Au moment où la Grande-Bretagne, qui sort d'une longue convalescence, amorce une politique de *coexistence pacifique* avec l'U.R.S.S. et contraint l'Amérique à desserrer son étreinte en Europe et en Asie. Qui patronne Mendès-France à Genève et qui lui fait adopter la *solution de rechange* exigée après le rejet de la C.E.D. ? M. Anthony Eden, chef de la diplomatie britannique [1].

Rappelons-nous, enfin, la joie, l'enthousiasme, le délire de la presse anglaise saluant les premiers « succès » du nouveau Président du Conseil [2].

Quand M. Mendès-France a étudié un problème (....), il en poursuit la solution avec une logique euclidienne, sans un regard en arrière, ni aucune trace de sentimentalité. M. Mendès-France comme un père, etc... » (*Times*).

M. Mendès-France (...) s'est déjà établi une réputation, unique dans la politique contemporaine française, de ramasseur d'orties. La nation a un besoin urgent de courage politique, et le premier ministre en a fait preuve une fois de plus... » (*Daily Telegraph*).

La fortune sourit aux audacieux, le succès appelle le succès. La guerre d'Indochine a procuré un soulagement immédiat à l'économie française... « M. France »... peut ne pas réussir, Nous espérons sincèrement qu'il y parviendra. (*Daily Mail*).

M. Mendès-France n'a pas pu sauver son pays de la défaite militaire en Indochine, mais il a su le sauver de la honte ». (*Daily Herald*).

Le *Daily Mirror* est plus frénétique encore : M. Mendès-France vient de sceller une nouvelle alliance avec l'Angleterre. Sous le titre « *Notre nouvelle alliée* », l'éditorialiste du grand journal britannique écrit :

Le monde avait renoncé à la France en tant que grande nation. Elle avait eu dix-huit gouvernements désastreux depuis la guerre.

---

1. La question de la direction de la Nouvelle Europe se posait : « *Qui dirigera l'Europe unifiée*, demandait M. Roger Mennevée, dans ses *Documents : Londres ou le Vatican ?* » *Il est un fait incontestable*, poursuivait-il : *on ne peut pas unir l'Europe sans la France, et si la France choisissait l'Europe vaticane, l'Angleterre ne serait plus rien en Europe* ; « *D'où la nécessité pour la Grande-Bretagne de s'assurer le contrôle aussi total que possible de la France et faire de celle-ci l'élément de base de l'Europe synarchique que l'on envisage à Londres...* » (n° d'août 1954, p. 30)

2. Cf. *Le Monde*, 3 août 1954.

De ses dirigeants, le monde ne se rappelait que Pétain et de Gaulle, le lamentable maréchal emprisonné pour trahison et le général hautain qui semblait avoir des visées de pouvoir absolu.

Certains Américains raillaient ouvertement la France d'après guerre. La Grande-Bretagne était attristée.

C'est alors qu'un homme nouveau est arrivé, avec un nom imprononçable : Mendès-France. Le monde le connaît maintenant sous le nom de « M. France ». C'est un visage nouveau parmi les vieux visages durs et désespérés [1] ».

L'enthousiasme de la presse britannique s'explique carrière, M. Mendès-France a constamment joué « la carte d'autant mieux que depuis le début de sa déjà longue anglaise ». Son arrivée marquait donc le retour à la politique traditionnelle de la IIIe République.

Afin que nul n'en ignore, dans les hautes sphères diplomatiques du moins, il confirmait sa fidélité à la City dans l'une de ses causeries radiophoniques du Samedi. Parlant de Londres, où le retenait la mise au point et la fameuse *solution de rechange*, il affirmait que celle-ci « *à la différence de la C.E.D., comporte une pleine participation anglaise (et qu'elle) a été admise à Londres. C'est là*, ajoutait-il avec satisfaction, *un point très important* [2]. »

L'important, en effet, n'était pas d'opposer à une éventuelle poussée soviétique un rempart solide, efficace et durable, mais bien de satisfaire ceux qui patronnent l'action politique de M. Mendès-France, en premier lieu cette banque *Lazard frères & Cie*, qui, à Paris comme à Londres et à New-York, défend les intérêts permanents de la haute finance judéo-britannique [3].

---

1. *Daily Mirror*, 12 août 1954.

2. Pierre Mendès-France : *Dire la Vérité. Causeries du Samedi* (p. 33). Cette brochure, qui contient les textes lus à la radio par l'ancien président du Conseil, a été publiée par M. René Julliard, devenu l'éditeur officiel de la gauche (Mendès-France, J.-P. Sartre, Mme Lucie Faure, etc...) depuis qu'il a cessé d'être le héraut enthousiaste du Maréchal Pétain (1940-1944).

3. Lorsque nous parlons de l'*Angleterre*, de la *City*, de la *Finance judéo-britannique*, il est bien entendu que nous ne désignons pas le peuple anglais, mais ceux qui le dirigent, l'exploitent et le trompent.

XVI

Les grands banquiers cosmopolites

Les Lazard sont, par excellence, des banquiers cosmopolites. Le groupe financier qu'ils animent comporte trois branches : la branche américaine, la plus ancienne, la branche anglaise et la branche française.

C'est le 1er juillet 1843 qu'Alexandre Lazard [1] fonda à La Nouvelle-Orléans (U.S.A.) une maison de commerce à laquelle il associa ses frères Simon et Lazare, puis le plus jeune, Elie, lorsqu'il fut majeur. La société, au capital de 24.000 piastres, fonctionna sous la raison sociale *Lazard Frères*, d'abord en Lousiane, puis à San Francisco (Californie), où elle fut transférée.

En raison du développement de leurs affaires, les Lazard créèrent à Paris, en 1858, sous la même raison sociale, une maison de « commission-importation-exportation » au capital de 1.063.000 francs. Ce n'est que beaucoup plus tard, le 1er juillet 1876, que l'affaire commerciale fut transformée en maison de banque au capital de 12 millions de francs. Les associés étaient au nombre de cinq : Alexandre, Simon et Elie Lazard, leur beau-frère, Alexandre Weill, et leur demi-frère, David Cahn [2]. La raison sociale devint alors *Lazard frères & Cie.*

---

1. Alexandre Lazard, né en 1822, appartenait à une très modeste famille israélite de la Moselle.

2. La mère de MM. Alexandre, Simon, Lazare et Elie Lazard, devenue veuve, épousa en secondes noces un M. Cahn dont elle eut (au moins) deux enfants : M. David Cahn et Mlle Julie Cahn. Celle-ci épousa M. Alexandre Weill, ancêtre des Weill et des David-Weill, de la banque Lazard. (Cf. *Documents Politiques*, nov. 1954.)

Il serait intéressant d'établir exactement le degré de parenté qui existerait, au dire de certains, entre ces Cahn mosellans, ancêtres des David-Weill, et Mme Sarah Palmyre Cahn, également mosellane, mère de M. Pierre Mendès-France. S'il y avait cousinage, cela expliquerait bien des choses

En Amérique, la maison conserva son nom d'origine, mais elle transféra son siège de San Francisco à New-York, où il est encore. Des diverses branches ou filiales créées en différents endroits, seule subsiste la banque *Lazard Brother and* C°, qui n'a plus aucun Lazard à son conseil, bien que la branche américaine ait une participation dans l'affaire britannique et que les relations de la branche française soient fort étroites avec elle.

L'origine de la fortune des Lazard se confond avec le fameux *rush* de l'or en Californie. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de voir ces « spécialistes » s'occuper du transfert du précieux métal entre Paris et New-York pour le compte de la Banque de France. *Cambiste* de notre banque d'émission, la maison Lazard de Paris fut pratiquement maîtresse du marché des changes en France jusqu'à la dernière guerre. En collaboration avec la banque *Morgan*, les *Lazard frères & Cie* ont joué un rôle très important dans la grande bataille du franc, au cours des années 1924-1926. Il faut rendre cette justice à leur banque qu'elle a soutenu de son mieux le gouvernement du Cartel des Gauches : sans son appui, celui-ci se serait écroulé beaucoup plus tôt. Lorsque Poincaré, appuyé par le groupe Rothschild, devint président du Conseil (23 juillet 1926) la livre atteignait 240 fr.

Ce monopole des Lazard sur le change officiel de l'Etat français n'a pas manqué de susciter des commentaires parfois malveillants à l'endroit de la Banque. Jean Galtier-Boissière rappelle que

« de mauvais esprits ont trouvé fâcheux par exemple que la banque d'Angleterre — à « la belle époque » des Lazard — fût souvent prévenue des mesures que le Gouvernement français avait l'intention de prendre en matière cambiste ou monétaire.

« On est allé jusqu'à dire — ajoute-t-il — que l'explication pouvait se trouver dans le fait que le *Chairman* (président) de la banque *Lazard Brothers & C° Ltd*, à Londres, Sir Robert M. Kindersley, était également administrateur de la Banque d'Angleterre; autrement dit qu'il existait sans nul doute des relations entre *Lazard Brothers & C° Ltd* et la maison *Lazard* à Paris... [1] ».

Que la banque *Lazard frères & Cie* ait été mêlée à de nombreuses opérations financières fort peu profitables à l'épargne française, c'est évident. Elle n'est pas la seule. C'est à elle, par exemple, que l'on doit l'introduction en

1. *Crapouillot*, n° 23, décembre 1953

France du célèbre Kreuger. On sait comment cela finit : le marché parisien, saturé de valeurs Kreuger, fut ébranlé par le krach qui suivit le suicide du financier suédois. L'épargnant, qui laissa la dot de sa fille dans la déconfiture de la *Kreuger and Toll*, a sans doute oublié depuis longtemps le nom des banquiers qui avait facilité la razzia...

On relève une autre intervention des Lazard dans les affaires financières de la France, en 1937, lors de l'offensive déclenchée de Londres contre le franc. Mais, cette fois, la dite banque faillit bien en pâtir. On parla ouvertement, dans la presse française du krach imminent de la Maison *Lazard Brothers* de Londres, qui s'était trop fortement engagée dans la spéculation contre le franc et en avait été très ébranlée lorsque notre monnaie, à la suite d'un emprunt heureux en Hollande et en Suisse, se redressa brusquement.

Sous le titre « Un krach retentissant se préparerait-il à Londres ? », *l'Humanité* fit état publiquement des bruits qui couraient sur l'imminence de la déconfiture de la banque :

« La monnaie de la Cité de Londres est influencée par le krach menaçant de la *Lazard Brothers Limited*. Cette banque est en train de glisser à la faillite, et la Banque d'Angleterre, qui s'efforce d'amortir la dégringolade, en subit le contre-coup... [1] ».

Soutenue par toute la finance britannique, la banque *Lazard* de Londres rétablit très vite sa situation. Mais ses dirigeants avaient eu chaud. Ce qui prouve que même la plus colossale des machines peut être la victime du fameux grain de sable...

L'animateur de la branche française des Lazard était alors M. David David-Weill. Né à San Francisco, le 30 août 1871 et décédé en 1952, M. David-Weill [2] était le fils de M. Alexandre Weill et de Mme née Julie Cahn. Ayant épousé, en 1897, Mlle Flora Raphaël, il était apparenté aux Raphaël dont l'un des membres, Lucien, associé de la

---

1 *L'Humanité*, n° du 14 octobre 1937.

2. Par décret en date du 7 avril 1929, M. David-Weill a obtenu le droit de substituer, pour lui et ses enfants masculins, le nom de David-Weill à celui de Weill.

banque *Raphaël & Cie*, avait pour beau-père feu Georges Leygues, l'ancien ministre de la Marine [1].

David était l'un des plus grands personnages de la IIIe et de la IVe République : Grand Officier de la Légion d'honneur, régent de la Banque de France, membre de l'Institut, président du Conseil des Musées Nationaux. Sa position dans les affaires n'était pas moins exceptionnelle. Il figurait au conseil d'administration d'une foule de sociétés : la *Mexican Eagle Oil C°* et la *Canadien Eagle Oil C°*, contrôlées par la *Royal Dutch ;* le *Crédit Electrique*, la *French and Foreign Investing Cion* (Canada) ; la *Société pour le Développement de la Vente à crédit*, devenue le *Crédit Mobilier Industriel* (S.O.V.A.C.), la *Sté Citroën*, la *Sté des Taxis Citroën*, l'*Union Immobilière pour la France et l'Etranger*, la *Cie Centrale de prêts foneiers* (Amsterdam), *le Crédit Foncier International* (Bâle), les *Doeks Rémois*, la *Cie Générale des Tabacs des Philippines*, la *Banque Hypothécaire Franco-Argentine*, le *Port de Rosario*, l'*Internationale Bank* (Amsterdam), etc... [2]

Ayant émigré aux Etats-Unis à l'Armistice, le gouvernement du Maréchal Pétain lui retira la nationalité française en 1940, tandis que la banque *Lazard frères et Cie*, qui avait transféré entre temps son siège à Lyon, était placée sous sequestre.

Lorsque M. David David-Weill mourut, en 1952, il laissait six enfants (le septième, François, étant mort accidentellement en 1934) :

— M. Jean Alexandre Gérard David-Weill, né à Paris le 27 février 1898, actuellement Conservateur des Antiquités Orientales du Musée du Louvre, qui fut marié quelques mois seulement avec Mlle Anne de Gunzbourg, fille du Baron Alfred de Gunzbourg, de la famille israélite (baronifiée au siècle dernier) des banquiers à Saint-Pétersbourg, alliés aux Deutsch de la Meurthe, aux Hirsch et aux Brodsky ;

— M. Pierre Sylvain Désiré Gérard David-Weill ;

— Mme Jeanne Laetitia Seligman, femme de M. Roger Adolphe Léonard Séligman [3] ;

— Mme Simone Julie de Bastard, femme du baron Henry Ferdinand Marie de Bastard ;

---

1. Feu Georges Leygues, ministre de la IIIe République, avait marié l'une de ses filles, Thérèse, à M. Lucien Raphaël, banquier, père de M. Raphaël-Leygues, conseiller de l'Union Française et maire de Villeneuve-sur-Lot.

Cf. *Les Documents* (R. Mennevée), novembre 1954.

2 M. Roger Séligman, animateur de la banque *Séligman et Gie*, eut

— Mme Marthe Rosette Lambiotte, femme de M. Jean Paul Marie Lambiotte ;

— Mme Antoinette Raphaëla Citroën, femme de M. Maxime Hubert Cerf Citroën.

Le capital était réparti, à ce moment, entre [1] :

MM.	David David-Weill	97.058.250 »
	Pierre David-Weill	75.188.062 »
	André Meyer	66.849.000 »
	Marcel Caroli	8.000.000 »
	F. Bloch-Lainé	10.000.000 »
les ayants droit	Michel Lazard [2]	29.006.250 »
les ayants droit	André Lazard [3]	13.898.438 »
		300.000.000 »

M. David David-Weill disparu, M. Pierre David-Weill et André Meyer ont pris la direction de la branche française des Lazard. De leur P.C. de New-York, ils commandent la manœuvre, assistés de leurs associés installés à Paris.

Par suite d'accords intervenus entre les parties, les droits de feu David David-Weill dans la Maison Lazard frères — évalués (nous devrions dire : sous-estimés) à 157.824.952 frs — furent partagés par moitié entre la Veuve et les deux enfants mâles, Pierre et Jean David-Weill.

La part sociale du *de cujus*, soit 97.058.250 frs fut ainsi repartie : 48.529.125 frs à Mme Veuve David-Weill,

---

cinq fils : Pierre, Robert, Jean, Gérard et Philippe. Selon Augustin Hamon, Robert, marié à Odette de Lagarde, fille de la Comtesse de Lagarde, aurait été Croix-de-Feu ; Gérard serait marié à Yvonne de Toulza. (*Les Maîtres de la France*, tome I, p. 214.) Un proche parent de M. Roger Séligman, M. Pierre Séligman, est conseiller d'Etat. D'autre part, le *Bottin Mondain* 1954 indique que Mme Odette de Lagarde est mariée à M. Robert Lehideux, de la banque *Lehideux et Cie*.

1. Acte du 29-5-1951 reçu chez Me Marcel Baron et Me Jean Perrine, notaires à Paris.

2. Les héritiers de feu Michel Lazard étaient : Thérèse Elise Lazard, veuve de Léon Victor Charles Thibault, Mme Geneviève Eliane Victoire Thibault, épouse de M. Auguste Gabriel Charles Marie Hubert Pelletier, comte de Chambure (décédé depuis), Raymond Jacques Sylvain Lazard (également décédé), et Jacques Michel Lazard.

3. Les héritiers de feu Elie Léonce André Lazard (divorcé en premières noces de Mme Lucie Jeanne Goldschmidt et époux en 2e noces de Mme Georgette Alice Berthier) étaient : Mme Georgette Alice Berthier, sa veuve ; Mme Simone Lucie Elisa Lazard, mariée en première noces à M. Paul de Saignard, Marquis de La Fressange, épouse en 2e noces de M. Maurice Petsche, ministre de la IIIe République et Président du Conseil de la IVe, qui s'est remariée en août 1953 avec M. Louis Jacquinot, alors ministre d'Outre-mer ; Mme Marie-Louise Lucienne Lazard, divorcée de M. A.L.J. Vernier, habitant aux Etats-Unis, qui céda entre temps ses droits sociaux à M. Pierre David-Weill (8.839.062 frs).

24.264.562 frs à M. Jean David-Weill, ces deux personnes devenant commanditaires, et 24.264.562 frs à M. Pierre David-Weill dont la participation fut ainsi portée à 99.452.624 frs [1].

Par acte du 30 juin 1954, les membres de la société décidèrent de porter le capital social de 300 millions à 750 millions par l'incorporation d'une partie des réserves (202.251.357 frs) et au moyen de nouveaux apports en espèces effectués par certains associés (247.748.643 frs). Le capital social se répartit donc, actuellement (sauf modifications récentes restées inconnues), de la manière suivante:

MM. Pierre David-Weill	258.051.139 »
André Meyer	212.951.695 »
Marcel Caroli	32.500.000 »
Christian Valensi	7.500.000 »
Consorts David-Weill (Pierre non compris) .	143.271.637 »
Consorts Michel Lazard	61.049.343 »
Consorts André Lazard	34.676.186 »
soit	750.000.000 »

M. Pierre Sylvain Désiré Gérard David-Weill est le fils de feu David David-Weill. Il est né à Paris le 8 mars 1900. Il épousa, le 17 février 1932, Mlle Berthe Haardt, possédant des intérêts dans les affaires Citroën. Emigré aux Etats-Unis avec son père en 1940, il s'est fixé à New-York (Wall Street) où il dirige la branche américaine de la maison Lazard, tout en étant l'administrateur de la banque *Lazard Brothers*, de Londres.

M. Pierre David-Weill représentait, avant la guerre, les intérêts de sa maison au Conseil d'administration de la *Sté de Construction des Batignolles*, de la *N.V. Algemeene Maatchappij voor Gionderediet*, d'Amsterdam, du *Crédit Mobilier Industriel*, des *Docks Rémois*, des *Docks de Blois*,

1. La puissance de la Maison *Lazard frères* apparaît nettement à l'occasion de ces changements. La banque se sait tellement au-dessus du vulgaire, qu'elle ne semble tenir aucun compte des lois et règlements. C'est ainsi que légalement M. David David-Weill resta associé-gérant jusqu'en août 1954, bien que décédé le 7 juillet 1952, les formalités exigées par le Tribunal de Commerce n'ayant été faites qu'à ce moment-là, *soit avec un retard de deux ans*. De même, l'Office des Changes, si sévère d'ordinaire, s'est montré plus que compréhensif lorsqu'il s'est agi de régler les successions. La lettre (datée du 10-1-1951) que les *Documents* publient à ce sujet (n° de nov. 1954) et qui émane du directeur général de l'Office des Changes, 12, rue de la Tour des Dames, à Paris, ne laisse aucun doute sur le respect que certains organismes officiels marquent aux financiers qui mènent le monde.

des *Docks du Bourbonnais*, de la *Canadian Eagle Oil C°* et de la *Mexican Eagle Oil C°*. Il ne semble avoir conservé de poste que dans ces deux dernières sociétés, qui font partie du groupe de la *Royal Dutch*, mais il appartient depuis quelques années au Conseil de la *Banque de l'Indochine*.

M. André Benoit Mathieu Meyer, né à Paris le 3 septembre 1898, est issu d'une famille israélite modeste du XI[e] arrondissement de Paris. Après des études assez sommaires, il devint l'employé du coulissier Charles Baur, qui en fit son fondé de pouvoir. Chargé de la cotation à la Bourse de Paris de diverses valeurs du groupe Homberg, dans lequel les Lazard étaient intéressés, il fut remarqué par Raymond Philippe, alors principal animateur de la Banque. Celui-ci décida de l'attacher à sa maison et le fit entrer comme fondé de pouvoir chez *Lazard frères et C°* (novembre 1925). Quatre années plus tard, M. André Meyer devenait l'associé-gérant de la banque Lazard, MM. David David-Weill et André Lazard lui ayant cédé une partie de leur participation.

Comme représentant des intérêts des *Lazard frères et C°*, M. Meyer fit partie du Conseil d'Administration de : *Citroën, Taxis Citroën, French and Foreign Investing Corporation, Caisse des Transports, Docks Rémois, Sofina, Chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba.*

Réfugié aux Etats-Unis, en 1940, il fut déchu de la nationalité française et ses biens furent mis sous sequestre (mesures annulées à la Libération). Cela l'amena à prendre, avec l'accord de ses associés David-Weill père et fils, la direction de la branche américaine dont il a fait, en quelques années, l'une des plus importantes banques des Etats-Unis. Son domicile est toujours New-York.

M. Meyer occupe un poste d'administrateur à la *General American Investors Incorpored* et à la *Sofina*. Il est en outre, bien entendu, administrateur de la *Banque Lazard Brothers, Ltd*, de Londres.

M Marcel Sauveur Caroli, d'origine chrétienne, né le 16 mai 1897 aux Essarts-le-Roi, est administrateur des *Chargeurs Réunis* et du *Crédit Mobilier Industriel* (SOVAC), où il représente la Banque.

Les Lazard se sont adjoints récemment deux nouveaux associés-gérants [1], MM. Jean Guyot et Pierre Lion.

---

1. L'un d'eux remplace M. Frédéric Bloch-Lainé décédé l'an dernier. Feu Bloch-Lainé — Bloch par son père, Lainé par sa femme (née Georgette Marie Suzanne Lainé) — fut de son vivant un personnage

M. Guyot, inspecteur des Finances, sous-directeur du Trésor de 1949 à 1953, était jusqu'ici directeur des Finances de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier [1].

M. Pierre Lion est le fils de M. Louis Lion, qui fut l'un des principaux administrateurs de la *Banque de l'Union Parisienne*. Il administre les sociétés suivantes : *Metafram* (Président), *Sté Métallurgique de Normandie*, *Minière du Congo Français*, *Outillage Mécanique et Usinage d'Artillerie S.O.M.U.A.* (vice-président), *Association Minière*, *Transports Urbains et Ruraux*, *Polasas Ibericas S. A.*, *Tramways Electriques Shanghaï*, *Vieille-Montagne* (administrateur).

De par leur cosmopolitisme et leur situation internationale, les Lazard occupent une place primordiale dans les relations financières et commerciales avec la zone sterling. Ils assurent le service financier de nombreuses sociétés britanniques, de mines d'or sud-africaines, du trust des textiles artificiels hollandais *A.K.U.* et ils financent les importations de laine en provenance de l'Empire britannique. La branche new-yorkaise s'intéresse particulièrement au Canada (ce qui explique l'attitude adoptée par la diplomatie canadienne en faveur de la coexistence pacifique). Elle a, notamment, participé à la création de la Société d'investissements *Canadera Ltd* [2] et, associée à un groupe canadien, elle participe aux investissements américains

---

de premier plan. Né le 24 février 1887 à Paris, docteur en droit, il appartint au cabinet ministériel de feu L. Klotz et fut chargé de mission à Londres et à New-York (1914-1918). Après la guerre, son protecteur, Klotz, le nomma inspecteur des Finances, et lui octroya la Légion d'honneur. Sans rompre avec l'Administration des Finances, qui le plaça en « service détaché », M. Bloch-Lainé fut directeur de diverses banques et sociétés. En juillet 1929, il entra, comme directeur, à la banque *Lazard frères et C°*, en remplacement de M. Raymond Philippe, victime de sa témérité. Il fut ainsi amené à représenter les Lazard dans diverses affaires créées par eux ou dans lesquelles ils avaient des intérêts importants.

Son fils, M. François Bloch-Lainé, né le 25 mars 1912, est directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations et gère les trois fonds de « reconversion » créés en 1954. Il est en outre le représentant de l'Etat auprès de la *Banque de l'Algérie et de la Tunisie*, de la *Banque de France*, de la *S.N.C.F.*, du *Crédit National*, de la *Société de l'Ouenza* et d'*Air France*. *Le Crapouillot* peut s'étonner à juste titre « *qu'après avoir réglementé l'ubiquité des administrateurs de sociétés, on laisse un fonctionnaire assumer, en sus de ses fonctions normales au ministère, six postes d'une telle importance* ».

1. *Entreprise* du 15 mars 1955 annonce que son successeur est un Inspecteur des Finances, M. Paul Delouvrier, ancien directeur du Cabinet de M. René Mayer (famille Rothschild).

2 Cf *Economie et Politique*, n° 5-6, 1954.

dans les pays du pool charbon-acier et dans leurs prolongements d'outre-mer [1].

Nous avons vu que divers associés de la banque Lazard avaient appartenu au Conseil d'Administration du *Crédit Mobilier Industriel* (S.O.V.A.C.). Cet important établissement spécialisé dans le financement des ventes à crédit possède une participation dans le *Crédit Electrique et Gazier*, la *Banque Franco-chinoise pour le Commerce et l'Industrie* et la *Cie Centrale de Placements et de Prêts Fonciers* (Hollande). Il y a plusieurs filiales en Afrique : *Sovac-Afrique*, etc...

Les Lazard sont les plus gros actionnaires (de nationalité française) de la *S.O.F.I.N.A.* (*Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles*), trust cosmopolite au Conseil d'administration duquel siègent, aux côtés de deux dirigeants de la banque Lazard, des Belges, des Luxembourgeois, des Hollandais, des Suisses, des Anglais, des Américains et le représentant de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

Les participations de la *SOFINA* sont importantes en Belgique, au Luxembourg et au Congo Belge. Elles intéressent aussi les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Portugal, le Canada, l'Argentine et la France (*Kléber-Colombes, Tréfileries et Laminoirs du Havre, Société générale d'Entreprises*, etc...).

La Banque Lazard possède également des intérêts assez considérables dans les *Chargeurs Réunis*, les *Messageries Maritimes*, les *Chantiers et Ateliers de Provence*, les *Forges et Chantiers de la Méditerranée*, la *Société Financière d'Armement*, la *Cie d'Assurances La Réunion Française*, *Citroën*, *Poliet et Chausson*, *Dragages et Travaux Publics*, etc... [2].

Par l'intermédiaire de M. Jules Aubrun, ingénieur conseil de leur banque, les Lazard contrôlent (ou surveillent) enfin la *Société Lorraine de Laminage continu* (SOLLAC), la *Norvégienne de l'Azote*, l'*Alsthom* (*Alsacienne de Constructions mécaniques*) et les *Galeries Modernes*. M. Aubrun représente aussi les intérêts Lazard à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

---

1. Cf. *Marchés coloniaux*, 28 août 1954.
2. L'intrusion de la banque Lazard dans ces entreprises ne suscite pas toujours l'enthousiasme des dirigeants de celles-ci. Certains même ne cachent pas leur mauvaise humeur. Ils subissent sans approuver et n'attendent que l'occasion favorable pour secouer un joug qui leur paraît lourd. Ils y parviennent quelquefois.

Comment la maison *Lazard frères et Cie*, qui dépend du groupe *Royal-Dutch-Shell*, a-t-elle pu introduire un de ses agents chez l'ennemi, en l'occurrence à la direction de la banque française du groupe *Standard-Esso?* C'est ce que nous allons expliquer en examinant d'un peu près la colossale entreprise financière dans laquelle François Coty voyait « *une banque trop puissante dans un État trop faible* ».

XVII

Une banque trop puissante dans un État trop faible

Ceux qui furent grands dans l'histoire : dictateurs, empereurs, rois, proclamèrent au-dessus de tout la puissance une et indivisible de l'Etat. Les chevaliers de l'ordre du Temple, trop riches, trop forts, menaçaient la royauté ; Philippe le Bel les livra aux flammes. La rivalité des seigneurs affaiblissait la France et diminuait l'autorité du roi. Louis XI, en écrasant ses vassaux, réalisa l'unité du pays. Richelieu réduisit l'orgueil des grands. L'Etat, sous le Roi-Soleil, se servit des puissances financières naissantes, mais ne fut pas à leur service... Dans notre République anémiée, l'Etat est à la merci de la féodalité financière, qui le domine et le manœuvre...

Ainsi s'exprimait, au seuil d'une étude fort documentée sur la *B.P.P.B.* [1], Marthe Hanau, une astucieuse « femme d'affaires », qui défraya longtemps la chronique judiciaire.

Il y a de cela près d'un quart de siècle. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Au contraire, les féodaux de la Finance sont infiniment plus puissants : sous la IIIe République, ils devaient compter avec la presse indépendante (il y en avait une) et avec certains parlementaires, comme Francis Laur et Gaudin de Vilaine, qui n'hésitaient pas à dénoncer au Parlement leurs agissements ; sous la IVe, les rares journaux qui échappent à leur influence n'atteignent pas 100.000 lecteurs ! Quant aux parlementaires, les plus courageux détournent les yeux pour ne pas découvrir les ficelles qui manœuvrent certains de leurs collègues et la plupart de nos ministres.

---

1. Ce sigle, familier aux gens de bourse, désigne la *Banque de Paris et des Pays-Bas.*

A côté de la banque Lazard, en face d'elle devrions-nous dire, se trouve la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Bien qu'elle ait été longtemps dirigée par un financier israélite, la B.P.P.B. n'est pas une « banque juive », comme par exemple *Lazard frères et Cie* ou *Rothschild frères*. Un spécialiste averti des choses de la finance et volontiers anticlérical, nous assure que la *Banque de Paris et des Pays-Bas* est un établissement très fortement influencé par le Vatican. La présence de certains représentants des Rothschild à sa direction, et l'importante participation que détient M. Maurice de Rothschild (environ 5 o/o du capital) nous inclinent à penser que cette grande banque d'affaires est une sorte de condominium *catholico-rothschildien* [1] servant de base d'opération à la *Standard* américaine dont elle est l'agent financier en France.

Les statuts de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* nous apprennent que cette société anonyme au capital de 2.755.800.000 fr. fut constituée le 27 janvier 1872 par la fusion de la *Banque de Paris* et de la *Société de Crédit et de Dépôts des Pays-Bas*.

De 1918 à 1937, le maître inconstesté de la *B.P.P.B.* fut M. Horace Finaly, son directeur général. C'était, de l'avis unanime de ceux qui l'ont approché, un grand financier. Augustin Hamon mentionne qu'il passait pour avoir des idées politiques de gauche :

« Financier jusqu'à la moelle, écrit-il, il est pacifiste, car pour lui, le temps de guerre est nuisible aux affaires donc à la finance [2] ».

Il n'en aurait pas moins été, dit-on, mais avec des nuances, l'un des artisans de cette *guerre préventive contre Hitler*, que réclamait avec persévérance son « ami » Paul Lévy, directeur d'*Aux Ecoutes*.

M. Horace-Henri Finaly, qui mourut en 1945, était né le 30 mai 1871 à Budapest (Hongrie). Son père, M. Hugo Finaly, également originaire de Hongrie [3], avait épousé une demoiselle Eugénie Ellenberger [4], comme lui israélite. Dans l'excellente biographie qu'il a consacrée à l'ancien directeur général de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* [5], M. Roger Mennevée se demande si M. Hugo Finaly,

1. Les Rothschild ayant été, depuis le début du XIXe siècle, les banquiers du Saint-Siège, cette hypothèse ne paraît pas invraisemblable.
2. Augustin HAMON : *Les Maîtres de la France*, t. I, pp. 102-103.
3. Né le 3 juillet 1844, à Buda-Pesth.
4. Née le 31 décembre 1850, à Buda-Pesth.
5. Roger MENNEVÉE : *Monsieur Horace Finaly*, Paris 1937.

qui, « *appartenait aux milieux financiers internationaux, dans lesquels il a joué un rôle aussi important que discret* », n'aurait pas été l'un des agents financiers que la banque Rothschild entretenait dans les grandes capitales européennes au XIXe siècle.

« En tout cas, affirme-t-il, c'est en cette qualité qu'il devait entrer, plus tard, en relation avec la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, dont il est resté une personnalité importante, quoique quasi-occulte jusqu'à la fin de sa vie. »

C'est vers 1880 que M. Hugo Finaly arriva en France avec ses trois enfants : Horace, l'aîné; Marie et Julie-Florence [1]. Lorsque ses deux derniers enfants, deux filles, Rose-Anita-Ida-Henriette [2] et Edith-Hélène [3] naquirent, il était déjà installé depuis plusieurs années, boulevard Haussmann, à Paris. Le 28 août 1890, il obtenait la naturalisation de toute sa famille. En 1891, M. Hugo Finaly quitta le boulevard Haussmann pour la rue Pierre Charron, où il demeura une dizaine d'années avant d'aller s'installer avenue Hoche. Peu après, il acheta la villa « Les Frémonts » à Trouville, qui devint bientôt célèbre :

« Mme Finaly allait, en effet, sinon y ouvrir un « salon politique », au moins en faire un cénacle littéraire au sein duquel elle devait accueillir des hommes de lettres, littérateurs ou poètes d'un peu tous les partis, jusques et y compris M. Charles Maurras [4]. »

Ces fréquentations littéraires devaient exercer une certaine influence sur le jeune Horace Finaly.

Lorsqu'il mourut, en 1914, M. Hugo Finaly, à qui de grands favoris à la François-Joseph donnaient fière allure, jouissait d'un *standing* élevé. Outre sa villa de Trouville, il avait une splendide demeure à Florence, en Italie, où Mme Finaly allait *se reposer des fatigues de la vie parisienne*, et il appartenait à divers cercles mondains.

Depuis 1906, il avait cessé toute activité, et abandonna les postes qu'il occupait dans les affaires financières. Alors, avait commencé l'ascension de son fils.

---

1. Née respectivement les 30 août 1873 et 20 avril 1877, toutes deux à Buda-Pesth.
2. Née le 25 février 1885, à Paris.
3. Née le 27 février 1888, à Reichenau (Autriche).
4. M. Mennevée, qui rappelle ce petit fait, ajoute qu'un invité indélicat ayant subtilisé un livre que le futur leader de l'*Action Française* avait dédicacé à Mme Finaly, fit publier en 1927 cette dédicace, d'ailleurs anodine, dans l'espoir de discréditer l'écrivain nationaliste.

M. Horace Finaly allait atteindre la trentaine lorsqu'il entra à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Après de solides études au lycée Condorcet de Paris (rhétorique : 1888 - philo : 1889) en compagnie de Robert de Flers, de Fernand Gregh, de Marcel Proust, il avait étudié le droit et passé sa licence. Féru de poésie, comme sa mère, il paraissait alors plus entiché des muses que du dieu Mercure. Il aurait sans doute versé dans la littérature si l'atavisme des Finaly n'avait ramené le jeune homme vers les conceptions plus réalistes. Papa Hugo devait voir d'un mauvais œil son unique garçon fréquenter ces plumitifs sans cervelle sinon sans talent, qui formaient le petit cénacle présidé par Fernand Gregh. Soupçonnait-il que la jeune revue du groupe, *Le Banquet*, qui s'honorait de la collaboration régulière de Marcel Proust, Daniel Halévy, Robert de Flers et Henri Barbusse, publiait, sous le pseudonyme de Ferdicau, des « papiers » de son fils ? L'amitié qui lia ce dernier à Marcel Proust est connue. Les lettres que l'auteur d'*A la recherche du temps perdu* écrivit au financier mériteraient d'être éditées. Léon Blum publiait des vers dans *Le Banquet;* il dédia certaine ballade des « Rois Mages » à son ami Horace Finaly.

Lorsque M. Hugo Finaly introduisit son fils à la *B.P.P.B.*, celui-ci avait vingt-neuf ans. Huit ans plus tard (1908), il était l'un des directeurs de la puissante banque, et dix-huit ans après ses débuts, il en devenait le directeur général. Entre temps, il avait épousé la veuve de M. Edmond Aslan, née Marguerite Pompée, mère du futur directeur de la *Standard franco-américaine du Pétrole*, M. Boris Aslan-Finaly. Après quelques années de mariage, Mme Finaly mourut. Inconsolable, Horace Finaly fit construire sur sa tombe un petit temple — le temple de Diane, en réduction — et fit graver sur le fronton la tendre évocation : *Dilectissimae Margaritae Suae Coniux Memor D.D.D.* ce qui traduit, convenons-en, une sentimentalité assez surprenante chez un « requin de la finance ».

Personnage « arrivé », M. Horace Finaly faisait partie de divers cercles mondains dont les membres avaient compris l'utilité d'accueillir les représentants de la haute finance : on peut être de bonne famille et avoir besoin, certains soirs, de cinquante louis pour finir la nuit chez Maxim's. Le banquier passait pour incapable de refuser un léger service d'argent ou une charité intéressante — sa discrétion était proverbiale; si bien qu'il négligeait l'habituel communiqué que les Rothschild, par exemple, faisaient publier dans la presse à chacune de leurs largesses.

On a longtemps cru qu'il agissait ainsi pour demeurer dans l'ombre. Cet homme, qui fut l'un des puissants de la IIIe République, détestait le monde et la publicité. Il fuyait les photographes. Au point qu'un de nos amis russes, le général Netchvolodov, auteur d'un *Nicolas II* fort apprécié [1], ayant voulu illustrer une étude de revue sur les grands israélites français ne parvint à trouver une photographie du directeur général de la *B.P.P.B.* dans aucune agence. C'est Cabrol, croyons-nous, qui fit connaître ses traits au grand public en faisant sa caricature dans une brochure communiste. Sa « charge » très ressemblante, fit dire, à la Bourse, qu'il avait un peu arrangé l'original. Le tout est de savoir quel sens on donnait au mot « arrangé » — avec ou sans guillemets.

Cet homme, qui s'entourait de mystère et faisait éconduire les indiscrets, n'en fut pas moins malmené par les journalistes de l'opposition qui lui reprochaient ses opérations financières et son intimité avec les hommes du régime. L'un d'eux, Georges Valois, mena dans *l'Action Française*, puis dans le *Nouveau Siècle* et dans ses livres, une violente campagne contre le *maître tout-puissant de la banque de la rue d'Antin*, qui voulait assassiner le franc.

« M. Horace Finaly, écrivait-il un jour (1925), est l'homme qui, maître de presque tous les ministères depuis la guerre, maître des majorités parlementaires, étrangleur de journaux par divers moyens matériels et moraux, maître de centaines de salons parisiens, ayant un pied ou deux dans presque tous les camps, Horace Finaly est l'homme qui, depuis 1919, travaille systématiquement à pousser la France à l'inflation afin de précipiter le franc dans l'abîme où sont tombés le mark et la couronne.

« Horace Finaly a réussi à déclencher l'inflation ; Horace Finaly a entrepris maintenant d'empêcher d'agir tous les Français qui sont capables de prendre ou de faire prendre des mesures qui annuleraient l'inflation. Pourquoi ? Parce que pendant une grande chute du franc, une banque comme la sienne peut faire d'énormes rafles sur la production et sur l'épargne.

« Ancien conseiller intime de l'Élysée, bailleur de fonds du Bloc national en 1919, grand argentier du Bloc des gauches en 1925 [2], ami de M. Painvelé et conseiller de M. Herriot, favo-

1. Chiron, éditeur, Paris, 1925.
2. Il fut soupçonné, dix ans plus tard, d'avoir commandité le *Front populaire* et d'être l'un des conseillers financiers de Léon Blum, son ami personnel.

risé d'un bureau au Ministère des Finances par M. Clementel, M. Horace Finaly est le *Deus ex machina du régime...* [1].

Marthe Hanau dans *Forces* (1933), P. Delongraye-Montier [2] dans le *Porc-Epic* (1935) n'étaient pas plus tendres à son endroit. La quasi-totalité de la presse indépendante d'opposition le tenait pour l'éminence grise des hommes de la IIIe République.

Jusqu'en 1937, date de sa démission de directeur général de la B.P.P.B., M. Horace Finaly fut, à n'en pas douter, l'un des « trois cents » dont parlait Rathenau. On trouve son nom dans tous les annuaires financiers, de 1912 à 1938. Il présida ou administra tour à tour ou simultanément les banques et sociétés suivantes :

Banque Franco-Japonaise [3], *Banque Privée, Banque des Pays du Nord, Banca Commerciale Italiana* [4], *Chemins de fer de Santa-Fé, Société Norvégienne de l'Azote, Compagnie française pour l'Amérique du Nord, Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, Banque Ottomane, Standard Franco-américaine, Finabel, Librairie Hachette,* etc.

Finaly était un animateur d'une envergure exceptionnelle. Il agissait *sur le plan où se meuvent les chefs d'Etat et les chefs d'Etat moderne.*

« *Il contrôle un nombre énorme de milliards,* écrivait un de ses plus farouches adversaires, qui ajoutait aussitôt :

« Je le crois tout à fait détaché de ces milliards : il est avide de puissance, et pour atteindre des buts que l'on ne connaît pas... [5] ».

Durant les dernières années du « règne » de M. Finaly, son état-major administratif se composait, principalement, des trois directeurs de la *B.P.P.B.* : MM. le baron André Laurent-Atthalin, L. Wibratte et E. Oudot. Des deux derniers, nous aurons l'occasion de parler tout à l'heure, puisqu'ils occupaient l'an dernier des sièges au Conseil d'administration de la Banque. Le premier, administrait alors :

---

1. Cité par *La Libre Parole*, n° 8, août 1934
2. L'actuel secrétaire politique de Mgr le Comte de Paris.
3. Etant donné l'intérêt que les Rothschild portaient alors au Japon il est probable que cette banque fut aussi créée avec leur concours.
4. Georges Valois : *L'Homme contre l'Argent*, Paris, 1928, p. 214.
5. Au conseil d'administration de cette banque italienne, M. Finaly rencontrait peu d'Italiens, mais beaucoup d'Allemands, principalement israélites

les *Chemins de fer du Maroc*, les *Chemins de fer de Tanger à Fez*, la *Banque Franco-Chinoise*, la *Cie Générale du Maroc*, la *Cie Générale des Colonies*, la *Cie Française des Câbles Télégraphiques*, la *Cie Générale de T.S.F.*, *Radio-France*, l'*Energie Electrique du Maroc*, *les Moulins de Maghreb*, la *Banque de Madagascar*.

Ancien auditeur au Conseil d'Etat, le baron Laurent-Atthalin est le fils d'un magistrat. Il avait été chef de cabinet adjoint du ministre de la Marine Thomson, politicien radical qui devait sa réussite à son illustre parenté avec Adolphe Crémieux, l'émancipateur des Israélites algériens. M. Laurent-Atthalin a, depuis, quitté la maison qu'il présida pendant l'occupation [1].

Parmi les « associés » du financier figurait M. Emile Moreau. Curieux personnage que cet ancien inspecteur des finances promu gouverneur de la *Banque de France* par la grâce des Rothschild, puis entré à la *B.P.P.B.* à l'instigation, dit-on, de Joseph Caillaux. On l'avait connu rouge, ou rose ; il posait au conservateur. On le savait initié aux mystères de la Maçonnerie [2] ; il jouait les catholiques pratiquants. Evolution ? Duplicité ? Allez donc vous y reconnaître. Toujours est-il que le futur régent de l'Institut Catholique et conseiller du Comte de Paris [3] entra un jour en conflit avec l'ancien grand argentier du Cartel, à propos de la politique que devait suivre la banque. Finaly, sous prétexte de maintenir l'indépendance nationale, jouait la carte américaine. C'est lui qui avait introduit en France la *Standard* [4], ennemie jurée de la *Royal Dutch*. Au nom des mêmes intérêts permanents

---

1. M. Laurent-Atthalin succéda en 1940 à M. Emile Moreau, démissionnaire (ou démissionné) en raison, a-t-on prétendu, de ses « attaches anglaises ». Proche parent des Roland-Gosselin, M. Laurent-Atthalin élait en outre allié aux Barthélémy, son fils Marcel ayant épousé Mlle Marguerite Marie Barthélémy, fille de M. Joseph Barthélémy, membre de l'Institut, garde des Sceaux du Maréchal Pétain en 1941. Son autre fils, Claude, s'est marié en 1935 à Mlle Anne Bécourt-Foch, petite-fille du Maréchal Foch.

2. Initié le 13 novembre 1894, à la Loge *L'Avenir* de Paris. Sa fiche d'immatriculation a été publiée dans les *Documents Maçonniques*, n° 9 de juin 1943, p. 278.

3. Non seulement il fut chargé de hautes fonctions au Secrétariat politique du Prince, mais il installa les services du dit secrétaire dans son propre hôtel, rue de Constantine.

4. La *Standard franco-américaine*, créée pour représenter en France les intérêts de la *Standard Oil* (capital fourni 49 % par la maison mère, 51 % par la Banque de Paris et des Pays-Bas) était dirigée par M. Boris Aslan-Finaly, beau-fils de M. Horace Finaly.

de la patrie, M. Moreau abattit sa carte britannique. L'un des deux adversaires devait rester sur le tapis. Ce faillit être M. Moreau (1935) ; ce fut M. Finaly. On apprit, un beau matin de juin 1937, que le directeur général de la *B.P.P.B.* avait dû capituler devant son président. Ce n'était là qu'un épisode de la lutte opposant les deux grands groupes financiers internationaux.

Le Conseil d'administration de la *B.P.P.B.* se composait, l'an dernier, de MM. Louis Wibratte, président d'honneur (décédé récemment), Emmanuel Monick, président, Emile Oudot, Jules Aubrun, vice-présidents, Maurice Bérard, François Charles-Roux, Edmond Fouret, Emile Girardeau, Emile Minost, le Comte Frédéric Pillet-Will, Charles Rist et Raoul de Vitry.

M. Louis Wibratte fut longtemps l'un des directeurs de la *B.P.P.B.*. Avant la guerre, il représentait la banque dans une multitude de grosses sociétés. Il y occupait soit le fauteuil présidentiel, soit un poste d'administrateur.

M. Emmanuel Monick vient, lui, de l'administration des finances et de la diplomatie. Ancien inspecteur des finances, il fut attaché (financier) d'ambassade à Washington et à Londres. Mis en disponibilité en 1941, il prit la présidence de la B.P.P.B. et la conserva. Ce grand résistant fut le ministre des finances éphémère (cinq jours !) du gouvernement provisoire installé à Paris le 29 août 1944. Il préside également la *Banque Ottomane*, et appartient au Conseil d'administration de la *Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud*, du *Crédit National*, de la *Librairie Hachette*, des *Forges et Aciéries du Nord et de l'Est*, des *Raffineries de sucre de St Louis*, etc...

M. Emile Oudot est, comme M. Wibratte, un ancien directeur de la banque. Avant la guerre, il occupait un siège d'administrateur dans quatre banques contrôlées par la *B.P.P.B.* Il représente aujourd'hui les intérêts de sa banque :

à la Cie d'assurances *La Prévoyance*, à la *Banque de l'Algérie et de la Tunisie*, à la *Banque d'Etat du Maroc*, *à la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud*, à la *Banque Franco-Chinoise*, à la *Banque de Madagascar*, à la *Banque Ottomane*, à la *Banque de Syrie et du Liban*, à la *Caisse Centrale de Réescompte*, à l'*Union française des Banques*, etc. Il est, en outre, administrateur de la Société anonyme française *Esso Standard*, filiale de la Standard (Rockfeller).

L'ensemble des dirigeants et représentants connus de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* occupent 190 postes

d'administrateurs dont 28 postes de président et 19 postes de vice-président, dans des entreprises qui possèdent tout un réseau de filiales et de participations. Elle se trouve ainsi au sommet d'une véritable pyramide financière qui comprend :

des banques : *Crédit Sucrier et Commercial, Banque des produits alimentaires et coloniaux, Banque Cotonnière, SODETE, COFICA, Sté Privée de Réescompte, Union Industrielle de Crédit pour la reconstruction, Crédit à l'équipement électro-ménager CETELEM, Crédit Sarrois, Société Marseillaise de Crédit,* etc. ;
des Compagnies d'Assurances : *La France, La Paix-Afrique, La Patrie, La Prévoyance ;*
des Sociétés d'investissements : *Cie d'Investissement et de Placement C.I.P., Sté de Placements sélectionnés S.P.S.;*
des sociétés de pétrole : *Omnium français des Pétroles, Compagnie française des Pétroles, Esso Standard, Cie Générale d'Intérêts Pétroliers, Cie d'Armement pétrolier de Maghreb ;*
des Compagnies d'Electricité : *Cie Générale de T.S.F., Cie Générale d'Electricité, Cie des Signaux et d'Entreprises électriques,* etc. ;
des sociétés métallurgiques : *Chatillon-Commentry, Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, Fives-Lille, Hotchkiss,* etc. ;
des sociétés de Construction : *Omnium technique de l'Habitation, Sté Auxiliaire de la Construction Immobilière ;*
ainsi que *Péchiney,* la *CENPA,* la *COGEGAL,* la *COTHA,* etc.

Dans notre chapitre sur la presse, nous verrons que la *B P.P.B* contrôle aussi, par l'intermédiaire de la *Librairie Hachette,* une importante fraction de la grande presse française.

Avant la guerre, *La Libre Parole,* dans l'étude qu'elle lui consacrait, mentionnait que la *B.P.P.B.* contrôlait vingt grands établissements financiers français et étrangers, qui en contrôlaient à leur tour au moins autant. Le champ d'action de la banque d'affaires s'étendait de Varsovie à Buenos-Aires et de Montréal à Tokio, englobant Prague, Budapest, Bucarest, Sofia, Belgrade, Ankara, Hanoï, Saïgon, Pékin, Changhaï, Mexico, Rome, Madrid, Salonique, Rio de Janeiro, Montevideo, Santiago et Bogota.

Elle dominait alors l'industrie pétrolière roumaine, aussi bien que la production agricole de l'Afrique du Nord, les chemins de fer internationaux ou les compagnies de navigation.

Son empire est encore plus vaste aujourd'hui. Au Maroc, elle domine toute l'économie chérifienne. Elle contrôle la *Banque d'Etat du Maroc,* qui joue le rôle de banque d'émission et échappe pratiquement à la surveillance

gouvernementale. Sa filiale, la *Cie générale du Maroc*, possède des intérêts dans 39 autres sociétés nord-africaines [1]. Aucun secteur de l'économie marocaine n'échappe à son influence : mines, transports, énergie, produits alimentaires, travaux publics, tabacs. Même la *Telma* (Télévision Marocaine) est influencée par elle.

Son importance est grande aussi en Algérie et en Tunisie, mais elle se heurte là à d'autres intérêts très puissants également. Elle possède cependant une participation dans le *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie*, les *chemins de fer tunisiens*, *les Phosphates du Djebel M'Dilla*, ceux de *Pierrefitte Kalaa Djelba*, la *Cie Immobilière Algérienne*. Son vice-président, M. Oudot, qui préside la *Banque d'Etat du Maroc*, est le vice-président de la *Banque de l'Algérie et de la Tunisie* nationalisée.

Les colonies sont, en partie, sous sa domination économique, grâce aux banques qu'elle contrôle ou surveille (*Banque de Madagascar et des Comores*, *Banque Cotonnière*, *Crédit Sucrier et Commercial*, *Banque des Produits alimentaires et coloniaux*, etc...) Par la *Cie Générale des Colonies*, elle contrôle la *Sté Sucrière de Mahavavy*, l'*Industrie Cotonnière de l'Oubanghi et du Tchad*, l'*Hydraulique Afrique*, la Cie *Lyonnaise de Madagascar ;* et par la *Banque Franco-Chinoise* ses intérêts étaient puissants en Indochine à la veille des accords de Genève.

Elle exerce une influence limitée, mais certaine, sur d'importantes affaires belges (*Sté Internationale de T.S.F. SAIT*, *Interbrabant*, *Gazelec*, *Cie Belge pour l'exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre occidentale*, *Sté bruxelloise du Gaz*, *Usines métallurgiques du Hainaut*, *Herseautoire*, *E.S.M.A.*, *Sarma-Congo*, *Electrobel*, *Cie Générale des Mines*, *S.A.B.C.A.*, *Ougrée-Marihaye*, *Carrière de l'Ermitage*, *Peignage de laines de Hoboken*, etc...)

Par l'intermédiaire des banques qu'elle contrôle (*Banque Ottomane*, *Banque de Syrie et du Liban*, *Banque Al Ahli*), la *B.P.P.B.* joue un rôle considérable dans l'économie du Proche et du Moyen-Orient (mentionné dans le rapport annuel 1953). La forte participation dont elle dispose dans la *Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud* et dans la *Banque Nationale du Mexique*, lui permet

---

1. Le rapport du conseil d'administration de la B.P.P.B. en 1954 mentionne que la *Cie Générale du Maroc* détient des intérêts dans l'*Energie Electrique du Maroc*, dans la *Sté Marocaine de Ditrisbution d'Eau, de Gaz et d'Electricité*, et dans l'*Omnium Nord-Africain*.

d'étendre son influence à toute l'Amérique latine, où elle contrôle de très nombreuses entreprises commerciales, industrielles et financières, la dernière née étant la *Financiera Peruana S.A.* qui finance les exportations françaises vers le Pérou.

En Amérique du Nord, où sa position est plus faible, le *Crédit Foncier Franco-canadien*, *la Confédération Development Corporation* et la *Cie Inter Continentale de Travaux, d'Etudes et de Réalisations* (les deux dernières créées en 1950) lui permettent d'avoir au Canada une solide tête de pont, malgré l'opposition de la banque *Lazard*.

Nous aurons l'occasion de revenir sur certaines de ces affaires, dont plusieurs jouent un rôle considérable dans la vie économique ou politique des peuples.

XVIII

La France, enjeu d'un duel de banquiers

L'immense empire de la banque, — *écrit un rédacteur d'*Economie et Politique *parlant de ta* B.P.P.B. — *même brièvement décrit, montre tout l'intérêt qu'il y aurait pour d'autres groupes financiers à en devenir les maîtres* » [1].

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le groupe adverse, en l'occurence la banque *Lazard frères*, manœuvrer pour investir la place, puis y introduire l'un de ses agents et, enfin, chercher à s'emparer des postes de commande.

La dualité Moreau-Finaly fut, pensons-nous, le premier épisode de cette lutte pour la domination de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Mais la victoire des Lazard devait être de courte durée. La guerre et la défaite modifia les positions. Pendant quatre longues années, les hommes de la City assistèrent, impuissants, à leur élimination au profit de concurrents directs restés sur place (au moins jusqu'en novembre 1942).

En Afrique du Nord, l'antipathie marquée par les services officiels aux gaullistes, donc aux Anglais, servit puissamment les intérêts américains. Cinq ans après la démission de M. Moreau et son remplacement par le baron Laurent-Atthalin, l'influence des Lazard au sein de la *B.P.P.B.* était pratiquement nulle.

Et cependant, M. Emile Moreau avait mis à profit les trois années de la toute-puissance pour établir des liens qu'il espérait solides et durables entre le groupe britannique et la banque qu'il présidait. Les *Documents* relèvent [2] l'intervention répétée, à cette époque de la *Banque Lazard frères* dans les affaires de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* (et de la *Banque de l'Indochine*, dont elle est l'une des fondatrices), qu'il s'agisse de la *Central Bank*

---

1. *Economie et Politique*, n° 5-6, 1954.
2. *Les Documents*, n° d'août 1954, pp. 8 et 9.

of China, de la *Banque franco-bulgare*, des *Chemins de fer de l'Indochine* (Nanning à Cheng Nam-Quang), de la *Caisse Centrale de Réescompte*, de la réorganisation de la *Banque franco-chinoise pour le Commerce et l'Industrie* (1938), de la *Société pour l'importation des matières premières et des produits coloniaux* (1939) ou de la *Société française pour le Commerce et l'industrie* (1940).

L'écroulement de la IIIe République et l'occupation de la France par les Allemands, nous l'avons dit, provoqua l'élimination des Lazard. Les influences anciennes reprirent, seules, le contrôle de la banque. M. André Laurent Atthalin, dont le fils avait épousé la fille d'un ministre de Vichy, devint Président du Conseil d'Administration. D'autres personnalités, qui affichaient des opinions conservatrices, entrèrent également au Conseil de la *B.P.P.B.*

A la Libération, pas grand changement. Le groupe qui détenait le « pouvoir » au sein de la B.P.P.B. n'avait rien à craindre du Gouvernement provisoire malgré la participation des « anticapitalistes » du P.C. et de la S.F.I.O... Le très catholique M. André Debray, frère de l'évêque de Meaux et membre du Conseil d'administration de la banque, n'avait-il pas été en quelque sorte, le « ministre des finances » de la Résistance ?

Pour détourner l'attention du public auquel on avait promis la fin des « 200 familles », on nationalisa les Etablissements de crédit, mais on ne toucha ni à la Haute Banque (les banques privées), ni aux banques d'affaires. Le bruit courut alors dans certains milieux que les influences catholiques l'avaient empêché. Ce n'est pas impossible, mais il serait intéressant de savoir si les financiers israélites n'ont pas eu un rôle plus déterminant encore. Les Rothschild, d'un côté, et les Lazard, de l'autre, n'ont certainement pas été inactifs. Leur influence était grande dans les cercles dirigeants et les assemblées de la République renaissante.

Avec la nomination de M. Jules Aubrun au Conseil d'Administration de la *B.P.P.B.* (1945), la banque *Lazard frères* marqua un premier point. Elle avait eu l'habileté de faire présenter la canditature de M. Aubrun par la *Banque de l'Indochine* à laquelle les dirigeants de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ne pouvaient refuser cette satisfaction [1]. Or, cet ingénieur des mines, qui dirigea

1. La *Banque de l'Indochine*, qui fut fondée en 1875 par un groupe de banques, dont la *B.P.P.B.*, acquit à partir de 1941 d'importants

autrefois les Etablissements Schneider, du Creusot, n'était autre que l'ingénieur conseil des Lazard. Cinq années plus tard, M. Jules Aubrun devenait vice-président de la *B.P.P.B.*

Pourquoi la *Banque de l'Indochine* intervenait-elle ainsi pour la banque *Lazard frères* ? C'est très simple : celle-ci était devenue, entre temps, l'un des gros actionnaires de celle-là.

Les relations d'affaires entre la banque *Lazard frères* et la *Banque de l'Indochine* remontent au lendemain même de la première guerre mondiale.

Elles devaient s'affirmer plus étroites encore lorsque cette dernière perdit en 1947 son caractère officiel de banque d'émission pour ne rester qu'une banque d'affaires. Mais de quelle envergure !

Lors de l'augmentation de capital effectuée par la *Banque de l'Indochine* en juin 1949, les Lazard souscrivirent officiellement à 10.000 actions et en firent souscrire quelques milliers d'autres par les *Chargeurs réunis*, le *Crédit Mobilier Industriel*, les *Transports océaniques* (ex-*Messageries Maritimes*), où ils ont des participations importantes, et par Mme Pierre David-Weill et divers membres du groupe.

La liaison entre les deux groupes financiers se manisfesta peu après au moment de la création d'une nouvelle affaire canadienne de caractère international : L'*Intercanadian Development Corporation Ltd.* Dans cette société, la *Banque de l'Indochine* était la seule banque française y participant, en association avec les *Lazard frères* de New-York. Dans le courant de 1952, une nouvelle société, la *Canadera Ltd*, se substituait à la première. La *Banque de l'Indochine* y était, cette fois, en association avec tout le groupe international Lazard.

Au cours de l'année 1953, la maison *Lazard frères* procéda à d'importants achats d'actions de la *Banque de l'Indochine*, obtenant ainsi un double résultat : la nomination de M. Pierre David-Weill au conseil d'administration de la banque et l'entrée de celle-ci dans le jeu des Lazard pour la conquête de la *B.P.P.B.*

---

paquets d'actions (54.000 actions en 1941, 53.082 en 1943, 66.168 en 1946, 70.000 en 1947, 145.000 en 1949). Elle était ainsi devenue le plus fort actionnaire de la *B.P.P.B.*

1. *Les Documents*, n° de novembre 1952.

A l'assemblée générale de la *Banque de l'Indochine* du 19 mai 1954 l'événement fut évoqué par un actionnaire. M. Minost, président du conseil d'administration, fut ainsi amené à reconnaître que la *Banque de l'Indochine* détient un très gros paquet d'actions *à double vote* de la *B.P.P.B.* et que la maison Lazard possède une importante participation dans la banque, qui justifie la présence de M. Pierre David-Weill dans le Conseil d'administration, laquelle affirmait-il « *ne peut effrayer personne* ». Il ajouta que les relations d'affaires entretenues depuis de nombreuses années avec cette maison rendait cette présence particulièrement souhaitable.

Tandis que M. Minost tentait de justifier l'influence des Lazard à la direction de la banque qu'il préside, des manœuvres — qu'il ne pouvait ignorer, s'il ne les a pas encouragées — éliminaient la *Banque de Paris et des Pays-Bas* du poste de scrutateur qu'elle occupait précédemment dans les assemblées générales de la *Banque de l'Indochine*. C'est sur les suggestions de certains dirigeants de la *Banque de l'Indochine* que la *Société Nationale d'Investissements* a déposé, en vue de l'Assemblée générale, un nombre de titres suffisant pour être désignée à la place de la *B.P.P.B.* [1].

L'an dernier, au moment où la *B.P.P.B.* s'apprêtait à augmenter son capital, on apprenait que les Lazard, s'appuyant sur les influences qu'ils possèdent à la *Banque de l'Indochine* et sur les titres *B.P.P.B.* possédés par leurs filiales plus ou moins directes, entendaient jouer dorénavant un rôle important à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Ils réclamaient un nouveau siège au Conseil, pour l'un de ses associés-gérants.

« Le plus curieux, assure M. Roger Mennevée [2], c'est que la *Banque de Paris et des Pays-Bas* fut au moins aussi surprise que le monde financier en général.

« Pourtant, des mouvements de bourse qui s'effectuèrent au cours de l'année précédente et même encore au début de cette année, auraient dû attirer l'attention des services de la *B.P.P.B.*, d'autant plus qu'ils se réalisèrent dans une ambiance politique générale et dans une conjoncture relativement peu favorables.

« Il faut bien dire, cependant, que la « masse » des opérations d'achats de la banque *Lazard frères* — si l'on en croit certains témoignages — ne se serait pas effectuée spécialement en bourse, mais par des accords directs avec des groupes ou

1. *Les Documents*, n° de septembre 1954.
2. *Les Documents*, n° d'octobre 1954.

des personnes privées déjà actionnaires de la *B.P.P.B.* C'est ainsi qu'on assurait que *Lazard frères* avait obtenu de M. Maurice de Rothschild la possession au moins virtuelle de la participation de celui-ci dans le capital de la *B.P.P.B.* tout au moins pour une importante partie [1] ».

Enumérant les gros actionnaires favorables aux Lazard, M. Mennevée mentionne les noms de : *Chargeurs Réunis* (14.200 actions), *Union de Participation et de Placements* (3.850), *famille Raphaël* (546), *Jules Aubrun* (468); *famille Goldet* (20.000), *Sté Commerciale Regoria* (41.870), sans parler, bien entendu, des actions détenues directement par les Lazard (10 %) et par la *Banque de l'Indochine* (10 % des actions).

Compte tenu du droit de vote double pour les actions nominatives, c'est d'environ 25 % des votes que le bloc *Lazard-Banque de l'Indochine* dispose aux assemblées générales, ce qui lui donne une influence particulièrement dangereuse pour les animateurs actuels de la *B.PP.B.*

« La défense était difficile, écrit M. Mennevée. Il était impossible d'empêcher ces groupes de participer à la nouvelle augmentation de capital et ainsi le danger s'aggravait du fait qu'il suffisait à la banque *Lazard frères* et à la *Banque de l'Indochine* de faire mettre les nouveaux titres au nominatif pour que, dans deux ans, ces titres bénéficiassent du droit de double vote, sans compter que la même précaution pouvait être prise pour les actions provenant des achats de ces années dernières. Si bien que se levait la menace précise de voir d'ici deux ans 40 à 45 % des votes entre les mains du « bloc » *Lazard frères-Banque de l'Indochine.*

« La haute direction de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* tenta alors deux manœuvres de défense.

« La première fut de faire procéder à des achats d'actions de la Banque par des filiales plus ou moins directes de la B.P.P.B., et telles souscriptions de l'augmentation de capitlal relevant du groupe de l'Omnium *Nord-Africain* (*Sté de Prospections et d'Etudes Minières au Maroc* : 17.763 actions — *Sté*

---

1. M. Mennevée fait remarquer que dans l'augmentation de capital récente, M. Maurice de Rothschild a souscrit 4.258 actions de 3.000 frs. S'il ne s'agit que de souscriptions irréductibles, cela suppose une possession antérieure de 8.500 actions. Mais il y a peut-être eu des souscriptions à titre réductible...

En 1949, lors de l'augmentation de capital de la *B.P.P.B.*, M. Maurice de Rothschild a souscrit 4.258 actions de 500 frs, le droit irréductible des anciens actionnaires étant, comme cette année, d'une pour deux (soit 6.839 actions de 3.000 frs). Par contre, M. Maurice de Rothschild ne figurait pas parmi les souscripteurs de l'augmentation de capital de 1947.

Marocaine de Cultures & Entreprises : 2.397 actions, etc.) nous paraissent devoir être la conséquence de ces achats.

« La seconde, connexe — mais la plus importante — fut une tentative de modifier les statuts dans le sens de la suppression du droit de vote double ».

Ce projet était légalement irréalisable. La direction de la *Banque de l'Indochine* annonça à son assemblée générale qu'elle n'accepterait pas. Les *Lazard* firent savoir qu'ils n'étaient pas d'accord. Les dirigeants de la *B.P.P.B.* durent s'incliner. Ils étaient dans l'impossibilité d'obtenir la suppression du double vote.

Le Monde du 27 mai 1954 annonçait qu'un *modus vivendi* avait été trouvé.

« Aux termes de cet arrangement, le Conseil de la *Banque de Paris* renoncerait à demander la modification de l'article 28 des statuts qui accorde un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis deux ans par un même possesseur (la banque *Lazard* et la *Banque de l'Indochine* possèdent un nombre important de cette catégorie). Les groupes d'actionnaires en question se verraient attribuer, en outre, un ou deux sièges d'administrateurs au Conseil de la *Banque de Paris* ».

En fait, l'accord fut sensiblement plus souple, et la banque *Lazard* renonça momentanément au deuxième siège d'administrateur qu'elle réclamait.

A l'occasion de l'augmentation de capital de février 1954, la pénétration de *Lazard frères-Banque de l'Indochine* s'est accentuée. Tandis que la *Banque de l'Indochine* souscrivait 44.663 actions nouvelles, la *Banque Lazard frères* en prenait 1.015 et en faisait souscrire 41.870 par sa filiale, la *Société Commerciale Regoria* [1]. Cela permit aux Lazard d'affirmer publiquement leur triomphe : aux assemblées générales de la *B.P.P.B.* du 24 juin 1954, à côté du premier scrutateur, M. Jean de Sailly, représentant la *Banque de l'Indochine* (130.000 actions), vint s'asseoir le second scrutateur, M. Christian Valensi, associé-gérant de la banque *Lazard frères & Cie* (129.000 actions).

« Le « groupe » possédait donc près de 25 % des 1.205.000 actions représentées à l'assemblée, et compte tenu des actions

1. Cette société, qui siège à la banque Lazard, est présidée par M. Philippe Herzog, fondé de pouvoir de celle-ci.

à vote double, il disposait de plus de 400.000 voix dans les votes intervenus.

« Ces chiffres suffisent pour confirmer ce que nous avons écrit plus haut, c'est-à-dire que, dans la bataille qui vient d'opposer la banque *Lazard frères* et la *Banque de l'Indochine* à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, les dirigeants actuels de celle-ci ont incontestablement perdu la « première manche ».

« Première manche », parce qu'il est non moins incontestable que la lutte continue, secrète, dissimulée de part et d'autre, mais probablement plus violente encore que ces derniers mois.

« Quels en seront les résultats ? Les événements répondront.

« Mais, au risque de nous répéter, nous dirons encore une fois qu'il ne s'agit pas là d'une question de rivalités ou de prédominences simplement financières, que la banque *Lazard frères* ne cherche pas à dominer les grandes banques françaises en vue d'une concentration d'intérêts financiers entre ses mains.

« Il s'agit de tout autre chose : la banque *Lazard frères* est là l'instrument d'une politique qui vise à substituer aux influences catholiques dominant la *Banque de Paris et des Pays-Bas* depuis au moins la Libération, d'autres influences en relations étroites, celles-là, avec de puissantes influences étrangères et plus spécifiquement anglaises, qui sont celles-là mêmes avec lesquelles la banque *Lazard frères* a toujours été particulièrement liée.

« Et ce qui fait la gravité de cette politique, c'est qu'on est en droit de se demander si après la *Banque de l'Indochine* et la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, la banque *Lazard frères* ne va pas chercher à pénétrer un autre secteur de nos banques d'affaires et plus spécialement la *Banque de l'Union Parisienne* [1] ».

La bataille pour la domination de l'économie bancaire, ne fait que commencer.

---

1. *Les Documents*, n° d'octobre 1954. Les craintes qu'expriment ici M. Mennevée nous paraissent d'autant mieux fondées que les sympathies de certains dirigeants de la *B.U.P.* pour l'Angleterre sont notoires. Il n'y a pas si longtemps que le frère du général De Gaulle (partisan de la « coexistence pacifique », ne l'oublions pas) était l'un des directeurs de la banque et que le père d'un des associés-gérants de la maison *Lazard frères* appartenait à son conseil d'administration.

XIX

Evolution politique de la bourgeoisie capitaliste

Depuis que la Révolution française substitua à la Monarchie de droit divin le régime dit démocratique, les financiers, enfin libres d'agir à leur guise, n'ont cessé de s'intéresser aux institutions parlementaires et à leur fonctionnement.

Après la « grande flambée » de 89, les assemblées parlementaires furent principalement cantonnées dans le simple rôle du contrôle des dépenses. Seuls furent donc appelés à voter ceux qui payaient l'impôt. Ainsi s'établit un régime d'élection des membres des assemblées par les contribuables payant une certaine quotité d'impôts. C'était le *cens* électoral remplacé, à partir de 1848, par le suffrage universel.

Avec le régime censitaire, qui écartait automatiquement les classes laborieuses, les assemblées parlementaires se composaient uniquement des représentants de la propriété terrienne et des représentants de la propriété commerciale et industrielle. Ainsi se trouvaient en présence les tenants de l'économie traditionnelle, dont l'agriculture constitue la base essentielle, et les tenants de l'économie capitaliste, fondée sur le profit. Les premiers restaient tout naturellement fidèles aux principes chrétiens d'ordre et de charité ; les seconds, voltairiens, protestants ou israélites, se posaient en champion du libéralisme et du progrès. Les uns, étaient *légitimistes ;* les autres, *orléanistes* ou *républicains.* [1]

En raison des progrès scientifiques et techniques réalisés au cours du XIXe siècle, les tenants de l'économie nouvelle virent leurs richesses s'accroître considérablement, L'appétit venant en mangeant, ils voulurent créer des

1. On trouvait des bonapartistes dans les deux camps, selon leurs origines

conditions économiques favorables à leurs intérêts. Cela impliquait une politique plus libérale, donc un changement de régime. Les Bourbons étaient au pouvoir : on les renversa. Sur le trône, le banquier Laffitte assit le fils de Philippe-Egalité, qui symbolisait admirablement les aspirations du capitalisme naissant.

— *Enrichissez-vous !* leur dit le nouveau monarque par la voix de son ministre Guizot. Ce mot d'ordre fut suivi avec l'empressement que l'on devine. C'était l'époque des grands travaux, de la transformation des moyens de transport, des premiers chemins de fer.

« L'accident » de 1848, que les financiers n'avaient pas prévu, jeta un instant la panique. Rothschild eut chaud. Mais les conséquences furent sans gravité. Le général Cavaignac sut rassurer la bourgeoisie capitaliste : les massacres de juin matèrent l'impatience dangereuse des ouvriers.

Pour plus de sûreté et pour éviter que la république conservatrice ne tombât tout à fait sous la coupe des « terriens », les représentants de l'économie libérale se rallièrent, faute de mieux et très provisoirement, au Prince Napoléon, dont les rêves socialistes les inquiétaient un peu. Ils profitèrent largement du régime. Sous l'Empire, la bourgeoisie industrielle et commerciale augmenta considérablement ses richesses. Les financiers établirent solidement leur puissance.

Désormais, l'équilibre est rompu entre les deux groupes qui s'opposent. Si les « terriens » ont avec eux l'Eglise et la paysannerie, la finance, l'industrie et le négoce s'appuient sur la franc-maçonnerie, qui a noyauté les administrations et les milieux socialistes, et sur la presse, qu'Emile de Girardin vient de livrer aux intérêts économiques en la rendant tributaire de la publicité.

Sedan est le signal et Thiers l'instrument de la victoire des seconds sur les premiers. L'affaire du « drapeau blanc » permet, en écartant définitivement les Bourbons, de réduire à l'impuissance les tenants de l'économie traditionnelle. Les Orléans eux-mêmes sont devenus impossibles. Il importe de se concilier les bonnes grâces des classes populaires qui ont désormais voix au chapitre : on acceptera la République et on la fera accepter par la fraction la plus proche du groupe adverse, que des alliances de famille auront, entre temps, rendus plus attentifs aux intérêts de la Finance. Ce sera le Ralliement.

L'évolution politique se poursuit ainsi d'année en année,

de l'orléanisme au radicalisme [1]. Les tenants du capitalisme soutiendront les plus anticléricaux des gouvernements, moins par hostilité réelle à la religion que par souci de se montrer aussi bons républicains que les plus farouches des radicaux.

Cette conversion à la République laïque sera-t-elle sincère ? Il faut le croire puisque, de tous les régimes, c'est le plus favorable au développement de leurs affaires. « *Tous sont républicains*, écrit le socialiste Hamon, parlant des nobles et des bourgeois d'affaires ralliés à la République, *car tous veulent le maintien de la forme politique dans laquelle ils détiennent le pouvoir politique en même temps que le pouvoir économique* [2]. »

Cette fin de siècle est l'époque bénie des affairistes, dont parle Maupassant dans « *Bel Ami* ». La guerre contre les catholiques à l'intérieur se double d'une guerre coloniale en Indochine, en Tunisie, à Madagascar. Le gouvernement est d'autant plus généreux en concessions et avantages de toute nature dans les pays nouvellement conquis, qu'il bénéficie d'un appui réel au parlement et dans la presse.

Mais les empêcheurs de danser en rond s'en mêlent. La droite traditionnelle, régénérée par le grand souffle du nationalisme, lance de furieux assauts contre la République. La voix d'Edouard Drumont excite la vieille France contre la plus odieuse des dominations, celle de l'Argent. Elle dénonce le cosmopolitisme du banquier et la corruption du Régime. Le scandale de Panama couvre de boue le personnel parlementaire. Ce n'est plus seulement le petit juif sordide du ghetto que le fondateur de *La Libre Parole* stigmatise, mais les grands bourgeois profiteurs du système.

« La haute bourgeoisie, écrit-il, gavée, repue, n'a plus même l'âpreté au gain d'autrefois, elle s'endort sur son lit de millions...

« (Son) règne est donc bien près de finir, car elle est coupée maintenant en deux tronçons : l'un qui se rapproche du prolétariat, l'autre qui se soude à une aristocratie particulière qui n'a pas d'analogue dans l'histoire, ploutocratie titrée plus qu'aristocratie dans le sens ancien (gouvernement des meilleurs), classe hybride, jouisseuse, peureuse, avide encore, mais qui n'ose plus rien prendre sans la permission des Rothschild.

---

1. M. Emmanuel Beau de Loménie a remarquablement décrit cette évolution dans son important ouvrage : « *Les responsabilités des dynasties bourgeoises.* »
2. Augustin Hamon : *Op. cit.*, tome II.

« La dernière forteresse de la Bourgeoisie reste le gouvernement et les Chambres. Ils sont tous là en famille, bourgeois de pied en cap. Les monarchistes se résigneraient volontiers à la République — à la condition de conserver leurs biens ; les républicains ne demanderaient que l'avènement des Orléans — à la condition de conserver leurs places. Ils échangent tous leurs pensées sur ce point dans les couloirs en des conversations pleines d'effusion, et ils rentrent en séance pour avoir l'air de se combattre afin d'amuser le Peuple et de lui faire oublier qu'il meurt de faim [1] ».

Le socialisme aussi inquiète le monde des affaires. Celui-ci a su prendre ses précautions de ce côté, comme il saura le faire du côté nationaliste. Aux chefs de la Commune, décimés par la répression, dispersés dans les bagnes, revenus dix ans plus tard vieillis, diminués et sans espoir, ont succédé des gaillards pleins d'appétit et de ruse. Les convaincre ou les corrompre est un jeu.

« Les agitateurs bourgeois, dit Drumont, purent faire dévier l'Internationale de son but. Le fait se reproduit sans cesse pour tout ce que tentent les prolétaires. Le Bourgeois capitaliste les exploite comme travailleurs ; quand ils se concertent pour aviser aux moyens d'améliorer leur sort, le Bourgeois révolutionnaire, c'est-à-dire le Bourgeois besogneux qui veut devenir capitaliste, trouve toujours le moyen de s'introduire dans ces associations et de les faire servir à la satisfaction de ses ambitions » [2].

Les bourgeois besogneux et avides qui dirigent le parti ouvrier ne lancent pas les prolétaires contre la Banque, symbole de l'exploitation, mais contre l'Eglise, qui prêche depuis dix-neuf siècles l'amour du prochain et qui s'insurge contre l'usure.

« *Le Cléricalisme, voilà l'ennemi !* ». Le mot d'ordre de Gambetta, diffusé par les loges, devient le slogan de la propagande socialiste. Le bourgeois n'est à pendre que s'il va à la messe. Fréquente-t-il la synagogue ou la Bourse ? Il devient un allié.

Aux ventres creux des faubourgs, le bourgeois du socialisme fait « bouffer du curé ». Pendant trente ans, il trompera ainsi la faim du travailleur que son frère, le bourgeois de la finance, fait trimer dans son atelier ou dans sa mine.

La paysannerie, restée fidèle à son Dieu, connaîtra, elle

---

1. Edouard DRUMONT : *La Fin d'un monde.*
2. *Ibid.*

aussi, le poison perfide qui affole avant de tuer. Toute une littérature répandue dans les campagnes par des commerçants pleins de zèle, sème le doute et la révolte dans les âmes, dresse les fidèles contre le pasteur, les fils contre leur père, la jeunesse contre la Foi.

L'Eglise résiste mal aux coups de boutoir du capital et du prolétariat coalisés. Elle ne peut écarter la contagion de son troupeau. A chaque consultation électorale, les plus impatients l'abandonnent. Ses candidats perdent des voix ou mordent la poussière.

Son influence, réduite au parlement, diminue dans l'administration. Seule l'armée semble résister à la « gangrène républicaine ». Car l'armée est traditionaliste. Ces cadres appartiennent à cette aristocratie terrienne, soutien du trône et de l'autel, qui résiste depuis un siècle à la bourgeoisie capitaliste.

Le souvenir du 18 Brumaire et du 2 Décembre la rend redoutable. L'homme qui manie l'or n'aime pas celui qui manie l'épée. Il tremble à l'idée que celui-ci pourrait être moins bête que Boulanger et chasser d'un revers de lame le marchand du Temple démocratique.

L'affaire Dreyfus, qui s'est terminée par la défaite des « Jésuitières », est le signal d'une épuration méthodique qui frappe tout officier soupçonné de tiédeur républicaine. Dans l'ombre propice des loges maçonniques, des dénonciateurs bénévoles préparent les listes de proscriptions. « *Celui-ci est un bon républicain. Il fréquente régulièrement nos « tenues... » ... « Celui-là est un affreux réactionnaire : il assistait, jeudi, à la première communion de sa fille* [1]. »

Transmises au *Grand Orient*, ces fiches sont triées, classées, complétées, puis communiquées au ministère de la guerre qui les utilise pour le tableau d'avancement. Ainsi,

---

1. Voici des textes authentiques, qui furent communiqués à la Chambre par le député Guyot de Villeneuve, au cours de la séance du 28 octobre 1904 :

« *Général Métzingen : son action est néfaste à la tête d'un corps d'armée. Ses idées et ses fréquentations n'ont pas changé : il serait inoffensif à Paris comme membre du Conseil supérieur de la guerre.* »

« *Le général Lacoste, commandant la subdivision de Saint-Quentin, est une fripouille de mauvais aloi, un élément nuisible, une nullité dont on doit se débarrasser par mesure de haute sécurité.* »

« *Colonel de Courson, 116e régiment : comme les 99 pour 100 des officiers supérieurs, est un parfait clérical. Comme ses congénères, il lui est désagréable de subir la République, il est grand temps de désinfecter l'armée et la magistrature.* »

M. Guyot de Villeneuve en a cité d'autres, pendant des heures.

sans souci de leur valeur militaire, sont écartés peu à peu ceux dont les opinions politiques ou les convictions religieuses inspirent des craintes au Régime. Le bourgeois capitaliste se frotte les mains ; il n'aura plus rien à redouter d'un retour offensif du sabre. S'il doit être un jour tiré du fourreau, ce sabre, désormais démocratique, ne menacera plus l'imposture, ni le profit : ses coups seront réservés aux viticulteurs du midi ou aux cheminots de Draveil qui défendent le pain de leurs enfants, et aux braillards du 6 Février qui s'insurgent contre les voleurs. Grâce au petit délateur de Pezenas, l'économie capitaliste aura gagné sa dernière bataille contre l'économie traditionnelle.

Mais la montée du socialisme et, malgré une évolution assez marquée du clergé, l'hostilité toujours latente d'une fraction importante du catholicisme vont obliger la bourgeoisie d'argent à agir dans la coulisse. La lumière crue des tréteaux et des tribunes lui serait nuisible. Elle quittera la scène politique sur la pointe des pieds, ne laissant dans les assemblées parlementaires qu'un très petit nombre de ses représentants officiels.

L'argent lui assurera longtemps encore la neutralité des chefs bourgeois du prolétariat. Il lui permettra aussi, en redorant quelques blasons, de se concilier les bonnes grâces des derniers grands « terriens » guettés par la ruine. En dehors d'une minorité brouillonne et agitée chez les socialistes, orgueilleuse et figée chez les réactionnaires, nul ne s'insurgera contre la nouvelle féodalité.

Jusqu'au jour où, sous la poussée du communisme russe, un flot tumultueux viendra battre les murs de la citadelle capitaliste.

Alors, pour se sauver, la bourgeoisie d'argent composera avec l'adversaire. Elle lui abandonnera *tout ce que les autres possèdent* pour tenter de conserver ce qu'elle a. Elle l'aidera même, comme en Russie, à jeter bas le vieil édifice social, en attendant de pratiquer cette « coexistence pacifique » que P.-A. Cousteau pourrait classer parmi les Grandes Mystifications de notre siècle.

XX

Comment on devient député et comment on le reste

Dans les démocraties parlementaires, l'électeur est le souverain. En France, M. Dupont a remplacé Louis XIV et Napoléon. C'est lui qui « *fait les lois, rend la justice, administre la chose publique, réglemente les mariages, les divorces, les naissances et les successions, intervient dans les plus graves intérêts de famille, surveille l'exercice des religions, se charge de l'éducation des enfants et encourage les beaux-arts* », lui qui « *fixe la somme des impôts et leur répartition, régit par ses tarifs douaniers la production tout entière, réglemente les transports, détermine le prix du pain, du beurre, des billets de chemins de fer, et des allumettes chimiques* ». C'est enfin lui qui « *règle les relations des pays avec les autres puissances, signe des traités, entreprend des conquêtes, décide de la paix et de la guerre et règle le sort des millions d'Arabes, de jaunes et de nègres épars sur toute la surface du globe.*

» *Il n'est pas un domaine de l'activité humaine, pas un intérêt matériel ou moral où ne s'exerce sa toute-puissance.*

» *On pourrait supposer qu'un tel souverain doit avoir une grande activité, une intelligence supérieure et une culture universelle... Pas du tout.* »

M. Dupont est un bon Français, pas plus bête, ni plus malin que ceux qui l'entourent.

C'est un brave homme, plein de bon sens, mais un peu naïf. Il a appris à l'école primaire la lecture, le calcul et l'écriture, l'histoire de Clovis, celle de Du Guesclin et de Jeanne d'Arc, et que la République est le meilleur des gouvernements. Si d'aventure, il a poussé ses études jusqu'au lycée, il a appris quelques mots de latin et de grec, les plus beaux passages de Racine et de Corneille, et à écrire correctement en français. Au reste, pas un mot des affaires publiques. Cependant, quand il a atteint

21 *ans, on lui met dans la main un bulletin de vote et on lui dit : « Tu es le peuple souverain* [1] ».

Naturellement, ce souverain n'a ni les capacités, ni les loisirs, ni peut-être le goût d'exercer sa souveraineté. Aussi désigne-t-il des représentants auxquels il délègue ses pouvoirs.

Ces représentants, ce sont les parlementaires qui, à leur tour, désignent le Chef de l'Etat et donnent leur investiture au Gouvernement.

Tous les cinq ans, M. Dupont exerce sa toute-puissance en déposant un bulletin dans l'urne pour désigner ses députés. Tous les neuf ans, par le truchement des grands électeurs, il élit les sénateurs. Les uns et les autres sont, comme lui, de braves gens. Souvent — pas toujours — ils se sont résignés à « faire de la politique » parce qu'ils éprouvaient des difficultés à se créer une clientèle, ou parce qu'ils ont un joli talent d'orateur. Beaucoup croient avoir des idées personnelles et désirent, du moins au début, réformer le monde et améliorer le sort de M. Dupont, leur mandant. Pas plus que celui-ci, ils n'ont été préparés à leur tâche. Leur faconde cache mal une ignorance à peu près totale des intérêts généraux du pays. Aussi les voit-on quitter précipitamment l'hémicycle lorsqu'on traite une question sérieuse. Si, d'aventure, il en est un qui commence à comprendre quelque chose aux affaires publiques, M. Dupont, qui lui reproche de ne pas répondre assez vite à ses lettres ou de ne pas avoir casé son neveu dans l'administration, vote pour un autre beau parleur et renvoie le « sortant » à ses occupations personnelles.

Souverain débonnaire et ingrat, M. Dupont est persuadé qu'en agissant ainsi il exerce vraiment sa souveraineté. Il ne s'est pas aperçu qu'au moment même où il devenait souverain grâce à la République, la République était conquise par les Financiers.

Nous allons essayer de lui ouvrir les yeux. Nous lui expliquerons comment la Haute Finance est parvenue, « *à faire de la démocratie le plus merveilleux, le plus souple, le plus puissant instrument d'exploitation des foules* [2] ».

Bien que les collectivités communales ou départementales prennent à leur charge l'envoi aux électeurs des professions de foi des candidats, une campagne électorale coûte cher. Il faut imprimer un journal pour défendre

---

1. Francis Delaisi : *La Démocratie et les Financiers.*
2. *Ibid.*

ses idées et, au besoin, couvrir l'adversaire d'injures. Il faut offrir à boire aux petits électeurs et à dîner aux grands. Il faut rétribuer les services des agents électoraux et des « costauds » chargés de la bonne tenue des réunions. Parfois même, pour décider les électeurs un peu hésitants, faut-il leur remettre un petit « cadeau » pour leur famille ou un petit « souvenir » pour eux-mêmes. Cela représente, pour un secteur ou un département moyen, plusieurs millions. A condition que le candidat puisse trouver à emprunter cet argent dans son entourage, il lui faudra des années pour le rembourser. Les trois-quarts de son indemnité parlementaire y passeront.

S'il s'agit d'un raté, d'un besogneux, d'un médecin sans malade ou d'un avocat sans cause, on comprend que notre homme, en se jetant dans la bagarre électorale, risque le tout pour le tout. Mais beaucoup de ces candidats ont une situation, qui leur rapporte plus d'argent que ne représentera leur indemnité parlementaire. Alors pourquoi la quittent-ils ? Pour avoir l'honneur de défendre les intérêts de l'ingrat M. Dupont ? Peut-être est-ce en effet cela qui guide les idéalistes (il y en a sur tous les bancs). Mais il faut vivre, et les frais d'un parlementaire, obligé de tenir son rang, sont élevés. Avec les quelques centaines de milliers de francs qui lui resteront après le remboursement des sommes prêtées pour sa campagne électorale, il aura tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

Quel désintéressement ! direz-vous.

« *Pour moi, devant tant de sacrifices, je me sens pris de pitié* », s'exclamait Francis Delaisi, qui ajoutait aussitôt :

« Toutefois, n'exagérons rien. Les héros sont rares, dans tous les temps. Et l'on ne comprendrait pas qu'il y eut tant de postulants à la députation, si le mandat ne comportait quelques petits profits [1] ».

D'abord, le candidat ne supporte pas seul les frais de la campagne électorale. La caisse de son *Comité* l'aide. Ce comité est composé principalement de partisans zélés qui paient de leur personne, mais sont impuissants à remplir la caisse. On va donc taper ceux qui sont réputés « avoir les moyens ». Quand on s'adresse au petit industriel ou à l'entrepreneur du pays, cela ne tire pas à conséquences, même s'il faut lui promettre d'appuyer ses démarches

1. *Ibid.*

auprès des autorités en vue d'une commande du département. Lui, ou un autre !... Mais il arrive qu'un personnage sollicité soit membre d'une de ces organisations patronales qui centralisent les dons de leurs adhérents pour constituer une caisse électorale générale. Dans ce cas, il invite le « tapeur » à s'adresser directement au siège, à Paris. Là, tout change. Ce n'est plus à un monsieur fortuné, sensible au charme du candidat [1] ou à la sagesse de son raisonnement que l'on a affaire, mais au délégué d'un organisme puissant, anonyme, calculateur, qui ne donne pas son aide sans garanties sérieuses. L'industriel ou le gros entrepreneur qui en fait partie lui verse sa cotisation, mais il n'en est pas le maître. Ce sont les grands trusts qui en assument la direction par l'intermédiaire de personnages rompus aux affaires et aux tractations politiques. Quelles que soient les opinions personnelles des grands dispensateurs de fonds de ces organismes — jadis le *Comité Mascuraud*, l'*Union des Intérêts Economiques*, le *Redressement français*, le *Comité des Forges*, le *Comité des Houillères*, remplacés de nos jours par le C.N.P.F. — l'argent est distribué aux candidats de droite, de gauche et du centre. Ces Messieurs jouent sur tous les tableaux pour être sûrs de ne pas perdre. L'essentiel, pour eux, c'est de rendre service au futur député qui, une fois élu, sera mis en demeure de leur manifester sa reconnaissance.

Voici donc notre homme élu. Il lui reste à tenir ses engagements. Avec ses électeurs, c'est très simple. Il les réunit de temps à autre sous le prétexte d'un « compte rendu de mandat » et renouvelle les promesses qu'il leur a faites en agrémentant son discours de qualificatifs bien sentis contre le fascisme et les curés, la laïcité et le communisme, selon l'étiquette politique adoptée. Avec les membres de son Comité, ce n'est guère plus difficile : il fera donner les palmes à l'un, le « poireau » à un autre, une bourse au fils d'un troisième, il sollicitera de l'avancement pour ce fonctionnaire et un dégrèvement d'impôt pour ce boutiquier. S'il est intervenu auprès du ministre au bon moment, quand par exemple le cabinet est branlant et qu'il recherche des voix, il obtiendra satisfaction sans effort. Il y perdra seulement son indépendance vis-à-vis du gouvernement.

Avec les organismes capitalistes qui ont financé son

---

1. A moins que ce soit sa femme !

élection, le député aura les coudées moins franches. Le « baratin », les décorations, les recommandations et les petites prébendes ne suffisent plus. Il faut à ces messieurs de la finance et des trusts des avantages plus tangibles. Pour leur marquer sa reconnaissance, notre homme sera amené, même s'il y est hostile, à voter les subventions, les détaxes, les concessions qui lui seront demandées.

Si notre député est un modeste, s'il manque d'envergure ou s'il a des scrupules, neuf fois sur dix il restera dans son coin, évitera de se faire remarquer et... se fera battre aux élections suivantes. S'il est, au contraire, effronté, ambitieux et avide, il ne tardera pas à devenir l'une des vedettes du Palais-Bourbon, ou du Luxembourg. Les financiers lui offriront un poste d'administrateur dans l'une ou l'autre de leurs sociétés. Aux députés-avocats, ils confieront une affaire à plaider. Ainsi les têtes de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République sont-elles amenées à entrer dans le jeu, à faire partie du système qui régit toute la politique française. Bien peu échappent au carcan doré...

L'inverse se produit également. Nous voulons dire qu'au lieu d'attirer à elle les candidats qu'elle juge apte à remplir au Parlement le rôle qu'elle attend d'eux, la Haute Finance détache au Parlement quelques-uns de ses agents.

On citait, sous la IIIe République, des cas typiques de députés-hommes d'affaires. Celui de Rouvier, trois fois Président du Conseil et sept fois ministre des Finances, est célèbre. Cet ancien commis de la Banque Zafiropoulo de Marseille, mêlé dès le début de sa carrière à toute une série d'affaires véreuses, depuis la *Cie du Chemin de fer de St-Louis*, qui ne construisit jamais plus de dix kilomètres de voie ferrée, jusqu'à la *Cie du Canal de Panama*, qui lui versa des sommes énormes, termina sa carrière « financière » comme président-fondateur de la *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* (la future B.N.C., de triste mémoire). Celui de Loucheur, membre de nombreux cabinets pendant la première guerre mondiale et dans les années qui suivirent, est aussi très connu. On a publié [1] la liste des sociétés que contrôlait alors ce « roi des parlementaires d'affaires ». Nous en avons dénombré plus de soixante !

Citons également, parmi les « parlementaires-affairistes » les plus connus ou les mieux nantis :

---

1. *Les Documents politiques*, n° 4, avril 1928.

MM. Fr. François-Marsal, ancien Président du Conseil (35 sociétés); André Berthelot, sénateur (42 sociétés); Paul Bénazet, député (20 sociétés) ; Charles Chaumet, sénateur (12 sociétés) ; Paul Doumer, sénateur, futur président de la République (8 sociétés) ; Eugène Lautier, député, directeur de *l'Homme libre* (26 sociétés) ; André Lebon, sénateur (25 sociétés) ; Henry Paté, député (13 sociétés); Louis Louis-Dreyfus, député, puis sénateur, banquier, armateur, marchand de blé, directeur de journaux (4 sociétés); Louis Nicolle, député (12 sociétés); Justin Perchot, sénateur (25 sociétés); Maurice de Rothschild, sénateur (de la famille Rothschild); James de Rothschild, député (idem); Lazare Weiller, sénateur (16 sociétés); François de Wendel, ancien Régent de la Banque de France, ancien Président du Comité des Forges (20 sociétés); Guy de Wendel, sénateur (9 sociétés); Etienne Clémentel, sénateur (9 sociétés); Jules Elby, sénateur (14 sociétés) ; Jean Plichon, député (22 sociétés) ; le duc d'Audiffret-Pasquier, député (8 sociétés) ; J. Babin-Chevaye (14 sociétés); M. Diebolt-Weber, sénateur (28 sociétés); Charles Dumont, sénateur (12 sociétés); Gaston Gourdeau, député (19 sociétés) ; Bouilloux-Lafont, député (17 sociétés) ; Gaston Japy, sénateur (10 sociétés); Y. Le Trocquer, sénateur (21 sociétés); Henri Lillaz, député (9 sociétés); Raymond Patenôtre, député (milliardaire); Marcel Ulrich, député (37 sociétés); Achille Fould, député (de la famille des financiers du XIXe siècle); et, bien entendu, Paul Lederlin, sénateur (64 sociétés) [1].

Sous la IVe République, les députés administrateurs de sociétés sont moins nombreux. La collaboration des radicaux et des démocrates-chrétiens avec les socialistes et les communistes exigeait de la part des financiers, une prudence dont ils ne se sont pas départis. Bien sûr, dans chaque cabinet, il y avait un représentant de la Haute Banque, ici Petsche (Lazard), là René Mayer (Rothschild). mais il a fallu l'arrivée de M. Joseph Laniel et de M. Pierre Mendès-France pour que l'on remarquât l'envahissement du gouvernement par les hommes d'argent.

— *Ce n'est pas un ministère*, a-t-on dit du Cabinet Laniel, *c'est un conseil d'administration.*

Le fait est que l'on a rarement vu, à la tête du pays, une équipe d'hommes politiques aussi liée aux milieux d'affaires que le gouvernement Laniel.

Autour du Président du Conseil, l'une des plus grosses

---

1. La liste complète serait fastidieuse à reproduire. Le lecteur intéressé pourra se reporter aux ouvrages que M. Mennevée publiait, avant la guerre, sous le titre : *Parlementaires et Financiers* (notamment en 1928, 1930 et 1933).

fortunes de l'Assemblée – la seconde, selon *Paris-Match* [1], propriétaire des usines de Vimoutiers et de Benvillers, siégeaient en effet :

MM. Paul Reynaud, vice-président du Conseil, avocat de grandes affaires financières, lui-même intéressé avant la guerre et sans doute encore aujourd'hui dans les *Bazars de Mexico*, la Société *A. Reynaud et Cie* et *la Socoma* ;

le général Corniglion-Molinier, ministre d'Etat, homme de confiance de M. Marcel Bloch-Dassault, le député-avioneur, président des *Mines de Dielette*, de la *Huelva Copper Sulphur Mines Ltd, d'Air Maroc*, vice-président de la *Sté Nouvelle des Etablissements Grammont*, administrateur de *Publicis* et de la *Société Générale de Travaux cinématographiques* co-directeur général de *Paris-Presse*.

René Pleven [2], ancien directeur de l'*Automatic Telegraph and Telephone* (création de la Banque *Blair and C°*, présidée par M. Elisha Walker) ;

Jacques Chastellain, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, armateur intéressé dans diverses affaires maritimes ;

M. J.-M. Louvel, ministre du commerce et de l'industrie, administrateur de la *Société des Véhicules et tracteurs électriques* (Alsthom) ;

M. Louis Jacquinot, ministre de la France d'Outre-mer, marié à Mme Vve Petsche, née Lazard, associée de la *Banque Lazard frères* ;

M. Maurice Lemaire, ministre de la Reconstruction et du Logement, qui passe pour l'un des hauts employés des Rothschild, administrateur de la *Sté Française des Pétroles Serco*, trust possédant des participations dans les grandes Compagnies pétrolières installées en France ;

M. Pierre Ferri, ministre des P.T.T., courtier à la Bourse de Paris, administrateur du *Crédit Foncier de l'Uruguay*, de la *Sté Foncière et Immobilière franco-coloniale* ;

M. Marcel Jacquet, ancien directeur du département économique et financier de la *B.N.C.I.-Afrique* ;

M. Jacques Gavini, secrétaire d'Etat aux forces armées (Marine), de la *Cie Continentale pour la fabrication des Compteurs* ;

M. Henri Ulver, secrétaire d'Etat au Budget, commissionnaire à la Bourse du Commerce ;

M. André Cornu, secrétaire d'Etat à l'Education Nationale (Beaux-Arts), administrateur de la *Cie Française des Câbles Electriques*, de la *Cie Française Radio Electrique* et de la *Sté Générale d'Entreprises Electriques* ;

---

1. *Paris-Match*, du juillet 1953, affirme que M. Laniel est la « seconde fortune » après M. Georges Blachette, député d'Alger. M. Bloch-Dassault étant, sans doute, hors concours...

2. « Homme-lige », dit-on, de M. Jean Monnet, l'agent international de la Haute Finance américaine.

M. Raymond Boisdé, secrétaire d'Etat au Commerce, ancien Président adjoint de la Fédération Nationale des Industries de Lingerie, Président délégué de la Fédération Nationale de l'Habillement, membre du Comité du C.N.P.F. (secteur commercial, commerces divers), délégué du Conseil national du Commerce, président de la Commission de la Libération de l'Economie (Commission d'études C.N.P.F.), membre suppléant de la section confection Chemiserie Lingerie de l'Union Confédérale des Industries de l'Habillement (groupements syndicaux patronaux affiliés au C.N.P.F.), membre du Conseil National du Commerce et du Comité de Direction du Conseil National du Commerce ;

M. François Schleiter, secrétaire d'Etat à la France d'Outremer, administrateur de la *Sté Française du Ferodo* (capital : 471.375.000 fr.).

Avec le cabinet Mendès-France, la pénétration du capitalisme est moins visible, moins franche. Et cependant la presse d'opposition ne s'y est pas trompée [1]. *Aspects de la France*, qui ne passe pas pour un journal de la démagogie anticapitaliste, mettant en cause les ministres les plus fortunés de M. Mendès-France, écrivait au lendemain de la formation du gouvernement :

« Que les temps sont changés : Casimir-Périer a dû se démettre de ses fonctions de Président de la République à la suite d'une campagne de presse du socialiste Gérault-Richard qui l'accusait de n'être quelqu'un ou quelque chose que grâce à sa seule richesse.

« Même campagne contre Berteaux qui fut ministre de la guerre, contre Pams qui fut ministre de l'Intérieur et faillit être l'élu du Congrès de Versailles à la fin du septennat Fallières, et contre Louis Loucheur, que l'on appelait Tout-en-Or.

« Que n'aurait-on pas entendu entre 1890 et 1914 si un gouvernement avait rassemblé ces possesseurs d'énormes fortunes que sont MM. Mendès-France, Bettencourt [2], Guy de la Chambre et Emmanuel Temple ?

« Si l'on additionnait celles-ci, on obtiendrait un nombre considérable de milliards.

« Et c'est pour ce gouvernement de milliardaires que communistes et socialistes ont voté comme un seul homme.

« Quelqu'un nous a dit : *C'est cela qu'on nous donne comme gouvernants alors qu'il serait utile que nous ayons, en*

---

1. Voir l'article de Paul Rassinier, ancien député socialiste, dans *Défense de l'Homme*, n° 74, décembre 1954.

2. Gendre de M. Eugène Schueller, de *Monsavon*, *Oréal*, *Dop*, *Valentine*, etc... l'un des fondateurs du M.S.R. de Deloncle, ancien dirigeant du R.N.P. de Marcel Déat, théoricien de la participation ouvrière aux bénéfices des entreprises.

ce moment, des hommes connaissant vraiment les difficultés des fins de mois de ceux qui travaillent pour gagner leur vie et non pas pour arrondir leur fortune.

« C'est exactement notre point de vue [1] ».

Les quatre ministres cités n'étaient pas les seuls « capitalistes » du Cabinet Mendès-France. Il y en avait d'autres. Nous voulons dire que la finance et les trusts comptaient d'autres amis. D'abord MM. Maurice Lemaire et Henri Ulver, transfuges du ministère précédent. Ensuite, M. Roland du Moustier, d'une famille d'*aristocrates d'affaires* intéressés dans diverses sociétés de produits chimiques, de mines, et de presse [2]. Enfin M. Jacques Chevalier, dirigeant ou associé de plusieurs entreprises algériennes, et M. Jacques Chaban-Delmas, président de la *Cie Chérifienne des Transports aériens.*

Les mieux nantis de nos parlementaires apportèrent, dès le début, leurs suffrages et leurs encouragements au Président du Conseil désigné. Ils soutinrent sa politique. Le richissime M. Blachette, député d'Alger et roi de l'Alfa, vota fidèlement pour le Cabinet, imité par ses collègues Bloch-Dassault, le constructeur trop oublié des « cercueils volants » de 1939-1940, et Corniglion-Molinier, administrateur (pour son compte ou pour celui de M. Bloch-Dassault) d'une demi-douzaine de sociétés minières, de cinéma et de presse.

M. Jacques Bardoux, libéral de droite et administrateur de Sociétés coloniales, de transports et d'électricité, ainsi que M. René Mayer, éminence (et substance) grise des Rothschild, ont aussi apporté — calcul ou naïveté ? — leurs suffrages à M. Mendès et à ses amis. Du moins au début, car, ensuite, la rivalité de intérêts Rothschild et des intérêts Lazard les opposèrent assez violemment. On sait la suite.

A quoi bon donner ici la liste des parlementaires liés au monde des affaires, M. Jean Galtier-Boissière l'a publiée dans les « *Scandales de la IV*e » [3]. Ils ne sont, bien sûr, qu'une minorité [4]. Mais ces minoritaires savent s'im-

---

1. *Aspects de la France*, 25 juin 1954.
2. M. Roland de Moustier est le frère du gendre de feu J. Lemaigre-Dubreuil (Huiles Lesieur, *Maroc-Presse*), ami de M. Mendès-France.
3. *Crapouillot*, n° 27, 1954.
4. « *Si les financiers le voulaient, ils pourraient remplir de leurs administrateurs la moitié des fauteuils du Palais-Bourbon et du Luxembourg. Mais ce serait une grosse imprudence. Car alors le public se défierait. La démocratie est ombrageuse.* » (Francis Delaisi : *La Démocratie et les Financiers*, p. 89).

poser. Leurs « attaches » financières ou économiques les font souvent passer pour des techniciens. On leur découvre des compétences. On les envoie siéger dans les commissions parlementaires, les plus spécialisées. Ils en deviennent les membres influents.

Parmi les quelque six cents députés de notre Assemblée Nationale, combien sont, en effet, capables d'aborder les questions importantes (finances, économie, fiscalité, exportation, douanes etc...) ? S'il leur fallait étudier toutes celles qui leur sont soumises, quand pourraient-ils s'occuper de leurs électeurs ?

Ils constituent des commissions, dont les membres sont chargés d'étudier les affaires. A leur tour, ces commissaires désignent un rapporteur. C'est ce dernier qui fait tout le travail. Lorsque son rapport est prêt, la commission l'adopte, quelquefois après l'avoir amendé. Puis, ce gros dossier de 200 à 500 pages, bourrées de chiffres, de statistiques et de graphiques, est soumis à l'Assemblée toute entière. En principe, chaque député devrait lire ce volumineux rapport. En fait, rares sont ceux qui le parcourent. Aussi l'adoptent-ils sans grand changement. *Qui connaîtrait mieux la question que le rapporteur* ? se disent-ils, et ils font confiance à leur collègue.

On devine l'importance d'un rapporteur de questions touchant aux affaires financières et économiques. Les financiers et les gens d'affaires s'intéressent tout particulièrement à sa nomination. Tous leurs efforts tendront donc à faire désigner à ce poste l'un de leurs obligés, ou l'un de leurs associés.

— *Un bon rapporteur vaut une mine d'or*, disait un financier.

Naturellement, pour un député arriviste et pas trop scrupuleux, de telles fonctions sont fort lucratives. Il va sans dire que le parlementaire, dont le rapport fait gagner 100 millions à tel importateur de coton ou à telle société de produits chimiques, n'a pas à s'inquiéter pour le financement de sa réélection.

Mais, rappelle Francis Delaisi, les hautes places sont encombrées.

Le député qui arrive tout frais de sa province, s'il a de l'ambition, doit d'abord se contenter de figurer dans les petites commissions, rédiger des rapports obscurs et sans profits. Il lui faut attendre, guetter l'occasion de se distinguer. Parfois, il découvrira et dénoncera à grand bruit un abus, pour forcer les financiers à compter avec lui. S'il y parvient, s'il est pris pour

avocat-conseil ou pour représentant d'une société, le voilà passé *député d'affaires* ; il commence à devenir un homme sérieux [1] ».

Les députés avocats-conseils, dont parle Delaisi, sont également des auxiliaires précieux pour les financiers. Toutes les grosses affaires ont besoin d'un avocat-conseil. Le financier, qui risque la prison à chacune de ses opérations, est obligé d'avoir recours à un juriste qui le conseille, qui lui indique les dangers que peut comporter légalement telle entreprise, qui lui montre le moyen de tourner les lois et qui le défende, le cas échéant, devant les tribunaux.

« Si une Société métallurgique, une Compagnie de navigation ou de Câbles sous-marins a besoin de l'appui d'un politicien influent pour obtenir quelque bonne affaire, elle n'ira pas brutalement, grossièrement lui *acheter* sa voix. Non, ce serait malhonnête. Elle lui demande simplement de devenir son avocat-conseil. Elle lui offre pour cela de magnifiques honoraires... Entendons-nous bien, ce n'est pas le *député* qu'elle paie, c'est l'*avocat* [1] ».

Dire qu'il y a encore des Français qui s'imaginent que la Haute Finance achète ses députés !...

« ...Grâce à ce système ingénieux, appuyés d'un côté sur les parlementaires, qui font partie de leurs conseils d'administration, de l'autre sur ceux qu'ils paient à titre de courtiers parlementaires, (les financiers) ont ainsi, au sein même de la représentation populaire, une cohorte disciplinée d'hommes dévoués à leurs intérêts [2] ».

L'avocat-conseil est l'homme de confiance du financier ou du trust qui le paie. Il reçoit souvent une mensualité confortable et, pour chaque plaidoirie, des honoraires élevés. C'est là, pour un avocat, une situation intéressante. Pour un avocat provincial, pratiquement dans l'impossibilité de plaider au palais de justice de son chef-lieu depuis son élection à l'Assemblée Nationale, c'est le moyen d'équilibrer le budget, d'avoir une vie décente, d'améliorer l'ordinaire. Une place comme celle-là ne se refuse pas. Aussi, connaît-on peu de parlementaires-avocats qui aient décliné l'offre d'une grosse société ou d'un financier.

Des exemples célèbres comptent dans les annales du Palais-Bourbon. Me Waldeck-Rousseau recevait annuelle-

---

1. Francis Delaisi : *La Démocratie et les Financiers.*
2 et 3. *Ibid.*

ment 100.000 frs-or, comme avocat-conseil de Compagnies d'assurances américaines, pour lesquelles il ne plaida jamais. En mourant, l'ancien président du Conseil légua une partie de sa clientèle à Me Millerand, alors député socialiste. Me Raymond Poincaré, l'intègre homme d'Etat de la IIIe République, était l'avocat du *Crédit Foncier* et de la *Compagnie de Saint Gobain*. Me Mendès-France est, aujourd'hui, celui du trust international *Bunge*, d'Anvers. et M. Edgar Faure, celui du magnat des *Mines de Zellidja*, M. Jean Walter.

Gros ou moyen, le financier veut pouvoir compter sur un protecteur ou un défenseur. Le député, qui a ses petites et grandes entrées dans les ministères, fait parfaitement son affaire.

Faut-il rappeler les scandales qui déshonorèrent la IIIe République, du krach du Panama à l'affaire Natan ? Croit-on que le milliard des Congrégations aurait pu se volatiliser si aisément sans la protection qu'un futur président de la République accordait à Duez ? Rochette aurait-il plumé tant de gogos si son avocat-conseil n'avait pas été un vice-président de la Chambre ? Klotz aurait-il fait tant de dupes s'il n'avait été lui-même membre du Parlement ? Et l'*Aéropostale* d'André Bouilloux-Lafont n'aurait-elle pas sombré plus tôt sans l'appui de « l'oncle » parlementaire ?

Sans le patronage de Briand et de Poincaré, y aurait-il eu l'escroquerie de la *Gazette du Franc* ? Et sans Raoul Péret, ministre de la Justice et avocat-conseil d'Oustric, le parquet n'aurait-il pas mis fin, beaucoup plus tôt, aux agissements du financier. Enfin, Stavisky et Natan auraient-ils pu rafler chacun un demi-milliard sans l'appui qu'ils trouvèrent, tous deux, au Palais-Bourbon ? Et de nos jours, le trafic des piastres aurait-il pu s'exercer pendant des années s'il n'avait profité à quelques parlementaires influents, de toutes nuances ?

Sous ce rapport, les parlementaires étrangers n'ont rien à envier aux nôtres. C'est grâce au chancelier social-démocrate allemand Bauer que les frères Barmat purent escroquer la *Banque d'Etat* de Prusse. Les frères Sklarek, qui « soulevèrent » dix millions de marks à la *Banque Municipale* de Berlin étaient les protégés du ministre social-chrétien Hoefle. Clarence Hatry, le Stavisky anglais, qui escroqua près de 40 millions de livres sterlings, avait comme protecteur un membre de la Haute Assemblée, Lord Winchester, « le premier marquis d'Angleterre ». Les industriels américains Harry Sinclair et Edward Doheny, qui se rendirent acquéreurs des gisements pétrolifères de

Teapol Dome pour une somme dérisoire avaient bénéficié de la complicité du secrétaire d'Etat à l'Intérieur Albert Fall.

Arrêtons là une énumération fastidieuse. Dans notre pays comme dans la plupart des grandes et petites démocraties, le parlement est « *un piège doré où les représentants du peuple sont attirés, pris et domestiqués par les oiseleurs de la finance* ».

XXI

Les affaires, c'est l'argent des autres

Aucune branche de notre économie n'échappe à l'emprise des financiers. L'Etat républicain et démocratique est dominé par eux. Rien n'est fait pour notre pays sans leur assentiment. A tel point qu'Alexandre Millerand, dans un élan de sincérité assez inexplicable, s'exclamait un jour, publiquement :

« Les ministres ne sont que des commis chargés d'exécuter les ordres des grands banquiers, des pantins dont la Haute Banque tire les ficelles. »

Comment cette Haute Banque exerce-t-elle sa dictature sur l'économie française ? Nous avons fait l'historique de cette sujétion. Expliquons maintenant le mécanisme.

C'est par le système de la Société Anonyme que les financiers se rendent maîtres des grandes affaires françaises.

Il est bien évident, par exemple, que ce n'est pas avec son seul capital qu'un banquier, fût-il Rothschild, a pu construire nos grands réseaux de chemins de fer, dont chaque kilomètre de voie coûtait 400.000 francs-or. Les millions ne suffisaient plus, il fallait des milliards.

C'est alors qu'on découvrit, tout bonnement, qu'il y avait « *quelqu'un de plus riche que M. de Rothschild : M. Tout-le-Monde* ». De cette constatation naquit l'idée d'intéresser un plus grand nombre de gens à cette entreprise, d'en faire des co-propriétaires. La Société Anonyme, qui ne servait guère qu'au financement de certaines compagnies de navigation, reçut son statut : une loi, promulguée en 1867, autorisa toutes les entreprises à se transformer en sociétés anonymes, donc *à faire appel au public.*

Grâce à cette nouvelle législation, les financiers allaient pouvoir développer leurs affaires... avec l'argent des autres.

Comment se constituent et comment fonctionnent ces

sociétés anonymes par l'intermédiaire desquelles les financiers régentent l'économie française ?

Un exemple résumera assez bien tout le mécanisme de l'opération.

M. Durand, bon Français, décoré, père de famille, chercheur infatigable, découvre un procédé nouveau de fabrication. Son premier soin est de se faire délivrer le certificat lui garantissant la propriété de son invention. Cela s'appelle prendre un brevet. Puis il songe tout naturellement à exploiter ce brevet. Ses économies, la dot de sa femme ont été englouties dans les prélèvements et dévaluations qui se sont succédés depuis la Libération. Riche, pour le moins aisé en 1939, il ne possède plus qu'un bel intérieur confortablement meublé. Ses recherches l'ont même quelque peu endetté. Mais sa découverte ou son invention est sensationnelle. Elle va bouleverser l'industrie. Les amis de M. Durand autant que M. et Mme Durand en sont absolument sûrs, persuadés, convaincus.

— *Il faut monter une société*, affirment-ils, supputant déjà de substantiels bénéfices.

On se rend chez le notaire de la famille. C'est lui qui rédigera les statuts de cette société : vu le nombre des participants, ce sera une société anonyme.

Il ne reste plus qu'à trouver les actionnaires. Les amis, bien entendu, souscrivent. Mais ils ne sont pas très riches. Eux aussi ont vu fondre l'avoir familial depuis deux ou trois lustres. Et puis, ils hésitent à mettre, comme on dit, tous leurs œufs dans le même panier. D'ailleurs, leur fortune ou leurs économies réunies seraient insuffisantes. Il faut des dizaines de millions, peut-être des centaines. Que faire ?

Un ami de M. Durand connaît le directeur de la succursale voisine du Crédit Lyonnais (ou de la Société Générale). Il propose de s'adresser à lui, ce que l'on fait. Mais l'établissement ne peut accorder de crédits à une affaire à créer, donc inexistante et, somme toute, aléatoire. Pour obliger son ami, le directeur de la succursale du Crédit Lyonnais (ou de la Société Générale) dirige les quémandeurs — car l'inventeur et ses premiers futurs actionnaires sont devenus des quémandeurs — vers une banque d'affaires. Là, changement de décor. On ne se trouve plus devant le personnage accueillant et sympathique de tout à l'heure, mais en présence d'un M. Dubois (ou Lévy) froid et calculateur, qui n'a pas de temps à perdre.

L'affaire semble l'intéresser. Il promet de la faire examiner par les techniciens. Il écrira.

Nos gens se retirent. Ils attendront sagement la réponse de ce personnage qui paraît contrôler les sources du Pactole.

Les spécialistes consultés sont formels : le procédé nouveau est excellent. L'agence de renseignements, questionnée d'autre part, certifie de son côté que l'inventeur est à bout de souffle, qu'il est dangereusement endetté.

Parfait : l'enquête est satisfaisante. M. Dubois (ou Lévy) accepte de patronner l'émission. Il ne demande qu'une commission de 15 % (minimum). Avant même d'avoir « démarré », la Société sera donc amputée d'une fraction importante de son capital social.

Le capital est souscrit sans grandes difficultés par les clients de la banque ou par les relations d'affaires de M. Dubois (ou Lévy). Le plus souvent, ce sont d'autres sociétés qui emploient de cette manière leurs réserves. Les administrateurs de ces sociétés sont de hauts employés ou des obligés du banquier qui patronne l'émission. Ce n'est pas leur propre argent qu'ils engagent, mais celui de leurs actionnaires, et à leur insu (c'est légal). Avec cet argent, ils vont néanmoins acquérir le contrôle de l'affaire créée par l'industrieux M. Durand. Bien entendu, celui-ci sera l'un des administrateurs — on le nomme même président-directeur général — mais les autres membres du Conseil appartiendront au milieu du banquier, ils seront ses représentants ou les représentants des grosses sociétés ayant souscrit à la demande du banquier. La maison s'appellera : la *Société Anonyme Durand et Cie*, mais M. Durand n'en sera pas le maître.

Après quelques mois d'exploitation, l'affaire paraît-elle insuffisante ? On fait écrire dans les journaux qu'elle est excellente, on publie des interviews de l'inventeur-administrateur, on insinue que ses actions sont très recherchées, et on profite de la hausse pour vendre les actions détenues. Puis, « pour raison de santé », les administrateurs démissionnent, ou bien remettent leur pouvoir à une assemblée générale extraordinaire aussitôt convoquée. M. Durand, qui a foi dans son invention, reste bientôt seul avec quelques amis au milieu de ses actionnaires inconnus et dispersés. Il se débrouillera comme il pourra...

L'affaire, au contraire, est-elle excellente ? On décide aussitôt une augmentation de capital. Là encore intervient la presse financière. Sérieusement « arrosée », celle-ci publie les premiers résultats, mentionne les commandes

en cours, annonce des agrandissements, l'aménagement de nouveaux ateliers [1].

Puis, une assemblée générale extraordinaire, convoquée par le Conseil d'administration, décide une augmentation de capital. De nouvelles actions sont émises par les épargnants, clients habituels des établissements de crédit qui prêtent leurs guichets à la Banque d'affaires moyennant une ristourne sur la substantielle commission consentie par la société. Les premiers actionnaires — les sociétés dirigées par les amis et obligés du banquier — profiteront de la plus-value des titres pour s'en débarrasser : ils ne garderont que le strict minimum leur permettant de conserver leur siège au Conseil. Ainsi, ils pourront remployer leurs fonds ailleurs, renouveler cette opération avec d'autres, sans perdre le contrôle de l'affaire.

— *Comment*, allez-vous dire, surpris, *après avoir vendu la quasi-totalité de leurs actions, ces Messieurs vont continuer à diriger la* Société Durand et Cie ? *Voyons, s'ils ne sont plus majoritaires, ils perdront leur siège...*

Erreur. Ils demeureront en place et cela très légalement.

D'abord, les premiers administrateurs ont été élus par l'assemblée générale constitutive pour six ans. Pendant six longues années, ils sont inamovibles ; ils gouvernent en maîtres au nom des actionnaires absents ; ils reçoivent pour prix de leur collaboration 10 % des bénéfices nets de l'entreprise, qu'ils se partagent. Si les bénéfices de l'exercice social ont atteint cinquante millions par exemple [2] les quatre ou cinq administrateurs recevront

---

1. Tous les journaux financiers ne se prêtent pas à ce jeu, mais rares sont ceux qui refusent la « publicité rédactionnelle »...

2. Ce n'est pas rare. Pour l'exercice 1953, les sociétés suivantes ont réalisé davantage (les chiffres sont arrondis et donnés en millions de francs) : *Banque Générale Industrielle La Hénin* : 102 — *Banque de Paris et des Pays-Bas* : 583 — *Banque de l'Union Parisienne* : 366 — *Cie Parisienne de Réescampte* : 78 — *Crédit Commercial de France* : 301 — *Crédit du Nord* : 292 — *Crédit Industriel et Commercial* : 307 — *Crédit Foncier* : 636 — *Union des Mines* : 238 — *Commentry, Fourchambault, Decazeville* : 155 — *Cie de Micheville* : 181 — *Electrotubes Solesmes* : 161 — *Générale d'Electro-Métallurgie* : 163 — *Péchiney* : 1.146 — *Ugine* : 807 — *Alsacienne de Constructions mécaniques* : 512 — *Ateliers et Chantiers de la Loire* : 177 — *Ateliers G.S.P.* : 179 — *Batignolles-Châtillon* : 85 — *Citroën* : 942 — *Peugeot* (Cycles) : 103 — *Simca* : 549 — *Snecma* : 309 — *Cie des Lampes* : 172 — *Cie générale d'Electricité* : 1.226 — *Radio-Technique* : 417 — *Signaux et Entreprises Electriques* : 210 — *Thomson-Houston* : 407 — *Julien Damoy* : 76 — *Docks Rémois* (Familistère) : 69 — *Lorraine de Produits alimentaires* : 80 — *Raffineries et Sucreries Say* : 688 — *Source Perrier* : 312 — *Bazar de l'Hôtel de Ville* : 119 — *Galeries*

ensemble cinq millions. Il suffit à chacun d'eux de cumuler trois ou quatre postes pour s'assurer des revenus fort convenables.

— *Mais, nous objectera-t-on, au bout de six ans, les actionnaires pourront remplacer un conseil dont les membres, sauf M. Durand, ont si peu confiance en la société qu'ils n'ont pas cru devoir conserver leur paquet d'actions. Comme ils auront perdu la majorité, ce sera facile...*

En théorie, certainement. Mais en pratique, il en va tout autrement. L'éventualité d'une éviction brutale par l'assemblée générale des actionnaires n'effraie point les mandataires des groupes financiers qui contrôlent la société Durand. Car le mécanisme des assemblées générales leur est connu dans ses moindres rouages. Ils savent s'en servir au mieux des intérêts qu'ils représentent. S'ils devaient être évincés — cela s'est déjà vu — ce serait par un autre groupe capitaliste et non par les actionnaires isolés, détenteurs *en commun* de la majorité absolue, donc *souverains* en titre, mais dans l'impossibilité d'exercer leur souveraineté !

Expliquons-nous :

Tous les ans, sur convocation du Conseil d'administration, l'assemblée générale est réunie. On lui soumet des rapports, on lui fait approuver le bilan, on l'invite à nommer les administrateurs.

De qui se compose l'Assemblée générale ? De tous les actionnaires présents ou représentés. Or, les porteurs d'actions sont en majorité des rentiers, des propriétaires terriens, des paysans, des commerçants et des petits industriels, fort éloignés géographiquement du siège de la société dont ils sont actionnaires et peu soucieux d'effectuer un voyage coûteux pour assister à une assemblée générale. Mais ils ne veulent pas perdre la petite indemnité qui s'attache à cette présence. *Aussi se font-ils représenter.* Ils signent un *pouvoir* en blanc qu'ils remettent à leur banque, laquelle l'adresse au conseil d'administration de la Société. Celui-ci inscrit sur les feuilles timbrées qui lui sont remises, le nom d'une ou plusieurs personnes devant

---

Lafayette : 138 — *Grande Maison de Blanc* : 63 — *Magasins Prisunic* : 121 — *Nouvelles Galeries* : 89 — *Paris-France* : 107 — *Printemps* : 466 — *Algérienne de Produits Chimiques et d'Engrais* 112 — *Banque Commerciale du Maroc* : 80 — *Banque de l'Indochine* : 639 — *Djébel Djerissa* : 1.612 — *Crédit Foncier de l'Ouest Africain* : 118 — *Crédit Foncier d'Indochine* : 489 — *Lyonnaise de Madagascar* : 224 — *Sucrière du Maroc* : 525 — *Penarroya-Maroc* : 94 — *Pierrefitte-Kalaa* : 151.

assister à l'Assemblée. Ce sont ces personnes, inconnues des porteurs d'actions, mais toute dévouées aux dirigeants de la société, qui représenteront les actionnaires à l'assemblée générale. De cette manière, le Conseil est sûr de la majorité. Les choses se passent entre soi [1]. La gestion de l'entreprise est approuvée sans discussion et la désignation des administrateurs s'effectue comme prévue par le groupe financier qui contrôle l'affaire.

— *Au moins, pensera-t-on, ces administrateurs, qui détiennent tous les pouvoirs à eux délégués par l'Assemblée, sont-ils responsables de la gestion de la société?*

Même pas. Si le conseil possède tous les pouvoirs, il n'est pas véritablement responsable. S'il y a faillite, les administrateurs ne sont pas poursuivis personnellement. Ils ne perdent que les quelques actions (dix, vingt, parfois cinquante) qu'ils ont déposées — ou que le groupe qu'ils représentent a déposées pour eux — dans les caisses de la Société, c'est-à-dire une infime partie des fonds qu'ils gèrent. En cas de « coup dur », c'est le Président-Directeur général qui assumerait les risques. (Dans la société *Durand et Cie*, ce serait M. Durand).

Aussi, grâce à cette législation libérale, le conseil d'administration qui gouverne aux lieu et place des actionnaires et en leur nom, et qui dispose à sa guise des fonds de la société, n'a pratiquement aucune responsabilité et n'encourt aucun risque.

Ceci montre que l'on se fait, en général, une idée fausse du capitaliste. On s'imagine que celui-ci est un personnage riche, qui a acheté avec sa fortune personnelle les usines et les entreprises qu'il dirige. C'est une erreur.

Les véritables propriétaires, ce sont les petites gens, ces travailleurs économes et prudents qui cherchent à placer leurs économies pour assurer l'aisance de leurs vieux jours et si possible l'établissement de leurs enfants.

Ils sont des millions en France et c'est le produit de leur épargne qui permet de financer l'équipement d'une société moderne. Ainsi chez la plupart de nos compatriotes, le capital et le travail se confondent. Exproprier le premier, ce serait dépouiller le second.

---

1. Sauf, ainsi que nous l'avons dit, si un groupe concurrent veut s'emparer de l'affaire. Dans ce cas, ses représentants peuvent créer des incidents et, s'ils ont un très gros paquet d'actions, tenter d'obtenir la majorité ou des sièges d'administrateurs.

XXII

La haute banque régente l'économie française

Les grosses sociétés industrielles et commerciales toutes les grosses affaires (et aussi les petites) doivent, chaque année, affecter une partie de leurs bénéfices aux réserves. La loi les oblige à prélever 5 % sur les bénéfices réalisés dans l'année et à les accumuler jusqu'à ce que ces *réserves* aient atteint une certaine part du capital engagé. Sage précaution : une période de vaches maigres peut toujours survenir après une période de vaches grasses.

Souvent à la demande du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires estime que le prélèvement de 5 % ne suffit pas. Pour assurer la stabilité de leurs dividendes, elle décide d'affecter une somme plus importante aux dites réserves.

Parfois considérables, celles-ci ne restent pas inemployées. Avec cette masse d'argent mise de côté chaque année, le conseil d'administration achète des valeurs. Lui seul les choisit. Il peut ainsi se rendre acquéreur en Bourse de tel paquet d'actions, participer à telle nouvelle affaire, souscrire à telle augmentation de capital qui lui convient.

Une grande entreprise en profite parfois pour accaparer de cette manière les actions de maisons concurrentes ou de fournisseurs. Cela lui permet ensuite, soit d'obtenir la majorité dans leurs assemblées, soit d'introduire des hommes à elles dans leur conseil d'administration. On devine à quelles fins.

Comme les grosses sociétés industrielles et commerciales sont — à de rares exceptions près — contrôlées par les banques, et que le portefeuille des petites est géré par des banquiers, il s'ensuit que, directement ou non, les milliards prélevés chaque année sur les divi-

dendes des actionnaires s'en vont grossir la masse de manœuvre des financiers.

Dans la société moderne enserrée dans la gangue capitaliste ceux qui commandent sont rarement ceux qui fournissent l'argent.

« *Le maître*, a dit M. Francis Delaisi, *ce n'est pas celui qui possède les capitaux, c'est celui qui les gère.* »

Cela explique l'importance de la Haute Banque dans l'économie française.

« La Haute Banque, selon Augustin Hamon, est un ensemble de banques privées très importantes, non par le montant de leur capital, mais par son emprise qui s'étend sur toute l'économie internationale [1] ».

Pour le technicien, la Haute Banque, c'est un groupe de familles qui tient tous les leviers de commande de l'immense machine financière et économique, soit directement, soit indirectement, par l'entremise de hauts employés fidèles auxquels sont données de larges prébandes. Mais pour le public, l'expression désigne pratiquement le sommet de la colossale pyramide dont l'épargnant et le travailleur forment la base.

Nous désignerons donc sous ce terme général l'ensemble des banquiers privés et des banquiers d'affaires, quelle que soit la forme juridique de leur maison, en excluant toutefois les établissements de crédit [2], les banques de dépôts et de prêts, les banques privilégiées, les banques corporatives.

Les établissements financiers constituant ce que nous appelons la *Haute Banque* sont assez nombreux.

Citons d'abord les onze banques privées qui, par décision ministérielle, *ne sont pas pas tenues de publier leur*

---

1. Augustin Hamon : *Les Maîtres de la France*, t. I.

2. Il ne sera donc pas question ici des banques nationalisées, restées en fait sous l'influence des financiers, ni même du *Crédit Industriel et Commercial*, qui n'est cependant plus tout à fait un établissement de crédit. Le C.I.C., d'inspiration nettement catholique, contrôle un grand nombre de banques locales et régionales auxquelles il laisse leur raison sociale et une certaine autonomie : *Union des Banques Régionales, Banque Transatlantique, Sté Nancéienne de Crédit, Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Banque L. Dupont et Cie, Banque Scalbert, Journel et Cie, Crédit Industriel de Normandie, Crédit Fécompois, Crédit Nantais, Crédit de l'Ouest, Sté Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, Sté Lyonnaise de Dépôt, Banque Régionale de l'Ain (Tendret, Rive et Cie), Banque Pradelle, Banque Curdouan et Roux, Crédit Sorrois, Banque Commerciale du Maroc, Banque de Tunisie*, etc..., ainsi que de grosses affaires industrielles et commerciales.

bilan annuel, ni leur situation périodique, se contentant de les tenir à la disposition de leurs clients [1] :

Joseph Danon et Cie, Le Havre et Paris ; *Goudchaux et Cie*, Paris ; *Lazard frères et Cie*, Paris ; *R. de Lubersac et Cie*, Paris ; *Mirabaud et Cie*, Paris ; *Odier, Bungener et Cie*, Paris ; *de Rothschild frères*, Paris ; *Séligman et Cie*, Paris ; *Stern et Cie*, Paris ; *Worms et Cie*, Paris ; *V.A. Papineau*, Poitiers.

Les bilans cumulés de ces onze banques totalisaient fin 1952 : 57 milliards 200 millions de francs, pour un capital investi de 1.600 millions de francs.

Citons également, la *Banque de Neuflize Schlumberger et Cie*, la *Banque Vernes et Cie*, la *Banque Mallet frères*, la *Banque Hottinger et Cie*, la *Banque Heine et Cie*, la *Banque Louis-Dreyfus et Cie*, la *Banque Lehideux*, qui sont aussi des banques privées et cinq banques d'affaires: la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, la *Banque de l'Indochine*, la *Banque de l'Union Parisienne*, l'*Union Industrielle et Financière* et la *Banque Transatlantique*.

Nous ne les examinerons pas toutes [2], mais seulement celles qui, par leur influence dans l'économie française et leurs ramifications coloniales et internationales, sont considérées comme les plus importantes.

Il a été longuement parlé de la *B.P.P.B.* et de la Maison *Lazard frères et Cie*. La *Banque de l'Indochine*, qui se trouve dans leur sphère d'influence, mérite une attention particulière. Malgré les difficultés que la France connaît au Vietnam depuis dix ans, la *Banque de l'Indochine* est la plus florissante de nos banques d'affaires. Ses bénéfices se sont élevés à 689 millions de francs, en 1953, tandis que, la même année, la *B.P.P.B.* et la *B.U.P.* ne figurent que pour 583 millions et 366 millions en 1953.

Le trafic des piastres « *qui permit au Vietminh d'acheter du matériel qui servit à tuer nos soldats* » [3] suffirait-il à expliquer cette avance ?

Nous ne le pensons pas. M. Arthur Laurent a sans doute publié sur les opérations de change de la *Banque de l'Indochine* un dossier écrasant [4], mais les énormes

---

1. Cf. *Entreprise*, 1er octobre 1953.
2. Ceci n'est qu'un court résumé. Nous comptons publier un second ouvrage, très détaillé, sur la féodalité financière en France.
3. Déclaration de M. Vincent Badie, député radical, à la tribune de l'Assemblée Nationale (séance du 5 décembre 1952).
4. Arthur Laurent : *La Banque de l'Indochine et la piastre*, Paris, 1955.

profits avoués pour 1953 ont d'autres sources. Depuis plusieurs années déjà, la *B.I.C.* exerce ses activités sur d'autres territoires. Par la *S.O.F.F.O.*, qu'elle contrôle, elle prend pied en Afrique et à Madagascar. Elle jouit du privilège d'émission des billets dans les possessions françaises de l'Océanie. Elle participe à l'exploitation du nickel de la Nouvelle-Calédonie, du coprah des Nouvelles-Hébrides. En Afrique, elle est l'un des gros actionnaires de la *Banque Industrielle de l'Afrique du Nord*, du *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie*. En Afrique Noire, elle possède des intérêts dans la *Banque de l'Afrique Occidentale Française*, la *Banque Commerciale Africaine*, le *Crédit Foncier de l'Ouest Africain*, le *Crédit Foncier de l'Est Africain*, dans des mines et des plantations. Dans le Moyen-Orient, elle contrôlerait la *Banque Sabbag*. Elle détient, en outre, une participation importante dans cinq grandes banques de l'Amérique latine et dans la *French American Banking Corporation*, de New-York. Au Canada, elle a créé, avec la banque *Lazard* et le *Crédit Suisse*, la *Canadera Ltd*, société d'investissements.

Fondée en 1875 par le *Crédit Lyonnais*, la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, le *Crédit Industriel et Commercial*, le *Comptoir National d'Escompte* et la *Société Générale*, la *Banque de l'Indochine* est administrée par les représentants de ces établissements et, depuis peu, par un agent des *Lazard*, dont l'influence paraît prépondérante [1].

La *Banque de l'Union Parisienne* est, par son importance, notre troisième banque d'affaires. Fondée en 1904, par des banquiers protestants, elle passait avant la guerre pour être sous influence britannique. Elle était, en effet, jusqu'en 1925, la banque du trust pétrolier anglo-hollandais *Royal-Dutch* [2]. En 1936, Augustin Hamon écrivait que « *l'Union parisienne est liée à la Royal Dutch* en la personne de M. Cahen-Fuzier, de la *Petrofina* » [3], laissant entendre que la liaison se faisait au sein de cette société. La *B.U.P.* est toujours intéressée dans la *Petrofina*. On pourrait donc en conclure que cette grande banque demeure associée à des intérêts pétroliers britanniques.

Les principaux dirigeants de la *B.U.P.* appartiennent

1. Voir notre chapitre XVI
2. *Documents politiques et financiers*, avril 1928, p. 32.
3. Augustin Hamon : *Les Maîtres de la France*, t. I, p. 108.

à la H.S.P. (haute société protestante), notamment MM. Vernes et Hottinger. Il n'y a aucun israélite dans le conseil d'administration, M. d'Eichtal — dont la famille, selon la *Jewish Encyclopédia*, est d'origine juive — étant également de confession chrétienne.

En 1953, la *Banque de l'Union Parisienne* a absorbé la banque *Mirabaud et Cie*. Elle possède, en outre, d'importantes participations financières dans une dizaine de banques régionales, corporatives et étrangères, dans trois grandes compagnies d'assurances et une demi-douzaine d'affaires pétrolières, dans des entreprises métallurgiques, de travaux publics, maritimes, coloniales, de transports, d'engrais chimiques, voire dans la société exploitant en France le *coca-cola !* [1].

Enfin, par l'*Association Minière*, qui regroupe ses participations minières, la *B.U.P.* a des intérêts dans plusieurs grosses affaires d'Amérique latine [2].

L'Union Européenne Industrielle et Financière, qui vient au quatrième rang, est surtout une banque d'affaires métallurgiques.

Créée en 1920, l'*U.E.I.F.* avait avant la guerre d'importantes participations financières en Pologne (*Forges et Aciéries de Huta Bankowa*), en Tchécoslovaquie (*Skoda*), en Hongrie (*Banque générale de Crédit Hongrois*) [3]. Elle serait parvenue à les liquider sans trop de perte entre Munich et 1941.

Depuis la guerre, cet établissement, qui a absorbé la *Banque des Pays du Nord*, s'est orienté vers d'autres domaines. Outre la métallurgie, il contrôle des Stés de transports, des papeteries, des tanneries, des Stés de produits pharmaceutiques, des Cies de pétrole et d'assurances ainsi que des banques (*Crédit Foncier colonial et de banque, Crédit mobilier industriel, SOVAC, Banque Chaîus*).

L'U.E.I.F. détient des participations importantes en Argentine (*Port de Rosario*), au Mexique (*Sté pour le développement industriel*), en Scandinavie (en liaison avec la banque *Hambro*) et surtout au Canada, où depuis la

---

1. Dont la *Sté Parisienne de Boisson*, qui a l'exclusivité de vente en France de *Coca-Cola* (Entreprise, 1-10-1953, p. 34).
2. Le groupe dirigeant de la B.U.P. détient dans ces diverses sociétés 400 postes d'administrateurs, dont 41 postes de président et 20 de vice-présidents.
3. A. Hamon : *Op. cit.*, p. 146

guerre, elle a pris pied (*North American Utilities Corporation, Confederation Development Corporation, West Canadian Petroleum et West Canadian Collieries*).

L'*Union Européenne Industrielle et Financière* est dominée par une association Schneider-Hambro-Rothschild.

Le groupe Schneider est le principal actionnaire de la banque. Les attaques dont ce « marchand de canons » a été l'objet ont fait connaître M. Schneider au grand public. Mais l'industriel du Creusot n'est pas que le fournisseur de notre artillerie et de notre marine : il est aussi l'un des plus importants maîtres de forges d'Europe, avec une production annuelle de 200.000 tonnes d'acier. Ses *Forges et Ateliers du Creusot*, qui réalisent un bénéfice annuel de 400 millions, sont au capital de 7.305 millions de francs.

Le groupe Schneider contrôle une douzaine de grosses entreprises minières et métallurgiques en France, en Belgique et au Luxembourg.

Le second groupe, représenté au conseil de l'U.E.I.F. par M. Olaf Hambro (de Londres) est celui de la Banque Hambro. Cette maison joue un rôle important dans l'économie scandinave. Dans la première partie du XIX^e^ siècle, les Hambro, qui descendaient d'un certain Calmer Joachim Hambro, alias Hamburger, fripier à Copenhague, avaient acquis une certaine influence au Danemark. L'un d'eux, Joseph Hambro, fut même conseiller de la Couronne. Son fils, Carl Joachim Hambro, transféra le siège de ses affaires en Angleterre et y fonda la banque *Hambro* qui travailla principalement avec les pays du Nord. On trouve, depuis, des Hambro à la *Banque d'Angleterre*, dans les Cies de chemins de fer et les assurances, voire, d'une manière plus discrète, dans les hautes sphères politiques britanniques.

Quant au troisième groupe, celui des Rothschild, il est représenté par M. Pierre Getten, l'un des « fidéi-commissaires » de la puissante maison.

Tant par ses participations que par l'influence des groupes qui la contrôlent, l'U.E.I.F. occupe donc une place marquante dans le monde industriel et financier.

XXIII

Les Mallet et la banque protestante

Les banques protestantes, liées entre elles par des alliances de familles et des ententes financières, forment un groupe puissant. En raison de l'absence de concurrence catholique — l'Eglise défendant alors le prêt à intérêts — les banquiers protestants avaient déjà une situation enviable sous l'Ancien Régime.

La plus ancienne des banques protestantes françaises est sans doute la maison *de Neuflize, Schlumberger et Cie.* Son origine remonte à 1667.

Les Neuflize sont apparentés aux Mallet (banque *Mallet*), aux Davilliers, aux Coche de la Ferté, aux Turckheim et aux Costa de Beauregard, aux Watteville-Berckheim.

La banque *de Neuflize, Schlumberger et Cie* est intéressée dans d'importantes affaires, telles que la *Banque de l'Union Parisienne*, l'*Union Européenne Industrielle et Financière*, et sept autres banques, principalement étrangères, ainsi que dans des Stés de transports, des maisons de commerce, des entreprises foncières et immobilières. Elle possède enfin une participation chez *Schneider et Cie.*

La *Banque Vernes et Cie* est elle aussi plus que centenaire. Les Vernes sont des huguenots du Vivarais qui s'étaient réfugiés à Genève après la révocation de l'Edit de Nantes. Un Vernes fut sous-gouverneur de la *Banque de France* pendant vingt-cinq ans, dans la première moitié du XIX^e^ siècle. Un autre, prénommé Adolphe, gendre d'un banquier à St Pétersbourg, M. Seguin, occupa un siège de régent de 1886 à 1906. Son fils Félix le remplaça, quinze ans plus tard. A sa mort, en 1934, les Vernes perdirent leur siège de régent au profit de M. David David-Weill, de la banque *Lazard.*

M. Philippe Vernes est le chef actuel de la famille et de

la banque. Cousin germain de Félix, il n'occupe qu'un siège d'administrateur : au Conseil de la *Cie Algérienne*.

Son fils, M. François Vernes, est membre du conseil d'administration des Ets *Claude-Paz et Silva* et de l'*Air Liquide*, deux affaires créées et animées autrefois par M. Georges Claude, le savant épuré à la Libération.

M. Philippe Vernes, frère du précédent, est administrateur de la *Sté Nouvelle de la Cie Algérienne de Crédit et de Banque*, du *Crédit Foncier Colonial et de Banque*, de l'*Association minière*, et des *Mines de Douaria* (Tunisie).

M. Pierre Vernes, fils de feu Félix et de Mme née Hélène Mallet, a épousé une demoiselle Antoinette Goldet, d'une famille israélite alliée aux Deutsch de la Meurthe et aux Heilbronn que l'on retrouve dans les affaires [1]. Il appartient au conseil d'administration de la *B.U.P.*, de l'*Hydroénergie*, des *Chemins de fer du Nord* (fief des Rothschild), de la *Cie Générale Industrielle pour la France et l'étranger*.

M. Gérard Vernes, frère du précédent et un troisième Vernes, Edouard, représentent la banque dans une douzaine de sociétés françaises et étrangères (Banques, Assurances, Transports, Métallurgie, etc...)

La banque possède, en outre, des intérêts dans diverses affaires industrielles et financières, et dans la *Société Parisienne de Crédit*.

La banque *Mallet frères* est la plus puissante des banques protestantes françaises. La plus sévère, la plus stricte aussi. Si l'on a porté des accusations parfois infamantes contre certains confrères des Mallet, jamais ceux-ci n'ont eu à subir de semblables avanies. Dans le système capitaliste, qu'ils ne répudient point puisqu'il fait leur puissance et leur richesse, ils sont une exception : ils jouent le jeu, franchement, sachant fort bien ce qu'ils font et le faisant avec loyauté. L'hypocrisie d'un

---

1. La famille Deutsch de la Meurthe (à l'origine Deutsch, tout court) avait des intérêts pétroliers considérables avant la guerre. Ils étaient parmi les rares clients de la *Société Générale* qui bénéficiaient d'un crédit illimité. La Sté Deutsch de la Meurthe (*Pétroles Jupiter*) est aujourd'hui la *Shell Française* rattachée à la *Shell Berre* (groupe *Shell-Royal Dutch*). M. André Goldet est administrateur de cette entreprise colossale, dont le capital atteint 9 milliards 529 millions et les réserves 4 milliards 489 millions de francs.

Les Heilbronn avaient des intérêts dans la banque *Thalman et Cie* André Heilbronn était l'un des associés avec M. Gaston Verde-Delisle, dont la famille est apparentée aux Darblay

Mirabaud, allant chanter des psaumes le dimanche après avoir ruiné cent familles chrétiennes dans la semaine, les écœurait. Déjà, au XVIIIe siècle, Voltaire aurait dit d'un de leurs ancêtres, qu'il « *professait le noble mépris des impostures et des imposteurs* ». Chirac qui citait cette opinion du philosophe ajoutait :

« Si je suis exactement renseigné, on peut adresser à la famille Mallet, aujourd'hui comme autrefois, le compliment que formulait Voltaire. J'ai donc la bonne fortune de me trouver par exception, en présence d'une race de banquiers qui a su, lentement et largement, développer sa fortune, qui compte au moins cent années de nationalité française, (ceci était écrit vers 1885) et chez laquelle on trouve bien peu de chose rappelant ou le parvenu ou l'agioteur ».

Et, après avoir retracé l'histoire de la banque Mallet, que nous allons résumer à notre tour, l'écrivain socialiste concluait :

« C'est avec une certaine satisfaction que j'ai dressé le tableau qui précède. Il m'arrive rarement de rencontrer une famille de financiers aussi ancienne et aussi réservée. Presque partout, je suis forcé de constater des origines mystérieuses aux manieurs d'argent qui trônent dans ce pays, avec une rare outrecuidance. Les Mallet me reposent un peu de ce fracas de mauvais aloi [1] ».

Si ce farouche ennemi des oligarchies financières a rendu hommage aux Mallet, c'est, croyons-nous, qu'il n'avait rien trouvé de défavorable à leur reprocher.

Cependant, et nous en tombons d'accord avec M. Roger Mennevée, il se peut que la documentation de Chirac ait été mise en défaut, en ce qui concerne notamment l'historique de cette famille.

Il paraît établi toutefois que la famille Mallet remonte à 1530, époque où naquit, à Rouen, Jacques Mallet. En protestant prudent, cet ancêtre des Mallet alla s'établir à Genève. Ses descendants se firent banquiers et vinrent à Paris, au début du XVIIIe siècle. Grâce à la protection du chancelier de Maupéou, puis de Necker, leurs affaires furent florissantes. Ils entretinrent des relations avec les pays nordiques et reçurent du roi Frédéric V de Danemark, en 1765, des lettres de noblesse.

1. Auguste Chirac : *Les Rois de la République*, cité par R. Mennevée dans « *La Banque Mallet frères et Cie* », Paris, 1938, pp. 1 et 2.

Tandis que des Mallet s'établissaient à Paris et que d'autres restaient à Genève, une partie de la famille émigrait à Londres et en Amérique. Les descendants des Mallet anglais et des Mallet américains semblent avoir abandonné le commerce de l'argent pour la carrière diplomatique, pédagogique, militaire ou politique.

Les Mallet de Paris eurent quelques ennuis sous la Révolution. Guillaume et Isaac Mallet et leur cousin Jacques Torras furent incarcérés sous la Terreur, une première fois le 7 septembre 1793, puis, ayant été libérés, une seconde fois le 27 juin 1794. On leur reprochait d'avoir acheté l'hôtel particulier d'un émigré et de lui en avoir envoyé le montant.

Guillaume Mallet fut, dès l'origine, l'un des régents de la *Banque de France*. Il occupa le troisième fauteuil (lequel fut toujours, depuis lors, celui d'un Mallet, le dernier en date étant M. Ernest Mallet). Ce même Guillaume reçut de Napoléon, en 1810, le titre de baron, que Louis XVIII confirma. Ralliés à Louis-Philippe en 1830, les Mallet sont restés fidèles aux Orléans.

Le capital social de la banque *Mallet frères et Cie* est ainsi réparti depuis 1953 :

MM. Ernest Mallet : 5.000.000 ; Jacques Feray : 5.300.000 ; André-Etienne Mallet : 5.000.000 ; Christophe-Philippe Mallet : 5.000.000 ; Thierry-Arthur-Georges Feray (fils de M. Jacques Feray) : 4.700.000 ; le baron J.-P.-Th. Mallet : 5.000.000 et Thierry Mallet : 1.000.000.

Les participations de la banque sont très diverses. Nous relevons huit banques françaises et étrangères, quatre Stés Coloniales, quatre entreprises métallurgiques, deux Cies pétrolières, cinq sociétés minières et une bonne cinquantaines d'affaires commerciales et industrielles importantes

Le dernier bilan connu (30-6-1953) s'élevait à 4.397.611.185 francs, pour un capital social de 31 millions de francs.

La banque *Hottinguer et Cie*, comme celle des Neuflize, des Mallet et des Vernes, est une banque protestante. Originaires de Zurich, les Hottinguer s'établirent à Paris au XVIII[e] siècle. Le chef de la maison figurait parmi les fondateurs de la *Banque de France ;* un Hottinguer siégea au Conseil de Régence de 1803 à 1832, un autre de 1832 à 1849, un troisième de 1869 à 1921 et un quatrième de 1929 à 1937.

Les animateurs de la banque sont membres des conseils d'administration de sociétés contrôlées par elle ou dans lesquelles elle possède une participation.

Le baron Rodolphe Hottinguer, fils du baron Henri, l'ancien régent de la *Banque de France*, est le président de l'*Association professionnelle des Banques*. Il appartient à treize conseils d'administrations (banques, forges, mines, caoutchouc, etc...); son frère, Philippe, figure dans plusieurs affaires contrôlées par la banque Hottinguer.

M. Maurice Hottinguer, oncle des précédents, un des deux cents plus gros actionnaires de la Banque de France — et figurant à ce titre parmi les fameuses « deux cents familles » stigmatisées jadis par la presse de Front populaire — occupe un fauteuil d'administrateur aux *chemins de fer du Nord*.

Son fils, M. Jean-Conrad Hottinguer, qui semble l'avoir remplacé dans les affaires, est administrateur d'une demi-douzaine de sociétés (Prêts fonciers, Eaux, Transmissions).

La banque *Hottinguer et Cie* possède, en outre, des intérêts dans *des exploitations minières et des sociétés de Produits chimiques et d'engrais*.

XXIV

Louis dreyfus-rothschild-worms

Si nous devions examiner en détail les maisons composant ce qu'il est convenu d'appeler la « banque israélite », il faudrait un fort volume [1], car elles sont légion. Sur les 11 banques dispensées de publier leur bilan, on en compte déjà six — plus une septième qui ne l'est plus qu'en partie.

Nous nous bornerons donc à parler des trois principales — les Lazard étant déjà vus — à savoir : *Louis Dreyfus et Cie, Rothschild frères* et *Worms et cie.*

Le rayonnement international de *Louis Dreyfus et Cie* et son ancienneté font de cette maison l'une des plus puissantes entreprises financières de notre pays. Avant la guerre, de par sa position sur les marchés internationaux du blé (6 millions de quintaux en 1939), elle occupait la troisième place dans l'économie française. Avec 140 milliards de chiffre d'affaires, elle est encore aujourd'hui la plus grande affaire mondiale pour le commerce des grains. Elle négocie à elle seule 10 % du tonnage total des céréales exportées dans le monde chaque année [2].

La Maison *Louis Dreyfus et Cie* a été fondée en 1851 par Léopold Dreyfus. Né le 5 mars 1833, à Sierentz, petit village du Haut-Rhin, Léopold n'avait que dix-sept ans lorsqu'il réalisa sa première affaire : il acheta une charrette de blé chez un paysan alsacien et alla la revendre sur le marché de Bâle. Vingt kilomètres séparaient Sierentz de Bâle. Plusieurs fois par semaine d'abord, puis bientôt tous les jours, il accomplit ce trajet. En 1850, il établit son commerce de grains à Bâle et, l'année suivante, créa la maison *Louis Dreyfus et Cie.* N'étant pas majeur, il avait eu recours au prénom de son père.

---

1. Ce qui sera fait en partie dans un second volume consacré à la féodalité financière en France.
2. *Le Centenaire de la Maison Louis Dreyfus et Cie.* Plaquette publiée par la maison Louis-Dreyfus en novembre 1951. Imprimerie Draeger frères à Montrouge.

De 1857 à 1875, il pérégrina de Bâle à Berne, puis de Berne à Marseille et enfin, après avoir beaucoup hésité entre Londres et Paris, il établit le centre de ses affaires dans la capitale française. Il avait conquis les marchés russes, hongrois et roumains. A ceux-ci, il ajouta celui des Indes, de l'Argentine et de l'Amérique du Nord. Une flotte bien à lui transportait, dès 1903, les céréales qu'il achetait là-bas pour les revendre ici et ailleurs.

En 1904, ayant repris la banque *Samuel*, il en fit son propre établissement financier. Lorsqu'il mourut, il laissa une maison florissante à ses deux fils Louis et Charles [1].

Louis, que son père avait déjà associé à la maison, était attiré par la politique. Il avait fourni, en même temps que son frère Charles, des fonds à Jaurès pour fonder la société éditrice de *l'Humanité*, moyennant quoi le leader socialiste l'avait fait élire député radical de la Lozère (1905). Changeant son fusil d'épaule aux élections suivantes, il était élu grâce aux voix libérales des amis de M. Piou, l'une des vedettes du monde parlementaire catholique d'alors [2].

Mais ces palinodies finirent par indisposer les électeurs : M. L. Louis-Dreyfus fut battu en 1910. Il ne put revenir au Parlement que vingt-et-un ans plus tard, en décembre 1931, grâce aux voix collectées par les curés des Alpes Maritimes auxquels on avait soigneusement caché que leur candidat était membre du Grand Orient de France depuis 1896 [3]. Il se fera ensuite élire sénateur dans le même département.

Pendant la guerre de 1914-1918, les affaires de la maison *Louis Dreyfus et Cie* connurent une prospérité inimaginable. Le ravitaillement de l'armée française fut d'un excellent rapport. Son attitude fut alors diversement appréciée.

Après la première guerre mondiale, grâce aux très substantiels profits des marchés militaires, la flotte de la maison *Louis Dreyfus* s'enrichit de nouvelles unités. Elle possèdait une filiale à Londres : *Paris Markes L.T.D.* et une à Buenos-Aires : la *S.A.F.I.F.*

En 1926, la maison reprit contact avec la Russie. Les

---

1. Louis, né le 6-9-1867 (à Zurich), et Charles, né le 21-8-1870. Un troisième fils, Robert, né le 21-12-1877, était mort en 1907. Par décret du 16-8-1896, ils furent autorisés à transformer leur nom et à s'appeler LOUIS-DREYFUS.
2. *L'Almanach de l'Action libérale* se félicitait l'année suivante de ce succès.
3. Initié le 13-12-1896 à la Loge *L'Etoile Polaire*.

Louis-Dreyfus avaient-ils retrouvé au commissariat du Commerce extérieur soviétique une de leurs relations d'affaires d'avant 1914 ? C'est possible. Toujours est-il qu'on annonça de Riga que le gouvernement de l'U.R.S.S. avait signé un accord avec MM. *Louis Dreyfus et Cie* autorisant ceux-ci à acheter des grains pour l'exportation.

Entre 1930 et 1939, la maison s'intéressa aux marchés d'Extrême-Orient. En 1937, *Le Journal de Changhaï* signala que le marché de soja, à Kharbine en Mandchourie, était contrôlé par deux trusts japonais auxquels se joignaient l'*Est-Asiatique Danois* et *Louis Dreyfus et Cie* [1].

Charles Louis-Dreyfus, frère du « double Louis » (Léon Daudet dixit) — ne fit guère parler de lui ; il mourut aussi discrètement le 30 juillet 1929, laissant une veuve [2], qui ne fit preuve, elle, d'aucune discrétion. Mécontente du règlement à la succession, elle brisa les vitres. Au cours du procès qui s'ensuivit. on apprit que le regretté Charles Louis-Dreyfus laissait à sa veuve éplorée un héritage supérieur à deux milliards de francs-Poincaré, soit environ cinquante milliards de notre monnaie. A la même époque, un journal publia, sans qu'aucun démenti intervint, que pour la seule année 1934, M. Louis Louis-Dreyfus avait avoué plus de 800 millions de bénéfices nets.

C'est dire que les affaires de la maison *Louis-Dreyfus et Cie* étaient profitables. On affirmait bien dans la presse indépendante que ces gains provenaient du trafic des blés [3]. Mais les amitiés politiques du chef de la puissante maison ne permirent jamais d'en savoir plus.

Outre ses affaires de blé, la banque *Louis Dreyfus et Cie*

---

1. *Crapouillot*, n° 23, décembre 1953, p. 28.

2. Mme Vve Charles Louis-Dreyfus, née Hément, d'une famille catholique de la petite bourgeoisie, se remaria, quelques années plus tard avec le sénateur Henry de Jouvenel, époux divorcé d'une jeune israélite née Boas, (un fils : M. Bertrand de Jouvenel), remarié avec Colette, la femme de lettres récemment disparue, (une fille, Mlle Bèn Gazou), divorcé de nouveau et remarié, en 3e noces, avec Mme Ida de Comminges, ex-Comtesse Pillet-Will (un fils : M. Renaud de Jouvenel).

De son mariage avec feu Charles Louis-Dreyfus, Mme Hément eut un fils et une fille. Le premier, Pierro, est l'un des associés de la banque. La seconde, Arletto, épousa M. Renaud de Jouvenel, dont elle divorça bientôt pour se remarier avec M. Jean Schapira, ami et collaborateur de *Libération*.

3. Des journaux agricoles, des hebdomadaires d'échos, des feuilles financières, la presse nationaliste accusaient périodiquement M. Louis Louis-Dreyfus d'être un « odieux trafiquant » et un « affameur ». L'intéressé ne répondit qu'une fois : au *Porc-Epic*, pour lui dire qu'il n'avait jamais vendu un grain de blé français ! (cf. *Porc-Epic*, 14 mars 1934)

contrôlait alors le groupe de presse *L'Intransigeant-Match-Pour Vous*, et une douzaine de compagnies maritimes. Elle avait également participé au lancement de diverses affaires industrielles et à la création des Compagnies de Chemins de fer en Argentine.

Quant à M. Louis Louis-Dreyfus, il était non seulement parlementaire, mais aussi consul général de Roumanie, ce qui facilitait grandement ses affaires.

Réquisitionnée en 1939, la flotte Louis Dreyfus se trouva scindée en deux lorsque le Maréchal Pétain, approuvé par le sénateur Louis-Dreyfus, signa l'armistice. Une partie travailla pour les Alliés, l'autre fut placée sous le contrôle de Vichy. Le chef de la maison étant mort le 10 novembre 1940, dans son fief des Alpes Maritimes où il s'était retiré, la couronne et le sceptre passèrent à ses fils qui, de Buenos-Aires, prirent en main les affaires internationales de leur entreprise, tandis que leur siège à Paris, rue de la Banque, était affecté au Commissariat Général aux Questions Juives placé sous la direction de M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, puis de M. Darquier de Pellepoix, conseiller municipal de Paris, et enfin de M. du Paty de Clam, fils d'un officier ayant fait beaucoup parler de lui pendant l'affaire Dreyfus.

A la Libération, la banque a été rendue à l'existence par acte du 2 juin 1945. Ses dirigeants sont :

MM. Jean-Georges-Florac Louis-Dreyfus, fils de feu Louis Louis-Dreyfus et de Mme née Emmie Lévi [1], né le 9 juillet 1908, marié à Jeanne Depierre, fille de M. Depierre, administrateur délégué de l'*Agence Havas* ;

François-Léopold-Désiré Louis-Dreyfus, son frère, né le 16 octobre 1909, marié à Monique de Nervo, fille du baron Jacques de Nervo, président des *Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn* et des *Aciéries de Denain-Anzin* ;

Pierre Louis-Dreyfus, fils de Charles Louis-Dreyfus et de Mme née Hément, né le 17 mai 1908, marié à Claude Singer (de la famille des fabricants de machines à coudre) et frère de Mme Shapira, ex-Mme Renaud de Jouvenel.

Le capital social de la Maison Louis-Dreyfus et Cie est ainsi réparti depuis 1949 :

---

1. Du mariage (célébré à Florence le 29 janvier 1906) de M. Louis Louis-Dreyfus et de la fille du baron Guiseppe Lévi, banquier italien, naquirent trois enfants : Liane, qui épousa M. Jean Rheims, Jean et François.

Jean Louis-Dreyfus	874.250.000 »
François Louis-Dreyfus	874.250.000 »
Pierre Louis-Dreyfus	878.500.000 »
	2.627.000,000 »

Le contrôle des changes instauré un peu partout a profondément modifié la physionomie des opérations commerciales. L'arbitrage, et principalement l'arbitrage à terme, cher à M. Léopold Louis-Dreyfus nécessitant la libre circulation des biens et des capitaux, a pratiquement disparu depuis le début des hostilités. Aussi, les transactions se font-elles en général de gouvernement à gouvernement.

« Certaines filiales ont conservé l'autonomie qui avait du être conférée pendant la guerre, notamment la filiale anglaise *Louis-Dreyfus & C° Ltd*, qui traite le marché des Dominions (sauf le Canada) et celle de New-York, dont les opérations englobent toute l'Amérique du Nord. Elle a également des filiales en Amérique du Sud [1]. »

Le siège de Paris traite avec l'Union Française et l'Europe continentale, par l'intermédiaire de ses succursales de Marseille, Saigon, Pnom-Penh, Anvers et Rotterdam, sauf les affaires concernant l'Italie et l'Espagne, traitées par les filiales. Achetant des millions de tonnes de blé aux U.S.A., en Australie, au Canada, et, quand les années sont bonnes, en Argentine, la maison les revend en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Dans les pays arabes et notre Afrique du Nord *Louis Dreyfus et Cie* achète bon an mal an, 150.000 à 200.000 tonnes d'orge.

Tout ce trafic commercial est effectué par la flotte *Louis Dreyfus* qui a été reconstituée. Elle s'est même renforcée de deux « *Liberty* » achetés par la France aux Etats-Unis et remis « en gérance technique » à la maison *Louis Dreyfus*, plus cinq cargos appartenant à une filiale, la *Buries Markes Ltd*, et un sixième à la filiale argentine, la *S.A. C.E.I.F.* L'armement Louis Dreyfus et Cie a conquis une place notable dans le trafic Europe-Argentine tant pour le « tramping » que pour le trafic des passagers.

En raison du développement considérable des affaires *Louis Dreyfus* qui embrassent l'univers, l'hôtel particu-

1. *Entreprise*, n° 7, 1er juillet 1953.

lier de la rue de la Banque devenait exigü. Les dirigeants de la maison ont acquis rue Rabelais un immeuble important où les services de leur banque sont à l'aise [1].

L'imposante bâtisse symbolise aujourd'hui, aux yeux des Français ébahis, le règne de l'avide Ploutos sur les trésors de Cérès.

Consacrant un chapitre de son œuvre, désormais classique, à l'activité de *Rothschild frères*, Augustin Hamon écrivait à la veille de la dernière guerre :

« Toute l'économie française, agriculture, industrie, commerce, banque, services concédés, est contrôlée par eux soit seule, soit le plus souvent en co-participation avec les autres grands banquiers...

« Ceux-ci sont les maîtres économiques du pays aussi bien que les maîtres de sa politique intérieure et extérieure. C'est conjointement que tous ces puissants financiers exercent leur pouvoir. Mais de tous, les Rothschild nous apparaissent comme les plus puissants ».

Autour de 1930, il était de bon ton, dans certains milieux d'affaires et dans les salons huppés, de faire allusion à la « décadence des Rothschild ». On se demande aujourd'hui si les intéressés ne furent pas les premiers à répandre des bruits qui servaient si bien leur politique.

Israélites arrivés, jalousés par des confrères moins heureux, détestés par une fraction importante de l'opinion qui voyait en eux les profiteurs éhontés des malheurs du pays — ce qui n'était pas toujours vrai — et des malheurs de l'épargne — ce qui n'était pas toujours faux — les Rothschild, qui avaient collectionné les affronts tout au long de l'Affaire de Panama et de l'Affaire Dreyfus, avaient jugé prudent de se montrer plus discrets désormais. Ils n'organiseraient plus de parties de chasse pour les souverains ; ils ne manifesteraient plus ouvertement leurs sentiments ; ils n'étaleraient plus leur puissance. Quand ils recevraient un prince ou un politicien à leur table ils n'enverraient plus l'habituel communiqué aux journaux. Le Marquis de Carabas allait jouer les pères Joseph.

---

1. L'inauguration de cette colossale installation fut prétexte à une fastueuse réception à laquelle avait été invité le *Tout-Paris* de la finance et de la politique. *France-soir* annonça que *les Louis-Dreyfus avaient loué une partie de la proche avenue pour pouvoir garer les voitures de tous les invités*. On n'a pas été surpris de trouver parmi eux des politiciens connus pour leur absence de scrupules. Mais quelle tristesse d'y voir, également, des hommes dont les convictions nationales auraient dû les tenir à l'écart d'une telle assemblée.

C'est ce qui explique leur disparition officielle de la plupart des grandes affaires qu'ils contrôlent. Dans l'annuaire *Chaix*, leur nom ne figure qu'en huit endroits, parmi les administrateurs de huit sociétés seulement. Eux qui en contrôlent des centaines ! C'est cela qui a trompé les observateurs superficiels. Car, ce que disait Hamon, ce qui était valable pour les années 1930 l'est encore aujourd'hui : toute l'économie française est dominée par la banque *Rothschild frères*.

Mais ce serait tromper le lecteur que de lui laisser croire que la situation générale ne s'est pas modifiée depuis l'époque où rien ne se faisait en Europe, sur le plan financier, sans l'appui ou l'autorisation des puissants banquiers.

Ceux-ci n'occupent plus, sur la scène internationale, la première place. Ce n'est pas leur « décadence » qui en est la cause, mais l'apparition de nouveaux venus : les grands banquiers et *businessmen* d'Amérique, les Lazard, les banques à direction catholique lui disputent âprement la suprématie. En 1840, leur hégémonie était totale en Europe. En 1900, ils étaient toujours les maîtres tout-puissants. En 1955, ils doivent limiter leur puissance, admettre des partenaires autour du tapis vert où se règlent les affaires de l'ancien continent, consentir à n'avoir qu'une part réduite dans celles du nouveau monde.

Au milieu du XIX^e^ siècle, les Rothschild étaient solidement installés à Francfort, d'où ils dominaient la Prusse et les Etats allemands ; à Vienne, centre de leur emprise financière en Europe Centrale et Orientale ; à Naples, poste d'observation pour leurs affaires vaticanes et méditerranéennes ; à Londres, bastion de leur puissance dans l'Empire de Victoria ; à Paris enfin, citadelle insolente de leur féodalité en Europe occidentale [1].

Les Rothschild de Naples avaient dû plier bagages devant les chemises rouges de Garibaldi. Ceux de Francfort et de Vienne ne résistèrent pas mieux aux chemises brunes de Hitler. Seuls demeurèrent, solidement retranchés dans leur place-forte, les Rothschild de Londres et de Paris.

Encore ces derniers faillirent-ils être balayés à leur tour par la vague hitlérienne qui déferla sur la France et la submergea pendant quatre ans. Sans l'administration des

1. Voir nos chapitres VI-IX.

Domaines, qui géra en mère de famille les biens confisqués de ces « déchus » [1], que serait-il resté de la fortune des Rothschild de France ?

Le flair infaillible de la tribu les avait mis en garde, dès 1939, contre les conséquences du bellicisme exacerbé d'une certaine finance. Traditionnellement attachés à la paix, persuadés que l'explosion nazie serait un feu de paille qu'une sage politique économique éteindrait sans dommage pour leurs intérêts propres, ils ne furent sans doute pas les plus enthousiastes à supporter de la politique Daladier la seconde manière. Ils semblèrent, en tout cas, divisés sur la tactique à suivre. On prétend, en effet, que si la majorité d'entre eux applaudissait (et commanditait) la presse belliciste [2], M. René Mayer, leur cerveau, acceptait volontiers Munich. Quoi qu'il en fût, les Rothschild avaient pensé au repli sur des positions *préparées à l'avance*, comme diront les stratèges de Mai-Juin 1940. Ils s'étaient rendus acquéreurs, dès avril 1939 [3] du *Grand Hôtel* de La Bourboule en vue d'y installer les services de leur maison « repliée ».

La guerre déclarée, les barons [4] Edouard et Robert de Rothschild ne reparurent à Paris que de temps en temps, au cours de l'hiver. Lorsque tout craqua autour d'eux, ils décidèrent de transférer officiellement le siège [5] de leur banque à La Bourboule, persuadés qu'avec l'aide américaine et celle de la *Home Fleet*, Hitler serait contenu sur la rive droite de la Loire. Hélas ! Roosevelt resta coi et la flotte britannique ne remontait pas les fleuves. L'armistice arrêta, provisoirement, la *Wehrmacht* à quelques dizaines de kilomtètres de leur refuge.

Dès les premières semaines, le régime qui s'instaurait à Vichy ne leur inspira aucune confiance. Par l'Espagne et le Portugal, ils gagnèrent l'Amérique, les valises bourrées de valeurs, de bank-notes et de bijoux.

« Les journaux de l'occupation, note Galtier-Boissière, purent publier diverses photographies montrant le baron Henri et sa

---

1. Ils furent déchus de la nationalité française par le gouvernement du Maréchal Pétain en 1940, après leur fuite aux Etats-Unis.
2. Cf. Charles Maurras : *L'Action Française*, 24 et 25-1-1939, 27-2-1939
3. Acte reçu par Me Robert, notaire à La Bourboule, le 12 avril 1939.
4. Bien qu'ayant retourné avec ostentation leurs lettres de noblesse à l'Empereur d'Autriche en 1914, les Rothschild de France continuent à porter le titre de baron
5. Acte sous seing privé enregistré à Rochefort le 23 juin 1940. Décision enregistrée au Greffe du Tribunal de la Seine le 30 juillet suivant

femme présentant leurs colliers de perles à la douane américaine » [1].

Selon le *Crapouillot*, le baron Robert débarqua de son côté à Londres, les poignets ceints d'une ribambelle de bracelets-montres enrichis de brillants. Puis il gagna New-York où il retrouva le chef de la famille, le baron Edouard, qui s'efforçait de jouer un rôle politique parmi ces « émigrés de luxe » qu'a dépeints Maurice Dekobra.

Pendant ce temps, leur éminence (et substance) grise, M. René Mayer, revenu de Londres où elle dirigeait une mission du Ministère de l'Armement [2], intriguait à Vichy pour obtenir des adoucissements aux mesures qui frappaient ses « patrons » et parents [3].

Ses amis étaient nombreux dans les sphères gouvernementales. N'avait-il pas été le collaborateur de Pierre Laval et son conseiller financier ? N'était-il pas un ami de M. Stora, secrétaire du vice-président du Conseil jusqu'en décembre 1940, puis receveur particulier des Finances à Grasse durant toute l'occupation [4] ? Ses démarches ne furent certainement pas étrangères à la bienveillance particulière dont l'Administration fit preuve à l'endroit des biens rothschildiens [5]. Rassuré, M. René Mayer put s'envoler vers Alger lorsque le Général Giraud y ayant établi son Comité après le débarquement anglo-américain et l'assassinat de l'Amiral Darlan, désira lui confier un ersatz de portefeuille ministériel.

Rentrés, bien avant le baron Edouard, dans les fourgons des Alliés en 1944, MM. Guy et James-Henri de Rothschild s'empressèrent [6] de réinstaller leur maison rue Laffitte, où, pendant leur absence, le gouvernement du Maréchal Pétain avait établi son *Secours National-Entr'aide d'Hiver*.

---

1. *Crapouillot*, n° 16, janvier 1952.
2. M. Dautry, ministre de l'Armement, était de longue date un haut employé des Rothschild.
3. La mère de M. René Mayer est apparentée aux Rothschild.
4. Ce fait prouve que le président Laval ne fut pas le persécuteur de Juifs et de francs-maçons que l'on a prétendu. M. Roger Stora était non seulement israélite, mais également maçou. Il n'en demeura pas moins, après la promulgation des lois contre les sociétés secrètes et contre les Juifs, l'un des hauts fonctionnaires de l'Etat Français.
5. La banque Rothschild ne fut jamais du ressort du Commissariat aux Questions Juives, comme les autres grandes banques israélites ; elle dépendait de l'Administration des Domaines.
6. Acte du 12 octobre 1944, enregistré au greffe du tribunal de Commerce de la Seine le 28 octobre, sous le n° 8556.

L'année suivante, la guerre terminée, les associés de la banque précisaient dans un acte [1] la répartition du capital de leur société en nom collectif, créée en 1905 [2] :

7,5/30e au baron Edouard ;
15/30e au baron Robert ;
7,5/30e au baron Guy.

Par suite du retrait du baron Robert, qui céda ses parts à ses fils, Alain et Elie, et du décès du baron Edouard, qui laissa [3] une veuve, la baronne née Alice Halphen [4] et trois enfants : Guy [5], Mme Pratigorsky [6] et Mme Bloomingale [7] — le premier héritant seul les parts sociales de la banque — le capital de la société *Rothschild frères* est ainsi réparti :

---

1. Acte reçu par Me Durant des Aulnois, notaire à Paris, le 29-12-1945.
2. Actes reçus par Me Cottin, notaire à Paris, les 11 et 26-7-1905. Le capital était alors de 50 millions ainsi constitué :

a) Apports des barons Gustave et Edouard, par moitié :	
1° Le fonds estimé à	1.500.000
2° Maison de la Rue Lafitte et de la rue Rossini	1.988.199,28
3° Propriété 15/17, rue de Lagny, occupée par le *Comptoir Lyon-Alemand*	430.000
4° Propriété au Havre, rue Labedoyère	70.000
5° Espèces	29.345.134,06
	33.333.333,34
b) Apports du baron Edouard :	
Espèces	16.666.666,66
	50.000.000

3. Dans son testament, le baron Edouard avait prévu que son fils Guy recevrait les 7,5/30 du capital de la banque évalués à 180 millions. L'acte du 4-11-1949, enregistré le 7-11-1949 — 299 A — précisait à ce propos :

« Il apparaît aux ayants-droit que M. le baron Edouard de Rothschild, connaissance prise des forces et charges de sa succession, que la valeur des dits droits sociaux est de toute évidence très inférieure aux droits de M. le baron Guy de Rothschild sus-nommé dans la dite succession, laquelle comprend notamment des actions de la *Sté Royale Néerlandaise des Pétroles* « *Royal Dutch* » représentant au cours de la Bourse de Paris du jour du décès, une valeur supérieure à sept cent vingt millions de francs (frs : 720.000.000). »

4. Née le 29-2-1884 à Paris-8e — Contrat de mariage reçu par Me Baudrier et Me Cottin, notaires à Paris, le 23-2-1905 — Régime de la séparation de biens.

5. Né le 21-5-1909 à Paris-8e. Marié à Mme Schey de Koromba. Enfants : Mme Maurice Rheims et David (né le 17-12-1942).

6. Madame Jacqueline, Rebecca, Louise de Rothschild, née le 6-11-1911 à Paris-8e, séparée de biens de M. Gregor Piatigorsky, de Los-Angeles. Enfants : Jephta, née le 5-10-1937, et Joram, né le 4-2-1940.

7. Madame Bethsabée Emilie Louise Béatrice de Rothschild, née le 23-9-1914 à Londres, épouse séparée de biens de M. Donald Bloomingdale, de New-York.

Le baron Guy	250.000.000	»
Le baron Alain	125.000.000	»
Le baron Elie	125.000.000	»

Avec ce petit capital de 500 millions et un bilan de quelques milliards, la banque Rothschild contrôle plusieurs centaines d'entreprises en France, dans l'Union Française et à l'Etranger. Ses associés sont dans 7 conseils d'administration et ses représentants connus [1] occupent 110 sièges de président, de vice-président et d'administrateur.

La banque possède des intérêts considérables dans la plupart des grandes affaires françaises et même européennes : cinq établissements financiers, quatre compagnies d'assurances (2 françaises et 2 italiennes), neuf Cies de Chemins de fer [2], six entreprises électriques [3] et métallurgiques, vingt-quatre sociétés de navigation [4], six affaires coloniales, douze sociétés minières [4], quatre maisons de produits chimiques, deux Cies pétrolières, une grande société d'investissement (ayant une participation dans plusieurs sociétés), et diverses entreprises commerciales et immobilières. En Israël, elle contrôle les *Grands Moulins de Palestine* et la *Palestine Israel Colonization*

---

1. Ces représentants sont, entre autres, MM. Pierre Geltèn, Réné Fillon, Pierre Dupont-Ferrier, Emile Laffon, Henri Pagezy, Etienne de Castel, Michel Pasteau, Pierre Signian, etc... (*Economie et Politique*, n° 5-6, 1954).

On remarquera que les Rothschild se sont abstenus de choisir des Israélites, ceci pour couper court à l'accusation de « racisme » portée fréquemment contre leurs coreligionnaires, et aussi par discrétion.

2. Dont la *Cie des Chemins de fer du Nord* possédant le réseau du Nord et une partie du réseau belge. Les Rothschild sont les fondateurs et les principaux actionnaires de cette compagnie, maintenant société de portefeuille, dont la valeur d'estimation, en mai 1952, était de 23 milliards de francs (*Economie et Politique*, op. cit. pp. 81-83).

3. Avant la nationalisation des Cies d'électricité, les Rothschild avaient une situation prépondérante : M. Ernest Mercier les représentait dans 30 Compagnies diverses.

4. En relation avec l'activité de la banque dans les transports, il faut rappeler le rôle du groupe parent Edmond de Rothschild : *Cie Française de Courtage International*, *Cie Financière*, *Sté Financière Brésil-Europe*, *Sté Financière Chilienne*, etc...

5. La place des Rothschild est la première en ce qui concerne les *métaux non ferreux*. Penarroya domine le marché du plomb et assure les 3/4 de la production française, la quasi totalité de la production grecque, tunisienne, marocaine, la moitié de celle de l'Espagne, le 1/3 de celle de l'Italie et produit aussi de l'argent, du zinc et des engrais. *Le Nickel* produit 100 % de la production de l'U. F. *Penarroya-Maroc* détient 35 % du capital des *Mines d'Aloui*, 10 % des *Mines de Zellidja*, 50 % des *Fonderies Penarroya-Zellidja*, 83 % de la *Minière des Rehamna*, etc...

Association, dont dépendent une vingtaine d'affaires importantes du jeune Etat juif.

Elle entretient enfin des relations étroites avec la banque *Lambert* [1] de Bruxelles, qui apparaît comme une véritable banque Rothschild pour la Belgique. Le groupe Lambert contrôle de grosses affaires belges (métropole et Congo). Il a absorbé la *Banque de Reports et de Dépôts* et déploie une grosse activité au Canada. Soit directement, soit avec le concours du groupe Lambert, les Rothschild sont représentés au conseil de plusieurs monopoles belges.

Pour terminer, mentionnons que les Rothschild sont apparentés aux Dupont-Halphen (la mère de M. René Mayer était une Dupont-Halphen), Anspach, Beer, de Chambure, Zuylen de Nyevelt de Haar, Ephrussi, Lambert, Cahen d'Anvers, Leonino, de Weissweiller, et que des demoiselles Rothschild ont épousé, aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, un duc de Gramont, un duc de Wagram, un Lord of Battersea et un duc de Hardwick.

Classer la maison *Worms et Cie* parmi les « banques israélites » est sans doute excessif. Nous avons vu pourquoi dans un précédent chapitre [2]. Si nous le faisons néanmoins, c'est parce qu'elle s'apparente, par ses origines, aux banques que nous venons de citer.

Les *Worms et Cie* sont à la fois banquiers, armateurs, négociants et courtiers. Ils contrôlent 5 % de la flotte marchande et 30 % de la flotte pétrolière.

Leurs participations financières sont étendues. Elles embrassent trois grandes banques spécialisées, cinq sociétés de navigation et de transports, trois Cies d'assurances, quatre sociétés métallurgiques et mécaniques, cinq sociétés minières, trois sociétés pétrolières, des entreprises de produits chimiques, des savonneries, des maisons de peinture et d'encre et même *le Louvre*.

En Afrique, la banque *Worms et Cie* possède des inté-

---

1. Léon Lambert, banquier à Bruxelles, épousa en 1882 une demoiselle Lucie de Rothschild, fille de Gustave de Rothschild (1829-1911) Ses descendants dirigent aujourd'hui la banque *H. Lambert (de Lhoneux, de Bruny et Cie)*.

2. Voir notre chapitre XI. Rappelons, en effet, que si M. Hypolite Worms n° 1, le fondateur, était israélite, M. Hypolite Worms, n° 2, l'actuel, est né de mère non-juive et qu'il est baptisé.

rêts considérables (Maroc, Congo, Cameroun, Madagascar, etc...) et contrôle la *TELMA* (radiotélévision).

Pour lancer des affaires nouvelles, Worms agit en général indirectement par des sociétés d'études. L'une d'elle, la *Société Privée d'Etudes*, vient de créer une société pour la vente à crédit des appareils de télévision au Maroc. Une autre, la *Société Technique d'Etudes Industrielles et Commerciales*, a créé avec la participation d'autres banques la *Compagnie Industrielle et Financière pour le Moyen-Orient*, destinée à développer les échanges entre la France et l'Irak [1].

Outre M. Hypolite Worms petit-fils du fondateur, les associés sont MM. Robert Labbé et Raymond Meynial.

M. Robert Labbé, inspecteur des Finances, est le petit-fils de Henri Goudchaux, l'un des dirigeants de la maison au XIX^e^ siècle, et le neveu de Michel Goudchaux [2], ami et associé de M. Hypolite Worms de 1911 à 1940. Du côté paternel, M. Labbé appartient à une famille de maîtres de forges de Gorcy.

M. Raymond Meynial, le troisième associé, vice-président de la compagnie d'assurances *La Préservatrice*, est le frère de M. Pierre Meynial, de la banque *Morgan* à Paris.

Dans une brochure publiée à l'instigation de *Worms et Cie* [3], l'auteur écrit avec fierté :

« La Maison Worms n'appartient pas à ce qu'on nomme parfois la finance internationale. Elle s'intéresse, pour ainsi dire exclusivement, aux affaires françaises de la métropole ou de l'Union Française ».

Il ne s'agit que de s'entendre. Comparés aux Lazard ou aux Rothschild, banquiers cosmopolites par excellence, les Worms et Cie pourraient être rangés parmi les banquiers français, si leurs liens avec la City et le *Big Business* américain n'en faisaient pas, en quelque sorte, l'expression française d'intérêts internationaux.

La maison Worms a participé en effet avec des groupes financiers et industriels américains, à la création de nom-

---

1. *Economie et Politique*, n° 5-6, 1954.
2. Une demoiselle Goudchaux a épousé M. Olivier Bascou, ancien député, dont la fille Hélène est la femme du comte Pierre de Mouy, ancien directeur du Mouvement général des fonds, membre du conseil d'administration de la *Société Générale* et de nombreuses autres banques et sociétés.
3. *Un Centenaire* 1848-1948 — *Worms et Cie*, Paris, 1949.

breuses affaires, dont plusieurs sont très importantes. Elle a créé, par exemple, la société *SAPHYMO* [1], la seule société s'occupant en France des applications industrielles de la radio-activité artificielle, avec le groupe américain *American Research.*

En ce qui concerne ses attaches avec la City, rappelons que l'un des premiers dirigeants de la maison, au temps du premier Hypolite Worms, M. Henri Josse [2], était citoyen britannique. La société s'appelait alors *Worms, Josse et Cie.* Avant même d'être officiellement associée pour la vente du pétrole à *Marcus Samuel and C°* (*Schell*), elle passait pour britannique. A tel point qu'un journal, protestant contre une adjudication de la Marine française obtenue par Worms, pouvait titrer en lettres énormes : « *L'Amirauté d'Alger — les fournitures pour la flotte française confiées aux Anglais* [3]. »

Les liens personnels de M. Hypolite Worms avec la société britannique sont, par ailleurs, très étroits. N'a-t-il pas épousé une Anglaise ? N'a-t-il pas donné sa fille unique au fils d'un diplomate de Sa Majesté ?

La maison Worms, qui était avant la guerre, associée à M. John Isaac Jacob de Londres dans la *Société de Courtage et d'Affrêtement pétroliers*, avait en outre participé, avec *Lazard Brothers and C°* et d'autres banques, à la création de l'*Anglo and Foreign Industrial Corporation.*

On la retrouve en compagnie des Lazard de Paris, dans plusieurs autres affaires financières et immobilières.

Les liens de la maison avec la finance anglaise sont donc anciens et fortement noués. Il ne semble pas cependant que les tendances politiques des financiers de la City, en particulier leur engoûment pour la « coexistence pacifique », soient exactement celles de MM. Worms et Cie. D'accord en cela avec quelques capitalistes anglais clairvoyants et la majorité du *Big Business* américain, ils paraissent fort mal disposés à l'égard de l'U.R.S.S. et de ses satellites. En tout cas, la sympathie qu'ils portent à diverses organisations anti-communistes, en particulier à celles qu'anime et inspire M. Georges Albertini, l'ancien bras droit de Marcel Déat, révèle une opposition à peine discrète au

1. La présidence de la SAPHYMO a été confiée à M. Longchambon, membre des Cabinets Gouin, Mendès-France et Christian Pineau.
2. M. Errington-Josse, probablement son fils (ou son neveu), avait épousé Mlle Mary Lucy Worms, fille de M. Hypolite Worms Ier.
3. *La Marseillaise*, 28-2-1892.

communisme. Et le soutien qu'ils accordent, selon M. Paul Rassinier [1], au gouvernement du très radical M. Edgar Faure, peut apparaître comme une sorte de revanche sur le clan « coexistentialiste » qui patronnait — et patronne toujours — M. Mendès-France et ses amis.

1. *Défense de l'Homme*, n° 77, mars 1955.

XXV

Les grands trusts etranglent le petit commerce

L'un des slogans magiques lancés par le *brain trust* du Président Mendès-France, celui qui fut peut-être le mieux accueilli dans les milieux d'affaires, est « reconversion ».

Les prix sont-ils trop élevés ? « Reconversion » Le commerce extérieur faiblit-il ? « Reconversion ». Les salaires s'avèrent-ils insuffisants ? : « Reconversion ».

Qu'est-ce donc que cette « reconversion » que nous promettait M. Mendès-France, chef du Gouvernement, et qui demeure dans le programme de M. Mendès-France, leader de l'opposition ?

« On chercherait vainement dans les explications officielles une définition tant soit peu claire de ce qu'il faut entendre par reconversion, un exposé précis de ce qu'il faut faire pour la réaliser, voire même les buts généraux à atteindre. Le mot se suffirait-il à lui-même ? En matière d'économie, l'imprécision, le vague ne sont pas de rigueur. Ou bien le slogan de la reconversion est vide de sens, ou bien il cache une intention très différente de celle qu'on voudrait bien lui attribuer [1] ».

A la lueur des explications que M. Alfred Sauvy donne dans une brochure de vulgarisation et de propagande écrite pour le gouvernement Mendès-France, il semble bien que l'objectif réel de la politique de « reconversion » soit un ensemble de mesures administratives, d'avantages fiscaux, de subventions et de facilités de crédits capables de précipiter le rythme de la concentration capitaliste. Il s'agit, autrement dit, de permettre aux entreprises les plus fortes, d'éliminer promptement les plus faibles. La reconversion est, en somme, une mesure étatique renforçant les monopoles et débarrassant les trusts de la con-

1. *Economie et Politique*, octobre 1954.

currence des petits industriels, des petits producteurs et des commerçants-artisans.

Comme si le super-capitalisme avait eu besoin de la « reconversion » pour étrangler des milliers d'entreprises familiales au cours du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe ! Il n'empêche que l'intervention de l'Etat et l'application discriminatoire des mesures mises au point par MM. Boris et Nora, du brain-trust présidentiel, et proposées par M. Mendès-France, ne manqueraient pas de provoquer la faillite de tous ceux qui échappent encore à l'emprise tentaculaire des consortiums et des trusts.

Pour vendre à l'étranger, les grosses entreprises dominées ou contrôlées par la Haute Finance bénéficient d'une aide importante de l'Etat. Elles reçoivent des subventions gouvernementales considérables. C'est insuffisant, paraît-il. Il leur faut vendre davantage et pour y parvenir, pratiquer ce que l'on appelle le *dumping*, c'est-à-dire vendre à perte, à l'étranger, quitte à se rattraper sur le marché national. Pour vendre plus cher en France et dans l'Union Française, il faut pouvoir imposer les prix, donc établir un monopole. La suppression de la concurrence des petits industriels, l'élimination du petit commerce et de l'artisanat, la domestication de la paysannerie, l'asservissement des masses ouvrières, voilà ce qu'espère, ce qu'attend, ce qu'exige la « finance anonyme et vagabonde » dénoncée jadis par un Prince clairvoyant.

Le plan Mendès-France dit de « reconversion », qui provoquerait la faillite, la liquidation, la disparition de plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises, conduirait immanquablement au chômage et à la misère [1]. Au fur et à mesure que se renforcerait la puissance économique et financière des trusts, grandirait dans le pays un vaste mouvement de révolte, grossi de tous les mécontentements, dont seuls bénéficieraient, dans l'état actuel des choses et en l'absence de tout parti populaire et national, les communistes et leurs amis.

Mais M. Mendès-France est-il seul à favoriser la con-

---

1. L'élimination des « inaptes » au profit des monopoles mieux équipés, objectif principal de la politique économique du gouvernement Mendès-France, s'est traduit, dans les textes, par la création de trois fonds, « fonds de conversion de l'industrie », fond d'aménagement du territoire » et « fonds de reclassement de la main d'œuvre ». *A la tête du Comité unique qui gère les trois fonds a été placé M. François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, dont le père, décédé l'an dernier, était nous l'avons vu, associé gérant de la Banque* Lazard Frères.

centration capitaliste ? Nous avons dit que celle-ci s'était faite, avant lui, donc sans lui. Les financiers, embusqués derrière les grosses affaires, n'ont pas attendu M. Mendès-France pour opérer. Faut-il ajouter que depuis la Libération, les mesures fiscales y ont puissamment aidé ? Proportionnellement, les petites affaires paient beaucoup plus d'impôts que les grandes. Par une discrimination savante, la pression fiscale s'exerce d'autant plus fortement que l'entreprise est faible. Le fisc se fait ainsi le complice de la Haute Finance en précipitant le mouvement de concentration. Le « régime du forfait » imposé aux entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions défavorise nettement les petits commerçants vis-à-vis des magasins à prix unique et des maisons à succursales multiples. Ces derniers, qui bénéficient du « régime du bénéfice réel » peuvent déduire de leurs bénéfices : frais généraux, amortissements, provisions, etc... Les premiers, les plus faibles mais aussi les plus nombreux, sont abusivement taxés sur un bénéfice évalué par application d'un coefficient à leur chiffre d'affaires ou en fonction de signes apparents [1]. Voulez-vous un exemple de cette inégalité fiscale qui joue en faveur des trusts, au détriment des petits ? La réfection des locaux, le remplacement d'une machine ou d'une voiture utilitaire sont des dépenses qui justifient un accroissement de l'amortissement. Pour les entreprises soumises au « régime du bénéfice réel », le fisc l'admet ; pour celles qui sont soumises au « régime du forfait », ces dépenses sont considérées comme un enrichissement justifiant un relèvement du forfait. On estime, d'une façon générale, que les « forfaits » ont doublé en quelques années, bien que rien ne légitime une semblable augmentation.

Il s'ensuit donc que le commerçant et l'artisan, dont les bénéfices par rapport au chiffre d'affaires sont nettement inférieurs à ceux qu'obtiennent les grosses sociétés, sont beaucoup plus lourdement imposés que celles-ci.

On peut objecter à cela que les grosses entreprises ne peuvent frauder, en raison des indiscrétions probables du personnel chargé de leur comptabilité. L'exemple récent de la Société *Astra*, qui vendait sans facture, et ceux que le député communiste Duclos signalait à la tribune de

---

1. Les professions libérales sont, elles aussi, nettement défavorisées

l'Assemblée Nationale [1] prouvent que les grandes affaires peuvent frauder comme les petites. Quand elles se font prendre, les amis qu'elles comptent dans les hautes sphères gouvernementales, au parlement et dans les administrations, réduisent la casse au minimum. Le petit commerçant, lui, n'a personne pour le défendre : il « trinque » à 100 pour cent. C'est contre lui que se déchaînent les contrôleurs. Là encore, discrimination : des égards pour les trusts, aucuns pour les petites entreprises. La comptabilité de ces dernières est écartée : il suffit, pour cela, de la moindre omission, de la plus petite erreur. Le « bénéfice imposable » est alors fixé administrativement par des procédés qui relèvent parfois de la basse police. Les pénalités atteignent souvent des sommes importantes dont il faut se libérer dans des délais très courts, une nouvelle pénalité de 10 o/o pour retard grevant encore la note. Lorsqu'il s'agit des grosses entreprises, c'est tout différent. La comptabilité n'est pas rejetée, mais examinée, discutée. Les amortissements, les risques divers, les réserves font l'objet d'un contrôle sérieux, mais aucune brimade n'est exercée sur les dirigeants et leurs collaborateurs. Les erreurs portent, le plus souvent, sur l'interprétation de la Loi et sur son application. Il n'y a donc pas de pénalité.

Les petits commerçants et artisans qui suivent M. Pierre Poujade [2] n'ont pas tort de demander, outre l'égalité devant l'impôt. une « législation qui permette aux commerçants et artisans de vivre en travaillant ». D'autant plus que les agents de l'Administration ne sont pas très fiers de leurs exploits et qu'ils sont les premiers à récla-

1. M. Jacques Duclos a affirmé (séance du 1er avril 1952) que le *Crédit du Nord* et les *Aciéries de Longwy* se seraient rendus coupables de dissimulation de bénéfices, le premier pour une somme de 380 millions, le second pour une somme de 1.600 millions. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu un parlementaire non-communiste pour confirmer ou infirmer ces assertions. Tous les députés dits « bourgeois » ne sont pas tous des couards.

2. Avez-vous remarqué la brusque volte-face de la presse à l'endroit du « Mouvement Poujade » ? Hier follement enthousiaste, la voici aujourd'hui résolument ou hypocritement hostile. Que s'est-il passé ? Demandez-le aux distributeurs de publicité des grandes firmes. Ils vous répondront que les journaux ne sauraient se passer de publicité et que la manne qu'ils leur versent ne vient pas du commerçant du coin, ni de l'industriel local, mais des grosses firmes. En bousculant les trusts et en menaçant de retirer l'argent des banques, le « Mouvement Poujade » signait son arrêt de mort. Du moins aux yeux d'un directeur de journal, dont les velléités d'indépendance ne résistent pas à la menace de rupture de gros contrats de publicité...

mer l'institution de « méthodes humaines de vérification ».

Ce douloureux état de choses favorise la concentration de la production nationale entre les mains des représentants de la Haute Finance cosmopolite. Les petites et moyennes entreprises qui subsistent, encore assez nombreuses, n'ont qu'une part réduite du volume de la production globale. Elles sont contraintes d'accepter la loi des monopoles, qui vendent au-dessus de leur valeur les marchandises qu'ils ont achetées au-dessous à de petits et moyens producteurs.

Les agriculteurs peuvent-ils, par exemple, refuser d'accepter le prix proposé par les grands monopoles (sucreries, laiteries, conserveries) ? Si l'Etat intervient pour fixer les prix agricoles, ne va-t-il pas dans le même sens, au nom de la lutte contre la hausse des prix ?

Mais lorsque ces mêmes agriculteurs achètent des produits industriels ou des produits agricoles transformés, des machines ou des engrais, ils paient le prix imposé, non par l'Etat, mais par les fabricants. Résultat : les prix industriels ont augmenté de 31 fois (par rapport à 1938) et les prix agricoles n'ont augmenté, selon *La Vie Française*, que de 17 fois seulement.

Etonnez-vous, après cela, de constater que les bénéfices officiellement déclarés des 730 plus grosses banques, compagnies et consortiums industriels et coloniaux, qui s'élevaient à 20.862 millions en 1947 soient passés à 117.362 millions en 1953 [1]. Compte tenu du fléchissement de la monnaie, la masse globale des bénéfices nets déclarés de ces 730 sociétés a donc été plus que doublée en valeur réelle.

Cela n'empêche pas les porte-parole des trusts inféodés à la Finance internationale de prétendre que si les prix ne baissent pas et si les salaires ne peuvent être augmentés, la faute en incombe au « coût de la distribution », beaucoup trop onéreux, et au système commercial français, jugé périmé. La ménagère, qui constate que ses « rentrées » (appointements ou revenus) ne suivent pas la hausse des prix, accuse le boutiquier d'être la cause de la vie chère.

Et cependant, les chiffres prouvent que le bénéfice du petit commerçant, toutes proportions gardées, est nette-

1. *Economie et Politique*, nov.-déc., 1954.

ment inférieur à celui qu'il faisait en 1938. L'augmentation de taxes et de charges fiscales réduit considérablement la *marge* du détaillant. Après une période de vaches grasses, consécutive à la guerre, les petites entreprises sont depuis quelques années en période de vaches maigres. La diminution du nombre des fonds de commerce, la multiplication de « boutiques libres à louer » confirment que leur situation est loin d'être florissante [1]. Par contre, les grandes affaires commerciales, surtout les magasins à prix uniques, accroissent singulièrement leur chiffre d'affaires. *Conjoncture et mouvement des affaires* [2] précise que, de 1950 à 1953, le chiffre d'affaires déclaré dans le secteur de l'alimentation par les succursales multiples a augmenté de 62 o/o et de 38 o/o seulement pour les détaillants. Dans l'autre secteur, la différence est plus grande encore : 65 o/o pour les grands magasins et seulement 21/24 o/o pour les détaillants en textiles et chaussures.

Les grands magasins ont fait, en 1952, 120 milliards de chiffre d'affaires, dont 67 milliards pour les cinq grands (*Printemps, Galeries Lafayette, Samaritaine, Bon Marché* et *B.H.V.*). Ces chiffres importants donnent cependant une faible idée du volume global des ventes faites par ces mastodontes, car ceux-ci contrôlent de nombreux magasins de province, dont le chiffre d'affaires peut s'ajouter aux leurs.

Il existe, d'autre part, 125 sociétés à succursales multiples (*Viniprix, Familistère, Goulet-Turpin, Economats parisiens, Félix Potin, Damoy, Docks Lyonnais, Casino, Maggi, Laiteries Parisiennes-Hauser, Nicolas*, etc...) [3] exploitant 26.000 magasins, réalisant plus de 25 % du chiffre d'affaires total du commerce de l'alimentation.

Les magasins à prix unique ne sont pas les moins dangereux. Introduits en France, dit-on, par des israélites allemands, le système des « prix unique » provoqua de véhé-

---

1. Les statistiques officielles indiquent que, pour 1954, 8619 maisons de commerce ont disparu (chiffres du Conseil National du Commerce).

2. Revue mensuelle publiée par l'*Institut National de la Statistique et des Etudes économiques pour la France et les Territoires d'outre-mer*, N° de février 1954.

3. Sans parler des maisons possédant des succursales nombreuses comme les chaussures *André* (150 succursales), *Bata* (250 succurales), et *Raoul*, les chapeaux *Sools* (Solinsky), les chemises *Disle* (Solinsky) et *La Toile d'Avion* (Boussac), les meubles *Levitan* et les *Galeries Barbès*, etc... Les 1100 succursales des trusts de la chaussure font de 30 à 40 % du chiffre total de la branche.

mentes protestations au cours des années 1933-1936. Dans un tract répandu à Paris en décembre 1933, un groupe politique invitait les commerçants à la lutte :

« Le moment est venu, y lisait-on, de frapper sans relâche pour disloquer ces grandes entreprises néfastes. Dans tous les pays, les classes moyennes redressent la tête et secouent l'étreinte de la ploutocratie commerciale. Partout des hommes résolus s'acharnent à briser l'étau qui étrangle le commerce et l'artisanat. »

Et de réclamer le boycott des *prix unique* « puisque nos lois désuètes ne permettent pas de protéger les citoyens français » [1].

L'agitation qui régna dès lors dans le petit commerce et l'artisanat devait amener le parlement à voter, en 1936, des mesures discriminatoires contre les magasins à prix unique. Depuis la guerre, ces mesures législatives ont été interprétées dans un sens très favorable aux dits magasins. Elles ne freinent plus le développement de ces formidables organisations qui comptent maintenant 160 succursales en France et en Afrique du Nord. Les *Monoprix*, *Prisunic*, *Uniprix* et autres *Priminime*, ont eu, en 1954, avec un chiffre d'affaires de 70 milliards, une activité supérieure de 50 % à celle de 1938. Les stocks, qui tournent deux ou trois fois par an dans le petit commerce, ont une rotation double dans les grands magasins ; elle est portée à neuf ou dix fois pour les *Prix Unique*.

Les avantages fiscaux de ces magasins sont nombreux et favorisent leur développement. Par exemple, en achetant directement chez les fabricants, ils n'acquittent qu'une seule fois les taxes locales et de transactions légèrement majorées ; le détaillant s'approvisionnant, lui, chez le grossiste, paye deux fois ces taxes. Les majorations de taxes prévues par les assujettis exploitant plus de trois postes de vente au détail sont loin de rétablir l'équilibre. Les droits fixes et proportionnels de la patente des grands magasins et *Prix Unique*, sont majorés do 25 % seulement pour chacun des magasins lorsque ceux-ci exploitent plus de cinq établissements et moins de dix, de 33 % entre 11 et 20, et de 50 % entre 21 et 50.

Quand les grands trusts ne peuvent faire disparaître la concurrence des petits commerçants, ils cherchent à uti-

1. Cf. *La Libre Parole*, n° 12, décembre 1933.

liser ceux-ci et à les orienter au mieux des intérêts capitalistes.

En créant des *Centrales d'Achat* et en y faisant adhérer détaillants et grossistes, ils renforcent leur propre puissance d'achat et imposent leurs prix aux producteurs et aux fabricants moyens et petits. D'un autre côté, on assiste peu à peu à la transformation de la boutique du commerçant en une succursale de son gros fournisseur. On affirme que la maison *Astra* (groupe international Uni-Lever), qui effectue elle-même ses livraisons à 130.000 points de vente, est parvenue à former des chauffeurs-vendeurs dont le rôle consiste à prendre des commandes et à les livrer, mais aussi à intervenir directement dans l'organisation même des magasins qu'ils visitent en veillant à la présentation des produits *Astra* et à la mise en place des panneaux publicitaires.

La revue économique [1] qui donne la plupart des détails contenus dans ce chapitre peut en conclure, avec raison, que le fournisseur devient ainsi le maître de la marge concédée au détaillant et qu'il peut lui imposer un chiffre d'affaires minimun.

Si, encore, les trusts commerciaux faisaient profiter le consommateur de leur organisation rationnelle-... Mais il n'en est rien.

Plusieurs enquêtes officielles ont démontré que

« les Grands Magasins se réservent des marges fréquemment plus importantes, souvent de beaucoup, que celles du commerce ordinaire. De ce fait, le consommateur ne retire qu'un faible profit des conditions avantageuses dans lesquelles Grands Magasins, Prix Uniques et succursales multiples effectuent leurs achats. On constate par exemple, que ces trois derniers groupes bénéficient en moyenne d'une différence de 7 % sur leurs achats d'huile, de margarine et de beurre laitier. Cette différence ne se retrouve dans le prix de vente qu'à proportion de 2 %, parce que la marge qu'ils s'attribuent est d'environ 50 % supérieure à celle du commerce ordinaire.

« Ces données sont confirmées par les renseignements d'origine fiscale, qui permettent d'établir une comparaison entre les bénéfices bruts d'un secteur du petit commerce et ceux d'un secteur intégré : 180.000 épiciers réalisant un chiffre d'affaires de 650 milliards ont un bénéfice brut évalué à 110 milliards, tandis que 40.000 points de vente appartenant à des magasins à succursales multiples et à des coopératives, réalisent un bé-

1. *Economie et Politique*, mai 1954.

néfice supérieur, pour un chiffre d'affaires de 450 milliards seulement [1] ».

Il s'ensuit que, peu à peu, le petit et moyen commerce disparaît au profit du gros. On arrive ainsi insensiblement à la concentration commerciale et industrielle, c'est-à-dire à la concentration de la fortune nationale entre les mains de trusts cosmopolites.

Dans un pays comme la France, passablement déchristianisé, où aucun frein spirituel et religieux n'est susceptible d'arrêter la machine dévalant la pente, vers qui se tourneront les classes moyennes prolétarisées par le système capitaliste ? Vers le communisme.

Le petit commerçant, le petit industriel ou l'artisan que les trusts auront réduit à l'état de prolétaire, qui ne sera plus le maître de sa petite affaire — on sait ce que cela représente pour le Français individualiste — mais le gérant, c'est-à-dire l'employé d'une entreprise à succursales multiples, se moquera bien de travailler pour un patron-société anonyme plutôt que pour l'Etat-patron. Dès lors, il sera une proie facile pour l'adroit propagandiste du P. C. qui n'aura pas de mal à lui faire admettre qu'un système dont il a été la victime est un système à détruire.

De même que le fascisme et le national-socialisme n'ont pu triompher que grâce à l'appui qu'ils reçurent des classes moyennes d'Italie et d'Allemagne, le communisme ne vaincra, dans les démocraties occidentales [2], où le prolétariat est peu nombreux, que si les petits bourgeois ruinés viennent grossir les rangs d'un nouveau Front populaire [3] inspiré et dirigé par le P. C.

---

1. *Economie et Politique*, mai 1954.
2. A moins d'une guerre et du succès de l'Armée rouge.
3. Ou d'une « nouvelle gauche ».

XXVI

Le IVe pouvoir s'incline devant ploutos

Ce *que vous écrivez là*, me dira-t-on, *pourquoi ne l'a-t-on pas lu dans la presse ? Il n'y est jamais fait allusion à la puissance des trusts, ni à l'influence des financiers internationaux...*

Ne vous étonnez pas outre mesure de ce silence. Beaucoup de journaux, vous allez le voir, se trouvent sous le contrôle de grandes entreprises dominées par la Haute Banque. La situation financière des autres est trop fragile pour que leur direction risque de se brouiller avec de gros clients de publicité [1].

Or, le budget de publicité des trusts et des grandes affaires est énorme. Bien qu'ils se soient montrés fort discrets lors d'une enquête que *Le Monde* fit en juin 1953 sur la publicité des grandes firmes, nous disposons de quelques indications. La bataille publicitaire que la poudre de savon *Omo* livra à sa concurrente *C.D.K.* coûta au trust anglo-hollandais *Unilever* un milliard et demi de francs, et quelque 500 millions à la firme Lesieur. D'après une revue française d'hommes d'affaires [2], une dizaine de maisons consacrent régulièrement 250 millions par an, à la publicité : *Cinzano*, *Monsavon*, *Oréal-Dop*, *Perrier*, *Solitaire*, *Palmolive-Colgate*, *Nestlé*, *Le Chat* et *Philips*. Le volume total de la publicité en France aurait coûté 34 milliards en 1950 et 60 milliards environ en 1952.

Sans cette manne, qui représente l'essentiel des recettes des grands journaux [3], aucun d'eux ne pourrait subsis-

---

1. Le goût de la polémique, de la campagne de presse, a disparu aujourd'hui. Sauf quelques publications appartenant à des tendances politiques d'ailleurs fort diverses, et quelques quotidiens de province dirigés par des journalistes vraiment indépendants, qui donc s'aviserait de mécontenter de gros clients ?

2. *Réalités*, n° d'avril 1952.

3. Nous avons reproduit dans notre A.B.C. DU JOURNALISME les comptes d'un des derniers exercices du *Figaro* : la publicité figure pour 1.151 millions sur 1.976 millions de recettes totales

ter. Cela seul suffirait à expliquer le silence de la presse.

Peu de journaux et, partant, peu de rédacteurs et de collaborateurs de la presse échappent à la domination de l'argent.

« L'écrivain et le journaliste se croient et se disent libres. Ils ne le sont pas. La liberté d'expression de leur pensée est limitée par la volonté des dirigeants du journal ou de la revue ou de la maison d'édition. Et ces dirigeants sont, soit des membres de la féodalité financière, soit ses employés ».

Ainsi s'exprimait le socialiste Augustin Hamon dans un remarquable ouvrage qu'il publiait quelques années avant la guerre [1].

C'est vrai. Sous la *III*e République, « le vautour de la Finance avait mis sur la presse sa serre dorée. Le journalisme, qui avait été l'âme du journal, venait de se dessaisir de son pouvoir prestigieux au profit du financier. Il n'allait plus être désormais qu'un mercenaire » [2].

Les résistants qui rêvaient dans la clandestinité de réformer la presse, avaient fait serment de se libérer du joug des puissances d'argent. En fait, ils n'ont réussi qu'à rendre plus difficile encore l'existence d'un journal indépendant.

Naïf éditorialiste de *Combat*, qui écriviez dans l'un des premiers numéros *publics* de votre journal que « *toute réforme de la presse serait vaine si elle ne s'accompagnait pas de mesures politiques propres à garantir aux journaux une indépendance réelle vis-à-vis du Capital* » [3], vous doutiez vous que, dans votre propre maison, le capitaliste Smadja [4] prendrait un jour la place du socialiste Claude Bourdet ?

L'aventure de *Combat* est celle de la quasi-totalité de la presse de la Résistance. Les journaux ont changé de dirigeants ; ils n'ont pas changé de maître : Ploutos est toujours roi. M. Albert Bayet, le président de la Fédéra-

---

1. Augustin Hamon : *Les Maîtres de la France*, tome II, p. 108.
2. Henry Coston et Albert Simonin : *Le Bourrage de crâne. Comment la Presse trompait l'opinion*, p. 5. On trouvera, dans cette brochure (d'ailleurs épuisée) que nous écrivîmes jadis avec l'auteur de *Touchez pas au Grisbi*, bien d'autres détails oubliés sur la domestication de certains journaux.
3. *Combat*, 1er septembre 1944.
4. Dans la série d'études sur « Les Quotidiens de Paris depuis la Libération », que nous avons publiée dans *L'Echo de la Presse*, en 1952, nous contons l'histoire de ce journal, 90 % des actions de la Sté de *Combat* se trouvent entre les mains du propriétaire de *la Presse de Tunisie*, le Dr Henri Smadja, israélite tunisien, dont la fortune considérable permet l'entretien de journaux constamment déficitaires.

tion de la Presse, peut le déplorer dans le privé, il n'a rien fait pour qu'il en soit autrement [1].

Hier, l'*Agence Havas*, grande dispensatrice de la publicité en même temps que des nouvelles, était dominée par la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et M. Horace Finaly [2].

Aujourd'hui, nationalisée [3], diminuée, amputée de sa branche « Information » au profit de la très officielle A.F.P., *Havas* borne son activité à la distribution de quelques budgets (*Cunard Line*, *Coca-Cola*, *Félix Potin*, *Groupe d'Assurances*, *Japy*, *Louvre*, *Le Nord*, *Péchiney*, *Pont-à-Mousson*, *Simca*, *Solvay*, *Thé Lyons*, etc...). Mais d'importantes agences de publicité, poussées comme des champignons à la faveur de la Libération, ont pris la place qu'occupaient jadis *Havas-Publicité* et ses filiales.

L'agence *Publicis* est parmi ces nouvelles venues, ou plutôt parmi celles qui, existant avant la guerre, ont largement profité des événements pour se pousser au premier rang. *Economie et Politique*, qui rappelle que l'information est liée à la publicité — « *souvent moyen de subvention indirecte de ses bénéficiaires* » — parle d'un véritable monopole *Publicis*. Nous allons voir qu'elle n'exagère pas.

Publicis contrôle et répartit une quinzaine de milliards de publicité par an, pour le compte de 160 grandes firmes capitalistes. C'est cette agence, en effet, qui « distribue » le budget des *Chaussures André*, du journal *L'Aurore*, de *Banania*, des *tissus Bouchara*, des *fourrures Brunswick*, des *Canadian National Railways*, de *Colgate*, des vêtements *Esders*, du journal *Le Figaro*, des *Galeries Exelmans* et *Opéra*, des *biscuits Gondolo*, de la *Grande Maison de Blanc*, du trust de presse *Franpar*, du groupe *Réalités*, du trust *Hachette*, d'*Hydro-France*, des *meubles Levitan*, de la *Maison du Café*, des *Editions Fernand Nathan*, des *Nitrates du Chili*, de *Palmolive*, de *Pathé-Marconi*, des *Chapeaux Sools*, des *Trans Canada Air Lincs*, de *Shell-Berre*, etc... *Publicis* est aujourd'hui une puissance avec laquelle la presse doit compter.

Le « patron » de cette agence est l'une des plus curieuses figures de la presse actuelle. Il faudrait un Balzac pour retracer la prodigieuse ascension de ce cadet — il était

1. S'il s'était opposé aux mesures démagogiques qui ont entraîné l'augmentation considérable des frais d'établissement d'un journal (60 fois plus élevés qu'en 1939), la presse d'opinion existerait encore, et il serait possible de fonder un quotidien avec moins d'un milliard.

2. Cf. *La Libre Parole*, n° 9, septembre 1934.

3. Pour combien de temps encore ? M. Marcel Boussac ne serait-il pas sur le point de se faire attribuer une branche importante de l'affaire ?

le benjamin de neuf enfants — auquel papa Bleustein, pittoresque marchand de meubles du Boulevard Magenta, laissa la bride sur le cou dès l'âge de vingt ans.

M. Marcel Bleustein, qui naquit à Enghien le 21 août 1906, n'était pas majeur lorsqu'il décida d'être publiciste. (Il voulait dire « publicitaire », ni ses études, ni son talent ne le destinant au journalisme). Le jeune homme avait compris que la publicité, à laquelle la presse devait son formidable développement depuis Girardin, dominerait un jour le marché de l'information. Le maître de la presse, ce ne serait plus le journaliste, mais l'agent de publicité.

Il n'a pas vingt-et-un ans lorsqu'il fonde (avec M. Pierre Drouin) une petite agence dans un local fort modeste du Faubourg Montmartre. Pour obtenir des annonces, il est souvent son propre représentant. Il va lui-même tirer les cordons de sonnettes, discuter avec les annonceurs possibles. Ses origines le servent : les premiers budgets qu'il obtient sont ceux de maisons israélites qui veulent encourager les efforts d'un jeune coreligionnaire entreprenant : le *Comptoir Cardinet*, *Levitan*, *Brunswick*, les *Chaussures André*.

La radio est à ses débuts. Il pressent les possibilités publicitaires de ce nouveau mode d'expression encore au stade expérimental. Il sait se faire des relations. Celles-ci lui permettent d'obtenir la concession exclusive des postes d'Etat. Succès éphémère : la taxe radiophonique entraîne, en 1933, la suppression de toute forme de publicité sur les ondes officielles. Qu'à cela ne tienne : M. Bleustein achètera un poste privé, le vieux *Radio L.-L.* fondé par M. Lucien Lévi. Avec l'aide de M. Français Louis-Dreyfus, le fils du fameux banquier armateur [1], il le transformera en un poste moderne, aussi dynamique que son animateur. *Radio-Cité*, — c'est le nom qu'il lui donna — sera bientôt le plus populaire des postes d'émission français.

Entre temps, son agence, *Publicis*, avait obtenu l'exclusivité de la publicité de *Radio* 37 et de *Radio-Normandie*. M. Bleustein contrôlait donc trois postes importants.

Séduit par ce prodigieux animateur, M. Léon Rénier, président de l'*Agence Havas*, organise avec lui, en 1938, un réseau de publicité sur écran au sein de la Société *Cinéma et Publicité*. Cette forme de la réclame, insuffi-

1. Merry Bromberger : *Comment ils ont fait fortune*, p. 159.

samment exploitée, devait devenir une branche importante de la publicité.

L'entreprenant publicitaire s'intéresse aussi à d'autres affaires. Entre 1931 et 1939, on relève son nom au conseil d'administration de *Levitan*, de *Gaumont*, de la *Cie Nle* de *Radio-diffusion* et de *Wolmar*.

Mobilisé dans l'aviation en 1939, M. Bleustein [1] se trouve désemparé à l'armistice. Pas question de regagner Paris, où campe la Wehrmacht ; il s'installe en zone sud, et milite, naturellement, dans la Résistance. Mais Londres a besoin de lui : il passe en Espagne — où il reste interné quelques mois — et finit par atteindre Gibraltar. De là, il gagne la capitale britannique.

Sous le nom de « Blanchet », il prend aussitôt du service dans les Forces aériennes françaises libres. En qualité de lieutenant pilote, il participe à plusieurs bombardements des territoires français occupés avec la 8e Air Force Américaine. Lorsque les Allemands ont quitté Paris, il se fait nommer par le Général Koenig, chef des Services de Presse de son Gouvernement militaire. Il participera encore à divers vols de reconnaissance au-dessus de l'Allemagne et des « poches de l'Atlantique », exploits qui lui vaudront citations, légion d'Honneur et médaille de la Résistance.

Rendu à la vie civile, le patron de *Publicis* regroupe quelques-uns de ses collaborateurs d'avant-guerre et ressuscite son agence. Toute son activité porte sur la publicité dans la nouvelle presse, issue de la Résistance. Il obtient, pour sa société *Régie-Presse*, l'exclusivité de la publicité des principaux journaux nés à la Libération. Il prend également le contrôle, avec *Havas*, de *Métrobus-Publicité*, qui assure la régie publicitaire des transports parisiens. Enfin, il négocie en 1950, les accords par lesquels Mme Le Baron (ex-Mme Coty), épouse Cotnareanu, cède à M. Jean Prouvost la majorité des actions du *Figaro*, dont il devient lui, Bleustein, le conseil [2].

---

1. Il profite des loisirs de la « drôle de guerre » pour convoler en justes noces avec Mlle Sophie Vaillant, la petite-fille du fameux révolutionnaire Edouard Vaillant. MM. Charles Pomaret et Georges Mandel, ministres, sont les témoins des mariés.

2. Il est (ou fut) en outre, administrateur de la *Sté Nle des Etablissements Gaumont*, du *Poste Parisien*, de la *Telefunken-France*, de l'*O.M. Film*, associé des *Cinés Radio-Cité*, de la *Sté Omnium Presse*, de la *Sté d'Editions enfantines* (société intéressée dans la *Sté Hebdo-Presse*, qui publie *L'Os libre*, l'hebdomadaire loufoque de M. Pierre Dac, né Isaac), de *l'Omnium franco-anglo-américain*, de la *Sté Française de Radioproductions* et gros actionnaire de la *Sté de Gérance de l'Affichage national*

Ami des hommes au pouvoir et des directeurs de journaux, distributeur en France des fonds de publicité de la *Shell-Berre*, cette filiale de la *Royal-Dutch* (Lazard), M. Bleustein est devenu une puissance.

« C'est, nous dit Merry Bromberger, un homme considérable dont la réussite est telle sur des terrains variés quoique voisins, qu'il peut avoir souvent l'impression de s'adresser à lui-même dans trois ou quatre glaces pour traiter de multiples affaires. Marcel Bleustein-Blanchet, animateur d'affaires, s'adresse à Marcel Bleustein-Publicis pour organiser une campagne de vente. Marcel Bleustein-Publicis s'adresse à Marcel Bleustein-Régie-Presse pour faire insérer ses annonces dans les grands quotidiens du soir dont il est le concessionnaire de publicité, à Marcel Bleustein-Ecrans de Publicis pour faire établir des films de réclame, à Marcel Bleustein-Metrobus, concessionnaire de la publicité des transports en commun, à Marcel Bleustein-Télévision marocaine... [1] ».

Régie-Presse que M. Marcel Bleustein dirige est, publicitairement parlant, à la tête du plus important groupe de journaux et revues existant en France. Elle possède, en effet, l'exclusivité de la publicité des quotidiens *France-soir, Paris-Presse-l'Intransigeant, Le Soir, Le Provençal, Nord-Matin, Maroc-Presse, Le Petit Casablancais, Centre-Eclair, La République du Var ;* des hebdomadaires : *Le Journal du Dimanche, France-Dimanche, Elle, Nous Deux, Jours de France, Festival, Madrigal ;* des grandes revues *Réalités, Connaissance des Arts, Entreprise, Le Journal des Instituteurs, Le Nouveau Femina* et d'une douzaine d'autres périodiques à gros tirage.

Les liens de M. Marcel Bleustein avec le groupe *France-soir* sont singulièrement renforcés par les intérêts que le second possède dans les affaires du premier, en tout cas dans l'une d'elles. *France-soir* est, en effet, la propriété de la *Sté France Edition et Publications* qui détient 33,5 % des actions de *Régie-Presse.*

L'importance du groupe *France-soir* est connue. Par ses journaux et ses revues, il exerce une influence considérable sur l'opinion et sur les mœurs. Outre *France-soir* (1.170.000 ex.), il comprend : *France-Dimanche* (492.000 ex.), *Le Journal du Dimanche* (630.000 ex.), *Elle* (670.000

Dufayel et de la *Sté Moderne de Presse.* Sa femme le représente à la société *Lux-Presse* (associés : Mme Marcel Bleustein, Mme Lucien Aubrac, femme du journaliste progressiste Samuel dit R. Aubrac, et Mme Louise Hervé, femme du journaliste communiste Pierre Hervé) éditrice de *La Femme*, et à la *Sté Moderne de Presse.*

1. Merry Bromberger : *Op. cit.*

ex.), *Les Cahiers de Elle*, *Votre Enfant*, *Le Nouveau Femina*, *Femina pratique*, *Réalités*, *Connaissance des Arts* et *Entreprise*.

Mais seuls les initiés savent qui s'abrite derrière cette aguichante façade. Eclairons la lanterne des autres.

Le journal *France-soir* est la propriété d'une société à responsabilité limitée, la *France Edition et Publications*, dont le capital social a été ainsi réparti lors de la grande transformation de 1951 [1] :

La Société *Holpa*, 15, bld de la Madeleine :	4.067.500 »
Pierre Lazareff, 37, rue Lapérouse	1.144.500 »
Robert Salmon, 4, rue Paul-Dupuy :	202.500 »
La *Librairie Hachette*, 79, bld Saint-Germain :	50.000 »
Le *Comptoir Général de Vente* (*Lib. Générale Française*), 15, bd de la Madeleine :	186.000 »
Union des fondateurs et collaborateurs des publications F.E.P., s.a.r.l., 10, r. Réaumur :	1.739.500 »
Mme Jurgensen, 15, rue de Châteaudun :	110.000 »
Sté Editions et Publications, 100, r. Réaumur	440.000 »
Antoine Labalette, 94, r. de la Victoire :	1.360.000 »
	9.300.000 »

Les sociétés *Holpa* et *Comptoir Général de Vente* étant des filiales de la maison Hachette, celle-ci avait donc, dès 1951, le contrôle de l'entreprise. Comme elle possédait également la majorité des parts sociales de *Paris-Presse-L'intransigeant*, toujours par l'intermédiaire de la Sté *Holpa*, elle décida de rapprocher les deux grands concurrents. Une nouvelle société fut créée la *Franpar* (*FRAN*ce-soir — *PAR*is-presse).

Cette union [2] fut conclue à l'issue d'une assemblée géné-

1. A l'origine, *France-soir* (qui s'appelait *Défense de la France*, dans la clandestinité) était dirigé par un groupe dont faisait partie M. Aristide Blank (fils de l'ancien directeur général de la Banque Marmorosch Blank, de Bucarest). Mais celui-ci disparut un beau jour, à la suite d'histoires qui ne furent jamais éclaircies. Un récent procès en Conseil d'Etat vient de révéler que *France-soir* avait été entretenu à ses débuts par la D.G.E.R., sur les « fonds spéciaux », c'est-à-dire les *fonds secrets* (cf. Service des Nouvelles Rapides, 26 avril 1955). Les journalistes qui, sous la IIIe République recevaient des enveloppes du Ministère de l'Intérieur, ou émargeaient comme indicateurs à la Préfecture de Police étaient assez mal considérés dans la presse. En 1944-45, il en allait sans doute tout autrement, puisque M. Blank, qui reçut pour son journal dix millions d'un service de police, fut choisi par ses pairs comme secrétaire général de la Fédération Nationale de la Presse Française et vice-président du Syndicat de la Presse Parisienne.

2. Il ne s'agit pas, en effet, d'une fusion, chaque société poursuivant son activité légale séparée.

rale extraordinaire tenue à Paris le 8 mars 1951, qui avait constaté la mauvaise marche de l'affaire. Malgré ses 700.000 exemplaires (à l'époque) et son importante publicité, *France-soir* « mangeait » de l'argent. Des millions étaient engloutis tous les mois. L'assemblée décida néanmoins de continuer « *nonobstant la perte de plus des trois quarts du capital social constatée* » [1]. Le bilan établi alors ne laisse aucun doute sur les difficultés de *France-soir* [2] :

ACTIF :

1. — *Immobilisations*		14.000.000 »
2. — *Titres de fabrication et dépôts de marque :*		
« France-soir » (estimation)	100.000.000	
« France-Dimanche » (—)	30.000.000	130.000.000 »
3. — *Portefeuille titres et participations*		94.325.000 »
a) Edition Mai « Elle » — 75 % de 80.000.000... (prix d'acquis. de 150 parts : 4.000.000)	60.000.000	
b) « Régie Presse », estim. 33,5 % de 100.000.000 (valeur normale de 335 act. à 55.000 francs chacune : 18.425.000 francs)	33.500.000	
c) Sté d'Etude et Publication économiques « Réalités »	810.000	
d) Sté F.P.P.	mémoire	
e) Coopérative des Quotidiens 1 part	10.000	
f) Coopérative des Hebdo. 5 parts	5.000	
4. — *Stock :* Papier journal et approvt.....		15.300.000 »
5. — *Débiteurs et soldes divers*		32.800.000 »
6. — *Clients divers*		160.600.000 »
7. — *Comptes courants et divers*		34.200.000 »
8. — *Disponibilités* (Caisse et banques)		14.500.000 »
9. — *Effets à recevoir*		7.100.000 »
		502.825.000 »

PASSIF :

1. — *Avances à long terme*	80.600.000 »
2. — *Avances à court terme*	4.275.000 »

1. Résolution finale de l'Assemblée générale extraordinaire des associés, 8 mars 1951.

2. Pièces de la Sté déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine. R. C. 302753 B. Assemblée générale extraordinaire du 8 mars 1951.

3. — *Effets à payer*	215.610.000 »
4. — *Fournisseurs et crédit. divers*	87.500.000 »
5. — *Divers à régler* Appts. charges sociales, impôts	75.200.000 »
6. — *Provisions pour invendus et risques divers*	24.500.000 »
	487.685.000 »
Excédent d'actif	15.140.000 »
	502.825.000 »

Ainsi que le constatait un expert-comptable auquel ces chiffres étaient communiqués à titre personnel, l'actif comprenait surtout du « vent chiffré ». *Les* 130 *millions de titres de fabrication*, nous disait-il, *ne valent quelque chose, qu'autant que* France-Soir *et* France-Dimanche *font de bonnes affaires. Mais combien a-t-on vu de titres de journaux rachetés pour quelques milliers de francs! La même observation s'applique aux* 94.325.000 *frs qui suivent. C'est de l'auto-évaluation* ». On pouvait en conclure que l'affaire était virtuellement en faillite depuis l'établissement de ce bilan.

Sans *Hachette*, intéressée dans *France-soir*, prête à engloutir d'autres centaines de millions le plus grand journal français aurait dû cesser sa publication ou passer sous la dépendance d'un autre groupe capitaliste, ô, indépendance de la presse!

A l'instigation de la Maison Hachette, une société, la *Franpar*, fut constituée au siège de France-soir, 100, rue Réaumur.

Ses fondateurs étaient [1] :

1. — La Société France Editions et Publications, au capital de 9.300.000 fr., 100, rue Réaumur, propriétaire de *France-soir* et de *France-Dimanche*, représentée par M. Robert Salmon, président du Conseil de gérance	9.960.000 »
2. — La Société *Paris-Presse*, au capital de 50.000 fr, 100, rue de Richelieu, représentée par M. Henri Massot, président du Conseil de gérance	9.560.000 »
3. — La Société *Holpa*, au capital de 100.000 fr., 15. bd de la Madeleine, représentée par M. Clément Gueymard, président-directeur général	380.000 »
4. — Robert Salmon, 4, rue Paul-Dupuy	20.000 »

1. Cf. *Annonces de la Seine*, 25-3-1951

5. — Henri Massot, 2 bis, r. Deleau, Neuilly-sur-Seine ..... 20.000 »
6. — Pierre Lazareff, villa Ile-du-Rêve, Villennes-sur-Seine ..... 20.000 »
7. — Robert Meunier du Houssoy, 288, bld Saint-Germain, président-directeur général de *La Librairie Hachette* ..... 20.000 »
8. — Clément Gueymard, 44, bld Arago, Paris.... 20.000 »

M. Meunier du Houssoy étant le Président Directeur Général de la *Librairie Hachette* et M. Clément Gueymard l'animateur d'une filiale de cette maison, la *Holpa*, le « trust vert » contrôlait donc la *Franpar* en même temps que la Société *France Editions et Publications*.

Paris-Presse-l'Intran lui aussi édité par la *Franpar* se trouve par conséquent dans sa sphère d'influence : il s'agit là d'une sorte de condominium Hachette-Dassault. Le constructeur d'avions, celui qu'on appelait avant guerre le « fabricant des cercueils volants », M. Marcel Bloch-Dassault [1] possède en effet près de 50 % du capital société de la Société Paris-Presse, créée par M. Philippe Barrès [2] et Mlle Eve Curie [3]. Les autres 50 % sont entre les mains de la *Holpa*, société que dirigeait de 1924 à 1945 M. Emile Roche, l'actuel président du Conseil Economique, et dont *Hachette* prit ensuite le contrôle.

Le fait que le « trust vert » se soit intéressé directement à la presse ne peut étonner. En prenant des intérêts dans de grands journaux, il ne fait que parfaire une œuvre de longue haleine commencée depuis plus d'un demi-siècle. Ne détient-il pas déjà un monopole de fait dans la distribution et la vente des quotidiens et périodiques, et un monopole de droit sur toute les bibliothèques de Chemins de fer et du Métro ?

Le monopole Hachette ! Que n'a-t-on pas dit et écrit sur cet « attentat » à la liberté d'opinion. Des écrivains comme Huysmans, Catulle-Mendès, Maupassant, Barbey d'Aurevilly, Mirbeau, des journalistes comme Drumont et Rochefort, des hommes politiques aussi différents que Maurice Barrès, Clemenceau, Déroulède, Millerand, se sont indignés jadis du droit que la Maison Hachette s'arrogeait dans le domaine de la pensée. Des libraires, des maisons

1. M. Marcel-Ferdinand Bloch a été autorisé à modifier son nom en *Bloch-Dassault*, par décret du 27 novembre 1946, puis en *Dassault*, par décret du 12 février 1949.
2. Député gaulliste, fils du théoricien nationaliste Maurice Barrès.
3. Fille de Pierre et Marie Curie

d'édition se sont cabrés au XIXe siècle. Au XXe, les élites sont muettes et les grands éditeurs se sont placés volontairement sous la dépendance financière de la *Librairie Hachette*. Y trouvent-ils leur bénéfice ? Le collier du chien, dont parle La Fontaine, n'a pas que des inconvénients... En raison du contrat d'exclusivité de vente qu'ils ont signé avec Hachette, Gallimard (N.R.F.), Grasset, Fayard et leurs confrères bénéficient de clauses fort avantageuses pour leur trésorerie. M. Baudinière, qui fut l'éditeur heureux de Maurice Dekobra il y a vingt-cinq ans, nous confiait qu'il obtenait ainsi jusqu'à 60 % d'avances [1] sur les ouvrages qu'il remettait aux Messageries Hachette. En contre-partie, il devait soumettre chaque manuscrit retenu par son comité de lecture à l'approbation d'un censeur de la puissante maison. Aucun des livres dits « Exclusivités Hachette » ne pouvait paraître sans un accord formel. Que de bons livres, insuffisamment « commerciaux » ou trop peu conformistes, ont pu être ainsi écartés depuis des lustres !

C'est cette censure, s'exerçant d'ailleurs sur tous les livres vendus en « exclusivité » dans les bibliothèques des gares, qui révoltait Drumont :

« De quel droit, écrivait-il [2] (les directeurs de la Maison Hachette) exercent-ils sur les livres qui traitent de questions sociales une censure qu'ils n'exercent pas sur les obscénités ? De quel droit se permettent-ils d'empêcher le public de lire un ouvrage irréprochable en tous points sous le rapport des mœurs, et qui n'a que le tort de ne pas être suffisamment respectueux pour les Rothschild ? De quel droit greffent-ils, sur le privilège de percevoir une certaine somme par chaque volume, la fonction toute morale d'examiner le contenu de ce volume et de juger s'il peut circuler librement ? ».

Pauvre cher Drumont ! De votre temps, il y avait peut-être des parlementaires pour interpeller, des écrivains pour s'indigner, des journalistes pour soulever l'opinion publique. De nos jours, il n'y a plus de protestations, car il n'y a pas de protestataires. Pour le Français désabusé de 1955, le monopole Hachette est, comme la foudre, une calamité qui lui vient du ciel. Le malin s'est muni d'un paratonnerre. Que les autres se débrouillent...

---

1. Déduction faite de la remise de diffuseur.
2. Edouard DRUMONT : *La France Juive devant l'opinion*, Paris, 1886, p. 106.

Ce monopole fut remis en question en 1944. Ce n'est pas qu'il eût paru exorbitant aux anciens maquisards et aux clandestins de l'occupation, mais la Résistance ne pardonnait pas à la Maison Hachette d'avoir « travaillé avec les Nazis. » Les services, qui avaient été réquisitionnés par les Allemands, furent pris en main par les représentants de la « presse issue ». Les *Messageries Françaises de Presse*, nouvellement créées, s'installèrent dans les locaux de la Maison Hachette, malgré les protestations de ses dirigeants. La diffusion des quotidiens et des périodiques imprimés à Paris — ils étaient fort nombreux en 1944-1945 [1] — fut assurée par ces Messageries sous le contrôle des nouveaux journaux. Malgré les avantages dont bénéficiait cette distribution officielle et exclusive, une faillite retentissante mit fin à l'expérience deux ou trois ans plus tard.

Les *Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne*, qui succèdèrent aux M. P. F., distribuent depuis la plus grande partie de la presse. Elles sont « *nées en 1947 de l'association des Editeurs de journaux et publications groupés en coopératives avec la Librairie Hachette* » [2].

C'est ici, comme dans l'attelage, l'association du cocher et des chevaux. C'est *Hachette* qui fournit la voiture et qui conduit, ce sont les journaux qui tirent. Le picotin doit être bon, puisque l'attelage va bon train.

Bien gérées et florissantes, les N.M.P.P. comptent 40.000 postes de vente en France, diffusant 20 quotidiens parisiens et 58 quotidiens de province totalisant 2.800.000 exemplaires par jour. Elles distribuent en outre 470 périodiques français, 400 quotidiens et périodiques étrangers et 80 collections de petite librairie. Elles emploient 3.500 personnes et utilisent 150 motocyclistes, 400 cyclistes et 190 voitures automobiles [3].

La puissance de la Maison Hachette ne se borne pas au

---

1. A cette époque, Paris comptait : 4 quotidiens d'information : *Le Monde* (150.000 ex.), *Libres* (66.000), *Paris-Mondial* (25.000), *Le Parisien libéré* (222.000) ; 1 quotidien C.N.L. : *Résistance* (160.000) ; 4 quotidiens communistes et assimilés : *Ce Soir* (288.000), *L'Humanité* (326.000), *Libération* (196.000), *Front national* (172.000) ; 5 quotidiens socialistes et assimilés : *Franc-Tireur* (182.000), *Le Populaire* (235.000), *Libé-Soir* (250.000), *France-Soir* (264.000), *Combat* (185.000) ; 1 quotidien radical : *L'Aurore* (80.000) ; 2 quotidiens M.R.P. et assimilés : *L'Aube* (148.000). *Le Figaro* (231.000), sans parler des feuilles éphémères comme *Soir-Express*, *Cité-Soir*, *Le Courrier de Paris*, *Les Dernières Nouvelles de Paris*, *L'Etoile du Soir*, *Le Méridien*, *La Nation* et *Les Nouvelles du Matin*.

2. Cf. brochure éditée en décembre 1952 par les N.M.P.P

3. *Ibid.*

domaine de la distribution des journaux. Nous avons vu qu'elle contrôlait aussi le groupe de la *Franpar*, c'est-à-dire un ensemble de journaux très répandus dont l'influence est considérable.

Ses services de vente de livres sont également très importants. Il n'existe certainement pas une entreprise comparable en Europe. Avec ses 4 agences parisiennes et ses 55 annexes, ces 21 agences de province et d'Afrique, ses succursales et ses dépositaires de l'Etranger, ses 80.000 postes de vente (dépositaires et sous-dépositaires) et ses 8.000 salariés, cette entreprise est l'une des plus grosses affaires françaises. Pour le dernier exercice social connu, celui de 1953, ses bénéfices nets se sont élevés à 449 millions de francs.

Les « participations » de la *Librairie Hachette* sont nombreuses. Véritable trust, elle a investi 751 millions dans diverses affaires allant de *la Franpar* aux N.M.P.P. déjà nommées, en passant par *Samedi-soir*, les *Imprimeries Brodard et Taupin*, les *Papeteries Tonnelier*, de Colombes, et les *Papeteries de Pont de Lignon* en Haute-Loire, la *Compagnie Auxiliaire de l'Industrie papetière*, les Anciens *Etablissements Marinoni* et la *Société Chérifienne de Distribution et de Presse* (Sochepresse), la grande messagerie de journaux du Maroc.

Jusqu'en 1952, le président de la Société anonyme *La Librairie Hachette* dont le capital a été porté l'an dernier, à 2.600.000.000 de frs, était M. Edmond Fouret. Ce dernier est décédé récemment. Il était le fils de feu René Fouret, l'un des dirigeants de la Maison à la fin du siècle dernier avec M. Armand Templier. Il appartenait au Conseil d'administration de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, du *Crédit Foncier Franco-Canadien* et de diverses autres affaires liées à la Sté Hachette. Il a été remplacé, dès 1952, par M. Robert Meunier du Houssoy [1], qui est membre du Conseil de gérance de la *Franpar* et administrateur de la *SOMAGIFIM*, société immobilière marocaine dans laquelle la SOCHEPRESSE est intéressée.

Les autres administrateurs de la *Librairie Hachette* sont Mme Louis Hachette, veuve d'un représentant direct de la famille du créateur de la Librairie, M. Jacques Fouret,

---

1. Sa mère était une fille de M. Templier (déjà nommé). Marié à une Dlle de Pracomtal, M. Meunier du Houssoy se trouve apparenté aux Noailles, aux Gramont et aux Chavagnac.

directeur général adjoint et M. Emmanuel Monick, président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

La présence de M. Monick, surtout si l'on tient compte du fait que MM. Horace Finaly et Emile Moreau ont été, jadis, administrateurs de la Librairie, indique que le trust est sous l'influence directe de la grande banque d'affaires.

Le contrôle de la presse exercé directement (Franpar) et indirectement (Régie-Presse, N. M. P. F.) par *Hachette*, ne peut qu'être un stimulant pour le groupe Lazard qui rêve d'anéantir la place forte de la résistance à la City. Il semble que la pénétration de la *B. P. P. B.* (voir notre chapitre XVIII) ait été opérée par les Lazard, en même temps que se dessinait une manœuvre analogue à la *Librairie Hachette*. Les résultats sont encore mal connus, et nous ne pensons pas que ce soit les quelques milliers d'actions souscrites aux augmentations de capital par la banque *Lazard* ou par son agent de change habituel qui puissent influer sur la direction de la Librairie. Mais l'attitude des dirigeants publics [1] de *France-soir* et du *Journal du dimanche* à l'égard du gouvernement Mendès-France paraît bien indiquer que des jalons ont été posés. La bataille autour des grands journaux ne fait que commencer.

1. Il est symptomatique que MM. Pierre Lazareff, directeur général, Georges Gombault (né Weiskopf), secrétaire général de *France-soir*, Bernard Lecache, président de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme, directeur du *Journal du Dimanche*, et Marcel Bleustein, qui a la haute main sur toute la publicité du groupe, se soient ouvertement prononcés pour M. Mendès-France bien que les dirigeants de la *B.P.P.B.*, gros actionnaires et banquiers d'*Hachette*, aient été hostiles à l'ancien Président du Conseil.

XXVII

Dans les coulisses de la presse

A côté du groupe Franpar-Hachette, sinon en face, relié à lui par M. Bleustein, son conseiller, le groupe du *Figaro* occupe une place très importante avec *Le Figaro* (469.000 exemplaires), *Le Figaro littéraire*, *Le Figaro agricole* et *Le Figaro Sélection*, envoyé par avion à des abonnés d'outre-mer.

A la faveur de la Libération, Mme Le Baron (ex-Coty) épouse Cotnareanu, avait été pratiquement dépossédée du journal qu'elle avait reçu en partage lors de son divorce avec François Coty. M. Pierre Brisson, le fils d'Adolphe Brisson, du *Temps* et des *Annales*, M. François Mauriac, le hérault de la « Nouvelle Gauche » et leurs amis, qui avaient publié le journal jusqu'en 1942 avec l'aide financière de Vichy [1] et avaient été autorisés par miracle à le faire reparaître en 1944, se refusaient résolument à reconnaître ses droits. Sur le conseil de son mari, un *figaro* roumain plein d'astuce [2], Mme Cotnarenu se décida à vendre la majeure partie de ses actions du journal à M. Jean Prouvost, qui devint ainsi majoritaire. La position de M. Brisson et de ses associés restant inchangée. M. Marcel Bleustein, ami des deux parties en présence, s'entremit alors pour obtenir un *modus vivendi* : le journal, propriété de la *société du Figaro*, serait édité, pendant une période donnée, par une société fermière dont MM. Pierre Brisson, François Mauriac et leurs amis resteraient les maîtres. C'est ainsi que M. Jean Prouvost est devenu le « patron » légal d'un journal dont la direction effective lui échappe.

Propriétaire avant la guerre du groupe *Paris-soir* (comprenant outre ce journal : *Paris-midi*, *Match*, *Marie-*

---

1. Cf. Simon Arbelot : *La Presse française sous la Francisque.*
2. *La Libre Parole* a prétendu, en 1935, que M. Cotnareanu, frère d'un directeur de la *Banque Transatlantique*, avait été dans sa jeunesse coiffeur à Jassy (Roumanie).

Claire), M. Prouvost est un gros industriel lainier du Nord associé à M. Beghin, des papeteries et des sucreries du même nom. *Paris-Match* (et....ex) et *Marie-Claire* (850.000 ex.) appartiennent au groupe qu'il a constitué avec M. Beghin et diverses personnalités du monde des affaires.

Second par son importance et distançant nettement le groupe Prouvost-*Figaro*, le trust Amaury publie plusieurs quotidiens et des hebdomadaires influents.

M. Emilien Amaury, tête de l'affaire, est un ancien agent de publicité de journaux catholiques (démocrates-chrétiens) qui sortit brusquement du rang à la Libération. Est-il le maître réel du trust qu'il anime ? Il semble qu'une affaire de cette importance qui comprend *Le Parisien libéré* (729.000 ex.), *Carrefour* (50.000 ex.), *Point de vue-Images du Monde* (150.000 ex.), *Marie-France*, *la France agricole*, *le Courrier de l'Ouest*, *Le Maine libre* et *la Liberté du Centre* manquerait des capitaux nécessaires à son développement si derrière elle, ne se tenait une banque lui ouvrant des crédits. On a parlé de la *Banque de Paris et des Pays Bas*. Il se peut que ce soit elle la dispensatrice des fonds, mais nous n'en savons rien.

Occupant l'immeuble et l'imprimerie de *l'Information*, le trust Amaury contrôle la *Société l'Information*, le journal financier que dirigeait avant la guerre M. Léon Chavenon sous le contrôle de la banque *Lazard*. Par elle, il possède des intérêts dans la *Société Nouvelle du Journal l'Information* qui publie actuellement cette feuille politique, économique et financière.

Mais le véritable animateur de *L'Information* est M. Robert Bollack, directeur de *l'Agence Economique et Financière*, qui possède (avec sa famille) 65 % des actions contre 35 % au groupe Amaury.

En raison de son importance commerciale sinon de son influence politique, le groupe Del Duca peut être classé parmi les grands trusts de presse. Il effectue 90 % du tirage de toute la presssè dite « du cœur » (*Nous deux*, *Intimité*, *Festival*, *Bolero*, *Madrigal*, *L'Intrépide*, *Hurrah !*, *Astrologie*, *Tricotons pour Nous deux*, *Tricotons sa layette*, *Jolies mailles*).

Derrière le groupe Del Duca vient le groupe André Beyler, qui comprend : *La Nouvelle République de Bordeaux* (100.000 ex.), *Radar* (580.000 ex.), *Rêves* (171.000 ex.), *Qui, Détective ?* (449.000 ex.), *Horoscope*, l'*Agence de publicité Nuit et jour*. Selon *Entreprise*, le propriétaire des jour-

naux serait le Comte de Saint-Phalle (de la banque du même nom) « *qui joua un grand rôle politique lors de la libération de Paris* » [1].

Si nous laissons de côté la presse communiste et progressiste inféodée à Moscou, il ne reste que la presse socialiste et deux groupes à examiner : le groupe Servan-Schreiber (*Les Echos-L'Express*) et le groupe Lazurick-Boussac.

Les journaux représentant la tendance socialiste sont deux : *Franc-Tireur* et *Le Populaire*.

Du premier, on sait — ou croit savoir — qu'il bénéficia d'un soutien important des syndicats travaillistes et du C.I.O. américain. Cette aide, dit-on, lui aurait permis de « tenir » lorsque son administrateur M. Georges E., Vallois — rien de commun avec le fondateur du *Nouveau siècle* — le quitta pour rallier la maison de M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie, cet ancien admirateur de Drumont et de Doriot [2], devenu crypto-communiste par la grâce de son épouse [3]. On a dit — et les intéressés n'ont pas démenti l'*Echo de la Presse* qui le publia avec les réserves d'usage — que *Franc-Tireur* avait bénéficié d'un contrat de publicité de 80 millions (apporté par M. Vallois), contrat qui pourrait bien avoir été la subvention à peine déguisée d'une grosse société [4]. L'exploitation de *Franc-Tireur* étant largement déficitaire, on peut se demander quel organisme est assez riche pour verser au journal

---

1. *Entreprise*, 1er juin 1954. Cette revue précise que le banquier de Saint-Phalle est marié à la fille d'un conseiller juridique de la Banque Morgan. Les Saint-Phalle passaient, il y a vingt-cinq ans, pour être les bienfaiteurs de bonnes œuvres catholiques.

2. Voir ses articles dans l'hebdomadaire « 1935 » des 29 mai et 26 juin 1935 et dans le magazine *Vu*, du 17 juillet 1935.

3. Mme Emm. d'Astier de la Vigerie, née Lioubow Krassine, est la fille de l'ancien ambassadeur soviétique, que la presse anticommuniste prétendait millionnaire. Elle avait été mariée en premières noces à M. Gaston Bergery, le fondateur du « Front commun » et du journal *La Flèche*, dont le Maréchal Pétain fit un ambassadeur à Moscou (1940-1941) et à Ankara (1941-1944).

4. Il est vrai qu'à la même époque, la revue de M. Noël Jacquemart affirmait, sans recevoir de démenti, que l'on soupçonnait *Libération* d'avoir été subventionnée par Mme Shapiro, née Arlette Louis-Dreyfus, et par la *Société Européenne d'Etudes et d'Entreprises*, déjà intéressée dans les Editions de Clermont, qui effectuait alors des travaux pour le compte du gouvernement hongrois.

socialiste les millions nécessaires au paiement de ses fournisseurs et de son personnel [1].

En ce qui concerne *Le Populaire*, nous sommes mieux informés. *Action* et *l'Echo de la Presse* ont publié en 1952 [1] la photographie d'un document émanant d'un syndicat juif de l'habillement à New-York qui mentionne un versement de 25.000 dollars (11 millions de frs) opéré par ce groupe à l'organe officiel de la S. F. I. O. On ne peut évidemment faire grief aux confectionneurs israélites américains de manifester leur sympathie pour un journal qui comptait à sa direction et dans sa rédaction des coreligionnaires aussi distingués que le regretté Léon Blum et MM. O. Rosenfeld, Roger Nahon et quelques autres.

Mais que dire de l'énorme souscription qui servit de capital à la « *Société nouvelle du journal quotidien du matin Le Populaire de Paris* » et que Léon Blum apporta, un jour de 1921, au fondateur du *Populaire* en taisant le nom du généreux donateur [3] ?

Il est vrai que feu Léon Blum alliait à un socialisme d'intellectuel un goût très vif pour les biens de ce monde. Le leader de la S.F.I.O., qui pourfendait le grand capital dans les meetings, ne dédaignait pas, comme avocat, de défendre la cause des grands capitalistes.

Lors du débat sur l'affaire de *l'Aéropostale* (novembre 1932), M.P.-E. Flandin fit allusion à une recommandation de Léon Blum en faveur des *Galeries Lafayette*. Blum démentit catégoriquement : « *C'est un faux!* » s'écria-t-il à la séance de la Chambre. Mais, très embarrassé, il dut bientôt reconnaître dans *Le Populaire* que le document était vrai :

---

1. On a dit que c'était M. Del Duca...

2. *Action*, 28 février 1952 — *L'Echo de la Presse et de la Publicité*, 10 mars 1952. Ce document était une liste publiée par *Justice*, organe dudit syndicat, dans son n° du 15 janvier 1952. Mise en cause à ce sujet par *Le Monde* (mai 1952), la direction du *Populaire* était contrainte de reconnaître cette subvention que M. Beuvè-Méry jugeait anormale. Le directeur du *Monde* en profitait pour s'élever contre l'ingérance des Etats-Unis qui, au dire du *New-York Times* (dirigé par M. Arthur Hiss Sulzberger) auraient distribué à la presse française 2 milliards 450 millions de francs. Les vertueux journaux assuraient avec un ensemble touchant qu'aucun de ces dollars ne s'étaient égarés dans leur caisse.

3. *L'Echo de la Presse et de la Publicité*, 25 avril 1952.

« Je tiens à déclarer que, contrairement au soupçon que j'avais émis et que l'atmosphère du moment rendait assez naturel, la pièce est authentique ».

Il ajoutait qu'il avait tout bonnement voulu rendre service à un « ami personnel » [1]. L'ami en question était M. Bader, des *Galeries Lafayette*, auquel le Trésor réclamait des sommes importantes du chef des bénéfices de guerre. Pouvait-on tenir rigueur à Léon Blum d'avoir voulu soustraire un ami très cher aux foudres du fisc ?

L'affaire Oustric montra que les scrupules socialistes de M. Léon Blum disparaissaient devant l'intérêt des siens. A une époque où un ingénieur de Centrale, des Arts-et-Métiers ou de Polytechnique gagnait 1.500 frs par mois, M. Peugeot engagea M. Robert Blum, fils du chef socialiste, aux appointements mensuels de 6.000 frs sur la demande du financier véreux Oustric.

Comparaissant devant la Commission d'enquête du scandale Oustric (séance du 3 avril 1931), M. Peugeot avouait :

« M. Robert Blum est un ingénieur distingué dont nous ne pouvons que nous féliciter. Il m'est difficile de vous dire à quel taux je l'aurais embauché. Ce que je peux dire, c'est que le taux de 6.000 fr. ne correspondait pas à celui des appointements que nous donnons à des ingénieurs de son âge ».

« — Sous quelle forme rémuneriez-vous M. Robert Blum, demande un commissaire.

A cette question embarrassante, M. Peugeot répondit sans ciller :

— En raison du fait que ses appointements étaient plus forts que ceux que nous donnons d'habitude aux ingénieurs du même âge, par raison de discrétion, nous l'avons fait rétribuer par deux caisses différentes.

Et, sur une nouvelle question :

« J'ai pris l'ingénieur que M. Oustric me demandait de prendre, précisa l'industriel. M. Oustric ne s'occupait jamais de rien, il ne nous a demandé cela que deux fois, il en avait pour ainsi dire le droit ».

L'escroc faisait donc une exception pour le fils du directeur politique du *Populaire*.

---

1. Cf. *Léon Blum, l'homme qui se trompe toujours et qui trompe les autres*, publié par *La Nation* (directeur : Louis Marin), 1937, p. 19

Cette collusion du leader socialiste et du capitalisme était connue à la S. F. I. O. A maintes reprises, des militants s'en indignèrent. La scission de 1933 (Marquet-Déat), celle de 1937 (Marceau-Pivert) et, dans une certaine mesure, celle de 1940 (vote de confiance au Maréchal Pétain) consacrée par l'épuration de 1944 (exclusion de M. Paul Faure et de ses amis) furent provoquées par le double jeu de Léon Blum.

Mais la C. A. P. (Commission administrative permanente de la S. F. I. O.), qui veillait, couvrait le « chef » lorsque celui-ci était en mauvaise posture devant ses partisans.

Faisant allusion à l'ordre du jour, voté par la C. A. P. au lendemain de l'affaire Oustric, dans lequel les membres de la Commission apportaient à leur chef l'expression de leur sympathie et de leur confiance, M. Florimond Bonte écrivait dans l'*Humanité* :

« Que les Paul-Boncour, les Monnet, les Barthe, les Escoffier, les Lagrosillière, les Uhry, les Jacotet et autres leaders du même acabit se solidarisent avec Blum l'oustricard, nul ne pourrait s'en étonner.

« Ces Messieurs se défendent eux-mêmes en protégeant leur chef [2] ».

Un document, datant de 1926, montre que le directeur politique du *Populaire* était l'objet de vives critiques au sein de son parti. Il s'agit d'une lettre que M. Maurin, membre de la C. A. P., écrivait à Léon Blum à la suite d'une discussion qu'il avait eue avec lui en présence des dirigeants de la S. F. I. O.

Le leader socialiste s'était indigné des calomnies de son camarade Maurin.

« Est-ce une calomnie, lui écrivait ce dernier, de dire que ce B... « emmillionné » depuis et pendant la guerre est l'un des plus beaux spécimens de forban de la démocratie républicaine bourgeoise ? Est-ce une calomnie de dire que, depuis des générations, les *Blanchisseries de Thaon* exploitent ignominieusement le prolétariat des Vosges qui fut si souvent en révolte et si souvent écrasé par ce patronat de proie ? ».

Le chef S. F. I. O., qui était effectivement l'avocat de

---

1. Commission d'enquête. Séance du 3 avril 1931. Cf. *Léon Blum, l'homme qui se trompe toujours et qui trompe les autres*, op. cit., pp. 20-22.
2. *L'Humanité*, 5 avril 1931.

M. B.... ne pouvait naturellement démentir, et M. Maurin poursuivait :

« Je défends mon parti quand je montre aux ouvriers naïfs et abusés l'identité des mœurs des avocats bourgeois et des avocats socialistes devant les gros gains du Palais, qu'ils soient ramassés dans la boue des affaires ou dans le sang des crimes passionnels. Que ce sont de faux révolutionnaires ceux qui prétendent vouloir abattre et transformer la société bourgeoise et capitaliste, mais qui la consolident en se faisant grassement rémunérer pour sa défense, en adoptant pour leur usage et leur bénéfice personnels toutes les tares de cette société.

« Ah ! vous ne trouvez pas honteux, vous, l'homme déjà riche et si affiné, qu'un parlementaire soit, non pas seulement avocat, ce qui peut s'accepter à la rigueur, mais avocat d'affaires, plaidant les grandes causes d'argent, celles qui sont fantastiquement rétribuées sous la forme polluée « d'honoraires », plaidant des procès qui mettent en jeu des millions par dizaines, parfois par centaines, de ces millions rapidement et ignominieusement entassés sur la spéculation, le vol et la misère du prolétariat ?

« Et pourquoi sont-ce toujours des parlementaires qui sont spécialisés dans ces affaires ? Or, vous êtes, comme d'autres, certes, un de ces parlementaires avocats d'affaires. Où sont donc les pauvres bougres, la veuve ou l'orphelin, le militant poursuivi et traqué que vous avez personnellement défendu à la barre depuis cinq ans que vous êtes déjà inscrit ? Dites-le et je mettrai en face la nomenclature des procès que vous avez plaidés, sans compter les consultations juridiques fournies à des firmes puissantes, peu soucieuses de pratiquer le patriotisme fiscal qui eût allégé les charges du prolétariat dont vous êtes un élu [1] ».

Avant Blum, Jean Jaurès ne dédaignait pas de faire appel aux subsides de la « bourgeoisie intelligente ». *La Guerre sociale*, s'appuyant sur les pièces officielles, a relevé jadis que certains financiers ne s'effrayaient point — et pour cause ! — de l'anticapitalisme verbal des leaders marxistes. Elle a précisé que, lors de la fondation de *L'Humanité*, les banquiers Louis Louis-Dreyfus, Charles Louis-Dreyfus et même Rothschild (sous le couvert de M. et Mme Rosnoblet, ses prête-nom) avaient versé la forte

1. Lettre de M. Maurin à M. Léon Blum. Cf. *Léon Blum, l'homme qui se trompe et qui trompe les autres*, pp. 22-26.

somme et étaient parmi les actionnaires du futur organe central du Parti Communiste. [1]

Malgré ses cent députés et ses cinquante sénateurs, la S. F. I. O. s'avoue incapable de subvenir à l'entretien de son organe officiel. Au moment où son tirage était encore important, le président de l'Assemblée générale des actionnaires était obligé d'annoncer que l'exercice se soldait par une perte totale de 13.130.000 frs [2]. Qui paie la différence ? Nous posons la question, sans pouvoir y répondre.

*
* *

Le groupe Schreiber n'est pas à proprement parler un groupe politique. Les intérêts économiques et financiers qu'il représente peuvent l'amener demain à prendre une position très différente de celle qu'on lui connaît. Il n'en est pas moins très important. Peut-être même, en raison de cette particularité, est-il plus important qu'on pourrait le supposer [3].

Les Schreiber, qu'un décret relativement récent (5 novembre 1952) autorise à s'appeler Servan-Schreiber, s'intéressent à la presse depuis quarante ans. Militants radicaux-socialistes chevronnés, illustrations de la Grande Loge de France [4], MM. Emile et Robert Schreiber, dirigeaient le grand organe commercial *Les Echos* bien avant la guerre. Protégés de feu Fernand Crémieux, sénateur du Gard, qui maria sa fille (Suzanne) à l'un d'eux (Robert), les frères Schreiber ont acquis dans le monde de la politique et des affaires une influence qui n'est point négligeable.

Apparentée aux Gradis, les riches importateurs israélites de Bordeaux qui contrôlent une vingtaine de grosses sociétés coloniales, principalement au Maroc, la famille Servan-Schreiber a lancé, il y a deux ans, un hebdomadaire, *L'Express*, dont elle a confié la direction au « flambeau de l'équipe » (Galtier-Boissière dixit), M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, collaborateur du *Monde* et supporter de M. Mendès-France. Grâce aux mesures policières qui furent prises contre lui par le Gouvernement Laniel et à de

1. *La Guerre sociale*, 16 et 23 novembre 1910.
2. *L'Echo de la Presse et de la Publicité*, 25 avril 1952.
3. Au moment où s'imprime ce livre, on parle beaucoup d'une transformation prochaine des *Echos* en tribune de MM. Mendès-France et Mitterrand.
4. La loge « Le Mont Sinaï » pour Emile, et la loge « Cosmos » pour le second, deux ateliers fréquentés par des hommes d'affaires et des banquiers.

puissants moyens financiers *L'Express* est devenu l'organe politique hebdomadaire le plus lu après l'*Humanité-Dimanche*. La collaboration de M. François Mauriac, qui représente l'aile gauche de la Démocratie-chrétienne, et celle de M. André Malraux, ancien officier des brigades internationales en Espagne, rallié à la personno (sinon aux théories) du Général de Gaulle, donnent à cet hebdomadaire une large audience dans le public situé aux confins du progressisme et du radicalisme. Créé [1] par une famille fort sensible aux arguments de la Haute Finance, *L'Express* est l'un des porte-parole des Lazard.

*
* *

Peut-on employer le terme de « groupe » en parlant du tandem Lazurick-Boussac ? Non, s'il s'agit du nombre des journaux contrôlés ; oui, ce mot désigne ceux qui dominent *L'Aurore*.

C'est, en effet, un véritable groupe, qui possède le grand quotidien radical-modéré de Paris. Groupe de sociétés d'abord, groupe de personnes ensuite.

Les fondateurs de *L'Aurore* (tirage : 432.000 ex.) ont connu des avatars assez semblables à ceux de *Combat*. Tout comme M. Claude Bourdet à *Combat*, M. Paul Bastid, ancien député radical et ancien ministre, premier directeur de *L'Aurore* en 1944, dut abandonner quelques années plus tard son siège et ses fonctions. Le Smadja de M. Bastid s'appelle Lazurick. C'est en mars 1951, à la faveur d'un remaniement, que M. Bastid se retira de la société *L'Aurore*.

Mais là s'arrête la similitude entre le cas *Aurore* et le cas *Combat*. Si M. Lazurick semble bien exercer la direction effective du journal, il n'en est pas, comme M. Smadja à *Combat*, le seul propriétaire — ou presque —. Il n'en est pas non plus le mécène. Il partage sa souveraineté légale avec deux sociétés. D'un côté, la *Franclau*, créée tout exprès pour gérer des parts sociales de *L'Aurore* appartenant à Mme Robert Lazurick, née Francine Bonizer, à Mme Paul Garson, née Esther Lazurick, et à M. Jérôme Lévy (M. Marcel Hermann, étant gérant) ; et de

1. Les fondateurs de la Sté *L'Express* appartiennent tous à la famille Servan-Schreiber : MM. Jean-Claude S.-S., Mlle Geneviève S.-S., Mme Emile Gros, née S.-S., Mme Jean-François Coblentz, née S.-S., et Mme Henri Gradis, née Bernadette S.-S.

l'autre, la *Jéropar*, même objet que la précédente pour les parts de M. Robert Lazurick, de Mme Garson, née Esther Lazurick, et de M. Jérôme Lévy.

« Cet enchevêtrement de sociétés, écrivions-nous dans une étude consacrée à ce journal [1], dont les intéressés sont souvent les mêmes, ne s'explique que par la clause des statuts de *L'Aurore* qui stipule que la famille Lazurick ne peut détenir plus de 250 parts et qu'aucun associé ne peut posséder à lui seul 749 parts. Ces journalistes-avocats ne manquent pas d'astuce... ».

La personnalité de M. Lazurick et celle de M. Lévy méritent que nous nous y attardions.

Le premier, qui fut longtemps avocat, milita très tôt dans les partis d'extrême-gauche. Il appartint aux Jeunesses Socialistes, puis au Parti Communiste lorsque la majorité du parti de Jaurès rallia la IIIe Internationale. Sous la silhouette de Marcel Cachin, il collabora à l'*Humanité*, en compagnie des camarades Charles Lussy, Armand Salacrou, Bernard Lecache, Ludovic-Oscar Frossard (le père du spirituel « rayon Z ») et de quelques autres, bien oubliés aujourd'hui. Lorsque M. Frossard quitta le Parti Communiste, M. Lazurick le suivit. Ensemble, ils retournèrent à la S.F.I.O. Ensemble, ils parurent dans les loges [2], le premier ayant servi de parrain au second. M. Lazurick fut le collaborateur de M. Frossard au quotidien éphémère *Le Soir*, puis se présenta dans le Cher en 1936. Il fut élu sous l'égide du Front populaire et continua de collaborer à la presse de gauche, notamment au quotidien *La Justice* que dirigeait M. L. O. Frossard. Pour des motifs qui restent obscurs, il a été exclu à la Libération du parti socialiste qu'il avait rejoint dans la clandestinité.

M. Jérôme Lévy est, lui aussi, un journaliste chevronné, bien qu'il paraisse avoir délaissé la plume pour se consacrer plus particulièrement aux questions financières. Ancien attaché de M. Levasseur, haut commissaire au Logement, il fut en 1927-1928 le secrétaire général de *La Gazette de France*, qui finit dans le « scandale Hanau ». Quelques années plus tard, il fut l'attaché de cabinet de M. Georges Bonnet, puis il collabora avec M. Maurice

---

1. *Echo de la Presse*, 18 avril 1952.
2. La loge *L'Internationale*, à laquelle M. Frossard appartenait initia M. Lazurick, le 9 mars 1927.

Mignon, à l'*Agence Générale de la Presse*, organisme chargé de distribuer aux journaux la publicité financière des banques et des grandes compagnies. A la Libération, il a repris cette agence avec M. Raymond Fischoff, proche parent de M. Fernandez, ancien administrateur du *Journal*.

M. Lévy, qui a connu et fréquenté les personnalités marquantes de la III[e] République, n'a pas perdu le contact avec la politique. Mais c'est principalement du côté des affaires qu'il a tourné les yeux. Et cela l'a conduit à devenir l'un des agents de M. Marcel Boussac, ou plus exactement l'un de ses intermédiaires.

C'est par lui que le roi français du coton aurait pris pied dans les deux sociétés qui contrôlent *L'Aurore*. On a cherché le nom de M. Marcel Boussac dans les actes déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et on ne l'a pas trouvé. On ne l'a pas trouvé, parce qu'il n'y est pas, parce qu'il ne pouvait pas y être. M. Boussac est un trop grand personnage pour figurer officiellement dans une affaire de presse. Un prête-nom lui donne, pense-t-il, les mêmes sans les inconvénients [1].

1. Peine perdue. A la suite de la publication d'une étude de la revue américaine *Fortune*, reproduite dans *Le Monde*, M. Lazurick dut reconnaître que M. Boussac était devenu son « associé » Cf. *Le Monde*, 20 septembre 1952 et 21 février 1954.

XXVIII

« L'an prochain a jérusalem ! »

La persévérance avec laquelle, depuis deux mille ans, les habitants des ghettos ont crié : « L'an prochain à Jérusalem ! » offre une grande leçon politique. [1]

L'idée d'un retour en Palestine n'a pas cessé de hanter la Diaspora. L'hostilité des peuples, chrétiens ou musulmans, au milieu desquels ils vivaient, ne pouvait que renforcer le désir des Israélites de retrouver une patrie.

Ces aspirations furent encouragées dès le XIXe siècle par ceux de leurs coreligionnaires qui avaient acquis une situation privilégiée chez les Gentils. Les Juifs *arrivés* n'auraient pas été fâchés de se débarrasser des quelques millions de « Pollaks » dont les méthodes commerciales provoquaient périodiquement des manifestations d'antisémitisme fort préjudiciables aux intérêts de ce que l'on appelait déjà la *Banque Juive*. Ils avaient remarqué que les pays à forte population juive, comme la Russie, leur étaient infiniment moins favorables que les autres. Cela suffirait à expliquer la participation des grands financiers au mouvement sioniste.

Il est donc naturel de trouver dès l'origine de grands financiers mêlés au mouvement sioniste. C'est un Rothschild, le Baron Edmond, qui fournit les capitaux nécessaires à l'établissement des premières colonies juives de Palestine. C'est le Baron Hirsch, autre grand financier et homme d'affaires de la fin du XIXe siècle, commanditaire des chemins de fer ottomans, qui soutient de son vivant les pionniers du Sionisme et leur lègue en mourant 250 millions de francs-or (plus de 50 milliards de nos francs)

---

1. *Revue des Questions historiques*, novembre 1934 : La reconstruction du Temple, par Georges Loïc. Les détails historiques de ce chapitre sont tirés, pour une grande part, de cette excellente étude, ainsi que de la *Jewish Encyclopédia*.

pour favoriser l'émigration des Israélites de l'Europe orientale [1].

L'adhésion du baron Hirsch à l'idée sioniste devait provoquer l'émulation des deux groupes financiers les plus puissants au monde et des deux pays où ces banquiers avaient le siège de leurs affaires. Le Baron était en liaison avec des banquiers berlinois, Bleischröder et Mendelsohn, qui incitaient Guillaume II à obtenir du Sultan le droit de construire un chemin de fer jusqu'à Bagdag. L'Angleterre avait des visées sur le proche-Orient et voulait préserver la route des Indes. Elle ne pouvait se désintéresser d'un projet qui, sans elle, risquait de lui être défavorable.

« L'intérêt suscité par le Congrès de Bâle vient de cette rivalité, écrit Georges Loïc. Il tient aussi à la personnalité de Théodore Herzl. Herzl était originaire de Hongrie. Après avoir fait ses études à Budapest et à Vienne, il avait été envoyé en Espagne, puis en France, par le journal viennois *Die neue freie Presse* et, très vite, il s'était cru le plus accompli des boulevardiers. Vint l'affaire Dreyfus. Elle « fit un juif » de ce personnage cosmopolite, oublieux, comme tant d'autres, de la Torah. Il écrit *L'Etat juif*, en 1895, le montra à un petit cercle d'amis et le fit publier à Vienne en 1896.

« Pour Herzl, l'antisémitisme était une menace perpétuelle, un obstacle constant à la réussite des Juifs. L'assimilation complète ne pouvait venir qu'à la suite de mariages avec des Chrétiens. Dans leur propre intérêt, les Israélites devaient se faire allouer une région du globe assez vaste pour les contenir tous et leur permettre de s'installer définitivement. L'idée n'avait rien de neuf et n'aurait pas justifié le succès considérable rencontré par l'ouvrage, ni sa traduction en français, en anglais et en hébreu. Dans *l'An prochain à Jérusalem*, MM. Jérôme et Jean Tharaud ont insisté avec juste raison sur l'adresse avec laquelle le livre a été écrit. Ils ont montré comment l'aspiration millénaire d'Israël devenait une entreprise pour les hommes rompus aux grandes affaires.

« Le « prophète du boulevard » avait tracé un programme positif : il serait fondé une « Société des Juifs », chargée d'élaborer le plan de l'opération, et d'en négocier les modalités auprès des grandes puissances ; une « Compagnie juive » serait constituée à Londres sur le modèle des grandes sociétés financières. Un capital de 50.000.000 de livres sterling lui permettrait de mener à bien le travail préparé par la « Société des Juifs ».

---

1. Le Baron Hirsch prévoyait l'installation de groupes juifs en Argentine plutôt qu'en Palestine. Le legs fut géré par la *Jewish Colonization Association*, créée tout exprès en 1891.

« L'Argentine ou la Palestine pouvait être choisie. Si l'on s'arrêtait à la Palestine, les sanctuaires des autres fois devraient bénéficier de l'exterritorialité. On devrait renoncer au procédé habituel de l'infiltration pour recourir à l'immigration organisée » [1].

Soutenu par Israël Zangwill, journaliste à Londres, Max Nordau, écrivain à Paris, et Max Bodenheimer, de Cologne, Herzl lance une souscription pour le financement de son projet. Mais nombreux sont les Juifs qui s'opposent à l'idée sioniste. En Amérique, des Rabbins déclarent que « *L'Amérique est la Jérusalem des Juifs, et Washington leur Sion* ». Le grand Rabbin de Vienne s'élève contre cette idée, affirmant qu'Israël est une communauté purement religieuse, le guide des peuples. Des communautés allemandes s'insurgent contre les « fanatiques de Russie ». Un certain Dr. Meyer, de Hanovre, propose même de réunir à Berlin un Congrès antisioniste.

Herzl a cependant beaucoup d'amis. Avec leur aide, il réunit un congrès à Bâle, en 1897, auquel participent 204 délégués. Deux délégués de la célèbre franc-maçonnerie juive : *l'ordre des B'nai B'rith* (les fils de l'Alliance) sont présents. Max Nordau y définit le but du Sionisme : « *La fondation d'un foyer juif légalement et publiquement reconnu en Palestine.* »

Plusieurs tendances s'affrontent au sein du mouvement sioniste. Les amis de Herzl forment le clan des *politiques*, auquel s'oppose celui des *orthodoxes* (Mizrahi). Celui-ci comptera jusqu'à 125 groupes locaux affiliés, en Russie, en Allemagne, en Angleterre, en Galicie, en Palestine, en Amérique et qui se déclare « *un groupement de sionistes orthodoxes qui, sur la base du programme de Bâle, demeure attaché aux enseignements de la Torah et à la tradition dans toutes les manifestations de la vie juive...* » Le prolétariat juif d'Europe orientale a aussi son clan, *Po'ale Zion*, et les défenseurs du « Sionisme moral », groupés autour d'Ascher Ginzberg, le leur. Malgré des divergences de vues évidentes, tous les sionistes sont d'accord pour mener une action à la fois habile et vigoureuse.

Au cours d'un voyage spectaculaire qu'il fait dans le Proche-Orient (1898), Guillaume II reçoit à Jérusalem, en présence du Chancelier Bülow, une délégation sioniste conduite par Herzl. L'Empereur d'Allemagne affirme que

1. *Revue des Questions historiques*, op. cit., pp. 62-63.

les tentatives sionistes en Palestine qui respecteront la souveraineté de la Turquie, son alliée, seront assurées de sa bienveillance.

Fort de cet appui, Herzl sollicite et obtient une audience du Sultan. Il lui présente un plan dans lequel est prévu l'achat de l'autonomie administrative des colonies juives dispersées sur son territoire. Mais les grands financiers, qui doivent fournir les fonds, n'approuvent pas le projet de Herzl ; ils refusent leur aide. Peu après, le Sultan fait savoir qu'il interdit aux voyageurs israélites de séjourner plus de trois mois en Palestine. Les démarches de l'Ambassadeur d'Italie amènent le Sultan à de meilleurs sentiments. Recevant une seconde fois Herzl, il lui donne tous apaisements et le décore de l'Ordre de la Mejidie. Mais il n'accorde rien de plus.

Herzl se tourne alors vers la Russie. Il se rend à St-Pétersbourg, où le ministre de l'Intérieur vient d'interdire les réunions sionistes qui dégénèrent souvent en conférences de propagande révolutionnaire. Il déploie tant d'éloquence, qu'il finit par obtenir du ministre, M. de Plehve, la promesse d'une aide matérielle et morale de son gouvernement à un plan d'émigration. Mieux, le gouvernement tzariste accepte de négocier avec la Turquie pourvu que cesse toute agitation politique juive et que les émigrés contribuent aux frais du voyage.

Le sixième congrès sioniste qui rassemble à Bâle 592 délégués en août 1903, accueille avec satisfaction la déclaration de M. de Plehve, mais la proposition de l'Angleterre, qui offre l'Ouganda aux sionistes, est rejetée avec indignation par la majorité des congressistes.

Guillaume II, pensant tirer partie de l'installation d'un foyer juif en Palestine, soutient ouvertement les aspirations sionistes. Max Nordau, successeur de Herzl, décédé en 1904, tourne ses regards vers lui. La section allemande de l'*Alliance Israélite Universelle*, se détache de la Société-mère siégeant à Paris et devient autonome sous le nom de *Hilfsverein der Deutschen Juden*. En 1914, toutes les grandes associations sionistes ont leur centre à Berlin [1] ; elles se tiennent en liaison étroite avec l'ambassadeur des U.S.A. à Constantinople, qui, depuis plusieurs années, est toujours un Israélite : Oscar Strauss, puis Henry Morgenthau et Abraham Elkus [2].

---

1. André Spire : *Les Juifs et la guerre*, p. 35.
2. *L'Univers israélite*, 25 août 1916, p. 608.

Lorsque la guerre éclate, les dirigeants sionistes estiment qu'il vaut mieux installer le siège du *Fonds National* à la Haye. Mais le centre le plus actif s'établit à New-York où fonctionne un Comité provisoire fort vigilant, auquel appartient le financier Eugène Meyer, le futur président du Comité de Réserve Fédérale [1].

Les belligérants, qui ont de gros besoins d'argent, cherchent à amadouer les grands financiers israélites. Pour les séduire, les Allemands se présentent aux Juifs de Pologne comme les libérateurs. Des affiches en yiddisch annoncent l'émancipation des Juifs et invitent la population israélite à se ranger du côté des Empires Centraux. Guillaume II informe le monde qu'il a visité la synagogue de Lodz et qu'il autorise l'ouverture d'une université juive à Vilna.

Les alliés font des efforts analogues. Le Président Poincaré informe la mission parlementaire russe que l'immense majorité des Français désire l'amélioration du sort des sujets du Tsar. Ce dernier promet sa bienveillance à tous les habitants de la Sainte Russie « sans distinction de croyance et de langue », puis élargit la zone de séjour des Israélites.

« Partout, écrit Georges Loïc dans l'étude déjà citée, des comités de secours se fondent. Les gouvernements sont invités par des organisations ouvrières, l'*American Federation of Labour* le Parti travailliste, les Socialistes français auxquels se joint la Ligue des Droits de l'Homme, à faire cesser la persécution des Israélites. Le président Wilson autorise l'institution d'une *journée juive*. Les petits commerçants du IVe arrondissement de Paris sont priés d'accueillir 10.000 réfugiés pour attirer sur leur pays la bienveillance des financiers américains. Pour être sûrs de gagner sur tous les tableaux, ceux-ci prêtent à tous les belligérants ».

Les Sionistes affirment qu'ils sont parfaitement qualifiés pour représenter l'ensemble du Judaïsme au Congrès qui s'occupera des traités avec les vaincus. Mais leur offre est repoussée.

Le *Conjoint foreign committee* produit un mandat des deux grandes associations juives d'Angleterre. Il estime que ce rôle lui revient [2]. D'autres groupes juifs réclament cet honneur pour les neutres.

---

1. Selon Meyer Kallen, ce comité était composé notamment du juge Brandeis, de Stephen Wise (conseiller écouté du président Wilson), de Nathan Straus et de Félix Frankfurer (*Zionism and world politics*, pp. 135 et 136.

2. *L'Univers israélite*, 14 avril 1916.

Un comité, créé à Philadelphie le 26 Mars 1916, se propose de « *préparer les revendications qui devront être présentées au nom du judaïsme au Congrès de la paix* ».

Sur ces entrefaites, Nahum Sokolow et Tchlenow, qui dirigent depuis la guerre, un office sioniste à Copenhague, viennent à Londres. Chaïm Weizmann, actif propagandiste du Sionisme, les met en rapport avec les directeurs du journal travailliste *The Manchester Guardian*. Ces appuis permettent à Sokolow de fonder *le British Palestine Committee*, auquel sir Herbert Samuel et les Rothschild donnent aussitôt leur appui. Le 7 février 1917, Sir Mark Sykes, Lord Rothschild, James de Rothschild, de Paris, Herbert Samuel, Chaïm Weizmann et Nahum Sokolow se réunissent à Londres, chez un rabbin [1]. Aristide Briand y a délégué M. Georges Picot pour représenter la France. Cette délibération est favorable aux projets des Sionistes. L'ambassadeur de France, Jules Cambon, écrit à Sokolow le 4 juin 1917 :

« Le gouvernement français, entré dans cette guerre pour défendre un peuple injustement attaqué et qui continue la lutte afin d'assurer la victoire du droit sur la force, ne peut que ressentir une grande sympathie pour votre cause dont le triomphe est uni à celui des alliés... ».

Le 2 novembre suivant, Lord Rothschild reçoit de M. Balfour, secrétaire d'Etat au Foreign Office, une lettre l'informant que le Gouvernement de Sa Majesté se déclare prêt à employer tous ses efforts pour la fondation du Foyer National juif, « *étant clairement entendu que rien ne sera fait pour porter atteinte soit aux droits civils et religieux des collectivités non-juives existant en Palestine, soit aux droits et à la condition politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays* [2]. »

C'est là l'un des actes diplomatiques les plus importants de la guerre. Désormais, les Alliés vont pouvoir compter sur l'appui total de la Haute Finance, la fraction israélite favorable à l'Allemagne au début de la guerre se ralliant à la cause des démocraties.

Une légion juive est fondée en Angleterre. Elle rejoint

---

1. Nahum Sokolow : *History of Zionism*, t. II, p. 52.
2. Ceci, en violation formelle d'un engagement antérieur avec Cheriff Hussein, auquel le Colonel Lawrence avait promis un droit sur la Palestine en échange de l'aide qu'il apporterait aux Alliés dans leur lutte contre la Turquie.

l'armée du Général Allenby et entre dans Jérusalem, abandonnée par les Turcs, le 11 décembre 1917. Auprès de l'administration anglaise, une commission sioniste internationale, présidée par Chaïm Weizmann, assume le contrôle du pays.

Le mandat palestinien doit être confié à l'Angleterre, malgré l'opposition des Américains qui désirent que le Foyer juif puisse devenir une « *Communauté autonome vouée au progrès de la justice sociale* » [1].

Brusquement, l'Emir Fayçal émet la prétention d'entrer dans les conseils des Alliés. Le Haut-Commissaire d'Egypte l'aurait promis à son père. On fait comprendre à cet empêcheur de danser en rond qu'il aurait intérêt à s'occuper d'autre chose. La pression exercée par les puissants intérêts économiques dont il subit le joug, l'amène à faire sa soumission dans une lettre adressée au président de la délégation sioniste américaine, M. Félix Frankfurter.

Mais d'autres incidents se produisent. L'hostilité des Arabes et des Juifs devient flagrante. Jérusalem connaît des heures de fièvre. Malgré les ordres du gouverneur, Jabotinsky lève une brigade juive et, pendant deux jours, le sang coule à flots. L'intervention de bataillons anglais rétablit l'ordre. Jabotinsky et deux chefs arabes sont condamnés à quinze ans de prison.

La pression de la haute finance s'exerce alors directement sur l'Angleterre. Lord Milchett, Président de la plus importante firme de produits chimiques, Sir Philip Sasson, dont les intérêts économiques aux Indes sont considérables, Lord Bearsted, des trusts pétroliers, font comprendre au Gouvernement britannique qu'il doit respecter les promesses faites par M. Balfour [2].

Peu après, Sir Herbert Samuel est nommé Haut-Commissaire britannique de la Palestine. La Grande-Bretagne sera remerciée de la désignation de ce Juif pieux par l'octroi d'un mandat sur la Mésopotamie qui livrera les

---

1. Meyer Kallen : *Op. cit.*, p. 192 et 193.
2. *Free Press*, qui eut vent de cette démarche humiliante pour la vieille Albion, a pu écrire fort justement que « *les leaders de tous les partis politiques anglais étant aux ordres de la puissance politique et financière juive, il est permis de dire que le gouvernement britannique y compris son* Intelligence Service *est mené, non pas par Downing Street et Westminster, mais par Great Russel Street, siège de l'organisation sioniste.* » (Cité par Yvri, dans *Le Sionisme et la Juiverie internationale*, Laval, 1939.)

riches champs pétrolifères de Mossoul aux financiers de la City.

Dès lors, l'œuvre d'immigration, scientifiquement amorcée, permettra aux dizaines de milliers de Juifs fuyant l'inhospitalière Europe de s'installer et de s'organiser sur une terre qui cesserait un jour d'être britannique pour devenir israélienne.

XXIX

Tel aviv et moscou

Des années ont passé. La guerre, celle de 1939-1945, a bouleversé la carte du monde. Le Foyer Juif de Palestine est devenu un Etat : l'Etat d'Israël. Les sionistes ont combattu pour obtenir leur indépendance. Israël est enfin libéré du joug de l'Etranger, du gentil, du goy. Mais sa situation reste précaire.

Menacé dans son existence même par les nations arabes qui l'entourent, miné intérieurement par des luttes intestines mettant aux prises talmudistes et évolués, incapable de faire face aux charges écrasantes qui pèsent sur ses frêles épaules, le jeune Etat d'Israël n'a pu se maintenir jusqu'ici qu'avec l'aide des Juifs de la Diaspora et des puissances sur lesquelles ceux-ci ont quelque influence.

Les sionistes avaient joué la carte britannique jusqu'en 1944. L'assassinat de Lord Moyne et l'attentat contre le « King David Hotel » de Jérusalem, siège du G.Q.G. et du gouvernement civil anglais en Palestine, marquèrent la fin de cette collaboration. Maintenant, c'est à l'U.R.S.S. qu'ils tendent la main. L'aide qu'ils en ont reçue pendant la guerre judéo-arabe indique que Moscou, hostile au sionisme sur son propre territoire, sait tirer parti des événements : une tête de pont diplomatique, sinon militaire, serait bien utile au cœur du Proche-Orient ! Grâce aux armes de la *Skoda*, l'Irgoun et la Haganah ont résisté victorieusement à leurs ennemis.

A peine avait-on mis fin aux hostilités, que la bonne entente Tel Aviv-Moscou était mise à rude épreuve. On accusait publiquement les Soviets de persécuter les Israélites des pays nouvellement « libérés » par l'Armée rouge. Des publications révélaient que l'antisémitisme (officiellement puni de mort en U.R.S.S.) était ouvertement professé au Kremlin. En Amérique, *Soviet Russia and the*

Jews de Gregor Aronson (New-York 1949) et *Jew behind the Iron Curtain* d'Emmanuel Patt (Atlantic-City, 1949) précisaient ces accusations. Deux ans plus tard, Léon Baratz écrivait, sur le même thème : *La Russie soviétique et les Juifs* (Monte Carlo 1951). En France, la revue *Contacts littéraires et sociaux*, qu'anime un groupe de maçons fort actifs et résolument anti-communistes [1], éditait peu après sous le titre : *Le Communisme et les Juifs*, une plaquette de Léon Haganov, reprenant l'argumentation des auteurs précédents.

Le dossier utilisé avait été constitué par l'*American Jewish Committee*. Cette organisation israélite américaine, aux ramifications internationales multiples [2], semble bien avoir été l'instigatrice de la formidable campagne qui se déclencha contre les « antisémites du Kremlin ».

Les gens informés sont restés sceptiques, on le conçoit, sur les sentiments judéophobes des dirigeants soviétiques. De Trotzky à Kaganovitch, la liste serait longue, s'il fallait l'établir [3], des Israélites qui ont occupé et occupent encore un poste important dans l'appareil du parti bolchevick ou l'administration de l'Etat russe. On comprend mal comment des fils d'Israël en seraient venus à persécuter des concitoyens ou des protégés en raison même de leur origine juive.

En vérité, il faut voir dans cette campagne visiblement orchestrée, une manœuvre, d'ailleurs fort prudente et singulièrement habile, de certains milieux d'affaires judéo-américains soucieux de briser des liens qui devenaient

---

1. Le directeur de *Contacts*, M. Guy Vinatrel, qui subit une perquisition policière au début de l'Affaire Baranès, appartient à la Franc-Maçonnerie et publie une revue *Les Lettres M.:.*, strictement réservée aux affiliés de l'Ordre.

2. L'*American Jewish Committee* a son siège à New-York et possède un bureau à Paris, 30, rue de La Boétie. Ses dirigeants appartiennent, pour la plupart, aux milieux d'affaires américains. Ce sont MM. Jacob Blaustein et Joseph M. Proskauer, Président d'honneur, Herbert J. Lehmann, gouverneur de New-York, Samuel D. Leidesdorf et Mrs Sidney C. Borg, vice-présidents honoraires, MM. Irving M. Engel, président, Herbert B. Ehrmann et Simon H. Rifkind, chairmen, Maurice Glinert, Sidney S. Moyer, Edward A. Norman, John Slawson, Zuchariah Shuster, James H. Becker, Gutave M. Berne, Max H. Block, Max Freedman, Ben Herzberg, Milton W. King, Fred Lazarus, Ralph E. Samuel et Jesse H. Steinhart.

3. Le journal *L'Unité Nationale*, de Montréal, (vol. V, n° 10 (49), a publié sous le titre « Comment se pratique la « persécution des Juifs » en Russie soviétique », une liste impressionnante de citoyens de l'U.R.S.S d'origine israélite ayant occupé des fonctions importantes au cours de ces dernières années.

compromettants. Les Israélites de New-York, première ville juive du monde (2 millions d'habitants sur 6 millions fréquentent les synagogues) ne comptent pas que des amis dans les cercles dirigeants des U.S.A. [1]. Le sénateur Mac Carthy, pour ne parler que du bouillant inquisiteur, ne paraît pas les porter dans son cœur, bien qu'il ait plusieurs collaborateurs juifs. Devant les succès spectaculaires — à la fois militaires et diplomatiques — remportés par les Soviets, et en raison des réactions, souvent violentes, de l'opinion américaine, il n'était pas souhaitable que se perpétuât, dans l'esprit des *gentils*, le souvenir d'une collaboration judéo-communiste que Jacob Schiff (de la Banque Kuhn, Loeb and C°) avait si brillamment inaugurée au temps de Leiba Bronstein, dit Trotzky [2].

Il est avéré, d'autre part, que l'unité morale du Judaïsme mondial, indestructible tant qu'un moderne Titus menaçait d'exterminer le peuple d'Israël tout entier, a été mise à rude épreuve après que « l'ogre » eut été carbonisé dans les ruines de la Chancellerie. Les Juifs nantis de la libre Amérique ont, sur la manière d'accommoder le monde, des conceptions sans doute fort différentes de celles qu'affichent leurs frères des bords de la Moscova. A l'exemple des autres nations, le peuple juif s'est scindé en deux groupes se rattachant idéologiquement aux deux blocs. La discussion qui s'ensuivit a dégénéré en dispute, puis en lutte ouverte. A Tel Aviv, où les tenants des deux grands antagonistes vivent côte à côte, on en vint aux coups de mitraillettes.

Ces bagarres ont eu, sur le plan international des répercussions autrement sérieuses. Ce furent, au delà du rideau de fer, les spectaculaires procès de Prague et de Budapest, puis l'arrestation des « conjurés en blouse blanche ». Ce fut, dans le monde libre, une recrudescence de la répression anticommuniste et, pour finir, une offensive en règle contre « l'antisémitisme stalinien ».

---

1. L'*American Jewish Committee* (386, Fourth Avenue, New-York, 16) a publié, sous le titre : « *Anti-semitic Activity in the United States* », une intéresssante brochure qui ne laisse aucun doute sur les sentiments malveillants d'une fraction importante de la population.

2. D'autant plus que certains Israélites, d'obédience marxiste, avaient la fâcheuse manie de rappeler qu' « *il n'y aurait plus, aujourd'hui, de Juifs, ni en Europe, ni en Palestine, ni en Afrique, sans l'Armée Rouge* » et que « *les masses juives d'Amérique ne peuvent oublier notre dette envers le sauveur du peuple juif : l'Union Soviétique.* » (*The Jewish People Face the Post War World*, par Alexandre Bittelman).

A vrai dire, l'idée de déclencher une campagne de presse contre le prétendu antisémitisme de Moscou remonte à quelques années. Les 10 et 11 mai 1947, au cours d'une réunion de l'Exécutif du *Jewish Committee* présidé par M. Jacob Blaustein, l'un des magnats américains du pétrole, la quasi-unanimité des membres s'étaient émus des « *tentatives d'identifier le Judaïsme au Communisme* ». [1] Les « visées impérialistes » du Kremlin commençaient à inquiéter l'opinion. La prudence incitait le Judaïsme américain à se désolidariser des adeptes du Kominform. Dans un mémoire confidentiel sur « *le problème communiste et ses rapports avec la situation des Juifs en Amérique* », le *Jewish Committee* constatait que :

« *Du fait que le régime soviétique a anéanti l'antisémitisme, il s'est créé un conflit émotionnel qui se traduit chez de nombreux Juifs par une gêne à combattre le communisme* » [2].

Il importait donc de renverser la vapeur au plus vite, de faire oublier la collusion judéo-communiste qui avait amené Roosevelt à collaborer avec l'U.R.S.S., et d'inciter les coreligionnaires à adopter une attitude nettement opposée pour échapper à l'accusation de soviétophilie que beaucoup d'Américains portaient déjà ouvertement contre leurs concitoyens israélites.

Une commission spéciale fut chargée de réunir des documents et des preuves concernant les actes et les mesures antisémites — ou, plus exactement, hostiles à des Juifs — au delà du rideau de fer. L'*Agence Télégraphique Juive* procèderait à leur diffusion dans la presse.

On fouilla les archives. On questionna les émigrés des pays d'Europe Centrale et Orientale « libérés » par l'Armée Rouge. On enquêta sur place, par le truchement d'envoyés spéciaux ayant obtenu comme Michel Gordey, alias Rappaport, un « visa pour Moscou » et une autorisation de séjour en U.R.S.S. ou chez les satellites.

La documentation ainsi recueillie par l'*American Jewish Committee* fut, nous l'avons vu, largement utilisée par divers écrivains dont les œuvres accréditèrent la fable d'un antisémitisme soviétique. La grande presse reprit les arguments développés dans ces livres et dans ces brochures

---

1. Cf. *Droit et Liberté*, organe du « mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme, pour la Paix », (Président : André Blumel) n° 119 (223), février 1953.
2. *Ibid.*

et publia religieusement les informations que l'A.T.J. (Agence Télégraphique Juive) lui transmettait. On cita comme une odieuse manifestation d'antisémitisme la plus anodine boutade d'un leader communiste. On présenta l'expérience du Birobidjan, cet Etat juif autonome créé par les Soviets aux confins de la Sibérie, comme une tentative d'extermination à peine inférieure à celle des *K. Z.* nazis. On s'indigna du traitement infligé aux Israélites raflés dans les ghettos polonais par le N.K.V.D. et contraints de travailler dans les camps soviétiques. On dressa des listes impressionnantes de Juifs épurés, emprisonnés, exécutés ou disparus au cours de ces dix dernières années en U.R.S.S. et dans les pays satellites. Le procès Slansky et le « complot des blouses blanches » fournirent l'occasion de dénoncer avec plus de virulence encore l'antisémitisme des communistes. Leur « anticosmopolitisme » [1] fut présenté dans les journaux comme la manifestation officielle du plus odieux et du plus sournois des racismes.

L'excitation des Sionistes contre Moscou, qui les avait cependant aidés dans leur lutte contre les Arabes, amena la rupture des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et Israël, après l'attentat dont faillit être victime l'ambassadeur soviétique à Tel Aviv.

La mort, — d'ailleurs suspecte — de Staline et les changements qu'elle entraîna dans l'appareil du Parti Communiste et dans les services gouvernementaux de l'U.R.S.S., ont calmé les esprits. On parla de « détente internationale », ce qui, en hébreu ou en yiddish, doit avoir une signification rassurante.

Cette campagne juive contre « l'antisémitisme soviétique » n'avait en rien découragé les éléments israélites militant au sein du parti ou dans les organisations paracommunistes. Ni M. Marcel Willard, le farouche épurateur de 1944, ni M. André Blumel, ancien attaché de cabinet de Léon Blum, ni Me Joë Nordmann, avocat attitré du Parti Communiste français, ni M. André Wurmser, l'écrivain offi-

---

1. La *Petite Encyclopédie Soviétique* définit ainsi « *Cosmopolite* » : « Individu qui considère le monde entier comme sa patrie et ne se reconnaît pas comme appartenant à une nationalité particulière. » Quant au *Dictionnaire des termes étrangers* de Leikhine et Pétrov, il donne cette signification de « *cosmopolitisme* » : « Négation du patriotisme sous le mot d'ordre faux et mensonger : « l'homme est citoyen du monde » C'est le revers, le masque du nationalisme bourgeois agressif et l'antithèse hostile de l'internationalisme prolétarien. »

ciel du Parti avec Aragon, ne manifestèrent le moindre flottement. Le Mouvement antiraciste, que l'un d'eux préside, et son journal *Droit et Liberté*, continuèrent de combattre la thèse du *Jewish Committee* :

« Le M.R.A.P., publiait *Droit et Liberté* [1], met en garde contre les tentatives faites par certains journaux et organisations d'exploiter la légitime et profonde opposition de l'opinion publique française à toutes les formes du racisme.

« Les campagnes sur l'antisémitisme en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires ont pour effet de justifier auprès des survivants de la barbarie nazie, la croisade dont les bourreaux d'hier revendiquent à nouveau la direction, et, de ce fait, servent les buts de l'antisémitisme ».

C'est alors que survint la dernière phase de l'Affaire Rosenberg. Trois mois plus tôt, l'exécution de ces deux Israélites convaincus d'espionnage au profit des Soviets n'aurait certainement pas ému la « conscience universelle ». On aurait abandonné sans bruit ces deux maladroits à leur triste sort. Mais désormais la preuve était faite que les Juifs ne sont pas nécessairement communistes, ni les communistes des instruments d'Israël. D'autre part, la paix était rétablie entre les deux tendances de la Diaspora. On allait pouvoir voler au secours des époux Rosenberg sans crainte d'identifier le judaïsme au communisme. C'est ce qu'on fit.

« Agents soviétiques », les condamnés n'avaient bénéficié jusque-là que de l'appui de la presse, des cellules et des hommes du parti. Transformés en victimes, devenus des martyrs, les Rosenberg se découvrirent des centaines de milliers de défenseurs zélés. Les misérables réunions de protestations du début se métamorphosèrent en imposants meetings. Les murs se couvrirent d'affiches multicolores émanant d'organisations créées tout exprès pour clamer leur innocence. La grande presse, qui s'indignait quelques semaines plus tôt de l'espionnage atomique de l'U.R.S.S., prit fait et cause brusquement pour les espions soviétiques Rosenberg. Les plus hautes sommités de l'Etat en France, en Italie, ailleurs, intervinrent en faveur de ces derniers. Des assemblées municipales (Paris, Rome, etc...) exigèrent leur grâce. Des télégrammes émanant de prélats, de savants, d'écrivains, d'hommes politiques, s'empilèrent sur la table du président Eisenhower.

---

1. *Droit et Liberté*, Paris, n° 119, février 1953.

On sait que l'instinct de conservation du peuple américain fut plus fort que toutes les pressions venues de l'extérieur. Les Rosenberg, après deux années d'horrible attente, furent finalement électrocutés.

Sur la tombe des deux « martyrs » exécutés en haine des Soviets, la réconciliation s'affirma complète. Tels deux amants rapprochés par un deuil au lendemain d'une longue séparation, Sion et Moscou brûlèrent d'une ardeur nouvelle.

« *Israël* — rappela publiquement le ministre des Affaires Extérieures d'Israël, M. Moshe Sharett — *ne participera à aucune alliance ni à aucun pacte ayant pour but l'agression contre l'Union Soviétique* [1] ».

C'est alors qu'éclata l'affaire de Kibya, surnommée « l'Oradour arabe ».

1. Cf. *La Terre retrouvée*, revue de la vie juive en France, en Israël et dans le monde, n° 22-349, 1er août 1953. Dans ce même numéro, M. Marc Jarblum, président de la Fédération Sioniste de France, affirmait que « *cette nouvelle* (celle de la reprise des rélations russo-israéliennes) *réjouira les Juifs du monde entier.* »

XXX

Israel, colonie ou instrument de la finance internationale

Rappelons les faits. Le 16 octobre 1954 une troupe armée, composée de 250 à 300 soldats israéliens encadrés de leurs officiers, encercle le petit village jordanien de Kibya et en massacre les habitants, tous Arabes. Bilan : cinquante-sept morts et neuf blessés, dont douze femmes et vingt-cinq enfants. L'indignation du monde arabe gagne l'Occident, tandis que Radio-Israël revendique le raid criminel comme un haut fait d'armes. Prudemment, les Israéliens des bords de la Seine font mine de ne rien savoir [1].

Par contre, Washington — tout comme Londres — se montre fort courroucé. Nous soupçonnons fort les ennemis d'Israël d'avoir inspiré ce communiqué spécial du Département d'Etat, dont le ton n'est pas précisément bienveillant :

« Les rapports révoltants transmis sur les pertes de vies et de biens, survenus au cours de l'incident, nous ont convaincus que les responsables doivent rendre des comptes et que des mesures efficaces doivent être prises pour prévenir de tels incidents à l'avenir ».

L'irritation des dirigeants américains était d'autant plus naturelle que la diplomatie des U.S.A. dans le Proche et le Moyen-Orient tend, depuis la guerre, à attirer les nations arabes dans sa sphère d'influence politique et économique. L'état de « guerre froide » impose, en effet, des obligations, à la stratégie américaine. Le Proche-Orient commande les communications avec l'Océan Indien, et le pétrole y est plus abondant et moins coûteux qu'ailleurs.

---

1. Lorsque *La Terre retrouvée*, organe sioniste de Paris, se décide à relater la criminelle équipée, elle le fait sous ce titre désarmant : « *Les puissances occidentales au secours de l'agresseur arabe. Kibya ou le complot contre Israël* » (N° 5-354, 1er novembre 1953.)

A aucun prix, cette région-clé ne doit tomber aux mains des Russes.

Les « inconvenances » israéliennes — pour employer une expression de diplomate — risquaient de compromettre les efforts déployés depuis dix ans par le Département d'Etat pour gagner l'amitié du monde arabe.

Il n'est pas douteux, d'autre part, que certains hauts fonctionnaires du Département d'Etat, sinon M. Foster Dulles lui-même, n'aient jugé pour le moins désobligeant l'empressement mis par Tel Aviv à renouer avec Moscou. Leur attitude à l'égard d'Israël devait s'en ressentir. Aussi, lorsque le Général danois Van Bennike, observateur des Nations Unies eut confirmé officiellement au Conseil de Sécurité saisi d'une plainte de la Jordanie que la responsabilité de l'odieuse agression incombait uniquement aux Israéliens, n'eurent-ils aucun mal à convaincre le Président Eisenhower de la nécessité d'exercer une forte pression sur Israël pour l'amener à plus de modération. Washington annonça qu'il allait suspendre toute aide financière à Tel Aviv. Pour que la mesure ne parut pas vexatoire, on l'agrémenta — si l'on peut dire — de considérations fort pertinentes sur l'inopportunité de certains travaux que Tel Aviv avait entrepris sur le Jourdain et qui allaient priver d'eau diverses contrées voisines habitées par les Arabes.

— *Arrêtez les travaux*, disait le Département d'Etat aux Israéliens, *et nous continuerons à vous aider.*

Fort de l'appui des Juifs de New-York et d'ailleurs, le gouvernement d'Israël fit la sourde oreille, M. Foster Dulles, soucieux de ménager les intérêts pétroliers américains dans les pays arabes, se fâcha et coupa effectivement les vivres. Il annonça officiellement que les U.S.A. suspendaient l'application du programme d'aide de 60 millions de dollars à l'Etat sioniste [1].

Mieux que des protestations diplomatiques, cette décision inquiéta l'opinion juive. Un moment, la « conscience juive » douta de sa puissance sur le gouvernement américain.

M. Sharett, ministre israélien des Affaires Etrangères, sonna le tocsin : « *Il est temps maintenant pour les Juifs du monde entier d'accroître l'aide à Israël et de montrer leur solidarité avec notre Etat* ».

---

1. *Le Monde*, 22 octobre 1953.

L'appel, qui s'adressait principalement aux commanditaires de l'expérience sioniste, fut entendu. Une centaine d'hommes d'affaires, annonça la presse [1], prirent l'avion pour la Palestine. Une conférence les réunit à Jérusalem. Il y avait là des délégués venus d'Argentine, d'Australie, du Canada, du Mexique, d'Afrique du Sud, de Suisse, d'Angleterre (M. S. Gestetner et Mme Sir Simon Marks, MM. Harry Sacher, Marcus Sieff et A. H. Silverman), de France (M. le Baron Guy de Rothschild, la Baronne et M. Christian Valensi [2]) et une bonne centaine de citoyens américains (MM. Edward, M. Warburg, le juge A. David Benjamin, M. Dewey David Stone, haut dignitaire de la maçonnerie américaine et des B'nai B'rith, etc...) dont la presse israélienne publia la liste avec orgueil.

Au cours des débats, les délégués décidèrent de lancer un nouvel emprunt israélien aux Etats-Unis. Le précédent ayant rapporté en 1951 quelque 160 millions de dollars, ils escomptèrent qu'une somme au moins égale serait recueillie en raison de la situation.

En outre, les congressistes arrêtèrent un plan d'action politique : il s'agissait d'amener le gouvernement américain à capituler en un temps record. Les appels téléphoniques se multiplièrent entre Jérusalem et New-York. Il fallait agir vite. Les élections dans l'Etat de New-York étaient imminentes. Le Judaïsme dispose dans la grande cité du tiers des voix au moins. En comptant les « obligés », cela pouvait atteindre 50 % des suffrages exprimés. Le moment était venu de montrer sa puissance, de mobiliser toutes les forces dont Israël dispose aux U.S.A. Le gouvernement républicain pouvait-il se passer de l'appui financier de Wall-Street et affronter le courroux de la grande presse ?

Les choses ne traînèrent pas. Le département d'Etat dut capituler. Quelques jours seulement après la Conférence de Jérusalem, le Président Eisenhower, un peu gêné, annonçait aux journalistes que l'aide à Israël était rétablie. M. Foster Dulles précisait que Tel Aviv recevrait 26 millions de dollars. Israël avait gagné la partie.

Mais sa victoire, il la devait à cette finance interna-

---

1. En fait, si l'élément financier dominait, surtout par l'importance des personnages présents, de nombreux congressistes étaient des Rabbins et des dirigeants d'organisations juives.

2. Le Baron Guy de Rothschild est le chef de la Banque *Rothschild frères* et M. Christian Valensi l'un des associés de la Banque *Lazard frères*.

tionale, dont les *congressmen* [1] de Jérusalem étaient, pour la plupart, les représentants. La présence du chef de la banque *Rothschild frères*, et celle d'un dirigeant de la banque *Lazard frères* de Paris, soulignent l'importance que certains milieux financiers attachaient à la conférence de Jérusalem. Le nom de M. Warburg [2], moins connu en France, est respecté dans les milieux d'affaires américains. Le groupe Warburg-Lehman-Kuhn-Loeb & C° ne forme-t-il pas, avec le groupe Morgan et le groupe Rockefeller, ce que l'on nomme à Wall Street « *The Big Three* » (les trois grands) des Etats-Unis ?

La Tribune des Nations confirme que ce groupe judéo-américain contrôle l'économie palestinienne.

« Le pouvoir de capter les richesses d'Israël, publie-t-elle [3], a été octroyé à la « Palestine Economic Corporation » (P.E.C.). Cette compagnie, née en 1929, fut lancée par un groupe de financiers sionistes américains, dirigé par le juge Louis D. Brandeis. Elle fut alimentée, dès sa naissance, conjointement par les banques Kuhn Loeb & C° et Lehman Brothers Inc. M. Félix Warburg, principal partenaire de la Kuhn Loeb & C°, devint le seul grand actionnaire de la P.E.C. ».

M. Félix Warburg, qui est l'un des bailleurs de fonds de l'*American Jewish Committee*, présida l'*Agence Juive* à sa création. L'Amiral Lewis L. Strauss, partenaire de la *Kuhn Loeb & C°*, conseiller financier de la *Rockefeller Brothers Inc.*, devint le directeur de la P.E.C. Il fut, d'autre part, nommé en 1953, président de la Commission américaine de l'Energie atomique [4].

---

1. La presse de Tel Aviv désigna cette conférence sous le nom de *Congrès économique*.
2. Les Warburg sont originaires de Francfort, comme les Rothschild, les Bleichroeder, les Speyer et les Mendelsohn.
3. *La Tribune des Nations*, 5 novembre 1954.
4. Il est curieux de noter, en passant, à quel point les Israélites américains, alliés aux grandes familles financières, s'intéressent à l'énergie (ou à la bombe) atomique. *L'Unité Nationale*, de Montréal, qui s'est donnée la peine de relever les noms des personnages importants des organismes atomiques, soulignait récemment (n° 4, décembre 1954) que M. Bernard Baruch, dès 1945, « préparait le plan de contrôle mondial de l'énergie atomique considérée comme puissance militaire déterminante de l'avenir et puissance économique suprême de demain en remplacement du pétrole » (le fameux « plan Baruch » d'internationalisation de l'énergie atomique). M. Baruch fut, en effet, le premier président de la Commission d'Energie atomique ; il représente les Etats-Unis à la Commission Atomique des Nations Unies. M. David Lilienthal, présida le Comité d'Energie atomique. On lui a vivement reproché d'avoir retardé de trois ans la sortie de la bombe à hydrogène. Th. J. Robert Oppenheimer était, jusqu'à son éviction en décembre 1953, le président d'une section de la Commission d'Energie atomique américaine.

Selon la *Tribune des Nations*, les autres dirigeants de la *Palestine Economic Corporation* sont :

MM. Herbert Lehman, de la *Lehman Brothers*, ex-gouverneur de l'Etat de New-York, vice-président honoraire de l'*American Jewish Committee* et membre de l'organisation sioniste américaine (O.S.A.) Robert Szold, du groupe Mack-Brandeis, frère de Harold Szold, administrateur de la *Lehman Brothers Inc.* ; Benjamin V. Cohen, membre de l'O.S.A., ancien conseiller général de l'Administration des L.L.P.P. et ex-collaborateur de James F. Byrnes, « *dont la politique consistait à assurer aux Etats-Unis* (lisez : au capitalisme américain) *le libre accès à toutes les ressources du Moyen-Orient* ».

Ainsi la P.E.C., entreprise relevant du groupe Kuhn-Loeb-Lehman opère-t-elle politiquement par l'entremise de l'Administration américaine, de l'*American Jewish Committee*, de l'Organisation sioniste américaine et de l'Agence Juive.

« Notons encore un directeur de marque de la P.E.C. et membre de l'O.S.A., M. Samuel Zemurray, administrateur de l'United Fruit C°, dont on connaît les interventions au Guatemala.

« La P.E.C. possède et contrôle la majorité des entreprises israéliennes, dont les plus éminentes sont *Bayside Land Corporation, Israel Mortage & Saving Bank, Sharon Water C°, Palestine Water C°, Palestine Potash, Palestine Electric, Ata Textiles C°, Assis Palestine Fruit Products C°*. Les quatre dernières sont contrôlées conjointement avec des monopoles anglais et des capitalistes israéliens.

« La P.E.C., dont le capital est d'environ 6 millions, s'est assuré, dans la période 1948-1949, 2.980.000 dollars de bénéfice net.

« Les investissements américains, depuis 1948, ont largement dépassé les 100 millions de dollars. Le directeur du Département Economique de l'Agence juive pouvait dire, récemment, que : « *Seule la République du Panama, grand producteur de pétrole et d'autres matières premières, a attiré, dans la période écoulée, une attention plus grande des investissements étrangers américains* ».

Les liens de la P.E.C. sont, semble-t-il, très étroits avec l'*United Jewish Appeal*, dont le vice-président, M. Joseph

---

1. *Economic Horizons*, New-York, cité par *La Tribune des Nations* dans cet article.

Schwartz, fut l'un des *congressmen* les plus remarqués à Jérusalem [1].

Cet organisme privé quête des subsides pour Israël et patronne ses emprunts aux U.S.A. Il est présidé par l'ancien secrétaire au trésor américain, Henry Morgenthau, intime de feu Roosevelt.

« Certains membres du Conseil administratif et exécutif de l'U.J.A., qui est une organisation mondiale ne l'oublions pas, ont des fonctions déterminantes au Stade Department, au Foreign Office et au Quai d'Orsay. Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'un des leurs est bien installé à Bonn ».

Le rédacteur de la *Tribune des Nations*, qui écrit ces lignes, n'a pas tort de penser que ces organisations possèdent des amis au Ministère français des Affaires étrangères. Les récents accords économiques, si favorables à Israël et passablement gênants pour certaines de nos industries nationales, semblent bien le confirmer. En tout cas, ce n'est ni M. Maurice Schumann, ni M. Mendès-France qui songeraient à s'en inquiéter. Non plus, d'ailleurs, que M. Edgar Faure, dont les sympathies [2] pour le jeune Etat sont connues.

La revue *France Israël* [3] nous apprend que, si ce dernier prend parfois la parole aux réunions organisées par la Chambre de Commerce France-Israël de Paris, il le fait en excellente compagnie : plusieurs anciens ministres, MM. Alfred Coste-Floret, Daniel Mayer (secrétaire général du Parti Socialiste dans la clandestinité), Max Hymans (président d'*Air-France*), Jean Minjoz, de Moro-Giafferi, Justin Godart, etc... honorent de leur présence les manifestations de cet organisme auquel plusieurs personnalités (MM. Pierre De Gaulle, Rémy Roure, Emile Servan-Schreiber, Léo Hamon, etc...) apportent un concours plus actif.

« Tout un livre, poursuit *La Tribune des Nations*, ne suffirait peut-être pas à tracer les liens de la P.E.C.-Warburg-Lehman-U.J.A. et l'*Ampal*, autre firme américaine d'investissements en Israël, dont un des directeurs, M. Isaac Hamelin, est attaché au comité d' « aide aux réfugiés » de l'Est, fondé par

---

1. *L'Echo d'Israël* (27-10-1955) note sa participation active à la conférence.

2. La femme de M. Edgar Faure, Mme Lucie Faure, née Meyer, qui dirige *La Nef* (revue publiée par M. René Julliard, éditeur quasi-officiel du Maréchal Pétain en 1940-1944) serait elle-même très enthousiaste pour un Etat où elle compte, dit-on, des parents et des amis.

3. *France-Israël*, mars 1953.

Allen Dulles [1] et présidé par Joseph M. Grew, ancien sous-secrétaire d'Etat et ex ambassadeur américain au Japon ».

Ces liens de dépendance de la Haute Finance et de l'Etat sioniste sont consolidés par les relations plus qu'amicales entretenues avec certains milieux commerciaux et industriels français et grâce au concours apporté par diverses banques françaises. La lecture de l'organe officiel de la Chambre de Commerce que nous venons de citer apprend que des firmes importantes, comme les *Autobus Chausson*, les *Grands Moulins de Strasbourg*, les *Pétroles Lubridor*, *Pétrofrance*, la *Cie forestière*, la *Cie Industrielle des Bois*, *Air-France*, les *Messageries Maritimes*, *Swissair*, la *Sté Métallurgique de l'Aisne*, la *Sté d'Applications Hydrauliques et Electriques*, les *Fonderies de Pont-à-Mousson*, les *Hauts Fourneaux et Fonderies Halbergerhutte* (Sarre), la *Cie Electro-mécanique*, la *Sté Métallurgique Centre et Lorraine*, et des établissements bancaires : la *Société franco-américaine de Banque*, la *Banque Française du Commerce Extérieur*, la *Banque L. Klibansky, Vernisse et Cie*, ont un rôle non négligeable dans le commerce extérieur d'Israël.

La conférence que vint faire à Paris, en 1953, le Président de la « Banque Léoumi Leisrael » (Banque d'Etat d'Israël), fut l'occasion pour les banques françaises amies d'exprimer leur sympathie. Avec satisfaction, la revue *France-Israël* énumère les établissements qui s'étaient fait représenter à cette importante manifestation de solidarité franco-israélienne : *B.N.C.I.*, *Banque Seligman et Cie*, *C.N.E.P*, *Crédit Lyonnais*, *Louis-Dreyfus et Cie*, *A.-L. Hirsch*, *Banque Jordaan*, *Lazard frères et Cie*, *Rothschild frères*, *Banque de la Cité*, *R. Gaston-Dreyfus*, *Banque des Travaux Publics*, *Union des Mines*, *Joseph Danon et Cie*, *Banque de Paris et des Pays-Bas*, *Banque Ottomane*, *Banque de l'Union Parisienne*, *Société Générale*, etc... [2] Il est clair que cette prise de position n'aurait aucun sens si ces organismes financiers n'avaient pas d'intérêts en Israël. On peut donc en déduire qu'ils possèdent, les uns les autres, à des degrés divers, des participations dans quelques-unes au moins des entreprises économiques, commerciales ou bancaires établies en Terre Sainte.

De ce qui précède, devons-nous conclure qu'Israël est une « colonie » de l'Impérialisme américain, ainsi que

---

1. Frère de M. Forster Dulles, M. Allen Dulles était le chef des services d'espionnage américains en Europe en 1942-1945.
2. *France-Israël*, juin 1953.

paraît le croire *La Tribune des Nations* ? Ce serait, à notre avis, un peu simpliste. Le nationalisme exacerbé des citoyens du jeune Etat s'accommoderait mal d'une tutelle étrangère au judaïsme. Ayant lutté avec l'énergie du désespoir pour se créer un *foyer* véritable dans ce pays que les Prophètes ont livré à ses ancêtres, l'Israélien se plie de mauvaise grâce aux exigences des Financiers internationaux. Il accepte leur protectorat de fait parce qu'il sent bien que leur activité tend à consolider l'Etat qu'il a créé.

Placé au carrefour de l'ancien Monde, Israël peut jouer demain un rôle de premier plan dans les relations économiques internationales. Cette situation n'a pas échappé aux *Financiers qui mènent le monde*. Sachant tout le parti qu'ils en tireront sur le plan économique et sur le plan politique, ils soutiendront avec persévérance cette poignée de fanatiques qui s'accroche à une terre hier encore désolée. Ils aplaniront les difficultés économiques qui se dresseront encore sur la route de leur protégé. Ils sauront rendre compréhensifs les plus méfiants des gouvernements occidentaux.

Mais pourront-ils endiguer demain la vague puissante qui vient battre les murs de la forteresse assiégée ? Auront-ils la force de s'opposer victorieusement à l'hostilité armée de ces masses arabes qui investissent déjà leur frêle protectorat ? Dieu seul le sait.

XXXI

L'homme mystérieux de l'Europe

Ceux qui ont écrit l'histoire de ces quatre-vingts dernières années, en ignorant le rôle joué par Sir Basil Zaharoff et Sir Henri Deterding, ont réalisé un tour de force comparable à l'exploit des historiens de la Révolution qui expliquèrent le grand mouvement de 89 sans tenir compte de l'influence des loges maçonniques et des manieurs d'argent.

La participation de ces deux baronnets britanniques d'origine étrangère aux grands bouleversements européens est trop considérable pour que nous n'en fassions pas mention dans cette étude. D'autant plus que, serviteurs dévoués de la City, ils ont constamment œuvré en faveur de ses intérêts, même lorsqu'ils paraissaient agir pour leur propre compte.

The Mystery man of Europa, l'homme mystérieux de l'Europe, comme l'appelaient certains écrivains anglais, vit le jour en Asie Mineure, au milieu du siècle dernier [1]. Ses origines, très controversées, sont demeurées obscures. Etait-il de parents russes, ou grecs, ou juifs convertis ? Le document publié par *L'actualité française et étrangère* indique que sa famille était chrétienne, mais le nom de Zaharoff est certainement russe et, d'après M. Bonzon, le

---

1. *L'Activité française et étrangère* (novembre 1922) a publié le texte d'un document émanant du Patriarche de Constantinople précisant que « *Zacharie, Vasiliou Zacharoff ou Zaharoff Basile, né dans cette ville (Mouchliou), des époux légitimes Vasiliou Zacharoff ou Basile Zaharoff et Hélène, le 6 octobre de l'année mil huit cent quarante neuf, a été baptisé suivant les rites de l'Eglise Orthodoxe d'Orient, le huit du même mois et de la même année.* » Encore faudrait-il être certain que Sir Basil Zabaroff est bien le Basile Zacharoff ou Zaharoff indiqué sur ce document, car la presse grecque annonça vers 1876 la mort d'un « *certain Basil Zaharoff, incarcéré pour vol à la prison de Garbola, à Athènes, qui se serait enfui en tirant sur une sentinelle et que la garde de la prison aurait tué à son tour.* » (Cf. *Le Crapouillot*, mars 1932)

directeur de la revue précitée, ce serait une déformation russe du mot hébreux *Zohar*. A sa mort, *Samedi*, journal israélite de Paris, affirma qu'il était effectivement juif, bien que *l'Annuaire du Daily Mail* (1921) eût indiqué, dans une biographie du baronnet, que celui-ci était un *membre bien connu de la communauté grecque de Londres* ». *La* nationalité du fameux homme d'affaires ne fut pas moins mystérieuse. Il était peut-être Turc, peut-être Grec, peut-être Russe. A moins qu'il n'ait été Anglais ou Français. M. Klotz, ministre des Finances, déclara un jour à la Chambre des Députés : « *M. Zaharoff est Français* » [1] ; mais plusieurs parlementaires lui répliquèrent qu'il se trompait.

Le sénateur Gaudin de Vilaine, l'un des rares parlementaires d'alors à dénoncer publiquement les agissements des grands financiers internationaux, voulut en avoir le cœur net ; le 17 octobre 1922, il questionna le Ministre des Affaires Etrangères, l'intègre Poincaré, sur la nationalité de Zaharoff [2].

Bien que le règlement fasse une obligation au ministre de donner les précisions demandées dans le délai d'un mois — sauf délai supplémentaire à réclamer — jamais le sénateur de la Manche ne reçut de réponse.

En fait, Zaharoff était un *cosmopolite*.

L'histoire de sa vie est un roman d'aventures. M. Félicien Champsaur a tenté d'en retracer, dans *Hurluberlu*, les grandes lignes, mais le portrait qu'il fait du personnage est trop peu flatté pour que nous nous risquions, sans preuve, à le suivre sur un terrain d'autant plus glissant qu'il s'agirait... d'un poisson ! Que ce beau garçon ait été... mettons : aidé par les femmes, à ses débuts, cela n'aurait rien d'impossible. Mais il y a d'autres motifs à son extraordinaire ascension : une intelligence et une habileté indéniables, et cette totale absence de scrupules que nous retrouvons à l'origine de presque toutes les grandes fortunes. De plus, il ne manquait pas d'audace : de son propre aveu, avant de gagner Londres, il avait prélevé dans la caisse de son oncle, chez lequel il travaillait à Galata, la somme nécessaire au voyage [3].

---

1. Séance du 26-7-1918. *Annales parlementaires* 1918, deuxième partie, page 1953.
2. *Les Documents politiques*, février 1928.
3. Il comparut, pour ce délit, devant le tribunal d'Old Bailey en 1875 et réussit à s'en tirer sans dommage.

« *Je fis un compte exact de mon avoir, le retirai de la caisse et partis pour l'Angleterre* » dit-il plus tard à son ami le ministre grec Skouloudis [1].

La réussite de Zaharoff tient dans cet aveu. Toute sa vie, l'homme d'affaires prélève lui-même sa part dans les affaires qu'il réalise.

Ce n'est qu'après deux voyages à Londres, en apparence infructueux, qu'il débute réellement dans les affaires. De retour en Grèce où il s'était installé après son premier voyage, il devient, en 1887, le représentant général dans les Balkans d'une grosse fabrique d'armements anglaise, la Sté *Nordenfeldt*. Notre homme « court bride abattue *sur le chemin de la fortune* ». Il vend des armes au Monténégro, à la Bulgarie, à la Grèce, à la Turquie, et aussitôt Monténégrins, Serbes, Bulgares, Grecs et Turcs s'entretuent avec conscience. Zaharoff fait des affaires d'or. Son patron peut être content de lui. Aussi n'hésitera-t-il pas à le prendre comme associé quelques années plus tard.

Voici donc Basil Zaharoff dirigeant de la *Nordenfeldt* (1885). D'emblée, il pénètre dans le cercle très fermé de l'industrie lourde et de la finance. En 1888, il devient l'associé d'Hiram Maxim, l'inventeur de la mitrailleuse. La *Nordenfeldt* se transforme en *Maxim-Nordenfeldt Gun and Ammunition C°* qui fournit l'armée britannique. L'association est prospère. C'est l'époque de la guerre hispano-américaine. L'Américain Maxim obtient des commandes de l'armée U.S.A. Zaharoff en décroche une, très importante, de leurs adversaires, par l'entremise d'une Grande d'Espagne. Ses succès auprès des femmes lui permettront de conquérir le marché russe de la même manière.

Lorsque la guerre éclate en Afrique du Sud, une concurrente, la *Vickers*, a devancé la *Maxim*, auprès du gouvernement anglais. Zaharoff traite donc avec les Boers. Et lorsque les vaillants compagnons de Krüger, trahis par l'Europe — « de cœur avec eux » — seront contraints de capituler, l'astucieux homme d'affaires associera la *Maxim* à la *Vickers*, avec le concours financier de Sir Ernest Cassel, éminence grise du roi Edouard VII.

A quelques temps de là, on retrouve Basil Zaharoff à Paris, installé dans un confortable immeuble de la rue de la Bienfaisance. Son nom figure au *Bottin mondain* et dans les chroniques de journaux distingués. Après avoir trusté

---

1. Cf. X. de Hauteclocque dans *le Crapouillot*, mars 1932.

les usines d'armement en Angleterre, il s'intéresse à la presse française. Ce malin sait quelle puissance représentent sous la IIIe République les grands et les petits journaux. Il devient le commanditaire des feuilles républicaines. Les radicaux au pouvoir le décorent de la Légion d'honneur au titre du Ministère de la Marine [1]. Peu après, Zaharoff contribue à la fondation de la *Société des Quotidiens illustrés* qui publiera *Excelsior*.

Le trust des Armements qu'il contrôle absorbe coup sur coup la fabrique de mitrailleuses *Beardmore* et la Société des torpilles *Whitehead* et s'associe aux Rothschild dans dans l'exploitation du nickel de la Nouvelle-Calédonie. Coup sur coup également, le gouvernement français décore Basil Zaharoff de la rosette de l'Instruction publique et de la cravate de la Légion d'honneur.

Sur ces entrefaites, la première guerre mondiale éclate. Elle devait justifier le titre de « marchand de mort subite » que l'on avait décerné à l'aventurier.

Il est impossible de chiffrer exactement ce que Basil Zaharoff gagna de 1914 à 1918. Pour la seule maison *Vickers*, le groupe anglais Zaharoff dut réaliser, à dire d'expert, un chiffre d'affaires supérieur à *trente milliards* [2].

A ces bénéfices considérables, il faut ajouter ceux que réalisèrent les groupes Zaharoff, français et russes, et les commissions de toute sorte encaissées directement par le magnat.

Au cours du conflit, Zaharoff fonde *l'Agence Radio*, qui concurrence *Reuter* et *Havas*, achète la *Banque de la Seine* et devient l'un des 200 plus gros actionnaires de la *Banque de France* [3]. On ne peut moins faire que de l'élever au rang de Grand Officier, puis à celui de Grand Croix de la Légion d'honneur ; c'est fait par Clemenceau les 12 juillet 1918 et 26 juillet 1919 [4].

La paix est la pire ennemie de ce profiteur de guerre. Aussi s'ingénie-t-il à brouiller les cartes dans l'espérance d'un nouveau conflit. On le retrouve derrière Venizelos, excitant les Grecs contre les Turcs. On le devine derrière Lloyd George, convoitant les champs pétrolifères du Proche-Orient. Il arrive bientôt à ses fins : la guerre éclate entre

---

1. Ministère Clemenceau.
2. *Le Crapouillot*, op. cit.
3. Contrairement aux statuts de la Banque qui exigent que tous ses actionnaires soient Français.
4. Combien de chefs victorieux ont reçu l'écharpe rouge ?

la Grèce et la Turquie. Zaharoff a versé un demi-milliard à Venizelos pour financer l'expédition. A Londres, à Paris, les milieux politiques s'émeuvent. Le futur ministre britannique Walter Guiness, Lord Beaverbroock, le *Daily Mail* et *le Matin* protestent contre ce mauvais coup.

Le Maréchal Henry Wilson met publiquement en cause le « magnat de la mort subite. »

« M. Lloyd George, s'écrie-t-il en pleine chambre des Lords, soutient la Grèce pour faire plaisir à Zaharoff ! [1] ».

L'offensive grecque tourne au désastre : trois cent mille soldats hellènes sont tués, blessés ou faits prisonniers. Résultat : Mustapha Kemal victorieux balaie tout ce qui est grec en Asie mineure. « *Trente siècles d'efforts patients, la plus ancienne, la plus belle civilisation du globe écrasée dans un de ses foyers millénaires.* »

Ce fut la plus mauvaise affaire de Zaharoff ; ce fut aussi la dernière, du moins dans ce genre d'entreprise, à laquelle il se trouva mêlé.

Désormais, c'est au pétrole qu'il s'intéressera. Maître de la *Banque de la Seine* et de ses filiales, contrôlant la *Banque Nationale de Crédit* et le groupe co-propriétaire de la *Sté générale des Huiles de Pétrole*, commanditaire de journaux et bienfaiteur des partis, il mettra sa puissance et ses influences au service de la *Shell-Royal-Dutch*, alliée à *l'Anglo Persian C°*, en vue de lui assurer le monopole du marché immense représenté par la France et ses colonies.

La bataille sera rude entre les grands trusts pétroliers britanniques associés à Zaharoff et la *Standard Oil* américaine. Le baronnet cosmopolite mourra [2] sans avoir vu la fin d'une lutte gigantesque qui dure encore.

---

1. Cf. *Le Crapouillot*, op cit.
2. Sir Basil Zaharoff est mort en automne 1936. Il avait épousé la fille d'un gouverneur de la Banque d'Espagne, la senora Maria del Pilar, Antonia, Angelo, Patrocinio, Simona de Muguiro y Beruete, duchesse de Villafranca, de los Caballeros, dont le premier mari était cousin

XXXII

La City domine le Commonwealth

L'histoire de la *Royal Dutch* est une suite de conflits extrêmement sérieux avec des concurrents auxquels le grand trust anglo-hollandais dispute la suprématie mondiale du pétrole.

Créée en 1889, la *Köninglijke Nederlansche Maatschappi tot Exploitation van petroleumbronnen in Nederlandsche India* (Sté royale d'exploitation de sources de pétrole aux Indes Néerlandaises) périclite lorsque Henry Wilhelm Augustin Deterding prend ses destinées en main.

Il n'a que trente-deux ans. Né en Hollande, aux environs de 1860, très tôt orphelin, il a été à rude école. A moins de quatorze ans, il devait gagner sa vie comme clerc à la *Twentsche Bank Vereeniging* d'Amsterdam. A dix-huit, il était employé à la *Nederlandsche Handel Maatschappi*, société d'exportation et de banque qui travaillait avec les Indes Néerlandaises. A vingt, il était passé au service d'une filiale de cette société, la future *Royal Dutch*, où il devait finalement occuper un poste de direction.

Sous son impulsion, la société pétrolière qui végète depuis des années prend un brusque essor. Les premiers dividendes sont distribués aux actionnaires. Le capital de la *Royal Dutch* (la *Köninglijke* a anglicisé son nom) est porté à 5 millions de florins.

Nous sommes en 1897. Tout semble très bien aller lorsque, brusquement, les dirigeants apprennent que leur modeste entreprise risque d'être absorbée par la *Standard Oil*. Celle-ci, en effet, rachète en sous-main les titres de la société. Deterding, le nouveau venu, décide de s'opposer à l'absorption. Les autres dirigeants de la *Royal Dutch* sont d'avis de capituler.

— *A quoi bon*, disent-ils, *lutter contre un trust disposant de trois à quatre cents fois plus de capitaux que nous.*

Grâce à l'appui du vieux Kessler, le premier directeur de la *Köninglijke*, le point de vue de Deterding l'emporte. Pour se mettre à l'abri de tout changement de majorité, Deterding fait émettre un million et demi d'actions privilégiées. Assurée de ses arrières, la *Royal Dutch* se jette dans la bagarre.

La partie semble perdue d'avance. Pour lutter contre le milliard et demi de Rockefeller, Deterding dispose de sept ou huit petits millions. Qu'à cela ne tienne, il cherche et trouve des alliés. C'est d'abord Marcus Samuel [1], un israélite astucieux, patron de la *Shell transport and Trading C°*, avec lequel il s'associe : la *Royal Dutch* extraira le pétrole des Indes Néerlandaises et la *Shell* le transportera, l'entreposera, le livrera à la clientèle. C'est ensuite Rothschild, de Paris, avec lequel il fonde l'*Asiatic Petroleum*, chargée d'écouler les produits de la *Royal Dutch* en Orient.

Il se sent désormais soutenu par la City et, liant son sort au sien, résiste victorieusement aux assauts furieux de son concurrent américain.

Il fait mieux : il attaque l'ennemi dans sa forteresse. Il subventionne le parti démocrate, l'adversaire du parti républicain financé par la *Standard*. Il suscite de violentes campagnes de presse qui soulèvent l'opinion et le parlement contre le trust Rockefeller. Il crée des filiales aux U.S.A. : la *Shell of California*, la *Roxana Petroleum*, etc... auxquelles il a l'habileté d'intéresser des banquiers et des épargnants américains. Il arrive ainsi à extraire 43 % de sa production du sol même des Etats-Unis, ce qui fait dire aux dirigeants de la *Standard Oil* que son trust cherche délibérément à vider les U.S.A. de leur substance pétrolifère...

Mais le coup le plus dur qu'il porte à Rockefeller est l'achat de la société indépendante *Mexican Eagle*, qui possède d'immenses concessions de pétrole au Mexique, un formidable matériel et sa propre flotte, et dont la production, livrée jusqu'ici à la *Standard*, est dès lors réservée à la *Shell-Royal-Dutch*.

---

1. Marcus Samuel (père de Lord Bearsted, dont le nom figurait avant la guerre dans cent pages différentes des annuaires financiers britanniques) est le fondateur de la banque *Samuel*. Il avait débuté dans la carrière comme marchand de moules à Whitechapel. Pour la création de la *Shell Transport*, il avait obtenu une aide de la banque *Rothschild* de Londres.

Après l'Amérique du Nord et du Centre, l'Amérique du Sud est investie par Deterding. Le trust anglo-hollandais s'installe au Venezuela, où il soutient, dit-on, le fameux dictateur Gomez, en Argentine, où il finance les groupes anti-yankees. A Costa-Rica, la lutte est chaude. Le goupe Elliot (*Britisch Controled Oilfields*, filiale *Royal Dutch*) est dépossédé par une révolution des concessions qu'il a obtenues. Derrière les insurgés triomphants se profile le trust américain. La *Royal Dutch* doit capituler. Elle signe même avec sa rivale un « gentlemen's agreement », lequel n'empêchera nullement les deux concurrents de se combattre secrètement. Combien de *pronunciamientos* n'auront pour mobile réel que la défense des intérêts de l'un ou l'autre des antagonistes !...

C'est autour des champs pétrolifères du Proche-Orient que la bataille est la plus féroce.

Depuis 1901, le Shah de Perse a concédé à un groupe britannique « *le droit de recherches et d'exploitation pendant soixante ans sur tous les Pétroles persans, à l'exception des provinces qui bordent la mer Caspienne.* » A l'origine, ce groupe était la *Burmah Oil ;* c'est ensuite l'*Anglo Persian Oil* [1] dont l'Amirauté britannique est majoritaire.

Lorsque la guerre éclate, les troupes germano-turques et les forces anglo-arabes se disputent cette partie du monde avec un acharnement que la proximité des lieux saints ne parvient pas à expliquer. L'Angleterre triomphe et la City contrôle les riches gisements. Le capital de l'*Anglo-Persian* est porté à 13.425.000 livres tandis que sa production dépasse quatre millions de tonnes. C'est beaucoup plus que ne peut en consommer la flotte britannique, et l'Amirauté, qui détient 56 % du capital de l'*Anglo-Persian*, veut écouler le surplus. Pour le vendre, il faut s'affilier à l'un des deux grands trusts mondiaux. La *Shell-Royal-Dutch* est toute désignée : un accord liera donc les intérêts de l'*Anglo-Persian Oil* au groupe Deterding. Mais il est bien évident que, pour écouler ce pétrole il faut trouver des acheteurs. La *Shell-Royal-Dutch* jettera son dévolu sur le marché français.

C'est époque où, sous aucun prétexte, on ne doit trouver de pétrole chez nous. « *Le plus grand malheur qui pourrait nous arriver*, dit un jour M. Deutsch de la Meurthe, le magnat des *Pétroles Jupiter* (Groupe Shell), *ce serait la découverte de gisements en France et dans nos colonies* » [2].

---

1. Aujourd'hui l'*Anglo Iranian C°*.
2. Cité par Georges Champeaux dans *La Croisade des Démocraties* (p. XI)

Pour amener le gouvernement français à rompre avec la *Standard* américaine qui a conquis le marché français pendant la guerre, les dirigeants britanniques, qui n'ont rien à refuser à la *Shell Royal-Dutch*, signeront avec lui à San Remo, le fameux accord de 1920 qui consacrera « *une politique franco-anglaise du pétrole pour la Roumanie, l'Asie Mineure, les territoires de l'Ancien empire russe, la Galicie, les colonies françaises et les colonies britanniques de la Couronne.* » Contre une petite part dans les pétroles de la Mésopotamie, la France accordera au grand trust le monopole de fait de la vente du pétrole sur son territoire et dans ses colonies.

Sans la collaboration de Sir Zaharoff — qui avait barre sur de nombreux et influents politiciens — il eût été peut-être difficile à Deterding d'imposer de telles conditions à la France [1].

De nos jours, le groupe *Shell-Royal Dutch*, présidé par J.-B. Aug. Kessler (assisté de MM. J. Klopper, A.-S. Oppenheim, etc...) se compose de : la *Royal Dutch Petroleum C°*, la *Shell Transport and Trading C°*, la *N.V. de Bataafsche Petroleum Maatschappij*, la *Shell Petroleum C°* et l'*Anglo-Saxon Petroleum C°* [2]. Il produit près de 90 millions de tonnes de pétrole brut.

Il contrôle en outre quarante-neuf sociétés pétrolières dans le monde entier.

Cette formidable entreprise a son siège social à La Haye. Mais son centre nerveux est à Londres. C'est la City qui la manœuvre comme elle manœuvre le parlement et la presse, comme elle domine ce qui fut l'Empire, le Commonwealth d'aujourd'hui.

Lorsque M. Gitselher Wirsing écrivait [3] que « *les banquiers sont les vrais maîtres de l'Angleterre* », sans doute n'exagérait-il pas. La *Shell-Royal Dutch*, liée à la banque *Lazard Brothers* [4] est l'un des instruments de cette domination. Il y en a d'autres. En premier lieu, les graves parlementaires qui siègent aux Communes. Au début de la guerre, sur 415 députés, 181 étaient directeurs ou administrateurs de sociétés financières ou commerciales, soit 44 %. Ces 181 députés d'affaires n'occupaient pas moins de 775 postes de membres de Conseils d'adminis-

---

1. De nos jours, le trust *Shell Royal Dutch* vend 21 % des produits pétroliers et 60 % du gaz butane (Butagaz) consommés en France.
2. Rapport annuel de la *Royal Dutch*, 1954.
3. G. Wirsing : *Cent familles dominent l'Empire.*
4. Voir le chapitre XVI.

tration et de direction dans les 700 banques, entreprises industrielles, sociétés de navigation et maisons d'exportation les plus importantes du pays. Les cinq grandes banques protestantes [1] de Londres (*Midland Bank, Lloyd Bank, Barclays Bank, National Provincial and Foreign Bank* et *Westminster Bank*) ont depuis longtemps des représentants au parlement, tout comme les banques israélites (*Rothschild, Lazard, Erlanger, Keyser, Stern, Japhet* [2], *Séligman, Hambro,* etc...) avec lesquelles les *Big Five* partagent leur empire sur l'économie britannique.

L'ingérance des financiers dans les affaires publiques fut flagrante pendant la guerre. On vit, par exemple, Lord Stamp, directeur de la *Banque d'Angleterre* et « roi des chemins de fer », devenir officiellement une sorte de dictateur de l'Economie britannique. Sir John Anderson, qui fut ministre de l'Intérieur, appartenait au Conseil d'administration de la *Midland Bank.* Lord Runciman, de l'affaire des Sudètes, est un ancien administrateur de la *Westminster Bank* et de la *London Midland and Scottish Railways C°.* Sir Rae Duncan, ministre pendant la guerre, était un magnat de l'acier en même temps qu'un membre du conseil de la *Banque d'Angleterre.* La *Ham-*

---

1. L'interpénétration des affaires ne permet pas d'affirmer que ces cinq grandes banques sont cent pour cent protestantes. Il y a probablement, parmi leurs actionnaires, des catholiques. Il y a même sûrement des israélites. Lord Mechett (alias Mond) était l'un des gros actionnaires de la *Barclays.* Lord Goshen et sir George Schuster furent administrateurs de la *Westminster.* Sir Albert Stern, administrateur du *Port de Tanger* (et, naguère, de la *Banque Ottomane*), principal associé de la *Banque Stern* de Londres, fut l'un des dirigeants de la *Midland* A la *National Provincial and Foreign Bank*, la famille Schuster possède de gros intérêts : Sir Victor Schuster siégea même dans son conseil d'administration. Les Samuel (de la *Banque Marcus Samuel*, de Londres) intéressés dans les affaires de pétrole, en liaison avec la *Shell*, détiennent une participation dans la *Lloyd Bank.*

2. La banque *S. Japhet and C°* a été créée en Allemagne en 1880 et transférée à Londres en 1896. Son fondateur, M. Saemy Japhet était originaire de Francfort. Il était l'un des proches de Sir Ernest Cassel, le conseiller d'Edouard VII, en même temps que le confident et associé de Sir Basil Zaharoff. Sa fille, Lady Mounthatten of Burma, possède encore de gros intérêts dans la banque bien que, depuis la mort du fondateur, la direction soit passée aux mains de M. Nutcombe Hume, l'une des plus actives personnalités de la City, directeur de la *Charter House Industrial Development C°.* La banque *Japhet* a pris une grande place en Egypte : son directeur, de 1926 à 1954, était M. Rudolf Blattner, ancien Président de la Bourse d'Alexandrie, un expert des questions économiques et financières de l'Orient.

bros Bank, qui appartient à la famille Hambro [1], compte également un représentant aux Communes. Les « premiers » britanniques n'ont pas échappé à la règle. Lloyd George fit un jour un réquisitoire impressionnant contre les Chamberlain accusés d'avoir édifier leur fortune en faisant construire des camps de concentration pour les Boers ! Le fait était tellement connu en Angleterre avant la guerre que le *Punch* aurait écrit un jour : « *Plus l'Empire s'étend, plus la famille Chamberlain fait d'affaires.* » Stanley Baldwin était le propriétaire des aciéries *Baldwins Ltd.* Sir Winston Churchill doit sa carrière politique à Sir Ernest Cassel, le richissime israélite dont Edouard VII avait fait son confident. M. Anthony Eden, l'actuel Premier britannique n'échappe pas à la règle. Ses liens étroits avec les Beckett, dont la maison fusionna avec la *Westminster Bank*, lui permit d'accéder au Conseil d'Administration de cette puissante banque, du *Phenix espagnol* et du *Rio Tinto*. On a pu dire, sans exagération, que sir Geryase Beckett, député conservateur de 1906 à 1922, et M. Rupert Beckette, ancien président du Conseil d'administration de la *Yorkshire Post*, père et oncle de la première Mrs Eden, avaient fait plus pour l'ascension de M. Eden que son élégance naturelle et sa parfaite connaissance du français.

Dans la mesure où ils ont besoin de la presse, ceux des politiciens britanniques qui semblent échapper à l'influence directe des financiers sont néanmoins tributaires de la City.

L'homme public a recours aux journaux pour diffuser ses discours, monter en épingle les interventions, chanter ses louanges. Un parlementaire dont la presse ne parle plus est battu d'avance. Aussi, s'efforce-t-il de gagner la sympathie des journaux influents.

En Angleterre, la grande presse est la propriété de trusts capitalistes. Financièrement, cinq groupes contrôlent plus du tiers des quotidiens et la moitié des journaux du dimanche :

a) le trust Rothermere, avec trois quotidiens (*Daily Mail, Evening News, Sunday Dispatch*), dix journaux de province et huit « Sunday papers » ;

b) le trust Beaverbrook, disposant de trois quotidiens à Londres

---

1. Citée précédemment à propos de l'*Union Européenne, Industrielle et financière.*

(dont le *Daily Express* : 4 millions d'exemplaires) deux en province et un journal du dimanche ;

c) le trust des *Westminster Presse Newspapers*, représentant treize quotidiens et vingt-deux hebdomadaires de province ,

d) le trust des *Provincial Newspapers* embrassant quatre quotidiens du soir et sept hebdomadaires provinciaux ;

e) le trust des frères Berr (Lord Kemsley et Lord Camrose), éditant dans douze villes trente-deux journaux. (17 % du nombre total des quotidiens et dominicaux britanniques, 24 % de la presse provinciale du matin et 12 % de la presse provinciale du soir, dont le *Daily Telegraph* (conservateur indépendant), le *Financial Times*, le *Daily Graphic* et le *Sunday Times*)

La finance, qui domine la politique et la presse, domine aussi ce qui fut l'Empire. Certains pays se sont séparés de la couronne : ils n'ont pas rompu leurs liens avec la City [1].

Les Sassoon, dont l'influence était considérable dans l'Empire britannique des Indes [2] conservent de puissants intérêts dans l'Etat de M. Nehru.

La très nationaliste Union Sud-Africaine est, en grande partie, sous l'influence des financiers de Londres. Les trois grands *randlords*, Cecil Rhodes, Barney Barnato, d'origine séphardite (portugaise) et Alfred Beit, d'origine askénazie, grands responsables de la guerre des Boers, ont laissé à leurs héritiers des intérêts considérables en Afrique du Sud [3].

---

1. Dans une étude intitulée : « *Renaissance de la City* », la revue *Entreprise* (15-8-1954) précise que le commerce d'exportation britannique est financé et dominé par la *Hambros Bank*, *Kleinworth (Drach American C°)*, *Baring Brothers*, *Rothschild Brothers* et *Lazard Brothers*.

Cette revue annonce d'autre part que la City contrôle 70 % du marché mondial de l'or et que six maisons londoniennes sont seules habilitées à effectuer des opérations : *Samuel Montagu*, *Mocatta & Goldsmith*, *Pixley & Abell*, *Shaps & Wilkins*, *Johnson Matthey*, et, naturellement, *Rothschild*.

2. Ces « rois de l'opium », comme on les appelait à Bombay, étaient puissamment aidés par des amis très chers, notamment par M. Montagu, secrétaire d'Etat, sir William Meyer, haut Commissaire, et Lord Reading (Rufus Isaacs) vice-Roi des Indes.

Le fameux général Smuts, qui insulta la France vaincue de 1940, avait été à ses débuts conseil juridique de la *De Beers*. Brouillé quelque temps avec ses anciens patrons, il leur manifesta à partir de 1910 une sympathie qu'aucun nuage ne vint assombrir. Quelques jours avant le dernier conflit mondial, il se rendit chez M. Jack Barnato Joel, Grosvenor Square à Londres, pour le consulter, dit-on, sur une éventuelle entrée en guerre de l'Union Sud-Africaine aux côtés de l'Angleterre. Le Général Smuts accepta même de siéger au Conseil d'Administration de la *De Beers*, ce qui souleva l'indignation des nationalistes sud-africains Sept parlementaires sud-africains de ses amis appartenaient à l'époque au conseil de la *British South African C°*. Parmi les bailleurs de fonds du parti du général Smuts, le magnat de la *New Modderfontain Gold Mining C°*, M. Sidney Goldman, figurait pour 50.000 livres sterling

Concurrents, puis associés dans la *De Beers*, Rhodes et Barnato absorbèrent la majeure partie des Sociétés de mines d'or et de diamants d'Afrique du Sud. Les neveux de Barnato, les Joel, sont devenus les « rois du diamant ». Outre la *De Beers* de Londres et la *De Beers Industrial Corporation* de Pretoria, les Joel contrôlent la *Johannesburg Consolitated Investment*, la *Rhodesian Anglo-American C°*, la *New State Aréas Ltd*, la *Government Gold Mining Areas*, la *Diamond Corporation* et une quarantaine d'autres sociétés minières (diamant, or, cuivre, charbon, etc.) de l'Union Sud-Africaine. Au conseil de ces affaires, ils retrouvent le plus souvent les Oppenheimer, dont la tête, sir Ernest Oppenheimer, est l'un des magnats de la finance de Johannesbourg [1].

Quant aux Beit, qui contrôlent la *British South Africa C°* (Afrique du Sud et Rhodésie), les *Rhodesia Railways* et le *Producers Investment Trusts* (importantes participations dans l'industrie aéronautique), ils sont principalement représentés dans le monde des affaires par le duc d'Abercorn, qui, avant d'être élevé à la pairie, représentait aux Communes la ville de Londonderry et gouvernait l'Irlande du Nord.

On voit que l'Angleterre pouvait, sans trop d'appréhension accorder à ses dominions cette indépendance politique qu'ils réclamaient depuis des lustres.

Dans le Commonwealth, comme à Londres même, les chaînes d'or lient mieux que les serments d'allégeance.

1. Député de Kimberley, au parlement sud-africain, de 1924 à 1938, ancien directeur de la *Barclays Bank*, de la *Diamond Corp.*, de la *British-South Africa Ltd*, sir Oppenheimer préside la *De Beers Consolidated Mines Ltd*, l'*African Explosives and Industries Ltd*, la *N'Changa Consolidated Copper Mines Ltd*, l'*Anglo-American Corporation of South Africa* et la *Premier (Transwaal) Diamond Mining C°* ; il administre (ou a administré) une cinquantaine d'autres sociétés minières.

XXXIII

L'empire du Big Business

Le président Wilson, dont la vie politique fut traversée çà et là de futigives lueurs de raison, déclarait un jour :

« Nul parmi ceux qui sont au courant du développement de l'industrie de ce pays, ne peut manquer de constater qu'il est pratiquement impossible d'obtenir du crédit, sans être contraint de s'unir à ceux qui contrôlent l'industrie des Etats-Unis ; nul encore ne peut manquer de remarquer que tout homme qui tente de concurrencer par lui-même un procédé de fabrication déjà employé et contrôlé par les grandes coalitions financières sera écrasé, s'il ne consent, soit à vendre son entreprise, soit à se laisser absorber » [1].

Toute l'économie américaine se trouve, effectivement, sous la domination des trusts et des banquiers. Le capitalisme d'outre-Atlantique est né de la guerre de Sécession. Nous voulons dire que son développement date de cette époque. Jusque là, et notamment sous la présidence d'Andrew Jackson, élu en 1828, les planteurs et les fermiers étaient parvenus à se soustraire à l'influence des marchands et des banquiers. L'Amérique offrait alors le spectacle d'un état où l'inégalité des conditions n'était pas trop flagrante. Tocqueville, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, écrivait que l'on n'y voyait « *ni vastes métropoles, ni richesses immenses, ni grandes entreprises* » [2].

Selon Lewis Corey, 80 % des travailleurs des villes et des champs possédaient leurs instruments de production [3].

---

1. Cité par Franklin D. Roosevelt dans *Combats pour demain*, Paris, 1945, p. 49.
2. Alexis de Tocqueville : *De la Démocratie en Amérique*, t. I, p. 3
3. Lewis Corey : *The Crisis of the Middle classe*, pp. 113-114.

Cependant, quelques années plus tard, se créaient les premières sociétés dont le capital dépassait un million de dollars. A New-York, dans les années 1840, 79 personnes possédaient des fortunes d'au moins 500.000 dollars, 19 étaient millionnaires [1].

C'est alors qu'éclata le conflit entre l'économie traditionnelle et l'économie capitaliste. Comme nous l'avons vu pour la France, les tenants de l'économie commerciale et industrielle, installés principalement dans le nord du pays, voulurent dominer, écraser, éliminer les tenants de l'économie terrienne et du libre échange. Et, comme en France, les premiers s'appuyèrent sur les classes laborieuses pour vaincre les seconds. Mais les choses traînent moins dans les pays neufs : les méthodes y sont plus énergiques. Prenant prétexte de l'esclavagisme des *Sudistes*, les capitalistes *nordistes*, soutenus par les masses de l'Ouest, firent occuper militairement leurs états malgré une résistance farouche qui dura trois ans.

« La guerre donna un coup de fouet inouï à l'essor industriel, écrit Daniel Guérin. Payée par le peuple, elle enrichit, de façon éhontée, les magnats de la métallurgie, les bénéficiaires de commandes de guerre, les spéculateurs. Lincoln, peu avant d'être assassiné, pressentit avec angoisse que le résultat de la guerre serait la domination des puissances d'argent et la concentration de la richesse en un petit nombre de mains [2]. La libre concurrence, qui, tout d'abord, avait morcelé la vie économique en des milliers de cellules indépendantes, agglomera ensuite ces dernières en de puissantes unités industrielles. La petite manufacture céda le pas à l'usine géante. La concentration de l'épargne entre les mains des banques leur permit de contrôler l'industrie. A l'ère du libéralisme économique succéda celle des monopoles » [3].

La fortune, qui était répartie équitablement à l'époque du voyage de Tocqueville, se trouva dès lors concentrée entre les mains de quelques privilégiés. De 7 milliards en 1850, la fortune nationale passa en 1890 à 65 millards, dont la moitié était détenue par 40.000 familles, soit 0,35 % de la population.

« L'âge de la démocratie agraire, écrit Guérin, fut remplacée

---

1. Daniel Guérin : *Où va le peuple américain ?* T. I, p. 22.
2. Elisabeth N. Barr : *A Standard History of Kansas and Kansans*, t. II, p. 1119.
3. Daniel Guérin : *Op. cit.*, t. I, p. 22.

par le *Gilded Age* [1], où quelques dynasties de familles ploutocratiques dominèrent toute la vie d'une grande nation » [2].

Après la guerre de Sécession, la concentration industrielle s'opère avec méthode. C'est l'ère des Gould et des Vanderbilt, des Carnegie et des Harriman, des Pierpont-Morgan et des Rockefeller. Après l'écrasement de ses concurrents, John D. Rockefeller unifie, en 1882, l'industrie pétrolifère en un monopole que détient la *Standard Oil*. A la même époque, la banqueroute (provoquée !) de 400 compagnies ferroviaires permet l'établissement des grands monopoles du rail. Au début du XX^e^ siècle, le banquier John Pierpont-Morgan parachèvera l'édifice des monopoles en fondant la colossale *United States Steel Corporation*, au capital de plus d'un milliard de dollars, qui restera le plus grand trust industriel des Etats-Unis. Par le truchement de la *First National Bank* et de la *National City Bank*, ses alliées, la *Banque Morgan* contrôlera, dès 1912, 341 sociétés diverses dont le capital total atteindra 22 milliards de dollars [3].

« Chaque guerre, souligne Guérin, marqua une étape nouvelle dans l'essor et la dictature du *Big Business*. La guerre hispano-américaine de 1898 — derrière laquelle se trama la « consolidation » de l'industrie du sucre — stimula encore la trustification de l'industrie lourde. La guerre de 1914-1918 enfanta un nouvel empire monopoliste : celui de la famille du Pont. La Société E.I. du Pont de Nemours mit son grappin sur l'ensemble de l'industrie chimique et sur une partie considérable de l'industrie des armes légères. Elle fit également son entrée en scène dans la jeune industrie automobile. Celle-ci avait eu à déplorer, de 1896 à la veille de la grande crise de 1929, l'apparition, puis la disparition de 175 firmes. Huit seulement avaient réussi à survivre. L'une d'elles, la *General Motors*, fondée en 1908 et contrôlée par la famille du Pont, commença, dès la première guerre mondiale à dominer l'industrie » [4].

Seul Ford parvint à rester indépendant et à développer son affaire personnelle malgré la concurrence acharnée de la *General Motors* et l'hostilité grandissante de la Haute Banque américaine qui n'admettait pas qu'un industriel pût lui tenir tête.

---

1. « L'âge doré » (l'expression est de Mark Twain).
2. Daniel GUÉRIN : *Op. cit.*, t. I, p. 23.
3. Voir Charles A. et Mary R. BEARD : *The Rise of American Civilisation*, t. II, pp. 368-370.
4. Daniel GUÉRIN : *Op. cit.*, t. I, pp. 24-25.

La concentration se poursuivit à un rythme accéléré durant la période de *boom* (1925-1929) : elle frappa surtout les entreprises d'intérêt public, comme les Cies d'électricité, de gaz, d'eau et les Compagnies de Chemins de fer. En quatre ans, 4.583 sociétés industrielles furent absorbées dans des fusions [1].

Le krach de 1920 et la « grande dépression » qui suivit, ralentirent la tendance à la concentration. Pour conserver leur suprématie, les trusts obtinrent de l'Etat un système de *cartellisation forcée*, basé sur des « codes » — il y en eut 874 — établis par les trusts et signés par le Président Roosevelt. Les récalcitrants à la domination capitaliste tombaient ainsi sous le coup de la loi.

Faisant machine arrière sans pour cela briser avec une partie de la Haute Finance, la plus dangereuse parce qu'insaisissable, Roosevelt déclara dans un message au Congrès [2] que l'Amérique souffrait d' « *une concentration de puissance privée sans égale dans l'histoire* ».

Et il fit, chiffres en main, un bilan de cette concentration économique qu'il se décidait à dénoncer [3] :

« 0,1 % de toutes les sociétés anonymes qui publient un bilan... possèdent 52 % de l'actif total de ces sociétés. Moins de 5 % possèdent 87 % de l'actif total. 0,1 % touchent 50 % du revenu net total. Moins de 4 % encaissent 84 % des bénéfices totaux.

Et, soulignant le tragique contraste, il ajouta :

« 47 % de toutes les familles américaines et de tous les citoyens vivant seuls disposent... de revenus inférieurs à 1.000 dollars ; à l'autre bout de l'échelle, un peu moins de 1,5 % des familles américaines jouissent de revenus qui atteignent le même montant que le revenu global des 47 % de familles précitées ».

Peu après, le *National Resources Committee* du Congrès fédéral publiait une étude [4] d'où il ressort que les 2/3 des avoirs des 250 principales sociétés américaines étaient sous le contrôle de huit groupes, dont nous parlons plus loin.

---

1. *Ibid.*
2. Message du 29 avril 1938.
3. Sans toutefois parler des responsables dont beaucoup comptaient de proches parents ou des amis intimes dans les conseils de la Maison Blanche.
4. *The Structure of American Economy* (1939), pp. 160-161

C'est pendant la guerre de Sécession que les personnages qui ont préparé cette concentration capitaliste se sont révélés. La suspension des paiements par les banques, en 1862, venait de provoquer d'innombrables faillites. Dans les Etats du Nord, plus de 12.000 maisons de commerce avaient dû fermer leurs portes, les billets de banque perdaient la moitié de leur valeur. Dans les Etats du Sud, le papier-monnaie valait dix fois moins encore.

Alors que tout craque autour d'eux, que le désarroi est général, que la panique s'empare des plus rusés, quelques hommes hardis et sans scrupules vont s'enrichir et constituer bientôt une véritable aristocratie, celle de la camelote (*Sheddy Aristocracy*). Ces hommes s'appellent : Cornelius Vanderbilt, Andrew Carnegie, John D. Rockefeller et John Pierpont-Morgan.

En 1862, Cornelius Vanderbilt avait soixante-huit ans. Il était déjà un homme très riche : sept ans plus tôt, on avait inscrit son nom sur la liste des dix-neuf New-Yorkais dont la fortune était estimée à plus d'un million de dollars [1]. Ces dollars, il les avait gagnés en dirigeant des compagnies de navigation subventionnées par l'Etat. Aussi l'avait-on surnommé le *commodore*. Le gouvernement nordiste avait besoin d'un technicien de la navigation : son choix se porta sur Vanderbilt. Il le chargea d'affrêter une flotte destinée à l'expédition que les Nordistes préparaient contre le principal port des Sudistes, la Nouvelle Orléans. Le vieux malin vendit à l'Etat, le double de ce qu'il les avait payés aux armateurs, des bâtiments si délabrés qu'ils ne purent tenir la mer.

Tout comme Vanderbilt, John Pierpont-Morgan était le fournisseur du gouvernement. Au moment de la guerre de Sécession, il n'avait pas vingt-cinq ans. Son père, Junius Spencer Morgan, un protestant austère d'origine britannique, était l'associé de la banque anglaise *Paebody & C°*.

Par la banque, qui entretient d'excellentes relations avec les Nordistes, John Pierpont-Morgan apprend que ceux-ci manquent d'armes et de munitions. Celui qui pourra les livrer, pense le jeune Morgan, sera un homme riche. Par l'intermédiaire d'un homme de paille, Stevens, il achète à un vieil arsenal de New-York 5.000 carabines d'ancien modèle, toute rouillées, au prix de 3,50 dollars la pièce. Stevens les fait astiquer et les revend 22 dollars la pièce au gouverneur de Saint-Louis, le général Frémont.

---

1. S.-H. Holbrook : *L'Age des Colosses*, p 24

Mais le marché paraît douteux au Quartier Général de Frémont et le gouvernement fait des difficultés pour le règlement. Les tribunaux sont appelés à trancher le différend. Le gouvernement nordiste offre de payer la moitié seulement de la somme convenue, mais le fournisseur refuse : il veut être payé intégralement. Un deuxième tribunal finira par lui donner raison et l'association Stevens-Morgan empochera les 110.000 dollars, réalisant le coquet bénéfice de 92.500 dollars [1].

Andrew Carnegie, à la même époque, est l'assistant du directeur des transports au ministère de la guerre à Washington. Ambitieux et entreprenant, ce petit émigrant écossais estime qu'il aurait plus d'intérêt à fournir lui-même le gouvernement qu'à enregistrer les commandes que d'autres reçoivent. Il profite donc de sa position pour monter, en pleine guerre, une usine de rails et rafler à son profit toutes les commandes qui passent par la direction ministérielle des transports.

Quant à John D. Rockefeller, il est l'un des associés d'une maison de courtage. Ses débuts ont été très modestes : à seize ans, apprenti dans la maison *Hewitt & Tuttle*, il gagnait 4 dollars par semaine. Mais il a pour lui de sérieux principes. A une piété un peu particulière — « Dieu avec moi ! » — il joint un parfait mépris pour tout ce qui n'est pas son intérêt. « *Il ne faut pas faire de différence entre les hommes et les marchandises ; on les prend quand on en a besoin, on les utilise, puis on les rejette quand on ne peut plus s'en servir. Le principal est qu'on sache être le maître des deux valeurs, et qu'on reste soi-même le chef sûr de soi et de son but* [2]. »

Il est l'un de ceux qui pressentent l'avenir de l'industrie du pétrole. Au début de la guerre de Sécession, il spécule sur le pétrole. Avec des associés, il installe une raffinerie et réussit à faire monter le prix du tonneau de pétrole de 10 cents à 8 dollars. Mais il trouve fort désagréable d'avoir à partager avec ses associés les bénéfices de l'affaire qu'il anime. Il fait en sorte que l'association soit dissoute. Voici donc la firme *Andrews, Clark & C°* en liquidation. Mais qui allait reprendre une si bonne affaire ? Rockefeller n'est pas embarrassé : il propose que la maison soit mise aux enchères entre les cinq associés et qu'elle soit attribuée au plus offrant. Comme il est le seul

1. Richard Lewinsohn : *A la conquête de la Richesse*, pp. 123-124
2. *Ibid.*, pp. 12-13.

à pouvoir disposer d'une grosse somme, c'est à lui qu'elle revient. Il la paie 72.500 dollars. Il est désormais le maître de la société qu'il a fondée.

A l'exception du vieux Cornelius Vanderbilt, ces fournisseurs de guerre sont jeunes : lo plus âgé n'a pas vingt-six ans.

Désormais ils auront la conduite des affaires. Aux vieux banquiers conservateurs de l'Est succèderont ces hommes actifs et entreprenants, qui constitueront les premiers trusts.

Si les noms de Vanderbilt et de Carnegie ne figurent que pour mémoire dans les grandes affaires d'aujourd'hui, ceux de Morgan et de Rockefeller y occupent toujours une place considérable. Les groupes Morgan et Rockefeller, forment, avec la banque *Kuhn, Loeb et C°*, « *the Big Three* », les trois grands de l'économie américaine.

Le public français connaît bien la banque Morgan, qui participa au lendemain de deux guerres, en 1871 et en 1924, aux emprunts du gouvernement de la République française. Il ne paraît pas en avoir éprouvé une satisfaction excessive. C'est que, dans les deux cas, la banque Morgan se serait montrée particulièrement avide.

Mais, selon M. Mennevée, l'opération de 1924 aurait été plus néfaste encore pour la France que celle de 1871, considérée cependant par un économiste comme « *l'emprunt le plus onéreux que la France ait jamais connu* ».

« Alors qu'en 1871, écrit-il, M. Morgan recherchait particulièrement de simples bénéfices financiers par le taux réel, quasi usuraire pour l'époque, de 7 1/2 %, en 1924, pour consentir aux ouvertures de crédits connues sous le nom d' « Emprunt Morgan », la Banque Morgan exigea — de l'aveu même d'un de ses principaux associés : M. Thomas W. Lamont — outre un intérêt sérieux, *un droit d'influence sur la politique française !*

« Si bien que quelqu'un pût demander si M. Poincaré ne venait pas de mettre la France « sous la tutelle d'un banquier étranger à la manière de la Chine ou du Venezuela... [1] ».

La dernière guerre [2] a permis à Morgan d'étendre encore son influence et d'augmenter ses profits. Il est

1. *Le Crapouillot*, n° spécial, mars 1932, pp. 29-31.
2. Entre temps, Morgan avait racheté à Andrew Carnegie le formidable trust américain de l'acier constitué par celui-ci.

difficile de doser la première, mais les chiffres permettent de fixer les seconds.

De juin 1940 [1] à septembre 1944, selon les statistiques officielles, le gouvernement américain passa pour 175 milliards de dollars de commandes de guerre à l'industrie privée. Roosevelt, qui se posait en adversaire du capitalisme, commanda surtout aux gros trusts. Cent sociétés reçurent 67 % du total des commandes.

« Ensuite, écrit Daniel Guérin, le gouvernement américain fit construire à ses frais (ou, plus exactement, aux frais du contribuable) de nouvelles entreprises industrielles, et il modernisa ou renouvela l'outillage d'entreprises privées. La plupart de ces installations (d'une valeur de 11,5 milliards de dollars, sur un total de 17 milliards de dollars) restent utilisables en temps de paix. Les 250 plus grands trusts se virent confier, pendant la guerre, la gestion de 77,4 % de ces installations nouvelles, et ils se virent accorder, après la « reconversion » un droit d'option prioritaire pour leur acquisition à bon compte. J'ai visité personnellement d'admirables usines, flambant neuf, à Detroit (*Plymouth*), à Kansas City, à San Diego et autres lieux. Mais rien ne m'a impressionné autant que les aciéries ultra-modernes de Geneva (Utah), construites aux frais du contribuable et cédées ensuite, pour une bouchée de pain, à *l'U.S. Steel* [2] ».

Or, rappelons-le, la *United States Steel Corporation*, la plus colossale entreprise industrielle américaine, est une affaire Morgan.

Les profits de l'*U. S. Steel*, énormes pendant la guerre, le furent plus encore après 1945, quand les taxes de guerre furent réduites et qu'il n'y eut plus de contrôle des prix. En un an, du troisième trimestre 1945 au troisième trimestre 1946, les bénéfices nets de ce trust de l'Acier passèrent de 11,6 à 33,3 millions de dollars. De son côté, la *General Electrie*, lo plus important des trusts de l'industrie électronique, autre affaire Morgan, annonça une augmentation de bénéfices net de 56,6 millions de dollars en 1940 à 11,9 en 1948 [3].

Outre ces deux grands trusts, le groupe Morgan, dont la *Banque I. P. Morgan* est le centre, contrôle 11 compagnies de chemins de fer, 12 sociétés de services publics

---

1. Remarquons, au passage, que l'alliée très chère ne commença vraiment à armer qu'après la défaite de la France. M. Paul Reynaud pouvait toujours réclamer à Roosevelt une aide immédiate...
2. *Op. cit.*, tome I, p. 31.
3 *Ibid.*, tome I, p. 31.

(en particulier *l'American Telephone and Telegraph*, la plus puissante de toutes) et la *Konnecott Copper*, le grand trust du cuivre.

En France, le groupe Morgan possède de puissants intérêts. Par *l'International Telephone and Telegraph* (I. T. T.), il agit sur ses filiales *Le Matériel téléphoniques*, et la *Compagnie générale de Constructions Téléphoniques*, qui, à leur tour, exercent un contrôle sur un grand nombre de sociétés secondaires. Par *l'International General Electric*, qui s'appuie sur la *Thomson Houston*, il domine le marché français du matériel électrique, de la radio et de la télévision, tout ce qui touche à l'électricité, aux ondes hertziennes, lumineuses ou sonores. Selon l'Annuaire Desfossés, la *Cie Thomson Houston* possède des usines à Paris, Asnières, Gennevilliers, Chauny, Bohain, Nevers, Lesquin et Jarville. Elle détient, en outre, quatre milliards d'actions [1] d'autres entreprises, ce qui lui permet de contrôler un capital de quelques milliards réparti entre un grand nombre de sociétés : *Alsthom, Cie des Lampes, Cie Générale de Radiologie, Tréfileries et Laminoirs de Chauny, Cie Industrielle des Piles Electriques, Frigéco, Laminoirs et Tréfileries d'Afrique, Usines du Pied-Selle, Ducretet, Sté d'Elcctricité et de Mécanique, Immobilière Haussmann-Roule, Tramways algériens, Tramways de Nice et du Littoral, Tramways de Bordeaux, Sté Financière Electriquc* et *Société Centrale pour l'Industrie* [2], cette dernière contrôlant la *Cie Générale Française de Tramways, Kléber-Colombes* les *Tramways de Tunis, la Cie Indochinoise d'Electricité*, etc...

Le Conseil d'administration de la *Thomson-Houston* comprend dix membres dont M. Maurice Pesson Didion, qui représente officiellement les intérêts Morgan. Ces dix personnages occupent 75 sièges d'administrateurs dans d'autres sociétés [3].

La *Banque Morgan et Cie* de Paris est installée place Vendôme.

« Lorsque les dirigeants parisiens de cette banque se réunissent autour du tapis vert de la salle du conseil, ils sont convaincus de représenter une bonne part du capital étranger exploitant notre pays. Il y a là : Lewandowski, commis de

1. *Economie et Politique*, N° 5-6, 1954, p. 156.
2. Annuaire Desfossés.
3 *Economie et Politique*, op cit., p. 156

Morgan auprès de *Simca* (12.000 ouvriers environ) ; B.S. Cartier, ambassadeur de Morgan auprès de *de Vendel*, et administrateur des *Ets J.J. Carnaud et Forges de Basse-Indre* (8.000 ouvriers) ; Horton P. Kennedy, représentant de la maison auprès des *Ets Ducelier* (2.800 salariés), des *Ets Lory*, de *Bendix*, de la *Sté d'Entreprises Industrielles Charentaises*, etc. Il y a Chavanneau, délégué de la *Cie des Meules Norton ;* Maurice Pesson Didion, fidèle serviteur de la banque, la représente au groupe de la *Thomson-Houston;* à la *C.I.M.A.*, aux *Tramways de Tunis*, aux *Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité*, etc. Il y a encore Pierre Meynial, frère du gérant de la *Banque Worms*, qui surveille, pour son patron, le secteur des Télécommunications (*Le Matériel téléphonique*, la *Compagnie Générale des Constructions téléphoniques* etc.) et nous en passons [1] ».

1. *Ibid.*

XXXIV

Statue de la Liberté ou du veau d'or ?

Le groupe *Kuhn, Loeb & C°* est, selon Richard Lewinsohn, « *le plus grand concurrent de Morgan à Wall Street* » [1]. Il s'est taillé une position prépondérante dans 13 compagnies de chemins de fer (un quart des voies américaines). Il contrôlait il y a quelques années, plus de 10 milliards de dollars (environ 3.600 milliards de notre monnaie !).

La puissance de la maison *Kuhn, Loeb & C°* provient, en grande partie, des alliances de famille de ses dirigeants. En épousant la seconde fille de Loeb, Isaac Seligman avait entraîné dans le sillage de la banque la grande firme new-yorkaise *Seligman et C°*. En devenant le gendre du même Loeb, le banquier Paul Warburg rapprochait *Kuhn, Loeb & C°* de la maison de banque *Max Warburg*, de Hambourg. Ces liens avaient été renforcés par le mariage de la fille de Jacob Schiff, lui-même gendre de Loeb, avec Félix Warburg.

Jusqu'en 1920, le principal dirigeant de la banque était Jacob Heinrich Schiff, le commanditaire de Trotzky en 1917 [1].

La Banque s'intéressait alors tout particulièrement aux chemins de fer. Elle avait puissamment aidé à la concentration de moyens de transport, en soutenant Harriman, l'un des rois du rail, contre l'industriel James J. Hill. On a remarqué, d'autre part, que le moindre accident de chemin de fer, à la fin du siècle dernier, était « monté en épingle » par la presse qui réclamait avec régularité la destitution des propriétaires des compagnies accusés d'avoir négligé les mesures de sécurité. Cela gênait beaucoup le trafic des voyageurs, ceux-ci redoutant d'emprunter un chemin de fer qui offrait si peu de garanties. Les

---

1. Voir notre chapitre XII.

actions des compagnies baissaient en même temps que le trafic, et... Jacob Schiff en profitait pour acquérir de gros paquets de titres. Si bien qu'en 1903, il possédait assez d'actions pour contrôler 21.300 miles de voies ferrées. La campagne de presse aurait coûté 400.000 dollars, mais l'intéressé se trouvait indemnisé par les 500 millions de dollars que lui rapportait en 1910 l'exploitation du réseau.

Pour le compte de sa banque, Schiff contrôlait : L'*Union Pacific*, la *Baltimore*, l'*Ohio*, la *Western Telegraph C°*, la *National Bank of Commerce*, la *National City Bank*, la *Morton Trust Bank*, la *Colombia Bank*, etc...

Lorsque Jacob Schiff mourut, en 1920, son fils Mortimer Schiff lui succéda. Celui-ci disparut en 1931, laissant ses parts sociales à John Mortimer Schiff [1] , l'un des dirigeants actuels de la maison, dont le nom figure comme associé ou comme administrateur dans les sociétés suivantes : *Bankers Trust C°*, *Mo. Pacific Railway*, *Bowery Savings Bank*, *Provident Loan Soc.*, *Tide Water Asso. Oil C°*, *Westinghouse Electric Corp.*, *C. I. T. Financial Corp.*, etc...

MM. Schiff partageaient leur souveraineté sur l'empire *Kuhn, Loeb & C°* avec Paul et Félix Warburg, dont l'habileté est restée légendaire dans les cercles bancaires américains. Lorsque Félix Warburg mourut en 1937, l'organe des *B'nai B'rith* [2] salua en lui « *un prince qui a choisi de se faire le serviteur du peuple juif tout entier.* » [3]

Un fils de Paul M. Warburg et de Nina J. Loeb, M. James Paul Warburg, qui fut d'abord directeur de banque et de compagnie de chemins de fer et prit part à la Conférence Mondiale Economique tenue à Londres en 1933, occupa un poste dirigeant au service de propagande politique de l'*Office of War Information*, au cours de la dernière guerre.

M. Frédérick M. Warburg, fils de Félix et de Frieda, née Schiff, est l'un des associés et dirigeants de la maison *Kuhn Loeb & C°* depuis 1931. Il en était déjà le fondé de pouvoir en 1922. Il appartient (ou a appartenu) comme associé, administrateur ou directeur à : *L. A. and Salt Lake Railroad*, *American Optical C°*, *American International Corporation*, *M. M. Warburg und C°* (Hambourg), *Lehman Brothers*, etc... et occupe les fonctions de tréso-

---

1. A Wall Street, M. Schiff aurait été surnommé le « boy scout du roi David », sans doute en raison de sa présence à la direction du « Council of Boy Scouts of America ».
2. Franc-Maçonnerie exclusivement israélite.
3. Cf. *Le Cactus*, Québec, vol. II, n° 23, nov. 1952

rier de « *Herald Tribune Fresh Air Fund* » et de membre du conseil d'administration de la *Federation of Jewish Philanthropies*. Son frère, M. Edward M. M. Warburg, est président général de l'*United Jewish Appeal*, le formidable organisme financier chargé de collecter les fonds destinés aux Sionistes. Mrs Frieda S. Warburg, fille de Jacob Schiff, veuve de Félix M. Warburg, et mère de Frederick et d'Edouard, préside la *Young Women's Hebrew Association*, groupement de jeunes femmes juives.

M. Lewis L. Strauss, amiral de la flotte américaine pendant la dernière guerre, fut l'un des associés de la banque *Kuhn, Loeb & C°* de 1929 à 1947 avec laquelle il a conservé des liens étroits. Il appartient à la délégation américaine de la « Final Armistice Convention » de 1919. Depuis 1953, il préside la Commission d'Energie Atomique des U.S.A., dont il avait fait partie comme membre de 1946 à 1950. Il est enfin le conseiller financier de la famille Rockefeller, assurant ainsi, en quelque sorte, la liaison entre deux des « *Big Three* » qui dominent l'économie américaine.

Le groupe Rockefeller, dont l'influence s'exerce bien au delà des frontières des Etats-Unis, monopolise, avec sa *Standard*, près des deux tiers de l'industrie pétrolière. Il contrôle en outre la *Chase National Bank*, l'un des plus puissants établissements financiers américains. Les relations qu'il entretient avec la banque *Kuhn Loeb & C°* sont anciennes bien qu'à éclipses. Lewinsohn note que dans leur lutte pour l'accaparement des chemins de fer, Harriman et Schiff avaient derrière eux la *Standard Oil Company* de Rockefeller, « la plus grande entreprise du monde [1] ».

Nous avons vu, dans les pages précédentes, comment le fondateur de ce groupe s'était rendu maître de l'affaire qu'il avait créée avec l'appui et le concours d'associés naïfs.

A ce moment, Rockefeller contrôlait 4 % de la production totale des puits américains, à peine 3.000 litres par jour. Quelques années plus tard, en 1873, John D. Rockefeller conclut avec les Cies de chemins de fer des accords secrets qui lui permettent de transporter son pétrole à meilleur compte que celui de ses concurrents. Il acquiert ses premiers wagons-citernes : une quarantaine. Tandis

1. Richard LEWINSOHN : *Op. cit.*, p. 132.

que certains de ses concurrents capitulent et rejoignent son groupe, Rockefeller achète en sous-main les actions d'autres sociétés pétrolières. En quatre ans, par élimination ou absorption, il a fait disparaître la majeure partie des concurrents récalcitrants. La *Standard Oil* contrôle 95 % de la production pétrolière des Etats-Unis, qui est devenue formidable.

Rockefeller, qui songe à se passer un jour des coûteux services des compagnies de chemins de fer, organise un énorme réseau de *pipe lines* qu'il établira peu à peu à travers l'Amérique.

Sa principale et dernière rivale, l'*Empire Transportation C°* doit capituler à son tour, et les Compagnies *Pensylvania, New York Central* et *Erie* lui cèdent tous leurs wagons-citernes.

A partir de 1882, John D. Rockefeller domine tout le pétrole américain, par les 39 sociétés de raffinerie, de transport et de distribution groupées sous l'égide de la *Standard Oil*. Mis en commun, le capital et les installations de ces 39 sociétés représentent 75 millions de dollars. Ce trust, formidable pour l'époque, commence à inquiéter le gouvernement et l'administration. Des procès s'ensuivent. Le parlement est saisi. En 1887, visant la *Standard* il vote l'*Interstate Commerce Act* qui condamne le principe même des coalitions industrielles et commerciales et interdit aux compagnies de chemins de fer de favoriser certains expéditeurs et de conclure le moindre accord en vue d'abaisser les tarifs. La *Standard*, qui est en contradiction formelle avec cette loi, est traduite devant les juges ; ceux-ci ordonnent la dissolution immédiate du trust Rockefeller. Mais l'intéressé n'obtempère pas. En 1889, nouvelle plainte portée par l'Etat d'Ohio. Nouveau procès et nouvelle condamnation de la *Standard*. Les adversaires des trusts triomphent : le sénateur Sherman vient de faire voter une loi interdisant toute association économique dont le domaine s'étend sur plus d'un Etat de l'Union.

Rockefeller fait mine, cette fois, de s'incliner. Il paraît accepter le verdict de la Cour d'Ohio et annonce la dissolution de la *Standard Oil Trust*. Ce n'est qu'une feinte : en réalité, les administrateurs des sociétés dépendant de Rockefeller et leurs « fidéi-commis » demeurent en liaison. Cela se fait sans assemblée générale, sans grand conseil d'administration, comme font des négociants qui désirent traiter une affaire importante. Rockefeller et

ses collaborateurs et alliés adoptent un « gentlemen agreement », accord tacite entre gens d'honneur bien décidés à tourner les lois. La loi du milieu remplace la Loi tout court...

En 1906, le Président Théodore Roosevelt, très soucieux de sa réélection, part en guerre contre les trusts. Il compte ainsi couper l'herbe sous les pieds des démocrates, ses adversaires.

Rockefeller comprend que c'est sérieux, qu'il doit se défendre. La justice veut sa peau — en l'occurence son trust — et Roosevelt entend l'offrir aux électeurs lors de la campagne électorale.

En août 1907, le tribunal fédéral de Chicago reconnaît la *Standard* coupable de 1462 infractions et la condamne, chaque fois, au maximun, 20.000 dollars d'amende. Au total : 29.240.000 dollars, soit près de 150 millions de francs-or, que le trust devra verser à l'Etat. Mais le jugement ne sera jamais exécuté et Rockefeller ne versera pas les 29 millions d'amende.

La série des procès n'est pas close. Cette fois, la plainte de l'administration est basée sur le *Sherman Act* qui interdit tout monopole et toute limitation de la concurrence dans les transactions commerciales entre les Etats. *On le tient ce milliardaire*, pensent ses adversaires. Le public en est convaincu. A la bourse, les actions de la *Standard Oil* baissent, baissent. De 800, leur prix tombe à 525. Le magnat du pétrole tire encore avantage de cette débâcle : l'ancien sacristain de l'église presbytérienne de Cleveland se croit protégé par le Très-Haut. Toutes les audaces lui sont permises, puisqu'il gagnera, en fin de compte.

Théodore Roosevelt, qui a provoqué ces mesures, est mort. Son successeur, Taft, est un homme timoré, qui rentre sous terre lorsqu'un grand financier fronce le sourcil [1]. Il déclare publiquement que la loi *anti-trust* est insensée et inopérante.

« Désormais, écrit Xavier de Hautecloque, le gouvernement américain tendra de plus en plus à devenir le représentant diplomatique et militaire de la *Standard*... [2] ».

La *Standard* est aujourd'hui la maîtresse incontestée

1. L'exemple que nous citons chapitre XII, à propos des démarches de Jacob Schiff, le prouve.
2. *Le Crapouillot*, mars 1932, p. 56.

du marché américain. Ses concurrentes composent avec elle et acceptent sa loi.

Mais, sur le plan international, elle se heurte au puissant trust anglo-hollandais de la *Royal Dutch-Shell* qui, depuis un demi-siècle lui dispute l'hégémonie mondiale [1].

Qui l'emportera ?

Outre les groupes Morgan, Kuhn-Loeb et Rockefeller, le *Big Business* compte deux autres groupes d'importance moindre, mais cependant considérables :

Le groupe *Mellon*, qui, avec ses deux milliards de dollars investis domine la région industrielle de Pittsburgh, où il possède deux banques locales, par l'intermédiaire desquelles il contrôle le principal trust d'aluminiun du monde, l'*Alcoa* (Aluminiun C° of America), des mines de charbon, une Cie de chemins de fer et diverses autres grosses sociétés dont la grande entreprise électrotechnique *Westinghouse* [2], dans laquelle la Banque *Kuhn Loeb & C°* a de gros intérêts ;

Et le groupe Du Pont de Nemours qui domine trois grands trusts : celui des produits chimiques (*E. I. du Pont de Nemours*), celui du caoutchouc (*United States Rubber*) et celui de l'automobile (*General Motors :* Cadillac, Buick, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet (U. S. A.) ; Opel (Allemagne) ; Vauxhall (Grande Bretagne).

« La Compagnie du Pont de Nemours est l'une des plus grandes puissances mondiales. Son rôle n'est pas seulement financier et industriel, mais aussi économique, politique, scientifique, culturel. La Compagnie, qui dépose en moyenne un brevet par jour, avait déjà absorbé à la veille de la première guerre mondiale plus de 100 entreprises concurrentes (...). Du Pont joue dans le secteur des produits chimiques un rôle analogue à celui que jouent l'*U.S. Steel* dans la sidérurgie, *la General Electric*, dans l'électricité, *la Standard Oil* dans l'industrie du pétrole. Toutes ces compagnies doivent à leur situation prééminente le privilège de parler au nom de tous les intérêts de leur corporation et de les représenter auprès des directions extra

---

1. La *Standard* a néanmoins marqué des points. En France, par exemple, où elle a empêché, avant la guerre, l'exploitation des ressources nationales pétrolifères. En Allemagne aussi, qui dut renoncer à exploiter hors de ses frontières un brevet de fabrication d'essence synthétique pris, dès 1926, par la société *Badesche Anilin*, une filiale de l'*I.G. Farben* (En ce qui concerne la lutte Rockefeller-Deterding, voir notre chapitre XXXII).

2. Westinghouse (Mellon-Kuhn-Loeb) contrôle en France : les *Freins* et *Signaux Westinghouse* et le *Matériel électrique S. W.* (avec Schneider), il est en outre lié à *Paz et Silva*.

industrielles, c'est-à-dire auprès du pouvoir législatif (lobbies) et exécutif (conseils privés du gouvernement et du président) de l'état-major, des universités, des cours de justice, etc. [1] ».

Au conseil d'administration de la compagnie figurent dix membres de la famille Du Pont. Leur ancêtre, le fondateur de la firme, était un Français, né à Paris en 1739. Il avait participé activement à la préparation de la Révolution et le baillage de Nemours l'avait envoyé siéger aux Etats généraux. Puis il avait prudemment émigré aux Etats-Unis, plantant là ses concitoyens lorsque les choses commencèrent à se gâter.

Les Du Pont ne possèdent, individuellement, que 4 % des parts, mais les holdings que gère le portefeuille de la famille détiennent 40 % des 142.744 actions de la Compagnie.

De la poudre à la dynamite, la Cie Du Pont a fabriqué et fourni depuis 150 ans tous les explosifs possibles à l'armée américaine. Aujourd'hui, son champ d'action s'est étendu. Elle compte dix départements distincts entre lesquels se répartissent soixante-dix usines.

« En ce qui concerne le chiffre d'affaires, le département qui est en tête est celui des textiles. Il est suivi par celui des « polychemicals », qui produit la plupart des plastiques d'origine minérale, et par celui de la chimie organique, producteur des composés organiques de synthèse tels que le néoprène, caoutchouc synthétique. Les explosifs, les pigments, l'électrochimie, les peintures, l'acide sulfurique, les produits spéciaux et les produits photographiques ont leur production partagée entre les autres départements [2].

Des intérêts importants lient le trust Du Pont de Nemours, qui contrôle la *National Bank of Detroit*, à la *Rhodiacéta*, firme française créée par les Sociétés *Rhône-Poulenc* et *Gillet* pour la fabrication et la vente en France du *nylon* (brevet Du Pont).

Le groupe Du Pont de Nemours contrôle, nous l'avons dit, la *General Motors*. Cette société, devenue un véritable trust, domine l'industrie de l'automobile depuis la disparition de ses concurrentes. De 1896 à 1929, cent soixante-quinze firmes ont été éliminées. La *General Motors* est parmi les huit qui parvinrent à survivre. Mais seule, la

1. *Entreprise*, n° 23, 1er mars 1954.
2. *Ibid.*

Société *Ford* réussit à lui tenir tête [1] et à se développer parallèlement au grand trust Du Pont de Nemours.

1. Le duel *General Motors-Ford* continue. *Le Monde* (11-8-1954) signalait dans une courte étude que « le marché de l'automobile aux États-Unis est le théâtre d'une âpre concurrence ». L'auteur de l'article écrivait : « La contraction du marché s'est accompagnée d'un véritable étouffement des petits constructeurs... Ce sont les trois grands — *General Motors*, *Ford* et *Chrysler* — qui tendent à se partager le marché en voie de rétrécissement... On s'achemine donc, notamment en ce qui concerne les voitures bon marché, vers un duel entre *General Motors* et *Ford*... L'événement dominant des années d'après guerre est la montée spectaculaire de *Ford*. Après avoir ravi la deuxième place à *Chrysler*, cette société menace de plus en plus les positions acquises par la *General Motors*. » Rappelons que la *Ford* construit également la *Mercury* et la *Lincoln*.

XXXV

Un milliardaire anticapitaliste : Ford

Ford est le type même de l'industrie autonome, indépendante de l'Etat, comme des financiers. Par plus d'un côté, la société *Ford* rappelle la société *Renault* d'avant la nationalisation. Comme Louis Renault, son fondateur était issu d'une famille aisée, et comme lui, il voulait diriger son affaire seul, sans l'intervention des banquiers. Mais plus heureux que son confrère français, l'industriel américain échappa à la vindicte de ses ennemis.

Henry Ford était originaire du Michigan, où il avait vu le jour le 30 juillet 1863. Tout jeune, il se passionnait pour la mécanique. Ses plus grandes impressions d'enfant, a-t-il noté dans sa biographie, furent la vue d'une locomobile en marche et le mouvement d'une montre offerte pour son douzième anniversaire.

Cela le conduit tout naturellement à la technique, et le technicien devient ingénieur mécanicien à la société d'électricité de Détroit, puis son ingénieur en chef. A ses moments perdus, il construit un véhicule à moteur. Après des essais peu satisfaisants, il finit par « sortir » une véritable automobile dans laquelle il se promène dans la ville de Détroit, avec l'autorisation de la municipalité, et à la grande joie de ses concitoyens. Il lui faut cependant parcourir 1.600 km avec sa voiture pour qu'il trouve un acheteur qui la lui paie 200 dollars.

Ford, qui vient d'avoir trente-cinq ans, travaille avec enthousiasme. Mais ses moyens sont primitifs. Il ne gagne que 125 dollars par mois. C'est insuffisant, même capitalisés pendant des années, pour installer un véritable atelier. Son patron ne voit dans la « manie » de son jeune ingénieur qu'un passe-temps sans conséquence. Mais il finit par trouver que ce collaborateur pense trop à ses inventions et pas assez à l'usine électrique. Aussi lui offre-t-il la conduite technique de son affaire, à condition qu'il renonce à ses expériences sur les automobiles.

Henry Ford a vite fait de choisir. Il quitte la société d'électricité (août 1899) et s'installe à son propre compte fabricant d'automobiles. Après bien des vicissitudes, le voici directeur de la *Ford Motor Company*, formée en 1903. Il ne possède au début que 25 % du capital, mais au bout de trois ans, il devient majoritaire. Désormais il est le maître d'une affaire qui sera l'une des plus importantes d'Amérique.

Le profit n'est pas le but principal de Henry Ford. Ce qu'il réalise, a dit Claude Blanchard, « *dépasse singulièrement le rôle de l'industriel le plus puissant pour atteindre celui du réformateur universel* » [1].

En créant une automobile populaire, il n'a pas seulement pensé aux bénéfices qu'il tirerait de la vente, mais aussi au service qu'il rendrait à ses semblables. Car cet industriel circonspect est un idéologue. Ce « profiteur de guerre » aime la paix ; ce milliardaire déteste les banquiers ; ce passionné de l'Ancien Testament a la phobie des Juifs.

Il y a chez ce Sancho Pança du Don Quichotte. En pensant à ses propres affaires, il a fait la puissance et la renommée de la Société *Ford* ; en s'occupant des affaires de ses contemporains, il a failli provoquer sa ruine et sa mort.

Ces oppositions, ces contradictions, cette dualité d'un esprit pratique et d'un cœur généreux auraient entraîné la perte d'un autre homme [2]. Ford, lui, échappera aux conséquences de ses « erreurs ». Et si, un jour, pour se dérober à la vengeance d'un ennemi puissant et implacable, Sancho Pança-Ford doit les répudier, Don Quichotte-Ford ne cessera de leur rester fidèle jusqu'au dernier matin.

Le premier grand acte politique de Ford fut son extravagante équipée pacifiste de 1915.

Henry Ford, écrit Richard Lewinsohn, était sans doute, au début des hostilités, un adversaire convaincu de la guerre, et il l'est resté, même après qu'en Amérique un grand nombre d'industriels eussent connu les joies des gros bénéfices de guerre et fussent devenus des stratèges en chambre exaltés [3].

---

1. *Crapouillot*, op. cit., p. 21.
2. François Coty, qui s'attaqua lui aussi aux banquiers internationaux, mourut mystérieusement en 1934, ruiné par ses ennemis.
3. Richard Lewinsoun : *A la conquête de la Richesse*, p. 252.

En septembre 1915, il décida de retirer l'argent qu'il avait en dépôt dans les banques prenant part aux emprunts des belligérants.

Puis il se présenta à la Maison Blanche, et il exposa au Président Wilson son plan de paix.

« Il voulait armer un navire à New-York, et partir pour l'Europe neutre avec des hommes et des femmes intelligents et pacifistes, pour tenir là-bas un congrès et faire ensuite une croisade pacifiste dans les pays belligérants. L'exemple, un acte sensationnel seul, pouvait opérer des miracles, et peut-être qu'alors tous les hommes, qui étaient actuellement dans les tranchées pourraient être rentrés chez eux pour les fêtes de Noël.

« Dans les pays alors en guerre, on rit beaucoup de cette idée saugrenue. On se moqua sans réserve, on parla du bluff américain, on alla même jusqu'à supputer les bénéfices que Ford ne manquerait pas de réaliser en route, en créant de nouvelles usines. Mais ces bruits fâcheux ne le firent pas renoncer à son plan. Le 5 décembre 1915, Henry Ford, salué par Edison, et accompagné par les ovations de milliers de gens, monta à bord du vapeur danois *Oscar II*, à la tête d'une énorme caravane bien équipée, qui se composait de quelques politiciens, de quarante-cinq journalistes, de cinquante sténographes, et d'un nombre incalculable d'interprètes, de secrétaires, et d'employés de toutes sortes [1] ».

« L'arche de la paix » fut saluée en Europe par un formidable éclat de rire. Néanmoins, Ford reçut un accueil cordial en Scandinavie, où il recruta des partisans. A coups de banquets et de discours, on créa des comités et des sections en Suède, en Norvège, au Danemark.

« Le nombre des personnes qui accompagnaient Ford augmenta à vue d'œil. Il ne manquait que le principal : l'influence sur les puissances en guerre. Là-bas, en effet, on continuait à se moquer de ce singulier apôtre américain, et les plaisanteries furent à leur comble quand l'expédition de la paix, se rendant du Danemark en Hollande, traversa la gare principale de Hambourg dans des wagons plombés, soigneusement séparée du reste de l'humanité non pacifiste [2] ».

La désillusion de Henry Ford fut profonde. A moitié malade, il retourna directement de Norvège en Amérique, ayant dépensé dans cette naïve entreprise 100.000 dollars et perdu plusieurs mois de travail. Ulcéré par la conduite de l'Allemagne à son endroit — elle avait, nous l'avons

---

1 et 2. *Ibid.*, p. 253

vu, refusé de le recevoir — indigné du torpillage du *Lusitania*, il accepta l'intervention armée de son pays et la seconda généreusement.

Ford ressentait une haine profonde pour les banques et les banquiers. Il les considérait un peu comme les parasites de l'industrie et du commerce. Il était naturellement trop avisé pour méconnaître l'importance des banques au point de vue économique, et pour contester leur nécessité. Mais dans son système, il n'y a pas de place pour le *marchand d'argent*.

L'ouvrier travaille, le fabricant produit. Le premier doit travailler le mieux et le plus vite possible. Le second doit vendre le meilleur marché possible et utiliser les bénéfices qu'il réalise à payer des salaires plus élevés et à développer et moderniser son entreprise.

Ford devait garder un mauvais souvenir des banquiers, qui l'avaient aidé au début de sa carrière. Au fond, il avait un profond mépris pour l'argent. Il en dépensait d'ailleurs très peu pour lui-même. Sobre, dépourvu d'élégance vestimentaire, n'ayant aucun goût dispendieux, son budget personnel ne dépassait pas celui d'un de ses ingénieurs. Il se moquait de ce que l'on disait dans le public ou dans la presse du « capital » de la société Ford :

« On s'imagine, a-t-il écrit, que les industries Ford ont une valeur de plusieurs milliards de dollars, et on imprime ces chiffres. Neuf personnes sur dix croient que nous détenons cet amas de dollars quelque part dans nos magasins. Il n'en est absolument rien. Nous ne possédons d'argent liquide que juste ce dont nous avons besoin pour payer nos achats et nos salaires, et un peu plus pour parer aux éventualités. Nous avons nos usines de force motrice, nos hauts-fourneaux, nos tours, nos perceuses, nos mines de charbon, nos gisements de fer, etc. C'est en cela que consisteront les milliards de la société Ford, aussitôt que les usines produiront [1] ».

L'hostilité de Ford envers les banques datait de sa jeunesse. Adolescent, il avait assisté à la grande bataille financière qui laissa la Banque victorieuse au milieu des ruines. Il avait vu de grands banquiers américains provoquer des crises économiques pour s'enrichir plus vite.

A l'âge mûr, devenu le chef d'un entreprise prospère, il se heurte, à son tour, à la Haute Banque. Derrière la *General Motors*, son principal concurrent, le plus dange-

1. Cité par R. Lewinsohn, ibid., p. 251.

reux, derrière Morgan son ennemi, il croit avoir découvert la Finance cosmopolite. Et dans cette puissance mystérieuse, qui hante son imagination, Ford voit une internationale plus considérable encore, plus secrète, qui rêve d'une hégémonie plus totale. Il a lu la brochure contenant les articles du *Morning Post* de Londres, que des anciens combattants américains avaient fait paraître à New-York. Après avoir médité la *Cause of the World Unrest*, il est devenu antisémite.

Convaincu de la gravité du « péril juif », il veut faire partager ses convictions à ses concitoyens. Dans le *Dearborn Indépendant*, un journal qu'il a créé à l'intention de ses ouvriers, il commence le 22 mai 1920 une campagne contre les Israélites. Les 250.000 exemplaires de son journal sont largement diffusés dans le Michigan et dans les autres Etats. Le succès obtenu est tel que le tirage de cette petite feuille ne cesse d'augmenter. Les neuf premiers articles parus de mai à juillet 1920, sous le titre : *The international Jew*, sont réunis et publiés en brochure. Ces publications sont si largement répandues que les communautés israélites s'émeuvent. Ce n'est pas la première fois que les Juifs sont l'objet d'attaques aux U.S.A. L'année précédente, une modeste publication, *The Anti-Bolchevist*, paraissant à Brooklyn, avait formellement accusé les grands financiers juifs, en particulier Max Warburg, d'être le principal agent financier du communisme. Mais ces attaques d'une revue dépourvue d'influence avaient laissé indifférentes les grandes organisations israélites et le banquier qu'elle visait. Avec Ford, cela devenait sérieux. Le milliardaire étant un adversaire avec qui il fallait compter.

Peu violents dans la forme, les articles du *Dearborn Independent* sont bourrés de faits et de considérations philosophiques et sociales bien dans la manière de Henry Ford. On y accuse les Israélites de vouloir dominer les non-Juifs, d'accaparer le commerce et la banque, d'envahir la presse, le théâtre, le cinéma. On y reproduit de larges extraits des *Protocols des Sages de Sion*, que les antisémites présentent comme le « *Plan juif* » *de destruction de l'économie mondiale* [1].

La campagne de Ford suscite l'indignation dans divers milieux. Des polémiques s'ensuivent. Les journaux israe-

---

1. 40 *ans de lutte contre un mal millénaire.* Edité par l'*American Jewish Committee*, Paris, 1946, p. 13.

lites, notamment l'*American Hebrew*, ripostent, contestent les documents et les statistiques du *Dearborn Independent*. Par la plume de M. William Hard, le *Metropolitan* démontre qu'il y a des Israélites américains qui combattent ouvertement le bolchevisme.

Dans les journaux de Hearst, le magnat de la presse américaine, Arthur Brisbane fait l'éloge des Juifs et des Phéniciens, sémites eux aussi, qu'on s'étonne de voir mêlés à cette affaire.

Les journaux israélites de Londres entrent à leur tour dans la polémique. Pour venir à bout de Ford, le *Jewish World* propose, le 10 novembre 1920, de faire pression sur lui : M. Ford passe pour avoir comme ingénieurs, agents ou employés un grand nombre d'Israélites. Pourquoi ceux-ci ne refuseraient-ils pas de recevoir de l'argent d'un homme qui est leur ennemi ? Et serait-il difficile de décider les Juifs d'Amérique à ne plus acheter d'automobiles sortant de ses usines [1] ?

L'*American Jewish Committee* répond, de son côté, par la publication d'un ouvrage intitulé : « Les Protocoles, le Bolchevisme et les Juifs », qui conteste toute valeur à ce « *document* » forgé de toutes pièces, affirme-t-il.

Un *Comité américain des Droits des minorités religieuses* publie un manifeste pour stigmatiser la campagne antisémite du *Dearborn Independent*. Des hommes politiques, des rabbins, des pasteurs, des évêques protestants et le vieux cardinal Gibbons (mort quelques semaines plus tard) figurent parmi les signataires.

Pendant des années, la lutte se poursuit implacable. Ford publie sans cesse de nouveaux articles, de nouvelles brochures. Pour endiguer ce flot, un représentant de l'Ohio, M. Emerson, présente au Congrès un projet de loi contenant deux clauses : la première interdit formellement l'envoi par la poste de toute publication ayant pour objet de susciter la haine contre une religion ou une race ; la deuxième prévoit la condamnation des auteurs de ces publications à une amende pouvant s'élever jusqu'à cinq ans [2]. Mais le Congrès ne juge pas opportun d'adopter cette inovation législative [3].

---

1. Roger Lambelin : *Le Règne d'Israël chez les Anglo-saxons*, Paris, 1921, p. 156.
2. *Ibid.*, p. 159.
3. En France, la protection des Israélites est mieux assurée : le décret-loi signé par MM. Edouard Daladier et Paul Marchandeau le 21 avril 1939 interdit sous peine d'amende et de prison toute attaque contre eux.

Einstein, dont la réputation est déjà sérieusement établie dans les cinq parties du monde, vole au secours de ses coreligionnaires. Il quitte l'Allemagne et son laboratoire « pour ajouter le prestige de sa science » à une mission qui se propose un triple but, d'après le *Jewish Guardian* [1] :

« Redresser la balance de la justice en faveur des Juifs opprimés ;
recueillir des fonds pour la Palestine et pour son Université,
et s'opposer de son mieux à la campagne de l'enragé Henry Ford, « the rabid motorman ».

Mais le théoricien de la relativité ne paraît pas impressionner l'industriel. Ford ne cède toujours pas, malgré la gêne apportée dans ses affaires par les banques et par le boycottage de ses automobiles organisé par les associations juives.

Mieux, il a l'intention de porter le débat au cours d'une campagne électorale. Le bruit court avec insistance en 1923 qu'il sera candidat à la présidence de la République.

« Mais, note Lewinsohn, comme les deux grands partis américains, les Républicains et les Démocrates, et surtout l'Industrie, la Banque et la Bourse, se sont dressées contre cette candidature, il n'a pas insisté et y a renoncé de lui-même [2] ».

Les organisations juives, qui sont très influentes dans les milieux politiques et à Wall Street, ne sont certainement pas étrangères à cette hostilité des deux grands partis, des grandes affaires et des financiers. Ford s'incline devant cet *ukase*, mais ne renonce toujours pas à sa propagande antisémite. Et puis, un beau jour, il a un accident. Croit-il à un attentat ? On nous l'a affirmé [3]. Toujours est-il qu'il capitule peu après.

L'*American Jewish Committee*, qui organise la riposte, nous conte la fin de sa campagne antisémite :

« Est-ce la crainte du boycottage de ses produits par le public américain ? Toujours est-il qu'Henry Ford envoya des « parlementaires » à l'A.J.C. Il reconnaissait ses erreurs, re-

---

1. *The Jewish Guardian*, 1er avril 1921.
2. R. Lewinsohn : *Op. cit.*, p. 254.
3. Nous tenons ces précisions de notre ami Urbain Gohier (décédé en 1951), l'ancien compagnon de Clemenceau à *l'Aurore* et de Gustave Téry à *l'Œuvre*, auteur d'articles parus dans *Le Figaro* et *l'Ami du Peuple* sous la signature de François Coty. Gohier entretint une correspondance suivie avec Henry Ford et certains de ses collaborateurs.

grettait les torts qu'elles avaient causés aux Juifs et demandait quels seraient les moyens les plus utiles pour les réparer. L'A.J.C. exigea une rétractation publique complète, des excuses sans réserves, l'arrêt des attaques contre les Juifs et la promesse qu'elles ne se renouvelleraient jamais de son chef. Henry Ford accepta et, le 30 juin 1927, il désavoua ses imputations dans une lettre adressée au Président Marshall. Le 5 juillet, M. Marshall lui répondait en l'informant que l'on admettait sa rétractation *parce que l'esprit de pardon était l'un des traits essentiels du caractère juif* ».

La conversion de Henry Ford était-elle sincère ? Rien n'est moins sûr. Son attitude en 1939-1941 pourrait bien avoir été dictée par un vieux fond d'antisémitisme. On se souvient qu'il manifesta assez ouvertement avec Lindbergh sa désapprobation pour la campagne faite, principalement par des Israélites, en faveur de l'entrée en guerre de l'Amérique. Quoiqu'il en soit, à partir de 1927,

---

1. 40 *ans de lutte contre un mal millénaire*, op. cit., p. 14.
Cette brochure a paru sous la responsabilité du Comité de l'A.J.C. qui était alors (1949) animé par : MM. Jacob Blaustein, magnat du pétrole (*Americ. Oil C°, Pan-Americ. Petroleum and Transport C°, Mexican Petroleum Corporation, Pan-Americ. Refining Cop., Pan-Americ. Pipe Line C°, Pan-Americ. Production C°, Pan-Americ. Gas C°, Lord Baltimore Filling Stations Inc., Americ. Trading and Production Corp., Union Trust C°, Fidelity and Guaranty C°, Overseas New Agency*, etc...), président ; Herbert H. Lehman, ancien gouverneur de l'Etat de New-York, conseiller de Roosevelt et proche parent de M. Henry Morgenthau Jr, secrétaire au Trésor, directeur général de l'U.N.R.R.A. associé de la banque *Lehman Brothers ;* Fred Lazarus Jr, Président de la Fédération des Magasins, propriétaire d'une douzaine de grands magasins à Brocklyn, Boston, Columbus, Cincinnati, Milwaukee, Okla. City, Dallas, etc... ; Frank L Sulzberger, anc. directeur de la *Mercantile National Bank of Chicago* (apparenté aux Sulzberger, propriétaires du *New York Times*).
Dans cette même brochure de l'*American Jewish Committee*, il est expliqué comment on doit contrecarrer la propagande antisémite aux U.S.A. Avant tout, ne pas perdre son temps à réfuter l'argumentation de l'adversaire. « L'A.J.C. choisit des techniques de lutte contre l'antisémitisme en fonction de la situation qu'il se donnait pour but de modifier. Il calcule son attaque en fonction de la tactique choisie par les antisémites : si ceux-ci ont besoin du silence pour le succès de leur plan, le *Committee* leur donne un maximum de publicité ; si, au contraire, les agitateurs antisémites espèrent une publicité à leur action, le *Committee* met tout en œuvre pour leur fermer toutes les portes de la publicité » (page 16)...
Autre exemple de l'action particulière menée par le *Committee*. Une revue américaine, aux tendances antisémites et pacifistes accentuées, *Fact in Review*, était régulièrement adressées, de 1939 à 1941, aux « principaux chefs de l'opinion publique américaine ». Elle tirait à 100.000 ex. Le département juridique de l'A.J.C. — euphémisme pour désigner le service de renseignements de l'organisation — se procura (par la corruption ?) un microfilm des listes d'envoi de *Facts in Review* et fit envoyer un autre journal, portant un titre rapprochant, mais rédigé par des Israélites, aux abonnés de la publication antisémite.

il s'abstint de toute activité hostile aux Juifs. Comme pour prouver la sincérité de ses remords, il s'affilia même à une loge de Détroit dont le nom seul était un programme : *Palestina.*

Lewinsohn, qui n'a aucune tendresse pour Ford, écrivait en conclusion d'une étude sur le grand industriel américain :

« Henry Ford, l'homme à système, est plein de contradictions...

« Il n'a plus la piété apparente des autres millionnaires américains des générations précédentes, mais il est au fond un bon chrétien et c'est de plus un puritain très sévère. Il a le jugement froid et rationnel de « l'homme de la rue », mais il en a aussi les désirs romanesques, qu'il s'agisse d'ailleurs de l'armement d'un navire de la paix, d'hallucinations antisémites, ou bien qu'il s'agisse de commander le Ku Klux Klan, ou encore de faire une propagande pour remettre en faveur les vieilles danses nationales.

« Tout ce qu'il entreprend, que ce soit remarquable ou banal, est soumis à une très forte impulsion et obéit à une volonté manifeste. Mais, en définitive, sa personnalité n'est pas assez forte pour exercer sur ses semblables cette action qu'il désirerait tellement leur imprimer, pour jouer enfin le rôle de l'apôtre illuminé, du missionnaire universel ».

Henry Ford n'en a pas moins été, de longues années durant, la seule personnalité marquante, ayant eu le courage d'affronter la Haute Banque tout entière, la contraignant ainsi à limiter son intrusion dans l'Etat.

Aujourd'hui, il n'existe plus de barrière, et leurs représentants les plus notoires siègent au gouvernement.

XXXVI

Wall street regne a Washington

André Siegfried, qui n'est certainement pas un farouche adversaire du « big Business », s'est étonné dans *Le Figaro* de cet envahissement du gouvernement Eisenhower par les hommes d'affaires.

« Le Président Truman, écrit-il, invariablement fidèle à quiconque avait servi le parti démocrate, cherchait de préférence ses collaborateurs parmi les professionnels de la politique. Eisenhower, quant à lui, remplit la Maison Blanche d'hommes d'affaires (je ne dis pas d'affairistes) car il croit à l'homme d'affaires pour administrer celles de l'Etat, non pas à l'industriel moyen, mais au type du président-directeur général.

« Le gouvernement est conçu par lui comme une grande entreprise, confiée à ceux qui s'y montreront le plus efficaces. Voyez, en effet, ce cabinet : six hommes d'affaires, tous d'importance (l'un d'eux n'est rien moins que le président de la *Général Motors*) ; deux avocats (dont l'un est lui-même, en fait, un grand homme d'affaires), mais, de ces huit personnalités, deux seulement — Dulles et Brownell — ont une expérience politique [1] ».

A aucun moment de leur histoire, les Etats-Unis n'ont été aussi étroitement régentés par les puissances d'argent que sous la Présidence Eisenhower. Même Roosevelt, pourtant fermement tenu en laisse par certains banquiers israélites, n'avait été aussi loin. Tous les leviers de commande sont aux mains des oligarques. La part prise dans les affaires publiques par Wall Street et la grosse industrie est si grande que, dans maintes circonstances, le choix du Président s'est heurté au veto du Sénat américain.

L'information suivante, publiée par un grand quotidien français, en dit long sur l'emprise des grands trusts dans l'administration républicaine :

---

1. *Le Figaro*, 23 septembre 1953.

« New-York, 12 septembre (dép. *France-Soir*).

« Le Gouvernement américain a annoncé qu'il allait signer un contrat de 200 millions de dollars avec la *General Motors* pour la construction de tanks moyens M.48. Ce tank sortait jusqu'à maintenant des chaînes de la Compagnie Chrysler. La *General Motors* ayant offert au gouvernement de le construire à un prix de revient moindre, aura à partir d'avril 1954, le monopole de sa production.

« Ainsi sera appliqué le principe préconisé par Charles Wilson, secrétaire à la Défense Nationale : la production, pour être efficace, doit être centralisée [1] ».

Ce contrat passé entre le gouvernement et la *General Motors* est commenté avec un certain cynisme par la grande presse américaine. Celle-ci rappelle que M. Wilson, secrétaire à la Défense Nationale, était, au moment où il fut appelé à ce poste par le Président Eisenhower, président et gros actionnaire de la *General Motors*. Le Sénat américain, après de longues discussions, n'avait ratifié ce choix qu'à la condition expresse que M. Wilson abandonnât les actions qu'il détenait.

M. Charles Edwin Wilson, secrétaire de la Défense Nationale, était en effet Président de la *General Motors*, dont il possédait, avec sa femme, 51.500 actions. Il était également administrateur de la *Texas Illinois Natural Gas Pipe Line C°* et détenait en outre 10.000 actions de *l'United Electric Corporation*, 7.500 de la *Grewhound C°* et 1.200 de la *National Bank of Detroit*. Malgré les assurances données, on a du mal à croire que M. Wilson, qui se montre si bienveillant à l'endroit de la *General Motors*, ait abandonné ses intérêts dans la puissante compagnie.

Le cas de M. Wilson n'est pas unique. Au lendemain de son installation à la Maison Blanche, le Président avait annoncé qu'il entendait confier les postes-clés à des techniciens, et il avait aussitôt confié la direction de son « Comité de Conseillers Economiques » à trois personnes, dont une seule pouvait passer pour « capitaliste » : M. Nelson A. Rockefeller.

A quelque temps de là, la désignation des membres représentant le public à la « Commission pour l'Etude du Commerce avec l'Etranger » devait accentuer dangereusement la tendance. Sous la présidence de M. Randall, magnat de la *Inland Steel C°*, la dite commission compta six nouveaux membres, dont cinq gros financiers et indus-

1. *France-soir*, 12 septembre 1953.

triels nommés par le Président Eisenhower : M. Jesse W. Tapp, vice-président de la *Bank of America*, M. John H. Whilney, banquier associé de la *J. H. Whilney Compagny* M. C.-C. Parker, président de la *Kimberly Clark Corporation of Wisconsin*, M. Lamar Flemming, président du trust cotonnier *Anderson, Clayton and C°*, M. H. Williams, professeur d'Economie politique à l'Université d'Harward, et M. David Mac Donald, président du Syndicat unifié des Métallurgistes.

Le choix des membres du Gouvernement américain confirma qu'il ne s'agissait pas là d'un hasard : les Affaires Etrangères furent confiées à M. John Foster Dulles, du Cabinet *Sullivan and Cromwel*, qui travaillait avec les trusts mondiaux *Impérial Chemical* et *American Corporation*, et les Finances à M. George M. Mumphrey, banquier et industriel de Cleveland (Ohio), administrateur de la *Pittsburg Consolidated Coal C°*.

Pour occuper le poste de secrétaire adjoint à la Défense, on désigna un ancien administrateur de la *General Motors*, M. Roger Kyes, qui possédait 3.000 actions de cette société.

M. Robert I. Stevens, gros personnage de la *Federal Reserve Bank of New York* fut nommé secrétaire à l'Armée (ministère de la guerre). Le Secrétariat à l'Aviation (ministère de l'Air) fut confié à M. Harold Talbott, président de la *Daylon and Wright Air Plane C°*. M. James H. Smith, directeur de la *Stick-Air-Woys C°* devint secrétaire adjoint à l'Aviation maritime.

L'un des « pontes » de la Société *Chevrolet*, M. Arthur E. Summerfield, fut nommé Postmaster general (Ministre des Postes) [1].

Sans l'opposition du Sénat, qui contraignit MM. Wilson, Kyes et Talbott à abandonner leurs fonctions et à céder officiellement leurs intérêts dans les sociétés capitalistes qu'ils dirigeaient ou contrôlaient, M. Robert Sprague, dirigeant d'une firme de construction d'appareils électroniques, aurait été chargé du sous-secrétariat à l'Aviation.

Douze ans plus tôt, l'Attorney général Cummings avait affirmé que

« le siège du gouvernement des Etats-Unis, qui a été jusqu'ici à Wall Street, se trouvera désormais ramené à Washington [2] ».

1. M. Roger Mennevée, directeur des *Documents politiques*, a publié une importante documentation sur la question
2. *Le Figaro*, 28 mai 1933

On peut se demander si M. Cummings n'avait pas voulu dire que les représentants du « big Business » siègeraient désormais directement à la Maison Blanche...

Le corps diplomatique a connu des avatars analogues : les deux postes les plus importants, ceux de Londres et de Paris, ont comme titulaires d'éminents représentants de la Haute Banque. Le banquier protestant L. Corrin est ambassadeur à Oslo et le financier israélite M. Robert Guggenheim (de *l'American Smetting and Refining C°, Thompson Starrett C°, Guggenheim O'Brien C°*) est ambassadeur à Lisbonne. Le Président Roosevelt, qui se posait en adversaire d'une certaine finance tout en menageant habilement l'autre, avait créé un précédent : c'est lui qui avait nommé ambassadeur au Chili, M. Hal Sevier, le mari de la richissime Mrs Clara Driscoll, généreuse bienfaitrice de sa caisse électorale. Tout comme son successeur, le président Truman, Roosevelt s'entourait de représentants du grand capitalisme.

M. John W. Snyder, qui fut secrétaire au Trésor de M. Truman, est l'ancien vice-président de la *First National Bank of Saint Louis*. Son prédécesseur, le banquier Henry Morgenthau Jr, ancien président général de l'*United Jewish Appeal*, a été nommé en 1948, président de la *Modern Industrial Bank*. M. Edward R. Stettinius Jr, l'ancien secrétaire d'Etat, fut il y a quelques années le vice-président de l'*U.S. Stell*. M. James Forrestal, secrétaire à la Défense Nationale de Roosevelt et de Truman, était un banquier de Wall Street ; il présidait la maison *Dillon, Read and C°*. Son successeur, Louis A. Johnson, qui aurait obtenu ce poste en remboursement des 250.000 dollars versés à la caisse du Parti Démocrate, fut l'un des directeurs de la grande firme *Consolidated Vultee Aircraft*, qui construisit le fameux avion B.-36. M. Robert A. Lovett, collaborateur du secrétaire d'Etat Marshall, est un homme de Wall Street ; après sa démission, *l'Union Pacific C°* l'a pris comme président. M. William L. Clayton, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques, anime le grand trust international du coton *Anderson-Clayton and C°*. M. Paul G. Hoffmann, administrateur du Plan Marshall, est l'ancien président de la *Studebacker* ; son adjoint M. W. Averell Harriman, ambassadeur itinérant en Europe, est un « roi du rail », et M. Lewis W. Douglas, ancien ambassadeur américain à Londres, est le fils d'un magnat du cuivre [1]. M. Charles Krupp von Bohlen (qui se fait

1. Daniel Guérin : *Op. cit.*, t I, pp. 69-70.

appeler plus modestement Charles Bohlen), ministre plénipotentiaire, est membre de la famille des marchands de canons allemands. M. Dean Acheson, ancien secrétaire d'Etat, était avocat-conseil de l'*Aramco* (Pétroles) et M. William Foster, haut fonctionnaire du Plan Marshall, était le directeur général de *Mehan Construction Works* et le président de la *Mallory Line s/s C°*. Le chef du financement des Armements (Reconstruction Fin. corp.), M. Stuart Symington, était auparavant président de l'*Emerson Electric Mfg C°*, et M. Eric Johnston, chef de la stabilisation des prix, est l'ancien Président de la « Chamber of Commerce of the U.S.A. ». Le général Mac Cloy, Haut-Commissaire en Allemagne, était le conseiller juridique de la banque *Kuhn Loeb and C°* et de l'*I. G. Farben*. Son prédécésseur, le Général Lucius Clay, était l'homme du trust des cigares de la Havane, et le Général Weidemeyer, ancien conseiller pour les affaires chinoises, aurait été lié à l'*A.V.C.O. (Consolited Vulke Aircraft)* [1].

M Henri A. Wallace, l'ancien vice-président démocrate des Etats-Unis, n'avait peut-être pas tort lorsqu'il disait que le Président Truman était le « prisonnier » du grand capital américain [2].

Le Parti démocrate, qui passe en Europe pour le parti de la petite bourgeoisie américaine, n'est pas moins dominé par la finance que le parti républicain. Dans son ouvrage désormais classique *America's Sixty Families*, M. Ferdinand Lundberg donne une liste impressionnante des contributions du grand capital aux frais électoraux des deux organisations. On y voit MM. Herbert H. Lehman (de la banque *Lehman Brothers*), Du Pont, Harry Payne Whitney (*Standard Oil*), Bernard M. Baruch, John D. Ryan (*Anaconda Copper Mining C° — National City Bank*) verser respectivement en 1928, 110.000, 110.000, 50.000, 37.590 et 27.000 dollars au Parti Démocrate. tandis que MM. Julius

---

1. Le bulletin confidentiel de notre ami Paul Berger, qui donnait ces précisions dans son n° du 20 août 1952, ajoutait que M. W.-M. Boyle, de la *Reconstruction and Finance Corporation*, avait été forcé de démissionner de Secrétaire d'Etat en même temps que de la présidence du Parti Démocrate à la suite d'un scandale (trafic d'influence au profit de la *Lithofold Corp. St Louis*).

« Notons pour mémoire, écrivait Paul Berger en terminant, que réciproquement de grandes firmes américaines offrent des « présidences » aux hommes politiques, et notamment aux généraux en vue ; elles sont imitées par les universités, qui appartiennent aux grosses fortunes et sont gérées par des conseils où le « big Business » est tout puissant ».

2. *New York Times*, 15 octobre 1948.

Rosenwald (Président de la *Sears, Roe buckand C°*) Richard B. Mellon (groupe Mellon) Clarence Dillon, Alfred I. Du Pont, Jérome Hanauer (de la banque *Kuhn, Loeb & C°*) Daniel Guggenheim, John D. Rockefeller, Mortimer Schiff (banque *Kuhn, Loeb and C°*,) Arthur Whitney, Samuel et Adolph Lewisohn (trust du cuivre, etc... remettent des centaines de milliers de dollars à la caisse républicaine [1].

Pour la campagne de 1932, Roosevelt avait encaissé pour ses frais électoraux 408.528 dollars, dont 45.000 provenaient de M. Bernard M. Baruch, le financier bien connu [2], 5.000 de son frère, M. Hermann B. Baruch ancien boursier devenu diplomate, 35.000 de M. William H. Woodin (*American Car and Foundry C°*), 50.000 de MM. Percy S. et Jesse I. Straus (*R. H. Macy and C°*), 25.000 de M. William Randolf Hearst, le magnat de la presse, 23.000 de M. John J. Raskob, 20.000 de M. Morton L. Schwartz, 17.500 de M. Edward A. Guggenheim, 16.000 des dirigeants de la *Reynolds Tobacco Company*, 15.000 du banquier Joseph P. Kennedy, Harry Warner (*Films Warner Bros.*), etc... Son adversaire républicain avait reçu une somme à peu près équivalente provenant des versements opérés par les Rockefeller, les Mellon, Felix M. Warburg et John M. Schiff (*Kuhn, Loeb and C°*), Mrs Andrew Carnegie, des Guggenheim, Th. W. Lamont, J. P. Morgan, et autres grands personnages de la finance et de l'industrie.

En 1936, les fonds de la caisse électorale Roosevelt (démocrate) avaient été fournis par M. Walter A. Jones (Pétroles) : 102.500 dollars ; Mrs Doris Duke Cromwell (*American Tobacco C°*) ; 50.000 ; M. et Mrs. Joseph E. Davies (*General Foods Corp.*) : 26.500 ; MM. Joseph M. et Nicolas M. Schenck (*Paradise Amusement Park, Lœw's Consolited Entreprises*) : 26.000 ; MM. Nathan et Percy S. Straus (*R. H. Macy and C°*) : 20.000 ; la *R. J. Reynolds Tobacco C°*, : 28.500 ; M. Jesse H. Jones (banquier) : 16.000 ; M. Cornelius Vanderbilt Whitney (de la famille Vanderbilt) : 10.000 ; M. Lewis S. Rosenthal : 7.500 ; James D. Mooney (président de la *General Motors Export Corp.*) : 5.000 ;

---

1. Ferdinand LUNDBERG : *America's Sixty Families*, New-York, 1937, pp. 179-182.

2. Le financier Baruch était, sous le président Roosevelt, l'éminence grise de la Maison Blanche : « Quand le Président part en vacances d'été, déclarait l'*American Hebrew* du 1-12-1933, M. Baruch est officiellement désigné comme président suppléant. »

W. A. Harriman (banquier) ; M. et Mrs Henry Morgenthau : 10.000 ; etc... [1].

Du côté républicain, les souscripteurs étaient les Du Pont (Sté *E.I. Du Pont de Nemours*) 855.520 dollars ; la famille Howard Pew (*Sun Oil C°*) : 514.102 ; les Rockefeller : 187.000 ; les Mellon : 130.770 ; les Whitney : 77.625 ; M. Max C. Fleischmann : 76.156 ; les Morgan : 67.706 ; les Guggenheim (Mines de cuivre) : 59.500 ; M. G. F. Baker (*First National Bank*) : 55.000 ; M. William R. Hearst : 50.000 ; M. Harold S. Vanderbilt : 25.000 ; M. Georges Blumenthal (*Lazard Brothers*) : 5.250 ; MM. John M. Schiff et Frederick M. Warburg (*Kuhn, Loeb and C°*) : 10.000 ; etc... [2]

Les grands financiers et hommes d'affaires sont intervenus de la même manière en 1948 ; pour les républicains, MM. Du Pont, Rockefeller, Mellon, Guggenheim, Vanderbilt, etc... Pour les démocrates · MM. W. Averell Harriman, le magnat du rail, Charles Luckman, le roi du savon, Charles P. Skouras, le magnat du Cinéma (le traitement le plus élevé reçu aux Etats-Unis en 1947 : 810.000 dollars). Le magazine *Fortune* avoua que la famille de George et Herman Brown, riches capitalistes du Texas, avait investi 100.000 dollars dans la carrière politique d'un certain Lyndon B. Johnson, dont elle fit un sénateur démocrate des Etats-Unis [3].

Faut-il penser que Roosevelt, Truman et Eisenhower se soient fait les complices conscients d'une ploutocratie envahissante ? Ce serait excessif et sans doute injuste. Mais il faut craindre que la situation qu'ils ont créée, involontairement sans doute, ne constitue un danger réel, non seulement pour leur pays, mais aussi pour les nations liées politiquement, financièrement ou militairement à Washington.

Outre le péril que représente l'exploitation par les communistes de cette inquiétante situation, la mainmise officielle des trusts sur le gouvernement américain peut alarmer, à juste titre, une opinion publique mondiale attentive aux empiètements de l'Impérialisme du *Big Business*.

---

1. *America's Sixty Families*, op. cit., pp. 480-481.
2. *Ibid.*, pp. 484-485.
3. Daniel Guérin : *Op. cit.*, pp. 68-69

XXXVII

L'amerique latine, colonie du big business

Les Etats-Unis, qui condamnent le « colonialisme » des autres avec une véhémence qui peut surprendre, apparaissent à la lumière des événements de ces vingt dernières années comme la plus *colonialiste* des nations. Ce colonialisme toutefois ne s'exerce pas pour le compte d'un Etat et au profit de tout un peuple. Le bénéficiaire du colonialisme U.S., c'est le grand capital américain exclusivement. Pour occuper un pays, il n'utilise guère la poudre et les balles : son arme préférée, c'est le dollar. Par la corruption, le néo-colonialisme des banquiers et des hommes d'affaires de New-York s'étend à la moitié du « monde libre ».

Au début du siècle, les Etats-Unis avaient profité de leur puissance économique pour imposer aux Républiques de l'Amérique Centrale et des Antilles, certaines conditions politiques. Cette phase de la politique américaine est désignée sous le nom de *dollar diplomacy*, la diplomatie du dollar.

Si l'impérialisme américain d'alors était avant tout un impérialisme politique, les *businessmen* enrichis par la première guerre mondiale le transformèrent à partir de 1919 en un impérialisme économique visant principalement la conquête de matières premières et de nouveaux marchés. Pour y parvenir, ils imposèrent littéralement leurs capitaux aux pays pauvres de l'Amérique latine.

Si l'on totalise les investissements directs et les emprunts, on constate que les Américains avaient placé avant 1939 des milliards de dollars en Amérique Centrale et en Amérique du Sud.

Les tableaux suivants montrent le processus et les varia-

tions de cette pénétration de l'Amérique Latine par le *Big Business* : [1]

a) Investissements directs (*en millions de dollars*) :

	1914	1919	1929	1935
Cuba et autres pays des Antilles	281,3	567,3	1.025,5	731,3
Mexique	587,1	643,6	709,2	651,7
Amérique Centrale	89,6	112,5	250,9	160,0
Amérique du Sud	323,1	664,6	1.719,7	1.718,2
			Ensemble.....	3.261,2

b) Emprunts (*en millions de dollars*) :

Cuba et autres pays des Antilles	55,0	38,9	128,4	140,4
Mexique	265,4	265,3	266,0	261,2
Amérique Centrale	3,6	2,3	35,4	32,0
Amérique du Sud	42,6	111,6	1.294,1	856,2
			Ensemble.....	1.289,8

Pour donner une idée de la répartition par pays des placements des capitaux américains, avant la guerre, voici le tableau que le Dr. Max Winkler, président de l'American Council of Foreign Bondholders, publia à l'occasion de la 7e Conférence panaméricaine de Montevidéo en 1933 :

Placements en 1932 (*en millions de dollars*) [2] :

Argentine	855,5	mill.	de	dollars
Bolivie	122,7	»	»	»
Brésil	624,3	»	»	»
Chili	659,2	»	»	»
Colombie	340,8	»	»	»
Equateur	22,5	»	»	»
Paraguay	12,7	»	»	»
Pérou	229,4	»	»	»
Uruguay	109,8	»	»	»
Vénézuéla	240,9	»	»	»
Costa-Rica	31,5	»	»	»
Cuba	1.232,6	»	»	»
Saint-Domingue	89,0	»	»	»
Guatémala	74,7	»	»	»
Haïti	30,2	»	»	»
Honduras	72,7	»	»	»
Mexique	887,3	»	»	»
Nicaragua	15,6	»	»	»
Panama	48,4	»	»	»
San-Salvador	42,3	»	»	»

Les placements directs de Wall Street dans des industries travaillant sous contrôle américain se repartissaient dans les

1. Cf. C. Lewis and K. T. Schlotterbeck : *America's stake in international investments*. Washingon D.C., 1938.
2. Cf *Commercial and Financial Chronicle*, de New-York, 13 janvier 1934.

branches d'activité les plus diverses. Voici les chiffres pour 1935 (en millions de dollars) :

a) INDUSTRIE PÉTROLIFÈRE :
Antilles : 52 ; *Mexique* : 206 ; *Amérique Centrale* : 3,5 ; *Amérique du Sud* : 426, *dont* 240 *pour le Vénézuéla et* 130 *pour la Colombie ;*
b) MÉTALLURGIE, SIDÉRURGIE :
Cuba et Antilles : 21,1 ; *Mexique* : 132,8 ; *Amérique Centrale* : 1 ; *Amérique du Sud* : 463, *dont* 380 *pour le Brésil ;*
c) SUCRE :
Cuba : 300 ; *Saint-Domingue* : 37 ; *Haïti* : 6,5 ; *Mexique* : 8 ; *Amérique Centrale* : 2 ; *Colombie* : 9 ; *Pérou* : 5 ;
d) FABRIQUES DIVERSES :
Cuba et Antilles : 45 ; *Mexique* : 6 ; *Amérique Centrale* : 7 ; *Amérique du Sud* : 200 ;
e) CHEMINS DE FER :
Cuba et Antilles : 68,8 ; *Mexique* : 60,5 ; *Amérique Centrale* : 57 ;
f) ALIMENTATION GÉNÉRALE :
Cuba et Antilles : 103,2 ; *Mexique* : 90,4 ; *Amérique Centrale* : 33,8 ; *Amérique du Sud* : 365,5.

Avant la guerre de 1914-1918, la finance et le commerce britannique dominaient l'Amérique Latine. Dans certains pays comme l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil, les investissements de Londres dépassaient encore, avant 1939, les placements américains. Mais au cours de la dernière guerre, la City a été progressivement éliminée au profit du grand capital U.S. qui est aujourd'hui le grand bailleur de fonds de l'Amérique latine, ce qui lui assure la domination de sources de matières premières de la partie méridionale du continent.

La révolution du Guatemala, peu après la guerre de Corée [1], puis le suicide de Getulio Vargas et l'affaire de

---

1. Si l'on en croit Paul Berger, la prospection de l'uranium serait à l'origine de la guerre de Corée

« *On trouve toujours le tungstène et l'uranium autour des gisements d'étain,* écrivait-il dans son *bulletin confidentiel* du 20 août 1952. *Dans les pays activement prospectés (Cornouailles, Canada, Katanga) l'expérience a confirmé la théorie. Or l'étain abonde du Cachemire à la Corée, en passant par Malacca, Malaisie, Indonésie.....*

Cela confère un aspect nouveau à l'histoire des six dernière années (affaire du Cachemire, rébellion des Karens en Birmanie, guerre d'Indonésie, Cao-bang, Yunnan, Corée).

En Corée, les gisements se trouvent à Ham-Dong, à quelques kilomètres au nord du 38e parallèle. Il y en a d'autres, inconquis, plus au nord. Avant la guerre de 1940, les gisements d'Ham-Dong étaient propriété japonaise de l'Oriental Development C°, conseillée *par la* National City Bank of New-York. *Une filiale,* l'Oriental Mining C° *possédait les richesses du Nord. Pyong-Yang les nationalisa. L'administrateur, Sam Dollbeer, prit refuge près de Syngmann Ree à Séoul. Peu de temps après éclataient les hostilités.*

Dès que Ham-Dong a été occupé, l'exploitation de la mine a repris sous contrôle militaire. »

Costa-Rica, nous donnent des exemples frappants des conquêtes du *Big Business* et de ses empiétements récents.

La grande presse, trop sensible au mirage (ou au chantage) de la publicité, a prétendu que le Président du Guatemala, M. Arbenz, était « l'homme de Moscou » et qu'il avait été renversé parce qu'il conduisait son pays à une bolchevisation certaine.

Ce n'est pas exact, et si les protestations des journaux de l'extrême-gauche peuvent, en la circonstance, paraître sans valeur, il faut remarquer qu'elles n'ont pas été les seules que nous ayons enregistrées. L'organe du nationalisme intégral, *Aspects de la France*, peu suspect de philosoviétisme, a consacré à la révolution du Guatemala un article que la presse bien-pensante s'est bien gardée de reproduire ou de citer.

« Il apparaît quelque peu excessif, écrivait son rédacteur, de voir dans le Président Arbenz du Guatemala, un agent direct et inflexible du Kremlin, parce qu'il prétend nationaliser — contre indemnité — des terres appartenant à une société américaine. On ne se préserve pas d'une erreur, ni de ses conséquences, en tombant plus ou moins volontairement dans l'erreur inverse ; et c'est attribuer imprudemment à l'Union soviétique une puissance qu'elle n'a tout de même pas encore que de lui assigner la responsabilité de toutes les résistances que le capital yanki peut rencontrer dans les divers pays de l'Amérique ibérique. (...) C'est la démocratie libérale qui s'applique là-bas à vérifier le schema marxiste, bien plus que toutes les conspirations révolutionnaires, qu'elles soient réelles ou inventées par la propagande [1] ».

Rappelons les faits :

Jusqu'en 1945, le Guatemala était gouverné par un dictateur débonnaire, le Général Georges Ubico, qui appelait ses concitoyens « *mes enfants* » et faisait le tour du pays à motocyclette.

Le Guatemala n'avait jamais reconnu le régime soviétique. Il n'entretenait pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.. C'était là un scandale que le gouvernement américain ne pouvait tolérer. Roosevelt le fit nettement comprendre au Président Ubico, et son ambassadeur à Guatemala-Ciudad [2] enjoignit au gouvernement guatemal-

1. *Aspects de la France*, 25 juin 1954.
2. Et non « Guatemala-City », comme l'écrivent quelques journalistes ignorants ou par trop américanisés.

tèque d'établir au plus vite des relations diplomatiques avec la grande alliée russe. Ce qui fut fait en 1941.

Pour « démocratiser » ce pays trop arriéré, les Etats-Unis contraignirent également la petite république latino-américaine à accueillir les films de propagande tournés en U.R.S.S. et à Hollywood.

Avec la complicité de la *United Fruit C°*, le formidable trust américain dont nous allons parler tout à l'heure, les agitateurs communistes vinrent noyauter les syndicats ouvriers. Le Président Ubico tenta de résister à cette coalition. L'opposition du gouvernement paternaliste Ubico aux manœuvres conjuguées du trust et des extrémistes fut jugée inacceptable par Washington. Aussi les encouragements américains ne manquèrent-ils pas au groupe d'intellectuels et d'officiers libéraux et socialisants qui complotèrent la chute du régime Ubico.

1945. La révolution est faite. Mais il y a des tiraillements chez les vainqueurs. On enregistre un inquiétant flottement. Les dirigeants de la *United Fruit* se demandent s'ils n'ont pas renversé l'ancien régime pour lui en substituer un nouveau, moins souple à leurs directives.

Le « *pas d'ennemi à gauche* » pratiqué par le gouvernement « démocratique » permet aux éléments communistes de s'organiser et de développer leur propagande. Ils deviennent bientôt agressifs : un leader anticommuniste, le Colonel Francisco Javier Arana, est assassiné, un autre s'enfuit à l'étranger.

En 1950, l'un des principaux instigateurs de la révolution, le Colonel Arbenz, est élu président. Il appartient à la gauche. Mais il est foncièrement patriote. Son premier soin est de s'attaquer au capitalisme étranger qui colonise son pays. Il exproprie la *United Fruit* et lui verse une indemnité jugée dérisoire. Le trust se rebiffe et crée des difficultés au gouvernement Arbenz. Pour ne pas être renversé, celui-ci est contraint de s'appuyer sur ses alliés communistes. Le 1er mai 1954 est marqué par de bruyantes manifestations au cours desquelles certains slogans du communisme international sont repris par les foules ouvrières.

C'est alors qu'une poignée d'émigrés, qui avaient fui le régime du président Arbenz et ses encombrants alliés communistes, se groupent autour du Colonel Armas. Ils brûlent du désir de rentrer de force dans leur pays et de renverser le gouvernement abhorré. Ils s'organisent au Honduras et cherchent un appui financier. L'argent, qui

est le nerf de la guerre, est aussi celui des révolutions.

La *United Fruit C°* n'a pas abandonné l'espoir de reprendre pied au Guatemala et d'y régner en maîtresse, comme autrefois. Elle ne demande pas mieux que de solder une troupe de mercenaires capable de jeter bas *Arbenz-le-spoliateur*. Mais le Colonel Armas et ses amis sont-ils à vendre ? Leur patriotisme, qui fait d'eux les adversaires résolus du communisme russe, ne se retournera-t-il pas, un jour, contre l'impérialisme américain ?

C'est ce que l'animateur de la *United Fruit*, le fameux Samuel Zemurray, se demande en ce début de juin 1954, tandis que les partisans d'Armas fourbissent leurs armes.

Comme beaucoup d'hommes d'affaires américains, M. Samuel Zemurray est un *self made man*. Il n'avait pas quinze ans lorsqu'il débarqua à New-York, en 1892. Le jeune immigrant avait vu le jour le 18 janvier 1877 au foyer sordide d'Aron et de sa femme Sarah, née Blousman, deux israélites misérables de Bessarabie. Les temps étaient durs alors pour les Juifs d'Europe orientale. Le pogrome, toujours menaçant, brisait les nerfs des plus robustes... Le pauvre payait souvent pour le riche, et l'innocent pour le coupable dans ces règlements de compte avec le paysan roumain ou russe qu'un trop habile usurier venait de filouter. Les Zemurray — qui ne s'appelaient d'ailleurs pas tout à fait comme cela, leur nom ayant été américanisé depuis — avaient donc quitté sans regret cette terre bessarabienne où ils n'avaient aucune chance de s'enrichir.

Ne baragouinant que le yiddisch et quelques mots de russe et de roumain, le jeune Samuel débute aux U.S.A. à un dollar par semaine. Il fait tous les métiers.

« Un jour, sur les quais de Mobile, il se porte acquéreur de bananes mûres, les fait charger pour Selma, lieu de sa résidence, et voyage lui-même en fourgon, n'ayant plus d'argent pour se payer une place. La chaleur et la longueur du trajet lui donnent de vives inquiétudes sur le sort de sa cargaison. Il lui vient alors l'idée de se précipiter dans un bureau de poste pour informer tous les télégraphistes de la ligne que, s'ils annonçaient son arrivée, il leur offrirait, pour prix de leur service, un régime de bananes. Avant d'arriver au terminus, il avait réalisé la première belle affaire de sa vie. Déjà riche à 21 ans, la seule activité d'intermédiaire ne le satisfait pas. Il se fait débarquer au Honduras, à Puerto Cortez, petit port étouffé par la jungle environnante. Il parcourt le pays et en vient à penser qu'il faut agir comme les autres, c'est-à-dire comme la toute-puissante *Unifruit* et cultiver soi-même la banane. Sur les rives du Coyamel, avec l'appui de quelques

financiers de la Nouvelle Angleterre et du Texas, il achète pour 200.000 dollars un domaine de 2.000 ha. » [1].

M. Zemurray est maintenant assez grand pour voler de ses propres ailes. Il s'attaque au Honduras. La petite république latino-américaine est alors criblée de dettes. Pour rembourser ses créanciers européens, il lui faut de l'argent. Son président, M. Miguel Davilla, s'adresse à la banque *Morgan*. Celle-ci se fait tirer l'oreille. Elle accepte cependant de prêter de l'argent à condition que les douanes lui soient données en gage. La réalisation de ce projet affecterait singulièrement les affaires de M. Zemurray.

« Au pays du pronunciamento, il est un moyen classique de changer la face des choses à son profit : la révolution. A New-Orléans, un minuscule yacht, le *Hornet*, quitte le port pour une croisière de plaisance le long de la Costa Rica. Il appartient à Zemurray, qui l'a chargé d'une mitrailleuse, de quelques caisses de fusils et de munitions, d'un ex-président exilé, Bonilla et de deux étranges mercenaires, dont l'un répond au surnom de « Machine Gun » et l'autre à celui de « General Christmas ». Quand Morgan est averti des fins de la croisière et parvient à faire saisir le bateau à l'ancre par le gouvernement des U.S.A., les conjurés campent déjà sous les murs de la capitale et le rideau tombe sur deux semaines de tragi-comédies, où, comme dans toute révolution centre-américaine, aucun des acteurs n'a été réellement à la hauteur de son rôle » [1].

La *United Fruit* apprend, coup sur coup, que « son » dictateur est renversé et que le nouveau gouvernement vient d'accorder des avantages considérables à un concurrent hier encore presque inconnu.

C'est la guerre. Face au géant, le petit Bessarabien ressemble à un pygmée. Personne ne doute de l'issue de la bataille. Tous pensent que le premier écrasera le second. Tous, sauf M. Zemurray lui-même. Entreprenant, audacieux, ayant le goût du risque et de la compétition, le jeune affairiste joue et gagne à tous les coups.

Les dirigeants de la *United Fruit* commencent à s'inquiéter. Ces puritains se demandent si ce petit Juif, qui leur fait perdre tant d'argent, n'est pas le diable en personne. Ils sont décidés à traiter avec lui pour avoir la paix et pour conserver le monopole de la banane. Les

1. *Entreprise*, 15 novembre 1954, p. 42.
2. *Ibid.*

conditions de Zemurray paraissent inacceptables : celui-ci consent à se retirer des affaires moyennant la remise de 300.000 actions de la *United Fruit C°*. La rançon atteint 31.500.000 dollars au cours du jour. Les administrateurs du trust sont atterrés par de telles exigences.

— *Vous refusez?* demande l'heureux rival.

— *Nous acceptons*, finissent-il par répondre.

En se débarrassant d'un tel concurrent, la Compagnie faisait une bonne affaire. Elle en fit une meilleure encore en l'attirant dans son jeu. Par contre, la direction d'alors en réalisa une bien mauvaise. La situation de la Société étant moins florissante qu'autrefois, l'astucieux homme d'affaires, qui est désormais le plus gros actionnaire sinon le majoritaire, profite d'une assemblée générale pour faire liquider l'équipe au pouvoir [1] et prendre lui-même la direction de l'affaire.

Le voici à la tête de la *United Fruit C°*. Jetant un regard en arrière, il songe au chemin parcouru depuis son arrivée aux États-Unis. Il peut être fier, le petit Zemurray. Son domaine est immense. Il englobe l'Amérique Centrale tout entière, les Caraïbes, et le Nord de l'Amérique du Sud.

Ce vaste empire, taillé par la corruption dans les contrées les plus misérables de notre monde, représente une somme d'efforts considérable.

Si l'on en croit M. Jacques Soustelle, « *la Frutera*, comme on dit là-bas, a été créée en 1899 à Boston. [2] Elle compte parmi ses actionnaires et ses dirigeants les représentants les plus éminents du capitalisme de la Nouvelle-Angleterre. Elle possède — selon ses propres rapports en assemblée générale — plus de 250.000 hectares en Amérique centrale, une flotte de 68 navires (la *Great White Fleet*), les chemins de fer de l'Amérique centrale (*I.R.C.*

---

1. Vraisemblablement avec l'aide d'un groupe financier (peut-être *Kuhn Loeb & C°*).

2. Les origines du trust de la banane sont très controversées. *Entreprise* (15-11-54) affirme que c'est en 1870 que fut créée son ancêtre, *Boston Fruit C°*, qui fusionna avec une société installée à Costa-Rica pour l'exploitation d'une ligne de chemin de fer, pour devenir la *United Fruit C°*. *Dimanche-Matin* (23-1-1955) le fait remonter à 1863 « *époque où un Allemand nommé Frank organisa un petit trust de vente de bananes vers Philadelphie et New-York, trust qui fut considérablement développé ensuite par Preston et Minor Keith. Mais il indique que c'est seulement le 30 mars 1899 que la* United Fruit C° *fut constituée à New-Jersey avec l'objet social suivant : produire, transporter et vendre, tous les produits tropicaux : sucre, cacao, bananes, caoutchouc, riz, et blé.* »

A.), des ports et des aéroports, des stations de radio, des magasins de détail, des maisons et propriétés évaluées à 46 millions de dollars, du bétail pour 4 millions de dollars, et, *last but not least*, des politiciens et des militaires à ses ordres dans toute cette partie du continent. » [1]

En 1901, la *United Fruit* absorbe la *Nipe Bay C°* et contrôle la production sucrière de Cuba. Entre temps, elle s'était implantée au Guatemala, grâce à un contrat conclu avec le Président Cabrera. Trois années plus tard, en 1904, elle avait acquis le quai du port de Puerto-Barrios, en s'engageant à terminer le chemin de fer qui unit ce port à Guatemala-Ciudad.

Dès lors elle étend ses tentacules à tout le Guatemala. Le contrat de vingt-cinq ans qu'elle signe en 1914 avec le gouvernement guatemaltèque, par lequel elle s'engage à développer les plantations, à construire des ports et des voies ferrées, à installer un réseau téléphonique, lui permet d'éliminer rapidement de la riche vallée de Motagua tous les propriétaires grands et petits, tous les paysans indépendants. Elle est bientôt la seule propriétaire du pays. Sur la côte du Pacifique, elle reçoit du Président Ubico le monopole du port de San José, qu'elle laissera d'ailleurs péricliter. Par sa filiale, la *Compania Agricola de Guatemala*, elle contrôle toute la côte du Pacifique ; directement, elle domine la côte de l'Atlantique et aussi les chemins de fer, dont les tarifs sont prohibitifs pour les voyageurs et ridiculement bas (3 o/o du prix normal) pour les bananes. Dans le seul Guatemala, le trust détient 200.000 hectares.

« Ses plantations de bananes, écrit M. Soustelle, sont les plus considérables du monde. Encore la *Frutera* camoufle-t-elle sa véritable production, afin de réduire les impôts qu'elle doit à l'Etat guatémaltèque. Selon le Fonds monétaire international, elle a exporté en 1946 pour 19 millions de dollars et en a déclaré 8 millions et demi ; en 1947, elle a déclaré 11 millions pour 30 millions 800.000 dollars d'exportations. Elle calcule le poids des régimes de bananes à raison de 60 livres, alors que la moyenne constatée à Puerto-Barrios est de 88 livres : la différence échappe au contrôle et à l'impôt. D'ailleurs, grâce aux tarifs élevés de son chemin de fer, la *Frutera* fait payer au commerce et à l'industrie du Guatemala l'essentiel de sa propre gestion. Le transport d'une caisse de marchandises de Guatemala à Puerto-Barrios coûte plus cher que de Puerto-Barrios à Liverpool. [2] »

1. *L'Express*, 26 juin 1954
2. *Ibid*

C'est bien un véritable empire que la *United Fruit* s'est taillé en Amérique latine. Cette monstrueuse entreprise, qui comprend plus de soixante compagnies allant de la plantation à l'entreprise du transport maritime, s'étend sur le Guatemala, Costa Rica, l'Equateur, le Mexique, la Colombie, le Honduras, Panama, Cuba, le Nicaragua, la Jamaïque et Saint Domingue. Elle produit 85 % des bananes qui se consomment aux Etats-Unis, ravitaille le Canada et l'Angleterre et se place à la tête des producteurs du monde entier. Elle est propriétaire de 41.000 ha de canne à sucre et de 17.000 ha de cacao, de nombreuses plantations de café et de caoutchouc, de forêts de palmiers et de cèdres, de champs d'abacca, de rizières ainsi que 50.000 têtes de bétail et 20.000 chevaux.

Le trust et ses filiales possèdent des centrales électriques, des huileries, des raffineries (dont une aux Etats-Unis, qui produit 900 tonnes de sucre par jour), des ports, des aérodromes, des tramways, 6.800 véhicules et plus de 2.000 km de voies ferrées en Amérique Centrale (sans parler de voies secondaires), avec 250 locomotives et des milliers de wagons. Ils gèrent en outre un réseau de chemin de fer au moins égal, en importance, à celui dont ils sont propriétaires.

Le réseau de la *Tropical Radio Telegraph C°*, l'un des plus importants de l'Amérique Centrale, avec postes émetteurs (T.V. incluse) à Boston, Miami et la Nouvelle-Orléans, au Mexique, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, à Costa Rica, à Panama, à Cuba, à la Jamaïque, en Colombie, est sous sa dépendance.

La *Great White Fleet*, forte de 65 navires, dont 49 bananiers frigorifiques, assure les transports de la *United Fruit*, en liaison avec des compagnies secondaires, également sous contrôle.

Outre un personnel américain de plusieurs dizaines de milliers de salariés et d'appointés, le trust de M. Samuel Zemurray emploie, selon *Entreprise*, 70.000 ouvriers analphabètes.

Ce chiffre semble nettement inférieur à la réalité. Dans un rapport de la Compagnie, il est, en effet, déclaré que *nos ouvriers, hors des U.S.A., sont la quasi-totalité des populations prolétariennes des pays où nous sommes installés* [1].

---

1. Cf. *Dimanche-Matin*, 23-1-1955.

Le Bessarabien peut mesurer sa puissance. Que peut-il craindre d'un Arbenz ? Que pourrait-il craindre d'un Armas ?

Ah ! s'il n'y avait que le Guatemala !... Mais, l'une après l'autre, ce sont toutes les petites républiques latino-américaines qui se dressent contre l'hégémonie de la *United Fruit*.

Déjà le Honduras murmure. Costa-Rica s'insurge. Son président, M. José Figueres, appelé familièrement Don Pepe, menace la *C° I.C. Bananera*, l'un des plus beaux domaines de la *United Fruit*. Il lui rogne les griffes, l'obligeant à verser une redevance égale à 42 % du produit de ses exportations [1].

M. Samuel Zemurray se déchaîne contre ce « dangereux communiste » qui, à l'instar du Président Arbenz, a osé affronter la puissante oligarchie des trusts. Il mobilise la presse et la radio. Il mobilise aussi les anticommunistes exilés de Costa Rica et ceux du Nicaragua. La guerre commence sans être déclarée (janvier 1955). Des bourgades costariciennes sont bombardées.

Mais les grandes puissances, inquiètes de possibles répercussions dans le sud du continent américain, interviennent et M. Foster Dulles tempère l'ardeur de son concitoyen.

Le magnat de la banane se laisse d'autant mieux convaincre que, depuis juillet, le gouvernement fédéral a engagé des poursuites contre la *United Fruit Company*. Le trust est officiellement accusé, annonce l'*Associated Press*, d'avoir accaparé dans presque tout le pays d'Amérique Centrale les terres consacrées à la culture des bananiers et d'avoir réussi à éliminer si complètement ses concurrents qu'il est maintenant en mesure d'exercer un véritable monopole sur la production, le transport et l'exportation des bananes [2].

Ce n'est jusqu'ici qu'un geste platonique, destiné à calmer l'opinion publique de l'Amérique latine [3], mais M. Zemurray n'ignore pas que si l'intérêt du « *Big Business* » l'exigeait, on sacrifierait volontiers une grosse branche pour sauver l'arbre.

En bouleversant l'opinion sud-américaine, l'affaire Getu-

---

1. *France-Observateur*, 13 janvier 1955.
2. *Le Figaro*, 5 juillet 1954.
3. *L'Associated Press* (4-7-1954) précisait que « *ces poursuites sont, dans une certaine mesure, destinées à contrer la propagande communiste au Guatémala et dans le reste de l'Amérique latine. Elles déjouent une fois pour toutes les accusations de complicité du gouvernement des Etats-Unis avec les intérêts de la puissante compagnie nord-américaine* »

lio Vargas venait de montrer que les habitants de la partie méridionale du continent sont conscients du danger que représente pour leur pays l'hégémonie capitaliste américaine.

La lettre-testament du Président du Brésil, reproduite par divers journaux — qui, pour la plupart, la « caviardèrent » copieusement — ne laisse aucun doute sur l'état de vassalisation dans laquelle se débat l'économie brésilienne.

« Depuis le temps de la domination des groupes économiques et financiers internationaux, écrivait-il, je me suis fait le chef d'une révolution et j'ai vaincu. J'ai commencé un travail de libération... J'ai dû renoncer. Je suis revenu au gouvernement porté par les bras du peuple. A la campagne menée en secret par les groupes internationaux, vint s'ajouter celle des groupes nationaux révoltés contre un régime donnant des garanties aux travailleurs.

« Une loi sur les bénéfices illicites fut arrêtée au Congrès. Tandis que je préconisais la justice et une révision du salaire minimum, se déchaîna contre moi la haine. J'ai voulu créer la liberté nationale en développant nos richesses à l'aide de la « *Pétrobas* » [1] et elle commence tout juste à fonctionner que la vague d'agitation augmente... On ne veut pas que le travailleur soit libre. On ne veut pas que le peuple soit indépendant... Les bénéfices des compagnies étrangères atteignaient cinq cents pour cent par an. Dans la déclaration de valeurs des marchandises importées, il existait des fraudes évaluées à plus de cent millions de dollars par an... Les crises du café suivirent. Nous avons alors maintenu la valeur de notre principal produit et tenté de défendre son prix. La réponse fut violente et la pression sur notre économie fut telle que nous fûmes obligés de céder [2]. »

La mort de l'homme d'Etat brésilien est un épisode de cette lutte.

Certes, l'*estado novo* de Vargas n'était pas un modèle de pureté. La corruption n'y était pas moins grande que dans n'importe quel autre état américain [3]. La *Tribuna da Impressa*, de M. Carlos Lacerda, n'avait sans doute pas tort d'accuser l'entourage du Président de vénalité et de lui reprocher ses tripotages. Le seul fait que le Président, qui eut maille à partir avec les *Integristes*, ait jeté en prison notre vieil ami Gustavo Barroso, auteur d'un des rares ouvrages brésiliens dénonçant les oligar-

1. Compagnie nationale pour l'exploitation du pétrole brésilien.
2. *L'Echo-Liberté*, de Lyon, 25 août 1954
3. Ou européen !

chies financières [1], prouve qu'il n'a pas toujours été ce qu'il paraissait être.

Néanmoins, cet homme avait tenté d'arracher son pays à la tutelle des financiers internationaux. Il avait surtout, et c'est ce que la *Standard* ne lui a pas pardonné, essayé de soustraire le pétrole brésilien aux convoitises du trust des Rockefeller.

Le Brésil est l'un des pays les plus riches en pétrole. Mais au nom de la Liberté et en vertu de la doctrine de Monroë, la *Standard* lui interdit d'exploiter ses gisements d'*or noir*.

« Au Brésil, écrit M. Ossian Mathieu, les Américains du Nord se sont acquis le monopole des transports et des installations portuaires qui conditionnent l'extraction du pétrole. Entre les deux guerres, sous l'influence de Vargas, fut créée la *Companhia Petroleo Nacional* qui avait pour tâche de procurer au Brésil les sources d'énergie qui lui font défaut. L'Allemand Jose Bach fut chargé de prospecter l'Etat d'Alagoas. Les puits se multiplièrent dans le désert de Riocho Doce, à quelques kilomètres de l'Atlantique. Bientôt, il s'avéra qu'il y avait là des gisements d'une richesse inouïe. Les trusts pétroliers s'émurent..., [2].

Bach recevait du matériel d'Europe : on le saisit en douane. Les sabotages, les malfaçons, les grèves sur les chantiers se succèdent. Les échantillons remis pour expertises disparaissent dans les services et les laboratoires officiels. Les journalistes indépendants sont menacés. L'un d'eux est victime d'attentats. Bach reçoit des lettres anonymes outrageantes. Mais rien ne l'arrête : il poursuit ses recherches.

« Le pétrole coule en telle abondance que les réservoirs sont insuffisants et Bach essaye vainement d'obtenir le matériel nécessaire. Sous l'effet de mystérieuses influences, le ministère responsable répond qu'il entend d'abord envoyer sur place une commission technique qui prétend effectuer son enquête hors de la présence des ingénieurs et des ouvriers : quand elle s'en va, on s'aperçoit que les forages sont bouchés avec du fer et du ciment. La commission dépose un rapport défavorable et, quelques jours plus tard, on retrouve Bach noyé dans le Rio Moxito.

L'ingénieur Pinto Martins succède à Bach. C'est un patriote ardent. Il mène contre la *Standard Oil* et les fantoches qu'elle gouverne à Rio une lutte dont les péripéties sont aussi incroya-

---

1. Gustave Barroso, de l'Académie brésilienne : *Le Brésil, colonie des Banquiers* (en portugais) Sao-Paulo, 1935.
2. *Rivarol*, 2 septembre 1954.

bles que celles d'un roman de la « Série Noire ». En désespoir de cause, Martins décide de discuter à Rio avec le ministre responsable. Son avion s'écrase, ses documents sont brûlés ou volés. Une seconde commission technique, composée, cette fois de Brésiliens et de Nord-Américains, décrète que les gisements d'Allagoas sont inexploitables...

Miracle.. La guerre éclate. Les Etats-Unis ont besoin de carburant. En décembre 1942 des manchettes sensationnelles fleurissent dans toute la presse yankee : « *On a découvert dans le Riocho Doce d'énormes réserves de pétrole, à quelques kilomètres seulement de la mer...* » Le personnel et le matériel nord-américains sont aussitôt à pied d'œuvre, on « débouche » les sondes de Bach : le pétrole coule à flots... sous contrôle de la *Standard Oil* [1]. »

La guerre terminée, les Brésiliens entendent exploiter eux-mêmes leurs gisements pétrolifères. Un boycott s'organise aussitôt : il n'y a plus d'acquéreurs sur les marchés mondiaux pour le café du Brésil, la principale ressource du pays. On en est revenu à l'époque où l'on brûlait des tonnes de grains verts dans les chaudières de locomotives parce que les trusts n'admettaient pas que le gouvernement brésilien encourage la prospection pétrolière.

« Mêmes causes, mêmes effets, affirme M. Ossian Mathieu. Il y a un an, Vargas favorisa la constitution de sociétés, indépendantes des trusts américains, dans le but d'exploiter le pétrole brésilien au bénéfice de la nation. De même il tenta de doter le Brésil d'un réseau de communications et d'industries autonomes en faisant appel à des capitaux européens. Les Etats-Unis coupèrent les crédits en dollars. Vargas essaya de s'en tirer par un artifice ; il fit, artificiellement, monter, avec la complicité de courtiers de Wall Street, les cours du café, afin de se procurer les dollars indispensables.

L'administration de Washington, si indulgente lorsqu'il s'agit de pratiques illégales des sociétés pétrolières ou métallurgiques, ordonna une enquête sévère. La menace d'instauration d'un contrôle du marché fit descendre les prix en quelques semaines : au mois de mai, les exportations de café rapportent 27 millions de dollars au lieu des 70 millions équivalant à la moyenne habituelle [1]. »

D'où la terrible crise que le Président brésilien n'a pu surmonter et qui, plus sûrement peut-être que les attaques du bouillant Carlos Lacerda, l'a conduit au suicide.

Le déferlement d'antiaméricanisme qui s'est produit

---

1. *Ibid.*

après la mort de Getulio Vargas, alors que l'affaire du Guatemala n'était pas apaisée et que se « mijotait » celle de Costa-Rica, pourrait être gros de conséquences. Les événements d'Amérique latine devraient faire réfléchir les Américains du Nord et leurs alliés d'Europe.

Le supercapitalisme est, dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien, le fourrier du bolchevisme. En détruisant les cadres de l'économie traditionnelle en même temps que les institutions séculaires de la Chrétienté, en prolétarisant les classes moyennes des pays les plus évolués, il facilite déjà le recrutement des organisations contrôlées par le Kominform. Mais ses intrusions continuelles dans la politique des Républiques américaines qu'il domine économiquement, ses imputations mensongères contre les hommes d'Etat qui lui résistent, risquent de faire apparaître les communistes comme les champions de la Liberté et de l'Indépendance nationale.

La *United Fruit*, la *Standard* et leurs émules, réussiront-elles à persuader les paysans et les *peones* de l'Amérique latine que, selon une formule de l'*Express* [1] « *le communisme, c'est ce qu'on fait pour leur bien* » ?

1. *L'Express*, op. cit.

INDEX DES NOMS CITES

A

Abercorn (duc) : 296.
Acheson (Dean) : 328.
Agobard : 18.
Albertini (Georges) : 225.
Alexandre III d'Ecosse : 37.
Allard (Paul) : 121.
Allenby (Général) : 267.
Alphonse XII : 288.
Amaury (Emilien) : 251.
Anderson (Sir John) : 293.
Anisson : 34.
Anspach : 233.
Arago : 74.
Aragon : 274.
Arana (Francisco Javier) : 335.
Arbelot (Simon) : 250.
Arbenz : 334, 335, 341.
Argyll (Famille ducale d') : 37.
Armas (Colonel) : 335, 341.
Aron (Robert) : 44.
Aronson (Gregor) : 270.
Aschberg (Wladimir, Olaf) : 115, 116, 117, 122.
Aslan (Edmond) : 161.
Aslan-Finaly (Boris) : 161, 164.
Astier de la Vigerie (Emmanuel) : 132, 252.
Astier de la Vigerie (Mme Emmanuel d') : 252.
Aubrac (Mme Lucie) : 241.
Aubrun (Jules) : 156, 165, 170, 173.
Audiffret-Pasquier (Duc d') : 187.
Auguste : 16.
Aulard : 141.
Auriol (Vincent) : 141.

B

Babin-Chevaye (J.) : 187.
Bach (José) : 343.
Bader : 253.
Badie (Vincent) : 203.
Baker (G.-F.) : 330.
Bailly (Jean-Sylvain) : 46.
Baldwin (Stanley) : 294.
Balfour : 266.
Balzac : 238.
Baranes : 270.
Baratz (Léon) : 270.
Barbey d'Aurevilly : 245.
Barbusse (Henri) : 161.
Bardoux (Jacques) : 190.
Barnaud (Jacques) : 97.
Baring : 53.
Barmat : 193.
Barnato : 296.
Barnato Joel (Jack) : 295.
Barney Barnato : 295.
Barras : 50.
Barres (Maurice) : 245.
— (Philippe) : 245.
Barroso (Gustavo) : 342.
Bathe : 255.
Barthelemy (Joseph) : 164.
— (Marie) : 164.
Baruch (Bernard) : 279, 328, 329.
Bascou (Hélène) : 224.
— (Olivier) : 224.
Bastard (Baron Henry de) : 151.
— (Simone Julie de) : 151.
Bastid (Paul) : 258.
Battersea (Lord of) : 223).
Bauer : 193.
Baur (Charles) : 154.
Bayet (Albert) : 141, 237.
Bearsted (Lord) : 267, 290.

Beau de Lomenie (Emmanuel) : 178.
Beaufleury (alias Francia) : 135
Beauharnais (Hortense de) : 52.
Becker (James, H.) : 270.
Beckett (Famille) : 294.
— (Gervase) : 294.
— (Rupert) : 294.
Becourt-Foch (Anne) : 164.
Beghin : 251.
Beit (Famille) : 296.
— (Alfred) : 295.
Bellan : 145.
Benazet (Paul) : 187.
Benedix (Paul) : 105.
Benjamin (A. David) . 278.
Berard (Maurice) : 165.
Berger (Paul) : 328, 333.
Bergery (Gaston) 139, 252.
Berl (Emmanuel) : 10, 90.
Bernard (Samuel) : 34.
Bernanos (Georges) : 11, 13, 90.
Berne (Gustave, M.) : 270.
Bertaut (Jules) : 66.
Berteaux : 189.
Berthelot (Général) : 117.
— (André) : 187.
Berthier (Georgette, Alice) : 152.
Besenval (Baron de) : 45.
Bessières : 63.
Bethmann : 53.
Bettencourt : 189.
Beyler (André) : 251.
Biccio : 21.
Bidault (Georges) : 129.
Billoux : 123.
Bismarck : 83.
Bittelman (Alexandre) : 271.
Blachette (Georges) : 132, 188, 190.
Blanchard (Claude) : 316.
Blanchet (voir Bleustein).
Blank (Aristide) : 242.
Blaustein (Jacob) : 270, 272, 322.
Bleischroeder : 82, 83, 262, 279.
Bleustein (Marcel, dit Blanchet) : 239, 240, 241, 250.
Bleustein (Mme Marcel, née Sophie Vaillant) : 241.
Bleustein (père) : 239.
Bloch-Lainé (François) : 105, 152, 155, 228.
Bloch-Lainé (Frédéric) : 154
Bloch-Dassault (Marcel) 188, 190.
Block (Max, H.) : 270.
Bloomingdale (Donald) : 221.
— (Mme) : 221.
Blousman (Mme Sarah) : 336.
Blucher : 63.
Blum (Léon) : 132, 136, 141, 142, 145, 161, 163, 253, 273.
Blum (Robert) : 254.
Blumel (André) : 273.
Blumenthal (Georges) : 330.
Bodenheimer (Max) : 263.
Bohlen (Charles) : 328.
Boisde (Raymond) : 189.
Boistel (Jacques de) : 105.
Bollack (Robert) : 90.
Bonaparte : 51, 52.
— (Joseph) : 52.
— (Lucien) : 52.
Bonilla : 337.
Bonnet (Georges) : 137, 259.
Bonte (Florimond) : 255.
Bonzon (Jacques) : 107, 284.
Bord (Gustave) : 40.
Boret (Victor) : 89.
Borg (Mrs Sidney C.) : 270.
Boris (Georges) : 141, 227.
Boscary : 47, 48.
Bouilloux-Lafont : 187, 193.
Bourbaki : 51.
Bourbon (Maison de) : 26, 63, 66, 177.
Boulanger (Général) : 180.
Bourdet (Claude) : 258.
Bourdinat (Gaston) : 88.
Bourienne : 52.
Boussac (Marcel) : 232, 252, 258, 260.
Bouthillier (Yves) : 95.
Boyd : 53.
Boyle (W., M.,) : 328.
Brabant (Duc de) : 22.
Brasillach (Robert) : 103, 105.
Briand (Aristide) : 193, 266.
Brisson (Adolphe) : 250.
— (Pierre) : 250.
Brisbane (Arthur) : 320.
Bricaud (Jean) : 99.

Brodsky : 151.
Broglie (Maréchal de) : 45.
Bromberger (Merry) : 239, 241
Brown (George) : 330.
— (Hermann) : 330.
Brownell : 324.
Brutus : 17.
Buffon : 42.
Buisson : 141.
Bülow : 263.
Bunge : 135, 193.
Byrnes (James F.) : 280.

C

Cabrera (Président) : 339.
Cabrol : 162.
Cachin (Marcel) : 259
Cahen (Jean) : 137.
Cahen-d'Anvers : 87, 223.
Cahen-Fuzier : 204.
Cahn : 134.
— (père) : 148.
— (David) : 148.
— (Isidore) : 133.
— (Julie) : 148, 150.
— (Palmyre, Sarah) : 133, 134, 148.
Cahors (Guy de) : 21.
— (Pierre de) : 21.
Caillaux (Joseph) : 164.
Calixte III : 25.
Calles (Président) : 131.
Cambon : 49.
— (Jules) : 266.
Cambridge (Prince George de) : 70.
Campbell (Jeanne) : 37.
Campe : 72.
Campion (Gabriel) : 123.
Camrose (Lord) : 295.
Capefigue : 75.
Cardenas (Président) : 131.
Carlos (Don) : 67.
Carnégie : 299.
— (Andrew) : 301, 302
— (Mrs Andrew) : 329.
Caroli (Marcel) : 152, 153, 154.
Cartier (B. S.) : 306.
Casanova (Laurent) : 122.
Casimir-Périer : 52, 67, 189.
Cassel (Sir Ernest) : 286, 293, 294.
Castel (Etienne de) : 222.
Cathelineau : 63.
Caton : 17.
Catule-Mendès : 245.
Cavaignac (Général) : 76, 77, 177.
Caussidière : 73, 74.
Cecil (Lord Robert) : 116.
Cerfbeer : 49.
Chaban-Delmas (Jacques) : 190
Chamberlain : 294.
Chambure (de) : 223.
Champeaux (Georges) : 291.
Champsaur (Félicien) : 285.
Changarnier (Général) : 76, 77.
Charette : 63.
Charlemagne : 18.
Charles Ier d'Angleterre : 31.
Charles Ier de Naples : 20.
Charles II d'Angleterre : 31
Charles II le Chauve : 18.
Charles VI : 21, 22.
Charles VII : 23.
Charles-Quint : 26, 27, 28, 29, 33, 134.
Charles le Téméraire : 26.
Charles-Roux (François) : 165
Chastellain (Jacques) : 188.
Chaumet (Charles) : 187.
Chavanneau : 306.
Chavenon (Léon) : 251.
Chavin : 98.
Chevalier (Jacques) : 190.
Chirac (Auguste) : 209.
Chol : 48.
Churchill (Sir Winston) : 126, 128, 294.
Cicéron : 16, 17.
Cicurel (Liliane) : 135, 142.
Citroën (Maxime) : 152.
— (Antoinette, Raphaëla) : 152.
Clark (Général) : 131.
Clarke : 52.
Claude (Georges) : 208.
Clay (Général Lucius) : 328.
Clayton (William, L.) : 327.
Clermont-Tonnerre : 36. 321.

Clément V : 20.
Clémentel (Etienne) : 163, 187.
Clive (Robert, Wilfrid Kennet) : 96.
Clive (Robert, Henry) : 96.
Clotaire II : 17, 18.
Clovis : 182.
Cobourg (Duc Ernest de) : 80.
Coche de la Ferté : 207.
Cochin (Augustin) : 40.
Cœur (Jacques) : 23, 33.
Cohen (Benjamin V) : 280.
— (Joseph) : 134.
Coindre (Nicolas) : 48.
Colbert : 34.
Colette : 214.
Combes : 12.
Comminges (Ida de) : 214.
Corday (Charlotte) : 63.
Corey (Lewis) : 297.
Corneille : 13, 182.
Corniglion-Molinier : 188, 190.
Cornu (André) : 188.
Corrin (L.) : 327.
Corti (Comte) : 57, 60, 61, 67, 71.
Cosse-Brissac : 36.
Costa de Beauregard : 207.
Coste-Floret (Alfred) : 281.
Coston (Henry) : 13, 237.
Coty (François) : 316, 321.
Cotnareanu : 250.
— (Mme) : 240, 250.
Courbet : 47.
Courson (Colonel de) : 180.
Cousteau (P. A.) : 181.
Coutrot (Jean) : 97, 103, 141.
Crémieux (Adolphe) : 74.
— (Fernand) : 257.
Crémieux-Schreiber (Suzanne) : 257.
Crésus : 15, 35.
Cromwell (Mrs Doris, Duke) : 329.
Crozat : 34.
Cummings (Attorney general) : 326, 327.
Curie (Ève) : 245.
— (Marie) : 245.
— (Pierre) : 245.
Custine (Comte de) : 41.

D

Dac (Pierre, né Isaac) : 240.
Dagobert II : 18.
Dangeau : 34, 35.
Daladier (Édouard) : 122, 142, 320.
Dalberg : 60.
Darblay : 208.
Darlan (Amiral) : 220.
Darquier de Pellepoix (L.) : 215.
Dassault (voir Bloch-Dassault).
Dassault (Marcel Bloch) : 245.
Dauphin (Edmond) : 137, 145.
Dauphin-Meunier (A.) : 15, 27, 30, 41, 44, 47, 52, 53,
David (J.-P.) : 121.
Davies (M. et Mrs Joseph E.) : 329.
David-Weill (David) : 150, 151, 152, 153, 154, 207.
David-Weill (François) : 151.
— (Jean, Alexandre, Gérard) : 151, 152, 153.
David-Weill (Pierre) : 91, 151, 152, 153, 154, 171, 172.
David-Weill (Mme Pierre) : 171.
David-Weill (Veuve) : 152.
Davilla (Miguel) : 337.
Davillier : 207.
Davout : 63.
Déat (Marcel) : 94, 95, 225, 255.
Debray (André) : 104, 170.
De Gaulle (Charles) : 146, 175, 258.
De Gaulle (Pierre) : 132, 281.
Dekobra (Maurice) : 220.
Delaisi (Francis) : 52, 183, 190, 191, 192, 202.
Delgassé : 107.
Del Duca : 251, 253.
Delessert (Etienne) : 47.
Delongraye-Montier (P.) : 163.
Delouvrier (Paul) : 155.
Démosthène : 15.
Depierre : 215.
— (Jeanne) : 215.
Déroulède : 245.
Desmarets : 38.
Deterding (Sir Henry) : 284, 289, 291.
Detœuf : 119.

Deutsch de la Meurthe : 151, 208, 291.
Diderot : 42.
Didion (Maurice Pesson) : 305.
Diebolt-Wéber (M.) : 187.
Dillon (Clarence) : 328.
Disraeli : 78, 133.
Doheny (Edward) : 193.
Doriot : 252.
Douglas (Lewis, W.) : 327.
Doumer (Paul) : 187.
Drault (Jean) : 49, 56, 73.
Dreyfus (Affaire) : 180, 262.
— (Mme) : 118.
— (Léopold) : 212, 216.
Driscoll (Mrs Clara) : 327.
Drouin (Pierre) : 239.
Drumont (Edouard) : 8, 11, 19, 34, 36, 62, 74, 134, 178, 179, 245, 246, 252.
Dubois (Joseph) : 123.
— (Marcel) : 123.
Duclos (Jacques) : 132, 230.
Duez (Jacques) : 193.
Dulles (Allen) : 282.
— (John Foster) : 277, 324, 326, 341.
Dumont : 65.
— (Charles) : 187.
Duncan (Sir Rae) : 293.
Du Pont de Nemours : 312, 313, 328, 330.
Du Pont de Nemours (Alfred I) : 329.
Dupont-Ferrier (Pierre) : 222.
Dupont-Halphen : 223.
Duroc : 52.
Duval (Alexandre) : 137, 138.

E

Eden (Anthony) : 146, 294.
— (Mrs) : 294.
Edison : 317.
Edouard VI : 26.
Edouard VII : 286, 293, 294.
Ehrmann (Herbert, B.) : 270.
Eichtal (d') : 205.
Einstein : 321.
Eisenhower : 324, 325, 326, 330.
Elby (Jules) : 187.
Elchanan (Isaac) : 57.
Elkus (Abraham) : 264.
Eliezer de Beaugency : 18.
Ellenberger (Eugénie) : 159.
Elliot : 291.
Emerson : 320.
Engel (Irwing, M.) : 270.
Engerand (Fernand) : 86.
Ephrussi : 223.
Erie : 310.
Errington-Josse : 225.
Escoffier : 255.
Estorff (Général von) : 57.

F

Fabrègues (Jean de) : 144.
Fabre-Luce (Alfred) : 144.
Fall (Albert) : 193, 194.
Fallières : 189.
Faure (Edgar) : 193, 226, 281.
— (Mme Lucie) : 147, 281.
— (Paul) : 92, 251.
Favre (Jules) : 83.
Fay (Bernard) : 40, 105.
Fayçal (Emir) : 267.
Feray (Jacques) : 210.
— (Th. A. G.) : 210.
Ferdicau (alias Horace Finaly) : 161.
Ferdinand VII d'Espagne : 67.
Ferki (Moïse) : 135.
Fernandez : 260.
Ferri (Pierre) : 188.
Figuères (Joseph) : 341.
Fillon (René) : 222.
Finaly (Horace) : 159, 160, 161, 162, 164, 165, 169, 238, 249.
Finaly (Mme Horace) : 161.
— (Hugo) : 159, 160.
— (Mme Hugo, née Ellenberger) : 160.
Finaly (Marie) : 160.
— (Julie-Florence) : 160.
— (Rose - Anita - Ida - Henriette) : 160.
Finaly (Edith-Hélène) : 160.
Fischoff (Raymond) : 260.
Flandin (Pierre-Etienne) : 86, 253.
Fleischmann (Max C.) : 330.
Flers (Robert de) : 161.
Foch (Maréchal) : 118, 164.
Ford (Henry) : 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323.

Forrestal (James) : 327.
Foster (William) : 328.
Fould : 79.
— (Achille) : 77, 187.
Fouret (Edmond) : 165, 248.
— (Jacques) : 248.
— (René) : 248.
France (Anatole) : 41.
Francia (Benjamin, dit Beaufleury) : 133.
Francisco-Mendès : 134.
François-Marsal (Fr.) : 187.
Frank : 338.
Frankfurter (Félix) : 267.
Frédéric II de Hesse-Cassel : 58.
Frédéric V de Danemark : 209.
Freedman (Max) : 270.
Frémont (Général) : 301.
Frossard (L. O.) : 259.
Fugger : 25, 26, 33.
— (Antoine) : 28.
— (Georges) : 27.
— (Hans) : 26.
— (Jacob) : 26.
— (Jacob II) : 27.
— (Marc) : 27.
— (Pierre) : 27.
— (Ulrich) : 27.
Fulchiron : 49.

G

Gallimard : 246.
Galtier-Boissière (J.) : 85, 122, 190, 257.
Gambetta : 179.
Garçon (Maurice) : 49.
Garnier-Pages : 76.
Garson (Mme Paul) : 259.
Gaston-Dreyfus (R.) : 288.
Gaston-Martin : 99.
Gaucelin de Jean : 21.
Gaudin de Vilaine : 87, 158, 285.
Gavini (Jacques) : 188.
Gentz : 66.
George (Lloyd) : 287, 288, 294.
Gérault-Richard : 189.
Germain-Martin : 136.
Gestetner (M. et Mrs S.) : 278.
Getten (Pierre) : 206, 222.
Girardeau (Emile) : 165.
Ginzberg (Ascher) : 263.
Girardin (Emile de) : 177.
Giraud (Général) : 104, 145, 220.
Givet : 49.
Glay (Emile) : 141.
Glinert (Maurice) : 270.
Godart (Justin) : 281.
Godard (Pierre) : 23.
Gohier (Urbain) : 321.
Goldet : 173.
Goldet (André) : 208.
— (Antoinette) : 208.
Goldschmidt (Lucie, Jeanne) : 152.
Gombault (Georges) : 141, 249.
Gomez : 291.
Gontran : 17.
Gordey (Michel) : 272.
Goshen (Lord) : 293.
Goudchaux : 74, 76.
— (Henri) : 224.
— (Michel) : 96, 224.
— (Mme Bascou, née) : 224.
Gouin : 225.
Gould : 299.
Gourdeau (Gaston) : 187.
Gradis : 144, 257.
— (Mme Henry) : 258.
Graetz : 134.
Gramont (Duc de) : 223.
Grant (Robert) : 78.
Grech (Fernand) : 161.
Grégoire IX : 22.
Grégoire de Tours : 17.
Grenier : 123.
Grew (Joseph, M.) : 282.
Guérin (Daniel) : 298, 304, 328, 330.
Guesclin (Du) : 182.
Gueymard (Clément) : 245.
Guillaume Ier : 83.
Guillaume II : 262, 263, 264, 265.
Guillaume IX de Hesse-Cassel : 58, 59.
Guichard : 108.
Guillaumat (Général) : 86.
Guizot : 177.
Guggenheim : 329, 330.
— (Daniel) : 329.

Guggenheim (Edward, A.) : 329.
— (Robert) : 327.
Gunzbourg (de) : 106.
— (Alfred de) : 151.
— (Anne de) : 151.
Guyot (Jean) : 154, 155.
Guyot de Villeneuve : 180.
Gygès : 15.

H

Haardt : 153.
— (Mlle Berthe) : 153.
Habsbourg (Maison de) : 25, 27, 63, 76.
Haganov (Léon) : 270.
Halévy (Daniel) : 161.
Halphen (Alice, Fernande) : 134
Hamburger (dit Hambro) : 206.
Hamelin (Isaac) : 281.
Hamon (Augustin) : 119, 152, 159, 178, 202, 204, 236.
Hamon (Léo) : 281.
Hambro (Famille) : 294.
— (Calmar, Joachim) : 206
— (Carl, Joachim) : 206.
— (Joseph) : 206.
— (Olaf) : 206.
Hanau (Marthe) : 158, 163, 259.
Hard (William) : 320.
Hardwick (Duc de) : 223.
Haroun-al-Raschild : 18.
Harriman : 299, 309.
— (Averell) : 327, 330.
— (W. A.) : 330.
Hatry (Clarence) : 193.
Hauteclocque (X. de) : 286, 311.
Haxter (Sir William) : 128.
Hearst (William, Randolf) : 320, 329, 330.
Hébert : 40.
Heilbronn : 208.
— (André) : 208.
Heine (Henri) : 72.
Henri III d'Angleterre : 20.
Henry-Paté : 187.
Hermann (Marcel) : 259.
Herriot (Edouard) : 162.
Hervé (Louise) : 241.
— (Pierre) : 241.
Herzberg (Ben) : 270.
Herzl (Théodore) : 262, 263, 264.
Herzog (Philippe) : 174.
Higgison : 87.
Hill (James, J.) : 307.
Hilsum (Charles) : 123.
Hirsch : 151.
— (A.-L.) : 282.
Hirsch (Baron) : 262.
Hirz (Naftali) : 57.
Hitler : 104, 218, 219.
Ho Chi Minh : 144.
Hoefle : 193.
Hoffmann (Paul, G.) : 327.
Hofmann (Hermann) : 83.
Hoggers : 34.
Homberg : 154.
Hope : 53.
Hottinguer : 205, 210.
— (Baron Henri) : 211.
— (Jean, Conrad) : 211.
— (Philippe) : 211.
— (Rodolphe) : 211.
Houcke (Mme Virginie Worms, née) : 96.
Howard
Pew : 330.
Hubner : 77.
Hugo (Victor) : 62.
Hume (Nutcombe) : 293.
Hussein (Cheliff) : 266.
Huysmans : 245.
Hymans (Max) : 281.

I

Icoin (Albert) : 122.
Innocent IV : 22.
Innocent VIII : 26.
Ismael Pacha : 81.
Isocrate : 15.
Ivernois (d') : 54.

J

Jabotinsky : 267.
Jackson (Andrew) : 297.
Jacob (John, Isaac) : 225.
Jacob de Corbeil : 18.
Jacotet : 255.
Jacques de Jean : 21.
Jacquet (Marcel) : 188.
Jacquinot (Louis) : 152, 188.

Jacquemart (Noël) : 252.
Jaime Ier d'Aragon : 20.
Jaller (Haïm, David) : 122.
Jammy-Schmidt : 141.
Japhet (Saemy) : 293.
Japy (Gaston) : 187.
Jarblum (Marc) : 275.
Jaurès (Jean) : 213, 256, 259.
Jean (Philippe de) : 21.
Jean sans Peur : 20.
Jeanne d'Arc : 12, 182.
Jean II (Patriarche) : 99.
Jean XXII : 21.
Jean XXIII : 25.
Joël : 296.
Johnson (Louis A.) : 327.
— (Lyndon, B.) : 330.
Johnston (Eric) : 328.
Jones (Jesse, H.) : 329.
— (Walter, A.) : 329.
Jordan (Major) : 116.
Josse (Henri) : 225.
Jouin (Mgr Ernest) : 37.
Jouvenel (Ben Gazou de) : 214.
— (Bertrand de) : 214.
— (Henry de) : 214.
— (Renaud de) : 214, 215.
Jubé (Général de) : 52.
Julliard (René) : 147.
Jurgensen (Mme) : 242.

K

Karpelès : 72.
Kallen (Meyer) : 267.
Kagan (Nicolas) : 116, 123.
Kaganovitch (Lazare) : 270.
Kemal (Mustapha) : 288.
Kemsley (Lord) : 295.
Kennedy (Horton, P.) : 306.
— (Joseph, P.) : 329.
Kérensky : 114.
Kérillis (Henri de) : 89, 120, 121.
Kessler (J. B. Aug.) : 292.
King (Milton, W.) : 270.
Kindersley (Sir R. M.) : 149.
Kléber : 51.
Kleinstein : 116.
Klopper (J.) : 292.
Klotz : 155, 193, 285.
Kober (V.) : 73.
Kœnig (Général) : 240.
Koromba (Schey de) : 221.
Krassine (Lioubow) : 252.
Krauss : 110.
Kreuger : 138, 150.
Krüger : 286.
Krupp von Bohlen (Charles) : 327.
Kyes : 326.
Kyes (Roger) : 326.

L

Labalette (Antoine) 242.
Labat (Commandant) : 105.
Labbé (Mme, née Goudchaux) : 96.
Labbé (Robert) : 224.
Labouchère : 53.
Lacerda (Carlos) : 342.
La Chambre (Guy) : 189.
Lacoste (Général) : 180.
Ladejinsky : 144.
Laffitte : 66, 67, 177.
Laffon (Emile) 222.
La Force (Duc de) : 39.
La Fressange (Paul de Saignard, marquis de) : 152.
Lagarde (Odette de) : 125.
— (Comtesse de) : 152.
Lagrosillière : 255.
Lainé (Georgette) : 154.
La Harpe : 42.
Lamartine : 74.
Lambiotte (Jean, Paul, Marie,) : 152.
Lambiotte (Mme Marthe) : 152.
Lamoignon : 36.
Lamont (Thomas, W.) : 303, 329.
Laniel (Joseph) : 187.
La Panouse (Colonel de) : 86.
Lasalle (Général) : 63.
Lassalle (Ferdinand) : 124.
Laur (Francis) : 82, 84, 158.
Laurent le Magnifique : 25.
Laurent (Arthur) : 203.
Laurent-Atthalin (Baron André) : 117, 163, 164, 169, 170.
Laurent-Atthalin (Claude) : 164.
— (Marcel) : 164.
Lauriston (Baron de) : 37.

Lautier (Eugène) : 187.
Laval (Pierre) : 105, 119.
Law (Jacques) : 37.
— (John) : 37.
— (Robert) : 37.
Lawrence (Colonel) : 266.
Lazard : 125, 129, 131, 144, 148, 154, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 190, 204, 212, 241, 249.
Lazard (Alexandre) : 148.
— (André) : 152, 153.
— (Elie) : 148.
— (Jacques) : 152.
— (Lazare) : 148.
— (Marie-Louise) : 152.
— (Michel) : 152, 153.
— (Raymond) : 152.
— (Simon) : 148.
— (Simone, Vve Petsche, née) : 152, 188.
Lazard (Thérèse) : 152.
Lazare (Bernard) : 124.
Lazareff (Pierre) : 242, 245, 249.
Lazarus (Fred) : 270.
Lazarus (Jr, Fred) : 322.
Lazurick (Robert) : 252, 258.
— (Mme Robert) : 258.
Le Baron (Mme) : 240, 250.
Lebon (André) : 187.
— (Pierre) : 122.
Lecache (Bernard) : 91, 249, 259.
Leclerc (Général) : 145.
Lecoin (Louis) : 92.
Le Couteulx de Canteleu : 51, 52.
Lederlin (Paul) : 187.
Le Foyer (Lucien) : 116.
Legendre : 34.
Lehideux (Robert) : 152.
Lehman (Herbert) : 116, 270, 280, 322, 328.
Leidesdorf (Samuel, D.) : 270.
Lemaigre-Dubreuil (J.) : 104.
Lemaire (Maurice) : 188, 190.
Lemercier : 52.
Lénine : 114.
Léon X : 28.
Léon de Paris : 18.
Léonino : 223.
Leroy-Ladurie : 132.
Le Trocquer (Y.) : 187.
Levasseur : 259.
Lévi (Emmie) : 215.
— (Guiseppe) : 215.
— (Lucien) : 239.
Lévy (Jérome) : 259.
— (Paul) : 159.
— (Raphaël, Georges) : 83
Lewandowski : 305.
Lewinsohn (Richard) : 85, 307, 316.
Lewis-Morgan (Gladys) : 96.
Leygues (Georges) : 151.
Leygues (Thérèse) : 151.
Lillaz (Henri) : 187.
Lilienthal (David) : 279.
Lion (Louis) : 155.
— (Pierre) : 154, 155.
Lincoln : 298.
Lindbergh : 322.
Litvinoff : 108.
Loeb : 307.
— (Nina, J.) : 308.
Loewenstein : 141.
Lofficial : 46.
Loïc (Georges) : 261, 265.
Loucheur : 186, 189.
Louis Ier le Débonnaire : 18.
Louis VIII : 20.
Louis XI : 22, 26, 158.
Louis XIV : 33, 34, 36, 182.
Louis XV : 36.
Louis XVI : 40, 43, 44, 45.
Louis XVIII : 61, 63.
Louis-Dreyfus (Arlette) : 214.
— (Charles) : 213, 215, 256.
Louis-Dreyfus (Vve Charles) 215.
Louis-Dreyfus (François) : 215 216, 239.
Louis-Dreyfus (Jean) : 215, 216.
— (Liane) : 215.
— (Louis) : 89, 90, 91, 120, 187, 213, 214, 215, 216, 256.
Louis-Dreyfus (Robert) : 213.
Louis-Napoléon : 77.
Louis-Philippe : 66, 67, 68, 70, 76, 77.
Loustaunau-Lacau : 122.
Louvel (J.-M.) : 188.
Lovett (Robert, A.) : 327.

Luckman (Charles) : 330.
Lundberg (Ferdinand) : 328, 329.
Ludendorff : 114.
Lussy (Charles) : 259.
Luzatti : 107.

M

Mac Carthy : 271.
Mac Cloy (Général) : 328.
Mac Donald (David) : 326.
Mac Nair Wilson (R.) : 44, 51, 54, 55.
Madimer : 46.
Malenkov : 127, 144.
Mallet : 207, 209, 210.
— (l'aîné) : 52.
— (André, Etienne) : 210
— (Christophe) : 210.
— (Ernest) : 52, 210.
— (Guillaume) : 210.
— (Hélène) : 208.
— (Isaac) : 210.
— (Jacques) : 210.
— (Baron J.-P. Th.) : 210.
— (Thierry) : 210.
Malraux (André) : 258.
Malvezin (Th.) : 133.
Mamy (Jean) : 98.
Mandel (Georges) : 240.
Mao Tsé-Toung 144.
Marchandeau (Paul) : 320.
Marie-Antoinette : 46.
Marie-Christine : 67, 68, 69.
Marin (Louis) : 254.
Marks (Sir Simon) : 278.
Marmont : 51, 52.
Marmontel : 42.
Marquet (Adrien) : 255.
Marshall : 322, 327.
Martin V : 25.
Martin (Gaston) : 40.
Martins (Pinto) : 343, 344.
Marx (Karl) : 108, 124.
Massot (Henri) : 244.
Mathieu (Ossian) : 343, 344.
Mathiez (Albert) : 41, 47, 49.
Matthey (Johnson) : 295.
Maupassant (Guy de) : 178, 245.
Maupeou (Chancelier de) : 209.
Mauriac (François) : 250, 258.
Maurin : 255.
Maurras (Charles) : 10, 91.
Mautort : 52.
Maxim (Hiram) : 286.
Maximilien d'Autriche : 27.
May (Max) : 115.
Mayer (René) : 119, 155, 187, 190, 219, 220, 223.
Mayer (Daniel) : 281.
Médicis : 25, 33.
— (Cosme de) : 25.
— (Jean de) : 25.
Méhémet (Ali) : 69.
Melchett (Lord) : 267.
Mellon : 312, 329, 330.
— (Richard, B.) : 329.
Mendescia-Nassi (Dona Gracia) : 134.
Mendès-France (Alice) : 135.
— (André) : 135.
— (Cerf, David, dit Georges) : 133, 134, 135.
Mendès-France (Jules) : 133, 134, 135.
Mendès-France (Pierre, Jacques) : 135.
Mendès-France (Pierre, Isaac, Isidore) : 128, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 187, 189, 190, 193, 225, 226, 227, 228, 249, 281.
Mendès-Franco : 134.
— (Christoval): 134.
Mendelsohn : 262, 279.
Mennevée (Roger) : 146, 159, 172, 173, 175, 187, 209, 303. 326.
Mercier (Ernest) : 117, 118, 119, 120, 222.
Metternich : 66, 68, 70, 75, 78.
Metzingen (Général) : 180.
Meunier du Houssoye (Robert) : 245, 248.
Meyer (Dr) : 263.
— (André) : 152, 153, 154.
— (Eugène) : 265.
— (Kallen) : 265.
— (Sir William) : 295.
Meynial (Pierre) : 224, 306.
— (Raymond) : 224.
Michel (Edmond) : 145.
Michelet (Jules) : 19.

Mignon (Maurice) : 260.
Milioukoff : 113.
Millerand (Alexandre) : 193 195, 245.
Minost : 165, 172.
Minjoz (Jean) : 281.
Mirabaud : 87.
Mirbeau : 245.
Mirecourt (Eugène de) : 62.
Moise de Coucy : 18.
Mole (Bonne, Félicité) : 36.
— (Comte Mathieu, François) : 36.
Mollet (Guy) : 132.
Molotov : 108, 128, 144.
Moltke : 83.
Montagu : 295.
— (Samuel) : 295.
Monick (Emmanuel) : 165, 249.
Monnet (Jean) : 103, 131.
— (Georges) : 255.
Montbrun : 63.
Montfort (Simon de) : 21.
Montijo (Eugénie de) : 79, 80
Mooney (James, D.) : 329.
Moreau (Emile) : 165, 169, 249
Morellet : 42.
Morgan : 91, 138, 303, 330.
— (John Pierpont) : 229, 301, 329.
Morgenthau (Henry) : 264, 281, 330.
Morgenthau (Jr, Henry) : 322, 327.
Moro-Giafefri (de) : 281.
Mountbatten of Burma (Lady) : 293.
Moustier (Roland de) : 190.
Mouy (Pierre du) : 224.
Moyer (Sidney, S.) : 270.
Moyne (Lord) : 269.
Moyrand (Denise) : 116.
Mumphrey (Georges, M.) : 326.
Murat : 52, 63.
Musciatto degli Franzesi (dit Mouche) 21.

N

Nahon (Roger) : 253.
Nansouty : 63.
Napoléon : 36, 51, 53, 54, 59, 61, 63, 182.
Napoléon III : 79, 117.
Natan : 193.
Necker (Jacques) : 42, 44, 46, 209.
Nehru : 295.
Nervo (Jacques de) : 215.
— (Monique de) : 215.
Netchvolodov (Général) : 162.
Neuflize : 207.
Nicolas II : 162.
Nicolle (Louis) : 187.
— (Pierre) : 97.
Nora (alias Aron) : 227.
Nordau (Max) : 263, 264.
Nordmann (Joé) : 273.
Norman (Edward, A.) : 270.

O

Ollivier (Georges) : 136, 138,
Oppenheim : 57.
— (A.-S.) : 292.
Oppenheimer : 296.
— (Sir Ernest) : 296.
— (Th. Robert) : 279.
Orléans (Maison d') : 36, 67, 177.
Orléans (Duc d', régent) : 38 39.
Orléans (Duc d') : 68.
Oudot (Emile) : 163, 165, 167.
Oustric : 193.
Ouvrard : 51, 53.

P

Pagezy (Henri) : 222.
Painlevé (Paul) : 162.
Pams : 189.
Papus : 99.
Parker (C.-C.) : 326.
Paris (Henri, Comte de) : 37, 163, 164.
Paris (Louis-Philippe, Albert Comte de) : 37.
Parish : 53.
Pasteau (Michel) : 222.
Patenotre (Raymond) : 187.
Patt (Emmanuel) : 270.
Patterson (William) : 31.
Paty de Clam (du) : 215.
Paul-Boncour : 255.

Pelletier de Chambure (Auguste) : 152.
Perchot (Justin) : 187.
Percy (S.) : 329.
Pereire : 79.
Péret (Raou) : 193.
Périer : 52, 67.
Perrée : 52.
Perrégaux : 51, 52, 53.
Pétain (Maréchal) : 93, 116, 132, 146, 147, 164, 215, 252, 255
Petsche (Maurice) : 152, 187.
Petsche (Mme Vve, née Lazard) : 188.
Peugeot : 254.
Philippe (Raymond) : 91, 154, 155.
Philippe II : 26, 28, 29, 30.
Philippe-Auguste : 20.
Philippe Le Bel : 19, 20, 21, 22, 46, 158.
Philippe-Egalité : 177.
Philippe le Hardi : 20.
Piatigorsky (Gregor) : 221.
— (Jephta) : 221.
— (Joram) : 221.
— (Mme) : 221.
Picot (Georges) : 266.
Pillet-Will (Comte Frédéric) . 165.
Pillet-Will (Comtesse) : 214
Pineau (Christian) : 225.
Piou : 213.
Pisssard (Léon) : 123.
Pivert (Marceau) : 255.
Plas (Comte de) : 121.
Platon (Amiral) : 105.
Platow : 63.
Plehve (de) : 264.
Pleven (René) : 188.
Plichon (Jean) : 187.
Poincaré (Raymond) : 135, 136, 149, 193, 285.
Pomaret (Charles) : 240.
Pompée (Marguerite) : 161.
Poncins (Léon de) : 90.
Pose (Alfred) : 104.
Postel-Vinay (André) : 105.
Poujade (Pierre) : 230.
Preston : 338.
Prévoteau : 47.
Proskauer (Joseph, M.) : 270.
Proust (Marcel) : 161.
Prouvost (Jean) : 240, 250.
Pucheu (Pierre) : 98, 104, 105

R

Racine : 182.
Randall : 325.
Raphaël : 173.
— (Flora) : 150.
— (Lucien) : 150.
Raphaël-Leygues : 151.
Raskob (John, J.) : 329.
Rassinier (Paul) : 144, 189, 226.
Rathenau : 163.
Ravaut Le Danois : 23.
Reading (Rufus Isaacs) : 295.
Récamier : 53.
Reille-Soult : 132.
Renault (Louis) : 315.
Rénier (Léon) : 239.
Reynaud (Paul) : 188, 304.
Riche (Paul) : 98, 105.
Richelieu : 158.
Rifkind (Simon H.) : 270.
Rist (Charles) : 165.
Rivarol (Comte de) : 41, 47.
Rheims (Mme Jean) : 215.
— (Mme Maurice) : 221.
Rhodes (Cecil) : 295, 296.
Robert III d'Ecosse : 37.
Roche (Emile) : 245.
Rochefort : 245.
Rochette : 193.
Rockefeller : 125, 165, 169, 279, 290, 299, 302, 329, 330.
Rockefeller (John, D.) : 301, 310, 329.
Rockefeller (Nelson, A.) : 325.
Roland (Mme) : 63.
Roland-Gosselin : 164.
Romanoff : 107, 108, 112.
Roosevelt (Franklin, D.) : 272, 281, 297, 300, 322 324, 327. 329, 330, 334.
Roosevelt (Théodore) : 110, 311.
Rosenberg (Julius et Ethel) : 273.
Rosenfeld (O.) : 253.
Rosenthal (Lewis, S.) : 329.
Rosenwald (Julius) : 329.
Rosnoblet : 256.
Rothermere : 294.

ROTHSCHILD : 7, 12, 37, 50, 53 56, 61, 63, 64, 66, 67, 69, 72, 73, 80, 82, 83, 84, 87, 91, 106, 107, 109, 117, 119, 120, 124, 155, 159, 163, 164, 170, 177, 188, 190, 195, 208, 256, 290.
ROTHSCHILD (Lord) : 266.
— (Alain de) : 222.
— (Mme Alice Halphen, Vve) : 221.
ROTHSCHILD (Alphonse de) : 81, 82, 83.
ROTHSCHILD (Amschel, dit Anselme) : 60, 61, 78, 82.
ROTHSCHILD (Anthony) : 78.
— (Betty) : 77.
— (Charles) : 60, 61, 67.
ROTHSCHILD (David) : 221.
— (Edmond de) : 222, 261.
ROTHSCHILD (Edouard de) : 219, 220, 221.
ROTHSCHILD (Elie de) : 222.
— (Gustave de) : 221, 223.
ROTHSCHILD (Guy) : 221, 222, 278.
ROTHSCHILD (Jacob, dit James) : 60, 61, 64, 65, 77, 78, 79, 73, 74, 75, 76, 66, 67, 69, 82, 187.
ROTHSCHILD (James de) : 266.
— (J. R. L. de) : 221.
— (Lionel) : 70.
— (Lucie de) : 223.
— (Maurice de) : 119, 159, 173, 187.
ROTHSCHILD (Meyer, Amschel) : 57, 59, 60.
ROTHSCHILD (Nathan) : 60, 62, 67, 68, 69, 78.
ROTHSCHILD (Robert) : 219, 220, 221.
ROTHSCHILD (Salomon) : 60, 61, 66, 67, 70, 75, 78.
ROTHWORTH : 62.
ROURE (Rémy) : 281.
ROUVIER : 84, 186.
ROVIGO (duc de) : 56.
RUNCIMAN (Lord) : 293.
RYAN (John, D.) : 328.

S

SACHER (Harry) : 278.
SAILLY (Jean de) : 174.
SAINT-CHAMANS (Pauline, Félicité de) : 36.
SAINT-JUST : 63.
SAINT LOUIS : 20, 39.
SAINT-PHALLE (Comte de) : 251.
SAINT-SIMON (Duc de) : 35, 36.
SAINT-YVES D'ALVEYDRE : 99.
SALACROU (Armand) : 259.
SALMON (Robert) : 242, 244.
SALVAGNAC (Raymond de) : 21.
SAMUEL (de Londres) : 293.
SAMUEL DE FALAISE : 18.
SAMUEL (Sir Herbert) : 266, 267.
— (dit R. Aubrac) : 241.
— (Marcus) : 290.
— (Ralph, E.) : 270.
SAPIENS : 144.
SARRAUT (Simone) : 116.
SARTRE (J.-P.) : 147.
SASSOON : 295.
— (Sir Philip) : 267.
SAUVY (Alfred) : 227.
SCHACHT (Dr) : 104.
SCHAPIRA (Jean) : 214.
SCHAPPER (Gutta) : 58.
SCHENCK (Joseph, M.) : 329.
— (Nicholas, M.) : 329
SCHIFF (Jacob) : 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 124, 271.
SCHIFF (John, M.) : 329, 330.
— (Mortimer) : 308, 329.
SCHLEITER (François) : 189.
SCHNEIDER : 206.
SCHOLAN (Raphaël) : 115.
SCHREIBER (voir Servan-Schreiber)
— : 257.
— (Emile) : 257.
— (Robert) : 257.
SCHUMANN (Maurice) : 281.
SCHUSTER (Sir George) : 293.
— (Victor) : 293.
SCHWARTZ (Joseph) : 281.
— ((Morton, L.) : 329.
SCHWARZENBERG (Chancelier) : 77.
SCHWEISGUTH (Pierre) : 119.
SEDECIAS : 18.
SEGUIN : 207.

Séligman (Gérard) : 152.
— (Isaac) : 307.
— (Jean) 152.
— (Jeanne Laetitia) : 151.
— (Pierre) : 152.
— (Philippe) : 152.
— (Robert) : 152.
— (Roger) : 151.

Servan-Schreiber : 144, 252, 257.
Servan-Schreiber (Emile) : 281.
— (Bernadette) : 258.
Servan-Schreiber (Mme Coblentz, née) : 258.
Servan-Schreiber (Mme Emile Gros, née) : 258.
Servan-Schreiber (Geneviève) : 258.
Servan-Schreiber (Jean-Claude) : 258.
Servan-Schreiber (Jean-Claude) : 257.
Sévier (Hal) : 327.
Sèze (Olivier de) : 97.
Shapiro (Mme Arlette) : 252.
Sharett (Moshé) : 275, 277.
Sieff (Marcus) : 278.
Siegfried (André) : 324.
Sieyès : 42, 52.
Signian (Pierre) : 222.
Silverman (A. H.) : 278.
Simon de Joinville : 18.
Simonin (Albert) : 236.
Sinclair (Harry) : 193.
Singer (Claude) : 215.
Sixte IV : 26.
Sklarek : 193.
Skouloudis : 286.
Skouras (Charles, P.) : 330.
Slansky : 273.
Slawson (John) : 270.
Smadja (Dr Henri) : 236, 237
Smith (James, H.) : 326.
Smuts (Général) : 295.
Snyder (John, W.) : 327.
Sokolow (Nahum) : 266.
Solon : 15.
Somerset (Duc de) : 70.
Sordet (Dominique) : 104.
Sorel (Agnès) : 25.
Soustelle (Jacques) : 338, 339.
Speyer : 279.
Spinasse : 141.
Sprague (Robert) : 326.
Staël (Mme de) : 42.
Staline : 108, 116, 127.
Stamp (Lord) : 293.
Stassen (Harold) : 144.
Stavisky : 145, 193.
Steinhart (Jesse, H.) : 270.
Steinmann (Frédéric) : 72.
Stéphane (Roger Worms, dit) : 96.
Stern (Sir Albert) : 293.
Stettinius (Edward, R. Jr) : 327.
Stevens : 301.
Stevens (Robert, I.) : 326.
Stofflet : 63.
Stone (Dewey, David) : 278.
Stora (Roger) : 220.
Strauss : 134.
— (Dr) : 110.
— (Emilie) : 133, 135.
— (Jesse, I.) : 329.
— (Amiral Lewis L.) : 279, 329.
Strauss (Oscar) : 264.
Streicher (Julius) : 104.
Sulzberger : 322.
— (Arthur Hiss) : 253.
— (Frank, L.) : 322.
Summerfield (Arthur, E.) : 326.
Sussex (Duc de) : 70.
Suzanne (Maurice) : 123.
Sykes (Sir Mark) : 266.
Symington (Stuart) : 328.
Szold (Harold) : 280.
— (Robert) : 280.

T

Taft (William, H.) : 112, 311.
Talbott : 326.
— (Harold) 326.
Talleyrand : 63.
Tapp (M. Jesse W.) : 326.
Taylor (Myron) : 131.
Tchenow : 265.
Temple (Emmanuel) : 189.
Templier (Armand) : 248.
Téry (Gustave) : 321.
Tetzel : 28.

Tillon : 123.
Tixier-Vignancour : 132.
Tocqueville (Alexis de) : 297.
Toulza (Yvonne de) : 152.
Trévor (Keith) : 36, 37.
Trintzius (René) : 36, 37.
Trotzky (Léon, alias Leiba Bronstein) : 114, 115, 270, 271, 307.
Truman : 324, 327, 328, 330.
Turckheim : 207.
Tharaud (Jérôme et Jean) : 262.
Thibault (Mme Geneviève) : 152.
— (Léon) : 152.
Thiers (Aldophe) : 177.
Thorez : 7.

U

Ubico (Général) : 334, 335.
Uhry : 255.
Ulrich (Marcel) : 187.
Ulver (Henri) : 188, 190.

V

Vachet (Dr Pierre) : 145.
Vaillant (Edouard) : 240.
— (Sophie) : 240.
Valadier (Jean, Edouard) : 123.
Valensi (Christian) : 153, 278.
Vallat (Xavier) : 215.
Vallois (Georges, E.) : 252.
Valois (Maison de) : 26.
— (Georges) : 138, 162
Van Bennike : 277.
Vanderbilt : 91, 299, 329, 330.
Vanderbilt (Cornelius) : 301, 303.
Vanderbilt (Harold, S.) : 330.
Vanderbilt - Whitney (Cornelius) : 329.
Varga (Eugène) : 126.
Vargas (Getulio) : 333, 342, 345.
Venizelos : 287, 288.
Verchères (Colonel de) : 105.
Verde-Delisle (Gaston) : 208.
Vergniaud : 63.
Vernes : 205, 207.
— (Adolphe) : 207.
— (Edouard) : 208.
— (Félix) : 207, 208.
— (François) : 208.
— (Gérard) : 208.
— (Pierre) : 208.
— (Philippe) : 207, 208.
Vernier (A. L. J.) : 152.
Verrès : 17.
Victoria (Reine) : 81.
Villafranca (Duchesse de) : 288.
Vinatrel (Guy) : 270.
Vimard : 138.
Vitry (Raoul de) : 165.
Voltaire : 34.
Von Papen : 104.

W

Wagram (Duc de) : 223.
Waldeck-Rousseau : 192.
Walker (Elisha) : 188.
Wallace (Henry, A.) : 328.
Wallenberg (Marcus) : 116
Walter (Jean) : 193.
Warburg : 279.
— (Edward, M.) : 278, 309.
Warburg (Félix) : 115, 279, 307, 308, 329.
Warburg (Frédérick, M.) : 308, 330.
Warburg (Frieda, S.) : 309.
— (James, Paul) : 308.
— (Paul) : 115, 307, 308.
Warner (Harry) : 329.
Warwick : 26.
Watteville-Berckheim : 207.
Weidemeyer (Général) : 328.
Weil-Raynal : 141.
Weill (Alexandre) : 148, 150.
Weiller (Lazare) : 187.
Weiskopf (dit Gombault) : 141 249.
Weissweiller (de) : 223.
Weizmann (Chaïm) : 266, 267.
Wellington : 61, 63.
Wendel (de) : 85.
Wendel (François de) : 87, 187.
— (Guy de) : 187.
— (Humbert de) : 56.
Whitney : 330.
— (Arthur) : 329.
— (Harry, Payne) : 328.
— (John, H.) : 326.
Wibratte : 163, 165.

Willard (Marcel) : 273.
Wilson (Thomas, Woodrow) : 297, 317.
Wilson (Charles, Edwin) : 325, 326.
Wilson (Maréchal Henry) : 288.
Williams (H.) : 326.
Winchester (Lord) : 193.
Winkler (Max) : 332.
Wirsing (G.) : 292.
Witte (Comte) : 110.
Worms (Edouard, Raphaël) : 37, 96.
Worms (Hypolite I) : 223, 225.
— (Hypolite II) : 7, 95, 96, 97, 104, 105, 223, 224, 225.
Worms (Lucien) : 96.
— (Marguerite Vivianne Clive, née) : 96.
Worms (Mary, Lucy) : 225.
— (Pierre) : 96.
Wolff : 134.
Wolff (Henriette) : 133.
Woodin (William, H.) : 329.
Wurmser (André) : 273.

Z

Zaharoff (Sir Basil) : 123, 284, 285, 286, 287, 288, 292, 293
Zangwill (Israël) : 263.
Zemurray (Aron) : 336.
— (Samuel) : 336, 337, 338, 341.
Ziethen : 63.
Zuylen de Nyevelt de Haar : 223.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 7

I. — Naissance et tribulations de la féodalité financière 15

II. — Financiers de jadis 23

III. — Spéculateurs et banqueroutiers 33

IV. — Une révolution qui rapporte 40

V. — Le sabre, auxiliaire de l'or 50

VI. — La dynastie qui prit la place des Bourbons 56

VII. — Rothschild, roi de l'époque 66

VIII. — Orage sans lendemain 72

IX. — Deus ex machina du Régime 77

X. — On croit mourir pour la patrie 85

XI. — Les synarques de la « Révolution Nationale » 93

XII. — Haute Finance et tzarisme 106

XIII. — La cynique alliance 113

XIV. — Les dessous de la « coexistence pacifique » 125

XV. — Le « secret » de M. Mendès-France 132

XVI. — Les grands banquiers cosmopolites 148

XVII. — Une banque trop puissante dans un Etat trop faible 158

XVIII. — La France, enjeu d'un duel de banquiers. 169

XIX. — Evolution politique de la bourgeoisie capitaliste 176

XX. — Comment on devient député et comment on le reste 182

XXI. — Les affaires, c'est l'argent des autres.. 195

XXII. — La Haute Banque régente l'Economie française 201

XXIII. — Les Mallet et la banque protestante 207

XXIV. — Louis-Dreyfus-Rothschild-Worms 212

XXV. — Les grands trusts étranglent le petit commerce 227
XXVI. — Le IVe pouvoir s'incline devant Ploutos. 236
XXVII. — Dans les coulisses de la Presse 250
XXVIII. — « L'an prochain à Jérusalem ! » 261
XXIX. — Tel Aviv et Moscou 269
XXX. — Israël, colonie ou instrument de la finance internationale ? 276
XXXI. — L'Homme mystérieux de l'Europe 284
XXXII. — La City domine le Commonwealth 289
XXXIII. — L'Empire du Big Business 297
XXXIV. — Statue de la Liberté ou du Veau d'or.. 307
XXXV. — Un milliardaire anticapitaliste : Ford.. 315
XXXVI. — Wall Street règne à Washington 324
XXXVII. — L'Amérique latine, colonie du Big Business 331
INDEX 347

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
COMTE-JACQUET A BAR-LE-DUC
LE VINT SEPT FÉVRIER MCMLVI
POUR LE COMPTE DE L'AUTEUR

Date Due

HC 53 .C6 010101 000
Coston, Henry
Les financiers qui menent le m
0 1163 0224834 3
TRENT UNIVERSITY

HC53 .C6
Coston, Henry
Les financiers qui mènent le
monde
246084

DATE	ISSUED TO

246084

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE diffuse :

Henry COSTON : **LA HAUTE BANQUE ET LES TRUSTS.**

GYGÈS : **LES ISRAÉLITES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE** (avec répertoire de 6.000 noms).

J.-B. BARBIER : **UN FRAC DE NESSUS.**

La politique étrangère de la France de 1914 à 1945 par un diplomate.

Gilberte et Henry COSTON : **L'A.B.C. DU JOURNALISME.**

Histoire, théorie et pratique de la presse, en 30 leçons. Illustrations.

Georges OLLIVIER : **FRANKLIN ROOSEVELT, L'HOMME DE YALTA.**

La politique secrète américaine 1932-1945.

P.-A. COUSTEAU : **APRÈS LE DÉLUGE.**

Un pamphlet, et quel pamphlet !

LA VOULDIE : **Mme SIMONE DE BEAUVOIR ET SES MANDARINS.**

Un pamphlet ? Non, un document. Et quel réquisitoire !...

Paul RASSINIER : **LE MENSONGE D'ULYSSE.**

Enfin, la vérité sur les camps de concentration, par un ancien député de Buchenwald et de Dora.

(Cette nouvelle édition comprend, également **Passage de la ligne,** le premier livre de Paul Rassinier.)

Dépôt : 51, rue de la Harpe, Paris-Ve